# GAZETTE DE SANTÉ

*Par M. Paulet. D.M.P. puis par une Société Medico-litteraire.*

M. D C C LXXXII. III. IV. V.

90133

No. 1.

*ANNÉE* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 6 Janvier.*

## TABLEAU *des maladies observées à Paris en 1781, tiré du Calendrier à l'usage de la Faculté de Médecine.*

Nous avons différé, jusqu'à l'époque où nous sommes, de rendre compte de ce Calendrier intéressant, surtout pour les personnes de l'Art, afin de pouvoir offrir à nos lecteurs le tableau qu'il contient des maladies observées à Paris, par les Médecins de la Faculté, pendant la plus grande partie de l'année qui vient de finir. Ces observations ont le mérite d'être présentées avec ordre, clarté, & sont le résultat de la pratique des Médecins les plus employés de la Capitale.

Ce tableau commence au mois de Novembre 1780 & finit au commencement du même mois, an. 1781.

*Novembre 1780.*

L'air pendant tout ce mois fut froid, humide, nébuleux.

On observa des fievres tierces, doubles tierces, qui attaquoient les habitans de la campagne ou qui arrivoient de Province, plutôt que ceux qui faisoient leur résidence à Paris. L'ictere se trouvoit quelquefois mêlé à ces fievres. On ne retira pas de grands avantages du quinquina. On se trouva beaucoup mieux de l'usage des légers incisifs, des amers, des sédatifs, continués quelque tems & aidés des purgatifs placés à propos. Il y eut de grands maux de tête, des délires, des vertiges, des attaques d'apoplexie. On observa en même tems des érysipeles à la face, des ophtalmies, des coliques dyssenteriques, des catarrhes avec fievre. Les nouvelles acouchées & les nourrices furent exposées à une éruption miliaire, qui cedoit ordinairement en sept jours à l'usage des délayans & des diaphoretiques légers.

*Décembre.*

Le tems fut très-nébuleux, froid & humide pendant tout ce mois. Il n'y eut point de pluie.

Il y eut beaucoup de fievres qui n'avoient pas de marche réguliere, des douleurs de tête vives, des fluxions sereuses, accompagnées de spasme & souvent de délire. Les altérans ou les doux incisifs ne suffisoient pas; il falloit y joindre des remedes plus actifs, tels que le sel ammoniac, l'alkali de Tachenius, la terre foliée, l'esprit de Mindererus & quelquefois le quinquina. Les récidives étoient fréquentes. On observa encore des érysipeles à la face, des fluxions de poitrine catarrhales, quelques petites véroles & des rougeoles irrégulieres.

*Janvier 1781.*

Le tems fut variable pendant tout ce mois. Il y eut de la gelée, de la pluie. En général, ce mois fut humide & froid.

On observa des fievres remittentes de la nature des doubles tierces, des fievres & des affections de poitrine purement catarrhales. En général, on ordonna peu de saignées & on s'en trouva bien. On ne les prescrivoit que lorsque l'état du pouls, la constitution individuelle du sujet & d'autres circonstances l'exigeoient. On remarqua que les diaphorétiques mêlés aux anodins faisoient du

bien. On eut lieu d'obſervet que l'indication pour les émétiques & les purgatifs, tirée des nauſées & des vomiſſemens cauſés par l'effet d'une bile âcre qui ſtimule l'eſtomac & y cauſe en même tems de vives douleurs, eſt ſouvent inſidieuſe & peut induire en erreur ſur le traitement. Les délayans, les incifſs, les antiſpaſmodiques, joints aux émolliens appliqués ſur l'eſtomac, réuſſiſſoient mieux, dans ce cas. On traita par les mêmes moyens & avec un égal ſuccès, les fievres accompagnées de coliques & de teneſme.

*Février.*

Le tems fut d'abord doux, dans ce mois, enſuite nébuleux, pluvieux, orageux, &c.

Il ſe manifeſta une fievte putride, maligne qui débutoit par un dévoiement tantôt avec teneſme, tantôt dyſſentérique. Il y avoit des ſueurs qui étoient d'expreſſion plutôt que critiques & générales. Elles étoient fétides. La langue étoit aride & devenoit noire le 6e. jour. La couleur de la peau étoit plombée, le pouls flaſque, la reſpiration difficile. Lorſqu'il paroiſſoit des pétéchies, du 14 au 20e. jour, c'étoit un ſigne ordinairement mortel. Les délayans aiguiſés avec les acides minéraux étoient les meilleurs moyens à employer. On obſerva quelques rougeoles, quelques petites véroles bénignes & des douleurs épigaſtriques.

*Mars.*

Le mois de Mars fut très-doux au commencement, mais devint froid à la fin.

On obſerva des rhumatiſmes vagues accompagnés de ſymptômes divers. Quelques malades ainſi attaqués eurent une jauniſſe & un faux hépatitis à la ſuite, par l'effet de l'humeur rhumatiſmale portée ſur la partie membraneuſe du foye. Jettée ſur d'autres viſceres du bas-ventre, elle y cauſoit des coliques vives, le teneſme, la ſtrangurie, &c. On obſerva en même tems des rougeoles, des éryſipeles, des fievres rouges, &c. Vers le milieu de ce mois, il y eut des fievres bilieuſes qui prirent le maſque de la péripneumonie. Les attaques de goutte & de rhumatiſme furent plus vives & plus inflammatoires. En général, il y eut plus de tenſion, plus d'éretiſme & par conſéquent plus de néceſſité de ſaigner.

*Avril.*

Le tems fut chaud, ſec, ſerein dans ce mois, la végétation prématurée.

On obſerva à-peu-près les mêmes maux qu'en Mars, mais les ſymptômes avoient plus d'intenſité, & les temedes antiphlogiſtiques étoient auſſi plus néceſſaires. Il y eut des fluxions de poitrine inflammatoires, des éruptions de différente eſpece, des fievres putrides malignes, accompagnées d'abbatement de forces, d'engorgement des parotides, de ſurdité, &c. Les boiſſons acidulées, les les mucilagineux, les légers ſavoneux étoient les principaux ſecours à employer. Ces maladies ſe terminoient tantôt par des ſueurs, tantôt par la diarrhée, tantôt par des tumeurs critiques.

*Mai.*

Le tems fut très-doux & devint tout-à-coup très-chaud & très-ſec.

On obſerva la fievre rouge ſur les adultes, la rougeole ſur les enfans, des pet. vér. bénignes, des péripneumonies bilieuſes, des fievres continues bilieuſes & putrides accompagnées d'aſſoupiſſement, de diarrhée, de vomiſſement, de tenſion au bas-ventre, &c. Mais la maladie la plus fréquente fut la fievre tierce ou double tierce, dans laquelle la liqueur minérale anodine d'Hoffmann & les gouttes anodines de Sydenham, lorſquelles fûtent placées à propos, firent beaucoup de bien.

*Juin.*

Ce mois fut très-chaud & la chaleur fut à peine tempérée par les pluies. La végétation fut très-prompte.

Les fluxions de poitrine fûtent inflammatoires. On obſerva des fievres rouges, des éryſipeles, des petites-véroles, des fievres intermittentes & continues, des douleurs épigaſtriques avec ictere, qui ne duroit pas. Le lobe moyen du foye étoit proeminent. Il falloit faire précéder les purgatifs par les délayans & les ſavoneux. On préféra d'appliquer les veſſicatoires aux cuiſſes plutôt qu'aux jambes, à cauſe de l'éretiſme.

*Juillet.*

Le tems fut exceſſivement chaud & ſec pendant tout ce mois.

Il y eut des petites-véroles d'un très-mauvais caractere. L'éruption ſe faiſoit bientôt & d'une maniere incomplette & tumultueuſe. Les puſtules ſe rempliſſoient d'une ſanie & d'une humeur ſereuſe. La face étoit promptement tuméfiée & les yeux étoient couverts. Il y avoit beaucoup d'ardeur à la peau; quelques ſujets eurent le piſſement de ſang, qui fut toujours mortel. On obſerva que les potions

émétiques au commencement facilitoient l'éruption & disposoient à d'heureuses suites; que dans le flux dyssenterique les astringens nuisoient & les potions anodines soulageoient. Ce mois fut funeste aux poitrinaires. Il emmena beaucoup de fievres bilieuses, intermittentes, remittentes & continues, accompagnées de vomissemens de bile, auxquels le tartre stybié ne remédioit point. Il falloit avoir recours aux délayans & aux savoneux.

*Août.*

Le tems fut à-peu-près le même que dans le mois précédent, mais plus inconstant.

Presque tous les malades attaqués de fievre avoient la langue seche, chargée, des aphtes à la bouche, de la soif, des vomissemens de bile, des dévoyemens simples ou dyssenteriques, la peau jaune, des sueurs d'expression qui ne soulageoient point; sur la fin, des éruptions diverses, qui furent salutaires à plusieurs malades; quelquefois des tumeurs critiques aux aines. Les plaies des vessicatoires suppuroient difficilement. Il falloit peu de saignées, éviter l'usage des stimulans, disposer à celui des évacuans par les délayans légerement incisifs, & ne purger qu'à la fin de la maladie. On observoit des engorgemens aux glandes lymphatiques, quelques petites-véroles sur tous les âges, sans distinction.

*Septembre.*

La chaleur & la secheresse des 2 mois précédens, qui continuoient dans celuici, firent bientôt place à un tems humide & froid.

On observa beaucoup de petites-véroles, qui regnoient comme épidémiquement. Les fébricitans étoient bientôt attaqués de jaunisse & avoient la peau bouffie. Quelques-uns étoient atteints d'emphyseme. L'usage du quinquina étoit souvent suivi d'hydropisie. On observa des catarrhes, des rhumatismes, des coliques.

*Octobre.*

Le tems devient plus beau, d'une température égale, humide, mais sans être froid.

La petite-vérole, les fievres & les rhumatismes se montrent comme dans le mois précédent. Mais on observe, dans quelques quartiers, la fievre lente nerveuse. A l'Hôtel-Dieu, la petite-vérole porte surtout ses ravages sur les yeux. Ils se manifestent le 6e. jour de l'éruption, par une tache qui couvre la cornée, & qui amene, par la suppuration, la perte de la vue. Cet accident s'observe surtout sur les hommes, dont la salle est exposée au midi. Dans celle des femmes exposée au nord, on ne l'observe pas.

*VÊTEMENT des Enfans & soins qu'on doit avoir de leur peau; suite de leur éducation physique.*

Le vêtement des enfans & les soins qu'on doit avoir de leur peau font une partie essentielle des soins qu'on doit prendre de l'enfance. En effet, la gêne que l'enfant souffre enveloppé de bandes, lui fait faire tous les efforts dont il est capable pour se délivrer de ses entraves.

1°. Les malléoles internes & externes, s'enflament par le frotement; les internes s'excorient. Les douleurs que l'enfant en ressent lui font partager son existence entre le sommeil & les pleurs.

2°. A ces premiers maux succede bientôt l'inflammation de ses cuisses & des parties adjacentes, par l'âcreté & le séjour de ses matieres. La fievre survient, qui se termine par des suppurations, des aphtes, &c.

3°. L'inégalité des pressions que souffrent les parties, fait que les liqueurs se portent en plus grande abondance où la pression est moindre & où l'irritation a lieu. Elles y produisent des gonflemens, des tumeurs & des nodosités qui durcissent peu-à-peu & défigurent l'enfant.

4°. La constriction du bas-ventre & de la poitrine excite le vomissement, procure des stases dans les visceres. Elle rend souvent les enfans bossus, & leur occasionne des descentes.

5°. La compression générale de la peau resserre & ferme les orifices des petits vaisseaux excrétoires; l'insensible transpiration est arrêtée. De-là naissent les galles & les dartres dont bien des enfans sont couverts.

Tous ces maux étant l'effet d'un soin mal entendu; il convient de les éviter par d'autres, plus conformes à la raison & aux besoins de l'enfance.

La tête de l'enfant sera couverte par un béguin, fixé par une bande qui lui passera sous le menton, ayant soin qu'elle ne soit point trop serrée, & par-dessus un bonnet de laine attaché au béguin avec des épingles.

On lui passera dans les bras une petite chemise fendue par derriere, qui ne doit pas passer de deux à trois travers de doigt,

le nombril; c'est ce qu'on appelle communément *chemise à corset*.

Par-dessus, on lui passera un corset de laine de la même forme, qui doit être plus court que la chemise appellée *brassiere*. Le reste de son corps sera enveloppé d'un lange, soit d'étoffe de laine, soit de linge piqué, au dedans duquel sera annexé un linge simple en forme de petite serviette appellée *couche*.

Cet assemblage qu'on appelle *maillot*, enveloppe l'enfant de derriere en devant, en passant par-dessous ses bras, qu'on tient fixés par une forte épingle qui prend aussi le corset; afin que l'enfant, en se remuant, n'en sorte point comme dedans un fourreau.

Avant de fixer ce maillot sur le bas-ventre, on aura soin d'avoir un linge doux des plus usés, plié en quatre doubles, de la longueur d'environ douze à treize pouces, large de trois à quatre travers de doigts, qu'on placera entre les jambes de l'enfant, de façon qu'un des bouts soit sur les reins & l'autre se releve sur le pubis, afin de recevoir les matieres de l'enfant. Ce linge doit être retiré aussitôt qu'on s'appercevra que l'enfant sera gâté, pour lui en substituer un autre bien propre.

Ce linge, posé avec l'attention qu'il ne fasse point de plis, ou le moins qu'il sera possible; on finira d'envelopper l'enfant en fixant, au moyen d'une épingle, le lange à l'endroit du pubis. Après avoir arrangé entre ses jambes le linge appellé couche, de façon qu'aucun pli ne puisse lui causer de la douleur, on achevera d'envelopper ses jambes & ses pieds avec le lange qui sera maintenu par une épingle. On lui mettra autour du col un petit mouchoir.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

### *Lit pour les malades, inventé par le sieur Garat.*

L'objet de ce lit est de procurer les mouvemens nécessaires pour élever avec douceur la tête d'un malade, pour le tourner sur le côté droit ou sur le côté gauche, pour l'asseoir & le soutenir assis, pour le mettre sur le bassin, pour l'enlever sans le déplacer, de maniere qu'on puisse faire son lit.

Ces différens effets s'exécutent au moyen de poulies, de cordes & de chassis mobiles garnis de coutil. Un de ces chassis glisse verticalement dans des rainures pratiquées aux colonnes & sert à élever le malade quand on veut faire son lit. L'autre est destiné à faciliter les divers mouvemens dont on a parlé.

Au pied du lit, on a pratiqué une boëte dans laquelle sont renfermées cinq poulies de bois fixées à autant de roues dentées. Chacune est conduite par un pignon particulier dont l'axe reçoit une clef. Chaque poulie est destinée à un mouvement particulier. Le petit chassis est tenu d'un côté par des cordes dont l'effet est de placer le malade sur le côté droit ou gauche. D'autres servent à élever la partie supérieure du corps & à l'asseoir. Il y a deux poulies qui sont embrassées par 4 cordes, dont deux aboutissent au petit chassis, & deux au grand. En mettant les unes en mouvement, on éleve le petit chassis, ce qui procure la faculté de glisser le bassin sous le malade; en faisant jouer les autres, on l'éleve toujours horizontalement & assez haut pour qu'on puisse faire son lit.

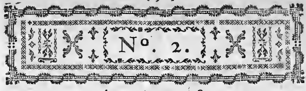
Ces différens effets peuvent être exécutés par la garde-malade la plus foible & même par un enfant de 10 à 12 ans. Ce lit ne differe point de celui à colonnes, quant à l'extérieur.

## LIVRES NOUVEAUX.

L'ART DE NAGER *avec des avis pour se baigner utilement, précédé d'une dissertation, où l'on développe la science des Anciens dans l'Art de nager, l'importance de cet exercice & l'utilité du bain, soit en santé, soit en maladie. Ouvrage utile à tout le monde, & destiné particuliérement à l'éducation des jeunes Militaires du Corps-Royal de la Marine; par* M. THEVENOT, *orné de 22 figures dessinées & gravées par Charles Moette. 4e. édit. revue, corrigée & considérablement augmentée; suivie de la dissertation sur les bains des Orientaux, par M. P. D. L. C. A. P.* A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins. 1782. *in-12 de 360 pag.*

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* MEQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sol, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



*Année* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 13 Janvier.*

*Du* VÊTEMENT *des Enfans & soins qu'on doit avoir de leur peau ; suite de leur éducation physique.*

L'ENFANT emmailloté doit être couché dans un berceau couvert d'une grande nappe, avec l'attention de ne le point placer dans un lieu humide, ni dans un endroit où il ait le jour de côté. Le fond du berceau sera garni de grande paille, par-dessus une paillasse remplie de paille d'avoine, & une autre plus petite remplie de menue paille, pour mettre sous sa tête en place d'oreiller de plume. Ce coucher est très-sain & préférable à celui de plume qui procure à l'enfant des sueurs excessives qui l'enervent.

Dans les premiers tems, la nourrice accomodera son enfant dès le matin même, le lavera d'eau froide pour le nettoyer de ses matieres, le tiendra quelque tems à l'air devant le feu, lui frotera tout le corps avec un linge doux. A neuf heures, elle répétera la même opération, lui fera prendre l'air jusqu'à onze, & ne le recouchera qu'après l'avoir bien nettoyé. A trois heures après midi, même répétition. Elle lui fera de même prendre l'air, lui frottera la tête soir avec un linge, soit avec une vergette douce, pour favoriser la transpiration. Elle le couchera sur les cinq heures, pour le relever, le nettoyer, & l'arranger le soir avant que de se coucher.

A mesure que l'enfant acquerera de forces & suivant la saison, on lui fera prendre l'air un peu plus ou moins de tems, avec l'attention de le porter alternativement sur l'un & l'autre bras, autrement l'un de ses genoux se courberoit en dedans. Bientôt, en place du maillot, on le vêtira d'une chemise ou d'une petite robe-de-chambre, de chausssettes de toile, de bas & de souliers, afin qu'il s'habitue au contact de l'air.

Pour fortifier de plus en plus ses petits membres, & surtout les organes extérieurs, dont le jeu est si nécessaire à la santé, il feroit avantageux que tous les jours, surtout dans les tems chauds, on lui passât sur tout le corps une éponge trempée dans l'eau froide. Il faut que cette opération se fasse promptement & que ce ne soit, pour ainsi dire, qu'un contact, qu'on l'essuie d'un linge sec & qu'on l'habille aussitôt. Les jours où on ne lui fera pas cette ablution, qu'on lui frotte légérement tout le corps avec un morceau de flanelle, & que tous les jours la vergette douce lui passe sur la tête & l'éponge mouillée sur les aines & les cuisses, tant pour empêcher le prurit de ces parties dépendant des urines ou de ses matieres, que pour prévenir les descentres. J'ai observé que les enfans, sur lesquels on avoit négligé ce soin, y étoient plus sujets que d'autres.

Cette incommodité est d'autant plus fâcheuse pour les enfans, qu'elle devient très-difficile à guérir par la difficulté qu'il y a de leur faire porter un bandage convenable & de le contenir. D'ailleurs, le bandage assujettit les nourrices à beaucoup d'attentions dont elles sont rarement capables.

Je les exhorte à n'approcher de leurs

enfans que d'un air de gaieté, en les caressant, à ne point les réveiller en sursaut, à ne point les entretenir de rien qui puisse leur inspirer de la frayeur, comme de contes de revenans, &c. ni de ne pas les menacer de la bête qui les prendra, du loup garou, &c. &c.

*Des dartres & gales des enfans.*

Les dartres humides qui couvrent souvent la poitrine des enfans & qui s'étendent sur le bas-ventre, ainsi que les gales laiteuses qui leur couvrent la tête & le visage, sont accompagnées de démangeaisons, de cuissons, qui leur causent des insomnies & la fievre. Leur linge se colle à leur peau par le suintement d'une humeur gluante qui le durcit. On ne peut l'en détacher, que l'enfant ne pousse des cris aigus, & sans que le sang n'en sorte comme une rosée. A la suite de ces maux, le ventre se gonfle, devient pâteux par l'engoument des visceres, & l'enfant qui ne sent plus, dans cet état, son existence que par la douleur, devient triste, inquiet; enfin il y succombe, ou bien les obstructions, les scrophules & le rachitis en sont les suites (1).

Ces maladies ont pour principale cause chez les enfans, la compression par le maillot, la malpropreté. Cette compression de la peau excite une douleur continuelle, qui fixe toute l'attention de la nature sur l'organe extérieur (2).

Les oscillations y sont plus vives & plus fréquentes, & les fonctions des organes intérieurs, telles que la digestion, la chilification, &c. se font lentement & imparfaitement; de-là le gonflement du ventre & l'engouement des visceres. La malpropreté & le peu de soin de l'organe extérieur, contribuent à l'obturation des pores de la peau. L'humeur de la transpiration reste stagnante dans ses vaisseaux excréteurs, les gonfle, les distend; leur oscillation augmente par la douleur que causent les bandes & se trouve suivie d'inflammation, de prurit, de démangeaison, & enfin de galles & de dartres (*).

D'après ces principes, il est aisé de sentir quels sont les moyens qu'il convient d'employer pour la guérison.

Ils consistent 1°. à faire retirer les bandes dont l'enfant est garoté; 2°. à le tenir dans la plus exacte propreté & à lui laver la peau avec une légere eau de savon jusqu'à ce qu'elle soit décrassée; 3°. à lui faire de légeres frictions par tout le corps avec de la flanelle douce, & à lui brosser la tête avec une vergette (1).

Les parties affligées de dartres & de galles seront lavées avec une infusion de fleurs de sureau, en cas d'inflammation, ce qui est ordinaire, & cela chaque fois que l'enfant sera nettoyé. On appliquera ensuite un linge sur les parties, & pardessus un morceau de flanelle trempée dans la même infusion. On aura l'attention de ne lever ce linge qu'après l'avoir mouillé de la même eau, en cas qu'il soit collé sur la peau.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

*Petit-lait.*

Tout le monde connoît l'usage fréquent & avantageux que l'on fait aujourd'hui du petit lait dans la pratique de la Médecine. C'est une boisson agréable qui convient à presque tous les tempéramens & dans une infinité de maladies. A haute dose, à celle d'une pinte, il est laxatif dans quelques circonstances, au point de purger presque comme une médecine ordinaire & par conséquent d'en tenir lieu quelquefois, lorsqu'on a à redouter un trop grand degré de sensibilité dans les entrailles. D'ailleurs, cette boisson est adoucissante, tempérante, humectante & rafraichissante; & il y en a très-peu qu'on puisse lui comparer, eu égard à son effet laxatif, adoucissant & tempérant.

(1) Quelques Auteurs, qui ont écrit sur ces maladies, leur assignent pour cause un vice de la lymphe & prescrivent pour l'intérieur des fondans, des purgatifs, &c. des pomades à l'extérieur. L'observation m'a fait connoitre le danger de ces remedes, dont l'effet est de causer de l'érétisme dans les visceres, &c. & de boucher les pores de la peau.

(2) Le principe que je pose, que la nature s'occupe exclusivement d'un effet, est fondé sur l'observation. Qu'on refléchisse sur les accidens qui surviennent dans les grandes suppurations; si par imprudence le malade mange, son estomac rempli d'alimens rappelle les oscillations au centre phrenique, & l'ouvrage de la suppuration, auquel la nature portoit toute son attention, cesse subitement.

(*) Nous demandons bien pardon à l'Auteur; nous ne sommes pas tout-à-fait d'accord avec lui, sur l'éthiologie de ces maux. Nous croyons qu'il faut quelque chose de plus que les causes assignées. Un vice héréditaire, une humeur contractée &c. voilà la vraie source de ces maladies qui, relativement aux âges, prennent différentes formes. (*Note des Rédacteurs*).

(1) Quoique nous ne soyons pas d'accord avec l'Auteur sur les causes du mal, nous le sommes entierement sur les moyens. (*Note des Rédact.*)

On sait encore de quelle maniere on le prépare. C'est avec la présure ou avec la crême de tartre, & on le clarifie avec du blanc d'œuf. Lorsqu'il est fait de cette maniere, on observe toujours les effets qu'on en attend. Mais il est arrivé souvent que des particuliers ont exigé qu'il fût très-clair, & on a cru que plus il l'étoit, plus ses effets devoient être avantageux. De-là est née la méthode de quelques personnes à secrets, qui ont conseillé, pour le rendre plus diaphane & pour lui donner l'œil de la plus belle eau, d'y ajouter de l'alun, sans s'inquieter beaucoup de ses effets sur le corps humain. Qu'en a-t-il résulté ? C'est qu'au lieu d'avoir un petit-lait laxatif, on a eu un petit-lait astringent On conçoit de quelle conséquence il est pour les malades & pour les Médecins, qui prescrivent cette boisson, que le petit-lait qu'ils ordonnent, soit préparé comme il convient & surtout qu'il n'y ait point d'alun, dont la présence est très-difficile à reconnoître & dont on ne peut juger que par l'effet astringent. Nous croyons néanmoins qu'il seroit possible de trouver une pierre-de-touche capable de faire reconnoître la présence de ce sel, & nous invitons ceux qui ont à cœur les progrès de l'Art & le rétablissement des malades, de vouloir bien nous aider de leurs lumieres à ce sujet.

En attendant, nous conseillons à tous ceux qui auroient pu être dans le cas de clarifier le petit-lait avec de l'alun & dont ils pourroient bien ne pas assez connoître tous les inconvéniens, de renoncer à cette méthode, & au public à ne pas exiger un petit-lait si clair.

## LIVRES NOUVEAUX.

*Suite de l'Aitiologie de la salivation, ou explication des inconvéniens attachés au mercure administré en friction & en fumigation; avec des observations sur les dangers du sublimé-corrosif, & sur ceux de toutes les préparations de mercure, données sous forme seche; par M. Jean-Stanislas Mittié, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'université de Paris, Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, Médecin ordinaire de feu Roi Stanislas, Duc de Lorraine & de Bar, &c.* A Montpellier, & se trouve à Paris, chez Didot le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, & chez Saurin, Lib. rue Saint Jacques. 1781, *in*-8°. de 157 pages. Avec cette épigraphe :

*Moli molestus esse omnino litter's Majorem exhibeant ne tibi molestiam.*

## Ouvrages qui paroissent chez l'Étranger.

*Antonii de Haen, &c. Prælectiones in Hermanni Boerrhaave institutiones Pathologicas, &c.* c'est-à-dire, Préleçons sur les institutions pathologiques de Hermann Boerhaave, par Antoine de Haen, Archiatre, Conseiller de S. M. Impériale & Royale, premier Professeur de Médecine en l'Université de Vienne; recueillies, redigées, augmentées & publiées, par M. F. Xavier de Wasserberg. A Vienne, chez Graffer, 1780. 2 vol. gr. *in*-8°. & à Strasbourg, chez Konig, Libraire.

Les écrits de Médecine du célebre Professeur de Haen, forment sans contredit un excellent recueil. Un traité de Pathologie trouvé dans ses papiers après son décès, revu avec soin, par un de ses meilleurs éleves, ne peut être que bien accueilli, d'autant mieux que M. de Wassergerg s'est déja avantageusement fait connoître en Allemagne, par une bibliotheque de Médecine & une collection d'opuscules, recherchés par les gens de l'Art. Ajoutons à cela que notre Éditeur est encore un savant Chymiste. Des instituts sur cette science, qu'il a publiés il y a peu de tems, viennent à l'appui de notre assertion.

Le premier volume de ces Préleçons, commence par une éxorde & des prolégomenes; on lit ensuite la Pathologie, qui est divisée en maladies *naturelles, similaires & organiques*.

A l'art. odonralgie, il est fait mention d'un fameux remede contre les maux de dents, employé avec succès par Paracelse. Il est composé avec les racines de tormentille & de pirethre, la semence de jusquiame, que l'on fait bouillir dans du vinaigre fort; on y ajoute ensuite du camphre & de l'opium; on tient environ une cuillerée de cette lotion tiede dans la bouche, du côté des dents gâtées ou douloureuses, ce qui fait cesser les maux de dents, comme par enchantement.

Un médicament que M. de Haen vante singulierement contre la gangrene des gencives est celui-ci. Prenez du syrop violat, une once; du suc de grande jou-

barbe, demi-once ; d'esprit de sel dulcifié, un gros, pour en appliquer souvent avec un plumaceau sur l'endroit affecté.

Le chapitre du panaris donne un détail très-circonstancié & satisfaisant sur ce mal. Les luxations, les hernies, les hémorrhagies, les plaies, les contusions & les fractures, présentent autant de sections également bien traitées & qui terminent ce volume.

Le second tome complette la classification pathologique adoptée par M. de Wasserberg. Il commence par les maladies qui ont leur siege dans les fluides. Cet ouvrage est rempli d'érudition. Chaque maladie est décrite avec soin, & l'Auteur étaie sa théorie d'observations pratiques.

Ce volume est terminé par une pathologie éthiologique, contenant des vues générales sur les causes des maladies, des instructions concernant l'air & leur influence sur l'espece humaine, des conseils pour renouveller l'air des appartemens trop échauffés, des fragmens sur les diverses especes d'eaux, sur l'obésité, les vers, l'usage du tabac, la jaunisse & les affections biliaires.

Les Médecins qui possedent le *Ratio medendi* de M. de Haen, ne peuvent gueres se dispenser de faire l'acquisition de cette Pathologie.

*Dissertatio inauguralis practica medica de mercurii sublimati - corrosivi, in siphylide efficaci, tutoque usu*, &c. c. à. d. dissertation inaugurale de Médecine-pratique sur l'usage sûr & efficace du mercure sublimé-corrosif dans la maladie vénérienne ; par M. Wykissaly, Bohémien. A Vienne, chez Jahn, 1780. *in*-8°. de 44 pag. & se trouve à Strasbourg, chez Konig, Libraire.

M. Wykissaly divise sa dissertation en quatre chapitres. Dans le premier, il traite en général du mercure sublimé-corrosif, de son usage & de sa maniere d'agir. Dans le second, il rapporte avec soin tout ce qu'il a trouvé dans un grand nombre d'Auteurs, relativement aux expériences faites avec le sublimé-corrosif, & sur la façon de l'administrer contre les maladies vénériennes. Le troisieme sert à combattre les opinions sur l'usage de ce remede. Le quatrieme donne les regles particulieres qu'il faut observer dans son administration & contient quelques formules, qui ont été reconnues pour être les meilleures.

L'Auteur rapporte la méthode usitée à l'Hôpital de Saint-Marc, à Vienne, qu'il a vu employer souvent avec succès. A six heures du soir, on fait prendre aux malades demi-once de solution de mercure sublimé dans une livre de décoction émolliente. Cette solution doit être préparée de la maniere suivante.

Prenez du mercure sublimé & du sel ammoniac, de chaque 4 grains ; faites-en la dissolution dans six onces d'eau distillée. La dose est de demi-once. La boisson ordinaire du malade est faite avec l'orge la racine de guimauve & la régliffe. Quand les malades ne supportent pas cette espece de tisane, ce qui est assez rare, on substitue alors la décoction antivénérienne suivante.

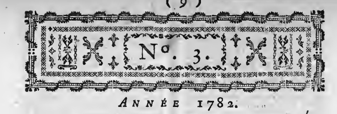
Prenez de l'antimoine cru, & de la pierre ponce pulvérisés, de chaque une livre, enfermés dans un nouet ; de la salsepareille, & du gui de chêne, de chaque trois onces ; du sassafras & de la réglisse, de chaque une once & demie, pour faire, suivant l'Art, 5 à 6 pintes de boisson.

Nous avons dit plusieurs fois notre sentiment sur l'usage du sublimé-corrosif. Ainsi, nous prions le lecteur de nous dispenser de nous répéter sur ce point. Ce genre de secours peut avoir eu des succès en Allemagne. Jamais nous ne l'avons vu réussir complettement en France. Lorsqu'on en a retiré quelque avantage, il a été donné avec beaucoup de précautions & à de très-petites doses. En général, il ne convient tout au plus qu'aux fortes constitutions allemandes.

*AVERTISSEMENT.*

MM. les Souscripteurs de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement est expiré à la fin de Décembre, sont priés de le renouveller incessamment, afin qu'il n'y ait aucun retard dans l'envoi de ces Feuilles. Le prix de la souscription est de 9 livres 12 sols pour l'année.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*Année* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 20 Janvier.*

*Des dartres & gales des enfans ; suite de leur éducation physique.*

Lorsque l'inflammation est passée, je fais mêler à l'infusion de fleurs de sureau une légere lessive faite avec une petite cuillerée de cendres sur une bouteille d'eau bouillante. Je mets environ uue partie de lessive sur trois d'infusion de fleurs de sureau. Je fais augmenter insensiblement la lessive & diminuer l'infusion; de façon qu'à la fin on ne se sert que de lessive, qui après avoir détergé procure la dessication.

Pendant l'usage de la lessive, je fais appliquer un petit exutoire derriere les oreilles, pour y'établir une suppuration, ou un suintement, au cas qu'il n'y en ait pas de naturel. Quelques feuilles de viorne, broyée entre les doigts, en font les frais. En hiver, c'est un mélange de deux grains de poudre de mouches cantarides dans deux gros de pomade ordinaire, dont on prend gros comme un pois, étendu sur un petit linge qu'on applique derriere chaque oreille. On réitere l'un ou l'autre de ces remedes, aussi souvent qu'il est nécessaire pour entretenir l'écoulement pendant quelques mois après la guérison.

En même tems que j'employe ces topiques, je fais faire usage intérieurement tous les matins à jeun, pour ranimer le ressort desviscceres, dissiper l'engouement & rétablir les fonctions des organes intérieurs, d'un gobelet de décoction de racine de patience sauvage, coupée avec partie égale de lait, édulcoré avec un petit morceau de sucre. Les enfans aiment assez ce mélange; ils le désirent par régal lorsqu'ils en ont fait un peu d'usage.

S'il arrive que cette boisson purge trop, on en suspend l'usage pendant quelques jours. Cela leur donne un appétit merveilleux. Lorsque ce moyen est insuffisant pour dissiper ces maux, je conseille pour boisson, pendant la journée, quelques petits verres d'eau dans laquelle on a mis quelques cloux rouillés. C'est par des moyens aussi simples que j'ai la satisfaction de voir jouir d'une bonne santé une multitude d'enfans qui sembloient être destinés à la mort.

*Accidens qui résultent de l'usage d'un lait vicié ou qui a trop de consistance.*

J'ai, dans mes précédens essais, parlé des indigestions laiteuses, & de l'abus des huiles & syrops, qui sont des causes de maladies. Le trop de consistance du lait des nourrices, relativement à la foiblesse des organes de l'enfant nouveau né, dont je vais traiter, n'est pas si meurtrier, mais il peut être la source de plusieurs maladies chroniques, de la foiblesse & de l'état valétudinaire des enfans en général.

L'exposé succint des opérations de la nature formera tout ce que j'ai à dire sur cette matiere.

La nature a l'attention de préparer, dans les mamelles de la mere, un lait séreux proportionné aux besoins & à la foiblesse des organes de l'enfant nouveau né. A mesure qu'il avance en âge & se fortifie,

le lait acquiert de la consistance & devient plus nourrissant. Celui des nourrices est donc, toutes choses égales d'ailleurs, plus ou moins épais, relativement au laps de tems qu'il y a qu'elles sont accouchées, & souvent disproportionné aux besoins & à la foiblesse des organes des enfans nouveaux nés. Aussi observent-elles fréquemment, que les enfans qu'on leur confie, rejettent le lait dans les premiers tems, qu'ils diminuent au lieu d'augmenter, &c. ce, pour me servir de leurs termes, jusqu'à qu'elles aient *renouvellé*, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elles aient leurs regles.

Une bonne nourrice, tant qu'elle allaite le même enfant, ne doit point avoir cette évacuation. Mais lorsqu'elle cesse de nourrir un enfant de huit à dix mois pour en prendre un nouveau, alors chez la plupart les regles reparoissent, & leur lait redevient fluide & propre à s'assimiler à la foiblesse des organes de l'enfant. On le voit alors croître & se fortifier (1). Ainsi, l'apparition des regles chez une nourrice qui se charge d'un jeune enfant, est pour lui l'annonce d'un bien être. Il est aussi très-souvent l'ecueil qui doit faire son malheur, attendu que plusieurs d'entre elles deviennent enceintes. Il faut même procurer cette évacuation à celles qui ne l'ont pas naturellement, pour que l'enfant nouveau né, qui passe entre leurs bras, jouisse de ce lait fluide dont il a besoin. Je leur conseille, pour cet effet, deux bouillons par jour, fait avec un quarteron de veau & les plantes savoneuses, telles que la chicorée sauvage, la bourache, & dans celui du matin je fais ajouter vingt-quatre grains de terre foliée de tartre. Je leur prescris de mettre tous les jours leurs pieds dans l'eau chaude pendant un quart-d'heure. J'ai quelquefois été obligé de faire donner des lavemens, où je faisois joindre aux émolliens quelque emmenagogue.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

(1) Je laisse aux physiologistes le soin d'expliquer ce fait. Que ce soit parce que l'enfant nouveau né a besoin d'une moindre quantité de nourriture, qu'il se fait un reflux dans les vaisseaux de l'uterus qui procure la pléthore; que ce soient, selon M. Astruc, les vaisseaux vermiculaires laiteux qui reçoivent cet engorgement, & procurent les regles; ou, selon M. le Cat, une légere fermentation putride, &c. Je me borne à exposer les faits, à en tirer des conséquences utiles pour la pratique, sans vouloir faire une dissertation.

*Observation sur certains abus dans le régime des gens de mer, par M.* DUMENIL NOROY, *ancien Lieutenant de vaisseau.*

Tout le monde sait que les gens de mer sont exposés depuis longtems à des maladies, qui depuis quelques années sont devenues plus fréquentes & très-meurtrieres. Il y a plus de 62 ans que j'entrai au service de mer en qualité de Garde marine. On observoit également alors beaucoup de maladies. Il paroît qu'on n'a jamais pensé à regler la boisson des équipages. Cependant, cet objet ne me paroît point indifférent.

Chaque homme d'équipage a un quart de pinte de vin, c'est-à-dire un demi-septier, mesure de Paris, à chacun de ses repas, qui sont le déjeûner, le dîner & le souper. A déjeûner, on lui donne ce vin sans eau; il y trempe son biscuit, dont le poids est de cinq ou six onces. Il acheve de boire ce vin sans eau & va se coucher, environ deux heures, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'on distribue l'eau, dont tout le monde boit ensuite avec avidité.

Je crois, MM., que cette méthode est pernicieuse aux gens de mer & qu'elle peut contribuer à la formation des maladies fréquentes qu'on observe parmi eux. Cependant, on les attribue au défaut de vêtement & à d'autres causes. On leur donnoit autrefois de la moutarde. Leurs maladies les plus ordinaires sont le scorbut & les fluxions de poitrine, & aux isles d'Amérique, les inflammations du bas-ventre.

En 1741, j'étois armé avec M. le Marquis d'Antin; nous perdîmes le tiers de notre équipage en très-peu de tems. En 1746, M. le Duc d'Anville perdit à Alifax les trois quarts du sien, & M. Dubois de la Motte les deux tiers à Louisbourg. M. le Comte d'Orvilliers à fait une perte de dix mille hommes dans son escadre.

Je crois que le vin pur, que les matelots prennent à leur déjeûner, peut en avoir été la cause. En mer, tout est échauffant. L'air qu'on y respire, les nourritures salées ou altérées dont on y fait usage, la maniere dont on y est couché sur des hamacs, tout dispose les humeurs à un état inflammatoire. Puisque toutes les blessures qu'on y reçoit sont mortelles. J'ai conseillé plusieurs fois à nos Capi-

taines de vaisseaux & aux Commandans en chef, de permettre le mélange d'eau & de vin pour les matelots. C'étoit la méthode du Capitaine Cocke, qui a fait le tour du monde avec 119 hommes d'équipage & qui en a ramené 118 bien pottant. On ne m'a pas écouté (1).

*A Rochefort, le 31 Janvier 1782.*

*Signé*, DUMENIL NOROY, *Lieutenant de vaisseau.*

*Question sur l'électricité proposée & résolue par M. l'Abbé* SANS, *Professeur de Philosophie.*

*L'électricité augmente-t-elle la vitesse du pouls?*

La plupart des Physiciens électrisans, qui ont écrit sur les effets de l'électricité appliquée à l'économie animale, ont avancé que la vitesse du pouls est évidemment accélérée chez ceux qui, montés sur un isoloir, se soumettent un certain tems à une électrisation continuée. Des expériences faites à dessein de m'assurer de ce fait m'ayant fait connoître que cette assertion étoit des plus hazardées; je m'étois inscrit en faux contre cette prétendue accélération, dans mon premier ouvrage sur l'électricité appliquée à la paralysie, page 136 & suivantes; & j'avois plusieurs fois, avec M. Marigues, Chirurgien-major de l'infirmerie royale de Versailles, qui cultive la physique par délassement, répété ces expériences & obtenu des résultats différens de ceux qui sont énoncés par ces Physiciens.

Je conclus de ces expériences, que le nombre des pulsations du pouls, soit qu'on fût électrisé ou qu'on ne le fût pas, n'étoit pas plus grand, & que la vitesse du mouvement des arteres dans l'un & l'autre cas, étoit parfaitement uniforme. Mais ayant trouvé dans quelques ouvrages ultérieurs, la confirmation des opinions des Physiciens cités plus haut, je pensai que je pouvois m'être trompé, & je présumai que m'étant servi d'une machine à globe, qui ne donnoit pas une électricité bien forte, la matiere électrique pouvoit n'avoir pas été assez abondante dans les sujets électrisés pour produire cette augmentation de vitesse.

Pour m'en convaincre, il s'agissoit de répéter les expériences que j'avois déja faites; & pour les faire avec plus de succès, je substituai au globe un plateau de glace, de 24 pouces de diametre, qui frotté par des coussins bien enduits d'amalgame & dans un tems où le vent étoit au nord, devoit me donner une électricité très-forte. Pour mesurer le tems avec exactitude, j'avois besoin d'une pendule à secondes, dont la marche fut bien reglée. M. Thierry de Ville-d'Avray, premier valet de chambre du Roi, qui en possede une telle que je pouvois la désirer, me permit de porter ma machine chez lui, & d'y faire mes expériences. Je fis avertir M. de Cubieres, M. de Crecis, M. Cornet, de l'Académie des Sciences, & M. Hevin fils, premier Chirurgien de Madame en survivance, tous amateurs de la physique, afin qu'ils fussent témoins de ces expériences & des résultats qui devoient s'ensuivre.

Je commençai par tâter mon pouls un quart-d'heure de suite. Je reconnus qu'il avoit quatre-vingt pulsations par minute. Je montai ensuite sur l'isoloir; je me fis électriser positivement pendant un quart-d'heure, & je trouvai que mon pouls battoit exactement quatre-vingt fois par minute. Je puis donc conclure d'après cette expérience, comme je l'ai fait, il y a dix ans, d'après plusieurs autres, que l'électricité positive n'augmente point le nombre des battemens des arteres, &

(1) M. Dumenil Noroy nous permettra, en entrant dans ses vues patriotiques, de lui représenter que cette cause nous paroit bien impuissante, pour ne pas dire étrange, & bien peu propre à produire les maladies qui ont détruit en 1741, en 1746 & dans ces derniers tems, les équipages des flottes dont il parle. Le vin au contraire, seroit plutôt propre à les prévenir. Il est vrai qu'il seroit peut-être plus avantageux aux personnes qui ne sont pas habituées à faire usage du vin pur, de le boire trempé. Mais en général, une boisson aussi salutaire que le vin, n'est pas capable de produire des maladies d'un genre putride aussi destructives que celles dont il est question. Cela tient à d'autres causes & peut-être à d'autres abus dont M. Noroy ne parle pas & auxquels on n'est pas toujours maître de remédier. Il y a tant de motifs divers, tant de considérations particulieres qui gênent l'opinion & croisent les opérations des personnes de l'Art, qu'il est souvent impossible d'arrêter un mal dont on connoit parfaitement le remede. La cessation de ces maladies tient peut-être à un rien, & ce rien, il n'est pas toujours permis de le dire, ou du moins on n'est pas toujours disposé à écouter celui qui pourroit le proposer. Nous avons vu de très-près cette maladie. Jusqu'à ce qu'on ait donné carte blanche & le franc parler aux personnes de l'Art, dont le zele, le désintéressement & les lumieres sont connus, il faut que les choses aillent toujours comme elles vont. (*Note des Rédact.*)

qu'il est toujours le même, que l'on soit électrisé ou qu'on ne le soit pas.

Suivant les idées reçues, l'électricité positive augmentant dans les arteres, le nombre des pulsations, l'électricité négative paroissoit devoir les diminuer. Pour m'en assurer, je m'électrisai négativement la même quantité de tems. Dans cette expérience la vitesse de mon pouls n'a pas été ralentie. J'ai toujours compté quatre-vingt pulsations par minute. J'ai fait de la même maniere répéter ces expériences par MM. Cornet & Hevin, & les résultats se sont trouvés absolument les mêmes.

Il résulte de ces faits, qui sont incontestables, que l'électricité soit positive, soit négative, n'augmente ni ne diminue dans un tems donné, le nombre des pulsations des arteres, & que ce nombre est constamment le même, soit que l'électricité agisse sur le corps, ou qu'elle n'y agisse pas. On peut présumer de-là, que le fluide électrique mis en action, par une bonne machine, n'agit pas directement sur les arteres, mais seulement sur les esprits animaux, dont il rectifie le mouvement dans les nerfs, quand ils sont viciés en plus, comme dans les convulsions, ou en moins, comme dans les paralysies.

J'ai fait voir ensuite à cette assemblée qu'une jeune personne dont les nerfs sont très-vibratiles, & que j'avois fait venir à dessein, pouvoit recevoir des convulsions de l'électricité positive, aidée des secousses qu'excitent la traction des étincelles, & que je pouvois les faire disparoître sur le champ par l'électricité négative. J'ai fait successivement sur cette demoiselle ces deux expériences. La premiere lui a donné effectivement des convulsions; la seconde les a fait cesser dans l'instant.

Ces faits qui détruisent une erreur accréditée par des Auteurs estimables, me paroissent trop intéressans, pour que je tarde plus longtems à les faire connoître. *Signé*, Sans, *Professeur de philosophie*, &c.

OUVRAGES QUI PAROISSENT CHEZ L'ÉTRANGER.

Constitutio *epidemica*, &c. c'est-à-dire constitution épidémique des années 1775, 1776, 1778 & 1779, auxquelles on a joint quelques cas choisis de pratique, par Nicolas Rigler, Médecin-Physicien du Duché de Bielitz, dans la Silésie autrichienne. A Breslau, chez Guillaume-Théophile Korn, 1780, *in-8°*, de 158 pages; & se trouve à Strasbourg, chez A. Konig, Lib.

L'Auteur débute par un exposé succint très-bien fait, sur l'état, la topographie, l'air, les eaux, les alimens ordinaires du Duché de Bielitz; vient ensuite l'épidémie qui fait le principal objet de cet ouvrage. C'étoit une fievre putride maligne, ou une synoque putride, avec des signes de dissolution d'humeurs. La rélation de cette maladie contagieuse qui a duré cinq ans, faite par les soins du D. Rigler, offre d'abord une description des fievres putrides en général, de leurs diverses causes, complications, symptômes, diagnostics & prognostics, des moyens préservatifs, thérapeutiques, parmi lesquels se trouvent la saignée, les délayans, les relâchans, les émétiques, les purgatifs, les acides végétaux & minéraux, les fruits d'été, les fébrifuges actifs, tels que le quinquina, la racine de serpentaire de Virginie, celle de contrarierva, de grande valériane, d'arnica, le camphre, l'air-fixe, l'opium, le vin, les épispastiques, les rubéfians, l'esprit de corne de cerf, le castoreum, le musc.

Les accidens qui accompagnoient cette affection populaire & qui sont très-bien détaillés & circonstanciés par Rigler, sont l'asphyxie, les hémorragies, la toux, les aphtes, la strangurie, l'ischurie, le boursoufflement du bas-ventre, l'insomnie, l'engorgement des glandes inguinales, des parotides, les tumeurs charboneuses, la gangrene des gencives, les vomissemens, la diarrhée, le délire, la surdité, la salivation, la boulimie, l'oedématie, l'hydropisie ascite, les douleurs rhumatismales, la sciatique nerveuse, la paralysie, la goutte sereine, la galle fanieuse, & la fievre hectique.

Cet ouvrage peut servir de suite au recueil des maladies épidémiques observées par les Médecins de Breslau, & mérite d'être recherché.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 27 Janvier.*

### *De Paris.*

ON se rappelle qu'il a été plusieurs fois question dans ces feuilles d'une maladie des femmes en couche, observée déja en Angleterre & en France, & qui a été jusqu'à présent de tous les fléaux connus, le plus dangereux & le plus redoutable pour les femmes dans cette circonstance. Nous voulons parler de la fievre des femmes en couche, ou fievre puerpérale, *febris puerperalis*, bien différente de la fievre de lait, ou de la fievre miliaire, dont l'une attaque quelquefois les femmes en couche, & l'autre se fait toujours sentir dans la marche ordinaire de la nature.

La maladie dont il est question, heureusement peu répandue & généralement peu connue, est telle, que son effet est directement opposé au but de la nature & la contrarie dans une des fonctions les plus essentielles à la vie & au soutien de l'homme, dans celle qui sert à préparer, ou si l'on veut, à faire aborder la premiere nourriture dans ses reservoirs naturels, en détournant le lait soit du sein, soit de la matrice ou des autres voies par lesquelles il pourroit s'échapper, pour le jetter dans l'intérieur des cavités & y produire une métastase laiteuse constamment mortelle.

On connoissoit les accidens résultans du lait détourné de ses couloirs & porté soit au cerveau, soit à la poitrine, soit aux extrémités; on avoit observé ce qu'on appelle dépôts laiteux, lait répandu. Tous ces accidens avoient été notés plusieurs fois par les Praticiens, & l'événement n'étoit pas toujours funeste. Dans la circonstance dont nous parlons, il l'étoit toujours, & on doit mettre au rang des découvertes les plus précieuses pour l'humanité le traitement que les Médecins de l'Hôtel-Dieu de Paris ont enfin trouvé & dont on va rendre compte. C'est surtout à M. Doulcet qu'on est redevable de la perfection de cette méthode, & nous nous empressons de rendre à ce digne confrere le tribut d'éloges & la justice qu'on doit à ses lumieres & à ses talens.

### *Description de la maladie.*

Immédiatement ou peu de tems après qu'une femme est accouchée, elle est saisie d'un frisson violent, auquel succede une fievre très-aigue. La langue est chargée; il y a douleur aux reins ou au bas-ventre; le pouls est petit, serré, & très-fréquent. Le ventre se tend bientôt, & cette tension est accompagnée de douleurs si vives, qu'elles font jetter des cris perçans aux malades. Ces accidens vont en augmentant très-promptement, jusqu'au troisieme jour de la couche, où la révolution du lait ne se fait point. Au contraire, à mesure que la tension du ventre & les douleurs augmentent, le sein paroît s'affaisser davantage. Enfin, vers la fin du troisieme ou au commencement du quatrieme jour, rarement au cinquieme, les malades s'affoiblissent sensiblement, il y a diminution ou cessation entiere des douleurs, & elles périssent. Il faut remarquer que, pendant tout ce

tems, les urines & les vuidanges coulent, comme dans l'état ordinaire.

Dans l'ouverture des cadavres, l'on trouve ordinairement la matrice dans son état naturel, chez quelques-unes, les intestins légérement phlogosés, mais chez toutes, un épanchement considérable de lait caillé, nageant parmi les intestins dans une grande quantité de sérosité laiteuse, très-putride, épanchée dans la cavité du bas-ventre.

Le mal débute le plus souvent par un vomissement violent de matieres vertes & fétides, suivi bientôt de frisson, de la fievre & de douleurs au bas-ventre. Lorsque le frisson, les douleurs aux reins ou au bas-ventre, le vomissement ou les nausées, existent avec un pouls concentré, & que la langue est chargée, l'observation a appris qu'il n'y a plus de doute à former sur le caractere de la maladie & qu'il faut promptement administrer des secours. Pour peu qu'on differe, l'épanchement de lait se fait dans le bas-ventre, qui se météorise; le délire survient & il est impossible alors de remédier au mal.

La maladie parvenue à ce point, M. Paulet avoit eu une apparence de succès, en soutenant les évacuations au moyen du tartre stybié à petite dose, & corrigeant la putridité avec le quinquina mêlé aux acides végétaux. Il s'étoit formé des dépôts laiteux aux extrémités, une éruption laiteuse au bas-ventre. La malade ainsi conduite jusqu'au quarantieme jour, succomba à la violence de la maladie. Dans l'ouverture du corps, on lui trouva cinq ou six pintes de lait épanché dans le basventre, mais fluide, extrêmement fétide & si putride, que celui qui fit l'ouverture du corps en eut des abcès aux doigts, semblables à des panaris.

Ce qui a retardé vraisemblablement le succès du traitement dans cette maladie, c'est qu'on s'y prenoit trop tard, & lorsque l'épanchement étoit déja formé, état qu'on regarde comme irrémédiable, à cause de l'impossibilité de la résorption d'une masse laiteuse, d'un volume ordinairement considérable & formée de caillots.

M. Doulcet fut assez heureux pour voir une de ces femmes, à l'instant de son accouchement, & chez laquelle le vomissement, les frissons & les douleurs du bas-ventre commençoient. Il se détermina à la faire vomir sur le champ, & soutint les évacuations par les selles qui furent abondantes. Le lendemain il trouva la malade beaucoup mieux, la fievre étoit diminuée, la peau moins seche, le ventre moins tendu & moins douloureux. La langue étant toujours très-chargée, & la malade ayant encore des nausées, il prit le parti de la faire vomir une seconde fois, & de procurer des évacuations par les selles. Il eut la satisfaction de trouver le troisieme jour la malade presque sans fievre; la tension & les douleurs avoient entierement cessé. Il continua d'évacuer encore pendant quelques jours, & la malade fut parfaitement guérie. Il n'y eut point de révolution de lait chez elle, & les vuidanges curent leur cours ordinaire sans interruption.

Peu de jours après, ayant à traiter cinq à six femmes attaquées de la même maladie, il employa les mêmes moyens, qui lui réussirent également & au point que sur 51 d'attaquées & qu'il a soignées, toutes ont été guéries, à l'exception de cinq ou six qui n'ont pas voulu prendre les remedes prescrits & qui ont toutes péri avec l'épanchement ordinaire de lait qu'on leur a trouvé dans le bas-ventre. Cette méthode, qui vient d'être suivie par les Médecins de l'Hôtel-Dieu, a constamment réussi.

Le succès de ce traitement prouve qu'il y a malheureusement des maladies, dont la nature seule ne peut venir à bout & dont l'Art cependant triomphe. Cette observation sert à prouver en même tems la foiblesse des argumens de certains philosophes modernes, auxquels il semble que la nature a confié son secret & qui regardent ceux qui la secourent comme un surcroit de maux, dans les circonstances où elle se trouve assaillie par une maladie, & finissent par être absolument incrédules sur le pouvoir de l'Art, quand ils se portent bien.

*Méthode curative.*

Aussitôt que les premiers accidens de la maladie se manifestent, on fait vomir les malades avec 15 grains d'ipécacuanha en deux prises, pour ne pas trop irriter, & à une heure & demie d'intervalle. Les malades rendent par le vomissement, pour l'ordinaire, une grande quantité de matiere verte & putride, à la premiere prise, sans beaucoup d'efforts. La seconde agit plus ordinairement par les selles & produit une évacuation abondante, sans les fatiguer & sans rien déranger des suites

de la couche. On observe au contraire que les vuidanges en coulent mieux. Cette premiere évacuation diminue sensiblement les douleurs & la tension du bas-ventre. Lorsqu'on a donné l'ipécacuanha le matin, on soutient les évacuations le reste de la journée avec un julep huileux, (syrop de guimauve & huile d'amandes douces) aiguisé de deux grains de kermès minéral, ce qui réussit très-bien. Le lendemain, si les nausées continuent & que la langue soit encore chargée, on donne encore le même vomitif, de la même maniere & soutenu du même julep. On a vu des malades, auxquelles 15 grains d'ipécacuanha ont suffi pour arrêter les accidens. Ils cédent constamment à la seconde prise, c'est-à-dire au second vomitif. On continue l'usage du julep, toujours aiguisé jusqu'au 7 ou 8e. jour; on purge alors les malades avec la manne & le sel de duobus à petite dose, ce qui emporte ordinairement la fievre & les autres accidens. La marque à laquelle on connoît que les remedes agissent efficacement, c'est lorsque le pouls, de concentré qu'il étoit, se releve & devient plein, égal, & que les douleurs diminuent.

### *Aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.*

*De Rochefort, le 8 Février 1782.*

Ce que j'ai appris, MM., depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire, (voy. n°. 47, an. 1781) touchant le *mesmérianisme* qui se pratique en cette ville, devient de plus en plus intéressant pour les Amateurs. Un des propriétaires de l'agent magnétique vient de dresser une batterie de magnetisme animal, curieuse & dont les effets sont surprenans.

Un cuvier de bois, couvert de même matiere, de deux ou trois pieds de diametre, est placé dans un appartement; plusieurs petites barres de fer coudées, s'élevent au-dessus du couvercle & présentent leurs extrémités aux personnes destinées au traitement. Ce qui est contenu dans le cuvier, où les extrémités opposées des barres reposent, est un mystere.

On se panche sur le cuvier, on s'applique au creux de l'estomac l'extrémité supérieure d'une des barres, & aussitôt on tombe dans des convulsions extraordinaires.

Je ne puis vous donner une idée de ces convulsions plus analogue à la vérité, qu'en les comparant à ce qu'on lit sur celles des convulsionnaires. Quelquefois l'état des patiens ressemble à des extases voluptueuses.

Une jeune Demoiselle essuie dans ce moment un traitement suivi pour des obstructions; elle mange, boit, dort & danse, & même immédiatement après le magnetisme, sans en être plus incommodée.

Une autre Dame convalescente d'une maladie facheuse & tourmentée d'un levain de fievre intermittente, espere le détruire & recouvrer plus promptement ses forces, à l'aide de ce secours.

Malgré ces observations, le mesmérianisme trouve encore des incrédules. Il est vrai que ces effets surprenans de l'agent inconnu se bornent au cercle étroit des liaisons du sang & d'amitié de son propriétaire. Cette circonstance ayant élevé des doutes sur l'impartialité des personnes qui se sont soumises au traitement, on s'attend à voir bientôt appliquer le magnétisme animal à des sujets qui ne puissent être soupçonnés ni de prévention, ni de foiblesse.

Ce qui donne cet espoir, c'est qu'un Chirurgien distingué, M. *Duvivier*, Chirurgien-major de l'Hôpital Royal de cette ville, possede cet agent, & qu'il en fait usage. Il traite un paralytique. A la vérité ce sujet est dans les hôpitaux depuis plusieurs années & n'a point d'autre ressource pour vivre que d'y rester; mais M. Duvivier assure qu'il rendra raison des phénomenes qu'il observe.

Ceux qui s'intéressent aux progrès de sciences, ont droit d'attendre de lui qu'il enrichira de sa découverte l'Art qu'il cultive avec autant de succès que de désintéressement.

J'ai l'honneur d'être, &c. R. D. M.

### *Accidens qui résultent de l'usage d'un lait vicié, &c.; suite & fin de l'éducation physique des enfans.*

C'est en rappellant l'évacuation menstruelle, que je suis parvenu à faire nourrir à la même femme, après l'alaitement du sien, deux enfans d'une autre mere, nés à une année de distance l'un de l'autre; de sorte qu'elle fut nourrice pendant trois années de suite, sans que sa santé en

fût altérée, n'ayant eu pendant ce tems que deux fois ses regles, qui avoient été provoquées, par les moyens décrits, lorsqu'on lui donnoit un nouveau nourrisson. Son enfant & les deux autres, qu'elle a nourris à la suite, jouissent de la meilleure santé possible. Ils sont forts & robustes. Le dernier est actuellement en âge de puberté (1).

Je recommande aux nourrices, tant à celles à qui les regles reparoissent naturellement qu'à celles à qui il faut aider la nature, de garder scrupuleusement le célibat pendant six semaines ou deux mois, afin d'éviter un autre inconvénient; ayant observé que c'est pendant ces premiers tems qu'elles sont plus susceptibles de devenir enceintes.

Si l'on considere que les Auteurs, tout nombreux & volumineux qu'ils soient, qui ont écrit sur l'éducation physique des enfans, ont gardé un profond silence sur la matiere que je traite, au moins ceux que j'ai lus, on regardera ce que j'en dis comme un paradoxe. Mais les Praticiens observateurs, à qui je m'en rapporte, appercevront aisément que j'ai puisé dans la nature & dans l'observation tout ce que j'avance.

Il auroit été à désirer que quelqu'un qui eût plus de talens que moi, eût présenté ces vérités de façon à faire impression, mais malheureusement je ne fais rendre qu'imparfaitement les observations que ma pratique me présente.

*Résumé.*

Il résulte de ce que je viens de dire, qu'un nouvel enfant confié à la meilleure nourrice, ne fera que languir jusqu'à ce qu'elle ait ses regles; qu'il est intéressant de procurer cette évacuation à celles à qui elle ne vient pas naturellement; qu'il est de même essentiel de leur prescrire le célibat, pendant quelques mois pour éviter la grossesse, qu'il seroit par conséquent très-avantageux que les Chirurgiens-Inspecteurs visitassent les enfans aussitôt leur arrivée chez leurs nourrices par les raisons ci-dessus, & pour remédier aux mauvais effets des huiles & des syrops qu'on leur fait prendre.

(1) Je pourrois produire un grand nombre d'observations de nourrices de huit à dix mois qui se sont chargées d'un nourrisson nouveau né, & à qui j'ai fait reparoître les regles, en variant les moyens, tels que les savoneux, les délayans, les emmenagogues apéritifs. Tous ces remedes sont connus des personnes de l'Art, & par conséquent inutiles à détailler.

## Ouvrages qui paroissent chez l'Étranger.

*Franç.-Xaver. Hartmann, collegiati medici Viennens practici, auratæ militiæ equitis, sacri palatii aulæq. lateranens. Comit. Palatini, Academiæ Imperialis naturæ curiosorum sodalis, formulæ remediorum in materiam medicam & chirurgicam clarissimi ac celeberrimi viri Crantz.* A Leipsic, aux dépens de J. P. Kraus, Lib. de Vienne, 1771, *in*-8°. de 631 pag.

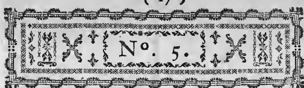
Cet ouvrage est un recueil de formules redigées par Hartmann, à l'usage de la matiere médicale de Crantz, dont on a déja parlé & dans lequel on trouve une recette de la poudre d'Ailhaud. On y trouve aussi la maniere de donner le phosphore intérieurement, &c. Ces formules nous ont paru en général très-bien faites.

*Josephi de Plenciz Viennensis medicæ Facultatis membri, ac Cæsareo Sabaudico collegio nobilium physici secundi observationum medicarum decas prima. Viennæ, typis Josephi nobilis* de Kurzbock, 1778, *in*-12. de 226 pag.

On trouve, dans ce petit écrit, des observations rares & précieuses sur plusieurs maladies graves, telles que l'apoplexie, la petite-vérole, le vertige, &c. Tout y est marqué au meilleur coin. M. Plenciz est un éleve des plus grands Maîtres, & un Médecin des plus distingués de Vienne. L'ouvrage est dédié au célebre Storck.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

Du Dimanche 3 Février.

*Réponse à la Lettre de M. Chamorin, sur la préparation de la terre foliée de tartre, par l'intermede de la chaux, par MM. Apoix Jonval & Godefroy, Apothicaires à l'Hôtel-Dieu.* (v. n°. 51, 1781).

Nous sommes surpris, M., que vous n'ayez pu obtenir de la terre foliée de tartre, par le procédé qui vous avoit été indiqué par M. Roux, c'est-à-dire, en saturant le vinaigre ordinaire de chaux, & la précipirant au moyen de l'alkali du tartre. Ce procédé est cependant fort simple. Il y a longtems que des Pharmaciens de Province l'avoient mis en usage; & lorsque vous avez proposé votre problême au public, nous avions déja vu cette terre foliée de tartre dans la Capitale ainsi qu'en Province, & nous l'avions faite nous-mêmes. Voici le procédé par lequel on parvient à l'obtenir.

Sur six pintes de vinaigre ordinaire, ajoutez une livre de chaux. Cette quantité suffit pour la saturation. Filtrez la liqueur; ajoutez environ huit onces d'alkali fixe de tartre. Il se fait sur le champ un précipité qui a une couleur de lilas plus ou moins foncé. On décante & on filtre la liqueur au papier. Alors, pour s'assurer si elle contient de la chaux en dissolution, on y fait parvenir, au moyen d'un bocal dans lequel plonge un syphon, le gaz tiré de la craie. Lorsqu'il y a un atome de chaux, le gaz la précipite. On peut s'en assurer encore en employant l'acide vitriolique. Lorsqu'il y a de la chaux, on obtient de la selenite. On employe encore, dans la même vue, le syrop violat. Quand, au moyen de ces pierres-de-touche, on s'est assuré qu'il n'y a point de chaux, on fait évaporer la liqueur au bain-marie, & on obtient environ neuf onces de terre foliée un peu ambrée, ce qui vient du vinaigre rouge qu'on a employé, mais qui est aussi douce & aussi savoneuse que peut l'être la terre foliée de tartre ordinaire, la mieux préparée. Ce procédé est moins long que celui qu'on employe ordinairement, moins coûteux, & peut être aussi avantageux.

C'est à l'expérience & à MM. les Médecins à prononcer d'ailleurs sur son efficacité.

*Réponse à la Lettre insérée dans la Gazette d'Agriculture, &c. n°. 14, 1782, au sujet de la fonte des suifs & du danger qui peut en résulter pour la santé, par M. D***.*

L'Auteur de cette lettre s'arrête à deux propositions qu'il dit qu'on trouve dans le mémoire pour le sieur Chapuy, Cirier-Chandelier à Versailles:

1°. *Que les vapeurs du suif sont saines à respirer, bienfaisantes à la poitrine:*

2°. *Que le suif en substance est plus propre à arrêter un incendie, à étouffer les flammes, qu'à les propager.*

Il les trouve absurdes l'une & l'autre, & voici ses preuves. Il dit: » le suif est » une partie graisseuse qui se trouve à » l'extrémité des muscles de l'animal qui » le fournit. Il differe de la graisse pro- » prement dite en ce qu'il est plus blanc » & un peu moins fusible. Le suif, » comme toutes les autres substances » animales qui n'ont plus de vie, a une

» tendance continuelle à la dissolution, » qui s'annonce, entre autres *symptômes*, par une odeur fétide & produit » des exhalaisons méphitiques qui se répandent dans l'air & gênent l'électricité, en détruisent le ressort. Cet air » ainsi respiré, n'a plus la force de diviser le sang dans les poulmons, & la » sanguification en devient plus lente & » plus imparfaite.

» Ce n'est pas tout; il dépose dans ce » viscere spongieux le levain de corruption dont il s'étoit chargé, & cause » dans cette partie une infinité de petits » ulceres purulens dont la matiere circule » avec le sang & produit ce teint jaune » & livide qu'on remarque aux bouchers, » aux distributeurs de viande & aux fossoyeurs.

» Les ouvriers employés à la fabrication des chandelles offrent aussi les mêmes *symptômes*; on les voit dans la vigueur de l'âge avec tous les caracteres » d'une dissolution prochaine, le teint hâlé, » les yeux caves, les chairs moles & sans » ressort. Or, en physique comme en médecine, là où sont les mêmes effets, » on a droit de soupçonner le même » principe agissant, (c'est-àdire la même » cause) &c.

Voilà les preuves alléguées pour combattre la premiere proposition.

Sans m'arrêter à chercher si le sieur Chapuy a dit dans son mémoire, que les vapeurs du suif sont bonnes à respirer & bienfaisantes à la poitrine, ce qui seroit, à la vérité, un peu difficile à établir & ce qui me paroît au surplus, hyperbolique & très-excusable chez un homme qui défend sa cause & son bien; je me bornerai à l'examen des raisons qu'on allegue pour battre en ruine sa proposition.

N'est-on pas en droit, par exemple, de demander à l'Auteur les preuves de cette dissolution du suif dont il parle. Un suif s'altere, rancit, se décompose, mais ce n'est point, à la rigueur, une dissolution. Tout le monde sait qu'un vieux suif qu'on fait fondre, répand une odeur très-désagréable. Le sieur Chapuy en convient. Mais est-ce une raison pour établir que la fonte d'un suif frais soit capable de donner des exhalaisons dangereuses? Pour faire donc un reproche fondé, il falloit déterminer le tems qu'il faut au suif pour devenir malfaisant, prouver qu'il le devient en effet, & déterminer encore à quelle distance ou dans quelles circonstances il peut nuire. L'Auteur se contente de dire qu'il *gêne l'électricité & détruit son ressort*; que cet air n'a plus la force de *diviser le sang dans les poulmons; que la sanguification en devient plus lente & plus imparfaite*.

Qui est-ce qui lui a dit que le sang se divise dans les poulmons? La sanguification n'a rien de commun avec l'air extérieur; elle se fait indépendamment des substances externes nuisibles ou bienfaisantes; c'est un ouvrage de la nature qui se passe dans des vaisseaux très-fermés & par le secours de la chaleur, du mouvement & du principe de vie qui agit chez nous. Lorsqu'on a proposé la vapeur des étables à vaches pour remédier aux maux de poitrine, on avoit sans doute des principes bien différens de ceux de l'Auteur de cette lettre, qui prétend, de plus, que les vapeurs des substances animales qui se décomposent, *produisent dans les poulmons de petits ulceres purulens dont la matiere circule avec le sang, & ce teint jaune & livide que l'on remarque aux bouchers, aux distributeurs de viande, &c.*

Je ne sais comment les bouchers & les boucheres de Paris, dont on cite les teints comme des modeles des plus vives couleurs & de la plus belle fraicheur, prendront le reproche que leur fait cet Auteur. Ils n'auront sans doute d'autre réponse à lui faire que de lui dire, *venez nous voir!* En effet, s'il y a des teints & des carnations dont on puisse faire l'éloge à Paris, c'est certainement celui des bouchers & des boucheres.

Quant à ces petits ulceres purulens dont la matiere circule avec le sang & qui sont causés par des substances animales en putréfaction; on voit bien que cet Auteur n'est pas Médecin & qu'il est bien peu au fait des vraies causes des maladies.

Si l'Auteur ne donne pas d'autres preuves de ce qu'il avance, il peut se dispenser d'écrire contre un homme qui défend son bien, & il a sans doute bien fait de garder l'anonyme.

Voici les preuves qu'il produit pour détruire la seconde proposition, c'est-à-dire que le suif en substance est plus propre à arrêter un incendie qu'à le favoriser.

» On savoit, dit il, avant la publication du mémoire, que les corps graisseux sont par eux-mêmes incapables de » s'enflammer, de communiquer, de propager le feu; mais lorsqu'ils sont attachés à un corps combustible de sa na-

» ture, loin de détruire en lui cette qua- » lité, ils l'alimentent & la fortifient.

» L'effet du suif attaché à un corps qui » brûle est de le défendre plus longtems » de l'activité du feu & de se consumer » lentement, mais plus sûrement ensem- » ble. »

L'Auteur finit en disant que la feuille qui a servi de véhicule à l'erreur, doit un azile aux vrais principes, & prie pour cela qu'on insere sa lettre.

On voit évidemment que, quant à la deuxieme proposition, il ne fait que commenter & développer l'idée du sieur Chapuy. Le suif en masse retarde les progrès du feu; étendu sur les surfaces des corps combustibles, il en accélere la combustion.

**REMEDE** *proposé contre les vers logés dans les naseaux des moutons.*

L'insecte qu'on appelle oestre & que Linnoeus a fait connoître dans son *Fauna suecica*, sous la dénomination d'*oestrus sinus frontis ruminantium*, dépose, comme on sait, ses oeufs dans les naseaux des animaux rumioans. Ces oeufs éclosent bientôt & forment des larves d'abord verdâtres ou jaunâtres, ensuite brunes & semblables en quelque sorte à des chenilles. Leur présence dans les sinus frontaux & l'irritation de la membrane pituitaire qu'ils produisent, donnent à ces animaux des vertiges plus ou moins fréquens qui les font pirouetter sur leurs jambes jusqu'à ce qu'ils tombent. Ils maigrissent, s'atrophient & finissent par mourir.

On a fait, en différens tems, plusieurs tentatives pour remédier à ce mal; mais on en a souvent ignoré la cause. On agissoit sans principes & on ne donnoit que des remedes au hazard. Par l'ouverture de la tête ou plutôt des sinus frontaux qui a été tentée quelquefois, on s'est convaincu que la présence de ces vers étoit la seule cause du mal. Alors, on a employé différens moyens tels que les injections huileuses, l'huile essentielle de thérébentine, &c. qui ont souvent produit du bien. Un particulier voyant un troupeau de bêtes à laine atteint de ce mal, c'étoit surtout les bêtes d'un an, s'est avisé d'un autre moyen qu'il dit lui avoir réussi.

Ce remede consiste en une dissolution de mercure doux dans de l'eau-de-vie, (une once & demie de mercure sur dix d'eau-de-vie,) observant de faire infuser cette préparation, pendant huit jours, avant de l'employer, & de remuer fréquemment la bouteille.

Ce remede a guéri, suivant l'Auteur, une bête attaquée de ce terrible mal, puisque l'ayant suivie pendant six mois entiers fort attentivement, en faisant répéter de tems en tems cette injection dans les narines; il n'a point vu de rechûtes.

Nous convenons avec lui, que ce remede peut être bon dans ce cas; mais il n'est pas exempt d'inconvéniens surtout de ceux auxquels expose le mercure en général & des effets de l'irritation. D'ailleurs, un traitement de six mois est bien long & devient pour ainsi dire impraticable pour ceux qui soignent les troupeaux.

*Mémoire à consulter.*

Un homme, âgé de 32 ans, réplet & robuste, attaqué au mois d'Octobre 1780, d'une gonorrhée virulente avec des chancres, prit, par le conseil d'une espece d'empirique, des tisanes & un sel mercuriel qu'on croit être le sublimé-corrosif. Il survint une salivation des plus abondantes, avec des ulceres à la langue & au palais, qu'on touchoit avec la pierre infernale. Il n'y eut point de régime observé. Environ un mois après cette salivation, le malade eut une fievre quarte, dont il supporta quinze accès, & continua toujours les mêmes remedes. Il se purgea deux fois. La fievre le quitta, mais l'écoulement subsistoit & n'a pas cessé pendant près de trois mois, où il a toujours pris du sublimé. Son état l'assujettissoit à écrire dans une étude très-froide.

Il survint d'abord des lassitudes, des douleurs dans les articulations, enfin un engourdissement avec roideur dans le poignet & les doigts de la main droite, qui ne lui permettoit pas de tenir pendant une minutte la plume à la main. A peine avoit-il tracé un mot, qu'un spasme des muscles du pouce faisoit tourner la plume & forçoit le pouce à se rapprocher du doigt voisin; tous les doigts se roidissoient; le bras même & la main se relevoient. L'écoulement tarissoit, mais de lui-même; les chancres avoient disparu depuis long-tems; il y avoit seulement quelques exulcérations légeres sous le prépuce.

Au mois d'Avril 1781, la gonothée a disparu totalement, & depuis cette époque il a joui d'une santé ordinaire, à cela près, qu'il ne peut écrire, quoiqu'il se serve d'ailleurs très-bien de ses doigts pour les autres fonctions. Il forme même assez bien les lettres qui n'exigent point l'appui des doigts sur le papier. Il éprouve en outre un peu d'engourdissement le matin dans tout le bras, qui est douloureux au toucher, surtout s'il a été exposé au froid. Il a pris quinze bains & du petit-lait l'été passé; des bains du bras malade avec la décoction de quinquina dans le vin, & intérieurement la décoction de la même écorce associée aux plantes antispasmodiques. On a fait des frictions mercurielles sur le même bras, au nombre de dix. Mais tout cela n'a opéré presque aucun bien; l'état du malade est toujours à-peu-près le même. On desiteroit savoir s'il existe encore du virus chez ce malade? Si l'on doit craindre qu'il ne se soit porté sur les enveloppes des tendons les plus fatigués pendant la fievre & le traitement antivénérien? Si c'est à l'usage du sublimé ou à l'humeur fébrile fixée sur cette partie, ou bien à un rhumatisme compliqué d'une tension spasmodique, qu'il faut attribuer cet accident?

*Signé*, Ricateau, *D. M. M. Médecin de l'Hôtel-Dieu de S. Etienne en Forest.*

*R.* Il n'y a rien de plus douteux, selon nous, que la vraie cause de cette affection, d'après l'insuffisance des secours antivénériens employés. Il paroît néanmoins que la fraîcheur du lieu où le sujet travailloit, jointe à la présence du virus vénérien mal combattu, y ont donné lieu. Dans tous les cas, nous croyons que l'usage de la tisanne des bois sudorifiques, de l'eau de squine surtout, longtems continuée, peut être très-avantageux.

Réponse *au mémoire à consulter du* n°. 52 *de la Gazette de Santé, année* 1781.

On se rappelle qu'il est question d'un sujet attaqué de vers ascarides.

L'Auteur de la réponse dit: » s'il y avoit à opter entre les tourmens qu'éprouvent les hémorrhoïdaires & la titillation incommode que causent les vers ascarides au fondement, il n'est personne de ceux qui ont éprouvé l'un & l'autre, qui ne préférât, je pense, de vivre avec ces derniers ennemis. Mais il est naturel de chercher à se débarrasser des uns & des autres «.

» La personne qui consulte avoue n'être devenue sujette aux ascarides que depuis 6 ou 7 ans, c'est-à-dire, depuis qu'elle est délivrée de ses hémorrhoïdes qui l'avoient fait souffrir pendant vingt ans. Je pense que c'est un suintement qui continue à se faire par l'extrémité des vaisseaux hémorrhoïdaux qui sert en partie de foyer & d'aliment aux ascarides, qui absorbent cette matiere. Il est probable qu'après l'expulsion entiere de ces vers, les hémorrhoïdes se feront sentir de nouveau; & c'est pour remplir deux indications à la fois, que je conseille au Consultant d'observer un régime tempérant, de se faire faiguer à l'entrée du printemps, de prendre par intervalles quelques doux purgatifs où entrent principalement les sels; d'user fréquemment de lavemens émolliens, ou d'eau salée, & de prendre des bains de fauteuils à l'eau froide; rien n'étant si contraire aux vers du corps humain que le froid ou le contact de l'air extérieur.

Comme le faux tenesme que causent les ascarides, surtout lorsqu'ils manquent de matiere muqueuse, est très-incommode, on fera quelques fomentations avec des mucilagineux. Les ablutions avec les toniques ne seront employées qu'après que les vers seront chassés.

Pour ce qui est des remedes particuliers, il y a peu à compter sur les vermifuges ordinaires comme les huileux, les amers, &c. Pour expulser cette race de vers qui pullule à l'infini, il faut les attaquer à l'intérieur & à l'extérieur. Un demi-gros de rhubarbe & autant de cinnabre pris dans quelque conserve ou sytop, entraîneront sûrement les vers enveloppés de leur mucosité; & une fumigation de tabac achevera de leur faire quitter prise. Ces deux moyens peuvent être répétés. Du reste, l'exercice moderé, l'équitation même & la dissipation sont d'autant plus nécessaires dans l'un & l'autre cas, que la vie sédentaire favorise les hémorrhoïdes & la multiplication des ascarides; & que dans ces deux états, le malade est toujours enclin à s'inquiéter & à se livrer à la mélancolie.

Il n'est pas moins essentiel d'entretenir l'estomac en bon état, de faire couler la bile, & d'avoir le siege propre.

*Signé*, A. F. *Méd. à Montpellier.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 10 Février.*

OBSERVATION *sur un érysipele compliqué de putridité, par* M. BAUMES, *Docteur de la Faculté de Montpellier, & Médecin à Lunel.*

UNE femme du peuple, âgée de 40 ans, d'un tempérament cacochyme, fut attaquée au mois de Janvier dernier, d'un érysipele qui occupoit tout l'avant-bras gauche & étoit accompagné de fievre continue avec des signes de putridité. Sa maladie avoit été précédée de dégoût, de nuits inquieres, de rapports aigres ou nidoreux, avec la bouche amere, grasse, de maux de tête avec vertige passager, d'anxiétés précordiales, de douleurs vagues aux lombes, &c.

Un Chirurgien qui avoit été appellé avant moi avoit déja fait deux saignées revulsives & avoit conseillé des boissons adoucissantes, des fomentations émollientes sur la tumeur, dans lesquelles on avoit fait entrer l'eau végéto-minérale de Goulard. Ces moyens ne produisirent aucun effet pendant les 4 premiers jours.

Le cinquieme, où je fus appellé, le bras érysipelateux étoit très-gonflé, tendu, chaud & douloureux; il y avoit de plus, des signes manifestes de saburre abondante dans les premieres voyes. Je prescrivis les boissons délayantes & savoneuses nitrées, des lavemens, des fomentations émollientes & légerement résolutives sur la tumeur, telles que la décoction de mauve avec l'infusion des fleurs de sureau légerement camphrée, & l'application des sangsues, afin de dégorger immédiatement le tissu muqueux qui étoit très-engorgé. Dès le soir même, il y eut un mieux sensible.

Le lendemain, je purgeai la malade sur l'indication pressante tirée des signes manifestes de saburre abondante dans les premieres voyes. Il y avoit dégoût absolu, douleur à la tête, accompagnée d'assoupissement, mouvement d'entrailles, &c.

Il y eut des évacuations copieuses de matieres diverses, très-sceptiques & vermineuses. Le mal de tête s'appaisa; je donnai le soir une porion calmante, mais qui n'étoit point narcotique.

Le 29, tout alloit mieux, hors l'érysipele qui parvint au même degré d'intensité, & pour lequel on continua les mêmes fomentations. La malade tendit encore un ver par les selles.

La nuit du 29 au 30, elle eut quelques légers frissons, indices du travail de la suppuration dans la tumeur. Je plaçai alors un apozême légerement purgatif à cause de l'indicarion toujours subsistante d'épuiser le foyer putride que les lavemens ne pouvoient atteindre.

Le 31, les symptômes de putridité n'éxistoient plus, mais les frissons revenoient encore par intervalles. La tumeur devint pâteuse & molle au poignet, sur la fin de ce jour. Le Chirurgien y appliqua un onguent suppuratif; & le premier Février nous trouvâmes une plaie considérable qui avoit mis à nud les tendons des muscles fléchisseurs des doigts. Le reste de l'érysipele étoit recouvert, à la partie inférieure, d'un grand nombre de phlyctenes blanchâtres qui donnoient une sé-

rosité si acrimonieuse qu'elles furent gangrenées en peu d'heures. On y fit des scarifications; on emporta une partie des chairs; on lava la plaie avec du vin chaud animé avec l'eau-de-vie camphrée, & on pansa ensuite avec un remede escartotique, après avoir défendu les tendons des muscles avec un onguent aproprié. Je prescrivis une décoction de quinquina pour l'usage interne.

Le 2 Février, la chûte des parties gangreneuses fit voir une plaie qui occupoit toute la surface inférieure de la tumeur. Les mêmes secours furent continués. J'y joignis l'usage de la limonade cuite, parce que la malade ressentoit des ardeurs intérieures, & des bouffées de chaleur à la peau, qui étoit aride. Le soir, le pouls fut intermittent entre la 20e. & la 30e. pulsations, quoique d'ailleurs de bonne qualité.

La nuit du 2 au 3 fut fort inquiete, & les douleurs de la plaie plus vives. Cependant, les chairs étoient belles & n'annonçoient pas d'événement sinistre. Le pouls se soutenoit de même & l'intermittence étoit marquée entre la 14e. & la 20e. pulsations. Mais après trois selles copieuses spontanées, dans lesquelles on apperçut quelques vers morts, le pouls devint égal & sans intermittence.

Le 4, une suppuration de bonne qualité s'établit aux bords de la plaie, mais le milieu étoit plus tendu & plus rouge qu'à l'ordinaire. On mit en usage le remede camphré de M. Collin (1).

Le lendemain, la tumeur fut résoute. Le dessus de la main étoit toujours engorgé & renitent; on y avoit appliqué des pulpes émollientes. Il s'abscéda & fournit un pus bien conditionné.

Le 7, l'état de la plaie étoit très-beau. Le 8 & le 9, les chairs annonçoient une prochaine réunion, qu'on favorisoit avec un onguent incarnatif. On a donné tous les jours des lavemens; & le 10, on a purgé la malade qui est aujourd'hui en convalescence.

Une personne de l'Art m'ayant exposé ses doutes sur les effets de l'application des sangsues, dans ce cas, invite les Maîtres de l'Art à dire leur avis là-dessus. On connoît tout le parti qu'on en retire dans bien des circonstances. Reste à savoir si dans celle d'un érysipele à la face, par ex. on peut les appliquer aux tempes, ou au cou, comme on le fait dans le délire? Si dans l'érysipele du bras, la fluxion étant complette, on peut les mettre sur la tumeur même, ou sous l'aisselle, pour en obtenir un effet avantageux; enfin si dans l'un & l'autre cas, on ne doit jamais avoir recours aux sangsues?

*Signé* Baumes, *Docteur en Médecine.*

R. En attendant l'avis des Maîtres, & avant de répondre, il nous semble qu'on est en droit de demander quelques éclaircissemens à M. Baumes sur les circonstances dans lesquelles cette femme s'est trouvée; si elle n'a pas été dans le cas, par exemple, de manier des laines, de soigner quelque animal attaqué de charbon, de toucher son sang, &c. Alors, la cause de la maladie étant très-manifeste, on auroit plus de moyens d'éclaircir la nature de cet érysipele que nous croyons charboneux, & qu'on peut regarder comme un charbon érysipelateux. Quant à l'application des sangsues, nous la croyons inutile dans les érysipeles simples, qui en général cédent facilement à l'usage des saignées, lorsque l'engorgement est trop considérable, aux delayans & aux purgatifs.

## *De Grenoble.*

M. l'Intendant du Dauphiné vient de publier une Ordonnance en forme de Réglement, concernant les établissemens relatifs à la société, qui prouve la sollicitude de ce sage Administrateur, pour la félicité de la province qui lui est confiée.

» Le but & les dispositions de cette Ordonnance, dit-on, sont faits pour exciter la reconnoissance de tous les habitans de cette province. Elle tend à prévenir & éteindre les abus dans l'art de guérir, qui naissent de l'impéritie & de l'ignorance. Elle crée & perfectionne des établissemens bien propres à former d'excellens sujets dans cet art si essentiel, & à les multiplier surtout dans les Campagnes, où le charlatanisme peut faire les plus cruels ravages, s'il n'est intimidé par la présence de gens instruits & en état de le démasquer ».

» L'Ecole gratuite de Chirurgie, antérieurement établie à Grenoble dans l'hôpital militaire, chez les Religieux de la Charité, est améliorée sous plusieurs

(1) Ce remede est le camphre à la dose d'une once & demie, ou deux, & même trois, broyé & suspendu dans une dissolution de gomme arabique dans l'eau; il est marqué sous le numero 5 de l'ouvrage de cet Auteur.

rapports, principalement quant à la variété & à l'étendue de l'instruction des Eleves. La durée du cours de leurs études est prolongée d'une année ; elle sera désormais de quatre ans, pour qu'ils aient le tems d'acquérir des connoissances en médecine & en pharmacie, & qu'ils puissent en acquérir assez pour tenir lieu de Médecins dans les campagnes qui, en général, en sont dépourvues. En conséquence, M. l'Intendant établit de nouveaux cours d'études, relatives à la médecine & à la chymie ; il perfectionne aussi le cours de botanique, en faisant former un jardin des principales plantes employées dans la médecine. Ce jardin sera public, ainsi que le sont les instructions de botanique, lesquelles dorénavant auront lieu chaque année, à l'époque de la floraison ».

» MM. les Médecins du College de cette ville, ainsi que MM. les Chirurgiens & Pharmaciens, se sont empressés de seconder les vues de M. l'Intendant ; ils ont délibéré de concourir à l'instruction des Eleves & du public, en se joignant, chacun pour leur partie, aux Professeurs chargés de faire les divers cours gratuits des études ».

» Le cours d'instructions sur les accouchemens aura lieu annuellement comme ci-devant, soit pour les Eleves en Chirurgie, soit pour former des Sages-Femmes qui seront choisies chaque année dans chacune des subdélégations ».

» Cette Ordonnance prévoit aussi tout ce qui concerne la conduite & la police que doivent observer les Eleves, soit relativement à leur instruction, soit relativement à leur admission aux études, & à leur destination ».

» Elle a trait, après cela, aux précautions à prendre contre les maladies contagieuses qui se déclarent dans la province, & surtout dans les campagnes. Elle regle les précautions que les gens de l'Art doivent observer ; ils décriront les symptômes & les progrès de ces maladies, pour correspondre avec le Médecin des épidémies, établi à Grenoble, qui leur enverra des instructions, ou se transportera sur les lieux, suivant l'exigeance des cas, & qui déterminera le genre des secours nécessaires de la part de l'administration ».

» Elle pourvoit aussi aux précautions qu'exigent les maladies épizootiques, pour en prévenir les progrès, & regle la police que doivent observer, à cet égard, les Eleves des Ecoles Vétérinaires, déja très-multipliés dans cette province, par les soins de M. l'Intendant, & dont il se propose d'accroître encore le nombre ».

*EXTRAIT des observations météorologiques, physiques, faites à Montpellier & dans les environs pendant l'année 1781 ; par M. MOURGUES, de la Société Roy. des Sciences de Montpellier, &c.*

On a observé des chaleurs extrêmes pendant l'été.

Il y a eu la plus grande secheresse pendant le mois d'Octobre.

Les tems vifs & les vents du nord qui ont regné pendant l'automne, avoient tellement desseché les rivieres, que nous avons éprouvé la disette d'eau la plus complette pour moudre le grain. On ne l'avoit jamais vue telle, à cette époque.

Il y a eu beaucoup de fievres putrides bilieuses dans cette ville, & surtout dans la partie des côtes & des bords des étangs, qui s'étend depuis Perols jusques vers Cette. Elles ont commencé à regner depuis le mois de Juillet, & ont persisté jusques vers le mois d'Octobre. Elles ont fait les plus grands ravages à Vic, à Miravals, à Frontignan & dans les campagnes voisines. On estime qu'il est mort plus d'un quart des habitans de Frontignan. Ces maladies débutoient vivement par des vomissemens & des selles qui tenoient du *cholera*, & dégénéroient le plus souvent en fievres malignes. Les convalescences ont été longues, orageuses & pénibles.

Il est à remarquer que cette maladie ne s'est pas fait sentir dans les pays bas & marécageux qui s'étendent depuis le Rhône jusques vers Mauguis. Il y a eu seulement beaucoup de fievres tierces qui ont disparu par les tems vifs de l'automne.

Toutes les contrées qui avoisinent l'étang de Tau, ont été affligées de fievres & plus généralement quartes, fort répandues & bien plus opiniâtres que celles qui regnoient dans nos plaines.

Il y a eu des dyssenteries parmi les enfans : elles n'ont pas été meurtrieres. Presque tous ceux qui étoient à a mamelle ont eu des diarrhées assez fortes pendant les grandes chaleurs.

*Mémoire à consulter.*

Une Demoiselle, âgée de 35 ans, d'une constitution seche & maigre, sujette à de fréquens crachemens de sang, née de parens poitrinaires, & ayant le corps fluet, la stature haute, le cou long, la poitrine étroite & la peau très-blanche, éprouve depuis quelques années une aversion singuliere pour tout aliment tiré du regne animal. Cette antipathie paroît provenir de l'état des nerfs. Elle a des symptômes d'hystericité, toutes les fois qu'elle prend de ces substances même sans le savoir. Les alimens qu'elle choisit de préférence & par goût, sont tout ce qui est sec, salé, desseché au feu, le pain sec ou trempé dans quelque liquide spiritueux, les farineux & le lait qu'elle supporte très-bien & dont elle fait un fréquent usage.

Malgré ce régime, elle n'éprouve d'incommodité sensible, quoique ses nerfs soient très-irritables, qu'à l'époque de la menstruation, qui est très-douloureuse, fatiguante & accompagnée d'accidens ordinaires aux vaporeuses. Le sang qui s'évacue à chaque période est en grande quantité, clair, sans odeur, & sort par caillots sur la fin. On a mis successivement une grande quantité de remedes en usage, tels que les bains, les adoucissans, les aqueux, les astringens légers, les toniques doux, les eccoprotiques, &c. J'ai donné, avec une apparence de succès, une boisson composée avec le cassia lignea, la racine de réglisse & les fleurs de tilleul continuée journellement dans les intervalles des regles, dans les attaques de vapeur. J'ai fait prendre une mixture faite avec l'eau de fleurs d'orange, le syrop de Karabé, la liqueur minérale d'Hoffman, & la conserve de roses rouges.

Cependant, l'époque des mois a toujours été, quoiqu'un peu moins, orageuse, & la consultante n'a pu encore s'accoutumer aux substances animales, sans en éprouver quelque inconvénient. On craint pour les menstruations ultérieures, & surtout pour l'époque de la cessation entiere des regles, malgré l'avis consolant d'Hamilton qui observe que les femmes d'une habitude délicate & relâchée, qui ont été exposées à des regles pénibles ou à des affections nerveuses pendant l'âge de la menstruation, gagnent à la cessation entiere de leurs mois, & jouissent après d'une meilleure santé. La poitrine peut courir des risques ; on doit craindre encore pour les pertes énormes, &c. Je prie les Maîtres de l'Art de vouloir bien donner leur avis sur cet état.

*Signé*, Baumes, *Docteur de la Faculté de Monpellier & Médecin à Lunel.*

R. En attendant des avis plus éclairés, nous croyons que la plethore sanguine soit locale, soit générale, est pour beaucoup dans les accidens que la malade éprouve, & que son sang se trouve de mauvaise qualité, par l'effet d'une humeur dont cette personne a hérité de ses parens. Les saignées répétées à propos, l'application des sangsues à l'anus, l'usage des sels neutres purgatifs & apéritifs, les bouillons faits avec les plantes chicoracées savoneuses & apéritives, au printems, ainsi que l'usage du lait peuvent procurer un grand bien & faire changer cet état.

---

## Ouvrages qui paroissent chez l'Étranger.

Trnka *historia amaurofeos omnis ævi observata medica, continens II partes*; grand *in*-8°. A Vienne.

C'est un recueil d'observations & de faits relatifs à la goutte sereine & au traitement de cette maladie, par Trnka.

Wernischek (*Joh.*) *medendi norma ad dignoscendas evellendasque ipsas morborum causas, pars* 1a. *de causis actionum omnium & motuum effe*[illegible]*ibus*. Grand *in*-8°. A Vienne.

Fink (*Sconh Lud.*) *de morbis biliosis anomalis, occasione epidemiæ cujus historia præmissa est, ab anno 1776 ad 1780, in comitatu teclinburgensi observatæ*. *in*-8°. A Munster.

Une épidémie qui a duré quatre années dans le Comté de Tecklinbourg en Westphalie, observée par l'Auteur, a donné lieu à ce traité, qui mérite d'être lu.

---

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* Mequignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 7.

ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 17 Février.*

DISSERTATION *sur les avantages de l'allaitement des enfans par leurs meres, ouvrage qui a été couronné par la Faculté de Médecine de Paris, dans sa séance publique, le 9 Décembre 1779, par M.* LANDAIS, *Doct. en Médecine, aux Essarts, Bas-Poitou.* A Geneve, & se trouve à Paris, chez Méquignon, l'ainé, Lib. rue des Cordeliers. 1781. *in8°.* de 55 pag.

LA Faculté de Médecine avoit proposé pour sujet d'un prix cette question: *Quels sont dans l'ordre physique, moral & politique, les avantages de l'allaitement des enfans par leurs meres?* L'Auteur les examine sous ces trois points de vue & les expose de la maniere la plus satisfaisante.

Sa dissertation est dédiée à M. A. Petit, ce Médecin célebre qui, dans ses cours d'anatomie & des maladies des femmes, a développé avec tant d'éloquence ces mêmes avantages. En effet, c'est à cet illustre Professeur surtout, qu'on est redevable en France de la révolution qu'a scheva de produire dans les esprits l'Emile de Jean-Jacques Rousseau, qui avoit été l'auditeur de M. Petit. On voit avec plaisir que les éleves de ce grand Maître s'empressent, à l'envi, de lui adresser leurs hommages, surtout lorsqu'il est question de l'éducation physique des enfans. C'est ainsi qu'en ont agi MM. Ballexferd & Landais, & on ne peut qu'applaudir à ces tributs d'éloges & de reconnoissance justement mérités.

M. Landais, en parcourant les avantages qui résultent de l'allaitement des enfans par leurs meres, dans l'ordre physique, les présente de la maniere la plus vraie & la plus touchante.

» Plus fidelles, dit-il, page 2, à la voix » de la nature, les animaux en remplissent le voeu constamment. Toutes les » femelles des vivipares allaitent leurs petits; toutes leur donnent les marques les » moins équivoques de leur amour, de » leur tendresse maternelle. Ce n'est point » pour elles qu'elles vivent; elles s'oublient pour ne songer qu'au fruit qu'elles » viennent de mettre au jour.... Pas une » ne refuse d'en prendre soin; toutes ont » la force de nourrir leurs petits. La femme seule seroit-elle exceptée de cette » regle?

L'Auteur fait très-bien sentir, en Médecin éclairé, combien il y a en général à gagner pour une mere de nourrir son enfant, & pour l'enfant de prendre son lait. Ce grand avantage pour l'enfant dépend principalement de l'analogie qu'il y a entre ses humeurs & celles de sa mere, entre le lait qu'il prend & sa premiere nourriture puisée dans la même source; avantage qui ne sauroit être remplacé par aucun lait étranger. M. Landais prouve que les avantages qu'il y a pour une mere à prendre ce parti sont immenses, & que les inconvéniens se réduisent à presque rien, ou sont la plupart du tems chymériques ou mal prouvés. Quand il n'y auroit que le risque, qu'on court avec des nourrices étrangeres, qu'elles ne substituent un autre enfant à celui qu'on leur a livré, comme cela arrive quelquefois, cette considération seule feroit suffisante pour déterminer toutes les meres à nour-

rir elles-mêmes leurs enfans, lorsque cela est possible.

L'Auteur n'est pas moins heureux ni moins fondé, selon nous, dans le développement qu'il fait des avantages qui résultent de la même conduite par rapport au moral. Il fait voir qu'en suivant la loi de la nature, lorsque rien ne s'y oppose, les enfans sont plus attachés à leurs meres, & en général moins ingrats envers leurs parens; que l'amour filial devient alors un sentiment infiniment plus respectable & plus cher, moins sujet à s'affoiblir; qu'une femme en devient plus tendre pour son enfant, plus chere à son mari, plus estimable à ses yeux, ainsi qu'à ceux du public, &c. que l'union en est bien plus intime, soit parmi les époux, soit dans les familles, &c. &c. &c.

Les avantages qui résultent de la même conduite pour les Etats, c'est-à-dire dans l'ordre politique, n'en sont pas moins frappans, eu égard à la population & à la vigueur des hommes. L'Auteur fait ici une comparaison entre la constitution des peuples, chez lesquels ce devoir est une loi & celle des nations où il est négligé; & on voit par l'exemple des anciens Germains, des peuples sauvages, des premiers Romains, des spartiates, &c. qu'elle est toute à l'avantage de ces peuples, soit qu'on considere leurs moeurs, soit les forces du corps, soit la trempe de l'esprit. L'Auteur, après avoir traité dignement cette belle matiere, termine sa dissertation par ce passage de l'Emile de Jean-Jacques Rousseau.

» Puisse le nombre des meres vertueu-
» ses, qui allaitent leurs enfans, augmen-
» ter par l'attrait des biens destinés à celles
» qui se livrent à un devoir si doux! Fon-
» dé sur des conséquences que donne le
» plus simple raisonnement & sur des ob-
» servations que je n'ai jamais vues dé-
» menties, j'ose promettre à ces dignes
» meres un attachement solide & cons-
» tant de la part de leurs maris, une ten-
» dresse vraiment filiale de la part de leurs
» enfans, l'estime & le respect du public,
» d'heureuses couches sans accidens &
» sans suites, une santé ferme & vigou-
» reuse, enfin le plaisir de se voir un jour
» imiter par leurs filles & citer en exem-
» ple à celles d'autrui.

Voilà de ces vérités sans doute, quoique toute regle soit sujette à bien des exceptions, qu'on ne sauroit trop répéter & inculquer dans l'esprit des meres. En effet, il n'y a peut-être pas de spectacle plus touchant que celui qu'offre une mere entourée de ses enfans qu'elle instruit & qu'elle a nourris. Mme. la Duchesse de Montmorency, qui est dans ce cas, a fourni depuis peu, le sujet d'un pareil tableau, dans lequel le Peintre paroît s'être surpassé, & qui fait l'admiration de tous ceux qui le voyent. On voit Mme. la Duchesse donnant le sein au plus jeune de ses enfans & entourée de trois autres qu'elle a nourris également. Quel exemple à imiter!

L'ANTIMÉPHITIQUE *ou moyens de détruire les exhalaisons pernicieuses & mortelles des fosses d'aisances, l'odeur infecte des égoûts, celle des Hôpitaux, des prisons, des vaisseaux de guerre, &c. &c. avec l'emploi des vuidanges neutralisées & leur produit étonnant; par* M. JANIN, *Seigneur de Combe-Blanche, Médecin-Oculiste de feu S. A. S. Mgr.* LE DUC DE MODENE, *& son pensionnaire, Professeur honoraire de l'université de Modene, de la Société Royale de Médecine de Paris, des Académies de Dijon, de Vilefranche & de Montpellier, membre du College Royal de Chirurgie de la ville de Lyon, &c. imprimé par ordre du Gouvernement & à ses frais.* A Paris, de l'Imprimerie de Ph. Denys Pierres, Imprimeur ordinaire du Roi, de la Police, &c. rue S. Jacques, 1782.

Cette brochure qui a été tirée, dit-on, au nombre de 80000 exemplaires, est divisée en douze paragraphes & précédée d'un avant-propos, dans lequel l'Auteur expose de quelle maniere il est parvenu, après dix ans de recherches, à la découverte de son antiméphitique. Il y rapporte en même tems les diverses opinions des Chymistes modernes, les plus célebres, sur la nature des vapeurs méphitiques & surtout le résultat des expériences faites par MM. les Commissaires de l'Académie Royale des Sciences, lors de l'examen de l'ouvrage sur la même matiere, de MM. Laborie, Parmentier & Cadet.

On y remarque ces élans qui n'appartiennent qu'à ceux qui sont persuadés d'avoir fait une découverte utile, comme lorsqu'il répond à M. de Marcorelle qui avoit dit » qu'il seroit bien à désirer qu'on pût empêcher dans les fosses d'aisance la génération de ces vapeurs, ou du moins en diminuer la malignité.

Monsieur Janin lui répond: » Bon patriote, vos voeux sont exaucés! Race présente & future, vous n'aurez plus les mêmes dangers à courir. La vertu puis-

fante & trop peu connue du vinaigre, nous étonne par la promptitude & le résultat de ses salutaires effets. Elle mettra vos jours à l'abri des irruptions méphitiques & la population sera en raison centuple de cette heureuse découverte, ». pag. 26 & 27.

Après l'avant-propos, l'Auteur commence ainsi, pag 1. » Les observations de tous les siecles, de toutes les nations, prouvent d'une maniere inconteſtable que l'air méphitique est la cauſe immédiate de toute contagion peſtilentielle, épidémique ou endémique, conſéquemment qu'il eſt la ſource d'où découle la déſolation publique, par les morts fréquentes & très-multipliées qui dévaſtent les villes & les provinces ». Et page 8: » Plus la population a augmenté, plus les foyets d'infection ſe ſont multipliés... Il réſulte de-là que, de tous les points de la ſurface d'une ville, il s'éleve dans l'atmoſphère des miaſmes méphitiques, qui en alterent la pureté & préjudicient d'une maniere notable à la ſanté & à la vie de ceux qui le reſpirent. Les fievres, connues ſous les noms de fievtes des Hôpitaux, des priſons, prouvent que l'air méphitique en eſt la ſeule cauſe. Il eſt tems de remedier à la ſource de tant de maux ».

Nous reſpectons trop l'opinion & les ſuffrages des perſonnes citées, ainſi que la faveur inſigne du Gouvernement pour cet écrit, pour oſer nous élever contre aucune de ces aſſertions.

Avec le vinaigre, même en petite quantité, ſuivant M. Janin, on *neutraliſe* les foſſes d'aiſance, on remédie à la mauvaiſe odeur des commodités, on fait diſparoître ſubitement non-ſeulement les exhalaiſons, mais le danger qui en réſulte. Il ſuffit pour cela, de verſer environ ſix onces de vinaigre dans la lunetre des commodités; on y ajoute, ſi l'on veut, environ deux onces d'eau de lavande, pour rendre l'odeur plus ſuave.

Avec la matiere fécale ainſi neutraliſée & répandue ſur une terre légere, on obtient des productions étonnantes par leur volume, leur délicateſſe & leur primeur, page 22. M. Janin de C. B. l'a obſervé ſurtout pour la ſcorſonaire & les carottes. Avec ce même engrais, il a obtenu, en bled, dix-ſept & demi pour un. Ses prés, qui en ont été fumés, ont produit plus du double des récoltes de ſes voiſins, eu égard à l'étendue. Ses chevaux l'ont mangé avec appétit; enfin les arbres à fruit, au pied deſquels on en a répandu, ont eu beaucoup plus de fruits infiniment plus beaux & de meilleur goût. On ſe plaint depuis longtems & avec raiſon, que les engrais ne ſont pas en ſuffiſante quantité: voilà le vrai moyen, s'écrie M. Janin, de les augmenter & de rendre nos récoltes infiniment plus abondantes, page 23.

Les premieres expériences de l'Auteur ont été faites à Lyon. Il dit, page 26, » que M. de Fleſſelle ayant rendu compte au Miniſtre du réſultat heureux qu'il en avoit obtenu, lui ordonna de partir, pour rendre témoins du ſuccès de ſa découverte la cour & la ville ». On voit qu'il a neutraliſé les foſſes d'aiſance de plufieurs Seigneurs; que la neutraliſation dure quelquefois juſqu'au 6e. jour, quelquefois 24 ou 48 heurcs. Alors on fait une nouvelle projection de vinaigre.

L'Auteur continue à rendre compte des différents expériences en ce genre, qu'il a faites en préſence des perſonnes les plus notables de Paris. Mais la 18e. rapportée pag. 38 & ſuiv. eſt la plus digne de remarque. M. de Combe-Blanche demanda la permiſſion à M. le Noir, Lieutenant-Général de Police, qui ne néglige aucun moyen d'utilité publique, de vuider en plein jour une des foſſes d'aiſance de ſon hôtel, d'en charger un grand tombereau & à découvert, de le faire traverſer la ville, accompagné de deux Inſpecteurs de Police. Le Magiſtrat ſe prêta au vœu de M. Janin, & cela fut exécuté le lendemain à midi.

Après que la foſſe eût été déſinfectée, elle fut ouverte, ſans qu'il s'en exhalât la moindre mauvaiſe odeur. M. de Combe-Blanche fit placer dans le fond du tombereau, de la litiere de cheval, qui, ſelon lui, eſt un moyen de neutraliſer à jamais le méphitiſme que répand la matiere fécale en fermentation. La voiture, chargée juſqu'au comble, traverſa les rues de Paris, à deux heures après midi, accompagnée de deux Inſpecteurs de Police, ſans que perſonne ſoupçonnât que c'étoit de la matiere fécale, qu'on venoit d'extraire d'une foſſe. L'ouvrier (vuidangeut depuis onze ans) » qui y avoit été établi le premier, pendant plus d'une heure, interrogé par le Magiſtrat, s'il reſtoit auſſi longtems dans toutes les foſſes, a répondu que ſouvent il ne pouvoit y reſter plus de dix minutes: celle-ci, a-t-il ajouté, eſt telle que ſi l'on

veut y descendre un lit & de quoi manger, j'y resterai huit jours; au lieu de sentir mauvais, dit-il, elle sent bon ».

M. de Comble-Blanche rapporte plusieurs autres expériences, qui tendent toutes à prouver que le vinaigre est le plus puissant anti-méphitique qu'il y ait. Il donne ses vues sur l'usage qu'on pourroit en faire dans tous les cas d'infection.

*Supplément à l'Antiméphitique ou moyens de détruire les exhalaisons pernicieuses & mortelles des fosses d'aisance, &c. in-8°.* de 8 pag.

Le principal objet de ce supplément est de répondre à cette objection qu'on a fait à l'Auteur, qui est, qu'en faisant une projection de vinaigre dans une lunette de commodités, les cabinets dans lesquels elles sont situées, conservent leur méphitisme; M. Janin répond, » qu'en » neutralisant une lunette on ne neutra» lise pas l'autre; que le vinaigre versé » dans la lunette ne peut pas étendre sa » vertu antiseptique jusques dans le ca» cabinet; que pour neutraliser celui-ci, » il faut répandre le vinaigre par terre & » sur les murailles en forme d'aspersion.

*Réponse au Mémoire à consulter, inséré dans le n°. 38, par M. Garrigon, Doct. en Médecine.*

On se rappelle qu'il étoit question d'une personne qui avoit été d'abord sujette à des engorgemens de glandes inguinales & axillaires, à des dartres vives, à une galle accidentelle & mal traitée, & qui enfin se trouvoit attaquée d'une toux trachéale, avec excrétion d'une matiere grise, purulente & fétide, &c. On avoit demandé des éclaircissemens sur cet état, surtout sur celui du pouls, dans les différentes parties du jour, & sur la nature de la dartre qu'on pouvoit soupçonner vénérienne. M. Retz avoit déja porté sur cette situation un prognostic consolant. On répond aujourd'hui que le pouls est dans l'état naturel dans toutes les heures du jour, que la dartre ne peut pas être soupçonnée de nature vénérienne.

Les vues curatives qu'on doit se proposer, dit M. Garrigon, nous paroissent être, 1°. de déterger le foyer du mal qui paroît purulent; 2°. de détourner la fluxion compliquée, de la fixer sur des parties moins essentielles à la vie; 3°. de dépurer la masse générale, observant toujours de ne pas trop aigrir l'irritation universelle, &c.

Nous conseillons à M. F. d'appliquer un emplâtre epispastique sur les dernieres vertebres cervicales & la premiere dorsale & puis d'ouvrir un cautere à un bras. Le malade usera d'une tisane faite avec deux onces de racine de bardane qu'on fera bouillir, une demi-heure, dans une pinte d'eau, on y délayera une once de syrop de cinq racines apér. maj. De 8 en 8 jours, *modò nil obstet*, le malade prendra quatre livres d'eau de Bareges aiguisée de quelque sel, s'il n'y a point d'irritation, ou bien la pilule suivante:

*Prenez* mercure doux 10 grains, jalap 3 grains, antimoine diaphorétique lavé, 8 grains, suffisante quantité de syrop de chicorée composé de rhubarbe, pour faire une masse pilulaire.

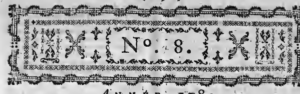
Dans l'intervalle, le consultant prendra à jeun, sucs de cresson de fontaine, de feuilles de dent-de-lion, de cerfeuil, de chaque 2 onces, auxquels on ajoutera 20 grains de tartre, pour deux prises, l'une à 7 heures du matin, l'autre à 5 heures du soir, pendant un mois. Le malade observera de prendre chaque soir une tasse d'une légere décoction de raves, de beccabunga & de véronique. Il passera ensuite à l'usage de la mixture suivante:

Prenez scille fraiche 3 grains, nitre 10 grains, camphre un grain, le tout bien mêlé. Il prendra par-dessus une tasse d'infusion de scabieuse édulcorée avec le syrop d'érisimum. L'usage d'un grain d'ipécacuanha & de demi-grain de kermès minéral pendant quelques matins, nous paroît approprié pour disposer le malade aux bouillons de viperes & à l'usage des eaux de Mont-d'Or, sur les lieux.

Signé, Garrigon, *Doct. en Méd. à Grezels en Quercy.*

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins




ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 24 Février.*

*De Paris.*

LA Société Roy. de Médecine a tenu le 19 Février 1782, sa séance pubique.

M. Mauduyt a lu un mémoire sur les propriétés de l'électricité appliquée au traitement des maladies dont le gonflement des glandes lymphatiques est un symptôme.

Le Secrétaire perpétuel a lu une notice sur la vie & les ouvrages de MM. Bonafos & Betnard, associés regnicoles, & Planchon, correspondant de la Société.

M. Jeanroy a lu un mémoire sur une espece particuliere de gangrene, sur les signes qui peuvent en faire soupçonner l'invasion & sur les moyens de la prévenir.

M. d'Aubenton a lu un mémoire sur la pierre à lancette dont la nature n'avoit point encore été déterminée, sur la classe à laquelle elle doit être rapportée, & sur les moyens de s'en procurer en France.

M. Vicq-d'Azyr a lu l'éloge de M. Gaubius, Professeur de Médecine à Leyde, où il avoit succédé à Boërrhaave, & associé étranger de la Société.

La séance a été terminée par la lecture d'un mémoire de M. de Lassone, fils, & Cornette, sur l'analyse de l'ipécacuanha & sur les propriétés médicales des différentes substances qui le composent.

Le prix dont le sujet étoit: *Quels sont les moyens les plus sûrs de préserver les enfans en nourrice des accidens auxquels la dentition les expose, & d'y remédier, lorsqu'ils en sont atteints*, a été partagé entre MM. Baumes, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, résident à Lunel en Languedoc, & M. Marigues, Chirurgien-major de l'Infirmerie Royale de Versailles, associé de l'Academie Royale de Chirurgie, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, & l'*Accessit* entre M. Sumeire, Docteur en Médecine à Marignane en Provence, Correspondant de la Société, M. Cusson fils, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, de la Société des Sciences de la même ville, & M. Mathieu, Chirurgien à Conze en Sarladois. On lit dans le programe, que le mémoire de M. Sumeire, contient des principes trop abrégés, mais cependant exacts sur la dentition; que celui de M. Cusson fils est écrit sagement & avec une grande méthode, & que M. Mathieu a inséré dans le sien quelques critiques inutiles.

Le prix dont le sujet étoit: *Quelles sont les femmes qui doivent s'abstenir de nourrir elles-mêmes leurs enfans*, a été remporté par M. Landais, Médecin & Correspondant de la Société aux Essarts en Bas-Poitou. Il n'y a point eu d'*accessit*. La Société a cru devoir faire une mention honorable de deux Mémoires, dont les Auteurs ne se sont point fait connoître, l'un ayant pour epigraphe, ce vers de Virgile: *Infelix nati funus crudele videbis*; l'autre la phrase suivante: *L'amour du bien public qui conduit ma plume ne me répond pas du succès.*

La Société a reçu un mémoire de M. Gastellier, associé regnicole à Montargis, qui contient une suite d'observations météorologiques & nosologiques faites sans aucune interruption, depuis douze an-

nées. La conſtitution des ſaiſons & les épidémies qui ont regné dans cet intervalle y ſont décrites avec ſoin. La Compagnie a cru devoir adjuger à l'Auteur de ce mémoire, une médaille de la valeur d'un double jetton d'or, comme un témoignage public de ſa ſatisfaction.

La Société a publié dans le ſecond volume de ſes mémoires, un état des inoculations pratiquées en Franche-Comté, dont le total eſt de 1771 pour les années 1776 & 1771 ; elle a reçu depuis les états pour les années ſuivantes, & celui de 1781, ſe monte à 1350. Des Médecins & des Chirurgiens réſidens dans la Province, y pratiquent l'inoculation dans les differens diſtricts qui leur ſont confiés. Les tableaux dreſſés par chaque inoculateur contiennent le nom du Bailliage, celui de la Communauté, celui du pere de l'enfant inoculé, ſon âge, la marche & la terminaiſon de la maladie. C'eſt, d'après les principes établis en Franche-Comté, lorſque la petite-vérole commence à regner épidémiquement dans un village, que l'on y a recours à l'inoculation : l'on eſt sûr par ce moyen de diminuer en même tems & la ſomme des dangers & la durée de la contagion. Cette maniere de procéder eſt d'autant plus intéreſſante qu'elle n'eſt preſque ſuſceptible d'aucune des objections que l'on a coutume de faire contre l'inoculation. La ville de Salins eſt une de celles où il y a le plus de perſonnes qui ont été inoculées. Il y regna en 1777 une petite-vérole épidémique, dont aucune de celles qui l'avoient été, ne fut atteinte. On trouvera ces tableaux & leurs réſultats dans les volumes de la Société. C'eſt à M. Girod, aſſocié regnicole & Inſpecteur pour les épidémies de la Franche-Comté, que l'on doit cet établiſſement utile. La Société a arrêté qu'elle inſtruiroit le public de ſes ſuccès, & qu'elle lui offriroit une médaille de la valeur d'un double jetton d'or.

Les tables noſologiques de M. Razoux, aſſocié regnicole à Niſmes, auxquelles l'Académie Royale des Sciences a donné ſon approbation, & qu'il a envoyées à la Société, ont mérité à ſon Auteur un prix d'encouragement qui conſiſte en une médaille de la valeur d'un double jetton d'or.

Le Révérend Pere Cotte, aſſocié regnicole à Montmorenci, qui a bien voulu depuis pluſieurs années ſe charger du ſoin de rédiger les obſervations météorologiques envoyées par les Correſpondans, & qui de plus a préſenté à la Société une nouvelle ſuite de mémoires ſur la météorologie, dans leſquels il a expoſé tout ce qui a rapport aux phénomenes, aux variations de l'atmoſphere & aux inſtrumens que l'on doit employer dans ces obſervations, a été prié d'agréer, par la Compagnie, une médaille de la valeur d'un double jetton d'or, comme une marque authentique de ſon eſtime & de ſa reconnoiſſance.

La Société déſire toujours qu'on lui envoye pour concourir aux prix d'encouragemens, des mémoires 1°. ſur la conſtitution médicale des ſaiſons & ſur les épidémies regnantes ; 2°. ſur la topographie médicale des différentes villes ou cantons ; 3°. ſur l'analyſe & les propriétés des eaux minérales ; 4°. ſur les maladies des artiſans ; 5°. ſur celles qui ſont le plus répandues parmi les beſtiaux.

Elle adjugera auſſi des prix d'encouragement aux Auteurs des mémoires qui, ſans traiter de ces différens objets, lui paroîtront propres à contribuer d'une maniere marquée aux progrès de la Médecine.

Elle propoſe pour ſujet d'un prix de la valeur de 400 liv. *Indiquer quelles ſont les maladies qui regnent le plus ſouvent parmi les troupes pendant l'été & en général dans les tems des grandes chaleurs ; quelle eſt la méthode la plus ſimple & la moins diſpendieuſe de les traiter ; quels ſont les moyens d'en prévenir ou d'en diminuer les effets dans les pays très chauds, comme dans les iſles du Vent & ſous le Vent.* Les mémoires ſeront envoyés avant le premier Décembre 1783, & adreſſés, *francs de port*, à M. Vicq d'Azyr, Secrétaire perpétuel, avec des billets cachetés contenant le nom de l'Auteur & la même épigraphe que le mémoire.

Ceux qui enverront des mémoires pour concourir aux prix d'émulation, pourront y mettre leur nom, & les adreſſer au Secrétaire par la voie ordinaire de la correſpondance.

*Tableau des remedes ou préparations préſentées & non approuvées par la Société.*

Eau pour les maladies des dents, & pomade contre les poux, la galle & la teigne, par le ſieur *Sauvage*, à S. Denis.

—Vulnéraires du ſieur *Tullier*, à Paris.

Tiſane ſudorifique purgative du ſieur *Ramey*, à Dôle, en Franche-Comté.

Pluſieurs remedes anti-vénériens du ſieur *Dutronchet*.

Poudre purgative & vermifuge du sieur *Bouffaudeau*, à Cholet en Anjou.

Remede pour ceux qui pissent au lit, d'un Particulier à Paris.

Essence merveilleuse d'Altona, de différens Particuliers.

Pomade pour le teint, du sieur *Dantoine*, à Paris.

Remede contre le virus scrophuleux, d'un Particulier, à Rozoy en Brie.

Jus de réglisse particulier, dit à la françaisse, du sieur *Colas*, à Paris.

Opiat philosophique du sieur *Mutélé*, à Paris.

Baume de Chatillon du sieur *Dessus-le-Moutier*.

Pain-d'épices contre les vers (1), du Sr. *Joly*, à Paris.

— *Idem* du sieur *Saby*, à Paris.

Boules dites de Nancy, du sieur *Legœurj*, dit *le Tondeur*, à Nancy.

Remede contre l'asthme, du sieur *le Gallois*, à Falaise.

Composition contre les maux de dents, du sieur *Bazile Palerme*.

Remede appellé presqu'universel, du sieur *Nic Pantaleon Patot*, à Marsal en Lorraine.

Poudre contre les maux de dents, de la dame *Bernard*, veuve Barbu.

Remedes anti-vénériens d'un Particulier, à Vrécourt.

Le trésor de la vie, d'un Empirique.

Préparation purgative, d'un Particulier, à Arles.

Remede contre les pleurésies & fluxions de poitrine, du sieur *Bailleul*, à Paris.

Baume nerval & aromatique du sieur *Roussélot*, au Fay-Billot.

Liniment ou huile d'ours pour faire croître les cheveux, de la Dlle *Delahaye*, à Paris.

Poudre anti-dotale disjective & curative, & Baume universel, du sieur *Condé*.

Eau contre les hémorrhagies & contre les fleurs-blanches, du sieur *Cadmur de la Hirlaye*.

Remede contre la rage. —Elixir bienfaisant. —Remede contre les vapeurs &c. —Huile pour les blessures. —Eau pour les coliques. —Eau-de-vie de cochlearia. —Onguent des Isles, de la dame *David*.

Remede contre les laits répandus, de la Dlle *Berthon*.

Graisse pour les douleurs. Eau pour les yeux, du sieur *Stef*, à Lyon.

Baume universel. — Baume détersif aromatique. —Eau céleste, d'un Particulier, à Philippeville.

Elixir contre les maladies locales de la bouche, du sieur *Carnelli*.

Remede contre les rétentions d'urine. —contre la dyssenterie & flux de sang. Onguent nerval, du sieur *Edde*, à Mortagne.

Remede contre les cancers, humeurs froides, &c. du sieur *Hastain*.

Tisane anti-vénérienne. Baume pour les chancres, &c. - Eau balsamique pour les rhumatismes, du sieur *Ménégand*.

Eau pour les yeux, du sieur *Lestrade*.

Eau préparée pour les dents, du sieur *Olivier*.

Eau de Venus pour le teint, de la De. *Desjardins*, à Paris.

Opiat du sieur *Foulon*.

Poudre de vie pour les enfans, d'un Particulier, à Villefranche.

Poudre purgative & vermifuge du sieur *Bassy*.

Poudre de santé du sieur *Bourget*.

Elixir pour les yeux, de la De. *Dubois*.

Elixir de longue-vie, du sieur *Raymond*.

Eau pour les yeux & Elixir stomachique du sieur *Scanagatta Valentini*.

Eau spécifique pour la guérison des maladies dartreuses, de la dame *de Saint-Romain*.

Eau contre le charbon, gangrene, &c. Poudre pour arrêter les hémorrhagies. —Spécifique contre les fievres d'accès, d'un Particulier de Yanville en Beauce.

Pommade pour le teint, du sieur *Lamouroux*.

Syrop & Baume pour les femmes en couche, du sieur *Bechtel*, à Berne.

Vin contre l'hydropisie. Cataplasme contre la goutte. Mixture contre les maux des nerfs, & plusieurs autres remedes, du sieur *Robinse*.

Mélange & poudre purgative du sieur *Devergne*, à Montpellier.

Poudre purgative & eau pour les yeux, du sieur *Dind*.

Remede contre le charbon, de la Ve. *Barillon*.

(1) Le public est prévenu qu'il est très-dangereux d'user des pains-d'épice purgatifs quelconques pris chez les Marchands de pains-d'épice. Outre que les seuls Pharmaciens ont droit à la confiance publique pour les préparations médicinales, le mélange des drogues purgatives dans ces sortes de pains se fait d'une maniere incertaine & irréguliere; la nature des purgatifs que l'on y employe est d'ailleurs inconnue; tout annonce le danger d'un semblable remede.

Remede contre les rhumatismes, du sieur *Magliani*.

Purgatif fondant & dépuratif du sang, du sieur *Duval*.

Poudre antigaleuse du sieur *Thierry*.

Remede pour dégrumeler le lait dans le sein des femmes, & baume contre la brûlure, les vieux ulceres, &c. d'un Particulier de Vevey-en-Suisse.

Remede contre l'apoplexie & les affections nerveuses, d'un Particulier de Duretal.

Tisane dire de Fels, du sieur *Boisme*, à Paris.

Eau de Circé pour teindre les cheveux en noir, du sieur *Midy*, à Paris.

Elixir cordial & purgatif, & baume verd végétal, du sieur *Chapelle*, à Versailles.

Remede appellé le noble purgatif, d'un Particulier à Marseille.

Pilules vermifuges du sieur *Forguerre de Callery*.

Eau pour la guérison des plaies, du sieur *Loisel*.

Poudre purgative du sieur *Chartray*.

Remede contre la goutte, les rhumatismes & les fievres, du Chevalier ***.

Mélange de plantes vulnéraires du sieur *Billeit*.

Elixir végéto - balsamique du sieur *le Cointe*.

Poudre sympathique du sieur *Huet*.

Poudre purgative, fébrifuge & vermifuge; vulnéraires de différenres especes; baume anodin résolutif, du sieur *Lafron*, paroisse de Cercueil, diocèse de Séez.

Remede ou médecine universelle d'un Particulier à Essone.

Remede contre les pertes de sang, du sieur *Thomas*.

Baume contre les rhumatismes, &c. eau vulnéraire & essence de vie, du sieur *Lacroix*.

Remede contre les fievres tierces & quartes, du sieur *Wilkins*, à Chamberry.

Baume & pilules anthelmiotiques du sieur *Evrard Descœurs*.

Remede contre les maux d'yeux, de la dame *Lausié*.

Baume contre la paralysie, la goutte, &c. du sieur *Bassy*, à Pau.

Liqueur restaurante & pommade pour les rhumatismes, de la dame *Colson*.

Moyen méchanique pour guérir toutes sortes de fievres, du sieur *Arnoux*, à Paris.

Baume pour les plaies récentes, du S. *Ducrot*.

Essence de vie connue sous le nom de Tresseinicheldt, de différens Particuliers.

Préservatif contre l'apoplexie, d'un Particulier de Chaillot.

Remede contre les cancers, du sieur *Massé*.

---

## Ouvrages dont l'objet est relatif a la Médecine, qui paroissent chez l'Étranger.

*Hacken* (*Joh. Car.*), *de febre scarlatina. in* 4°. A Gottingue.

*Neumann neglectus emeticorum per observata practicorum vindicatus.* Grand *in*-8°. A Prague.

*Murray disquisitio de sensibilitate ossium*, *in*-4°. A Upsal.

*Selle medicina clinica.* Grand *in*-8°. A Berlin.

*Sicbold* (*F. C.*) *parotidis scyrrhosæ feliciter extirpatæ historia*, *in*-4°. A Erfort.

*Starke* (*D. Jo. Chr.*) *commentatio medica de universali nuperrimè celebrato partum levante adjunctoque recto opii usu in gravidi-tate, partu & puerperio.* in-4°. A Iene.

*Stokar de usu cantharidum interno*, *in*-4°. A Gottingue.

*De natura cholericorum sive de vita, sanitate, forma, morbis, moribus & morte illorum quibus temperamentum cholericum tribui solet, commentatio. in*-12. A Vienne.

L'Auteur donne d'excellens préceptes en général pour les tempéramens bilieux. Il leur recommande entr'autres choses de ne point se faire saigner, & lorsqu'il y a nécessité, il veut qu'on fasse la saignée du bras & jamais du pied. On trouve dans cet écrit de très-bons conseils sur l'usage des bains, des huileux, de l'opium, des vomitifs, &c.

---

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de* 9 *liv.* 12 *sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

Nº. 9.

ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 3 Mars.*

COMPTE *rendu au Public sur de nouveaux moyens de guérir les maladies vénériennes dans tous les cas, d'une maniere certaine, agréable & peu onéreuse, sans avoir jamais recours aux applications caustiques ni aux instrumens tranchans ; propriétés ineffables que tous les anti-vénériens proposés jusqu'à ce jour n'avoient pu réunir ; ensemble des inductions salutaires pour la guérison des flueurs blanches à tout âge ; par* M. ANDRIEU, *Doct. en Médecine & en Chirurgie de l'Université de Montpellier.* A Paris, chez l'Auteur, rue de la Comédie - Françoise, & chez Belin, Lib. rue S. Jacques. 1782. *in*-8°. de 183 pages.

UN titre heureux a souvent fait la fortune d'un livre. L'Auteur de celui-ci a négligé, comme on voit, de prendre cette précaution. Il a préféré de faire plutôt un exposé sommaire de son traité, qu'un titre. Cette maniere, qui est celle des Libraires, n'est certainement pas la plus heureuse. Elle n'annonce point en général la richesse d'un écrit. Elle est déja fatigante pour le lecteur, qui se contente souvent de cette premiere lecture. Elle fait perdre en outre, beaucoup de place dans les feuilles où l'on annonce ces écrits. Nous invitons les Auteurs à ne pas faire désormais des titres si longs, & à faire grace au lecteur de leurs réflexions ou de quelques-unes de leurs qualités lorsqu'ils en ont trop. Les anciens ne connoissoient ni ce faste littéraire, ni cette redondance de mots. Hippocrate, Pline, César, Tacite, &c. n'ont mis que des titres courts à leurs écrits.

M. Andrieu avertit d'abord son lecteur, que son ouvrage est le fruit de seize années de travaux ; que trois siecles d'expériences, plus de deux mille écrits sur les maux vénériens & cent remedes divers qu'on a imaginés & introduits successivement, n'ont point encore fixé le traitement des maladies vénériennes, relativement à leurs variétés, à leurs complications & aux dispositions naturelles de chaque individu. D'où résultent, dit-il, pag. 3, » l'incertitude & l'insuffisance de tous les anti-vénériens usités jusqu'à jour, & la dure nécessité de leur associer, dans tous les cas, les caustiques, le fer rouge, & les instrumens tranchans. Il ajoute, page 7, qu'il faut bannir pour toujours du traitement de ces maux, ces applications corrosives & brûlantes, ces incisions, ces extirpations cruelles & douloureuses dont on ne cesse de tourmenter les malades & dont tous les anti-vénériens accrédités de nos jours exigent de plus fort l'usage, tels que *le rob-antisyphilitique, l'eau anti-vénérienne, l'elixir anti-vénérien, le syrop anti-vénérien, la poudre de Godernau, &c. &c.*

C'est ainsi que M. Andrieu fait le procès à tous ces remedes fameux, ainsi qu'à leurs possesseurs & à leurs méthodes. Quelle est celle qu'il leur substitue ? Quel est son remede ? Le voici.

C'est à la page 166 qu'il s'explique clairement. *Si l'on considere*, dit-il, *qu'au lieu d'un seul antivénérien prétendu spécifique, proposé jusqu'à ce jour par chaque inventeur, nous en admettons six ici, tous plus salutairement énergiques & efficaces les uns que les*

*autres pour la guérison de toutes les maladies vénériennes, &c. l'on se persuadera sans peine combien est fausse la prétention de ceux qui veulent guérir par un seul, &c. &c.*

Il est certain qu'avec six armes, M. Andrieu doit avoir beaucoup plus davantages que tous les autres avec une seule. Mais pourquoi le nombre de six plutôt qu'un autre? Quelles sont donc ces armes? C'est ce que l'Auteur nous laisse ignorer. Il nous dit seulement qu'il y a trois remedes internes, marqués sous les numeros 1, 2 & 3 & trois externes; que chacun des trois internes compose un rouleau d'environ huit onces de liqueur, qu'on prend huit jours de suite, à la quantité de deux cueillerées à bouche, sur deux ou trois chopines d'eau simple ou d'eau laiteuse, ayant soin d'agiter le rouleau avant de s'en servir; que les trois remedes externes, compris sous les numeros 4, 5 & 6, forment chacun un petit pot de demi-once, sous les noms 1°. de *pomade de couleur blanche*, 2°. de *pomade blanche*, &c. pour faire des *onctions*, suivant son style; que le traitement des maux vénériens est distribué en trois périodes, l'une de huit jours qu'on *double*, dit-il, l'autre de quinze qu'on *double* également, & la troisieme de huit jours qu'on *double* encore.

*Les inductions salutaires pour la guérison des flueurs blanches à tout âge*, sont présentées à-peu-près de la même maniere que les inductions salutaires pour la guérison des maladies vénériennes. L'Auteur dit que son dessein n'est point de disserter spéculativement sur cette maladie, (les flueurs blanches) qu'il se fixera seulement à tout ce qui a rapport à des notions pratiques & sûres.

Mais ici, M. Andrieu ne fait point le mystérieux; il nous dit tout ce qu'il fait. Il indique pour cette maladie un traitement qu'il divise encore en trois périodes & qui consiste principalement, 1°. dans l'usage des eaux minérales de Vaugirard, qu'on prendà la premiere, qui est de quinze jours, 2°. dans un bouillon aux herbes qu'on prend dans la 2e., qui est encore de quinze ou vingt jours, & enfin dans l'usage des eaux minérales de Passy, &c. qu'on prend dans la 3e. période qui est, dit-il, de deux fois quinze jours.

## De Paris.

Soit qu'il y ait une fatalité qui aveugle & qui écarte tout ce qui tend véritablement au bonheur physique de l'homme, soit qu'il existe des abus qu'on ne sauroit ni prévoir ni reprimer, ou bien des causes inévitables de maladies; il est certain que ces causes agissent toujours avec la même énergie dans la Capitale. Tous les papiers publics retentissent des efforts qu'on fait journellement pour éloigner les causes de mort qui assiegent l'humanité. Mais sur quels objets ces efforts sont-ils dirigés? Ils le sont vraisemblablement sur des causes incapables de produire les maladies populaires qu'on y observe. Jamais on n'en a tant observé. Il faut espérer qu'après avoir longtems combattu des chymeres, on s'attachera enfin à la réalité.

En attendant l'heureuse époque de la fin de l'illusion, il seroit du moins consolant pour l'humanité que les substances auxquelles on a recours pour soulager ou combattre la plupart de nos maux, fussent de bonne qualité. Mais tel est encore le malheur du public à cet égard; c'est que les alimens les plus faits pour remédier à diverses affections, bien loin d'être purs & tels que la nature les donne, se trouvent la plupart du tems altérés, ou de mauvaise qualité, plus capables d'aggraver les maux pour lesquels on les donne, que de les affoiblir. Nous voulons parler principalement du lait, substance devenue si nécessaire, surtout depuis qu'on observe tant d'affections de poitrine.

Presque tous les particuliers sont réduits à Paris à ne faire usage que d'un lait sur la qualité duquel on ne peut jamais compter. Il y a longtems qu'on fait des efforts & des vœux impuissans pour en avoir de meilleur. C'est, sans doute, dans la vue de les remplir en partie, qu'on vient d'établir, dans le sein de Paris, une laiterie où chacun peut voir traire le lait qu'on lui vend; ce qui est de la plus grande ressource pour la Capitale. Nous nous empressons d'annoncer cet établissement qui est rue Montmartre, près de l'égoût; & nous conseillons à tous ceux qui veulent avoir du bon lait, d'y avoir recours. Si le prix étoit de notre ressort, nous ferions observer qu'il nous a paru trop considérable. On le vend 20 sols la pinte. C'est trop cher.

## *Avis sur le Kirschwaser.*

Tout le monde connoît la liqueur spiritueuse qu'on nous apporte de Suisse & dont le nom exprime son origine; car le mot kirschwas. signifie eau de cerise. Cette liqueur dont on fait un commerce assez

considérable en Suisse est d'une force supérieure à celle de nos eaux-de-vie doubles, & peu de personnes la supportent pure. On la fait avec la merise ou cerise noire qu'on cueille dans les bois. M. de Haller nous apprend que pour la faire on écrase la merise avec le noyau; qu'on la laisse ainsi fermenter jusqu'à ce qu'elle prenne une odeur vineuse, qu'alors on la distile & que le produit de cette distillation est ce qu'on appelle le kirschwaser. Cet esprit ardent qui a en général la propriété des eaux-de-vie les plus fortes, a de plus un aromate agréable, qui lui est communiqué sans doute par le noyau, ce qui la rend plus stomachale que les autres & beaucoup plus puissante pour faciliter la digestion, soit après un grand repas, soit lorsqu'on est sur le point de vomir les alimens qu'on a pris.

On fait qu'en général, l'usage des liqueurs spiritueuses, surtout des liqueurs proprement dites ou sucrées n'est point sain; qu'il devient même dangereux, soit à raison des hétérogenes qu'on fait entrer presque toujours dans leur composition, soit à raison des huiles essentielles qui en font la base ordinaire. Cette partie oleagineuse, qui n'est pas assez étendue dans un liquide aqueux, combinée avec le sucre, subit difficilement l'action des sucs digestifs & rend l'usage des liqueurs en général échauffant & capable de troubler la digestion plutôt que de l'aider.

De-là vient que, lorsqu'on a fait un grand repas, l'eau de-vie pure réussit beaucoup mieux qu'une liqueur sucrée quelconque. Jusqu'à présent, de toutes les boissons inventées par la sensualité, où que l'intempérance a rendues nécessaires, le kirschwaser a passé pour la meilleure liqueur. Mais comme son usage n'est point supportable, on a trouvé moyen de l'adoucir, de le corriger & de le rendre même efficace, sans lui ôter ce qu'il a d'agréable. Ce moyen consiste à en mettre une cueillerée à caffé sur un verre d'eau chaude avec un morceau de sucre. Il en résulte une liqueur aqueuse & spiritueuse qui conserve tout le parfum du kirschwaser & qui facilite la digestion. Nous conseillons à tous ceux qui font dans l'usage d'user de liqueurs après les repas, de préférer celle-ci à toute autre.

## LIVRES NOUVEAUX.

Histoire *Naturelle de la France méridionale, ou recherches sur la Minéralogie du Vivarais, du Velay, du Viennois, du Forez, de l'Auvergne, de l'Usgeois, du Comtat Venaissin, de la Provence, des Diocèses de Nismes, Montpellier, Agde, &c. sur la physique de la Mer méditerranée, sur les météores, les arbres, les animaux, l'homme & la femme de ces contrées. Ouvrage dédié & présenté au Roi; par M l'Abbé* Giraud Soulavie. Tom. III, avec 3 planch. A Paris, à l'Hôtel de Venise, Cloître S. Benoit; chez Quillau, Libraire, rue Christine, au magasin littéraire; Merigot l'ainé, quai des Augustins, près le Pont-neuf; & Belin, rue St. Jacques. 1781. *in*-8o. de 102 pages.

## Ouvrages dont l'objet est relatif a la Médecine, qui paroissent chez l'Etranger.

Prochaska (*Georgii*) *de structura nervorum*, &c. c. à. d. Traité anatomique sur la structure des nerfs, par G. Prochaska, Docteur en Médecine, Professeur d'anatomie & pour les yeux, en l'Université Impériale de Prague. A Vienne, chez Grœffer; & à Strasbourg, chez Konig, Libraire. *in*-8o. de 138 pag. avec figures, 1779.

L'Auteur divise ce traité en trois sections, & expose dans la premiere, ce qu'ont dit de plus remarquable sur la structure des nerfs, les Anatomistes & Physiologistes qui l'ont précédé. Le dernier dont il parle, est le Pere Jean-Marie de la Tour, savant Physicien Italien, qui dans ses *Osservazioni microscopiche*, imprimées à Naples en 1776, ne se contente pas de rapporter ce qu'il a vu avec ses microscopes dans l'intérieur du cerveau & des nerfs, mais prétend aussi expliquer très-facilement les mysteres qui en dépendent. M. Prochaska refute toutes ses explications.

Selon lui, les nerfs, tant du cerveau que de la moëlle, dont ils sont la continuation, sont couverts d'une enveloppe, qui est elle-même la continuation de la pie-mere, qui les accompagne entierement au-delà des orifices par où ils passent. Ce qu'il dit sur les enveloppes des nerfs, nous a paru très-digne d'être médité. Après avoir parlé des ganglions, des cordons nerveux, des ramifications nerveuses &c. il examine leur substance intime ainsi que celle du cerveau, organe d'où dépendent toutes nos connoissances, nos facultés intellectuelles & qui nous est encore si peu

connu. Voici le résultat de ses expériences.

La substance corticale du cerveau, qui a la vue simple, differe si fort par sa couleur, de la substance médullaire, lui est tout-à-fait semblable, vue au microscope. Qu'on soumette à cet instrument une molécule de la moëlle des nerfs, de la moëlle épiniere, ou de l'allongée, du cervelet, de la substance corticale ou de la médullaire du cerveau, on n'apperçoit dans toutes qu'une masse semblable à de la bouillie composée de globules innombrables & immobiles. L'observateur n'y remarque aucune difference, si ce n'est que la substance des nerfs est plus ferme, & que les globules y sont rangés avec ordre en lignes droites, tandis qu'ils sont placés plus confusément dans le cerveau.

Cette derniere circonstance n'avoit pas échappé au Pere de la Tour. Le Doct. Prochaska l'accuse, de s'être trompé, en voyant les globules plus considérables dans le cerveau, un peu moins dans le cervelet, moins encore dans la moëlle allongée & l'épiniere, & enfin très-petits dans les nerfs. Le P. de la Tour avoit cru voir aussi ces globules se mouvoir dans les nerfs & parcourir tout le corps. M. P. au contraire, les a toujours vus immobiles & contigus à leurs voisins, séparés seulement, non par une liqueur glutineuse, mais par un tissu cellulaire très-fin & transparent. Au reste, il ne prétend nullement expliquer méchaniquement les fonctions des nerfs.

Sept planches gravées représentent ce que le Doct. Prochaska a observé. Il a consacré la troisieme partie à leur explication, en y mêlant des remarques sur l'anatomie, qui ne pourront que plaire à ceux qui cultivent cette science. Voilà un nouveau genre d'observations qui peut donner des lumieres sur les fonctions des nerfs & des différentes parties du cerveau.

Gott. Richter (*Georg.*) *Opuscula medica, &c.* c. à. d. Opuscules de médecine, par G. Gott. Richter, Doct. en Médecine, Conseiller aulique, premier Médecin du Roi d'Angleterre, premier Professeur de la Faculté de Médecine de Gottingue, &c. publiés séparement en divers tems & recueillis par J. Chr. G. Ackermann, Doct. en Méd. Tom. I, II & III. A Francfort & Leipsik, chez Flaischer; & à Strasbourg, chez Konig, Lib. *in-4°.* le prem. vol. de 464 pages. 1780.

Le nom de Richter est devenu très-célebre en Allemagne. Cet Auteur est mort en 1773. Il a fait plusieurs opuscules qui viennent d'être recueillis par M. Ackermann. L'illustre Triller a mis une préface à la tête de cet ouvrage, dans laquelle il montre beaucoup d'attachement pour Richter son ami, dont il fait un grand éloge. Les dissertations les plus intéressantes du premier volume, au nombre de dix-huit, ont pour objets la maladie hypocondriaque, le flux dyssenterique, la cachéxie ictérique, le tremblement, la Médecine judaïque, d'après le Talmud, les berceaux des enfans, le scorbut, les érysipeles, &c.

Linné (*Car. Von*) *termini botanici characteres generum aliaque cum versione germanica priorum recudi curavit* Giseke. *in-8°.* A Hambourg.

Rolandi (*Mart.*) *institutiones nevrologicæ. in-8°.* A Gottingue.

Rudolphii *tractatus de sanguinis missione in febribus putridis. in-4°.* A Gottingue.

Trnka *historia leucorrheæ. in-8.* A Vienne.

Pharmacopæa *pauperum in usum instituti clinici Hamburgensis, edita a societate medica. in-8.* A Hambourg.

Plenk (*Jos. Jac.*) *elementa artis obstetriciæ, &c. in-8.* A Vienne.

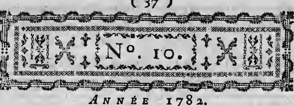
Ejusdem *elementa medic. chirurg. forensis. in-8.* A Vienne.

Saphrani (*Joh. Mani.*) *de clysteribus eorumque effectibus. in-4.* A Vienne.

Olbers (*Henr. Wilh. Mat.*) *de oculi mutationibus internis. in-4.* A Gottingue.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*ANNÉE* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 10 Mars.*

*De Grenoble, le 27 Février 1782.*

ON écrit de Mont-Dauphin, du 23, que le froid se soutient depuis un mois à un degré presque insupportable; qu'un pere de huit enfans, appellé *Philippe*, revenant d'Embrun où il avoit été le 21 au matin, se trouva le soir à 6 heures sous Mont-Dauphin; qu'à la Chapelle Saint Guillaume le froid le saisit au point qu'il mit quatre heures pour monter jusqu'aux glacis de la place, qu'on peut gravir dans moins de demi heure. Heureusement pour lui une des sentinelles des remparts l'entendit plaindre sourdement, n'ayant plus la force de crier. On ouvrit aussi-tôt les portes de la place; & à force de chercher on le trouva, ayant la tête dans la neige, presque mort, & si roide, qu'on ne put jamais lui ôter son bâton de la main.

On ne put jamais le réchauffer, quoique, dans le poële du corps-de-garde où il fut porté, il y eût un feu très-considérable (1). Des personnes de l'Art déciderent qu'il falloit lui frotter les jambes & les bras avec de la neige. Ces frictions réussirent à merveille, & il se porte bien.

On ajoute de la même ville que malgré tout ce qui a été annoncé dans les papiers publics, pour empêcher l'effet des vapeurs méphitiques qui s'exhalent des fosses d'aisance, on ne prend ici aucune précaution; & il est rare que tous les hivers il n'arrive quelque accident malheureux.

Dans la nuit du 25 au 26, un événement de ce genre est arrivé dans une maison de la rue Neuve, où quatre malheureux ont péri. Trois ont resté exposés devant la porte de cette maison hier tout le jour, & le quatrieme à qui il restoit quelque léger signe de vie, fut transporté à l'Hôpital des Freres de la Charité, à l'effet de lui administrer les secours indiqués pour les asphixies, & ils ont été inutiles. On observe que la fosse où ces quatre hommes viennent de périr, a été aussi dans d'autres tems la cause de la perte d'autres ouvriers, & nous y en avons vu périr pendant trois années différentes. On attribue ces malheurs à un vice de construction, & plutôt encore aux viandes corrompues que peut y jetter un boucher qui habite la même maison.

*Reflexions sur cette derniere observation.*

Il feroit à souhaiter que, dans tous les lieux habités, il y eût des réglemens de Police qui ne permissent la vuidange des fosses, la fouille des terres, la cure des puits ou des fossés, le dessechement des marais, des égoûts, &c. qu'après un certificat d'Officiers de santé ou de gens instruits, nommés à cet effet, qui consta-

(1) Nous croyons devoir faire remarquer que pour que l'équilibre soit de la chaleur, soit de mouvement, &c. se rétablisse dans l'économie animale, il ne faut jamais employer les extrêmes. Quand il s'agit de réchauffer le corps saisi par le froid & au point où étoit celui de cet homme, il faut bien se garder de l'approcher d'un feu trop vif. On le met d'abord dans un endroit tempéré & peu-à-peu on l'approche du feu & la chaleur revient. L'expérience, surtout celle des Russes, a prouvé que les frictions avec la neige étoient très-efficaces dans ce cas pour rappeller la chaleur. (*Note des Rédact.*)

étoient que ces sortes de travaux peuvent s'exécuter sans danger, lorsqu'il y a lieu de craindre quelque accident, ce dont on peut se convaincre, en y exposant une lumiere ou un animal. En cas de danger, on a recours aux moyens capables d'en opérer la désinfection.

Ces moyens sont bien simples. L'eau en quantité est le plus puissant de tous & celui qui convient au plus grand nombre de cas. Un fossé, un puits, par ex. à sec, ou dans lesquels il n'y a qu'une eau qui croupit depuis longtems, ou bien dans lesquels on a jetté des animaux morts, ne devroient jamais être nettoyés sans qu'on y eût jetté une grande quantité d'eau. C'est un moyen d'absorber ou de rendre nul tout le gaz méphitique qui peut s'y être formé. On en peut dire autant des égoûts, de certains marais, des endroits où l'on fouille pour former des canaux, &c. L'eau en abondance dans tous ces cas, lave, entraîne, absorbe & purifie tout.

Lorsqu'il s'agit des fosses d'aisance ou des lieux trop imbibés de matieres putrides & liquides, & dans lesquels la projection de l'eau devient ou inutile ou impraticable, on y jette du sable, ou de la terre; ou du platras. Ces corps s'imbibent de l'humidité, se chargent des corpuscules qui pourroient nuire & rendent les travaux praticables. Le vieux platras surtout est ce qui réussit le mieux. Lorsqu'on veut se servir de moyens physiques ou chymiques d'un genre plus agréable & plus recherchés, on peut employer ceux qui ont été indiqués par MM. Laborie, Parmentier, Cadet de Vaux & Janin, qui se sont occupés de cet objet. Ces moyens sont le ventilateur, les fourneaux allumés, la projection de la chaux, celle du vinaigre, &c. Mais comme il y a bien des circonstances & des endroits où l'on auroit beaucoup de peine à trouver ou à employer des fourneaux, des ventilateurs, de la chaux, du vinaigre, nous croyons qu'on fera très-bien d'avoir recours aux moyens simples & peu couteux qu'on vient d'indiquer.

Si malgré ces précautions, quelqu'un étoit en asphyxie par une semblable cause, il convient de le mettre au grand air, de lui faire, sur le visage surtout, des projections d'eau, de le faire saigner si le cas le requiert, & de le mettre ensuite à l'usage des remedes pectoraux les plus doux.

*Réponses au Mémoire à consulter de M. Ricateau, inséré dans le n°. 5; par MM. de Montgarny, Docteur en Médecine à Verdun, & Emale, Chirurgien-major du Régiment de l'Escure, Dragons.*

On se rappelle qu'il est question d'un sujet qui a été exposé à une maladie vénérienne, traitée à ce qu'on croit avec du sublimé, à des accès de fievre-quarte, à des douleurs dans les articulations, des spasmes, &c. enfin à un engourdissement douloureux au bras, qui subsiste encore & qui est joint à une difficulté d'écrire.

M. de Montgarny dit qu'il croit que le sel mercuriel dont le malade a fait usage, pour la gonorrhée, est la cause directe des accidens, qui ont dû nécessairement suivre un traitement mal combiné; l'expérience n'ayant déja que trop appris combien ces sortes de ravages sont communs à ce genre de secours, dont l'administration est livrée à l'empirisme; que la salivation abondante que ce sel a produit, annonce combien les doses ont été peu mesurées; que l'orgasme qu'il cause vers les parties supérieures est le plus sûr garant de l'incertitude & de la difficulté de guérir ensuite complettement les accidens du mal vénérien; que le mercure, lorsqu'il fait saliver, ne guérit point; qu'il divise, à la vérité le virus, mais ne l'atteint point assez; que la salivation sert plus à le conglober & à favoriser ses stases, qu'à en produire l'extinction; que la fievre quarte survenue au malade, les douleurs dans les articulations, les spasmes, l'engourdissement, &c. ont été l'effet de la diversion générale & ensuite particuliere du virus; effet que les autres circonstances ont rendu plus sensible & plus facile; enfin que les accidens, qui existent au bras, sont un effet immédiat de la portion du virus refoulée vers cette partie, &c.

M. de Montg. ajoute que, dans un cas semblable, il a traité avec succès un malade, en faisant appliquer sur la partie la plus charnue de l'avant-bras, un emplâtre épispastique en forme de brasselet de la largeur de trois doigts. Voici comment il doit être composé. On fait fondre une demi-livre de poix blanche, dans une terrine de terre; on y ajoute une demi-once de graine de moutarde en poudre, avec deux gros de sel ammoniac; on remue le tout également & on l'étend de l'épaisseur d'une ligne sur un morceau de toile forte, qu'on applique sur la partie,

& qu'on renouvelle tous les deux jours. L'effet de ce dropax (espece de véficatoire) est d'attirer au dehors une quantité considérable de férosités. Le malade dont il parle exposoit, en outre, deux fois le jour, son bras & le poignet à la fumée d'un morceau de cite jaune mis sur de la braise allumée. Il prenoit matin & soir un verre d'eau distillée simple, impregnée de trois parties de gaz nitreux, ce qui lui procuroit, surtout pendant les premiers jours, des sueurs abondantes & des urines copieuses, extrêmement chargées. Ces remedes furent continués pendant deux mois. Le régime du malade étoit des plus adoucissans, & il étoit purgé toutes les fois qu'il y avoit indication. Depuis deux ans que cette guérison date, il n'a reparu aucun accident qui ait pu laisser des doutes sur la parfaite dépuration des humeurs.

*Signé*, MONTGARNY, *Doct. en Médecine, à Verdun.*

M. Emale pense que les accidens que le malade a éprouvés & qu'il éprouve encore, doivent être attribués à la présence du virus vénérien; qu'on pourroit attribuer à la même cause les accès de fievre-quarte qui sont survenus, ce qui n'est point sans exemple; que les lassitudes, les douleurs aux articulations, l'engourdissement & l'espece de mouvement convulsif dans le pouce & les doigts, semblent conformer cette opinion. Il dit avoir vu, en 1776, un jeune homme qui, ayant un gonflement à l'articulation du pouce avec le premier os du métacarpe, & en outre une sorte de spasme semblable à celui qu'éprouve le malade en question, ce jeune homme lui avoua qu'il avoit eu autrefois des chancres, & une gonorrhée qui avoit fait fluxion sur les bourses & qui avoit été mal traitée; qu'à la fin ces symptômes, à l'exception d'une dureté de la grosseur d'un œuf de poule aux testicules, ayant disparus, il le traita méthodiquement par les frictions & le guérit très-bien du gonflement du pouce & du spasme; mais que le testicule resta à-peu près dans le même état. Il croit que l'usage du sublimé, la fievre, le rhumatisme, &c. n'ont contribué en rien à la persévérance de l'accident qui existe chez le malade de M. Ricateau. Il pense qu'il est toujours atteint du vice vénérien & doit être traité en conséquence.

M. Emale ajoute une réflexion sur l'usage du sublimé-corrosif. Il dit que, sans être parfaitement incrédule sur les avantages du sublimé, il a des raisons pour croire qu'indépendamment des effets pernicieux qu'il produit chez nous, sur la poitrine, surtout dans les provinces méridionales, il réussit difficilement dans les maladies vénériennes récentes. La maniere dont il a été employé chez ce sujet, a été trop peu réguliere, pour qu'on puisse croire qu'il ait attaqué le virus avec efficacité. Il croit que l'usage des bois sudorifiques & de l'eau de squine est insuffisant pour la guérison du malade, & qu'on devroit essayer l'administration méthodique des frictions, qui, sans être la méthode exclusive, sera toujours la plus sûre.

*Signé*, EMALE, *Chir. maj. du Régiment de l'Escure, Dragons, à Niort.*

## *Mémoire à consulter.*

Ma santé est dérangée depuis sept à huit ans. J'éprouvois des besoins de manger fréquens, souvent des coliques assez vives, du spasme, un malaise presque continuel. J'ignorois la cause de cet état. Enfin, au mois de Janvier de l'année derniere, j'ai rendu un ver de la grosseur d'une grosse plume à écrite, rond & long de 8 à 10 pouces. J'ai pris de la coralline de Corse qui m'en a fait rendre dans le courant de l'année, à différentes époques, environ une douzaine. Depuis le mois d'Octobre, je n'en ai plus rendu, quoi que j'aie pris de tems en tems le même vermifuge. Mon état n'étoit point changé. J'ai consulté. Voici le traitement que l'on m'a prescrit.

On m'a conseillé de prendre tous les matins une ou deux bouteilles de tisane faite avec de la racine de fougere & une infusion de mercure, de boire à mes repas de l'eau mercurielle; de prendre tous les matins deux pilules composées de vermifuges, & tous les cinq ou six jours une pilule purgative dans laquelle il y avoit du mercure.

J'ai suivi ce traitement pendant six semaines, n'en ayant presque point éprouvé de soulagement, & n'ayant point rendu de ver, je me suis déterminé à prendre le remede de Madame Nouffer qui ne m'a rien fait & ne m'a pas même rendu malade, chose extraordinaire. Mais j'ai attribué son peu d'effet à la panade que j'ai prise la veille & qui est ordonnée pour modérer la violence du remede. Je

suis d'autant plus sûr de ce que j'avance, que j'ai l'expérience que tous les corps gras me sont contraires, me donnent des douleurs dans les entrailes & changent absolument la nature de mes digestions. Lorsque je suis attaqué de ces coliques, occasionnées par quelques corps gras, je ne connois rien de plus efficace pour moi que les fruits cruds foodans. J'en ai fait usage longtems, & ils m'ont toujours bien réussi, ainsi que les rafraîchissans, & en général tout ce qui n'est point irritant, parce que j'ai le genre nerveux fort irritable.

Je n'ai rien fait depuis le remede de Madame Nouffer, que j'ai pris il y a environ six semaines. J'ai toujours les mêmes besoins; je suis souvent obligé de manger la nuit; j'éprouve du malaise, des foiblesses; enfin quoique cet état ne m'empêche point de vacquer à mes affaires, soit qu'il vienne des nerfs ou de quelqu'autre cause, il n'est pas naturel & est infiniment désagréable.

*Signé*, P. D***.

R. En attendant d'autres avis, nous conseillons au malade de ne point s'obstiner à prendre des vermifuges, qui pourroient lui nuire, sans remédier à son état. La circonstance des vers strongles qu'il a rendus, est une chose accidentelle & indépendante du fond de la maladie, qui est nerveuse ou dépendante d'un âcre qui joue dans les premieres voies. Il est inutile de recommander au malade un régime adoucissant & végétal. Il en connoît les effets avantageux. Mais il fera très-bien, après des bouillons rafraîchissans & quelques bains, de prendre des eaux minérales ferrugineuses.

## Ouvrages dont l'objet est relatif a la Médecine, qui paroissent chez l'Étranger.

*An account of a method of preserving water at sea from putrefaction, &c. by* T a o m a s Henry, &c. c. à. d. Exposé d'une méthode pour préserver en mer l'eau de la putréfaction, par un moyen simple & peu coûteux, par M. T. Henry, Membre de la Société Roy. & de celle des Médecins de Londres. *in*-8°. avec fig. A Londres, chez Johnson. 1781.

Le moyen indiqué par l'Auteur, consiste à ajouter deux livres de chaux vive sur un tonneau de 120 gallons ou 480 pintes d'eau, & de précipiter la chaux au moyen de l'air fixe ou acide crayeux. Pour cela, on soutire l'eau dans laquelle on a mis la chaux; & au moyen d'un tube on fait parvenir dans toute la masse d'eau l'air fixe nécessaire tiré, par exemple, de la craie attaquée par l'acide vitriolique. Après la précipitation de la chaux, l'eau se trouve aussi pure & aussi potable qu'elle l'étoit au moment où on l'embarquoit. Elle est même plus pure, suivant l'Auteur.

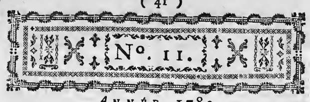
Il a tiré un autre parti de l'air fixe. Il assure qu'on peut former un levain artificiel propre à faire la pâte de farine & par conséquent capable de faciliter la confection du pain sur mer. Pour cet effet, on commence par faire bouillir la farine dans l'eau jusqu'à consistence du miel en hiver ou de la thériaque; alors on sature d'air fixe cette masse. On la place dans un endroit chaud, & au bout de deux jours, la fermentation est au point que ce mélange acquiert la forme & les propriétés du levain ordinaire. Deux livres environ de cette substance délayées dans suffisante quantité d'eau peuvent servir à réduire en pâte six livres de farine, qu'on laisse revenir pendant douze heures & dont on forme le pain pour être mis au four.

L'Auteur assure avoir fait ainsi du très-bon pain sans addition d'autre ferment.

On mande de Leipsic qu'il paroît à Gotha, chez Ettinger, une traduction allemande de l'*Historia physiologica ascaridum* de Van-Phelsum, & que c'est M. Waise, Doct. en Médecine, qui en est l'auteur. Il n'y a encore qu'une premiere partie, formant un *in*-8°. de 158 pages. Nous invitons ceux qui connoissent la langue allemande, à en donner une traduction.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* Mequignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 17 Mars.*

*Mémoire sur un dent-albifique* (1) *& anti-scorbutique nouveau & infaillible dans ses succès, qui a la propriété de blanchir éminemment les dents, de prévenir leur carie, d'en arrêter les progrès; réunit celle d'anihiler la fétidité de l'haleine; remede qui, pris intérieurement, guérit les douleurs rhumatismales; même goutteuses & plusieurs autres maux, dédié au beau sexe, par* M. Toussaint Barety, *Etudiant en Médecine, Officier Commensal, &c.* A Paris, chez l'Auteur, rue Froidmanteau, chez Mérigot, l'ainé, Lib., quai des Augustins; & au Louvre, près la porte de l'Académie. *in*-8°. de 21 pag. Prix 12 sols br.

M. Barety débute en disant que, »sensible aux charmes de la plus belle moitié du genre humain, du beau sexe, il a une joie très-vive de publier une découverte qui doit lui être d'autant plus agréable, qu'elle concourra à entretenir ce qui lui est si précieux, sa beauté.

Quelle est cette découverte? C'est celle d'un moyen capable d'entretenir la blancheur des dents, ou de la leur donner lorsqu'elles ne l'ont pas; de rendre la bouche fraîche, l'haleine douce. Ce moyen est bien simple, c'est la fleur de soufre; voici la maniere dont l'Auteur s'en est servi.

Il dit que, dans la vue de blanchir ses dents, il s'avisa de prendre de cette fleur de soufre, deux ou trois cueillerées à caffé, matin & soir; il en frotta d'abord ses dents & ses gencives, à l'aide d'une éponge, & finit par l'avaler, en se gargarisant bien avec de l'eau fraîche. Au bout de huit à quinze jours, il s'apperçut que la couleur livide de ses dents disparoissoit, que ses gencives devenoient plus vermeilles & plus saines, que son haleine qui commençoit à devenir forte, même fétide, avoit perdu dans ce court intervalle, cette qualité, qu'enfin, au bout de six semaines, ses dents acquirent une blancheur parfaite; son teint devint plus frais, sa respiration plus facile.

La théorie de l'Auteur est, que les effets avantageux que produisent le mercure & le soufre dans le corps humain, sont dûs au phlogistique ou principe igné qui abonde dans ces corps. D'où il tire cette induction, que le soufre pourroit être employé utilement contre les maux vénériens. Il rapporte même des observations qui semblent étayer ce principe; enfin il conclut que de toutes les poudres employées jusqu'à présent pour blanchir les dents, la fleur de soufre est la plus efficace. Il dit qu'étant d'une ténuité beaucoup plus grande qu'aucune poudre porphirisée, elle n'altere pas, par le frottement, l'ivoire des dents; qu'elle joint à cet avantage celui de détruire la mauvaise odeur de l'haleine, de prévenir la carie des dents, d'en arrêter les progrès & de guérir l'altération des gencives; enfin qu'on peut la regarder comme un antiscorbutique puissant, dont on pour-

(1) L'Auteur entend par ce mot, de sa composition, un remede ou moyen capable de blanchir les dents.

roit tirer les plus grands avantages pour le scorbut de mer, &c. &c.

L'Auteur ajoute qu'elle a encore la propriété d'empêcher la corruption de l'eau douce & de la rendre plus délicate.

Sans vouloir élever aucun doute sur toutes les qualités attribuées à la fleur de soufre, nous ferons observer seulement que l'Auteur nous a paru un peu trop prévenu en sa faveur. Nous croyons bien qu'à raison de sa ténuité & peut-être à raison de l'acide vitriolique qui entre dans sa composition, le soufre peut avoir de grands avantages. On sait qu'il remédie efficacement à quelques maladies cutanées; que lorsqu'il est combiné avec certaines eaux qu'on appelle sulphureuses, il agit quelquefois efficacement dans certaines maladies de poitrine. Mais, on ne peut se dissimuler qu'il ne soit en général peu soluble dans nos humeurs, lorsqu'on le prend seul & intérieurement, qu'alors il n'est point exempt de quelques inconvéniens, surtout de celui d'échauffer un peu & de donner une odeur désagréable à l'humeur de la transpiration.

Cependant, si l'expérience a prouvé qu'indépendament de son action mécanique sur les dents, il peut encore agir d'une maniere physique, c'est-à-dire en se combinant avec les humeurs & résister à la putridité; alors c'est un service rendu à l'humanité. C'est à l'expérience à prononcer sur ses effets. Mais on doit toujours prendre garde que la carie des dents peut dépendre de plusieurs causes, c'est-à-dire de plusieurs vices de différente nature; que le virus vénérien, par exemple, peut carier les dents, ainsi que le virus scorbutique, le virus dartreux, les différens vices psoriques, & que dans tous ces cas, on doit varier les secours, suivant la nature du principe qui agit, & cause cet accident.

Quant à ce qui rend l'haleine très-forte; il est rare que la carie des dents produise cet effet, comme l'Auteur paroît le croire. Cette indisposition dépend le plus souvent, plutôt d'un relâchement du pylore qui permet la sortie de l'air qui se dégage par les parties supérieures des matieres contenues dans les inteftins, que de toute autre cause, & alors le soufre n'est pas le moyen le plus propre à remédier à ce genre d'affection. Du reste, la propriété antiscorbutique, que l'Auteur attribue au soufre, s'accorderoit assez avec les découvertes modernes, qui ont appris ou du moins porté à croire que le piquant qu'on observe dans les plantes antiscorbutiques, est dû à un principe sulphureux volatil, puisqu'on retire du soufre du cresson, du cochlearia, &c.

## *Question chirurgico-légale.*

Un Chirurgien du village de Bouafe, & un autre de la ville de Meulan, furent appellés le 12 Août 1781, pour secourir un jeune homme de Flein, qui avoit reçu un coup de faucille sur les articulations des trois premiers doigts de la main gauche. Ce coup violent dépouilla la main jusqu'à la partie moyenne du carpe; tous les tendons furent découverts; le muscle du doigt indice à moitié coupé. Par le tiraillement & déchirement, le malade souffroit les douleurs les plus aigues; joignez à cela que les phalanges étoient sorties de leurs cavités.

Un de ces deux Chirurgiens, arrivé le premier, se hâta de panser le malade, en mettant une simple compresse trempée dans l'eau-de-vie; & pour attelle, une planche de deux pouces & demi moins deux lignes de large, & de la longueur de six pouces, moins trois lignes, avec une bandelette de ruban de la largeur de deux doigts, & mit la main en écharpe. Voilà le premier pansement du malade par J. M. Chirurgien.

Le sieur A. B. Chirurgien à Meulan, étant arrivé, & voyant le malade dans les souffrances les plus aigues, après avoir examiné ce bandage appliqué sans principe, voulant néanmoins agir avec humanité pour le bien du malade, fit prier par trois différentes fois le premier Chirurgien de se trouver à la levée de l'appareil. Sur son refus, le malade fut pansé de la maniere suivante.

Après avoir levé la compresse, ce Chirurgien fit remonter les tégumens qui sont au milieu du carpe & approcha les deux levres de la plaie, mettant des compresses expulsives avec un plumasseau trempé dans l'eau de saturne, dans une pinte de laquelle il ajoura un verre d'eau-de-vie. Ensuite, il fit deux bandes avec un trou au milieu pour faire le bandage unissant, & soutint la partie avec une artelerre de deux pouces & demi de large & de la longueur d'un pied. Il mit le malade dans son lit, sa main élevée sur un oreiller. Ce pansement fut continué avec des fomentations répétées souvent avec la

même eau. Le malade est guéri. D'après l'état de la cicatrice on a mis la main dans le sang de bœuf. Ceci exposé, le premier Chirurgien a fait assigner le second. Ce sera d'après vos avis qu'on donnera le résultat du jugement de l'affaire.

*Signé*, BOUÉ, *Maître en Chirurgie à Meulan.*

R. Il nous paroît que le premier Chirurgien auroit dû attendre son confrere avant de poser le premier appareil. Il auroit dû encore se trouver à la levée de cet appareil, circonstance qui n'a été vraisemblablement nécessitée que par les souffrances & à la réquisition du malade. Le premier de tous les principes est qu'on doit secourir un souffrant qui ne doit jamais être la victime de la jalousie ou des divisions qui peuvent exister entre les personnes de l'Art. Il conviendroit cependant que le second Chirurgien, qui s'est emparé seul du malade, se contentât de l'honneur de l'avoir guéri & que l'autre en eut le profit, ou du moins que les honoraires fussent partagés. Voilà notre avis.

## *Mémoire à consulter.*

Je profite avec confiance, MM., de l'avantage qu'offrent vos feuilles, pour vous prier de vouloir me donner vos avis sur une maladie dont je suis tourmenté depuis très-lontems, & pour laquelle j'ai fait plusieurs remedes qui ont été malheureusement pour moi sans succès.

Je suis jeune & j'ai par conséquent grande envie de guérir. Je souffre d'un rhumatisme depuis l'âge de onze ans, & voici quelle en a été l'époque & l'occasion. J'ai eu la petite-vérole à dix ans. Dans le plus fort de l'éruption, m'étant trouvé seul, & ayant une soif ardente, j'eus l'imprudence de me lever & d'aller prendre de l'eau fraiche dont je bus en grande quantité; cela fit rentrer la petite-vérole. J'étois très-mal. On me frotta tout le corps avec du vin chaud; on m'en fit boire; on me donna de la thériaque. Je fus assez heureux pour que les boutons reparussent, & que la petite-vérole reprit son cours ordinaire. Elle se termina très-bien.

Ce fut à la suite de cette maladie, que j'eus des douleurs affreuses par tout le corps, tous mes membres se roidissoient; j'eus des convulsions, & mon rhumatisme se déclara. Il s'est porté tantôt sur les genoux, tantôt sur les bras, sur presque toutes les parties de mon corps. Il me tient actuellement sur les reins & m'empêche de marcher.

Je crois que cette maladie est un peu héréditaire chez moi; mon pere en souffre & on m'a fait coucher dans mon bas âge avec une personne qui s'en ressentoit. J'y ai fait très-peu d'attention, car j'ai beaucoup vécu & j'ai joui peut-être un peu trop des plaisirs en tout genre si ordinaires aux jeunes gens. Je n'ai cependant jamais eu de maladie vénérienne, aucune dartre. Je n'ai que vingt-deux ans; je n'ai jamais souffert de la poitrine, l'estomac est bon, les digestions se font bien; je suis d'un tempérament assez fort.

Les remedes qu'on m'a prescrits sont en petit nombre, des tisanes délayantes, adoucissantes, légerement sudorifiques, le lait coupé avec la squine, quelques purgatifs doux de tems à autre. Comme je souffrois beaucoup, on me conseilla les bains de Luxeuil, je les pris exactement. Je me sentis très-soulagé de mon rhumatisme; mais au dernier bain, j'eus la fievre-quarte, que j'ai portée pendant dix-huit mois, & qui n'a cédé ni à l'émérique, ni aux purgatifs, ni aux bouillons apéritifs, ni même au quinquina que j'ai pris en trop grande quantité & qui m'a beaucoup échauffé. J'ai pris quelques pilules savoneuses, craignant les engorgemens du bas-ventre, j'ai fini par les eaux de Vals. Ma fievre-quarte est partie, mais mon rhumatisme me tient toujours & a même beaucoup augmenté. Il est essentiel de vous dire que pendant ma fievre-quarte, j'ai eu, à quatre reprises, des boutons sur la peau qui ont beaucoup suppuré. J'espere, MM. que vous voudrez bien me conseiller quelque chose dans votre feuille prochaine, j'attends avec empressement votre réponse.

*A Dijon, le 20 Mars 1782.*

*Signé*, DE QUIRCIZE.

R. Nous croyons qu'un reste de petite-vérole peut s'être compliqué avec l'humeur rhumatismale, ou du moins lui a donné de l'activité; que M. de Q. a reçu de son pere ou de la personne avec laquelle il couchoit dans l'enfance, cette humeur de rhumatisme. En attendant d'autres avis, nous lui conseillons l'usage de la scorzonere avec le petit-lait & le syrop de guimauve, aux doses requises pour boisson ordinaire, le tout aiguisé de tems en tems, tous les deux ou trois jours,

de tartre ftybié à petite dofe, & l'ufage des purgatifs tous les huit ou dix jours, en préférant pour cet effet la poudre cornachine à la dofe de demi-gros; l'ufage du lait, des végétaux, les bains & un régime très-adouciffant.

*Prix propofé par la Société d'Agriculture de Lyon.*

La Société Royale d'Agriculture de Lyon propofe pour fujet du prix de l'année 1783, les queftions fuivantes:

*Quelle eft la vraie théorie du rouiffage du chanvre? quels font les meilleurs moyens d'en perfectionner la pratique, foit que l'opération fe faffe dans l'eau, foit qu'elle fe faffe en plein air? Quels font les cas où l'une de ces opérations eft préférable à l'autre? Y auroit-il quelque maniere de prévenir l'odeur défagréable & les effets nuifibles du rouiffage dans l'eau?*

Le prix fera d'une médaille d'or de 300 liv.

Les Auteurs ne fe feront connoître ni directement ni indirectement; mais ils inféreront, dans un billet cacheté, leur nom & le lieu de leur réfidence, avec la même devife ou épigraphe que porteront les mémoires.

Ils feront adreffés, francs de port, à M. l'Abbé de Vitry, Secrétaire perpétuel de la Société Royale d'Agriculture, rue S. Dominique à Lyon; ou envoyés fous l'enveloppe de M. de Fleffelles, Intendant de cette Ville.

Aucun mémoire ne fera reçu, paffé le premier Mars 1783; & le prix fera décerné dans le courant du mois de Mai de la même année.

---

Ouvrages dont l'objet est relatif a la Médecine, qui paroissent chez l'Étranger.

*Adversaria medica, pars 1a. fpectiat ad morbos pectoris inflammatorios fpeciatim pleuritidem tum fanguineam tum biliofam. Auctor, D. Angel. Galli.* Papiæ, 1781.

Le Docteur Galli donne dans cet ouvrage, diftribué en dix lettres, l'hiftoire des maladies obfervées à Pavie pendant la conftitution des quatre premiers mois de l'année 1779, & rapporte ce qu'il a obfervé fur 150 malades, dont le plus grand nombre, c'eft-à-dire 66 furent attaqués de pleuréfie, dont il diftingue deux efpeces, l'une fanguine, l'autre bilieufe. Sur ce nombre, il y eut quarante-cinq pleuréfies fanguines & vingt-une bilieufes.

La pleuréfie fanguine s'annonçoit par une douleur de côté pongitive qui répondoit aux vraies côtes; la refpiration étoit difficile & courte; il y avoit une toux fatiguante & une fievre aigue Les crachats étoient fanguinolens dès le principe; ils devenoient enfuite blancs & épais.

Dans la pleuréfie bilieufe, il y avoit également douleur de côté, toux, difficulté de refpirer, crachats fanguinolens, ou rouillés, jaunes, bruns, mais très-fluides. La langue étoit chargée, elle étoit jaune au commencement & devenoit brune. Il y avoit des naufées ou des vomiffemens de matieres bilieufes. Les urines étoient bourbeufes & épaiffes. Il y avoit une diarrhée bilieufe & météorifme au bas-ventre. La chaleur fébrile avoit un peu plus d'intenfité.

Sur 45 malades attaqués de pleuréfie fanguine, il en mourut trois & un feul de la pleuréfie bilieufe fur le nombre de vingt-un. Les faignées répétées & les boiffons pectorales copieufes furent les principaux fecours pour la pleuréfie fanguine. Dans la bilieufe on ménagea les faignées & l'émérique en lavage en triompha principalement.

On trouve dans cet ouvrage une obfervation particuliere fur la complication de la pleuréfie avec un hépatitis, & fur l'inflammation de la veffie urinaire avec celle du rectum & du vagin, terminée par un abfcès au rectum, au moyen duquel la liqueur des lavemens fortoit par le vagin. Cette maladie fut heureufement guérie. (Article tiré de l'*Avvifi fopra la falute umana*).

---

*On prie ceux qui auront quelque obfervation de Médecine ou quelque chofe de relatif à la fanté à faire inférer dans la Gazette, d'adreffer leurs lettres & paquets, francs de port, au fieur* Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année eft de 9 liv. 12 fols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*Année* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 24 Mars.*

*De Paris.*

Depuis quelques tems, l'eau de la Riviere de Seine est extrêmement trouble. On a fait une remarque très-importante sur ses effets, appliquée à l'extérieur; car lorsqu'elle est filtrée & prise à l'intérieur, elle ne produit aucun dérangement. On a observé généralement que les malades qui prenoient des bains en étoient sensiblement incommodés. Les uns s'y trouvoient mal, les autres devenoient jaunes, les autres avoient le dévoiement. Ces effets ont été assez marqués & assez sensibles pour que, dans quelques hôpitaux, on ait été obligé d'en suspendre l'usage; & nous conseillons à tous ceux qui en prennent dans ce moment, d'attendre que l'eau soit plus claire pour les continuer, ou bien d'employer une eau limpide.

Cette observation prouve que, non-seulement l'eau du bain pénetre le corps, comme on croit, par les pores absorbans ou inhalans, mais que les corps hétérogenes dont elle peut être chargée, pénétrent aussi jusqu'à l'intérieur, au point de pouvoir produire des dérangemens sensibles dans l'économie animale. Elle confirme en même tems, les principes de ceux qui ont employé la voie des bains pour porter jusqu'à l'intérieur des remedes très-actifs, comme certains sels métalliques. Elle sert encore à prouver que le reproche qu'on a fait à un Charlatan de nos jours, d'avoir donné la colique des Peintres ou un diminutif, en faisant prendre à ses malades ce qu'il appelle les *bains de saturne*, est fondé & doit tenir en garde contre les conseils de semblables Empiriques. Celui-ci a pour coutume de faire jetter une poignée de sel de saturne dans l'eau d'un bain; c'est ce qu'il nomme bain de saturne. Une personne qui en a pris de cette espece nouvelle, en a été fortement incommodée & a manqué périr.

Observation *sur un nouveau succès de l'Agaric de chêne, obtenu à l'occasion d'une plaie d'artere; par M.* Marigues, *Chirurgien-major de l'Hôpital Royal de Versailles & Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi.*

Au mois d'octobre 1781, le nommé Schnidre, l'un des douze Suisses préposés à la garde du Château de Versailles, âgé de 25 ans, se donna par accident un coup de couteau dans la partie interne moyene inférieure de l'avant-bras gauche. Il sortit beaucoup de sang de la plaie dans le moment; mais il s'en épancha une grande partie dans les interstices des muscles & dans le tissu cellulaire; ce qui causa du gonflement à cette partie. La coagulation de ce sang épanché fit cesser l'hémorrhagie.

Le lendemain, le blessé vint à l'Infirmerie où je le vis pour la premiere fois. La plaie ne saignoit point. Je ne crus pas, pour le moment, devoir faire autre chose que de saigner le malade, de panser la tuméfaction avec une fomentation résolutive, & j'attendis que quelque symptôme particulier me portât à faire quelque chose de plus. D'ailleurs, comme je l'ai dit, le sang ne coulant point, je

etus devoit me dispenser de rechercher le vaisseau; il me parut plus expédient d'écouter la nature; il est quelquefois des cas où comme en Médecine, la Chirurgie doit être expectante. La saignée fut réitérée, & je mis le malade à la diete.

Il se passa dix à douze jours, sans qu'il sortit de la plaie une goutte de sang. Le gonflement parut même un peu diminué, ce qui marquoit que le sang épanché tendoit à se résoudre & qu'il n'en sortoit plus de l'artere ouverte. Mais les jours suivans le malade s'étant promené, & ayant fait de son bras plusieurs mouvemens, la plaie saigna un peu & le sang parut très-rouge & très fluide. On fit sur la partie une compression graduée qui fut continuée les jours suivans. Malgré cette attention, la plaie saigna tous les jours; l'hémorrhagie devint même si considérable le 5 Novembre, que je me déterminai à faire sur le champ l'opération de l'anévrisme. C'étoit l'artere interosseuse ouverte qui fournissoit le sang.

Pour la trouver, après avoir placé le tourniquet au-dessus du coude, je fendis les tégumens de la partie interne de l'avant-bras, ainsi que les muscles sublime & profond jusqu'au ligament interosseux sur lequel cette artere est couchée. J'otai les caillots de sang épanché entre les muscles; ensuite ayant fait desserrer le tourniquet, j'apperçus sans peine la plaie de l'artere qui fournissoit le sang. Je fis serrer le tourniquet pour en suspendre le cours, & après avoir absorbé avec de la charpie celui qui remplissoit la plaie, j'appliquai de l'agaric de chêne bien sec sur l'ouverture de l'artere & quelques autres morceaux sur le premier. Je tamponai la plaie avec de la charpie seche, jusqu'un peu au-delà du niveau de la peau; je couvris le tout d'une compresse circulaire & sans me servir d'aucune bande, j'appliquai sur l'appareil la plaque du tourniquet de M. Petit, assujettie circulairement avec son lien. Je la fixai en place par le moyen de sa vis, autant qu'il le fallut pour comprimer l'appareil, aussi légérement qu'auroit fait la main constamment appliquée dessus. Je fis aussitôt desserrer le tourniquet au-delà du coude; le sang ne sortit point. Je ne jugeai pas à propos de saigner le malade après cette opération, mais je le mis à la diete pendant plusieurs jours, & je fomentai les bords de la plaie avec des compresses trempées dans une décoction émolliente.

Cette précaution de relâcher les fibres de la partie me parut nécessaire pour empêcher le gonflement des muscles intéressés & prévenir la tension douloureuse de la peau qui, quelquefois s'enflamme & produit de l'étranglement.

Le 3e. jour de l'opération, qui étoit le 8 du mois, je levai la compresse circulaire. La suppuration commençoit à s'établir, & les choses parurent en bon état. Je continuai la fomentation émolliente & la compression légere. La compresse ne fut ensuite changée que de deux en deux jours.

Le 13, la suppuration ayant soulevé l'agaric, je l'ôtai. Je pansai la plaie à l'ordinaire & je supprimai l'instrument dont j'ai parlé. La suppuration fut abondante; mais s'étant peu-à-peu ralentie, je ne pansai plus qu'avec de la charpie seche & seulement de trois en trois jours. En peu de rems les chairs se sont rapprochées, & par leur affaissement la cicatrice s'est formée d'une maniere solide. Le malade est sorti de l'Infirmerie parfaitement guéri, ayant conservé le mouvement des doigts comme il les avoit auparavant.

Ce succès de l'agaric de chêne n'a rien, sans doute, qui doive surprendre. On l'a vu plusieurs fois servir utilement dans les hémorragies causées par la lesion des arteres d'un plus gros volume, & l'on peut s'assurer de ses bons effets en consultant les Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, plusieurs articles du Journal de Médecine, les observations de Chirurgie de Warner & plusieurs autres. Mon intention en publiant cette observation, est de rappeller cet excellent topique à la mémoire de quelques Praticiens qui semblent en négliger l'usage pour lui préférer, dans les plaies des arteres, des liqueurs, des poudres astringentes que différens Empiriques, hommes à secrets, &c. cherchent à accréditer, mais qui sont néanmoins bien inférieures à l'agaric de chêne dont les succès sont constatés par des faits multipliés & très-concluans.

*Signé*, MARIGUES.

## *Mémoire à consulter & consultation, par M.* LE CONTE, *Médecin.*

Une Demoiselle de 25 ans, délicate, devint sujette à l'âge de 6, à une douleur dans l'hypocondre gauche, qui ne lui permettoit ni de rire ni de tousser, ni

presque de se moucher. Elle duroit environ huit jours, & revenoit tous les mois, souvent même tous les quinze jours. Le côté s'élevoit & le mal plus sensible du côté des vertebres, formoit comme une demi - ceinture qui s'étendoit depuis l'épine du dos jusqu'à l'estomac. La malade avoit presque continuellement la main appuyée sur les vertebres. Elle ne pouvoit tenir au lit que sur le côté, & dans la crise elle fléchissoit le tronc du même sens. Ses attaques étoient accompagnés de vomissemens. Elle rendoit exactement tout ce qu'elle prenoit, même de liquide ordinairement sans efforts, & souvent mêlé d'une bile verte; les selles étoient retardées de plusieurs jours, & dès le début de l'accès le visage se teignoit en jaune & restoit en cet état pendant tout le tems de la douleur, après quoi il s'éclaircissoit; la malade reprenoit sa gaieté & son agilité ordinaires, son estomac se remettoit & rien ne l'incommodoit.

C'est dans un de ces accès qu'arriva la premiere éruption de ses regles, entre 13 & 14 ans. Ce nouvel état ne changea rien à la marche de la colique. Elle eut ses périodes, indépendantes, comme auparavant, de cette évacuation, & celle-ci réciproquement ne parut pas dérangée par la colique. Comme ce mal étoit tourné en habitude, on n'y chercha du remede que très-tard. Malheureusement on eut recours à un Empirique. Celui-ci conseilla les bains de riviere, qui paroissent être devenus la source d'une autre maladie.

Jusqu'à l'âge de vingt ans, la malade avoit eu la respiration très-libre. Dès le premier bain, qui la saisit vivement, elle se sentit de l'oppression & un léger râle comme dans un commencement de rhume; on insista, & quelques autres bains achéverent ce que le premier avoit commencé. Un Médecin de Rouen, consulté, attribua cette colique à un gonflement de rate; il prescrivit des sucs d'herbes pendant un mois. Les accès, après s'être éloignés peu-à-peu, cesserent enfin tout-à-fait au bout de deux ou trois ans, mais l'oppression resta, & le tems l'a considérablement aggravée.

Actuellement, la malade est réduite à ne pouvoir pas faire un demi - quart de lieue sans être hors d'haleine. Elle suffoque. Ce n'est ni un asthme, ni un rhume, quoiqu'au moindre mouvement l'oppression produise une petite toux seche. Je me suis assuré que cette gêne dans la respiration tenoit uniquement à des palpitations de cœur, qui comme l'oppression, ont commencé à la suite des bains froids. Ces palpitations sont très-sensibles, surtout lorsque la malade vient d'agir. Dans le repos, le pouls est petit & inégal. La nuit, la malade est obligée d'avoir la tête haute, & en certain tems même elle ne peut se pencher ni d'un côté ni de l'autre pour dormir. Quelques jours avant la penultieme époque de ses regles, la malade s'apperçut d'un peu d'enflure à la cheville des pieds. Les regles parurent en petite quantité, l'œdême gagna, les urines devinrent rouges, & en petite quantité; les lombes se tuméfierent, & elle fut plus oppressée qu'avant les regles, ce qui ne lui arrivoit jamais.

Elle fut aussi incommodée de quelques vapeurs, qui lui portant à la tête, lui causoient une espece de serrement dans le cou, comme s'il eût été trop plein. Cela se dissipa au bout d'une semaine. A la derniere période, les regles ont à peine marqué; tout a été à-peu-près de même, l'enflure seulement n'a presque pas monté au-dessus des malléoles, & paroit céder uniquement au petit-lait nitré.

Voilà les deux seuls dérangemens de regles que la malade ait eu de sa vie.

Je dois observer que cette évacuation est abondante & dure huit jours ordinairement. Je demande la conduite à observer pour prévenir les accidens dont elle est accompagnée, ainsi que le penchant à la bouffissure générale, dont les palpitations ou la foiblesse de l'action du cœur peuvent être la cause. Quant aux secours, je compte peu sur l'effet des purgatifs; la malade me paroit trop délicate, & ses nerfs d'ailleurs sont tellement mobiles, que le petit-lait seul la purge presque comme une médecine. Je ne crois point que la diminution des regles ait été une autre cause du commencement de leucophlegmatie; je pense plutôt que l'un & l'autre accident a été produit par un même spasme, qui a dérangé les fonctions de la peau, & par contre coup celles de la matrice. C'est le second hiver que la malade passe à un rez-de-chaussée fort bas, & à la chaleur d'un poële dans le quartier le plus humide de la ville. Elle a la peau naturellement serrée & ne sue pas les nuits, même en été ou rarement. Je ne lui connois d'ailleurs aucune acri-

monie particuliere qui ait pu occasionner le spasme. Elle n'a eu de sa vie aucune maladie de peau ; seulement depuis ses bains froids, elle a le visage un peu couperosé, sans se plaindre pourtant d'aucune douleur du côté du foye. Ses gencives sont en très-bon état, & elle ne fait ce que c'est que fluxions ni migraine.

*Signé.* LE COMTE.

Du 11 Mars, l'enflure a gagné malgré l'usage du petit-lait nitré, & les choses en sont revenues à cet égard au même point où elles étoient la premiere fois.

*R.* En attendant d'autres avis, le nôtre est que cette personne est atteinte d'un vice psorique qui vient de se manifester au visage & dont l'action a eu lieu pendant longtems sur les visceres de la poitrine & du bas-ventre, surtout sur le diaphragme qu'il a mis dans un état de gêne & de contraction. Nous croyons encore que les purgatifs & autres secours de ce genre ne peuvent point remédier à cet état; que les plantes chicoracées, nitreuses & savoneuses sont les seuls remedes dont on doit attendre du succès; que cette ressource jointe à celle des bains riedes, du petit-lait & d'un régime adoucissant & soutenu, peut enfin conduire à la destruction de la maladie ou adoucir l'humeur, au point de rendre ses effets pour ainsi dire nuls.

## *Avis sur les eaux minérales d'Arles en Roussillon.*

Les bains d'Arles en Roussillon, qui avoient été jusqu'ici presque impraticables par le mauvais état de leurs bâtimens, viennent d'être réparés par les soins de M. *Raymond de Saint-Sauveur*, Intendant de la Province. Les malades, dit-on, y trouveront aujourd'hui toute sorte de commodités, soit pour le logement, soit relativement à l'usage des bains, & quelques unes des commodités qu'on y a pratiquées, ne pourront qu'en favoriser les effets. Ils pourront joindre à l'usage des bains & des douches celui des bains de vapeur. L'utilité de ces bains dans un grand nombre de maladies a été, dit-on, prouvée par l'analyse qui en a été faite par MM. Carrere & Venel, & par les observations multipliées du premier. On peut consulter à ce sujet, *le traité des eaux minérales de la province du Roussillon*, par M. *Carrere*. On y verra combien les bains sont utiles dans les rhumatismes, les douleurs & les plaies invétérées, les plaies d'armes à feu, les maladies de la peau, &c. On ajoute que les malades pourront réunir à l'avantage de l'usage externe de ces eaux, celui de les prendre intérieurement, par la découverte qui a été faite depuis peu d'une nouvelle source, d'une chaleur de beaucoup inférieure à celle de l'eau des bains, & absolument analogue aux eaux de Bareges. Sa Majesté, pour y multiplier les secours que les malades peuvent desirer, vient de créer un Intendant de ces bains, & a nommé à cette place M. *Campanyo*, Médecin, à Ceret en Roussillon, qui résidera aux bains pendant toute la saison des eaux.

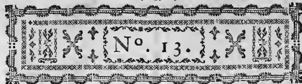
## LIVRES NOUVEAUX.

TRAITÉ *de l'apoplexie & de ses différentes especes, avec une nouvelle méthode curative dont l'utilité est prouvée par l'expérience; on y traite également de la paralysie & de ses différentes especes particulieres, ainsi que d'une nouvelle préparation mercurielle propre à l'usage extérieur, en forme de frictions seches pour les dartres & maladies vénériennes, &c. par* M. PONSARD, *Docteur en Médecine, Médecin Consultant de* L. L. AA. CC. *les Princes de Liege & de Stavelot, & des eaux de Spa; présentement à l'Hôtel Royal des Invalides, autorisé par ordre du Gouvernement, à y constater l'efficacité de sa méthode dans la guérison radicale de la goutte & du rhumatisme.* A Paris, chez Guillot, Libraire de MONSIEUR, rue de la Harpe, près l'ancien College de Bayeux, 1782, in-12, de 253 pages.

MANUEL *pratique où l'on traite des différentes manieres les plus simples & les meilleures pour faire toute sorte de vins, qui soient de qualité & de garde, avec l'art méthodique de les gouverner, &c. par* M. BRIDELLE DE NEUILLAN. A Montargis, & à Paris chez Méquignon, Libraire, rue des Cordeliers, in-12, de 104 pages. 1781.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*ANNÉE* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 31 Mars.*

*TRAITÉ de l'apoplexie, &c. par M. PONSARD, annoncé dans la feuille précédente.*

CE traité, fuivant l'Auteur, (pag. 9 de la Préface) n'eſt point l'effet d'une imagination fertile ; il ſert à développer les notions qui lui ont été ſuggerées par un habile maître pendant dix années.

Cet écrit diſtribué en pluſieurs articles, offre le tableau de l'apoplexie & de la paralyſie ſous leurs différens rapports, c'eſt-à-dire, ſous tous leurs états & eſpeces. L'Auteur, à l'exemple de quelques Médecins, diſtingue trois genres d'apoplexie ou plutôt trois dégrés dans cette maladie, qui conſtituent ce qu'il appelle la forte apoplexie, l'apoplexie moyenne & la petite apoplexie ou le *carus*. Il en donne la deſcription & la diſtinction. Il diviſe en outre l'apoplexie en ſanguine & en pituiteuſe. Il ſe flatte d'avoir pris pour guide de ſa doctrine, un Profeſſeur célebre, dont il a ſuivi les leçons pendant pluſieurs années. Rien ne nous a paru nouveau dans tout ce qu'il dit ſur l'expoſition, les cauſes, le prognoſtic de ces maladies. L'Auteur adopte à-peu-près ce qu'on trouve tracé dans tous les Livres de Médecine ſur cette matiere. Il n'en eſt pas de même du traitement. Ce Médecin blâme la conduite ordinaire des Praticiens pour ſubſtituer une méthode qui offre quelques particularités.

Avant de l'expoſer, M. Ponſard nous permettra quelques réflexions ſur ſes définitions. Suivant cet Auteur, toutes les maladies de la tête, provenant de l'engorgement du cerveau, ſont généralement appellées *comateuſes*. Cette définition nous a paru trop vague & vicieuſe. Un engorgement, toujours très-difficile à connoître, ne conſtitue pas ſelon nous ce qu'on appelle maladie comateuſe ou ſoporeuſe. Le caractere de ces ſortes d'affections ſe tire, non de l'état ſouvent méconnu du cerveau, mais de celui de ſtupeur, de cette pente au ſommeil, ou, ſi l'on veut, de ce ſommeil qui n'eſt pas naturel, qui eſt continu & accompagné d'une léſion remarquable dans les fonctions.

L'apoplexie eſt définie par M. Ponſard, une affection dans laquelle le malade dort, ronfle & tombe dans un ſommeil ſi profond qu'on ne peut l'en tirer. Il ajoute que dans cet état le viſage eſt rouge & enflé, le col gonflé, les membres lâches & flexibles ; que les ſens internes & externes ſont abolis, & que le principal caractere de la maladie conſiſte dans la privation des ſens & des mouvemens volontaires. Nous avouons qu'à cette deſcription on reconnoît juſqu'à un certain point l'apoplexie. Mais l'Auteur a paru négliger l'état du pouls & ne le conſiderer que comme un moyen de tirer un prognoctic fâcheux ou avantageux dans cette maladie. Nous croyons que la conſidération du pouls n'eſt point indifférente tant pour établir le genre d'apoplexie que pour le traitement. C'eſt une circonſtance même que les Auteurs ne devroient jamais oublier, en parlant de l'apoplexie. Suivant l'idée que nous

avons aujourd'hui de la fievre, qui consiste dans la fréquence du pouls ou dans un excès de forces vitales relativement aux forces des membres, joint à une lésion manifeste des fonctions, il n'y a point d'apoplexie qui ne soit accompagnée de fievre plus ou moins forte. Hippocrate, qui entendoit par fievre un excès de chaleur a pu définit l'apoplexie, sans faire mention de l'état du pouls, mais les modernes qui se piquent d'être exacts ne devroient jamais l'oublier.

M. Ponsard dit que dans l'apoplexie le visage est rouge & enflé, ainsi que le cou. Cela n'existe pas ordinairement.

Pour établir son traitement, il tire principalement ses indications de la distinction de deux sortes d'apoplexie, de la sanguine & de la pituiteuse, dans l'une desquelles en général la saignée est indiquée & ne l'est pas dans l'autre. Nous croyons que cette distinction, sans être vicieuse en elle-même, expose aux plus fortes méprises pour placer ce genre de secours. Il y a plus; l'apoplexie qu'on appelle pituiteuse & qui en apparence exige le moins la nécessité de la saignée, est précisément celle où elle est le mieux indiquée pour l'ordinaire. Il en est de même de la paralysie. Dans l'un & l'autre cas, lorsque le visage est animé, qu'il y a beaucoup de chaleur & de la moiteur à la peau, que la langue est chargée, que les membres sont flasques, que le pouls n'a ni dureté, ni tension, quoiqu'il soit plein, l'expérience apprend que la saignée, bien loin d'être avantageuse, peut faire beaucoup de mal; & qu'au contraire, dans une apoplexie ou paralysie dans lesquelles la langue est séche, ainsi que la peau, le visage pâle, le pouls plein & dur, c'est alors que la saignée triomphe miraculeusement de cet état.

Dans le premier cas, la couleur rouge du visage est ordinairement l'effet de la raréfaction du sang, d'une surabondance d'humeurs plutôt que d'un engorgement sanguin ou d'une extravasion de sang, auxquels on ne remédie bien que par la saignée. Nous croyons ce point de doctrine de la plus grande importance pour la pratique de l'Art; & si M. Ponsard étoit un peu plus exercé dans le traitement de ces maladies, l'expérience lui eut appris ce que nous avançons.

Cet Auteur avoue bien avec les Praticiens, que la saignée est nécessaire dans le traitement de l'apoplexie; mais il differe d'eux sur la maniere d'extraire le sang. Au lieu de saigner avec la lancette, il veut qu'on applique des sangsues aux tempes, à l'anus ou aux parties sexuelles & aux pieds & quelquefois suivant les cas, des ventouses scarifiées. Il prétend que la saignée, telle qu'on la fait, est capable de faire tomber le malade dans l'affaissement, & que les sangsues sont infiniment préférables.

M. Ponsard nous permettra encore de n'être pas entierement de son avis & de lui dire que, quant à la promptitude & à l'efficacité du secours, souvent très-pressant, les sangsues ne sauroient remplacer la saignée. Le tems qu'il faut souvent pour avoir des sangsues, la difficulté de s'en procurer de convenables & qui mordent sur le champ, l'intervalle de tems qu'il leur faut pour tirer le sang, forment autant d'obstacles auxquels on ne doit point s'exposer dans de pareilles circonstances, où souvent il n'y a pas un moment à perdre. D'ailleurs, il est encore douteux si vingt sangsues appliquées sur le corps font le même effet que trois poëlettes de sang extraites promptement.

Quant aux véficatoires, aux ventouses scarifiées, moins usités de nos jours que dans l'antiquité, nous croyons que personne ne contestera à M. Ponsard que ces secours ne soient avantageux.

Voilà ce qu'il y a de plus essentiel à connoître dans cet ouvrage. L'auteur se prévaut pour le traitement, de l'autorité de M. A. Petit, qui est bien fait certainement pour lui donner du poids; mais, comme tout est relatif en Médecine & diversifié suivant les circonstances, M. Petit fait mieux que personne varier les secours quand il le faut, & que le corps du malade est le seul livre où l'on apprenne la vraie Médecine, souvent bien différente de celle dont on est obligé de donner des préceptes généraux dans des cours publics, où l'on est dispensé des détails & des exceptions sans nombre que la seule pratique fait connoître.

Ce traité de l'apoplexie est suivi d'une dissertation sur celle que produit la vapeur du charbon & sur le moyen d'y remédier, indiqué depuis longtems par M. A. Petit, & qui consiste dans l'administration du vinaigre. Nous aurions désiré à cette occasion, que M. Ponsard nous eût exposé les suites de cette apoplexie ou

plutôt de l'asphyxie produite par la vapeur du charbon, & dont le traitement subséquent exige une suite de secours d'une nature opposée à celle du vinaigre.

Vient ensuite le traité de la paralysie & de ses différentes especes, dans lequel nous n'avons rien trouvé de nouveau. Mais l'ouvrage est terminé par quelque chose qui appartient véritablement à M. Poniard, c'est l'annonce de la découverte d'une préparation particuliere de mercure propre à faire des frictions dans le traitement des maladies vénériennes & dont le prix, pour une maladie complette de ce genre, n'est que de quatre louis, & de deux louis pour une gonorrhée, ainsi que pour un traitement de précaution avant le mariage. Cela n'est point cher. On s'adressera pour cela à l'Imprimeur de cet ouvrage, le sieur Demany, pour savoir la demeure de M. Ponsard. Tel est le couronnement de cet ouvrage, fait malheureusement pour ne rien ajouter à nos connoissances & dans lequel on trouve encore beaucoup de négligences tant du côté du style que de l'impression. L'on y voit par exemple, p. 75, sans errata, qu'on pourroit employer aujourd'hui l'ellebore comme *crano salis*, sans doute pour dite, *cùm grano salis*.

### *Avis sur la fécule de santé ou de pommes de terre.*

Nous nous rappellons avec satisfaction la part que nous avons eue à la réputation que s'est justement acquise cette substance, que nous comparions aux élémens mêmes, quant à la pureté & l'homogeneité. L'événement ne nous a pas trompés. Le public a fait un usage considérable de cette fécule. Il s'en est établi différens dépôts. Nous avons eu soin de modérer, autant qu'il étoit en nous, l'avidité des particuliers qui s'étoient chargés de la vente, en nous réeriant sur le prix. Enfin, nos vœux sont remplis à cet égard, & nous voyons avec plaisir que cet aliment est à un prix modique, si on le compare à celui qu'on y avoit mis d'abord. On le vend trente sols la livre, chez la personne qui en a le pépôt général & qui a succedé à M. de Montot.

Voici l'avis que publie le Directeur de ce dépôt. « On prend cette fécule dans du bouillon gras, ou dans du lait avec du sucre fin, même pour les personnes qui le digerent difficilement. On la prend encore dans le café au lait ou dans le chocolat, en le délayant à froid. On prend une forte demi-cuillerée à bouche pour chaque demi-setier de liquide, en laissant cuire cette farine quatre ou cinq minutes. On en fait des crêmes, comme celles ordinaires, des gelées, comme celle de groseille, moins acides & plus saines. On observera de faire bouillir dans une chopine d'eau pour les gelées, un zest de citron ou d'orange, rapé, avec un quarteron de sucre; après avoir passé cette décoction, il faut la colorer avec de la cochenille pour un sol, & vous pilerez cette cette cochenille; remettre le tout sur le feu, y jetter alors deux fortes cuillerées de cette féeule bien délayée à froid, la bien remuer, en la laissant cuire vingt minutes; ensuite l'arroser en état de cuisson, avec le jus du citron ou d'orange qu'a produit le zest de ladite décoction, & verser le tout dans des pots à confiture. On fait encore avec ladite farine de la pâtisserie beaucoup plus délicate qu'avec la farine ordinaire; & des biscuits plus excellens ».

*Le Dépôt général de cette Fécule est rue du Temple, au Café de Malthe, à côté des Peres Nazareth.*

COURS DE MYOLOGIE, *peint & gravé en couleurs naturelles, par M.* GAUTIER AGOTI; *ouvrage exécuté sur le choix des meilleures tables anatomiques comparées à la nature pour former une exposition précise de toutes les parties du corps humain, expliqué par M.* JADELOT, *Professeur d'Anatomie & de Physiologie de la Faculté de Médecine en l'Université de Nancy, & Membre de plusieurs Académies.*

Cette partie importante de l'anatomie contient trente planches de vingt pouces de hauteur sur quinze de largeur. Il y en a quinze qui représentent les muscles au naturel, & quinze pour servir d'explication.

Les deux premieres qui servent de frontispice à l'ouvrage, représentent Apollon & Vénus. Ces deux figures nues sans être indécentes, sont de la plus grande beauté. Elles offrent & donnent à connoître toutes les parties extérieures du corps humain. Elles ont été exécutées d'après le dessin de M. Girardet, premier Peintre du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar.

Les huit suivantes exposent les détails de toute la Myologie, (partie qui traite

des muscles) les quatre autres sont consacrées à la petite Myologie de la face, de l'os hyoïde, du larynx, du pharynx, des yeux, des oreilles, des mains, des pieds de grandeur naturelle.

La quinzieme représente le diaphragme, les muscles des parties sexuelles & ceux de l'anus.

Cette riche collection reçue favorablement des Médecins, des Chirurgiens, des Physiciens & des Amateurs, (puisqu'elle les dispense de rassembler à grands frais les traités publiés sur le même sujet) avoit été portée au prix de 90 liv. de France: mais pour en accélerer la vente, & faciliter aux curieux les moyens de l'acquérir, on la laissera à 24 livres de France.

Ce rabais considérable auquel on ne pouvoit s'attendre, est occasionné par l'achat qu'en a fait un particulier à la mort de l'Auteur de cette entreprise.

Ceux qui désireront s'en procurer, s'adresseront au sieur Hœver, Imprimeur & Libraire, rue S. Dizier à Nancy. On aura soin d'affranchir les lettres.

PRIX *proposé par le College royal des Médecins de Nancy, sur les eaux potables.*

Le sujet de ce prix se réduit aux questions suivantes:

1°. *Quelles sont, dans les eaux de neiges & de glaces, dans celles des sols crayeux & gypseux, les qualités qui constituent essentiellement leur insalubrité? Quels rapports & quelles différences y a-t-il entre ces quatre sortes d'eaux douces, relativement à leur composition chymique & à leurs effets diététiques? Pourquoi toutes les eaux qui contiennent de la craie ou du gypse; pourquoi toutes celles qui proviennent des neiges & des glaces fondues, ne sont-elles pas mal saines? Pourquoi les deux premieres, si différentes à plusieurs égards des deux autres, produisent-elles des effets analogues?*

2°. *Quel est le degré de leur influence, ou commune ou relative, dans la production de de certaines maladies populaires ou endémiques, & notamment des gouetreuses, écrouelleuses & rachitiques? Cette influence existe-t-elle aussi pour la classe des affections calculeuses & goutteuses? Peut-on découvrir par la quelque analogie, quelque dépendance entre les altérations du systême glanduleux, lymphatique & celles du systême osseux & articulaire? L'impression mal-faisante de ces différentes eaux potables, s'exerce-t-elle dans le travail de la chilification, ou bien dans celui des secrétions, soit muqueuses & nutritives, soit terreuses & excrementitielles?*

Comme il est difficile que les savans qui voudront s'occuper de cet objet intéressant, se trouvent à portée d'examiner les différentes especes d'eaux désignées, & d'en observer les effets sur le peuple, on admettra les mémoires qui ne traiteront que d'une seule espece d'eau, ou de plusieurs dans le même continent. On distribuera autant de médailles, de la valeur de cent écus chacune, qu'il y aura d'ouvrages dignes de les obtenir, au jugement des Commissaires nommés par le College Royal. Ces mémoires écrits en françois ou en latin, seront adressés, francs de port, suivant les usages ordinaires des concours académiques, à M. HARMANT, Président du College Royal des Médecins, à Nancy. On demande qu'ils soient rendus pour le premier de Mai 1784; & le prix sera proclamé à la rentrée du College, à la S. Martin.

## LIVRES NOUVEAUX.

COURS *d'opérations de Chirurgie démontrées au Jardin du Roi, par M.* DIONIS, *premier Chirurgien de Mesdames les Dauphines, & Chirurgien-Juré à Paris.* 8e. *édit. revue & soigneusement corrigée, augmentée de remarques importantes & enrichie de figures en taille douce qui représentent les instrumens nouveaux les plus en usage, par M.* GEORGE DE LA FAYE, *Professeur & Démonstrateur Royal en chirurgie, ancien Chirurgien des camps & armées du Roi, ancien Directeur de l'Académie royale de chirurgie, associé de l'Académie de Madrid, de celle de Rouen.* 1782. 2 volumes in-8°. l'un de 480 pages, l'autre de 438. Prix 8 livres relié en un volume, 9 liv. relié en deux. A Paris, chez Méquignon, Libraire, rue des Cordeliers.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

# RÉPONSE

*A Monsieur le Rédacteur de la Gazette de Santé, N° XIII, année 1782, du Dimanche 31 Mars, au sujet du Traité (1) de l'Apoplexie & de la Paralysie, par M. PONSART, Docteur en Médecine, Médecin consultant de leurs Altesses Celsissimes les Princes de Liege & de Stavelot.... & des Eaux de Spa.*

Cet article présente une critique aussi amere que peu refléchie de l'Ouvrage annoncé : le Lecteur impartial en va juger par les Observations suivantes.

GAZETTE DE SANTÉ.

CE Traité, suivant l'Auteur, (p. 9 de la Préface,) n'est point l'effet d'une imagination fertile, il sert à développer les notions qui lui ont été suggérées par un habile maître pendant dix années.

OBSERVATIONS.

MONSIEUR Paulet penseroit-il que l'imagination doit présider à la composition d'un ouvrage didactique, surtout en Médecine, ou feroit-il un crime à M. Ponsart d'avoir essayé de communiquer au public les lumieres qu'il avoit pu puiser pendant dix ans sous les plus habiles Maîtres? Ne feroit-il pas à souhaiter que le Censeur eût adopté la méthode qu'il reproche à M. Ponsart d'avoir suivie.

GAZETTE DE SANTÉ.

Cet écrit, distribué en plusieurs articles, offre le tableau de l'apoplexie & de la paralysie sous leurs différens rapports; c'est-à-dire, sur tous leurs états & especes. L'Auteur, à l'exemple de quelques Médecins, distingue trois genres d'apoplexie ou plutôt trois degrés dans cette maladie, qui constituent ce qu'il appelle la forte apoplexie; l'apoplexie moyenne & la petite apoplexie, ou le carus: il en donne la description & la distinction; il divise en outre l'apoplexie en sanguine & en pi-

OBSERVATIONS.

Il y a plus de trois mille ans que l'on a dit qu'il n'y avoit rien de nouveau sous le soleil; & la Gazette de Santé ne sauroit affoiblir cette vérité. M. Ponsart n'a pas prétendu créer, il a cru faire assez de rassembler dans son ouvrage des vérités utiles & des pratiques avantageuses répandues dans divers livres, & dont quelques-unes n'avoient pas encore été publiées. On sent de quelle utilité peut être une pareille composition. Le dédain qu'en marque M. Paulet, ne lui fera rien

(1) Ce Traité, ainsi que celui de la goutte & du rhumatisme du même Auteur, se trouvent chez GUILLOT, Libraire de Monsieur, rue de la Harpe, à Paris; & chez DEMANY, Libraire, à Liege.

tuiteuse; il se flatte d'avoir pris pour guide de sa doctrine un Professeur célebre, dont il a suivi les leçons pendant plusieurs années. Rien ne nous a paru nouveau dans tout ce qu'il dit sur l'exposition, les causes, le prognostic de ces maladies. L'Auteur adopte à-peu-près ce qu'on trouve tracé dans tous les livres de Médecine sur cette matiere. Il n'est pas de même du traitement. Ce Médecin blâme la conduite ordinaire des praticiens, pour substituer une méthode qui offre quelques particularités.

Avant de l'exposer, M. Ponsart nous permettra quelques réflexions sur ses définitions. Suivant cet Auteur, toutes les maladies de la tête, provenant de l'engorgement du cerveau, sont généralement appellées comateuses. Cette définition nous a paru trop vague & vicieuse. Un engorgement toujours très-difficile à connoître, ne constitue pas, selon nous, ce qu'on appelle maladie comateuse ou soporeuse. Le caractere de ces sortes d'affections se tire, non de l'état souvent méconnu du cerveau, mais de celui de stupeur, de cette pente au sommeil, ou si l'on veut, de ce sommeil qui n'est pas naturel, qui est continu & accompagné d'une lésion remarquable dans les fonctions.

L'apoplexie est définie par M. Ponsart; une affection dans laquelle le malade dort, ronfle, & tombe dans un sommeil si profond qu'on ne peut l'en tirer. Il ajoute que dans cet état le visage est rouge & enflé, le col gonflé, les membres lâches & flexibles, que les sens internes & externes sont abolis, & que le principal caractere de la maladie consiste dans la privation des sens perdre de son mérite, reconnu par une célèbre faculté.

Le Censeur, malgré toute l'humeur qu'il témoigne contre l'ouvrage, parce qu'il n'y voit rien de neuf, n'en attaque cependant que quelques parties; le reste lui a donc paru à l'épreuve de toute critique: pourquoi ne pas l'avouer? Auroit-il craint d'y reconnoître quelque chose de bon; mais voyons ses Censures.

Il prétend: 1°. qu'en disant que toutes les maladies de la tête, provenant de l'engorgement du cerveau, sont généralement appellées maladies comateuses. *M. Ponsart n'a pas fait une définition exacte*. Mais M. Ponsart n'avoit pas même l'idée de rien définir, il ne présentoit qu'une simple dénomination. 2°. Il prétend que M. Ponsart a tort de donner comme caractere constitutif des maladies soporeuses l'engorgement du cerveau, & que ce caractere se tire bien mieux de l'état de stupeur ou de la pente au sommeil qu'éprouvent les malades. A merveille; mais cette stupeur, cette pente au sommeil, M. Paulet voudroit-il bien nous dire d'où elles proviennent? De l'engorgement du cerveau; répondra-t-il, plus ou moins avancé, plus ou moins connu, n'importe. Tout son secret consiste donc à mettre l'effet à la place de la cause pour trouver le caractere constitutif des maladies soporeuses. Quand on n'a pas d'autres nouveautés à mettre au jour, on pourroit bien se réduire au silence.

M. Paulet se trompe en avançant que l'apoplexie n'est jamais sans fievre. Hippocrate (& M. Ponsart en avoit fait la remarque) observoit, & tous les

GAZETTE DE SANTÉ.

& des mouvemens volontaires. Nous avouons qu'à cette description on reconnoît jusqu'à un certain point l'apoplexie. Mais l'Auteur a paru négliger l'état du pouls, & ne le considérer que comme un moyen de tirer un prognostic fâcheux ou avantageux dans cette maladie. Nous croyons que la considération du pouls n'est point indifférente, tant pour établir le genre d'apoplexie que pour le traitement. C'est une circonstance même que les Auteurs ne devroient jamais oublier, en parlant de l'apoplexie. Suivant l'idée que nous avons aujourd'hui de la fievre, qui consiste dans la fréquence du pouls ou dans un excès de forces vitales, relativement aux forces des membres, joint à une lésion manifeste des fonctions. Il n'y a point d'apoplexie qui ne soit accompagnée de fievre plus ou moins forte. Hippocrate, qui entendoit par fievre un excès de chaleur, a pu définir l'apoplexie sans faire mention de l'état du pouls; mais les modernes, qui se piquent d'être exacts, ne devroient jamais l'oublier.

M. Ponsart dit que dans l'apoplexie le visage est rouge & enflé, ainsi que le cou: cela n'existe pas ordinairement.

OBSERVATIONS.

Praticiens l'ont observé d'après lui, que la fievre, quand elle arrive au cinquieme ou au plus tard au septieme jour, contribue beaucoup à la guérison des malades. C'est même pour procurer cette crise favorable que l'usage des vessicatoires s'est établi.

M. Paulet se trompe encore quand il dit que M. Ponsart n'a pas parlé de l'état du pouls pour faire juger de celui de l'apoplexie; il en a parlé dans le paragraphe X de son ouvrage, & encore plus spécialement dans le paragraphe XI, où traitant de chaque espece d'apoplexie, sous chacune il expose l'état du pouls & les indications qu'on en peut tirer. Les grandes occupations de M. Paulet l'ont sans doute empêché de lire l'ouvrage avec assez d'attention pour s'en appercevoir, car il est trop honnête pour mentir.

M. Ponsart a dit que ces symptômes existoient dans l'apoplexie sanguine & non dans la pituiteuse. Si la dénégation de M. Paulet regarde la premiere espece d'apoplexie, cette dénégation est absolument contraire à l'observation de tous les Praticiens: si elle tombe sur la seconde espece, elle est fondée; mais elle ne dit que ce que M. Ponsart avoit avancé. La dénégation de M. Paulet ne peut donc, en écartant le reproche de mauvaise foi, qu'on se gardera bien de lui faire, être attribuée qu'à l'inattention du critique. Si M. Paulet avoit confondu les deux especes d'apoplexie, sa dénégation marqueroit encore plus de légéreté de sa part.

GAZETTE DE SANTÉ.

Pour établir son traitement, il tire principalement ses indications de la distinction de deux sortes d'apoplexie, de la sanguine & de la pituiteuse; dans

OBSERVATIONS.

Si M. Paulet avoit lui-même un peu plus d'exercice de la pratique, dont il reproche le défaut, sans aucun fondement, à M. Ponsart, il auroit évité de

l'une desquelles en général la saignée est indiquée, & ne l'est pas dans l'autre. Nous croyons que cette distiction, sans être vicieuse en elle-même, expose aux plus fortes méprises pour placer ce genre de secours. Il y a plus; l'apoplexie qu'on appelle pituiteuse, & qui en apparence exige le moins la nécessité de la saignée, est précisément celle où elle est le mieux indiquée *pour l'ordinaire.* Il en est de même pour la paralysie. Dans l'un & l'autre cas, lorsque le visage est animé, qu'il y a beaucoup de chaleur & de la moiteur à la peau, que la langue est chargée, que les membres sont flasques, que le pouls n'a ni dureté ni tension, quoiqu'il soit plein; l'expérience apprend que la saignée, bien loin d'être avantageuse, peut faire beaucoup de mal; & qu'au contraire, dans une apoplexie ou paralysie, dans lesquelles la langue est seche ainsi que la peau, le visage pâle, le pouls plein & dur, c'est alors que la saignée triomphe miraculeusement de cet état.

Dans le premier cas, la couleur rouge du visage est ordinairement l'effet de la raréfaction du sang, d'une surabondance d'humeurs, plutôt que d'un engorgement sanguin, ou d'une extravasion du sang, auxquels on ne remédie bien que par la saignée. Nous croyons ce point de doctrine de la plus grande importance pour la pratique de l'Art; & si M. Ponsart étoit un peu plus exercé dans le traitement de ces maladies, l'expérience lui eût appris ce que nous avançons.

confondre, comme il a fait, les symptômes de différentes especes d'apoplexie; & sur-tout de donner pour un caractere distinctif de l'une des especes la dureté du pouls, qui ne se trouve dans aucune. Il faut suivre en détail sa censure, il y a peu de phrases qui ne présentent quelques erreurs. Lorsqu'il dit, par exemple, *que l'apoplexie pituiteuse qui en apparence exige le moins la nécessité de la saignée, est précisément celle où elle est le mieux indiquée pour l'ordinaire.*

Son expérience a donc démenti l'expérience de tous les autres Médecins. Ses malades affectés de l'apoplexie pituiteuse avoient donc des symptômes différens de ceux que les Praticiens de nos jours ont observés, ainsi que tous nos Auteurs qui ont désigné les symptômes de chaque espece d'apoplexie. Tous les Médecins conviennent qu'il est très-nécessaire de tirer du sang dans l'apoplexie sanguine, & qu'il est très-rare d'en venir à ce genre de secours pour l'apoplexie pituiteuse.

Il faut faire une distinction à laquelle le Censeur n'a pas pensé, toute importante qu'elle est. L'apoplexie peut être mixte, c'est-à-dire, quand l'apoplectique est d'un tempérament phlegmatique sanguin, son apoplexie participera également de l'un & de l'autre. Pour lors, si c'est un jeune sujet, il sera permis de lui ouvrir la veine; mais il faut faire couler le sang par une très-petite ouverture, comme imperceptiblement, ainsi qu'il est expliqué au paragraphe XXVI du traité de l'Auteur; mais s'il est d'un certain âge, on ne doit point se le permettre.

Dans le premier cas que le Rédacteur pose, il est vrai que la saignée faite avec la lancette, peut faire beaucoup de mal, comme on le verra plus bas.

On juge par la moiteur de la peau, & la langue chargée, dont il est fait mention, que la nature veut terminer la résolution de l'humeur morbifique par la sueur, peut-être aussi par la liberté du ventre; crises très-salutaires dans cette maladie. Le Médecin doit suivre ici l'Aphorisme d'Hippocrate : *quo natura vergit, eo ducere oportet*, &c. De plus, dans l'un & l'autre cas cités par le Rédacteur, il ne donne pas une distinction claire ou suffisante pour distinguer si l'apoplexie est sanguine ou pituiteuse. Il n'y a que la rougeur ou la pâleur du visage dont il a voulu faire dépendre la connoissance de l'espece d'apoplexie. Dans son premier cas, il parle de la chaleur & de la moiteur de la peau; & dans le second, il n'en fait aucune mention. Il prétend que *la couleur rouge du visage est ordinairement l'effet de la raréfaction du sang, d'une surabondance d'humeurs, plutôt que d'un engorgement sanguin, ou d'une extravasion du sang*. Son idée seroit vraie, si l'apoplexie avoit pour causes déterminantes une forte colere, ou un excès de liqueurs spiritueuses, &c. Ces deux causes raréfient le sang; mais le sang raréfié, ou porté avec excès dans une partie quelconque, produit toujours engorgement plus ou moins considérable. Si c'est dans les parties nerveuses, qui sont susceptibles d'érétisme, de crispation, ce sera inflammation. Le cerveau n'est pas susceptible d'érétisme, de crispation, à cause de son *peu d'irritabilité*; c'est pourquoi dans l'apoplexie, le pouls n'a jamais ni dureté ni tension considérables, comme le Rédacteur le suppose dans ce qu'il a avancé. Lorsque l'apoplectique tire à sa fin, le pouls se contracte, se resserre, se rappetisse bien, & revient tout-à-coup sur lui-même: mais ce n'est pas ici le cas du Rédacteur. Il faut enfin observer qu'il a oublié dans toute sa critique, de parler du symptôme le plus essentiel à connoître dans cette maladie, c'est la respiration. M. Ponsart ne l'a jamais perdue de vue; c'est bien la meilleure boussole pour juger de l'état de cette maladie. M. Ponsart fait aussi une distinction de l'apoplexie d'avec l'accident vaporeux des hypocondriaques & des hystériques : ceux-ci, dit-il, sont accompagnés de convulsion, le pouls est petit & concentré, souvent même convulsif; le malade ne ronfle point, ce qui n'arrive point dans l'apoplexie. Dans la syncope, dit l'Auteur, le visage est d'une couleur cadavéreuse; il n'y a point de ronflement, ni même de respiration; le pouls se perd : au lieu que dans l'apoplexie (la sanguine), la respiration est très-haute, le pouls plein, le visage plus ou moins coloré. L'Auteur fait encore une distinction de l'apoplexie d'avec le vertige, d'avec les attaques soporeuses, qui précedent les fievres, & d'avec le catarrhe suffoquant.

GAZETTE DE SANTÉ.

Cet Auteur avoue bien avec les Praticiens, que la saignée est nécessaire

OBSERVATIONS.

On permettra volontiers à M. Paulet d'hasarder ses idées; mais n'auroit-

dans le traitement de l'apoplexie; mais il differe d'eux sur la maniere d'extraire le sang. Au lieu de saigner avec la lancette, il veut qu'on applique des sang-sues aux tempes, à l'anus, ou aux parties sexuelles ou aux pieds, & quelquefois, suivant les cas, des ventouses scarifiées: il prétend que la saignée, telle qu'on la fait, est capable de faire tomber le malade dans l'affaissement, & que les sang-sues sont infiniment préférables.

M. Ponsart nous permettra encore de n'être pas entiérement de son avis, & de lui dire que, quant à la promptitude & à l'efficacité du secours, souvent très-pressant, les sang-sues ne sauroient remplacer la saignée. Le tems qu'il faut souvent pour avoir des sang-sues, la difficulté de s'en procurer de convenables, & qui mordent sur le champ, l'intervalle de tems qu'il leur faut pour tirer le sang, forment autant d'obstacles auxquels on ne doit point s'exposer dans de pareilles circonstances, où souvent il n'y a pas un moment à perdre. D'ailleurs, il est encore douteux, si vingt sang-sues appliquées sur le corps, font le même effet que trois poélettes de sang extraites promptement.

on pas droit d'attendre d'un censeur en titre d'office, qu'il les présentât avec plus de précision. Que reproche-t-il à la méthode proposée par M. Ponsart, pour extraire le sang dans les cas où l'apoplexie l'exige? Que ce genre de secours deviendroit inutile par sa longueur. Mais il n'a pas fait attention que la saignée ne peut être employée avec fruit que dans le cas de l'apoplexie moyenne & la moindre, parce que dans la forte apoplexie, ou l'apoplexie foudroyante, on ne peut administrer aucun secours. Or, l'apoplexie moyenne & la moindre laissent presque toujours le tems de se procurer des sang-sues, & de les appliquer, & n'ôtent jamais celui de faire des scarifications presqu'aussi promptes que les saignées. Aussi c'est bien moins faute de tems que les malades périssent, que faute de secours sagement administrés. Ce reproche de lenteur écarté, resteroit à discuter si l'extraction du sang par la lancette n'est pas très-dangereuse, tandis que celle faite aux moyens des sang-sues & des ventouses scarifiées ne peut entraîner aucun inconvénient. C'est un point que M. Paulet n'a pas cru devoir traiter: il sentoit bien l'avantage de la méthode proposée par M. Ponsart, & il auroit eu trop de peine à l'avouer.

Tous les grands Médecins conviennent que la saignée opérée par la lancette peut avoir les plus mauvaises suites dans les apoplexies, lors même qu'elle paroît la mieux indiquée. Elle tue, disent-ils tous, si elle ne guérit: l'expérience n'a que trop confirmé cet axiome, & la raison en fait sentir la vérité. Une saignée copieuse ne peut en effet qu'augmenter beaucoup l'affaissement du malade, & lui ôter ainsi les ressources du salut. Il étoit donc bien important de tâcher d'y substituer une autre maniere d'extraire le sang, qui pût parer à cet inconvénient; & c'est l'avantage que procurent les sang-sues & les ventouses scarifiées. Le sang extrait beaucoup plus lentement, & dans les parties les plus voisines du siége du mal, soulage le

malade sans l'affoiblir. La nature semble elle-même avoir ouvert cette voie pour le traitement des apoplectiques. Les hémorroïdes pour les hommes, & les menstrues pour les femmes, sont les moyens dont elle se sert pour en tirer quelques-uns de ce fâcheux état; mais ces évacuations naturelles, si favorables lorsqu'elles s'operent lentement, deviennent elles-mêmes très-dangereuses & souvent mortelles, si elles se font avec trop de force. Les sang-sues & les ventouses scarifiées tiennent lieu d'hémorroïdes ou de menstrues modérées: la saignée par la lancette produit au contraire le même effet, & même plus fort que des hémorroïdes ou des menstrues violentes. Elle peut donc devenir aussi & plus funeste que le sont ces accidens; tandis que les sang-sues & les ventouses scarifiées promettent le même succès que la nature se fraie par ses douces évacuations. Faudra-t-il suivre M. Paulet plutôt que la nature? On peut, sur les procédés & le traitement, consulter l'ouvrage de M. Ponsart.

GAZETTE DE SANTÉ.

Vient ensuite le traité de la paralysie & de ses différentes especes, dans lequel nous n'avons rien trouvé de nouveau.

OBSERVATIONS.

Il n'a encore rien trouvé de nouveau dans le traité de la paralysie & de ses différentes especes; il avoit déja fait le même reproche au traité de l'apoplexie. On peut appliquer ici la même réponse qu'on lui à fait plus haut. Un Médecin ne doit-il donc s'attacher qu'à la nouveauté? En ce cas, M. Paulet se distingue d'une maniere bien frappante, on ne lui disputera pas ce genre de mérite; il aura la gloire d'avoir imaginé le premier, que la saignée devoit être employée dans l'espece d'apoplexie qui l'indiquoit le moins; 2°. que dans ces sortes de maladies, il falloit bien prendre garde à la dureté du pouls, qui ne s'y rencontre jamais; 3°. qu'une maniere d'extraire le sang, qui ne peut qu'augmenter l'affaissement, si dangereux dans cet état, mérite la préférence sur une voie différente qui prévient cet affaissement, &c. &c. &c. Voilà des nouveautés qu'on n'enviera point à M. Paulet.

Le couronnement de sa censure répond à tout ce qu'on en a vu jusqu'à présent: son génie fécond reproduit pour la troisieme fois le reproche de défaut de nouveautés qu'il avoit déja fait à l'ouvrage. *Il est malheureusement fait*, ajoute-t-il encore dans la même feuille, *pour ne rien ajouter à nos connoissances.* Si c'étoit un cas de proscription, que deviendroit la Gazette de Santé?

Un ouvrage, sans rien ajouter aux connoissances générales, peut devenir très-utile pour leur propagation, & contribuer ainsi beaucoup à l'augmentation des connoissances particulieres. C'est l'objet & l'avantage des livres élémentaires auxquels on n'a jamais reproché de n'avoir rien de nouveau pour le fonds, quand les principes y étoient bien établis, bien développés, & les conséquences bien déduites. Tel est le jugement que la Faculté de Médecine de Rheims a

porté de l'ouvrage de M. Ponsart. Cette approbation est bien faite pour balancer l'avis de la Gazette de Santé.

Votre Traité de l'apoplexie & de la paralysie, Monsieur, est plein de bonnes vues & de principes sages: la théorie en est lumineuse; & la méthode curative est fondée sur la raison & sur l'expérience. Cette méthode est celle de tous les Médecins éclairés: il n'y a que le vulgaire qui s'obstine à suivre l'ancienne routine; vous y avez ajouté des observations bien faites. La Faculté, qui a pris connoissance de votre ouvrage, me charge de vous faire passer son jugement: elle pense qu'en le donnant au Public, vous lui ferez un présent très-utile, qui ne peut manquer d'être bien accueilli, &c. *Signé*, FILLION, Professeur & Doyen de la Faculté de Médecine en l'Université de Rheims.

---

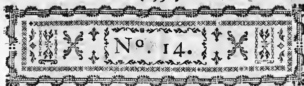
*COPIE d'une Lettre de M. A. PETIT, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c. &c. adressée à M. Ponsart, aux Eaux de Spa.*

JE reçois dans l'instant, mon cher Confrere, votre Lettre, datée du 9 Septembre dernier, & le livre que vous avez la bonté de me donner. Je suis en vérité très-content de recevoir des témoignages de votre amitié; vous n'êtes point ingrat; vous aimez ceux qui vous aiment & vous estiment; cela me confirme dans la bonne opinion que j'ai toujours eu de l'excellence de votre cœur. Votre livre, cher Confrere, prouvera que vous avez un bon esprit, que vous êtes savant, que vous cherchez le bien de l'humanité: je ne l'ai point encore pu lire tout entier; mais je me hâte de vous remercier, par la crainte que j'ai que si je différois, comme votre Lettre a retardé de près de deux mois, vous ne vous imaginiez que je ne suis pas aussi sensible qu'en effet je le suis à votre amitié, à votre souvenir, à vos bons & honnêtes procédés pour moi, ainsi qu'à l'honneur que votre ouvrage vous fera; car j'ai été très-content de ce que j'ai lu. Je vous embrasse de tout mon cœur, & je suis avec autant d'estime que d'amitié, mon cher Confrere, votre très-humble & très-obéissant serviteur,

A. PETIT, D. M. P.

*Paris, 26 Novembre 1775.*

*Cette Réponse se distribue chez M. PONSART, Docteur en Médecine, rue Haute-feuille, hôtel d'Angleterre; & chez GUILLOT, Libraire, rue de la Harpe.*




ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 7 Avril.*

## *Avis sur les champignons.*

*De Paris le 3 Avril.*

Nous croyons devoir avertir le public qu'on vend dans ce moment-ci à la halle pour mousserons, une espece de champignon qui n'est point un mousseron, & dont l'usage peut être dangereux. Ce champignon est tout blanc, sans voile, sans collet, un peu humide, & quelquefois visqueux, d'une odeur de terre humide ou de chêne, d'une saveur fade, & désagréable, enfin n'ayant rien qui invite à le manger. Lorsqu'il est jeune, il a la forme du vrai mousseron; mais il est moins régulier, moins ferme & n'en a pas le parfum. Sa substance est d'ailleurs assez ferme & blanche, mais son odeur est rebutante. C'est un de ceux que Micheli a fait connoître sous la phrase de *fungus parvus viscidus, totus albus, pediculo breviore, &c.* ( nova genera plant. p. 146).

Quoique d'après les expériences qu'on en a faites sur les animaux, il n'en ait pas résulté des accidens graves, il est cependant arrivé une fois qu'ayant été donné dans son état de fraicheur, à un chien, il l'a fait vomir, & cette seule observation jointe à la circonstance de son odeur virulente suffit pour le rendre suspect. D'ailleurs, le public est trompé & induit perpétuellement en erreur en achetant pour mousseron un champignon des bois d'une espece différente, qui peut-être mêlé avec d'autres blancs & de la même famille dont l'usage seroit très-dangereux. Pour toutes ces raisons, nous ne conseillons à personne de l'employer dans les ragoûts. On l'appelle dans quelques endroits le mousseron pleureux. On le distingue facilement du champignon de couche, en ce que le dessous est blanc, nud & à découvert, au lieu que le champignon de couche a ses feuillets couverts d'un voile & d'une couleur différente, c'est-à-dire roux ou couleur de rose tendre. D'ailleurs, il est parfumé, sec, ferme & cassant.

Un homme de l'Art vient d'être consulté pour une personne qui a été fort incommodée ces jours passés par une tourte dans laquelle on avoit mis des champignons, & il est probable que ce soit cette espece que les Pâtissiers emploient dans ce moment. Il est donc de la prudence du public de s'en abstenir, & de la sagesse des Magistrats d'en défendre la vente. Dans ce moment, on doit se borner, à Paris, à l'usage du champignon de couche & à celui des morilles. En fait de mousserons, on ne doit y acheter que ceux qui sont secs & tels qu'on les vend en chapelet chez les Marchands Epiciers.

## DESCRIPTION *de la fievre exanthématique observée à Choisy - au - Bac, en 1780, par* M. ESPIAUD.

La maladie qui a désolé les habitans de Choisy - au - Bac, subdélégation de Soissons, est une fievre continue, accompagnée de prostration de forces, d'insomnie, de dégoût & le plus ordinairement d'une éruption de taches blanches sur la surface de la peau.

Dès le commencement de cette fievre, les malades se plaignoient d'une lassitude spontanée, d'une pesanteur & d'un abbatement de forces, de dégoût, d'une légere défaillance & de nausées, avec douleurs cardiaquiques, d'un grand mal de tête, d'un sommeil inquiet & de paresse de ventre.

Il survenoit ensuite une chaleur brûlante interne qui accompagnoit ces symptômes; les forces diminuoient considérablement; les malades avoient la bouche seche, mais sans altération au moins marquée, la langue étoit un peu chargée. & on y remarquoit une légere incrustation limoneuse. Le pouls etoit serré, foible, mais fréquent; les urines étoient pâles, elles prenoient ensuite une couleur citronée qui passoit au rougeâtre; elles déposoient un peu de sédiment légerement briqueté; la respiration étoit laborieuse.

Le quatrieme jour, il paroissoit sur le dos, l'estomac & les bras, des taches blanches; elles étoient plus ou moins abondantes; elles apportoient presque toujours du soulagement aux malades. Lorsque la maladie étoit dans son état, les symptômes étoient plus violens; l'agitation du corps étoit plus grande; la raison s'aliénoit; le sommeil étoit entierement troublé; la peau devenoit seche, la sueur froide & la respiration plus laborieuse; le pouls se resserroit & il acqueroit beaucoup d'inégalité & de fréquence.

Dans les jours critiques, il se joignoit à ces accidens, des soubresaults des tendons, le dévoiement, le hocquet, une inflammation à la gorge, des mouvemens convulsifs avec refroidissement des extrémités & des sueurs froides abondantes; c'étoient-là les signes avantcoureurs de la mort. Mais, lorsque dans les mêmes jours, il paroissoit une moiteur douce sur la superficie de la peau, suivie d'une sueur abondante, quoiqu'il y eût prostration de forces & dévoiement, j'étois toujours assuré que c'étoient des signes d'une guérison prochaine.

J'ai cru, d'après l'examen de ces symptômes, devoir donner à cette fievre le nom de fievre exanthématique, quoique chez plusieurs malades il s'est rencontré des complications assez sensibles de putridité & de malignité. La cause prochaine de la fievre de Choisy-au-Bac, m'a paru consister dans l'alkalescence du sang ou plutôt de sa sérosité produite par le mouvement fébrile.

J'ai constamment remarqué que le fluide vital dégénéroit dans cette fievre, & reprenoit de l'énergie aussitôt que la nature acqueroit un peu de forces.

L'éruption des exanthêmes n'a pas toujours eu lieu dans cette fievre, & les malades que j'ai traités ne gnérissoient pas tous également par son moyen. Les uns échappent & meurent avec elle, & d'autres échappent & meurent sans cette éruption.

Je conclus de mes observations que la cause présdisposante de la fievre exanthématique de Choisy-au-Bac, consiste dans la constitution de l'air, & que les variations subites de froid & de chaud, de tems sec & humide qu'on a éprouvés vers le milieu du printemps, en ont développé le principe chez les habitans de cette petite contrée. J'eus en vue dans le traitement d'empêcher & de modérer l'alkalescence des humeurs, de faciliter l'excrétion de la saburre des premieres voyes, de soutenir les forces des malades. Un vomitif administré dès le commencement, présentoit de grands avantages. Je ménageois les saignées. Les boissons acidulées, les bouillons faits avec les végétaux tempérans & légerement aiguisés, les purgatifs doux, les lavemens, le nitre camphré, les cordiaux légerement toniques, ensuite les toniques plus puissans ont été les principales armes dont je me suis servi pour combattre cette maladie.

*Remarques sur cette observation.*

Nous aurions désiré que l'Auteur se fût un peu plus attaché à faire connoître la nature des exanthèmes qui paroissoient à la peau dans cette maladie. La peau étant pour ainsi dire la glace où se représentent les maladies éruptives, c'est dans le soin de bien caractériser les exanthèmes que consiste principalement l'art de décrire & de peindre les maladies de ce genre. C'est pour avoir négligé le soin de les rendre avec beaucoup de détails, qu'on a mis beaucoup de confusion dans la description des maladies exanthématiques. Par exemple, à la lecture de cette observation, qui mérite d'être consignée dans les recueils des épidémies, il y aura des gens de l'Art qui prendront cette maladie pour une fievre mil. d'autres pour une maladie pourpreuse, enfin tous seront en droit de dire, *fiat lux*. Nous invitons l'Au-

teur à ajouter au tableau qu'il vient de donner quelques détails sur la nature de ces taches blanches dont il parle, & de marquer si elles excédoient la superficie de la peau, ou s'il y avoit quelque aspérité; si ces taches n'avoient pas quelque autre teinte que la blanche; si elles étoient grandes ou petites; si elles finissoient par se reduire en écailles, &c. &c.

*Mémoire à consulter sur une épilepsie, par M. Mancest.*

Un enfant d'environ six ans, est attaqué de tous les symptômes de l'épilepsie, qui se sont manifestés dès l'âge de cinq à six mois. Les accès sont très-violens, de longue durée & très-souvent répétés. Il y a des palpitations & des subresaults presque continuels, les yeux sont hagars, la bouche béante, le malade ne peut prononcer aucune parole, paroit perdre toute idée & toute attention à ce qu'on peut lui dire; la tête est continuellement agitée. Il lâche ses urines & ses matieres sous lui. Je regarde cet état comme une épilepsie idiopathique, c'est-à-dire causée par un vice du cerveau; ce qui la rendra toujours très-facheuse.

Les accès, depuis deux ans, ne prennent cet enfant que de deux en deux mois; il a été jusqu'à cinq mois sans avoir d'accès, mais les subresaults le prennent à chaque instant & le jettent par terre plus de vingt fois par jour.

On a mis en usage nombre de secours tels que la saignée du bras, du pied, les émétiques, les purgatifs, plusieurs anti-épileptiques, les vermifuges, & nombre de prétendus spécifiques donnés par plusieurs Charlatans. Tous ces remedes ont été inutiles, puisqu'ils n'ont produit aucun changement dans les symptômes. En conséquence, de telle cause que cette maladie provienne, eu égard à son opiniâtreté, je demande l'avis des personnes éclairées dans l'Art.

*Signé*, Mancest, *Maître en Chirurgie à Neaulp-le-Château.*

R. En attendant d'autres avis, nous croyons qu'on doit insister sur l'usage de la valériane, en cas qu'on l'ait employée; qu'il seroit peut-être très-avantageux de couvrir la tête, après l'avoir rasée, d'une calotte véficatoire, & d'appliquer un seton à la nuque après l'effet, quelque tems continué, du véficatoire.

Ouvrages dont l'objet est relatif à la Médecine, qui paroissent chez l'Étranger.

Henrici-Josephi Collin, &c. *Lactucæ sylvestris contra hydropem vires &c.* c'est-à-dire, Vertu de la laitue sauvage contre l'hydropisie, ou observations sur les maladies aigues & chroniques, Partie VI, par M. Collin, Conseiller Impérial dans la Basse-Autriche, Médecin de l'Hôpital de Pazmann, & membre de l'Académie des Sciences de Harlem. A Vienne, chez Graffer; à Strasbourg, chez Konig 1780. *in-8°.* de 66 pages, avec la figure de la plante en taille douce.

M. Collin, célebre Médecin d'Allemagne, a déja fait paroître en divers tems cinq traités de même forme que celui-ci, tous fort intéressans. Il adresse ce dernier comme un témoignage de sa reconnoissance, au célebre Baron de Storck qui l'a guéri d'une maladie très-dangereuse il n'y a pas longtems. La plante qui fait le sujet de cette sixieme partie, est le *lactuca scariola* de Linné, *sp. pl.* le *lactuca foliis semi-pinnatis, nervo spinoso* de Haller. M. Collin remarque, avec ce dernier Botaniste & Gerard, que cette variété & le *lactuca virosa* de Linné ne semblent être que des variétés d'une même espece. Il conserve ce dernier nom spécifique dans la figure; de-là nous concluons qu'on peut se servir indifféremment de l'une ou l'autre varietés.

M. Collin ne differre pas beaucoup sur l'hydropisie, ni sur les vertus de la plante. Il offre la préparation de l'extrait dont il a fait usage avec un succès constant. Il suffit d'exprimer le suc de la laitue sauvage, de le laisser dépurer, ensuite le clarifier & le faire évaporer jusqu'à consistance convenable, à un feu très-moderé. La plante est dans toute sa force peu avant la floraison, qui arrive ordinairement en Juillet.

L'Auteur donne ensuite ses observations qui prouvent bien plus que de simples raisonnemens; elles sont au nombre de vingt-quatre. Voici la onzieme comme une des plus remarquables.

Une fille de 34 ans fut attaquée, au commencement du mois de Mars 1773, d'une diarrhée sans aucune cause connue, allant chaque jour six ou sept fois à la selle, & ne rendant que des matieres aqueuses. Ce flux de ventre résista

à tous les remedes: la malade urinant très-peu, & n'ayant aucun appétit.

Le 16 Mai, tout son corps commença à s'enfler, & le 2 Juin elle entra à l'Hôpital, attaquée d'anafarque & d'afcite.

Le flux de ventre ayant cédé aux remedes connus, on tenta pendant quelques jours divers fecours contre l'hydropifie, mais fans aucun effet fenfible. Le 24 Juin, on lui donna un gros & demi d'extrait de laitue fauvage, à réiterer chaque jour.

Le 26 Juin, elle rendit plus de vingt-cinq livres d'une urine jaune, tandis qu'auparavant elle en rendoit à peine quatre onces dans l'efpace d'une nuit. La foif très-grande avant ce moment, s'appaifa prefque entierement; l'appétit commença à revenir; le ventre faifoit fes fonctions à l'ordinaire. La malade rendant enfuite tous les jours environ vingt-deux livres d'urine, l'anafarque & l'afcite diminuerent, & le 10 Juillet l'une & l'autre difparurent entierement. L'urine continua de couler abondamment, & les autres fonctions étoient en bon état.

La malade ne prit plus alors que demi-gros d'extrait: l'urine diminua peu-à-peu: enfin par l'ufage de cette dofe & d'une diete moderée, les forces & les couleurs revinrent à cette fille, qui s'en retourna chez elle le 10 Août, parfaitement guérie.

*Henrici Godefridi Comitis de Mattuschka*, &c &c. *enumeratio ftirpium in Silefia fponte crefcentium* &c. Enumération des plantes qui croiffent naturellement en Siléfie, à l'ufage des herborifations. Par M. le Comte Henri Geoffroi de Mattuschka, Baron de Spaertgen & de Toptitz. A Breflau, chez Korne, & à Strafbourg, chez Konig, 1779, in-8°. de 348 pages.

La flore de Siléfie qui parut il y a quelques années, eft avec l'ouvrage que nous annonçons ici, le fruit de longues & pénibles herborifations, que M. le Comte de Mattufchka a entrepris par goût dans tous les endroits de la Siléfie, au point qu'il nous donne aujourd'hui le dénombrement de douze cent plantes, qu'il n'a pas dédaigné d'obferver chacune fur leur fol naturel. Ses recueils phytographiques méritent affurément un rang très-diftingué parmi ceux qui traitent de la même fcience. Nous y avons remarqué beaucoup d'exactitude & de précifion. La *Flore de la Siléfie* contient indépendamment d'une defcription raifonnée de chaque plante, le détail exact & circonftancié de leur utilité, foit en Médecine, foit pour la nourriture du bétail, l'économie, &c.

L'énumération qui fait l'objet de cet article, eft mife au jour en faveur des Botaniftes & des Amateurs, qui fouhaitent un guide pour herborifer dans le fein de la Siléfie. M. le Comte de Mattufchka y a fuivi l'arrangement du Chevalier de Linné, s'eft fervi en grande partie de fes phrafes botaniques & de fa nomenclature; l'on y trouve de plus les noms Allemands de chaque plante, les endroits où elles naiffent fpontanément, le tems de leur floraifon, l'indication de celles qui font officinales, nfuelles, avec des remarques, des obfervations & des recheches botaniques fur les différences effentielles que l'Auteur a eu l'occafion de faire. Il défigne encore fi elles font annuelles ou vivaces. Il fait connoître, entr'autres chofes utiles, que la racine connue dans le nord fous le nom de gentiane blanche, eft la racine du *laferpitium latifolium* L.; que la feuille de la petite gentiane *gentiana amarella* L. eft en ufage en Siléfie, fans doute pour guérir les fievres intermittentes; que la douce amere y eft encore en ufage depuis fort longtems.

M. le Comte de Mattufcka a adopté les defcriptions de Schœffer, pour les champignons. Il feroit fans doute à défirer qu'il y eût dans chaque pays des Botaniftes éclairés & laborieux qui s'occupaffent ainfi de cette partie de l'hiftoire naturelle, dont la connoiffance n'eft pas moins utile aux Arts qu'à la Médecine & à l'écocomie.

*On prie ceux qui auront quelque obfervation de Médecine ou quelque chofe de relatif à la fanté à faire inférer dans la Gazette, d'adreffer leurs lettres & paquets, francs de port, au fieur* Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année eft de 9 liv. 12 fols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*ANNÉE* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 14 Avril.*

GUIDE *ou Manuel dans le traitement des maladies les plus graves & les plus fréquentes.* 1782. *in*-8°. de 383 pages. Prix 4 liv. broché. A Paris, chez Merigot le jeune, Libraire, quai des Augustins.

LE traité que nous annonçons est, dit-on dans un avertissement, tiré d'un manuscrit d'un Médecin de la Faculté de Paris, à qui une longue expérience & les succès les plus fréquens avoient fait connoître l'efficacité de la théorie & des préceptes qu'il enseigne. On l'attribue à feu M. S., & il est vraisemblable que c'est M. Sylva dont on veut parler.

L'Auteur a eu en vue d'y traiter des fievres & de la maniere dont un Médecin doit se conduire auprès des malades. Il expose non-seulement les fievres proprement dites, mais presque toutes les maladies accompagnées de fievre aigue. Ainsi, après avoir donné le tableau des fievres aigues & lentes, soit intermittentes, soit continues, il traite des fievres dépuratoires, ou qu'il considere comme de cette nature, telles que la petite-vérole, la rougeole, la petite-vérole volante, la fievre miliaire, le pourpre & la fievre de lait.

La marche de l'Auteur est partout très-méthodique. Après avoir donné une idée générale de la maladie, il en traite en particulier, exposant d'abord la définition ou une description, ensuite ses causes, ses symptômes, le diagnostic, le prognostic & la curation. On reconnoît partout le Médecin qui a vu & qui pour l'ordinaire a bien vu. Tous ses tableaux sont tracés d'après nature. Le diagnostic surtout, comme étant la partie la plus essentielle en Médecine, est aussi celle qui est la mieux soignée dans cet écrit, & on peut dire que c'est l'ouvrage d'un vrai Médecin.

L'Auteur a cru être tenu d'expliquer tous les symptômes ou phénomenes qui se présentent dans les maladies. Sa théorie, qui rend l'ouvrage un peu long, ne nous a paru ni heureuse ni la meilleure. Mais il y a dans cet écrit, une infinité d'observations pratiques qui ne se trouvent point ailleurs. Par exemple, tout ce que l'Auteur dit sur la fievre lypirie, sur la fievre maligne, & en général sur les fievres lentes, nous a paru du plus grand prix.

L'histoire des fievres intermittentes est encore développée avec beaucoup de soin & de sagacité. Il en est à-peu près de même des fievres continues. On pourtoit même reprocher à l'Auteur d'avoir trop détaillé la partie du diagnostic, en morcelant pour ainsi dire les maladies & en faisant une affection particuliere de ce qui n'est souvent qu'un symptôme de maladie. La fievre asodes, qu'il appelle anxieuse & la syncopale en sont des exemples. Mais ces légers défauts, s'ils en sont, ne sont rien, si l'on considere le fond de cet ouvrage qui est très-riche & le fruit d'une longue expérience.

Quant à la doctrine de l'Auteur & au traitement qui en est la suite; nous ne pouvons nous empêcher de témoigner notre surprise sur son penchant pour la saignée & pour les purgatifs & sur le peu

de cas qu'il paroît faire d'Hippocrate, dont il cherche à combattre les préceptes. L'aphorisme de ce grand homme, qui est peut-être celui sur lequel il y a le moins à dire, est précisément celui que l'Auteur cherche à détruire. C'est celui-ci : *Concocta medicamento purgante educenda & movenda non cruda neque per initia nisi turgeant, plurima vero non turgent.* L'Auteur le regarde comme faux en tout point. Il veut qu'on place les purgatifs, même au commencement des maladies & dans le tems de l'éretisme. Il se fait à ce sujet les objections les plus fortes auxquelles il répond. Nous avouons qu'on reconnoît partout la touche du maître & l'homme d'esprit; mais l'esprit ne fait point le Médecin, & avec beaucoup d'esprit on peut donner dans les plus grandes erreurs en Médecine.

Les bornes de ces feuilles ne nous permettent pas de discuter ces points de doctrine. Il nous suffit de dire que c'est un ouvrage qui mérite d'être lu & médité, & nous conseillons aux personnes de l'Art de le consulter. Mais nous croyons devoir avertir les nouveaux initiés dans la profession, qu'ils doivent bien prendre garde à la pratique de l'Auteur, un peu trop partisan de la saignée, ne tirant presque jamais ses indications du pouls pour la faire, & paroissant saigner, comme on dit, à tort & à travers dans les maladies. L'Auteur semble vouloir s'en excuser dans quelques endroits de son ouvrage; mais tous ceux qui sont un peu exercés dans la pratique de l'Art, lui feront le même reproche. Par exemple, l'Auteur ne craint point de saigner dans la petite-vérole, lors même que l'éruption se fait. Il y a des cas certainement où la saignée peut être avantageuse. Mais ces cas sont fort rares, & ils devoient être mieux distingués. Sur mille petites-véroles, il n'y en a peut-être pas deux où il soit nécessaire de saigner dans le tems de l'éruption.

Nous ne pouvons quitter cet ouvrage sans faire une remarque sur les fautes d'impression sans nombre qu'on y trouve. Non-seulement les noms des Auteurs y sont estropiés, mais il y a les méprises les plus fortes sur les choses; voici les plus grossieres.

On trouve, par exemple, à la page 82 & suivantes, où l'Auteur examine la méthode empirique de traiter les fievres intermittentes, dans l'énumération des fébrifuges, *la fievre de S. Ignace*, *febris Sancti Ignatii*, pour *feve de S. Ignace*, ou *faba indica*, remede que l'Auteur a employé mais sans succès.

A la page 156, l'Auteur donne la composition d'un bol qui convient dans les maladies de poitrine, au lieu de marquer les ingrédiens à la dose d'un grain, on les donne à celle d'un gros.

A la page 288, l'Auteur fait mention de deux Médecins Allemands qui ont examiné si la petite-vérole a été connue dans l'antiquité ou non. Ces Auteurs sont Hahn & Werlhoff; l'éditeur a mis *Haen* & *Weston*. Pour *antiquitate variolarum*, on trouve *varietate variolarum*. Ailleurs, *vibres* pour *vibices*.

Voilà en général les fautes qui nous ont frappé le plus & qu'il nous a paru important de relever. Les Libraires devroient être en général un peu plus attentifs aux corrections des ouvrages de Médecine, où les méprises peuvent être de la plus grande conséquence.

DÉTAIL *de ce qui s'est passé dans les expériences faites par M.* JANIN, *les* 18 & 23 *Mars, en présence des Commissaires réunis de l'Académie Royale des Sciences & de la Société Royale de Médecine, imprimé par ordre du Roi.* in-8°. de 25 pages. A Paris, de l'Imprimerie de Pierres, 1782.

Nous avons déja annoncé dans le n°. 7 de nos feuilles, *l'antiméphitique* de M. Janin, avec tous ses titres & qualités, publié par ordre du Gouvernement, &c. & nous disions que nous respections trop l'opinion des personnes qui étoient citées dans cet écrit, ainsi que la faveur insigne du Gouvernement, pour élever le moindre doute sur les assertions qui y étoient énoncées & dont nous en avons cité plusieurs. Voici un détail publié par ordre du Roi, qui fait connoître à quel degré doit être portée la confiance qu'on doit aux moyens proposés par M. Janin. Cet Auteur étoit cependant consolant, lorsqu'il disoit : *Race présente & future rassurez-vous ; vous n'aurez plus les mêmes dangers à courir, & la population sera en raison centuple de mon heureuse découverte... L'air méphitique étant la cause immédiate de toute contagion pestilentielle, épidémique ou endémique, c'est la source d'où découle la désolation publique... Il est tems de remédier à la source de tant de maux, &c. &c.*

Le résultat des dernieres expériences, dont l'une a été faite le 18 Mars, est

qu'une fosse d'aisance ayant été livrée, en présence des Commissaires, à M. Janin, qui y avoit fait les projections convenables de vinaigre & qui en avoit mis en évaporation la quantité suffisante, a été délaissée après quelques heures de travail, parce qu'on a pensé qu'il seroit inutile de le continuer davantage, puisque la fosse étant bonne, il n'y avoit pas de méphitisme à détruire. Dix-huit pintes de vinaigre employées n'avoient enlevé au voisinage de la fosse que foiblement l'odeur de latrine, qui subsistoit dans la maison & dans les environs. La fosse en cet état fut vuidée sans inconvénient.

Le résultat de la seconde expérience, faite le 23 Mars, à l'Hôtel de la Grenade, rue de la Parcheminerie, en présence des Commissaires, sur une fosse regardée comme mauvaise, c'est-à-dire, capable de répandre des exhalaisons méphitiques, est que, malgré tous les moyens pris par M. Janin, à qui l'on avoit également livré cette fosse pour la *déméphitiser*, un ouvrier y étant descendu, à la vingt-septieme tinette (1), chancela sur l'échelle, tomba dans la fosse, & ne put être rappellé à la vie; qu'un second ouvrier descendu pour aller au secours du premier, ayant été frappé d'asphyxie & retiré avec beaucoup de peine, sans pouls, sans respiration & sans mouvement apparent, fut rappellé à la vie à force de soins, au bout de 20 minutes; qu'un troisieme y étant descendu, perdit aussitôt connoissance; qu'un 4e. se sentit d'abord incommodé, qu'ensuite il se remit; qu'enfin les Commissaires eux-mêmes, ainsi que les gens de la maison, ont été plus ou moins incommodés par l'effet de la vapeur méphitique.

~~On peut conclure, selon nous, de ces~~ faits, que la nature de la vapeur méphitique des fosses d'aisance est encore inconnue, & que le vinaigre qui peut être avantageux, comme tout le monde fait, pour corriger l'alkali-volatil, puisqu'il forme avec celui-ci l'esprit de Mindererus, est utile dans quelques circonstances, comme on le savoit déja, mais incapable de détruire l'effet des vapeurs méphitiques ou de les neutraliser.

(1) Il y avoit eu à ce moment 20 pintes de vinaigre employé, 10 en projection & 10 en évaporation.

## LIVRES NOUVEAUX.

*Le produit & le droit des communes, &c. par un honoraire de plusieurs Académies & de plusieurs sociétés d'agriculture.* in-8°. de 600 pages, petit caractere Prix 6 liv. broch. A Paris, chez Cellot, Didot & Lamy, Libraires, rue & quai des Augustins; chez Métigot, au Boulevard de l'Opéra; chez les Libraires du Palais Royal & Marchand, & chez l'Auteur, cul-de-sac S. Dominique, en s'adressant à M. Bachmann & envoyant la lettre de demande & l'argent, francs de port.

L'Auteur de cet ouvrage, M. le Vicomte de la M--- est un habitant du Cottentin, qui touché des maux qui résultent de l'existence & du voisinage des marais, du tort qu'ils font à la population dans les campagnes, aux bestiaux, à l'agriculture, au commerce, &c. offre les moyens de remédier à ces maux & le plan des opérations pour y parvenir. Son ouvrage embrasse plusieurs parties.

1°. La partie économique qui a pour objet le dessechement des marais, le défrichement des terres & tout ce qui a rapport à l'agriculture, à la conservation des bestiaux, à la connoissance des plantes utiles ou pernicieuses, &c.

2°. La partie des loix, qui comprend tous les droits & genres de propriété relatifs aux jouissances en commun, les réglemens pour le bétail attaqué de maux contagieux.

3°. La partie de la Médecine vétérinaire qui a pour objet les maladies épidémiques, leurs causes & leur destruction, d'après les principes des Auteurs qui se sont le plus occupés de cette matiere.

On conçoit de quelle utilité sont tous les objets traités dans cet écrit & combien il seroit important que le Gouvernement favorisât les vues patriotiques d'un citoyen, qui joint au courage d'être entré dans les plus petits détails & d'avoir recueilli avec soin tout ce qui a rapport à son objet, l'avantage des lumieres, & celui d'avoir secouru les malheureux, dont il devient pour ainsi dire l'avocat & l'ange tutelaire.

Le grand objet de l'Auteur est d'offrir à la nation un plan général qui embrasse l'art & les moyens de dessecher les marais, de former des canaux, d'établir des ports, & en particulier de faire ces changemens dans la Normandie. C'est dans l'ouvrage même, que nous croyons

de la plus grande utilité, qu'il faut lire les détails relatifs à ce beau projet, ainsi que les motifs pressans qui sollicitent son exécution.

OUVRAGES DONT L'OBJET EST RELATIF A LA MÉDECINE, QUI PAROISSENT CHEZ L'ÉTRANGER.

GEORG. GOTT. RICHTER *opuscula medica &c.* Opuscules de Médecine de Richter, Conseiller aulique & Médecin du Roi d'Angleterre, &c. A Francfort & à Leipsic, & se trouve à Strasbourg chez Konig, 1780. Tome II, *in*-4°. de 402 pages.

Ce 2e. volume contient quatorze dissertations sur différens sujets de Médecine. Les premieres roulent sur quelques points de pathologie & de diétetique. La 4e. de *silentio medico*, se fait lire avec plaisir. L'Auteur attaque dans celle-ci les Médecins babillards. Il prétend que le babil, le ton leste & de légereté dans le propos, décelent ordinairement un Médecin de peu de savoir. Il veut qu'un Médecin soit silentieux. On doit prendre garde que c'est un Allemand qui parle; car en France on exige malheureusement du Médecin qu'il babille un peu auprès de son malade. Nous croyons cependant qu'en général il y a plus à gagner pour le malade & pour le Médecin, que celui-ci soit plutôt silentieux que babillard, & l'expérience prouve que dans cette profession le babil a été plus souvent suivi de regrets que le silence.

La sixieme a pour objet la salubrité des fruits d'été, tels que les fraises, melons, concombres, citrouilles, mures sauvages & cultivées, groseilles, framboises, cerises & quelques autres. L'Auteur ne comprend point dans cette énumération, les poires, les pommes, ni les autres fruits d'une nature plus seche qu'on peut conserver quand la saison est passée. Il examine leurs qualités plus ou moins bonnes & donne des conseils sur la maniere de s'en nourrir. Quelques-uns de ces fruits pris à propos sont d'excellens remedes; les fraises, par exemple, guérirent un jeune homme attaqué d'une fievre hectique dont on désespéroit. Un autre tourmenté d'une forte fievre, qui d'aigue étoit devenue lente, dût aussi son rétablissement à l'usage des fraises, jointes aux mures & aux cerises.

Les septieme & huitieme dissertations sont encore intéressantes; l'une expose les dangers que courent les gens de Lettres en travaillant de nuit; l'autre traite de l'état des somnambules. Les histoires singulieres & extraordinaires, qui sont rassemblées dans cette derniere, la rendent fort curieuse.

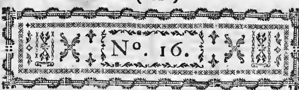
Dans la treizieme, *de priscâ Româ in medicos suos haud iniquâ*, on a lieu d'admirer la vaste érudition de l'Auteur. Il y prouve, contre Pline, qu'il est faux que les Romains aient été six cens ans sans Médecins, & fait voir que leur prétendu exil n'est qu'une fable forgée par Corneille Agrippa, d'après un passage de Pline mal entendu(1). Il y justifie aussi les Médecins du reproche qu'on leur a fait d'avoir été souvent esclaves, montrant que ce reproche ne tombe pas plus sur eux que sur les Poëtes, les Grammairiens, les Philosophes, &c. & avertissant qu'il ne faut pas confondre avec les Médecins, les esclaves chargés de quelques parties qui regardoient la Chirurgie ou la Pharmacie.

La derniere de ces dissertations est sur la pleurésie. Le Prince Sergius en avoit été très-dangereusement attaqué en 1766. Richter qui l'en guérit, donne ici l'histoire de sa maladie & du traitement.

(1) Ce sujet avoit été déja supérieurement traité par Drelincourt, Professeur de Médecine en Hollande, dans un discours académique qu'il prononça en 1671, dans l'université de Leyde, & dont il y en a plusieurs éditions. (Voy. *Carol. Drelincurtii apologia medica*. Lugd. Batavor. an. 1672.)

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*ANNÉE* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 21 Avril.*

*NOUVEAU Prix extraordinaire, proposé par l'Académie Royale de Sciences, pour l'année 1783.*

UN Citoyen qui désire de rester inconnu, a fair présenter à l'Académie le Mémoire qui suit :

» Tandis qu'on applaudit, MM., au succès des Arts, tandis qu'on admire les prodiges nouveaux dont ils embellissent & enrichissent journellement la Société ; on ignore, ou plutôt on oublie, que presque toutes leurs opérations sont malsaines & meurtrieres. Il s'en faut peu que le dénombrement des différentes classes d'ouvriers ne soit une liste de victimes.

» *Carrier, plâtrier, chaufournier, briquetier, tuilier, tailleur de pierres, verrier, miroitier*, ou du moins, *ouvrier qui met au tain, doreur sur métaux, peintre, broyeur de couleurs, &c. foulon, cardeur, tisserand, tanneur, corroyeur, chapelier, buandier, &c. cribleur, blutier, saunier, brasseur, &c. amidonnier, chandelier, potier de terre, &c. ouvriers qui creusent les puits, vuident les fosses d'aisance, enterrent les morts, &c. tous les ouvriers employés à tirer les métaux des mines, & la plupart de ceux qui les travaillent, &c.*

» Dans toutes ces professions, la matiere extraite ou fabriquée s'attenue ou se volatilise, s'insinue dans le corps humain & y porte des particules arsenicales, sulfureuses, métalliques, vénéneuses, &c. ou des molécules incisives, ou une poussiere qui attaque les poumons, ou un air corrompu, espece de mouffette artificielle.

» Lorsque la décomposition de la matiere n'est pas pernicieuse, les ouvriers périssent, ou par l'action excessive du feu, ou par une situation forcée & continue, comme les *tailleurs*, les *tireuses de soye*, &c.

» Souvent la nature des travaux occasionne des morts violentes, ou des accidens funestes. Tel est le sort des gens de peine, qui sont forcés de porter des poids excessifs, de ceux qui sont placés au-dessus des meules mues avec une grande vitesse, de ceux qu'on enferme dans des roues pour y imprimer, par leur poids & par leur marche, un mouvement de rotation, &c.

» Les moins malheureux des Artisans contractent des infirmités graves, comme la foiblesse ou la perte de la vue, &c.

» Quel triste résultat de l'industrie ! Nos bâtimens sont cimentés avec du sang, nos vêtemens en sont teints, nos plaisirs en sont infectés ; il n'est point de jour où la richesse n'ordonne des meurtres ; & la vie humaine est mise à prix comme un effet commerçable. Cependant, parce que le spectacle de la mort n'est pas présent, parce qu'on peut se prévaloir de l'usage ( cette excuse des ames foibles ), on croit n'être pas inhumain.

» Si tels étoient l'ordre naturel & indispensable des choses, & la malheureuse condition de l'humanité, que pour jouir il fallût sacrifier ses semblables ; quel homme pourroit, sans rougir & sans frémir, satisfaire à ce prix ses besoins, ses

goûts, ses plaisirs ? Mais que penser d'une Nation célebre par la douceur de ses mœurs, faite pour la Société, pour s'affecter & pour aimer ses semblables ; que penser de ces barbares instituts & polis, qui, sans tien perdre de leurs jouissances, peuvent en prévenir les effets funestes, & cependent méprisent ou négligent de tels soins ?

» Qu'on supplée les hommes par des machines, qu'on les remplace par des animaux, qu'on éloigne le travailleur de l'objet, qu'on facilite son action par des instrumens, qu'on employe des préservatifs contre des impressions mal-saines ou des accidens funestes, après quelques frais & quelque tems consacrés à l'invention, à l'essai, à la perfection de méthodes nouvelles, on verra le danger de plusieurs professions cesser, ou du moins diminuer ; peut-être même, si des intérêts secondaires peuvent être comprés après de si grands intérêts, peut-être bientôt les ouvrages seront plus finis & moins dispendieux. L'humanité ordonne la recherche de tels expédiens, le bien de l'Etat l'exige, la raison indique la possibilité du succès ; déja plus d'un exemple l'a prouvé ; cependant personne encore n'a fait d'une telle étude son objet principal.

» On vous propose, MM., de fonder un prix annuel en faveur d'un mémoire ou d'une expérience qui rende les opérations des Arts mécaniques moins mal-saines ou moins dangereuses.

» L'Académie fera connoître chaque année quel doit être l'objet du mémoire ou de l'expérience ; & le premier prix sera donné dans l'assemblée publique d'après Pâques 1783.

» On destine à cette fondation une somme de 12000 liv. qui sera placée dans le nouvel emprunt en rente viagere, sur la tête du Roi & sur celle de Monseigneur le Dauphin, & les intérêts serviront à payer une médaille qui formera le prix ».

L'Académie ayant accepté avec la permission du Roi, & d'une voix unanime, la donation du Citoyen estimable, Auteur de ce Mémoire ;

Elle propose en conséquence pour le premier prix de ce genre, qu'elle donnera l'année prochaine 1783, consistant en une médaille de 1080 liv. le sujet suivant ; savoir : *De déterminer la nature & les causes des maladies auxquelles sont exposés les Doreurs au feu ou sur métaux ; & la meilleure maniere de les préserver de ces maladies, soit par des moyens physiques, soit par des moyens mécaniques.*

L'Académie s'est déterminée pour ce sujet, parce qu'il a déja occasionné quelques tentatives ; que le peu de tems accordé aux Savans qui concourront, ne comportoit pas un sujet qui demandât des recherches plus multipliées ; que les mémoires pourront fournir des connoissances utiles, même pour plusieurs autres Artistes ; enfin, parce que les objets sur lesquels s'applique cette dorure au feu, sont aujourd'hui si nombreux, & forment une branche de commerce si considérable, qu'ils multiplient tous les jours les victimes de cet Art, si nuisible à ceux qui le pratiquent.

Les Savans & Artistes de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce sujet, & même les Associers étrangers de l'Académie. Elle s'est fait une loi d'exclure les Académiciens regnicoles de prétendre aux prix.

Ceux qui composeront sont invités à écrire en françois ou en latin, mais sans aucune obligation : ils pourront écrire en telle langue qu'ils voudront, l'Académie fera traduire leurs mémoires.

On les prie que leurs écrits soient fort lisibles.

Ils ne mettront pas leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une sentence ou devise : ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur écrit un billet séparé & cacheté par eux, où seront, avec cette même sentence, leur nom, leurs qualités & leur adresse ; & ce billet ne sera ouvert par l'Académie, qu'en cas que la piece ait remporté le prix.

Ceux qui travailleront pour le prix, adresseront leurs ouvrages à Paris, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas, le Secrétaire en donnera en même tems son récépissé, où sera marquée la sentence de l'ouvrage & son numéro, selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au 15 de Février 1783, exclusivement ; ce terme est de rigueur.

L'Académie, à son assemblée publique d'après Pâques 1783, proclamera la piece qui aura mérité ce prix.

S'il y a un récépissé du Secrétaire, pour la piece qui aura remporté le prix,

le Trésorier délivrera la Médaille du prix à celui qui lui rapportera ce récépissé ; il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera la médaille du prix, qu'à l'Auteur même qui se fera fait connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

L'Académie donnera tous les ans un prix semblable, dont le sujet sera indiqué par un programme ; & elle publiera incessamment celui du prix de 1784, afin que les Savans & Artistes qui voudront concourir pour ce prix, aient le tems suffisant pour s'en occuper.

*Note des Rédacteurs.*

Quoique nous ignorions le nom du donateur, nous sommes certains & autorisés à dire que c'est la même personne qui a donné il y a deux ans un fonds de 12000 liv. à l'Académie des Sciences pour des objets relatifs aux Sciences & aux Arts, & dépendans du choix de cette Compagnie. C'est aussi le même citoyen qui a donné récemment à l'Académie Françoise un fonds de 12000 livres pour récompenser tous les ans l'ouvrage de littérature le plus utile au bien de l'humanité, & un autre fonds de 12000 liv. pour récompenser tous les ans un acte de vertu exercé dans la classe du peuple & dans la ville ou banlieue de Paris, ce qui fait en tout 48000 liv. données en deux ans par la même personne, aux deux Académies pour des objets utiles de différent genre. La nature & l'humanité doivent à ce généreux Citoyen une égale reconnoissance.

## *Réponse à la question chirurgico-légale du numero 11, page 42, année 1782.*

On peut se rappeller qu'il a été question d'un pansement fait d'abord par un Chirurgien à un jeune homme qui s'étoit coupé les doigts de la main d'un coup de faucille, & que le bandage n'ayant pas été appliqué convenablement, dit-on, on en a appellé un second qui a levé l'appareil & en a mis un autre à la place, après avoir invité inutilement le premier à y assister. Celui-ci l'attaque aujourd'hui. On nous a demandé notre avis, nous l'avons donné. Voici celui de M. Verdier, Chirurgien, à la Ferté-Bernard.

Il faut croire que les deux Chirurgiens qui ont été appellés pour le malade dont est question, n'ont eu d'autre intention que de le secourir. Il est vrai que si les tégumens qui avoient été levés & renversés sur le carpe n'ont pas été remis & tenus dans leur place, ainsi que les phalanges par le moyen d'un bandage méthodique ; le malade devoit beaucoup souffrir : le second Chirurg. a donc eu raison d'écouter sa sensibilité qui le portoit à lever le premier appareil pour chercher la cause des douleurs aigues que ressentoit le malade. Il est vrai que la discipline de la Chirurgie met un frein à ce zele. L'art. 82 des statuts de 1730, prononce une amende contre celui qui levera l'appareil appliqué par un Maître en Chirurgie sans le faire avertir, (*somm.*) hors le cas d'un péril évident. Il paroît que M. A. B. Chir. à Meulan, connoissoit la loi & s'y est soumis, puisqu'il *a fait prier son confrere par trois fois différentes de se trouver à la levée de l'appareil*, & si celui-ci n'avoit pas de raison qui l'en empêchât, il a eu tort de ne pas déférer à cette invitation. Alors le second Chirurgien a pu & dû lever l'appareil. Voilà tout ce que l'on peut dire sur un exposé qui n'est pas fait & signé par les deux Chirurgiens.

Mais on ignore & l'on peut demander à quelle fin le premier Chirurgien a fait assigner le second ? Si c'est pour être condamné à payer l'amende que prononce l'art. 82, il est dans son tort selon le même article, si le second prouve qu'il l'y a fait inviter *trois différentes fois*. Car j'espere que le ministere d'un Huissier n'est pas toujours nécessaire ; autrement il entraîneroit des lenteurs bien préjudiciables aux malades, surtout s'ils sont à la campagne.

Je pense qu'un Chirurgien qui a à cœur l'honneur de son état & le bien être de ses malades, ne l'exigera jamais & que dans des circonstances urgentes, telle est celle de la douleur, la plus urgente après l'hémorragie, il s'empressera d'aller aider son confrere, sitôt qu'il en sera requis, on fera dire, mais d'une façon non équivoque, qu'il n'ira pas afin qu'on ne l'attende point. Et d'après ceci, ce même art. 82 seroit plus contre le prem. Chir. que contre le second, puisqu'il porte aussi que les Chirurgiens *qui auront posé l'appareil seront tenus de répondre à des sommations pour les mêmes peines*. Il est des circonf-

tances où il faudra que le malade périsse avant que tout ceci soit fait dans l'ordre judiciaire.

Mais pour m'expliquer relativement sur l'avis de MM. les Rédacteurs, je pense que le premier Chirurgien doit être payé de son premier appareil; car il faut croire qu'il a fait de son mieux. C'est au malade à être difficile dans le choix des Ministres de santé qu'il appelle; & on pourroit dire que c'est toujours sa faute s'il n'est pas content. Les soins que le second Chirurgien a continué de donner seul au malade sont l'effet de la volonté de celui-ci qui en a été plus content. C'est à ce dernier à les reconnoître, ils sont exigibles.

*Signé*, VERDIER, Maître ès-Arts de Paris & en Chirurgie, Prévôt de sa compagnie, ancien Chirurgien des armées.

### *Bains médicinaux.*

» On a reconnu de tout tems, dit-on dans l'avis qu'on publie, l'utilité des fumigations; mais le peu d'expérience sur la forme d'un fumigatoire propre à les appliquer par gradations aux différentes maladies qui en sont susceptibles, en a arrêté par malheur depuis longtems le succès.

» Une Compagnie, désirant de se rendre utile au Public, vient de former, dans une maison très-commode, un établissement de bains secs ou bains de vapeurs & de fumigations, à l'instar de ceux établis en Prusse, en Allemagne & dans la Perse, mais beaucoup plus commodes, en ce que chaque malade est seul dans une chambre à lit, & pour parer aux inconvéniens de l'odeur du charbon, on s'est décidé à ne brûler que du bois dans les fourneaux, lesquels sont très-éloignés des chambres des malades, qui étant assis comodément dans une boîte doublée de fayance, dans laquelle ils sont enfermés jusqu'au col, recevront la vapeur qui y vient par des conduits, auxquels sont adaptés des robinets, afin de donner par gradation aux malades plus ou moins de chaleur ou de vapeurs, à volonté; ce qui rendra ces bains, en bien des cas, préférables à ceux des eaux chaudes, que l'on va prendre dans les Provinces éloignées, où sont les eaux thermales».

» Ces bains, dont l'efficacité n'est pas douteuse contre diverses maladies, comme douleurs externes, rhumatismes, sciatiques, lait répandu, maladies de la peau, &c. ont eu l'approbation de l'Académie Royale des Sciences, de la Faculté de Médecine, & nouvellement celle de la Société Royale de Médecine.

» Ces bains seront administrés aux malades suivant l'ordonnance du Médecin de chacun d'eux ».

*Ils sont établis à Paris, rue S. Dominique, au Gros-Caillou, vis-à vis le grand sallon de l'Ecu de France.*

### *Avis sur la fécule de pommes de terre.*

M. Steinacher, Maître en Pharmacie, rue Dauphine, ayant vu l'annonce insérée dans une de nos feuilles précédentes sur le prix de cette fécule, en propose de semblable au public à 24 sols la livre.

## LIVRES NOUVEAUX.

DÉTAIL *des succès de l'établissement que la ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées, lequel a été adopté dans toute la France, & même chez l'Etranger.* Septieme partie. *Années 1679, 1780 & 1781. On y a joint des rapports particuliers envoyés des différentes Provinces, ou recueillis des papiers publics; & des Observations relatives non-seulement à la submersion, mais à toutes les especes d'asphyxies connues jusqu'à ce jour; par M.* PIA, *Chevalier de l'Ordre du Roi, ancien Echevin de la ville de Paris, &c.* A Paris, chez A. M. Lottin, l'aîné, Imprimeur du Roi & ordinaire de la Ville, rue S. Jacques, au Coq & au Livre d'Or. 1782. *in-12.* de 269 pages. Avec cette épigraphe:

> Amplius ætatem suam vir bonus,
> quandò longævitati consortium prodest.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 17.

ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

Du Dimanche 28 Avril.

OBSERVATIONS *sur plusieurs maladies des bestiaux, telles que la maladie rouge & la maladie du sang qui attaquent les bêtes à laine & celles que cause aux bêtes à cornes & aux chevaux la construction vicieuse des étables & des écuries, avec le plan d'une étable & celui d'une écurie convenable aux chevaux de cavalerie, de ferme, des postes, &c. par M. l'Abbé* TESSIER, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c.* A Paris, chez la Veuve Heriffant, rue Notre-Dame, & Barois le jeune, Libraire, rue de Hurepoix. *in*-8°. de 200 pag. 1782.

L'AUTEUR a eu pour objet principal dans cet écrit, de traiter de deux maladies des bêtes à laine qu'il a eu occasion d'obſerver dans la Sologne & dans la Beauce, & de celles des bêtes à cornes & des chevaux, qu'il attribue à la conſtruction vicieuſe des étables & des écuries. Les deux premieres ſont la *maladie rouge* & la *maladie du ſang*; les autres ſont une paralyſie ſur les bêtes à cornes qu'on appelle *loup*, en Beauce, un engorgement ſanguin dans le bas-ventre, la maladie du ſang, une eſpece de phthiſie avec concrétions calculeuſes aux poulmons, & la maladie du ſang ſur les chevaux.

M. l'Abbé Teſſier expoſe avec beaucoup de clarté & de ſoin les ſignes qui caractériſent ces maladies; il indique peu de remedes curatifs, mais il inſiſte beaucoup ſur les moyens préſervatifs. Il donne des plans d'une meilleure conſtruction d'étables & d'écuries, & l'ouvrage offre en général des vues de reforme & d'expériences à faire, ainſi que des détails intéreſſans, ſurtout ſur la maladie du ſang obſervée ſur les chevaux.

Nous croyons que l'Auteur eſt fondé ſur quelques points & que la conſtruction vicieuſe des demeures des animaux peut leur cauſer des maladies. Le dévoyement, la paralyſie, par exemple, peuvent dépendre de la fraicheur & de l'humidité; mais la phthiſie calculeuſe ne dépend pas, ſelon nous, d'un air trop renfermé, ni de l'étroiteſſe des étables ou des écuries. Elle eſt plutôt l'effet du peu de foin qu'on en a. La pouſſiere qui ſéjourne dans le foin ou la paille, qu'on ſecoue dans un lieu où il n'y a pas un courant d'air ſuffiſant pour l'entraîner, entre par les voies de la reſpiration & peut cauſer à la longue la phthiſie tuberculeuſe dont il eſt queſtion.

Quant à la maladie rouge & la maladie du ſang, que l'Auteur diſtingue, il eſt très-probable que c'eſt la même maladie produite par une ſeule & même cauſe, & dont les variations ne ſont dues qu'au ſol, à la ſaiſon, à la différence des pâtures, &c. Dans la Beauce, le terrein eſt ſec ainſi que les plantes. La maladie a plus d'intenſité, eſt plus aigue, tue plus vîte l'animal. Dans la Sologne, dont les plantes ſont humides, le terrein aqueux, ſa marche eſt plus lente. L'Auteur aſſigne pour cauſes de la maladie rouge, la maniere dont on ſoigne les troupeaux & la qualité vicieuſe des pâturages de Sologne, & pour celles de la maladie du ſang, la ſeche-

reſſe & la chaleur de la ſaiſon, la conſtitution des bêtes à laine & leur régime, dans la Beauce. Nous aurions déſiré trouver des détails ſur l'état de la rate dans l'ouverture faire en Sologne des animaux morts de la maladie rouge.

Du reſte, nous croyons qu'on doit des éloges au zele & aux talens de M. l'Abbé Teſſier Quant aux moyens de traiter ou de faire ceſſer les maladies des beſtiaux dont il parle, nous penſons qu'ils doivent être d'un tour autre genre. Il y a longtems que nous nous ſommes expliqués là-deſſus & que nous avons donné la preuve par des faits, de l'avantage qu'on peut retirer de certains ſecours.

*Traitement de la paralyſie par l'électricité, par M. l'Abbé* SANS.

*Aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.*

» Dix guériſons radicales de paralyſie, MM., dont la derniere a été atteſtée par MM. les Commiſſaires reſpectifs, de l'Académie des Sciences, de la Faculté de Médecine de Paris & de la Société R. de Médecine, ne laiſſent plus lieu de douter que l'électricité dirigée ſelon ma méthode, ne ſoit un remede ſouverain contre cette maladie. La même électricité dirigée convenablement ayant détruit radicalement des convulſions en préſence des Commiſſaires ci-deſſus cités, & pluſieurs autres dans différens ſujets de différens âges, dont on verra le détail dans le 3e. volume de mes obſervations que je donnerai dans la ſuite au public, nous préſente un moyen efficace, non-ſeulement pour guérir les perſonnes du ſexe qui en ſont tourmentées, mais encore, & ce qui eſt bien eſſentiel, pour ſauver les enfans dont la ſixieme partie périt par ce cruel mal.

» En attendant que le Gouvernement prenne en conſidération un objet auſſi conſéquent pour l'humanité, & me fourniſſe les ſecours pour mettre le remede à portée de tout le monde, ce qui ne ſeroit pas bien difficile ni trop diſpendieux, j'ai établi à Verſailles, rue de Monbauron, ſelon mes petites facultés, un cabinet électrique public ſous les auſpices d'un grand protecteur de l'humanité ſouffrante. On y traitera gratis les paralyſies les plus récentes, depuis dix heures du matin juſqu'à ſix du ſoir, & on fera ceſſer preſque dans un inſtant les accidens funeſtes qui pourroient être mortels. Les grandes perſonnes du ſexe qui ſont tourmentées du même mal, peuvent s'établir pour quelque tems à Verſailles à portée du cabinet, & on leur promet le ſoulagement de leurs maux dans peu de tems. J'oſe eſperer de votre zele, MM, que vous ne tarderez pas à publier ma lettre pour le bien de l'humanité ».

J'ai l'honneur d'être, &c. SANS.

*Mémoire à conſulter.*

Un ſujet âgé d'environ 63 ans, deſquels il en a paſſé plus de 40 au ſervice du Roi, dans un Régiment d'Infanterie, d'un tempérament vif & bilieux, ayant joui de la vie en tout genre, a été attaqué par intervalles depuis pluſieurs années, d'une ſciatique à la cuiſſe gauche qui enſuite a été accompagnée d'une jauniſſe légere, avec douleur ſur la région du foye qui ſe diſſipoit aſſez promptement moyennant l'uſage de quelques apéritifs & purgations. Depuis environ deux ans, il a été atteint d'une diarrhée qui l'incommodoit beaucoup par le relâchement du ſphincter de l'anus qui ne lui permettoit pas de pouvoir retenir les matieres dans certains momens & qui continue encore par intervalles, de même qu'un flux hémorrhoïdal.

A la ſuite de ce dévoyement, le malade s'eſt trouvé inſenſiblement attaqué d'une foibleſſe à la région lombaire, aux hanches & aux parties poſtérieures des cuiſſes qui ne lui permet pas de ſe relever ſans ſecours, lorſqu'il eſt aſſis. Il a beaucoup de peine à ſe ſoutenir en marchant, vu la foibleſſe de la colonne vertebrale, qui ſouvent perd l'équilibre & tombe en avant s'il ne trouve promptement un point d'appui. Du reſte, il boit, mange & dort comme s'il n'avoit aucun mal.

On lui a preſcrit l'uſage du vin de quinkina & des fomentations aromatiques ſpiritueuſes ſur les lombes, qui lui ont fait du bien. On déſireroit ſavoir le ſentiment de MM. les Rédacteurs de la Gazette de Santé & autres perſonnes de l'Art, ſur les moyens à prendre pour rétablir la ſanté de ce malade, qui intéreſſe tous ceux qui ont l'avantage de le connoître.

Quels ſeroient les toniques convenables pour cette indiſpoſition? Les bains froids ne conviendroient-ils pas? Les bains de S. Amand, dans la ſaiſon propre à en faire uſage, ſeroient-elles analo-

gues à cet état d'inertie? Les eaux ferrugineuses ne conviendroient - elles pas aussi? Enfin quels peuvent être les moyens les plus utiles à réparer cette foiblesse?

*Signé*, RIONDET, *Chirurgien - major de l'hôpital militaire de Rocroy.*

R. En attendant d'autres avis, on doit regarder, selon nous, ce dévoyement comme l'effet de l'humeur rhumatismale portée sur les intestins & comme une circonstance avantageuse lorsque l'affoiblissement extrême n'en est pas la suite, comme dans ce cas. Nous pensons que les bains des boues de S. Amand peuvent être efficaces, ainsi que l'usage des eaux ferrugineuses. Nous ne conseillons pas les bains froids, mais les bains chauds aromatiques, en attendant des secours plus puissans.

## *Séance publique de l'académie royale de chirurgie, le jeudi 11 avril 1782.*

M. Louis, Secrétaire perpétuel, a ouvert la séance par l'annonce de ce qui suit:

L'Académie avoit proposé, pour le prix de cette année, cette question: *Comment le vice des différentes excrétions peut influer sur les maladies chirurgicales, & quelles sont les regles de pratique relatives à cet objet?*

Le mémoire, n°. 4, a été jugé digne du prix; il a pour devise ce conseil de Seneque: *Stude, non ut plus aliquid scias, sed ut meliùs.* Cet ouvrage est de M. Camper, membre de la plupart des Académies de l'Europe, ancien professeur d'anatomie & de chirurgie à Amsterdam, Professeur honoraire de Médecine des universités de Franeker & de Groningue. Ce prix est le troisieme que M. Camper a obtenu de l'Académie.

Le mémoire, n°. 5, a mérité l'*accessit.* Il a pour devise le 1re aphorisme d'Hippocrate, section 1. *Quæ ducere opportet, quò maximè natura vergit, per loca conferentia eò ducere.* L'Auteur de ce mémoire est M. Champeaux, Chirurgien-gradué, correspondant de l'Académie à Lyon.

Le prix d'émulation, qui est une médaille d'or de la valeur de 200 livres, a été accordé à M. Manne, démonstrateur d'anatomie à l'école royale des Chirurgiens de la Marine, à Toulon. Il a communiqué à l'Académie un mémoire intéressant sur la cure radicale de l'hydrocèle. Etant Chirur. maj. du vaisseau que montoit M. le Comte d'Estaing, il a été témoin de la valeur héroïque de ce Général blessé devant Savanhac, & ses soins lui ont été utiles.

Les cinq autres médailles ont été adjugées à M. Bouillard, Chirurgien-major de l'Hôpital royal militaire, à Briançon; à M. Duret, démonstrateur de l'école de la Marine, à Brest; à M. Colombier, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, à Soissons; à M. Vermillet, Maître en chirurgie à Charicy, près Vesoul en Franche-Comté; & à M. Thiriot, Maître en chirurgie à Curel, près Joinville en Champagne.

L'Académie, dans la vue de completter l'hygiène chirurgicale, dont les différentes matieres ont été successivement le sujet de ses prix pour les années précédentes, a proposé pour 1783 la question suivante:

*Quelle peut être l'influence des passions de l'ame dans les maladies chirurgicales, & quels sont les moyens d'en corriger les mauvais effets?*

Le prix est une médaille d'or de la valeur de 500 livres, suivant la fondation de M. de la Peyronie.

Depuis sa derniere séance publique, l'Académie a perdu plusieurs membres dignes de ses regrets. M. de la Faye, ancien professeur & démonstrateur royal pour les opérations; M. Gourfaud, adjoint de M. de la Faye, en qualité de professeur royal pour la démonstration des opérations de chirurgie, Chirurgien en chef de l'Hôpital des Petites-Maisons; M. Bordenave, professeur roy. ancien directeur de l'Académie, associé de celle des Sciences, Chevalier de l'ordre du Roi, &c. M. Louis se propose de mettre dans un jour convenable les talens qui ont distingué ces confreres estimables, & de faire connoître leurs travaux pour le progrès de l'art; ce qui est l'objet principal des éloges académiques.

A la suite de cette annonce, M. Louis a prononcé l'éloge historique de feu M. Tronchin, premier Médecin de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, &c. comme associé étranger de l'Académie de chirurgie.

M. Fabre a lu un mémoire sur les tumeurs de caractere froid. On attribue communément la formation de ces tumeurs à l'obstruction des vaisseaux, à l'épaississement de la lymphe. Les moyens

curatifs sont déterminés d'après cette théorie; de-là l'usage des fondans, les purgatifs si recommandés. M. Fabre pense qu'il y a un principe irritant pour cause premiere des engorgemens lymphatiques; que c'est une illusion de croire qu'on puisse fondre ces tumeurs. Elles cedent à l'action des vaisseaux, comme on l'observe à l'âge de puberté, lorsque cette action devient assez énergique pour dissiper les engorgemens. La cure ne peut s'obtenir, suivant M. Fabre, que par la destruction du principe d'irritation, & rien ne peut autant y contribuer que les exutoires. Un cautere paroît la principale ressource contre les maladies scrophuleuses. M. Fabre employe, avec des réflexions judicieuses, les observations fournies en faveur du systême de l'épaississement des fluides, & de la nécessité de fondre, pour établir & soutenir sa nouvelle doctrine concernant le principe irritant, & les voies qu'on peut ouvrir utilement pour s'en débarrasser.

La lecture de ce mémoire fut suivie des remarques de M Louis sur la nécessité de prononcer d'une maniere précise & sans équivoque dans les rapports en justice. Il vient de se présenter une question relative aux signes de la mort. Il étoit intéressant de déterminer l'heure précise de la mort d'un bénéficier qui étoit sur la fin de sa carriere dans la nuit du dernier jour du mois, au premier jour du mois suivant. M. Louis discute les procès-verbaux qui ont été faits dans cette circonstance, fort importante pour divers prétendans à ce bénéfice; & il en conclut, pour l'instruction des jeunes Chirurgiens, que les experts ne peuvent être trop attentifs aux régles à observer pour faire un rapport solide & équitable. Outre les connoissances de l'Art dont il faut faire une juste application au sujet qui est en question, l'esprit de vérité & de justice doit être l'ame d'un rapport, pour qu'il soit à l'abri de tout reproche. Il faut l'énoncer en termes clairs & précis, afin qu'il ne laisse aucune ressource aux subterfuges ou aux équivoques pour en contester les principes, ou en éluder les conséquences. Enfin, dit M. Louis, on ne doit pas se permettre d'épouser les intérêts de l'une des parties, ce seroit au préjudice de la partie adverse. Quelque noble que soit la fonction d'un Avocat, elle est subordonnée à celle de juge, & nos rapports sont des jugemens.

M. Faguer a terminé la séance par un mémoire sur la rupture des fibres aponévrotiques & tendineuses à leur origine, près des fibres charnues. L'échymose, ou apparente, ou occulte dans l'interstice des muscles, est un effet de cette ruprure, dont les signes & le prognostic sont très-bien établis dans le mémoire, d'après des observations pratiques. Un bandage approprié & le plus parfait repos surtout, sont les moyens curatifs, lesquels négligés dans les premiers tems, faute d'avoir connu le vrai caractere de la maladie, la rendent d'une difficile & très-tardive guérison.

## *Avis sur les sondes de gomme élastique.*

Le sieur Bernard, Artiste très-ingénieux, est parvenu, à force de soins, à faire des sondes avec la gomme élastique, qui réunissent à l'avantage d'être plus lisses, plus souples que les anciennes, celui d'être inattaquable par les menstrues les plus actifs, & qui peuvent rester près d'un mois en place sans inconvénient. Ces qualités reconnues par les gens de l'Art, donnent à ces sondes une supériorité sur les autres qui est incontestable, & que l'expérience a confirmée. Le même Artiste compose aussi des bougies coniques de simple corde à boyau, qui par leur renflement naturel dans le canal de l'uretre, le dilatent au point que l'introduction des sondes devient extrêmement facile. Il prépare encore divers instrumens acoustiques pour la surdité, qu'on place dans les cheveux sans apparence extérieure.

Le prix des sondes de gomme élastique est de 6 liv. Celui des bougies coniques de corde à boyau, est de 12 sols.

*Sa demeure est, rue des Grands Degrés, près le quai des Miramionnes, en face de la rue Perdue, au premier.*

*Faute à corriger dans le n°. 16.*

Page 63, lig. 36: La nature & l'humanité, *lisez*, La nation & l'humanité, &c.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 5 Mai.*

*De Toulouse, le 29 Avril.*

ON commence à éprouver dans cette ville, des atteintes d'une maladie, qui depuis environ un mois & demi a fait de grands ravages dans les villes de Castelnaudary, Limoux, Chalabre, Mirepoix, Faujeaux, Carcassonne, Pamiers, & villages voisins. On ne peut encore entrer dans des détails bien circonstanciés sur cette maladie épidémique, à laquelle on donne différens noms. Voici ce qu'on a observé sur la plupart des malades.

La maladie débute quelquefois par un frisson, suivi de chaleur & de fievre, qui se soutient. Il y a mal à la tête, des points de côté ou des douleurs vives aux reins. Le 3e. le 4e. ou le 5e. jour & quelquefois plus tard il se fait à la peau, surtout à la poitrine & aux bras, une éruption de petites pustules & de taches rouges, qui soulage ordinairement les malades. Quelquefois, il y a du délire, des subresaults dans les tendons; mais des sueurs abondantes & universelles sont le symptôme le plus constant. On voit des malades attaqués de douleurs très-vives à la poitrine & d'oppression, & qui crachent le sang; celui qu'on leur tire est très-coëneux On a employé jusqu'ici peu de remedes, parce que la maladie est généralement méconnue du peuple. On vous prie de donner votre avis.

*Réponse.* Il nous paroît, à cette description, que la maladie regnante est une fievre miliaire ou f. pourpreuse miliaire, qui se communique par contagion d'un endroit à l'autre & qui ne cessera entierement que lorsqu'on aura pris les mesures convenables pour en venir à bout. Du reste, lorsqu'elle est bien traitée, elle n'est pas dangereuse. Les vomitifs, les acides végétaux adoucis & les véficatoires sont du plus grand secours. Cette maladie est très-connue dans les provinces septentrionales de la France, surtout en Normandie & en Picardie, où elle a souvent exercé ses ravages. Quant à cette irruption en Languedoc, elle a été en quelque sorte prédite dans nos feuilles. Voici ce que nous disions en 1776.

» La fievre miliaire n'est point encore » répandue généralement dans les provinces méridionales de la France, où » le peuple ignore presque jusqu'à son » nom. Avant l'époque de 1652, où elle » parut pour la premiere fois à Leipsic, » on n'en avoit jamais entendu parler en » Europe. On pourroit prédire, presque » sans crainte de se tromper, que si on » ne pense à se précautionner contre » elle, lorsqu'elle pénétrera dans les pays » où elle n'a pas encore été, elle y deviendra aussi commune & aussi générale qu'elle l'est aujourd'hui dans la partie septentrionale de la France & en » Allemagne. Elle a déja fait une irruption dans le Piemont, dans quelques » parties de l'Italie & du Languedoc; » on doit s'attendre à la voir devenir aussi » générale que la petite-vérole, si on ne » prend des mesures pour arrêter ses progrès ». (*Voy. Gaz. de santé n. 39, p. 151, ann. 1776*).

Nous faisons des vœux pour que cette prédiction ne s'accomplisse pas en entier.

Mais à quoi sert de laisser les hommes dans l'erreur, sous prétexte qu'il ne faut pas les effrayer, lorsqu'on peut les avertir, les sauver, leur faire connoître le danger qu'ils peuvent éviter. Le malheur est que le systême des précautions, établi pour une seule maladie, bien loin d'être adopté généralement pour d'autres qui lui sont analogues, est combattu avec un acharnement dont il y a peu d'exemples. Y auroit-il, par exemple, un sujet de prix plus utile, plus digne d'être proposé par les Académies, que la perfection des moyens politiques de délivrer les peuples des fléaux qui les détruisent ou qui les menacent. Cependant, personne n'y pense.

En attendant cette heureuse révolution, nous conseillons à tous ceux qui sont dans le cas d'approcher les malades en question, de se précautionner en évitant le contact de tout ce qui peut leur avoir servi, en se lavant souvent les mains avec un mélange d'eau & de vinaigre & en observant une extrême propreté. Nous osons leur promettre qu'avec ces précautions bien simples, peut être trop simples pour être goûtées généralement, ils se mettront à l'abri du danger de la contagion. Quant aux moyens curatifs de la maladie, nous conseillons aux personnes de l'Art la lecture de Frederic Hoffman, d'Hamilton, de Fischer, d'Allioni, de Fanton, &c. qui ont écrit sur cette maladie.

La Médecine *pratique de Londres, ouvrage dans lequel on a exposé la définition & les symptômes des maladies, avec la méthode actuelle de les guérir, traduit sur la seconde édition, revu, publié & enrichi de notes par* M. de Villiers, *ancien Médecin des armées & Doct. Régent de la Faculté de Médecine de Paris.* A Paris, chez Méquignon, l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, 1782. *in-8°.* de 400 pag. Prix 5 liv. relié.

L'Editeur de cet ouvrage, après avoir exposé les motifs de l'Auteur & l'esprit dans lequel il a composé cet écrit, donne des vues & des réflexions très-judicieuses tant sur les moyens d'enseigner & de perfectionner l'Art, que sur ceux d'obtenir un code de médecine-pratique. On dit dans l'introduction de cet ouvrage, qu'il est le résultat de vingt années d'expériences & qu'il ne doit le jour ni à des vues d'intérêt ni à la vanité qu'on peut avoir de devenir Auteur; que le desir sincere d'être utile aux jeunes Praticiens est le seul motif qui l'ait fait entreprendre. On y trouve quelques généralités sur les causes des maladies & des conseils sur le régime qui convient, qui nous ont paru très-sages.

Il est question dans cet écrit, des maladies qui se présentent le plus fréquemment dans la pratique. L'ouvrage est distribué en plusieurs classes de maladies, *fievres continues, inflammations internes & externes, maladies accompagnées de douleur aigue, spasmodiques, privatives, de l'esprit, asthmatiques, humorales, flux en général, tumeurs, solutions de continuité, maladies locales*; voilà les titres des douze classes de maladies qui s'y trouvent distribuées en chapitres particuliers. On voit, par cet exposé, que l'Auteur a compris dans son traité presque toutes les affections connues. Sa marche ordinaire est de donner par une définition claire & précise, une idée de la maladie & d'en indiquer ensuite le traitement, presque toujours sans théorie & rapportant plusieurs formules de médicamens à employer. L'Editeur y a joint des notes, la plupart très-instructives & qui offrent des vues neuves sur le traitement des maladies. On voit que ce sont deux Praticiens expérimentés & familiers avec l'usage des remedes. Le lecteur trouvera, dans les notes, des choses satisfaisantes surtout sur les maladies hépatiques & sur un moyen de combattre les maladies vermineuses, auquel nous croyons que personne n'avoit pensé; c'est l'usage même externe des cantharides, c'est-à-dire des véficatoires, dans la composition desquels on fait entrer cet insecte. Nous croyons que cet ouvrage est de la nature de ceux dont les Praticiens ne peuvent se dispenser de faire l'acquisition, & nous ne doutons point de son succès.

### *Mémoire à consulter.*

Le sujet pour lequel on consulte est d'un tempérament sec, & âgé de 48 ans. Depuis l'âge de 40, sa santé a toujours été chancelante. Il y a 5 ans qu'il fut attaqué d'une douleur avec un sentiment de froid le long de l'épine du dos. Le froid étoit si violent, que même dans le fort de l'été, il étoit obligé de se mettre au soleil pour se réchauffer. La douleur qui s'étoit dissipée à la fin de l'été, se jetta sur le bas-ventre, y occasionna une diar-

rhée qui dégénéra en lienterie. Cet accident dura une partie de l'automne & se dissipa encore de soi-même. Vers le mois d'août 1780, il eut une fievre quotidienne qui se dissipa par les sueurs, mais qui lui laissa un crachement continuel d'une matiere purulente qui depuis 21 mois continue toujours.

Il est bon d'observer qu'au mois de mai 1781, le malade se sentant sans appétit, consulta quelqu'un qui lui donna deux purgatifs qui firent revenir l'appétit. Il se trouva bien jusques vers le mois d'août suivant, ne se plaignant que de ce crachement purulent. Mais depuis ce tems, ses forces ont toujours diminué, au point qu'actuellement il ne peut aller qu'à l'aide d'un bâton. Il ne sent point de fievre, cependant le pouls est fébrile. Il se plaint d'une douleur au creux de l'estomac; il y paroît même une petite tumeur. La nuit, les crachats sont plus fréquens que le jour, & le jour ils sont plus murs. Le malade se plaint d'un goût de pourri qui lui vient à la bouche. Il n'a point d'appétit; le sommeil est interrompu par des crachats fréquens sans toux. Le malade n'a jamais été enrhumé. Il prend depuis deux mois, par ordonnance d'un Chirurgien, le lait de chevre dont il se trouve très-bien.

Daprès ces considérations, j'ai pensé que la maladie étoit occasionnée par une humeur qui s'est jetté sur l'estomac & les intestins, & y a causé un abscès. En conséquence, j'ai ordonné en attendant votre avis, ainsi que ceux des Maîtres de l'Art, d'abord un léger purgatif, (la langue est un peu chargée) composé de manne, casse & tamarins dans un verre de petit-lait; de plus quinze bains tiedes au sortir desquels le malade se fera bien frotter surtout sur les parties inférieures où il paroît que la circulation n'est pas libre. Il prendra une soupe de lait de vache, quelque tems après être sorti du bain. La nourriture du malade sera du lait & des œufs; il continue son lait de chevre. J'ai de plus ordonné deux cauteres. La malade ne s'est jamais plaint de la poitrine, & la respiration a toujours été très-libre.

R. Nous sommes bien de l'avis de l'Auteur de ce mémoire sur la cause de la maladie, mais non sur le genre des secours proposés. Nous ne croyons pas que les bains soient indiqués, ni qu'ils puissent jamais réussir. La fievre de suppuration que le malade paroît avoir, (on ne dit pas s'il éprouve des frissons) exige en effet l'usage du lait, & de légers purgatifs de loin en loin, mais il est à craindre que les cauteres n'exténuent le malade. Les eaux de Bareges ou les eaux bonnes mêlées avec du lait sont mieux indiquées. Mais s'il y a une fievre lente, on peut soupçonner un foyer de suppuration, auquel il est presque impossible de remédier.

*Nouveau prix extraordinaire proposé par l'Académie Roy. des Sciences.*

L'Académie Royale des Sciences propose pour un second prix extraordinaire qui sera accordé en 1784, le sujet suivant à traiter.

*Déterminer la nature & les causes des maladies des ouvriers employés dans la fabrique des chapeaux, particuliérement de ceux qui secretent* (1), *& la meilleure maniere de les préserver de ces maladies, soit par des moyens physiques ou mécaniques, soit par des changemens avantageux dans les différentes opérations de leur travail.*

## LIVRES NOUVEAUX.

NOUVELLES *observations sur les eaux de S. Pol, pour justifier leurs propriétés*, par M. PIOT, *Conseiller du Roi*, *Médecin ordinaire de Sa Majesté*, *pour les analyses.* A Arras, chez M. Nicolas, Imprimeur du Roi, 1781. *in*-8°. de 28 pages.

ANALYSE *comparée des eaux de Gauchin, avec celles de S. Pol*, par le même, &c. chez le même Imprim. *in*-8°. de 15 pag.

Ces deux écrits ont pour objet de faire connoître d'une part, les principes qui entrent dans la composition des eaux minérales de Gauchin (2), comparées

(1) *Secreter*, terme que les ouvriers ont imaginé pour signifier l'opération par laquelle on employe une préparation qui est une espece de secret, & au moyen de laquelle on rend le poil, dont on fait les chapeaux, plus propre à s'unir, ou en augmenter la qualité *feutrante*, pour parler le langage de ces ouvriers. Cette préparation, en général, consiste aujourd'hui à employer une dissolution de mercure dans l'eau forte, dans la proportion d'une once de mercure sur seize d'eau forte. La plupart des fabricans y ajoutent de l'eau commune, dans le rapport de cinq parties contre deux d'eau forte, dans la vue de rendre cette préparation moins active & moins dangereuse pour la poitrine.

(2) Village à un quart de lieue de S. Pol.

avec celles de S. Pol, en Artois; & de l'autre, les propriétés des eaux de la même nature de cette derniere ville. Il résulte de cette analyse que les eaux minérales de Gauchin qui sont ferrugineuses & gaseuses, comme celles de Saint-Pol, sont moins gaseuses, plus lourdes, plus pesantes que celles-ci; qu'elles souffrent le transport & se conservent au moins pendant huit jours sans se décomposer.

Il résulte des observations sur les propriétés des eaux de Saint-Pol, qu'elles ont eu du succès dans les dartres vives, l'anasarque, &c.

*Pieces intéressantes sur la Médecine & la Physique, savoir 1°. le régime pythagoricien, pour vivre en parfaite santé jusqu'à une extrême vieillesse; 2°. discours sur l'histoire naturelle; 3°. description du corps humain; 4°. dissertations sur les forces de l'imagination; 5°. les différens systêmes sur la génération; 6°. mesure & calcul des douleurs & des plaisirs; 7°. discours sur la sympathie, traduit de* Cocchi *& autres célebres Médecins.* 1 vol. in-12. de 371 pag. Prix 3 liv. rel. A Paris, chez Lamy, Lib. quai des Augustins.

---

## Livres étrangers.

*De mentha piperitide commentatio botanico-medica*, in-4°. de 40 pag.

Ce commentaire botanico-medical sur la menthe poivrée est du Doct. Knigge, & se trouve à Erlang.

*Nouveaux Mémoires de l'Académie Roy. des Sciences, &c. de Berlin, pour l'année 1779, in-4°.* A Berlin, chez Decker.

La partie de la philosophie expérimentale de ce volume contient d'abord deux mémoires de M. Marggraf. L'un a pour objet des tentatives faites dans la vue de retirer du creuset tout coloré le verre rouge de Kunkel. L'Auteur a reconnu que l'arsenic, dans la préparation de ce verre, est un agent puissant pour dissoudre l'or & le distribuer uniformement dans toute la masse du verre qui en prend la couleur rouge. Le 2e. consiste un moyen (c'est d'employer un excès de phlogistique) de retirer le cuivre de sa mine par une seule fusion. Ce secret avoit été connu du célebre Pott.

Le troisieme mémoire qui est de M. Gerhard présente une nouvelle maniere d'extraire le bleu royal de toutes sortes de cobalt, à l'usage des fabriques de porcelaine.

Le quatrieme, dont l'Auteur est M. Achard, offre un moyen nouveau de produire avec une très-petite quantité de charbons ou d'autres matieres inflammables, une chaleur égale à celle qu'on obtient des verres ou miroirs ardens, avec la description d'un fourneau qui sert à chauffer un appartement & à purifier l'air en même tems. Ce moyen consiste à souffler le feu avec de l'air déphlogistiqué.

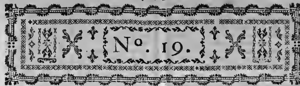
Les mémoires suivans, au nombre de six, sont du même Auteur. L'un roule sur l'analogie qui se trouve entre la production & les effets de l'électricité & de la chaleur, entre la propriété qu'ont les corps de conduire le fluide électrique & de recevoir la chaleur. Suivant l'Auteur, les effets de l'électricité en général sont semblables à tous ceux que produit la chaleur.

Le second a pour objet les changemens qu'éprouvent les terres mêlées avec les chaux des métaux imparfaits. Le troisieme contient des expériences sur la vitrification de la terre végétale & animale mêlée en différentes proportions avec des chaux métalliques. Le quatrieme offre les changemens que la terre du fluor de Spath volatilisé par les acides, fait éprouver par la fusion aux terres simples, aux métaux, aux chaux métalliques & aux substances salines. Le 5e. contient des expériences sur le sel sedatif traité par la voie seche avec les métaux, les terres & les chaux métalliques; & le sixieme, les changemens que les chaux métalliques & les mélanges faits en les combinant deux à deux, ou trois à trois, éprouvent par l'action du feu.

---

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*Année* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 12 Mai.*

*Lettre sur le secret de M. Mesmer, ou réponse d'un Médecin à un autre qui lui avoit demandé des éclaircissemens à ce sujet* (1).

*De Rochefort le 10 Mai 1782.*

J'ai eu, comme vous, Monsieur & honoré confrere, la démangeaison de découvrir en quoi consistoit le *magnétisme animal*, ce phénoméne qui a excité l'attention des curieux de la Capitale, dont la renommée s'est étendue dans les Provinces & sur lequel une partie du monde savant hésite encore de prononcer.

En observant M. Mesmer lui-même, propriétaire d'un secret qui lui est très-lucratif, vous avez dû sentir les raisons qui le faisoient s'envelopper d'un voile impénétrable à vos yeux, & le peu de succès de vos recherches n'a rien qui surprenne. Votre qualité d'homme de l'Art étoit surtout un avertissement pour lui d'être en garde. Vous savez qu'il n'initie personne à ses mysteres. Quoiqu'il ait toujours usé de cette circonspection, il a cependant été deviné.

Vous avez appris sans doute par les Gazettes de Santé du vingt-cinq novemb. 1781, & du 27 janvier 1782, qu'une étincelle dérobée au foyer de M. Mesmer & apportée à Rochefort, a produit dans les mains du nouveau promethée, le même embrasement, a causé le même enthousiasme qu'à Paris.

Le rang & la réputation de connoissances qui distinguoient l'émule de M. Mesmer, prévenans en sa faveur, a trouvé des partisans dans plusieurs personnes de considération. Un de ses amis, Amateur des sciences & connu pour les avoir cultivées avec succès, a levé un coin du voile qui tenoit les opérations mesmetiennes dans le mystere, les a saisies & répétées heureusement. Quelques Chirurgiens distingués dans leur profession, ayant fait la même découverte, se sont empressés de l'appliquer à leur art.

Le secret de M. Mesmer en étoit à ce degré de publicité dans cette ville, lorsque ma curiosité fut piquée. Ses émules que j'avois sous les yeux, n'ayant des prétentions ni à la gloire ni au lucre, qui sont les motifs ordinaires, agissoient, pour ainsi dire, sans mystere & parloient, quoiqu'avec ménagement, assez pour être pénétrés, à l'exception de la confidence de la chose. Ils jettoient dans leurs raisonnemens tout le jour propre à favoriser mes recherches; de sorte que ces circonstances, bien différentes de celles dans lesquelles vous avez suivi M. Mesmet en 1778, étoient pour moi si heureuses, qu'à moins d'être très-mal adroit, je ne pouvois manquer de réussir.

Le principal avantage que j'ai tiré de la franchise des émules de M. Mesmer, a été de voir que, pour parvenir à la découverte de leur secret, je devois entierement écarter mes idées des routes dans

(1) Cette piece nous a paru trop intéressante pour ne pas la donner en entier. Elle sert à faire connoître à quel point on peut en imposer au public au moyen du prestige & combien il est nécessaire d'être en garde contre les manœuvres des Charlatans.

lesquelles M. Mesmer a conduit celles du public. Le flambeau qu'il semble avoir placé pour éclairer la carriere qu'il parcourt, est un tour d'adresse extrêmement bien concerté ; il sert le plus heureusement du monde à éloigner du but une infinité de personnes instruites qui l'eussent atteint dès l'abord sans cette ruse.

D'abord, ces mots *magnétisme animal*, que M. Mesmer a pris pour la dénomination de son phénomene, sont un masque dont il couvre la chose, afin de la rendre plus méconnoissable. Il ne s'agit nullement de magnetisme dans le secret de M. Mesmer ; l'aimant n'entre pour rien dans ses procédés ; cette insinuation est de pure charlatanerie.

L'epithete *animal* ne convient pas non plus à la chose ; elle n'est ni animale, ni végétale, ni minérale. Il est vrai qu'on y fait jouer un rôle à des conducteurs de métal ; mais ce n'est qu'un prestige de plus. Il en est de même de tout ce que M. Mesmer débite dans sa brochure, touchant le fluide nouveau qu'il veut créer.

Puisque vous avez lû ce qu'on a écrit pour & contre le phénomene de M. Mesmer, vous sçavez que les opinions sur ce point se réduisent à trois.

Les uns croyent bonnement que M. Mesmer & ses émules ont un agent, une propriété particuliere qui les rend capables de communiquer des sensations à autrui, & de causer des changemens dans l'économie animale, par leur attouchement, même sans qu'il soit immédiat. Des sensations marquées par des convulsions violentes & causées par l'influence, autorisent les partisans de cette opinion. Ils pensent de plus que l'agent en question est propre, par son influence, à guérir les maladies & à faire découvrir leur siege. Les partisans de cette opinion portent la crédulité à ce point.

Les autres restreignent les effets du phénomene de M. Mesmer. Ils admettent l'influence de l'agent ; ils lui accordent la faculté de causer des sensations, mais ils lui refusent celle de guérir & de procurer la découverte des maladies.

D'autres enfin nient absolument les influences du phénomene de M Mesmer, le traitent de chymere, & se trouvent par là en contradiction avec les faits ; car il y a des faits frappans en sa faveur. Outre ceux qu'il a pour lui dans la Capitale, quatre ou cinq personnes de cette ville tombent, par son moyen, dans des convulsions extraordinaires, & cela au vu & au sçu de tout le monde.

De ces trois opinions sur le phénomene de M. Mesmer, il n'y en a aucune de juste. Ni lui, ni ses Emules n'ont l'agent particulier qu'ils s'attribuent, mais on ne peut nier les sensations qu'ils excitent. Quoique je nie la cause en admettant l'effet, ne vous hâtez pas, Monsieur & très-honoré confrere, de trouver mon raisonnement inconséquent ; c'est sur ce qu'il a d'incompréhensible aux yeux de ceux qui ne sont pas initiés, que sont posés les fondemens du systême des Mesmériens.

Permettez-moi d'irriter encore pendant quelques minutes votre curiosité. L'influence du phénomene Mesmérien a été reconnue par d'illustres Médecins & par une foule de Savans de l'antiquité. Polydore Virgile *de inventoribus rerum* ; Cardan *de varietate rerum* ; Gaffarel, dans ses *Curiosités inouies* ; Mizauld *de mirabilibus arcanis* ; Albert le grand, &c. en rapportent des effets évidens & d'une notoriété incontestable.

Bien des modernes dont l'autorité a force de loi, conviennent des effets de cette influence, dans des circonstances qui ne paroissent avoir aucun rapport avec les procédés des Mesmériens, & où elle agit cependant de la même maniere. Tout Médecin doit y croire. Il n'y en a peut-être pas un qui n'en ait vu & qui n'en ait même déterminé plusieurs fois l'action, sans en avoir eu positivement le dessein & sans le secours du secret de M. Mesmer.

Je ne vous raconterai pas les sensations du genre des procédés de M. Mesmer, que je me rappelle avoir causées par hasard à quelques malades & sans m'en douter ; mais je vous parlerai des expériences que j'ai faites du secret en question & de mes succès.

Ma seule présence a dissipé un accès de vapeurs à une personne qui y est très-sujette & qui en est fort incommodée. Une autre jeune personne s'est évanouie à la vue du conducteur que je dirigeois vers son image refléchi par une glace. J'ai jetté dans un tremblement universel une fille de treize ans, en lui présentant au creux de l'estomac le dessus de ma pelle à feu, &c. Vous jugez bien, que je ne me suis pas exposé à rougir de ces succès par l'ostentation du charlatanisme.

Ce qui vous surprendra le plus, c'est qu'étonné moi-même des phénomenes que j'opérois, j'étois aussi embarrassé pour m'en rendre raison que si d'autres les eussent opérés en ma présence. Le dirai-je ? J'aurois peut-être été dupe de moi-même, si, portant obstinément le flambeau du scepticisme sur mes propres opérations, je n'étois resté persuadé de n'avoir employé aucun agent.

*Raisonnemens.*

Pour traiter méthodiquement la chose, revenons sur nos pas, & reflécbissons sur les cas auxquels les Mesmeriens appliquent leur prétendu agent : ils l'appliquent pour ainsi dire exclusivement aux maladies invisibles, telles que celles des nerfs & les obstructions, maladies qui ont été de tout tems la meilleure ressource des Charlatans distingués par leur adresse, pour tromper les personnes oisives, crédules & de peu de jugement.

En passant en revue les guérisons publiées par M. Mesmer & ses émules, on trouve qu'elles se réduisent d'elles-mêmes à zero, en exigeant seulement que chaque maladie ait été constatée avant le traitement. Dans toutes ces cures, on ne voit que l'art de l'homme éloquent, assez adroit auprès d'un sujet assez susceptible de persuasion, pour lui faire croire qu'il avoit telle maladie, afin de passer pour l'avoir guérie, lorsqu'il lui plairoit de détruire le prestige.

Ce dessein d'en imposer par des assertions hardies & propres à exciter la confiance par la crainte, est puissamment secondé par la préférence que les Mesmeriens accordent pour leurs traitemens aux personnes dont l'imagination est facile à ébranler, comme aux femmes à vapeurs. Il est d'ailleurs en quelque sorte démontré par l'impuissance absolue du phénomene sur les personnes douées d'un jugement ferme & à l'épreuve des prestiges de l'imagination.

Une fois que les Mesmeriens ont trouvé réunies dans un sujet les circonstances d'une imagination facilement irritable, de la peur de mourir & surtout de cette avidité de l'esprit pour les choses qui se présentent sous les dehors du merveilleux, l'appareil du traitement assure leur triomphe. Vous avez vu quel il est dans les deux articles de la Gazette de Santé qui en font mention.

Ils ajoutent encore à cela la séduction de l'exemple, en donnant artificieusement aux sujets qu'ils prétendent émouvoir, le spectacle de ce qu'il convient d'éprouver. On ne peut s'empêcher de faire cette remarque en voyant que les affections des nerfs si dissemblables dans différens sujets lorsqu'elles sont naturelles, sont, dans toutes les personnes magnétisées, pour ainsi dire uniformes & comme de pure imitation.

Ils mettent en usage jusqu'aux éguillons de l'amour propre, par des comparaisons avantageuses, par lesquelles ils portent les sujets à feindre une sensibilité de nerfs égale à celle de quelques personnes de considération, distinguées par leurs qualités personnelles & surtout par leur sensibilité.

Ce trait de ruse n'a point échappé à l'immortel *Sauvages*, qui en parle en ces termes. (voy. *Nosologia methodica, tome II, page 699*, article *morbi morales*.)

*Morbi simulati, &c* » Les maladies feintes méritent une attention particuliere » & trompent souvent les Médecins .... » .... Plusieurs femmes, par exemple, » croyent qu'il est du bon ton de passer » pour vapoteuses, parce qu'elles le sont » figurées que les vapeurs caractérisent » une touche de génie délicat & supé- » rieur à celui du commun des hommes. » C'est pourquoi elles rougiroient de ne » pas se trouver mal, de ne pas tomber » en convulsion, de ne point être emportées par le délire, dans des contorsions, au récit de quelque chose d'attendrissant, au son grossier & faux de » quelqu'instrument de musique, à la terreur, à la surprise, & surtout à la pré- » sence de quelqu'objet extérieur que ce » soit (comme le conducteur magnéti- » que) qui aura affecté de la même ma- » niere quelques personnes recomman- » dables de leur connoissance.

De tous ces raisonnemens tirés de l'observation & surtout des expériences que j'ai faites moi-même pour me convaincre de leur véracité, j'ai été forcé de conclure que le secret de M. Mesmer consiste dans l'art de porter aux imaginations foibles, des atteintes capables de produire des impressions sur l'économie animale. Les faits & l'autorité n'ont fait que fortifier en moi cette opinion.

*Faits.*

Il n'y a aucune espece de fond à faire sur le résultat des faits dont il a été question dans la Gazette de Santé du 25 novembre. Leur degré de probabilité dé-

rend exclusivement du degré de crédulité de ceux qui en ont connoissance & de l'adresse de ceux qui les racontent.

Pour ce qui est des faits rapportés dans la même Gazette du 27 janvier, leur témoignage n'est pas équivoque. On y parle d'une Demoiselle de qualité soumise au traitement pour des obstructions, d'une Dame tourmentée d'un levain de fievre intermittente & d'un soldat paralytique.

Des deux principales malades, la premiere est dans le même état que lorsqu'elle a commencé le traitement, quoiqu'elle continue depuis environ six mois; celui de la seconde empire, malgré ce secours; & le soldat est mort dans le cours du traitement qui lui étoit administré par le Chirurgien-major de l'Hôpital, à l'Hôpital même.

*Autorités.*

Le fruit de mes recherches ultérieures, M. & très-honoré confrere, sur le secret de M. Mesmer, ne m'a pas paru moins intéressant ni moins digne de votre attention que ce que vous venez de voir.

Admirez surtout mon bonheur, J'ai trouvé tout le thême des Mesmeriens d'un bout à l'autre dans un petit ouvrage rare & recherché des curieux, composé par un Médecin du xve. siecle, *Thomas Fienus*, & intitulé *de viribus imaginationis*. Ainsi les choses les plus frappantes par leur nouveauté & par leur degré d'intérêt, ne sont le plus souvent, aux yeux de l'homme étudit, que de nouvelles représentations des scênes jouées chez nos prédécesseurs.

*Thomas Fienus* distingue les influences sur l'imagination en celles qui ont lieu dans un sujet & en celles qu'un sujet peut produire sur les autres. Les premieres dépendent de la disposition naturelle; les autres exigent le concours de deux dispositions: la disposition naturelle & le pouvoir que l'on suppose à un autre d'agir sur elle. M. Mesmer qui a écrit sur son phénomene, ni M. Deslon qui a composé une autre brochure en forme d'apologie de ce secret, à dessein ou autrement, n'en ont rien dit d'aussi intelligible.

Le Médecin d'Anvers traite sa matiere en philosophe & surtout en physicien consommé, celui de Vienne, pour ne pas paroître donner du réchauffé, s'écarte des traces de son maître & se perd dans des spéculations ridicules; pour être incompréhensible, il préfere d'être absurde.

Des raisonnemens Thomas Fienus passe aux faits; il rapporte une multitude de sensations remarquables causées par la seule influence de l'imagination & de guérisons difficiles operées par ce moyen; mais M. Mesmer, quoiqu'il n'employe pas autre chose pour faire ses miracles, ne le dit pas, & il a ses raisons. Celui-là peint avec l'exactitude & l'impartialité qui caractérisent l'homme de jugement & de probité; on sait quel est le faire des Mesmeriens aux yeux des personnes impartiales.

Je quitte Thomas Fienus dont l'ombre pourroit s'offenser d'un plus long parallelle, pour passer à d'autres autorités. Differens traits répandus dans l'histoire de la Médecine, ont la plus grande analogie avec le secret de M. Mesmer. Une multitude de Charlatans ont précédé les Mesmeriens dans la carriere où ils sont, & la plupart ont eu plus de succès que lui & plus de réputation.

Rappellez-vous, M. & très-honoré confrere, les succès prodigieux des *amulettes* chez les Grecs & les Latins, & des *talismans* chez les Arabes: » moyens, dit » *Castellan*, (*Dictionarium medicum*), dont » l'usage étoit établi sur un grand fond » de vanité & principalement de superstition.

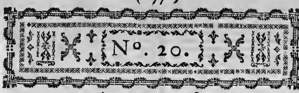
Parmi les amulettes qui ont fait le plus de bruit, on distingue celle d'un certain *Serenus Sammonicus*, Médecin qui vivoit dans le troisieme siecle du tems de l'Empereur Severe. Cet homme étoit en grande vénération à cause du secret qu'il avoit de guérir la fievre par l'imposition des mains sur les malades & en leur faisant écrire le mot *abracadabra* d'une maniere triangulaire.

Les Mesmeriens agissent par l'imposition des mains seulement & sans le secours du mot triangulaire.

Les talismans consistoient dans des pieces de métal ou de bois que l'on portoit pendues au cou ou appliquées sur quelque partie du corps, comme la boîte préparée dont les Mesmeriens font usage.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*Année* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 19 Mai.*

*Suite de la lettre sur le mesmerianisme.*

Les charmes & enchantemens qui se sont multipliés sous une infinité de formes dans la Médecine chez toutes les nations du monde, étoient, dit *Castelan*, des moyens trompeurs & illusoires de guérir les maladies. Leur application étoit analogue aux simagrées que font les Mesmeriens sur le verre d'eau que quelques personnes ne peuvent avaler sans faire des contorsions.

Il est question dans un ouvrage de *Michel Medina*, d'un enfant renommé de son tems par la faculté qu'il exerçoit de guérir, comme les Mesmeriens, les maladies les plus graves, par le seul attouchement. Plusieurs autres traits de cette nature nous sont connus par tradition; quelques-uns sont même venus jusqu'à nous.

Le siecle où nous sommes, quelqu'humiliant qu'il soit de se le rappeller, offre des exemples des influences sur l'imagination, ridicules dans leur principe, & comme le secret de M. Mesmer, étonnans dans leurs effets.

Il n'y a pas plus de cinquante ans, que l'on voyoit encore des victimes de la crédulité languir misérablement & périr frappés de l'idée d'avoir reçu un trait mortel de la simple volonté de quelque sorcier. Avec des sortileges, on faisoit mille choses miraculeuses aux yeux de l'imagination; si l'on peut se servir de cette expression.

Ailleurs, des personnes sont mortes d'imagination frappée à l'époque à laquelle leur mort avoit été prédite par des horoscopes.

Les influences des prestiges ont encore opéré des phénomenes plus surprenans dans des tems qui ne sont pas fort loin de nous. Y a-t-il rien de plus fort que le secret de suspendre les transports d'un nouvel époux & de le rendre impuissant la premiere nuit de ses nôces, par l'appareil mystérieux d'un procédé qui s'appelloit *nouer l'éguillette*? Ce phénomene qui s'est répété mille fois, surpasse sans doute ceux de M. Mesmer en merveilleux. La force propre à donner des convulsions n'approche pas de celle qui met un frein à l'amour.

Je crois en avoir assez dit, Monsieur & très-honoré Confrere, pour vous persuader que le secret de M. Mesmer n'est qu'un enchantement renouvellé des Grecs & des anciens de tous les siecles, & que toute personne peut en faire autant que lui, en y employant les mêmes artifices, le même appareil & en ne l'appliquant qu'à des personnes crédules ou capables de feindre. Je ne sais si son moyen a encore à Paris quelque vogue; à Rochefort, il s'est décrédité de lui-même par son insuffisance. Voulez-vous que je vous dise en confidence, ce qui a le plus contribué à son discredit? L'amour propre révolté des personnes qui ont été dupes de leur confiance.

J'ai l'honneur d'être, &c. R. D. M.

*De Paris,*

Il paroît ici depuis quelques jours (du 13 Mai) une Ordonnance de police *qui*

*fait défenses d'exposer ni vendre aucuns mousserons, &c. de qualité suspecte, &c.* à laquelle tout le monde a applaudi & qui prouve le zele & la bienfaisance du Magistrat qui veille à la conservation des citoyens. Il est de fait, comme on a pu le voir dans le N°. 14 de nos feuilles, p. 53, qu'on vendoit à la halle un champignon suspect pour un vrai mousseron. M. le Lieutenant Général de Police en ayant été instruit, à pris les mesures les plus sages & les plus promptes pour remédier à cet abus, comme on le voit par ce Réglement. Nous croyons devoir avertir le public que, relativement à ce genre d'aliment, il ne doit avoir aucune crainte sur le danger de son usage. Non - seulement l'Ordonnance défend la vente des champignons suspects & reconnus pour tels par des personnes instruites, mais même celle du champignon de couche, gardé plus d'un jour.

Nous nous félicitons d'avoir contribué à un réglement qui, au moins sur un point, met la santé publique à l'abri de toute atteinte.

## *De Strasbourg.*

Il vient de se former dans cette Ville une Société libre de Médecins & de Chirurgiens dont l'objet essentiel est la perfection de l'Art. Un des premiers travaux de cette Compagnie est un écrit qui a pour titre : *Observations en forme de lettres sur la critique qu'a fait de l'ouvrage de M. Lombard, le Rédacteur du Journal de Médecine militaire.* Cette brochure in 8°. est de 36 pages, & se trouve à Strasbourg, chez Lorentz & Schouler.

On sait qu'il existe une dissertation de Monsieur Lombard, membre de cette Société, *sur l'importance des évacuans dans la cure des plaies recentes*, qui parut en 1781, & dont nous rendîmes compte dans le tems. ( voy. N°. 48, ann. 1781). L'Auteur y fait sentir toute l'importance qu'il y a d'employer les évacuans dans la cure des plaies & distingue les cas où on doit les placer de préférence. Il y fait voir en même tems l'abus qu'on fait journellement de la saignée. Le Rédacteur du Journal de Médecine militaire a entrepris la critique de cet ouvrage. Il fait plusieurs reproches à l'Auteur, qui n'ont pas paru fondés, & c'est pour les mettre en évidence qu'on publie aujourd'hui ces observations. Elles consistent en deux lettres, dont l'une est adressée à l'un de nous, par M. Laurent, membre de cette Société, & Médecin de l'Université de Strasbourg, & l'autre par M. Marchal, Chirurgien-major de l'Hôpital bourgeois de Strasbourg, à l'Auteur de la critique en question.

On se plaint dans ces lettres de la maniere dont cet extrait a été fait, & on y venge M. Lombard des reproches dont il a été l'objet. M. Marchal y fait une réflexion qui nous a paru bien juste. Ce n'est, dit-il, que dans les Hôpitaux qu'on peut éclaircir ce point important de doctrine & de pratique; savoir s'il est avantageux d'admettre l'usage des évacuans dans la cure des plaies. Le critique emploie beaucoup de raisonnemens & une théorie, qu'on expose dans ces lettres, pour prouver que M. Lombard est dans l'erreur. Il lui reproche encore de vouloir bannir en quelque sorte la saignée de la cure des plaies. Les Auteurs de ces lettres le justifient pleinement de ce reproche; mais nous restons persuadés avec M. Marchal, que cette importante question ne peut être bien discutée ni bien résolue que par des hommes éclairés, à portée de suivre un grand nombre de malades, comme dans les Hôpitaux. Du reste, la dissertation de M. Lombard nous a paru très-estimable, & lui a déja mérité le double titre d'associé de l'Académie de Chirurgie de Paris & de celle de Dijon.

*Réponse à la question chirurgico-légale, adressée aux Médecins dans le n°. 11 de la Gazette de Santé 1782; par M.* FOUROT, *Médecin à Champlitte.*

On se rappelle le cas proposé. Il a pu se faire que le 1er. Chirurgien n'ait pas été prévenu qu'on avoit demandé le 2e. En ce cas, il n'a pas précipité le pansement, & il ne peut être réputé coupable de n'avoir pas observé les égards que tout homme instruit & civilisé doit à ses confreres. Comme il n'a pas continué ses assiduités, il ne peut répéter que les honoraires légitimement dûs à son voyage & à son pansement.

Au contraire, s'il a été prévenu, il a eu tort d'ajouter à l'impolitesse, la méprise des moyens de guérir. Et c'est ainsi qu'une petite nuance de jalousie a souvent ébloui en faisant détourner les yeux d'une humiliation personnelle qu'on se préparoit. Ces deux chefs d'impolitesse

& de méprise bien avoués, démontrent le ridicule outré, qui devient le partage de ceux qui ignorent tout dans leur profession jusqu'aux procédés.

La conduite de M. Boué ne cause pas la même perplexité que celle de M. J. M.

Les statuts de MM. les Chirurgiens condamnent à une amende pécuniaire ceux de l'Art qui leveroient l'appareil qu'un confrere auroit posé. Ici M. J. M. peut-il s'en prévaloir contre M. Boué. Non. M. Boué n'a pas méprisé ces statuts. Il a fait trois interpellations, il a éprouvé trois refus. En forme judiciaire, si après trois interpellations, j'accuse reste dans le silence, la question faite est avouée ou du moins présumée telle. Or, les procédés de M. Boué le mettent dans l'exception de la loi; donc il ne peut être condamnable. De plus, sollicité par la peine de voir souffrir, inquiété de nouveau par la forme de l'appareil qui augmentoit les douleurs & menaçoit d'inflammation, il doit être pleinement justifié dans les qualités de son cœur, & la justice rendue à ses succès ne peut que lui mériter des éloges.

Je termine mes réflexions, en ajoutant MM., que je tiens à très-grand honneur d'avoir été Chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris, & d'avoir exercé la chirurgie dans les campagnes avant que de m'être cru quelque aptitude à la médecine; & à l'occasion de la question proposée, je vous fais l'aveu que mille fois & plus j'ai été en butte à des tracasseries que mes confreres auroient désiré me faire dans des circonstances pareilles à celle qui fait le sujet de ma réponse. Je les évitois tout simplement en décidant le malade, sans qu'on put m'accuser de prévention, à ôter lui-même son appareil. Je tevenois ensuite aux égards dûs à mes confretes, & toujours paisible dans mes conjectures, je les ai forcés à m'accorder leur estime.

*Signé*, FOUROT, D. M.

## *Mémoire à consulter.*

Une Dame de Paris, âgée de 70 ans, d'un tempérament sec & vif, qui dans sa jeunesse a beaucoup voyagé en Province, est ensuite revenue à Paris où elle a encore resté dix ans, s'exerçant beaucoup à pied pour vaquer à ses affaires importantes, ayant éprouvé beaucoup de peines d'esprit, qui lui ont causé diverses révolutions, commença en 1778 à être atteinte d'une maladie pédiculaire dont elle se trouva couverte partout le corps, & pour laquelle on la saigna deux fois, on la purgea sept, & on la frictionna aux jointures avec une pomade qui fit disparoître cette affection.

Il y a deux ans & demi, qu'elle fut attaquée d'une fluxion à la tête, pour laquelle on lui appliqua un vésicatoire, & on la purgea deux fois; ce qui la soulagea pendant environ un an. Les douleurs recommencerent. On lui en appliqua un second, & on lui tira une dent, ce qui la soulagea. Elle ne fut point purgée à cette époque, & elle continua à ressentir quelques douleurs dans cette partie.

Il y a environ un an, qu'elle éprouva un très-grand dégoût. A la suite, l'humeur se fit jour au cuir chevelu & aux oreilles par un écoulement d'humeur âcre & séreuse qui enfin s'est réduite en croûte, accompagnée de beaucoup de prurit. Il lui survint après une fievre rouge, & la peau devint farineuse. Elle ne fut point encore purgée à cette époque.

Elle est venue à la fin d'octobre dernier, se retirer à la campagne, sans y faire aucun exercice. Peu après son arrivée, la fluxion a reparu. Les croûtes de la tête & des oreilles suintoient un peu, surtout du côté droit. Dès-lors elle a ressenti des douleurs lancinantes dans la mâchoire inférieure, & même dans la supérieure, qui ont continué & s'étendent à la joue jusqu'à l'oreille du même côté. Cela lui tend la mastication difficile, surtout au commencement des repas, lorsqu'elle met ces parties en action. Quoiqu'on n'apperçoive ni gonflement, ni inflammation; cependant dans la violence des douleurs, elle ressent un tremblement convulsif dans les muscles des parties affectées.

Au commencement de novembre, je la purgeai deux fois; elle s'en trouva soulagée. Au mois de février, la tête étant seche & les douleurs ayant augmenté, je lui appliquai un vésicatoire derriere l'oreille du côté affecté, que je fis suppurer pendant quinze jours; ensuite je la purgeai deux fois. Au mois de mars, m'étant apperçu que les dents incisives de la mâchoire inférieure étoient noirâtres & mobiles, & les gencives à l'endroit de ces mêmes dents un peu chancreuses, je lui en ôtai deux des plus malades. Cependant

le même état a continué; je viens de réitérer les véficatoires que j'ai appliqué derriere les oreilles. Les places ont fourni beaucoup d'humeurs lymphatiques, & la suppuration commence à s'établir. Je lui ai fait faire des lotions dans la bouche avec l'eau végéto-minérale (1) & appliquer sur la joue des cataplasmes avec la mie de pain & cette eau.

On fait observer aussi que cette Dame se plaint, de tems en tems, depuis environ huit mois de douleurs rhumatismales à la jambe du même côté.

Du reste, avant ces différentes époques elle n'avoit jamais éprouvé d'autres maladies; elle dort très-bien & d'un sommeil tranquille sans souffrir; elle a bon appétit, n'étant retenue pour le manger que par les douleurs qui se font surtout sentir pendant cet action. D'ailleurs, la bouche & les gencives sont vermeilles, & ces dernieres ne sont ni engorgées, ni saignantes. Je penserois à établir un ou deux cauteres aux jambes pour détourner cette humeur & lui établir un écoulement. Mais je prie les personnes de l'Art de vouloir bien donner leur avis sur le traitement qu'ils trouveront le plus convenable à cette maladie.

*Signé*, GUEULIN, *Maître en Chirurgie, à Héricy près Fontainebleau*.

R. En attendant d'autres avis, nous pensons qu'un cautere ne peut qu'agir avec efficacité. Nous croyons encore qu'il faut joindre à leur effet l'usage des purgatifs. On ne peut déterminer, d'après cet exposé, le caractere de l'humeur fluxionnaire. Dans tous les cas, les purgatifs fréquens sont très-bien indiqués.

## LIVRES NOUVEAUX.

*Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique & de médecine rurale & vétérinaire, suivi d'une méthode pour étudier l'agriculture par principes; ou Dictionnaire universel d'agriculture, par une Société d'Agriculteurs, rédigé par M. l'Abbé* ROZIER, *Prieur Commandataire de Nanteuil le Haudoin, Seigneur de Chevreville*, &c. tome II, in-4°. de 680 pag. A Paris, rue & Hôtel Serpente.

*Notions élémentaires de Botanique, avec l'explication d'une carte composée pour servir aux cours publics de l'Académie de Dijon*, in-8°. de 400 pages. A Dijon, chez Frantin, 1781.

*Réflexions sur la section de la symphise des os pubis, suivies d'observations sur l'emploi de l'alkali volatil dans le traitement des maladies vénériennes; par M* DESGRANGES, *gradué, membre du College Royal de Chirurgie*. A Lyon, in-8°. de 59 pages, 1781.

### LIVRES ÉTRANGERS.

ED. SANDIFORT *tabula intestini duodeni*, in-4°. de sept feuilles, avec cinq planch. A Leyde, chez Eick & Vygh, 1780.

L'Auteur a cru que les travaux de Santorin, de Winslow, de Haller, &c. sur la vraie position & les variations de cet intestin, qui a toujours fixé l'attention des Anatomistes, ne suffisoient pas. Ces cinq planches offrent cinquante dessins faits d'après nature sur le cadavre, pour donner une idée juste de la position & des différens états de cet organe.

*Delectus observationum practicarum ex diario clinico depromptarum*, ou choix d'observations de médecine-pratique, par M. Ph. Rud. VIAT, Docteur en Médecine, &c. in-8°. de 318 pag. A Berne, de la Société typographique, 1780.

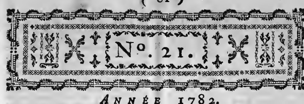
D. *Jo.* E. HEBENSTREIL *paleologia therapeiæ*, &c. in-8°. de 888 pages. A Halle, chez Gebawer, & se trouve à Strasbourg chez Koenig, Lib.

*Occursus medici de vagâ ægritudine infirmitatis nervorum Andreæ Comparetti*. A Venise, chez N. Pezza, in-8°. de 396 p. 1781.

(1) Nous croyons devoir faire observer que lorsqu'on employe l'eau végéto-minérale en lotion ou plutôt en gargarisme, on doit prendre les précautions les plus strictes pour que le malade n'avale pas de la liqueur. Une très-petite quantité suffiroit pour faire beaucoup de mal; & il feroit même plus prudent de s'en abstenir entiérement. (*Note des Rédacteurs*).

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 26 Mai.*

*Pieces intéressantes sur la Médecine & la Physique, contenant le régime pythagoricien, &c.* ouvrage annoncé dans le N°. 18.

Ce recueil est composé de différentes pieces, comme on le voit dans le titre, & qui sont 1°. le régime de pythagore; 2°. un discours sur l'histoire naturelle, par le Doct. Cocchi; 3°. la description du corps humain par Pontonoo, Académicien de la Colonia alsea; 4°. un discours académique sur les influences célestes, par P. A. P. Académicien arcade; 5°. une dissertation lue à l'Académie de Florence, dans laquelle on examine si les forces de l'imagination peuvent quelquefois influer sur les maladies & rendre la santé qu'on a perdue; 6°. une lettre de M. Mantelassi, Apotichaire à Pise, sur la probabilité de la superfétation, dans laquelle on traite par occasion de différens systêmes concernant la génération; 7°. une lettre sur la mesure & le calcul des douleurs; 8°. enfin un discours philosophique sur la sympathie, par M. P. P. A.

La collection de ce différentes pieces avoit été d'abord publiée en langue Italienne, à Florence, en 1749, en deux petits volumes. On a cru faire plaisir au public d'en donner une traduction.

Il n'y a, comme on voir, que deux morceaux du Doct. Cocchi, son discours sur l'histoire naturelle & sa dissertation sur le régime de Pythagore. On sait que cette dissertation avoit déja paru en notre langue, en 1762, chez Gogué & Dessain, avec des notes ajoutées à la version. Nous avons comparé ces deux traductions & nous sommes forcés de dire que, indépendamment des notes curieuses & instructives qui enrichissent celle de 1762, elle nous a paru supérieure à celle qu'on publie aujourd'hui, soit par rapport au style qui est plus élegant & plus pur, soit relativement à la partie typographique, qui y est beaucoup mieux soignée. Par exemple, le Nouveau Traducteur emploie presque partout le mot *végétable* au lieu de *végétaux*, & il arrive souvent qu'il ne se sert pas du terme propre; enfin, on voit que c'est un étranger qui l'a faire. Malgré ses défauts, on doit dire aussi que la lecture en est supportable.

Quant au fond de cette dissertation; on sait que le régime qu'on attribue à Pythagore, consiste dans l'usage des végétaux & du lait & dans l'abstinence absolue des viandes, des poissons, même des œufs, du vin & de quelques végétaux tels que les feves. On n'ignore point encore que cette importante question, qui consiste à savoir si l'homme est carnivore ou frugivore, a été agitée nombre de fois, & presque toujours infructueusement; qu'elle le fut du tems de Plutarque, qui conclut pour l'usage des végétaux; qu'elle l'a été encore dans le siecle passé, & de nos jours par divers Auteurs. Le Docteur Cocchi l'examine en Médecin, & les raisons physiques qu'il donne en faveur du régime Pythagoricien, dans l'état de santé, nous ont paru fondées. Néanmoins, cette question est encore bien loin d'être approfondie. Le régime végétal paroît

en effet préférable à tout autre, surtout à l'usage des substances animales. Mais à combien d'exceptions n'est - il pas sujet parmi les hommes réunis en grand nombre, surtout dans les villes, où les fruits sont à peine suffisans pour le dessert, où les hommes, la plupart infirmes & accoutumés à l'usage des viandes & du vin, ne peuvent pas supporter, six semaines, le régime que nous appellons le *maigre* du Carême. Pythagore lui-même conseilla l'usage des viandes aux Athletes pour les rendre plus forts, & cela réussit. Pour supporter le régime de Pythagore, il faut deux conditions, l'habitude des végétaux & l'abstinence du vin. Nous croyons que le Doct. Cocchi, en général, n'a pas montré assez de connoissances physiques, chymiques & physiologiques pour traiter cette matiere à fond & d'une maniere satisfaisante pour nous. Du reste, ce qu'il a fait mérité d'être lu. Quant à son discours sur l'histoire naturelle ou plutôt sur la philosophie naturelle; il roule en général sur les découvertes faites dans tous les genres de sciences, principalement en Italie.

La description du corps humain, qui suit, donne une idée claire mais très-succincte des parties qui le composent.

Le discours sur les influences des corps célestes ou plutôt sur leur non-influence à notre égard, est fondé sur des preuves tirées des connoissances astronomiques & physiques les plus certaines. Cette piece nous a paru bien faite & digne d'éloges. On y démontre la nullité des influences des planetes sur la surface de la terre; on n'admet celle de la lune que pour les eaux de l'océan & celle du soleil sur tout le globe terrestre.

La dissertation sur le pouvoir de l'imagination sera accueillie, surtout dans un tems où l'on prend les hommes pour des enfans, où le prestige fait tant de miracles, qui sont tous l'effet de la crédulité ou de l'imagination frappée.

La lettre sur la superfétation est une exposition de quelques systêmes sur la génération & renferme l'histoire d'une fausse-couche de deux fétus, dont l'un avoit plus de quatre mois, l'autre vingt jours, ce qui donne lieu à l'Auteur de croire & de vouloir établir que la superfétation est une chose possible. Ses raisons ne nous ont pas paru victorieuses.

La lettre sur la mesure & le calcul des douleurs & des plaisirs tend à prouver qu'on ne peut pas mesurer des plaisirs avec des peines ou douleurs, c'est-à-dire établir une comparaison entre des sensations d'un genre différent, qui ne sauroient être diminuées, augmentées ou mesurées l'une par l'autre, ni soumises par conséquent à aucune espece de calcul ou de mesure.

Le discours philosophique sur la sympathie a pour objet l'examen des sympathies de corps, de cœur & d'esprit, & celui des causes qui déterminent ces enchaînemens ou accords d'humeur de caracteres, &c. Cet examen fournit occasion à l'Auteur de faire un tableau de la beauté physique, des vertus morales, enfin de presque toutes les causes qui établissent l'attachement parmi les hommes. Ce discours oratoire nous a paru encore très-foible & ne contenant rien de capable de piquer la curiosité d'un homme instruit.

*Avis pour neutraliser, à peu de frais, les fosses d'aisance, afin d'en faire la vuidange sans inconvénient & sans danger; par M. de Marcorelle, Baron d'Escale, de l'Académie des Sciences, &c. de Toulouse, &c.* in-8°. de 12 pages, 1782. A Narbonne, de l'Imprimerie de Besse.

L'Auteur assure que l'accident funeste arrivé à Narbonne le 16 Avril 1779, qu'il communiqua à l'Académie Royale des Sciences, dont il est Correspondant, est ce qui détermina cette Compagnie à définit exactement l'asphyxie & l'apoplexie, à bien établit les caracteres distinctifs de l'une & l'autre de ces maladies; que c'est ce même rapport, selon lui, qui a engagé les Physiciens & les Chymistes à chercher des moyens pour prévenir les effets funestes des vapeurs méphitiques. Il seroit aisé de prouver à M. de Marcorelle que la distinction dont il parle, avoit été faite & publiée avant cette époque, & qu'il est également certain qu'on n'a pas attendu l'évenement de Narbonne pour s'occuper de la découverte des moyens de désinfection. On n'a qu'à consulter les papiers publics.

On trouve encore dans cet écrit, que de trois moyens indiqués par MM. Laborie, Cadet de Vaux & Parmentier, deux, c'est-à dire le ventilateur & le feu, sont insuffisans pour opérer la désinfection, ou la neutralisation des fosses. L'usage du feu lui paroît avoir de grands inconvéniens, & celui du ventilateur offre un appareil trop compliqué. Il conserve le troi-

sieme, qui est la chaux, qu'il prétend avoir indiqué le premier. Il en ajoute un quatrieme. On sait quel a été le sort de l'acide, comme neutralisateur des fosses d'aisance, conseillé avec tant d'enthousiasme, par M. Janin; M. de Marcorelle propose l'alkali. Il faut convenir que nos neveux trouveront ample matiere aux réflexions. Le même esprit de recherches vaines a regné en Médecine sur les causes des maladies. L'un attribuoit à l'alkali ce qu'un autre accordoit à l'acide. L'expérience a mis tous les systématiques d'accord. Il ne s'est trouvé dans les humeurs ni acide ni alkali développés.

Avant d'exposer la découverte de M. de Marcorelle, voici quelques expériences qu'il a faites & qui nous ont paru dignes de l'attention des Chymistes.

Une partie de gypse jettée sur deux parties de matieres fécales, absorbe leur humidité sans détruire leur odeur.

Une partie de chaux éteinte à l'air, mêlée à quatre parties de matieres & d'urines, il s'éleve une grande quantité d'alkali volatil; mais l'odeur putride n'est pas entierement dissipée.

Une partie de lait de chaux rendu caustique par une lessive de cendres ordinaires, mêlée à quatre parties de matieres excrementitielles, détruit sur le champ l'odeur de ce mélange, quelque mouvement qu'on lui imprime, & il ne se dégage point d'alkali volatil.

Une partie de lait de chaux rendue caustique par la lie de vin calcinée, mêlée à deux parties de matieres fécales, d'urine & de foin haché enfermés ensemble depuis neuf mois, détruit au moment même toute l'odeur sans qu'il se dégage de l'alkali volatil.

Il résulte de ces expériences que le principal moyen chymique de détruire les vapeurs des matieres excrementitielles consiste dans l'emploi de la chaux mêlée à un alkali. Pour cela, on fait une lessive quelconque; on y éteint de la chaux vive & on jette ce mélange, qui est, comme on voit une espece de *pierre à cautere*, dans la matiere, & elle se trouve neutralisée. M. de Marcorelle assure qu'on a vuidé, par ce moyen, sans aucun danger, des fosses d'aisance qui ne l'avoient pas été depuis près d'un siecle.

Il est à souhaiter que tous ces moyens réussissent. On sera du moins à l'abri de vapeurs désagréables, qui respirées de près ont été souvent mortelles. Malheureusement, les maladies pestilentielles qui dépeuplent la terre, resteront, puisqu'elles n'ont jamais eu pour principe une pareille cause; mais on n'aura pas le désagrément des mauvaises odeurs & l'air en sera toujours plus pur.

Nous conseillons à ceux qui ne voudroient ou ne pourroient pas employer de la chaux, des pierres à cautere, des ventilateurs, des fourneaux, du vinaigre prépaté, &c. & qui craindroient néanmoins les effets de l'air inflammable, ou des vapeurs méphitiques, d'employer l'air & l'eau ordinaires en grande quantité, la neige en hiver, les gravats, la terre & autres substances simples & peu couteuses qu'on trouve partout sous la main & qui corrigent très-bien, détruisent ou absorbent toutes les vapeurs de ce genre. Cependant, on doit des éloges & un encouragement à tous les hommes de bonne foi, qui s'occupent de pareilles découvertes. Mais par quelle fatalité sont-ils toujours si éloignés des moyens simples & que la nature indique? Comment se fait-il encore qu'on n'ait jamais observé tant d'accidens de ce genre que depuis qu'on parle d'asphyxies. Il y a apparence qu'ils étoient ignorés. Nous faisons des vœux sinceres pour que les choses aillent mieux déformais, & que ceux qui mettent tant d'importance à de si petits moyens, par un motif d'humanité, ne soient jamais les instrumens de la persécution de ceux qui voudroient la sauver.

*Opuscules de physique animale & végétale, par M. l'Abbé* Spalanzani, traduction de M. *Senebier*, Bibliothecaire à Geneve.

Ces opuscules contiennent plusieurs problêmes sur la digestion.

Dans une des premieres dissertations, il s'agit de savoir comment la digestion se fait chez les animaux à *ventricule musculeux*, c'est-à-dire revêtu de plusieurs muscles très-forts, comme dans les oies, les canards, les poules, les pigeons, & en général dans toute la classe des oiseaux granivores.

M Spalanzani a répété les expériences qu'avoit tentées M. de Réaumur sur l'estomac de ces animaux, avec des tubes de métal percés de trous & renfermant des morceaux de chair & des grains, & il s'est convaincu que l'action des sucs di-

gestifs est capable, par exemple, d'entamer & de dissoudre la chair, comme il l'a éprouvé sur un canard, mais insuffisante pour opérer la digestion des graines. Il a observé, en même tems, que l'action des muscles qui recouvrent l'estomac de ces animaux concurremment avec celle de la tunique intérieure de cet organe qui est presque cartilagineuse, est quelquefois assez forte pour contourner, rompre même des tubes métalliques, ainsi que des boules de crystal, comme l'avoient observé Redi & Magalotti, sur des poules, mais avec cette particularité, que les fractures du verre, au lieu d'être tranchantes, se trouvent alors émoussées.

On peut conclure de ces expériences que la digestion dans l'estomac des oiseaux granivores ne peut s'opérer que par la trituration, lorsqu'ils ont des corps durs à digerer, mais qu'elle s'opere par dissolution, c'est-à-dire par la seule action des sucs digestifs, lorsqu'ils ont à digerer des substances molles & susceptibles d'une dissolution facile, comme de la chair.

M. Spalanzani s'est convaincu que le jabot, l'œsophage de ces oiseaux, surtout à son insertion dans l'estomac, étoient parsemés de glandes & de follicules glanduleux, qui versent une assez grande quantité de suc digestif, mais il n'a point trouvé de pareilles glandes dans leur estomac. Une éponge laissée douze heures dans le jabot d'un pigeon, contenoit une once de ce suc, lorsqu'il l'a retirée.

Dans une autre dissertation, M. Spalanzani examine comment se fait la digestion dans l'estomac des animaux à *ventricule moyen*, tel que celui du corbeau, qui n'est pas revêtu de muscles forts, comme celui des pigeons & des poules, mais qui n'est pas non plus simplement membraneux ou d'un tissu foible comme celui de l'homme, de quelques quadrupedes & des oiseaux de proie. Si l'on fait avaler aux corbeaux des tubes épais, percés de trous & remplis de grains de froment ou de feves, ces grains s'imbibent de suc gastrique, mais ne se digerent point, même après un séjour de 48 heures dans l'estomac; au lieu que si l'on emploie ces mêmes grains battus ou privés de leur écorce, leur dissolution s'y acheve très-bien dans l'espace de quinze heures. Il en est de même des morceaux de pomme, de poire ou de chair qui subissent aisément l'action des sucs digestifs, quoique renfermés dans des tubes. L'estomac des corbeaux contient des glandes pleines de suc gastrique. Ce suc très-abondant dans les jeunes corbeaux, examiné hors du corps, a une vertu dissolvante très-marquée, & ne se corrompt que difficilement.

M. Spalanzani examine encore comment se fait la digestion dans les animaux à *estomac membraneux*, tels que ceux de la brebis, des oiseaux de proie, &c.

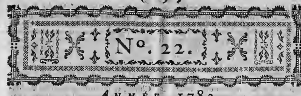
M. de Réaumur avoit dit que la digestion dans la brebis, par ex. se fait par trituration, & il avoit raison, sans avoir expliqué comment. M. Spal. semble vouloir détruire cette opinion, en disant que les tubes de métal avalés par les brebis, ne souffrent pas la moindre altération, & que leur suc gastrique, qui est très-abondant, peut, dans l'espace de 45 heures, dissoudre les feuilles de différentes plantes, pourvu qu'elles aient été auparavant mâchées & impregnées de salive, mais que sans cette condition, ce suc n'a pas plus de prise sur elles que l'eau. Mais M. Spalanzani n'a pas pris garde qu'en faisant avaler un tube à une brebis, ce tube ne tombe que dans la panse, qui n'est pas à la rigueur, un estomac propre à la digestion, mais une sorte de sac ou de jabot qu'elles remplissent rapidement d'herbe, qu'elles ramenent ensuite dans la bouche pour la broyer, au moyen de la rumination, & la faire descendre dans un de leurs véritables estomacs, qui est celui qu'on appelle *bonnet*. Ainsi, pour que l'expérience de Spalanzani fut concluante en faveur de l'opinion contraire à celle de Réaumur, il auroit fallu que ses tubes eussent été mis dans le *bonnet* ou dans le *feuillet*, & qu'il fût possible en outre qu'une brebis pût digerer sans triturer, c'est-à-dire sans ruminer.

*La suite & la fin à l'ordinaire prochain.*

---

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* MEQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*ANNÉE 1782.*

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 2 Juin.*

*TRAITEMENT de la fievre miliaire épidémique à Toulouse sur la fin du mois de Mai 1782.* A Toulouse, de l'Imprimerie de la Ve. Guillemette, Imp. de la Ville. *in-8°.* de 8 pages.

CET écrit, qui a été imprimé par ordre des Magistrats de la ville de Toulouze & distribué avec profusion, est signé de MM. Dubor, Arrazar, Dubernard, Professeurs de Médecine à Toulouze, de MM. Ducassé, Benet, Dastarat & Sol, Médecins de la même Ville, & de MM. Rigault, Reboulh, Fouquet & Gaubert, Médecins résidans dans d'autres Villes du Languedoc. On en a fait une réimpression à Paris du même format & qu'on trouve chez Valade, Imprimeur, rue des Noyers. On assure que le Rédacteur est M. Benet, Méd. à Toulouse.

On n'y donne point l'historique de l'invasion de la maladie. Mais on sait qu'avant de se montrer à Toulouse, elle avoit déja ravagé les environs; que l'épouvante a été générale dans cette ville, où l'on fait monter la perte des habitans causée par ce fléau, à environ 130 personnes; ce qui prouve que cette terreur étoit peu fondée, & qu'en effet ce n'est pas la maladie la plus redoutable parmi celles mêmes qu'on observe journellement parmi nous.

On distingue dans cet écrit, la maladie régnante, qu'on considere comme une fiev. miliaire, en deux especes, en *bénigne* & en *maligne*. On y dit que la bénigne s'annonce par une fievre légere & des sueurs, qui sont les deux symptômes les plus constans; qu'il s'y en joint d'autres, mais peu violens, comme des douleurs aux reins, un sentiment de brisement dans les membres, des picotemens à la peau, des redoublemens de fievre qu'on observe surtout la nuit, accompagnés de chaleur, d'inquiétude & d'agitation; que le troisieme jour & quelquefois plus tard, il se fait une éruption de petits boutons rouges & peu élevés au visage, au cou, à la poitrine, aux bras, à toute la partie postérieure du corps & quelquefois aux parties inférieures; qu'à l'époque de cette éruption, les symptômes s'appaisent ordinairement, & que quelquefois l'éruption n'a pas lieu, surtout chez les enfans. Pour secours, on recommande un régime rafraichissant & une diete légere, un air pur & renouvellé, des bouillons faits avec le veau & le poulet, des tisanes avec le chiendent, l'orge, les fleurs de mauve, de bouillon-blanc, de violettes, les jujubes, la réglisse, les citrons & les oranges, & un purgatif à la fin de la maladie.

La miliaire maligne s'annonce par les mêmes symptômes que la bénigne; mais ils sont beaucoup plus graves. La chaleur est plus forte; les sueurs sont abondantes & quelquefois supprimées. L'éruption se fait quelquefois dès le premier jour. Ce sont de petites vésicules remplies d'humeur séreuse. Tous ces symptômes ont en général plus d'intensité. Le pouls est communément grand & très-fréquent, quelquefois petit, serré, inégal, lent. Il y a des anxietés, des envies de vomir, ou des vomissemens, des douleurs vives à la région de l'estomac, des palpitations

de cœur, des battemens d'arteres au bas-ventre ou aux reins, des redoublemens de fievre violens, quelquefois du délire, de l'assoupissement, des convulsions, &c.

On dit dans cet écrit, que les saignées, dès le commencement, même dans les sueurs & le régime rafraichissant produisent un bien merveilleux. D'ailleurs, on conseille de remplir, suivant les regles de l'Art, les indications diverses qui se présentent & que les complications, l'état, l'âge, le sexe & les circonstances particulieres où se trouvent les malades, peuvent faire varier. Mais on insiste principalement sur l'usage des saignées & sur le régime rafraichissant.

Cette instruction nous a paru sage, propre à tranquillifer les esprits & à mettre sur la voie d'un traitement avantageux dans cette épidémie.

Nous ferons remarquer seulement que cette maladie, telle qu'on l'observe aujourd'hui dans les climats chauds, offre quelques différences, si on compare ses effets avec ceux qui se manifestent dans les climats froids, où la constitution catarrhale toujours dominante & la présence d'un air froid, rendent ses ravages sur la poitrine beaucoup plus fréquens & l'éruption en général beaucoup plus tardive. En effet, il n'est pas rare d'y voir cette maladie, avant de se montrer à la peau, prendre le masque ou d'une fluxion de poitrine ou d'une pleurésie, ou d'une fievre catarrhale avec des points de côté très-vifs, très-douloureux, ou des douleurs aigues aux reins & ne se manifester à la peau que le 5e. le 6e. le 7e. le 9e. jour & quelquefois beaucoup plus tard. On observe de même dans ces climats, que les sueurs sont le symptôme le plus constant, & en général dans toutes les maladies dont le début est accompagné de sueurs abondantes on doit soupçonner un fond de fievre miliaire. Les saignées, les tisanes faites avec les diaphorétiques légers, tels que la scorzonere, la bourrache, les mucilagineux, les acides doux, les véficatoires y sont du plus grand secours. Nous croyons la tranquillité d'esprit nécessaire partout.

*Observation sur une cephalalgie, par M. Vicat, D. M.*

Le premier Juillet 1770, je fus appellé, dit M. Vicat, auprès d'un Charpentier, âgé de 30 ans, tourmenté depuis plusieurs jours d'un violent mal de tête. Il y en avoit quatorze que cet homme voulant débarrasser ses cheveux d'une infinité de lentes, dont ils étoient couverts, avoit répandu sur sa tête, par le conseil d'une bonne femme, une assez grande quantité d'arsenic en poudre. Cependant, ces œufs d'insectes restant toujours, il commença quelques jours après, à se plaindre de maux de tête. Il alla consulter le Chirurgien du voisinage, qui lui fit plonger la tête dans de l'eau froide. Tandis qu'il l'y tint, il souffrit beaucoup moins, mais dès qu'il l'en eut retirée, la douleur augmenta tellement qu'elle devint insupportable. L'expérience répétée plusieurs fois eut toujours le plus mauvais succès, de sorte qu'il revint chez lui en poussant des hurlemens. Ce fut alors que j'y fus appellé. Je trouvai la peau de la tête couverte de boutons très-rouges. J'ordonnai de couper sur le champ les cheveux & d'appliquer une fomentation de mauve cuite avec du vinaigre. Mais le malade aimant ses cheveux, ne voulut pas en permettre la destruction. Je lui fis donc étuver la tête avec du lait tiede, dans lequel on avoit fait bouillir du son. Par ce remede, le mal de tête s'appaisa & diminuant de plus en plus, disparut entiérement avec les boutons en moins d'une semaine.

*Suite & fin de l'extrait des opuscules de physique, &c. par M. Spalanzani.*

Les expériences de M. Spalanzani sont conformes à celles de M. de Réaumur, au sujet de la difficulté qu'ont les oiseaux de proie à digérer les substances végétales. Ils digerent très-bien les chairs, les tendons, les os mêmes des animaux; ils ne peuvent pas digérer les graines, le pain, quoique ramollis. Il y a aussi certaines parties dans les animaux, telles que les plumes, les cornes, l'émail des dents, la tunique intérieure du gésier, &c. qu'ils ne peuvent pas digerer & qu'ils rejettent ordinairement. Ces expériences ont été tentées sur l'aigle, le faulcon, la chouette. L'Auteur s'est encore convaincu, contre l'assertion de Boerhaave, que les chiens & les chats digerent la chair en entier, même les fibres. On en a mis dans des tubes couverts de toile. La dissolution en a été faite entiérement dans leur estomac, sans que la toile en ait été altérée.

Enfin l'Auteur a fait courageusement des essais sur lui-même, pour savoir com-

ment se fait la digestion chez l'homme. Pour cet effet, il a avalé de petites bourses de toile contenant tantôt du pain mâché, tantôt de la chair cuite & mâchée. Il a rendu ces bourses vuides & sans altération. Il en a conclu que la digestion se fait dans l'homme par la seule dissolution. Il nous semble que l'exemple de ceux qui avalent sans mâcher, offre une expérience plus concluante que celle-ci, puisque l'Auteur a employé des alimens déja broyés dans la bouche. Il est bien plus naturel, selon nous, de dire que la digestion des alimens se fait chez l'homme par deux moyens, par la trituration & par la dissolution, puisqu'on commence par les triturer dans la bouche & que leur dissolution se fait dans l'estomac.

Cet intrepide Observateur n'a pas borné-là ses essais. Pour se procurer du suc gastrique, il s'est fait vomir deux jours de suite, le matin à jeun, en mettant les doigts dans la bouche. Il a obtenu par ce moyen 32 grains de cette liqueur, qui est limpide comme l'eau, légerement salée, évaporable, nullement ou plutôt très-difficilement putrescible, (propriété commune au suc gastrique de tous les animaux). Un morceau de chair de boeuf mâchée mise dans ce suc, a perdu en 35 heures toute sa consistance sans contracter aucune odeur, mais sans dissolution parfaite; tandis qu'un autre morceau de chair mis dans l'eau s'y est corrompue, au lieu de s'y dissoudre.

L'estomac des animaux à sang froid, tels que les grenouilles, les salamandres, offre une singularité curieuse. On trouve, suivant M. Spalanzani, dans l'estomac de la plupart de ces animaux, une multitude de petits vers blancs fichés dans les tuniques de cet organe où ils paroissent se nourrir de sucs digestifs. La plus légere compression les écrase. Ces sucs n'ont aucune action sur eux, tandis qu'ils en ont une très-marquée sur presque toute autre espece de vers dont les salamandres font leur nourriture.

### Avis divers.

Le sieur Turquin est inventeur d'un bateau, appellé *Bains Chinois*, placé au bas du Pont de la Tournelle, vis-à-vis le quai Dauphin.

Ce bateau, par sa mécanique, offre au Public 22 bains, dont une moitié est destinée, d'un côté, pour les **Dames**, & l'autre pour les **Messieurs**.

Ce bateau est ouvert dans toute sa longueur, de maniere que la riviere entre rapidement & distribue ses eaux dans les cabinets servant de baignoires, à la hauteur d'environ trois pieds.

Chaque cabinet reçoit ses eaux séparément & les rend par un autre conduit, de sorte que celui qui se baigne n'est jamais dans l'eau qui sert à un autre.

Ces bains sont propres & se trouvent placés de maniere à recevoir une eau pure, à cause de leur emplacement à la partie supérieure de Paris.

Ce bateau présente une double galerie dans sa longueur, qui sert d'entrée à ces bains. Chaque cabinet est de six pieds quarrés, très-propre, clos & couvert. On y a menagé jusqu'à des commodités à l'angloise, un siege, une tablette, un portemanteau, un miroir, un cordon de sonnette, &c.

Le plancher de ces cabinets est composé de deux trapes qui se levent facilement par le moyen des poulies. On descend dans le bain par un escalier & un ecuyer pour en faciliter la descente. Il y a dans l'eau des sieges de différente hauteur. C'est le fond du bateau qui sert de plancher, & il y a en général toutes les commodités nécessaires pour ceux qui se baignent.

Le prix du bain est de 24 sols par personne, non compris le linge pour s'essuyer.

Ces bains sont ouverts au mois de Mai.

---

On trouve à Bernay en Normandie, chez François Courtois, rue aux Juifs, des bandages, nommés à la Courtois, à l'usage de l'un & de l'autre sexe, & pour les enfans de tout âge. Ces bandages de son invention, sont faits de cuir de vache, de maroquin & de basannes. On les porte la nuit & le jour sans les ôter; ils servent même aux personnes qui montent à cheval. Leur poids est de sept onces. Les personnes qui en désireront sont priées d'indiquer s'il doit être placé à gauche ou à droite, ou s'il doit être double, c'est-à-dire à deux pelottes. Les bandages simples coûtent 6 livres, les doubles & ceux du nombril, 9 livres. Il est à propos qu'on envoye la grosseur du corps, pour les exomphales. On aura soin d'affranchir le port des lettres & de l'argent.

## Livres étrangers.

*Antonii de Haen, &c. tractatus de vermibus intestinorum & ictero, &c.* c'est-à-dire traité sur les vers des intestins, & sur la jaunisse; par Ant. de Haen, mis au jour par M. Fr. de Wasserberg. A Vienne, chez Grœffer, & se trouve à Strasbourg, chez Kœnig. 1781. *in*-8°. de 156 pag.

Cet ouvrage comprend deux dissertations tirées d'un ouvrage plus considérable du Docteur de Haen, intitulé: *Prælectiones pathologicæ*, &c. M. de Wasserberg a fait imprimer ces deux morceaux en un volume portatif, pour l'usage des étudians, auxquels il en promet quelques autres. C'est en leur faveur qu'il a joint aux textes des notes, & souvent des additions assez longues.

Dans la premiere dissertation. M. de Haen traite des causes qui produisent les vers, des parties où l'on trouve ces reptiles, des différentes especes qui attaquent l'homme, des maladies qui en proviennent, & des remedes qu'il faut leur opposer. Le hasard lui a découvert des vertus anthelmintiques dans l'écorce de simarouba. Voici comment il raconte lui-même le fait.

» Une femme grosse, attaquée depuis trois jours d'une diarrhée, étoit accouchée heureusement. Comme la maladie persistoit, & que les lochies couloient abondamment, je crus devoir la modérer avec un peu de rhubarbe & de syrop de diacode; mais au bout de dix jours, elle reparut beaucoup plus cruelle qu'auparavant. La rhubarbe, les émulsions, les opiares, les lavemens n'y faisoient rien, & la véritable cause du mal demeuroit presque entierement cachée. Il falloit remplir promptement l'indication, & je lui ordonnai en conséquence de l'écorce de simarouba avec de l'opium. Le ventre fut aussitôt soulagé; mais ni la malade, ni moi, nous ne nous attendions pas qu'elle rendroit par le bas trois lombrics ronds. Je continuai le remede qui lui fit encore rendre des vers; enfin ils disparurent & le ventre reprit son état naturel. Frappé de l'effet de ce nouveau médicament, je l'employai promptement & avec le même succès auprès d'une autre femme tourmentée de vers, à qui j'avois inutilement donné beaucoup d'anthelmintiques. J'ai communiqué cette observation à plusieurs Médecins de mes amis, qui ont ensuite éprouvé la même chose ».

Dans la dissertation suivante, M. de Haen traite de la jaunisse & des affections du foie qui y ont rapport, d'après le texte de Boerrhaave. Les additions de M. de Wasserberg sont ici fort considérables. Il s'y étend particulierement sur les nouvelles expériences qu'on a faites sur la bile, & dont M. de Haen n'avoit pas parlé.

*Tractatus medicus de pleumonide ejusque speciebus*, ou traité de la pulmonie, & de ses especes; par T. G. Schroeder. A Gottingue, chez la Veuve Vandenhoeck, & à Strasbourg, chez Kœnig. 1779. *in*-4°. de 74 pages.

Ce traité sommaire n'est que le commencement d'une dissertation plus considérable, dans laquelle M. Schroeder doit traiter à fond de toutes les especes de phthisie. Ce Médecin les divise en trois ordres, dont le premier comprend celles qui doivent leur origine à un ulcere interne dans les visceres de la poitrine ou du bas-ventre. Le second, celles dont l'obstruction en est la cause générale; & troisieme, les phthisies qui viennent de foiblesse ou d'exténuation.

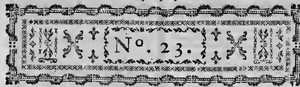
M. Schroeder donne le nom générique de *phtoë* aux diverses sortes de phthisie du premier ordre, & s'occupe particulierement ici de la pulmonie (*phtoë pulmonalis, seu pleumone*). Il la définit, en expose les symptômes, & en examine les causes, soit prochaines, soit éloignées.

*Nuovo metodo, &c.* nouvelle maniere de traiter la sciatique nerveuse; par M. Jos. Petrini, Docteur en Médecine & Maître en Chirurgie à Ortone. *in*-8°, 1781. A Rome, chez Casaletti.

*Observations on the poisons vegetables*, &c. Observations sur les poisons végétaux, soit indigenes, soit cultivés en Angleterre, par M. B. Wilmer, Chirurgien. A Londres, chez Longmann, *in*-8°. 1781.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve Ballard & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*Année* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 9 Juin.*

NOTIONS *élémentaires de Botanique*, par M. DURANDE, &c. ouvrage annoncé dans le n°. 20.

M. Durande dit dans un avertissement: » La Botanique avoit été longtems une étude de mots. Le travail des modernes en a fait une science d'observation. Mais en acquérant plus de certitude, elle est devenue plus difficile. On a tâché d'en vaincre les difficultés dans différens ouvrages, tel que les *Démonstrations élémentaires de Botanique*, qui par la clarté & la précision qui y regnent, méritent bien des éloges. Il reste néanmoins encore beaucoup à faire dans une science, qui éblouit par la multiplicité des objets qu'elle embrasse & arrête souvent au premier pas. J'ai travaillé à réunir les genres les plus intéressans dans un tableau qui pût soulager la mémoire & aider à acquérir de nouvelles connoissances. On a désiré que je le misse sous les yeux de ceux qui se livrent à l'étude de la Botanique dans cette province, & que j'y joignisse des notions élémentaires capables de les guider. Le desir de contribuer aux progrès d'un nouvel établissement m'a fait vaincre la répugnance que je devois avoir à publier un ouvrage sur une science qui occupe aujourd'hui un grand nombre d'hommes de génie.

» Cet ouvrage présentera d'abord la langue de la Botanique avec les phénomenes les plus intéressans de la végétation, ensuite l'explication des méthodes sur lesquelles il est le plus nécessaire d'être instruit, enfin les propriétés des plantes & les moyens de les connoître. On trouvera de plus, les tables des termes françois & latins qui sont expliqués dans cet ouvrage, avec deux autres tables alphabetiques des genres & des noms françois. Ces deux tables offriront un moyen de plus pour soulager la mémoire. Il est aisé de sentir tout l'avantage de pouvoir, en appliquant à la Carte le nom françois ou latin d'un genre quelconque, apprendre à l'instant quelle est la forme de la corolle, quel est le nombre ou la disposition des étamines, & quels sont les autres genres avec lesquels celui-ci a le plus d'analogie ».

On peut dire que M. Durande a tenu parole & au-delà, puisqu'il a donné plus qu'il n'avoit promis. En effet, indépendamment de ses notions élémentaires très-bien faites & présentées d'une maniere précise & telle qu'elle convenoit au sujet, on trouve dans cet écrit une infinité de choses neuves, soit sur la maniere de voir les objets de Botanique ou leurs propriétés, soit sur le parti qu'on en peut tirer pour les Arts, pour la Médecine, &c. & qu'on chercheroit envain dans le *Philosophia botanica* de Linnœus ou ailleurs. On y voit, en outre, les découvertes modernes faites en histoire naturelle & qui ont quelque rapport à cet objet, présentées toujours avec la même clarté & précision; l'explication des nouvelles méthodes de Botanique, de celle, entr'autres, de M. de Jussieu, exposée dans les mémoires de l'Académie des Sciences de 1774, &c. & enfin celle que l'Auteur présente comme la plus propre à faire connoître les

plantes & qui réunit les avantages de celles de Tournefort & de Linnœus, sans en avoit les inconvéniens.

L'Auteur a cru devoit soumettre le systême de Linnœus, qui présente trop de difficultés, à celui de Tournefort dont la méthode joint la facilité à l'agrément. Pour cet effet, il a rapproché dans un même tableau, les genres de Linnœus avec les classes de Tourn. mais réduites à 19, ce qui rend le tableau moins confus, d'une part, & rectifie, de l'autre, le systême le plus ingénieux & le plus beau sans doute qu'on ait jamais imaginé en Botanique. D'ailleurs, c'est un hommage rendu à la mémoire d'un homme qui a fait tant d'honneur à la France, & à qui la Botanique est redevable de tout son éclat. Cette carte présente, en outre, le systême des étamines pour suppléer à celui des corolles, dans le cas d'imperfection, & de plus, les familles naturelles, vu les variations qui existent quelquefois dans la corolle, les étamines, le fruit, &c. Ainsi, ce tableau, qui est le résumé des meilleurs systêmes de Botanique, semble réunir tous & sert à faire connoitre d'un coup-d'œil la corolle, le fruit, les étamines, le pistil & les rapports que les plantes ont entre elles.

D'après l'idée qu'on vient de donner de cet ouvrage estimable sur la Botanique, on conçoit de quelle utilité il peut être pour tous ceux qui se livrent à l'étude de cette science, & nous ne saurions trop en recommander la lecture. Le style, le ton d'honnêteté, de candeur, de justice & de modestie qui y regnent, tout est fait pour le faire rechercher; & on peut dire que M. Durande est un des hommes qui font le plus d'honneur à sa province.

Avant de le quitter, nous ne pouvons nous empêcher de rapporter un trait d'hommage rendu à M. de Buffon qui semble avoir fait naître le goût de la Botanique en Bourgogne. M. Durande dit: » M. de Buffon n'a jetté qu'un coup-d'œil sur la Botanique; mais ce coup-d'œil a été un de ces regards du génie, par lequel ce célebre Naturaliste a coutume d'embrasser la nature entiere. En faisant sentir l'avantage de disposer les plantes par familles, il a beaucoup contribué à changer la face de cette science «.

Cet ouvrage se trouve avec la carte, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, Hôtel de Cluny, rue des Mathurins à Paris. Prix des Notions élémentaires, 5 livres. De la Carte Botanique, 12 liv.

*De Dijon, le premier Juin.*

La Chambre du Conseil de Police de cette ville vient de renouveller le Réglement qu'elle avoit rendu en 1779, concernant les précautions à prendre contre la contagion de la petite-vérole, dans l'enceinte de cette ville. Il feroit à souhaiter qu'un pareil exemple fut imité dans tous les lieux où l'on a à redouter les ravages d'un pareil fléau. Ce feroit toujours une maladie de moins & un point de tranquillité de plus. Mais comment faire entendre aux hommes, dans un siecle où l'on ne rend pour ainsi dire hommage qu'aux folies, que, pour jouir d'un semblable avantage, il ne faudroit être qu'un peu raisonnable? Comment accueillir aujourd'hui une chose qui n'est qu'utile, qui n'est annoncée ni par une baguette, ni par des miracles, ni par aucun prestige, & qui, de plus, a le malheur d'être fondée sur des principes incontestables & sur l'expérience?

*Réponse au mémoire à consulter du numéro 14, sur une épilepsie d'un enfant de 6 ans, par M. Baumes, Doct. en Méd. à Lunel.*

Je réponds au mémoire à consulter du n°. 14, par l'observation suivante. Je fus consulté, le 8 avril 1782, pour un enfant âgé de 30 mois, fils de M. Roux, bourgeois de cette ville. Cet enfant d'ailleurs gai, vif & agile, étoit sujet depuis l'âge de 4 mois, à des accès épileptiques. On les attribuoit à un changement de nourrice qui eut lieu trois mois & demi après sa naissance. On lui donna dans le tems des anti-épileptiques ou prétendus tels, sous toutes sortes de formes. La valériane entre autres en décoction & en substance fut sans effet, ainsi que l'usage des purgatifs.

Les accès ordinaires paroissoient communément trois ou quatre fois par semaine, & duroient environ une heure. Mais chaque mois, à la pleine lune, il éprouvoit de fortes attaques qui duroient cinq à huit heures, & revenoient deux & quatre fois dans l'espace d'environ 3 jours. Dans l'intervalle des grands accès, il y en avoit d'imperceptibles qui se bornoient à faire jetter un cri à l'enfant & à le faire courir un instant. Il éprouvoit en outre, des tressaillemens involontaires des

bras qui étoient très-fréquens. Dans les forts accès, il vomissoit une grande quantité de glaires, & la durée des arraques étoit en proportion de la quantité de cette humeur.

Pour débarasser les premieres voyes d'un foyer glaireux, je débutai par un petit bol fait avec demi-grain de kermès minéral & un grain d'ipécacuanha en poudre incorporés dans très-peu de conserve d'aulnée, dont il continua l'usage pendant 4 ou 5 jours. Je lui fis prendre ensuite les fleurs de zinc, d'après les avantages que j'en ai retiré dans plusieurs cas de convulsions chez les enfans, & de symptômes nerveux chez les adultes. L'enfant commença à en faire usage le 16 avril, à la dose d'un tiers de grain, quatre fois le jour à des distances égales. Leur effet fut d'abord de rendre les mouvemens spasmodiques des bras plus fréquens, de faire vomir une fois le 2e. jour, & de procurer les 4 jours suivans des nausées pendant une demi-heure après l'avoir pris. On sait que ces effets sont ordinaires à ce médicament.

Le 2 mai, la dose fut portée à demi-grain. On voulut la porter, à mon insçu, à trois quarts de grain; l'effet qu'occasionna la troisieme prise à cette dose, fut une espece d'ivresse marquée par les vacillations ordinaires à ceux qui sont ivres, & accompagnée d'une cécité parfaite, sans lésion apparente des yeux, qui dura demi-heure, pendant laquelle l'enfant parloit & rioit comme à son ordinaire. Le 21 mai, elle fut portée à trois quarts de grain par prise, sans accident, ce qu'on continue encore.

Le succès de ce remede a été tel, que les accès épileptiques & presque tous les mouvemens spasmodiques des bras ont cessé. Son effet a été si prompt que dès le premier jour, il y eut du changement.

Le 16 mai, l'enfant parut incommodé, & les tressaillemens convulsifs des extrémités supérieures furent très fréquens. On craignoit un accès épileptique, mais une diarrhée spontanée de beaucoup de matieres glaireuses qui survint, en tint lieu. Je lui fis prendre alors un peu de fiel de bœuf, réduit en pilules avec de la mie de pain blanc. Pour donner un peu de vigueur à l'enfant, je le fis laver tous les jours à l'eau froide.

Je souhaite que ce traitement puisse convenir au jeune épileptique pour lequel consulte M. Manceit. S'il réussit, je me féliciterai doublement d'avoir contribué à une guérison pénible, en publiant une observation que je crois utile. J'adopte l'idée de MM. les Rédacteurs de la Gazette de Santé sur l'usage de la calotte vésicatoire sur la tête rasée, & l'application d'un seton à la nuque, après l'effet quelque tems continué d'un vésicatoire.

*Signé*, BAUMES, *Doct. en Médecine de la Faculté de Montpellier*, &c.

## LIVRES NOUVEAUX.

DESCRIPTION, *usage & avantages de la Machine pour réduire les fractures des jambes, inventée par Dom Alb.* PIEROPAN *de Vicence, par M.* MONGEZ *le jeune, de plusieurs Académies, Auteur du Journal de physique*. in-8°. de 22 pages, avec fig. Prix, 15 sols. A Paris, rue & Hôtel serpente, 1782.

L'Auteur nous dit, dans cet écrit, qu'on lui a assuré que non-seulement cette machine avoit été approuvée par le Senat de Venise & le College de Santé de cette ville, mais qu'on avoit fait frapper des médailles d'or & d'argent en l'honneur de l'Auteur; que la République de Venise en avoit ordonné l'usage dans tous les hôpitaux & villes de sa domination & que plusieurs Princes étrangers l'avoient adoptée.

Cette machine, dont on voit ici la figure, consiste en deux pieces de cuivre qui s'étendent depuis la cuisse jusqu'au de-là du pied, en un coussinet, un soulier & en plusieurs bandes. La cuisse enveloppée de bandes & du coussinet, est le point fixe de cet appareil & la plante du pied, couverte d'une plaque de cuivre offre le point de résistance à la puissance qui pousse la jambe au moyen d'une vis & d'un écrou. Cette invention nous a paru fort heureuse; mais il y a tant de choses à dire sur l'inconvénient des machines en général; il y a tant de circonstances où elles deviennent impraticables à cause de la pression des parties, des positions douloureuses où se trouvent les malades, que nous aurions desiré que celle-ci eût été soumise au jugement de l'Académie de Chirurgie. Du reste, c'est à l'expérience des gens de l'Art observateurs & praticiens à prononcer sur ses effets.

### LIVRES ÉTRANGERS.

*DISQUISITIO medica forensis, quæ casus & annotationes ad vitam fœtûs neogoni dijudicandam facientes*, &c. c. à. d. Dissertation de Médecine légale, contenant di-

verses observations propres à juger de la vie des enfans nouveaux nés; par M. Jæger, Professeur de Médecine-pratique à Tubinge. 1780, in-4°. de 47 pages. A Strasbourg, chez Kœnig, Libraire.

M. Jœger fut nommé dans un rapport, où il s'agissoit d'un enfant mort, dont accoucha, après un travail de trente heures, une femme bien portante & qui n'avoit jamais caché sa grossesse. Ce cas parut à notre Auteur propre à éclaircir, confirmer ou limiter les principaux signes de la vie ou de la mort des enfans nouveaux nés, un des sujets assurément les plus intéressans de la Médecine légale. Ayant d'ailleurs déja donné en 1767, une dissertation sur les enfans morts & putréfiés dans la matrice, M. Jœger a pensé que celle-ci en feroit une espece de supplément & que toutes deux pourroient être utiles aux jeunes Médecins & Chirurgiens consultés en justice.

Il décrit d'abord avec soin les phénomenes qu'offroit l'enfant qu'il fut chargé d'ouvrir & d'examiner, rapporte deux cas à-peu-près semblables tirés de la jurisprudence allemande, qu'on ne peut pas toujours juger avec certitude dans le même cas. Il traite ensuite des changemens opérés dans le poulmon par la respiration & par la putréfaction, & agite plusieurs questions importantes relatives à cet objet.

*Le poulmon qui nage par un effet de la putréfaction, peut-il être distingué de celui qui nage par un effet de la respiration?* On peut faire cette distinction dans un enfant mort en venant au monde, mais il n'en est pas de même quand il a longtems respiré.

*La vessie étant vuide, prouve-t-elle que l'enfant a vécu après l'accouchement?* On ne peut soutenir l'affirmative, car il est certain que plusieurs fois on n'a pas trouvé d'urine dans la vessie d'enfans morts dans la matrice. Mais si, en trouvant la vessie pleine, on conclud que la respiration n'a pas eu lieu, on court moins de risque de se tromper, car jusqu'à présent on n'a trouvé la vessie pleine que dans les enfans qui n'avoient pas respiré.

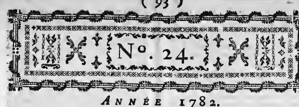
Les autres questions que M. Jœger examine dans le reste de sa dissertation ne sont pas moins curieuses. Il faut voir dans l'ouvrage même, la maniere dont elles sont traitées. Cet écrit est très-estimé dans le nord.

Specimen *inaugurale chemicum, sistens experimenta circa mutationem colorum quorundam vegetabilium à corporibus salinis cum corollariis*, ou Essai de chymie contenant des expériences sur le changement de quelques couleurs végétales opéré par les corps salins, avec des corollaires; par M. J. F. Becker. A Gottingue, chez Dieterich, & à Strasbourg, chez Kœnig. 1779 in-4°. de 58 pages.

Cet essai est une espece de thèse que l'Auteur a soutenue, pour le Doctorat, dans l'Université de Gottingue. Les plantes sur lesquelles il a fait ses expériences principales, sont le grand pied d'alouette, (*Delphinium elatum L.*), la rose (*rosa gallica L.*), le napel (*aconitum napellus L.*), le bluet (*centaurea cyanus L.*), & la chicorée (*chicorium intybus L.*) M. Becker a tiré la teinture de leurs corolles, de deux manieres différentes, par digestion & par trituration. Pour préparer la teinture par trituration, il dégageoit les corolles de toutes les autres parties colorées & adhérentes, les broyoit en versant dessus peu-à-peu de l'eau distillée, augmentoit ensuite la quantité d'eau, & enfin séparoit la liqueur suffisamment teinte. Il pense que cette teinture pourroit, en quelque façon, être appellée *émulsion des pétales*. Il a toujours soin de la désigner & de la distinguer de l'autre teinture par digestion; car toutes deux ne lui ont pas toujours donné les mêmes résultats. Il seroit trop long de détailler ici les expériences de M. Becker, ou même d'analyser ses corollaires. On trouve parmi ces derniers des conjectures que tout le monde n'adoptera peut-être pas. Au reste, son essai respire la saine chymie, & ne peut que plaire aux cultivateurs de cette science, ainsi qu'aux Physiciens qui s'occupent de la théorie des couleurs.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins




*Année* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 16 Juin.*

Traité *des dartres*, *par* M. Poupart, *Docteur en Médecine de l'université de Montpellier*, *correspondant de la Société Royale de Médecine de Paris*. A Paris, chez Méquignon, l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. 1782. *in-12.* de 234 pages, sans compter la préface Prix 2 liv. 10 sols broché.

L'Auteur nous dit, dans sa préface, que ce qui lui a donné l'idée de son travail sur les dartres, c'est le programme publié en 1774 par l'Académie de Lyon, sur cette matiere. Ce programme renfermoit plusieurs questions intéressantes relatives à cet objet. Elles étoient présentées de la maniere suivante: *Quelles sont les différentes especes de dartres? Quels en sont les différens principes? A quels symptômes peut-on reconnoître le vice dartreux? Quelles sont les maladies qui en dépendent? Comment combattre les différens principes dans leurs différens états?*

M. Poupart se sert de ces questions comme d'un texte qu'il développe& tâche d'en donner la solution dans autant de chapitres particuliers. Il oublie de dire ou il feint d'ignore que M. Roussel, Profes. de Médecine à Caen, a déja répondu à toutes ces questions, d'une maniere sans doute satisfaisante, puisque sa differtation à ce sujet a été couronnée par l'Académie de Lyon (1). On ne devine pas les causes d'une pareille reticence, de la part de M. Poupart, sur cet ouvrage.

(1) Voy. *Dissertatio de variis herpetum speciebus*, &c. *Auctore Roussel*, &c. A Caen, chez Pyron, Lib. & à Paris, chez Didot, 1779, *in-8°*. de 265 pages.

Cet Auteur distingue quatre especes principales de dartres, ou plutôt quatre états de maladie de ce genre, qu'il considere plutôt comme des degrés du même mal, que comme quatre affections différentes. Voici ses distinctions.

Quelquefois, ce sont des inégalités de diverse grandeur à la peau, accompagnées ou produites par de très-petits boutons rouges, qui blanchissent souvent en peu de jours & qui font tomber l'épiderme en petites écailles blanches. Si ces boutons sont imperceptibles, on les nomme *dartres farineuses*. S'ils se trouvent rassemblés plusieurs ensemble, enflammés à leur base & blancs à leur pointe, accompagnés de chaleur, de démangeaison & quelquefois de fievre, on les nomme *miliaires*. Si les dartres paroissent par plaques rouges avec chaleur & démangeaison, on les nomme *dartres vives*. On y joint le surnom *d'érysipelateuses*, quand les environs sont couverts de petites pustules comme dans l'érysipele. Elles sont encore *seches* ou *humides*, *rongeantes*, quand il en suinte une humeur âcre & caustique, sous la forme d'une sérosité qui fait naître aux environs de petits boutons rouges qui sechent & se renouvellent. Enfin, on les appelle *croûteuses*, lorsque cette humeur s'épaissit & forme de grosses galles & que la peau des environs est seche, rude, inégale &c. Toutes sont sujettes à disparoître & reparoître, excepté les dartres rongeantes.

L'Auteur reconnoît un grand nombre de causes pour leur production & quelques principes particuliers qui leur com-

muniquent leur nature, tels que le vice vénérien, le scorbutique.

Les dartres sont plus ou moins difficiles à guérir, suivant la nature du principe qui les produit, l'état où elles sont, la constitution du sujet & leur ancienneté. Les dartres scorbutiques, par exemple, toutes choses égales d'ailleurs, sont plus aisées à guérir que les vénériennes, les farineuses plus que les rongeantes, les seches plus que les humides, &c.

Les principaux secours, après les remedes généraux, tels que les saignées, les purgatifs, les bains, &c. sont les fondans ou dépuratifs, les diaphorétiques & les sudorifiques, ptis, suivant les indications, les premiers, de la classe des mercuriels ou tirés du regne végétal, les seconds, des préparations sulphureuses, antimoniales, des amers, & les derniers, des bois sudorifiques & de l'antimoine.

Le mercure, le soufre surtout & l'antimoine sont ceux qui ont le plus d'énergie. Viennent après la patience, la rhubarbe, la fumeterre, les plantes antiscorbutiques, enfin la douce-amere & l'extrait de pulsatile ou coquelourde, d'après les observations de MM. Cartere & Bonnel de la Brageresse. Nous donnerons une idée du mémoire de M. de la Brageresse sur les vertus de la coquelourde, dans la feuille suivante.

En général, l'ouvrage de M. Poupart offre partout une doctrine saine & fondée sur de bons principes. Sa marche est méthodique, & ses préceptes nous ont paru utiles ; mais il y a bien des propositions dans cet écrit qui paroîtront peut-être un peu trop hazardées à quelques lecteurs.

*Question medico-légale.*

On demande si un Docteur en Médecine qui a reçu tous ses grades en regle dans l'une de nos Universités de France, établi dans une petite ville du même Royaume, où il n'existe ni College de Médecine ni de Chirurgie, a le droit, en sa qualité de Médecin, de faire des opérations de Chirurgie ou non?

On demande, en même tems, si les Chirurgiens établis dans la même ville ou aux environs, ont le droit de lui faire défendre d'exercer la Chirurgie? C'est le cas où se trouve aujourd'hui un Médecin d'une petite ville, où il exerce avec assez de succès toutes les parties de l'art de guérir; lequel s'étant apperçu plusieurs fois de leurs infidélités dans l'exécution de ses ordonnances, toujours au détriment des malades, s'est enfin déterminé à administrer ses remedes lui-même & à exercer la Chirurgie. Il vient d'être assigné de la part d'un College de Chirurgie d'une des principales villes du Royaume, à l'instigation des Chirurgiens de cette petite ville qui en dépend ; & l'on observe que ce Médecin avant que d'être reçu Docteur, avoit déja été reçu Maître en Chirurgie dans l'une des Communautés des Chirurgiens d'une ville voisine. On demande aussi si par la même raison il ne devroit pas jouir du privilege de ceux qui sont reçus Médecins-Chirurgiens dans quelques Universités?

*Signé*, JOUD, *Méd.*

*Réponse au mémoire à consulter du numéro 20 de la Gaz. de Santé, par M. CAZAUBIEL, Méd. du Roi.*

On se rappelle qu'il est question d'une Dame atteinte d'une humeur fluxionnaire, dont le caractere particulier n'a pu être déterminé & dont l'effet s'est manifesté plusieurs fois à la tête surtout. Voici le sentiment de M. Cazaubiel.

J'estimerois 1°. qu'on établit à l'un des bras un cautere, dont la fossette fut grande assez pour admettre non pas un pois, mais un bouton de racine d'iris, du double du pois en grosseur, & qu'on entretint habituellement la suppuration d'un vésicatoire soit à la nuque, derriere les oreilles, ou à la racine des cheveux, avec un mélange de parties égales de basilicum, d'onguent de la mere, à chaque once duquel on méleroit parfaitement un demi-gros de cantharides en poudre très-fine. 2°. La malade prendroit chaque matin, & avant chaque repas, deux des bols ci-dessous.

Prenez demi-once d'antimoine porphirisé, un gros d'éthiops martial, un gros d'oignon de scille en poudre, deux gros de cloportes, deux gros d'extrait de fumeterre, un gros de sel de nitre purifié. Le tout mêlé avec suffisante quantité de syrop d'absinthe, pour des bols du poids de huit grains dans la poudre de régliffe.

3°. Par-dessus le bol du matin, qui seroit pris au reveil, la malade prendroit deux ou trois tasses de décoction un peu forte, de vingt-quatre baies de genievre écrasées. Dans la premiere, on ajouteroit trois

onces de jus de cresson, cerfeuil & chicorée sauvage, préparés sans feu.

4°. Lorsqu'il seroit question de purger, ce qui, à mon avis, ne doit être que tous les douze à quinze jours tout au plus, la malade prendroit six ou huit pilules de Bellofte; à la place de ces pilules, elle pourroit prendre le même nombre de pilules mercurielles du Codex, chacune du poids de trois grains, ou bien de deux, si la malade est aisée à purger. Quant au régime, la malade vivroit de viandes blanches, & surtout de légumes herbacés, de fruits bien mûrs; sa boisson seroit de bon vin vieux trempé des trois quarts d'eau.

Je voudrois aussi le plus d'exercice possible soir & matin. L'air de la campagne est très-utile, il faut en profiter.

Je ferois prendre ces remedes pendant longtems, sauf à mettre quelquefois un peu d'intervalle.

Je ne dois point oublier que l'eau de squine ou de scabieuse seroit très-bonne en boisson ordinaire, & même deux ou trois tasses par jour de cette derniere.

*Signé*, CAZAUBIEL, D. M. à Versailles.

### *Avis sur le traitement de l'epilepsie.*

On sait à combien de difficultés est sujet le traitement de l'épilepsie, maladie longue, cruelle, étonnante dans ses effets, & dont la cause est tantôt un vice organique dans le cerveau, tantôt un foyer de vers dans les premieres voies, tantôt une suppression d'évacuations périodiques, tantôt une humeur fixée à l'origine des nerfs, ou quelque vice héréditaire, &c. toutes causes qui, à raison de leur nature diverse, exigent souvent un traitement différent. Malgré le soin que nous avons de chercher à ramener à ces principes, sans lesquels on n'obtient jamais de succès que par hasard, on voit plusieurs personnes faire leurs efforts pour persuader qu'un seul moyen de guérison peut convenir à toutes les especes d'épilepsie, excepté à l'héréditaire, qui, depuis les premiers tems de la Médecine jusqu'à nous, a été toujours regardée comme incurable.

En ramenant tout à une vue générale sur le traitement, il nous semble que jusqu'à présent on n'a entrevu qu'un grand moyen de guérison, qui consiste dans une violente irritation excitée à l'extérieur & capable de détourner une humeur logée dans le cerveau ou sur des organes dont l'intégrité est essentielle à la vie. Ainsi, par exemple, une brûlure faite par accident aux environs de la tête, suivie d'une suppuration abondante, un véficatoire, ou un seton à la nuque, une violente commotion dans le systême nerveux, l'électricité, enfin tous les remedes doués d'une très-grande énergie; voila les moyens en général dont on a retiré le plus davantages.

Conduit ou non par cette vue, un Chirurgien de Meulan-sur-Seine, M. Boué nous fait part de sept exemples de guérison de cette maladie, dont il nous adresse le détail, qu'il nous a paru inutile de mettre sous les yeux du public. Il s'offre de traiter cette maladie, en annonçant qu'il se propose en même tems de faire part de sa méthode au public; ce à quoi nous l'invitons beaucoup, tant pour l'honneur de la profession & l'avantage des malades, que pour éviter la marche ordinaire de l'empirisme ou de la charlatanerie.

## LIVRES NOUVEAUX.

On trouve chez Didot le jeune, Lib. quai des Augustins, la *Dissertation sur l'importance des évacuans dans la cure des plaies récentes, &c. par M.* LOMBARD, annoncée dans nos feuilles. *in*-8°. de 160 p. Prix 1 liv. 4 f. br.

*RÉFLEXIONS sur la nature & le traitement de la maladie qui regne dans le haut Languedoc, lues dans la séance de la Société Roy. de Médecine du 4 juin 1782, & publiées par ordre de Nosseigneurs des Etats de Languedoc. in*-4°. de 15 pages. Prix 8 sols.

### LIVRES ÉTRANGERS.

*PHARMACOPŒA pauperum, in usum instituti clinici Hamburgensis, edita a societate Medica*; c'est-à-dire Pharmacopée des pauvres, à l'usage de l'Institut clinique de Hambourg, mise au jour par une Société de Médecins. A Hambourg, chez la Ve. Herold, & se trouve à Strasbourg, chez Konig, 1781. *in*-8°. de 75 pag.

Les Médecins de Hambourg, frappés de la multitude des pauvres malades qui se trouvent dans cette ville, & qui ne peuvent entrer dans les hôpitaux, ont formé une entreprise bien louable. Ils ont engagé les riches citoyens à fournir, chacun selon sa volonté, une somme d'argent, pour subvenir aux besoins des malades indigens. En conséquence, ils ont

établi deux de leurs Confreres trésoriers. Sept membres de leur Société & cinq Chirurgiens portent avec exactitude & sans intérêt tous les secours nécessaires aux pauvres. Cinq Apothicaires désintéressés fournissent les remedes au plus bas prix. Ainsi, les malades reçoivent leurs secours sans être exposés aux dangers des contagions & ne périssent plus misérablement.

Pour économiser & diminuer les frais autant qu'il est possible, & par-là être utiles à un plus grand nombre, cette société a retranché tous les remedes superflus ou trop compliqués, & donne cette pharmacopée pour servir de code à l'article des médicamens.

On peut diviser cet ouvrage en trois parties. La premiere contient la matiere médicale. On y voit que les Médecins de Hambourg admettent les remedes nouvellement découverts, *l'arnica*, la *belladona*, la cigue, la racine de colchique, la laitue sauvage, la jusquiame, la douceamere, le lichen d'Islande, la menthe poivrée, le gatou du pays, le fenouil d'eau, les bourgeons de sapin, la racine de polygala amer, le bois amer de Surinam, le romarin sauvage, la salicaire, la busserole, qui se trouvent inscrits dans cette pharmacopée.

La 2e. partie offre une énumération de diverses préparations extraites & choisies de la derniere édition de la Pharmacopée de Wirtemberg. L'eau végéto-minérale & le cerat de saturne de Goulard, les extraits d'aconit, de racines de belladone, de colchique, de noix vertes & noo mures, de bourgeons de sapin, de fleurs & racine d'*arnica*, les fleurs de zinc, le mercure gommeux de Plenck, les éthers nitreux & vitriolique, l'huile essentielle de menthe poivrée, l'oximel colchique, le rob de carotte, le verre d'antimoine ciré, paroissent être connus & employés à Hambourg, puisqu'ils font partie de cette classification

La 3e. partie renferme les formules médicinales. Il y en a trois contre le cancer, qui nous paroissent mériter l'attention des Médecins & des Chirurgiens, attendu que ce mal est presque toujours l'opprobre de la Médecine & de la Chirurgie. Nous les donnerons dans la feuille prochaine.

*T. Hoffmann, Med Doct. de præsagiis tempestatis naturalibus dissertatio medico-physica*, ou Dissertation medico-physique sur les présages naturels de la pluie; par M. T. Hoffmann, Doct. en Méd. 2e. édit. A Bâle, chez Schweighauser, & à Strasbourg. chez Kœnig, 1781; petit *in*-8°. de 48 pag.

Les Physiciens ont inventé divers instrumens, dont les uns désignent le degré de froid ou de chaleur de l'atmosphere, les autres font connoitre la pesanteur ou la légereté de l'air & passent pour annoncer la pluie, le calme, la tempête & l'orage. Selon M Hoffmann, ces présages ne sont pas toujours bien sûrs, & la nature nous offre beaucoup d'êtres dont on pourroit souvent tirer des prognostics plus certains. En effet, les corps organisés sont la plupart doués d'une sensibilité que les différens états de l'atmosphere, la plus ou moins grande abondance de l'électricité, affectent particuliérement, les oiseaux surtout le témoignent, & notre Pline françois n'a-t-il pas dit: « L'oiseau connoît peut-être mieux que » nous tous les degrés de la résistance de » l'air, de sa température à différentes » hauteurs, de sa pesanteur relative. Il » prévoit plus que nous, il indiqueroit » mieux que nos barometres & nos ther» mometres les variations, les change» mens qui arrivent à cet élément mo» bile

M Hoffman fait l'énumération de tous les êtres naturels qui peuvent prognostiquer la pluie. En général, à l'approche de l'orage, les oiseaux d'eau se baignent davantage & jouent plus qu'à l'ordinaire sur la surface de l'onde; les poissons sont plus agités; les papillons volent plus bas; les vers de terre paroissent hors de leur séjour; les sensitives, plusieurs papillonacées & quelques autres plantes rapprochent leurs feuilles.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



N°. 25.

*Année* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 23 Juin.*

SECOND *Mémoire sur l'électricité médicale & histoire du traitement de 42 malades entièrement guéris ou notablement soulagés par ce moyen, &c. par M.* MASARS DE CAZELLES, *Médecin à Toulouse.* A Paris, chez Méquignon, l'aîné, Lib. rue des Cordeliers, & à Toulouse. 1782. *in-12.* de 311 pages. Prix 1 liv. 16 sols br.

IL résulte de ce mémoire, qui contient 46 observations ou l'histoire du traitement de 46 malades, que l'électricité a produit des effets avantageux dans la paralysie, dans la goutte sereine, dans une ankilose, dans les engelures, &c; que dans la plupart de ces maladies, l'Auteur a joint à l'électricité, suivant les circonstances, des remedes internes qui, concurremmment avec ce secours, ont contribué à la guérison ou du moins au soulagement de plusieurs malades. On voit que M. Masars a éprouvé quelques contradictions de la part de quelques personnes de l'Art. Mais qui est-ce qui n'en éprouve pas? Son mémoire est terminé par un rapport des Commissaires de l'hôpital de Grave de Toulouse, qui expose les faits tels qu'ils se sont passés, relativement au traitement de six malades électrisés par M. Masars dans cette maison. On y voit que l'exposé de cet Auteur differe très-peu du leur & qu'à quelques circonstances près, tout est conforme à la vérité; que la direction de cette maison invite ce Médecin à continuer ses secours aux pauvres, &c.

On doit applaudir sans doute aux efforts que font quelques personnes de l'Art de donner à certains secours tout le degré de perfection dont ils sont susceptibles. Ces efforts deviennent encore plus louables, lorsque c'est un motif d'humanité qui les dirige, & sous ce point de vue, on doit des éloges à tous les travaux qui tendent au soulagement des hommes. Mais, ce que nous désirerions, de plus, c'est qu'on mit en général un peu moins d'enthousiasme dans l'exposé des succès obtenus par ces moyens. C'est cet enthousiasme qui, pour l'ordinaire, est cause de la prévention aveugle qu'on a pour certains secours & qui est capable d'éloigner quelquefois de l'exacte vérité.

Par exemple, on ne peut nier que l'électricité appliquée dans quelques especes de paralysie, ne produise en général à la longue, un bien plus ou moins marqué. Cela est connu & avoué; mais on ne peut se dissimuler, non plus, qu'il n'y ait certaines paralysies, telles que quelques especes d'hémiplegie complette où ce secours devient nul ou du moins insuffisant. Il y a plus. Il est de fait que, dans la plupart des paralysies incomplettes, on retire plus davantages & en bien moins de tems, des remedes appropriés & que malheureusement bien des personnes n'emploient pas toujours, que de l'électricité, qui consiste en général dans l'application externe d'un feu modifié; d'où résulte une secousse momentanée dans tout le systême nerveux.

Mais le plus grand inconvénient qu'il y ait dans l'application d'un seul moyen à la cure de différens maux, c'est qu'on perd de vue les différentes causes ou prin-

cipes particuliers qui leur donnent lieu ; & ces principes fussent-ils aussi éloignés par leur nature que le feu & l'eau, le partisan, par exemple, de l'électricité ne voit jamais que l'électricité. De-là les inconvéniens sans nombre qui en résultent pour les progrès de l'Art, & un tems précieux qu'on perd à faire des essais, au lieu d'établir une doctrine. L'ouvrage de M. Masars n'offre en général ni théorie ni doctrine, & se réduit à des épreuves faites par l'électricité.

EXTRAIT *du Mémoire de M.* BONNEL DE LA BRAGERESSE, *sur l'usage de quelques remedes nouveaux peu connus en France, lu à la société Roy. des Sciences de Montpellier.*

M. Bonnel assure que l'extrait de la pullatille ou coquelourde, ( *pulsatilla flore minore nigricante G. B. anemone pratensis Lin.* ) lui a si souvent réussi dans les affections dartreuses, qu'il ne craint point d'assurer que ce remede est peut-être le plus efficace que la Médecine puisse fournir pour combattre le vice psorique dans quelque partie du corps qu'il soit.

Parmi les exemples de guérison qu'il cite, on voit 1°. un sujet atteint depuis dix ans, de dartres croûteuses aux deux jambes, & guéri par l'usage de cet extrait continué pendant deux mois, & pris deux fois le jour, à la dose d'un grain & demi, combiné avec le sucre. 2°. Une personne de l'Art attaquée d'une dartre rongeante guérie, en un mois de tems, par le même moyen. 3°. Un Chanoine de la ville de Mende, âgé de 45 ans, qui avoit d'abord une dartre vive à la main & qui en a été guéri après plusieurs mois de traitement. 4°. Une Dame & son enfant, couverts de boutons dartreux partour le corps, guéris radicalement l'un & l'autre au bout d'un mois de traitement. 5°. Enfin deux Dames atteintes d'une dartre, l'une au cou du pied, l'autre sur presque toute la surface du corps, guéries de même au bout de quelques mois de traitement.

M. Bonnel fait observer que, dans deux ou trois circonstances, les dartres, qui avoient disparu au bout d'un mois ou environ de traitement, sont revenues, mais qu'elles ont été enfin domptées & guéries sans retour par l'usage continué du même remede pris pendant quelques mois. Il fait observer encore qu'il joint quelquefois à l'usage interne de l'extrait de coquelourde, celui des lotions des endroits dartreux avec la décoction de jusquiame & de cigue.

## *De Chelles, le 20 Juin.*

On écrit de ce bourg, que le 18 de ce mois, pendant l'absence du Concierge de l'Abbaye, des hommes ayant voulu vuider une espece de puisard qui servoit depuis longtems d'égout aux eaux d'une laiterie, y sont descendus sans précaution. D'abord, un s'y est trouvé suffoqué ; ensuite un second qui avoit été au secours du premier, enfin un 3e. un 4e. & un 5e. qui y ont tous péris, sans qu'on ait pu les secourir.

On fait observer qu'un accident de même nature étoit arrivé, il y a une 20e. d'années au même endroit ; que depuis cette époque, ce puits avoit été vuidé sans accident par la précaution qu'on avoit prise d'en tirer la matiere avec des seaux, sans y descendre & qu'on n'avoit eu alors que l'inconvénient de la mauvaise odeur, sans éprouver l'effet d'une mophete nuisible. On a de la peine à comprendre comment, après un pareil exemple, on n'a pas pris cette fois les mêmes précautions. Mais ce qui étonne le plus, c'est que ces hommes n'aient point été secourus, malgré les précautions qu'on prend de répandre aujourd'hui la lumiere partout. Puisque cela est si difficile, ne seroit-il pas convenable qu'il y eût dans tous les lieux, des réglemens pour empêcher les cures de puits ou la vuidange des fosses qu'on suspecte, qu'au préalable on n'eût pris par ordre des Magistrats & des gens instruits sur cet objet, toutes les précautions propres à écarter le danger ? Ne seroit-il pas encore sage de défendre par le même réglement, l'inhumation trop précipitée de ceux à qui ce malheur arrive & d'ordonner de mettre auparavant en usage les secours reconnus les plus efficaces en pareilles circonstances ? On préviendroit du moins une partie de ces accidens, & on ne seroit pas dans l'incertitude, qui peut exister dans ce cas, que les hommes sont ou peuvent être enterrés vivans.

## *Mémoire à consulter.*

M. *** est attaqué depuis plus de 8 ans d'une affection nerveuse, qui lui a été occasionnée par beaucoup de chagrins & de peine, & par une étude abstraite & forcée.

L'été dernier, il fut à Bordeaux qui étoit en proye à une espece d'épidemie, dont la fievre intermittente paroissoit être la base. Quinze jours après, ayant éprouvé toutes les chaleurs de la saison, il fut attaqué de la fievre quarte, le 15 Septembre dernier. Il se rendit à Mussidan, où après le troisieme accès, on lui donna l'émétique, ensuite des purgatifs; la fievre devint double quarte, peu après triple quarte, & a duré presque tout l'hiver dans cet état. Vers la fin de Février, elle parut se dissiper d'elle-même pendant 7 à 8 jours. Elle étoit presque insensible; elle se regla en tierce, & après neuf à dix accès & une médecine, le quinquina l'emporta.

Un mois après, elle reparut tierce encore & fut accompagnée de vapeurs, de vertiges. Le malade avoit toutes les articulations très-roides, & ne pouvoit fermer les doigts sans douleur. Il éprouva pendant 5 à 6 jours, avant l'accès, des douleurs, des élancemens dans les bras, dans les jambes, les cuisses, &c. Après le sept ou huitieme accès, dont les premiers furent très-violens, on lui fit prendre deux médecines, & le quinquina qui dissipa la fievre.

Elle n'a point reparu depuis, quoiqu'il y ait près de 20 jours, mais il y en a 5 à 6 que le malade a ressenti de légers maux de tête, des douleurs & des élancemens, & éprouve continuellement les roideurs dont on a parlé, dans toutes les articulations, surtout dans les doigts & la main. Lors de ces dernieres douleurs, il n'usoit de quinquina qu'à la dose d'un gros ou d'une prise tous les deux jours. Il en a pris alors autant tous les matins; il n'ose en abandonner l'usage, quoiqu'on le lui conseille. On se fonde sur ce que le quinquina n'ôte point la cause de la fievre, que cette cause existe sans accès; qu'il faut la détruire; que sans cela, quelque long que soit l'usage du quinquina, la fievre reviendra toujours, parce que le principe étant cantonné dans quelque partie du corps, il y couve pour faire explosion quand il ne sera plus enchaîné par le quinquina; que ce remede ne faisant donc qu'en éloigner les accès, si elle revenoit ce mois d'Août ou Septemb. elle dureroit peut-être encore tout l'hiver; que si au contraire elle revenoit après qu'on auroit renoncé au quinquina, ainsi qu'on le dir, on pourroit la combattre par d'autres moyens.

Le malade n'a point été enflé ni pendant la fievre ni pendant ses especes de convalescence, mais il étoit un peu bouffi, & cela a même duré très-peu. Il ne croit point avoir d'obstruction, mais il n'oseroit l'assurer. Son tempérament est usé, & à 40 ans, il en annonce 55 au moins. Il se ménage maintenant; ses alimens sont de la souppe & de la volaille bouillie ou rôtie. Il demande ce qu'il doit faire pour éviter le retour de la fievre, pour s'en guérir radicalement, ainsi que de cette roideur d'articulations qu'il attribue à l'effet du quinquina & dont il imagine que la cessation, avec un peu de tems, le garantiroit à l'avenir, enfin s'il peut manger du fruit, surtout du raisin.

*R.* En attendant d'autres avis, nous conseillons à la personne de renoncer au quinquina, & après l'usage de deux ou trois bains domestiques, de se mettre à celui des plantes chicoracées & savoneuses, chicorée, scolopendre, dent-de-lion, oseille, chardon étoilé & camomille, celle-ci à petite dose, y d'y joindre le tartre vitriolé, le sel de Glauber, ou la terre foliée minérale, suivant l'indication; de ne point user de purgatifs, ni d'aucun remede trop actif, de faire usage de fruits, surtout de fruits rouges; d'éviter les grandes chaleurs, le voisinage des marais & d'être tranquille sur son état.

*MODELES en terre cuite de tous les Poliédres ou Cristaux qui composent les onze premières planches de la Cristallographie de M. DE ROMÉ DE L'ISLE, exécuté d'après ceux de l'Auteur, & proposés par souscription.*

L'objet de la Cristallographie étant de faire connoître les formes régulieres & géométriques que prennent naturellement tous les corps du regne minéral dans l'état de combinaison saline, pietreuse ou métallique, & ces formes étant un des caractères distinctifs attachés par la nature aux différens sels, pierres, minéraux, métaux, &c. il étoit indispensable de faire suivre leur description d'un certain nombre de figures propres à en faciliter l'intelligence, & c'est ce qui sera exécuté avec tout le soin possible dans les douze planches de gravures jointes aux *trois volumes in-8°.* de la Cristallographie qui s'impriment actuellement. Ces planches contiennent plus de cinq cents figures appartenantes à 438 polyédres ou

criſtaux de toute eſpece; mais comme ces polyèdres ne ſont pas tous également ſuſceptibles d'être rendus par le ſimple trait, quelque exacts qu'en ſoient d'ailleurs la perſpective & le deſſein, on a cru devoir y ſuppléer en les exécutant en relief d'après les originaux, & dans les mêmes proportions où ils ſont repréſentés dans les planches de la Criſtallographie.

Ces modeles rendront l'étude des criſtaux d'autant plus facile, qu'on pourra les comparer avec la nature & les conſidérer ſous toutes leurs faces; avantage qui ne ſe rencontre pas toujours dans les criſtaux naturels, puiſqu'à l'exception du petit nombre de ceux qui ſont ſolitaires, tous les autres ſe préſentent, ſoit en groupes, ſoit enſevelis dans des gangues pierreuſes où l'on n'apperçoit qu'une partie du polyèdre, l'autre étant maſquée par la gangue ou par les criſtaux voiſins.

Cette ſuite de modeles en terre cuite, ſur l'exactitude deſquels on peut compter, ſurpaſſe de beaucoup en nombre toutes celles qu'on a précédemment exécutées, ſoit en argile, ſoit en métal, en bois, en porcelaine, en ivoire, en blanc de baleine, &c. puiſque alors le nombre des criſtaux connus montoit à peine à cent dix, & qu'il eſt ici quadruplé.

*Conditions de la ſouſcription.*

1°. On paiera en ſouſcrivant pour les 438 modeles en terre cuite, ayant chacun un numéro correſpondant aux figures des planches de la Criſtallographie . . . 48 l.

Et en les recevant au moment où l'ouvrage paroîtra, c'eſt-à-dire dans les premiers mois de l'année prochaine . . . . . 48

Total . . . . 96 l.

2°. La ſouſcription ne ſera ouverte que juſqu'au premier Janvier 1783, paſſé lequel tems ceux qui n'auront pas ſouſcrit paieront la même ſuite, 120 liv.

3°. Les perſonnes qui ont ſouſcrit l'année derniere pour les 240 premiers criſtaux, n'ont pas beſoin de ſouſcrire de nouveau; elles recevront la totalité des modeles énoncés ci-deſſus, en préſentant à la même époque leur quittance de ſouſcription, & en payant pour le ſurplus la même ſomme de 48 liv.

*On ſouſcrit à Paris, chez Deſfontaines, Graveur de Mgr. le Comte d'Artois, rue du fauxbourg S. Martin, petit hôtel de Boynes; & chez l'Auteur de la Criſtallographie, maiſon de M. d'Ennery, rue neuve des Bons-Enfans.*

## *AVIS.*

On a pu voir, dans une de nos feuilles, qu'on avoit employé avec ſuccès l'extrait de la laitue ſauvage, (*lactuca viroſa* Lin.) dans l'hydropiſie; M. du Buiſſon, Maître en Pharmacie, au Marché-neuf, vient de préparer cet extrait & s'en eſt procuré une quantité ſuffiſante pour en fournir aux Médecins qui ſe propoſent d'en faire uſage.

Le même Pharmacien s'en encore procuré une certaine quantité de *lichen pyxidatus*, qu'on a vanté contre la toux, ſurtout dans la coqueluche. Nous ſuſpendons notre jugement ſur l'effet de ces nouveaux remedes, & nous attendons que l'expérience ait prononcé ſur leurs qualités.

## LIVRES NOUVEAUX.

On trouve chez Didot le jeune, Lib. quai des Auguſtins, une *Diſſertation inaugurale de Chirurgie ſur les tumeurs fongueuſes de la dure mere, par M. Desgranges, Chirurgien;* qui a été diſcutée aux Ecoles de Chirurgie de Lyon, en 1779. *in-4°.* de 19 pages. Prix 1 liv. 4 ſ. br.

On trouve chez Méquignon l'aîné, Lib. rue des Cordeliers, une petite brochure *in-12.* de 22 pages qui a pour titre: *Lettre ſur le ſecret de M. Meſmer, ou réponſe d'un Médecin à un autre qui avoit demandé des éclairciſſemens à ce ſujet.* Prix 8 ſ.

*On prie ceux qui auront quelque obſervation de Médecine ou quelque choſe de relatif à la ſanté à faire inſérer dans la Gazette, d'adreſſer leurs lettres & paquets, francs de port, au ſieur* Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année eſt de 9 liv. 12 ſols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 30 Juin.*

*De Paris, de la fin de Juin.*

CATARRHE ÉPIDÉMIQUE.

IL regne ici depuis quelques jours une maladie à laquelle on a donné mais fans fondement le nom d'*influenza* des Italiens. Elle s'eft faite fentir généralement dans tout le nord de l'Europe, furtout dans la Ruffie, la Suede, l'Autriche, la Hollande, le Brabant, &c. Elle n'a pas refpecté même les équipages des vaiffeaux qui croifent dans les mers du nord; ce qui prouve que cette maladie, qui eft une affection catarrhale, vient de l'air, comme celle qui fe manifefta en *1729*, & dans une infinité d'autres époques, mais avec cette différence, que ces fortes de maladies ont prefque toujours regné en hiver ou dans des faifons analogues & ont été fouvent dangereufes, au lieu que celle-ci fe manifefte en été comme celle de 1772, & n'a prefque point de danger.

On l'attribue avec affez de fondement, en apparence, aux pluies abondantes qu'on a effuyées ce printems & qui ont établi dans l'air une température humide & froide. Mais le vrai eft, que nos fens ne font pas affez délicats, ni nos connoiffances affez profondes pour faifir la vraie caufe d'une conftitution femblable dans l'air, malgré nos barometres & nos thermometres; & nous ferions tentés de croire avec M. Hoffmann, que pour avoir quelques connoiffances sûres dans ce genre, des obfervations météorologiques un peu utiles, il faudroit confulter tous les corps fenfibles & organifés & noter avec foin les changemens qu'ils éprouvent aux approches de tels ou tels états qu'on obferve dans l'atmofphere. Peut-être qu'alors, on ne trouveroit pas fi abfurde la coutume des anciens de former des conjectures fur le vol des oifeaux, fur le mouvement de certaines parties, toutes les fois qu'il étoit queftion de tirer des augures fur des événemens phyfiques, c'eft-à-dire abfolument indépendans de la volonté ou du caprice des hommes. Mais, nous n'en fommes pas encore à ce degré de perfection, & c'eft un beau champ à défricher qu'il faut laiffer à la poftérité.

La maladie dont on a parlé & dont on ignore la caufe, débute ordinairement avec tout l'appareil d'une fievre catarrhale. Il y a mal à la tête, enchiffrenement, toux, quelquefois extinction de voix, accablement général ou laffitude marquée. Les uns crachent du fang, cela eft rare, d'autres ont mal à la gorge, tous fe fentent brifés & accablés & ont de la fievre & du rhume. Le pouls en général n'eft ni petit, ni ferré, ni concentré, ni plein, ni dur. Il eft fréquent & quelquefois inégal, mais comme onduleux & fouple fous le doigt.

La violence de la maladie eft de courte durée & ordinairement elle ceffe en deux fois vingt-quatre heures, quelquefois en bien moins de tems, par l'effet de fueurs abondantes, qui arrivent à prefque tous les malades & qui font ceffer prefque fubitement la fievre, le crachement de fang, mais qui laiffent la langue chargée avec un peu de laffitude. Il n'y a aucune efpece d'éruption.

Telle est la marche ordinaire de la maladie, lorsqu'il n'y a point de complication. Mais elle se complique quelquefois avec d'autres & peut former alors une maladie grave. C'est ce qui est arrivé à quelques sujets.

Comme tout le monde s'est mêlé de traiter cette maladie, il est arrivé quelques accidens malheureux, quoiqu'en petit nombre. On a conseillé l'usage des fleurs de sureau, du syrop de vinaigre même, &c. Avec ces petits moyens contre-indiqués en général, des particuliers ont fait durer quelques jours de plus leur maladie & se sont exposés à des rechûtes, dont quelques-unes ont été malheureuses.

En général, la saignée n'a pas été indiquée dans cette maladie, malgré le crachement de sang. Les tisanes adoucissantes, mucilagineuses, béchiques & légerement diaphorétiques, faites avec l'orge, la bourrache, la racine de guimauve & la régliffe ont généralement réussi. Quelquefois on a été obligé de purger deux fois les malades, &c. on a remarqué que ceux qui avoient quelque humeur particuliere mise en mouvement dans cette circonstance & faisant complication, ont été longtems à se remettre, & leur état a exigé des secours d'un autre genre.

*Extrait de la dissertation concernant la fécondation artificielle des animaux, par M. l'Abbé* S P A L A N Z A N I ; *traduction de M.* S E N E B I E R, *Tome II.*

S'il est possible d'arracher à la nature son secret sur la génération, ce n'est que par la voie des expériences qu'on peut y parvenir. Harvée, Schwammerdam, Malpighi, Réaumur, Redi, Muschenbroeck, Maupertuis, Buffon, &c. se sont beaucoup occupés de ce mystere, qui est encore impénétrable. M. l'Abbé Spalanzani marche sur les traces de ces grands hommes & s'occupe des moyens de le dévoiler s'il est possible. Il paroît avoir été jusqu'ici plus heureux que les autres. Voici ses principales expériences qu'il a tentées. Il en a d'abord fait sur les œufs de crapaud qu'il est parvenu à féconder sans présence du mâle. Voici comment il s'y est pris.

Il arracha un crapaud mâle de-dessus une femelle au moment où celle-ci alloit pondre ses œufs sous lui. Deux chapelets de ces œufs furent mis dans l'eau & à part, l'un fut baigné, au moyen d'un pinceau, avec le sperme tiré des vésicules séminales du crapaud mâle. Pendant cinq jours, M. Spalanzani n'apperçut aucune différence entre les œufs qu'il avoit ainsi baignés, & ceux qui ne l'avoient pas été. Mais au 6e jour, il s'apperçut que les œufs baignés s'allongeoient un peu, tandis que les autres conservoient leur forme sphérique. Le onzieme jour, les petits tetards prirent du mouvement dans les membranes de l'amnios, & à cette époque les œufs non fécondés furent gâtés. Le treizieme jour, les tetards ou petits crapauds n'aquitent. Des expériences répétées ont confirmé cette découverte & convaincu l'Auteur que, pour les œufs fécondés naturellement par le mâle & pour ceux qui le sont par l'art, le tems d'éclore est toujours le même.

L'Auteur a vu réussir constamment cette fécondation artificielle sur les œufs placés dans les parties de l'*oviductus* les plus voisines de la matrice, tandis qu'elle ne réussit pas sur ceux qui se trouvent à l'extrémité opposée de ce conduit ou dans l'ovaire. La raison en est, que les œufs ne peuvent venir à bien qu'autant qu'ils sont enveloppés d'une mucosité épaisse qui les couvre, lorsque la femelle les pond; & ce n'est qu'en traversant les oviductus qu'ils s'enveloppent de cette mucosité, en approchant de la matrice.

La liqueur tirée du testicule est aussi propre à la fécondation que celle des vésicules séminales. Cependant, celle des vésicules paroît avoir plus de vertu & d'activité. Elle réussit constamment mieux sur une quantité donnée d'œufs.

Pour féconder les œufs des salamandres aquatiques, il est nécessaire de mettre les œufs dans de l'eau imbibée de sperme du mâle.

La vertu prolifique du sperme des crapauds terrestres se conserve même après leur mort, mais elle se perd au bout d'environ 7 à 8 heures & plus ou moins vîte, relativement au degré de température de l'air. Elle se perd beaucoup plus vîte dans un tems chaud que dans un tems froid. On prolonge sa durée par un froid artificiel jusqu'à 25 heures. Cette liqueur étant très putrescible, on croit que c'est la raison pour laquelle la chaleur détruit promptement sa vertu. Le mélange des autres humeurs animales avec celle-ci ne détruit point sa qualité prolifique.

La chaleur influe encore beaucoup sur sur la propriété qu'ont les œufs à être fé-

condés, après la mort de la femelle. Le froid la leur conserve quelque tems, mais la chaleur les rend inféconds.

Si les embrions séjournent plus de treize minutes dans l'eau avant d'être arrosés de sperme, on ne peut plus les vivifier.

A quelques légeres différences près, les résultats des expériences de M. l'Abbé Spalanzani sur le frai des grenouilles ont été les mêmes. Pour féconder un œuf, il suffit de le toucher avec la pointe d'une aiguille imbibée de sperme. Trois grains de sperme suffisent pour communiquer à 242 onces d'eau contenant plus de 300 œufs, la propriété fécondante.

La liqueur du mâle ne crée rien & ne fait que développer. C'est un stimulant dont la chaleur augmente l'activité.

L'Auteur a tenté encore des expériences pour savoir dans quelle partie du liquide spermatique réside la vertu prolifique; si c'est dans la partie subtile ou volatile, qu'on nomme *aura seminalis*, ou dans la partie fixe. Pour cela, il a fait frapper des œufs de crapauds de cet *aura* ou partie volatile. Ils enont été pour ainsi dire, couverts sans être fécondés. La partie fixe, au contraire, avoit conservé la propriété de féconder les œufs.

Le sperme d'une grenouille, d'une salamandre, ne féconde pas les œufs du crapaud & *vice versa*.

L'électricité ne féconde pas un œuf, mais elle hâte le développement des œufs fécondés.

M. Spalanzani est parvenu à féconder les œufs du papillon du ver à soye, avec du sperme du papillon mâle.

Mais il étoit reservé à cet illustre Physicien de faire de nouveaux prodiges. Il ne suffisoit pas d'avoir eu des succès sur les animaux ovipares; il falloit tenter des expériences sur les animaux vivipares. Elles ont été également couronnées du succès. Il a renfermé une chienne qui donnoit des marques non équivoques de ce qu'on appelle chaleur. Une injection de liquide spermatique tirée du corps d'un chien mâle & faite à propos, a produit la fécondatinn de cette femelle, qui au bout de 62 jours, a mis bas trois petits chiens, qui ressembloient assez pour la forme & la couleur au pere & à la mere.

On ne sait que penser de cette derniere expérience ni des suites qu'elle pourroit avoir. Elle fournit une ample matiere aux réflexions & nous nous dispensons d'en faire.

*Mémoire à consulter.*

Le malade qui fait le sujet de ce mémoire est âgé de 41 ans, & d'un tempérament foible en apparence. Il fut attaqué à l'âge de 40 ans d'une rétention d'urine qui dura deux jours, mais il ignore s'il rendit en ce tems quelque gravier. Sur la fin de Janvier dernier, il fut attaqué de vives douleurs à la vessie, qui durerent 17 jours, pendant lesquels il rendit un nombre infini de petites pierres de différente forme, semblables à du cristal pulvérisé, avec des fragmens de membranes & du sang. Il n'urinoit que goutte à goutte & avec douleur. Ces douleurs cesserent pendant 15 jours, mais les urines charrioient des sables qui lui occasionnoient un charouillement piquant & incommode à la racine du gland.

Il s'est toujours plaint & se plaint encore de cela. Il a eu très-peu de jours sans sans souffrir. Il rend de tems en tems des sables, des débris de membranes, des glaires, comme des poils entortillés, formant un duvet. Ses urines sont âcres & brûlantes.

Il y a environ un mois que les douleurs augmenterent cruellement. La difficulté d'uriner & les glaires paroissant être la seule maladie, son Médecin le fit souder trois fois par son Chirurgien qui ne trouva rien, si ce n'est la vessie très-retrécie. On mit le malade à l'usage du lait pour toute boisson, aux bains émolliens & aux lavemens, où l'on faisoit entrer la thérébentine. Le troisieme jour de leur usage, il fut attaqué de fievre qui dura trois jours, & commença un état de relâchement des parties qui permit aux urines de couler abondamment. Elles entraînoient avec elles une grande quantité de glaires. Cela a diminué, sans cependant cesser entierement, & les douleurs & l'insomnie se sont soutenues mais avec moins de violence. Les envies d'uriner ne lui ont jamais accordé six minutes d'intervalle. Le malade suit le régime prescrit, mais il passe un peu les bornes en prenant un peu de riz, du bouillon de veau, de poulet. Ses forces se soutiennent encore.

*Remedes administrés.*

Lors de son attaque, le malade fut saigné trois fois & purgé avec la casse,

la manne. Il prit des bains, des lavemens émolliens, une tisanne pour boisson ordinaire faite avec racine de guimauve, gomme arabique, pariétaire, turquette, ortie blanche. Cela parut lui donner quelque soulagement. Il ne continua pas longtems l'usage des bains, parce qu'il se persuadoit que les douleurs qu'il ressentoit étoient occasionnées par ce secours. Il prenoit de tems en tems, à l'insçu de ceux qui le soignoient, du vin blanc, ainsi que du laudanum liquide de Sydenham, jusqu'à 60 gouttes qui lui procurerent quelquefois une demi-heure de soulagement & quelquefois du sommeil. Il n'en a pas totalement abandonné l'usage. Voilà à-peu-près la conduite qu'il a tenu pendant cinq mois, & depuis un mois qu'il est à la diete blanche, le relâchement est si considérable, joint à la tension du bas-ventre, que les urines coulent involontairement pendant quelques minutes. Les douleurs se réveillent plus de trois fois par demi heure. Le visage présente quelque chose de bouffi & de plombé. Voilà, MM., l'état du pauvre malheureux qui vous supplie d'y faire une serieuse attention. Les jambes sont un peu œdémateuses.

*R.* En attendant des avis plus éclairés, voici le nôtre. Nous pensons que le malade étoit bien peu fondé à cesser l'usage des bains, secours le plus puissant qu'on connoisse dans le cas où il s'est trouvé. L'usage du vin, lors de son attaque, ne pouvoit que lui être très-contraire. Il nous semble d'ailleurs que les secours qu'on a employés étoient très-bien indiqués. Aujourd'hui que les parties, précédemment irritées sont dans une espece d'atonie jointe à un état d'irritation qui n'est pas encore détruit, le traitement devient plus difficile. Cependant, l'usage de la turquette, des tisanes mucilagineuses, des diurétiques doux, sans avoir trop égard à l'état d'atonie, toujours très-rare & souvent purement locale & momentanée, peuvent produire quelque bien. Il faut que le malade évite avec beaucoup de soin l'usage interne ou externe de la thérébentine. Il peut faire usage avec succès d'une tisane faite avec la racine de chardon roland, la seconde écorce de sureau, & le vin blanc coupé avec l'eau & dans lequel on aura écrasé quelques eloportes. Il faut qu'il observe un régime, en effet, très-adoucissant, qu'il se prive de ragoûts, de tout ce qui peut échauffer & qu'il fasse faire souvent des frictions seches à la peau. S'il y avoit eu des hémorrhoïdes, il seroit bon de les rappeller.

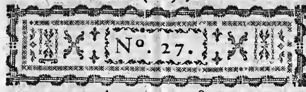
### *Avis sur un mémoire anonyme.*

Nous venons de recevoir une piece fort longue & sans signature, dont nous pourrions par conséquent nous dispenser de faire usage. Mais comme elle tend à la justification d'une personne que l'Auteur assure avoir été calomniée dans ces feuilles par un de ses confreres, elle a droit de se défendre. Voici ce dont il s'agit.

On se rappelle la question qui fut agitée dans le n°. 10 des feuilles de cette année, où il s'agissoit de deux Chirurgiens, dont l'un avoit levé l'appareil qu'un autre avoit posé sur la main d'un homme qui avoit été blessé à cette partie d'un coup de faucille. Il s'agissoit de savoir si le second Chirurgien, appellé sur le refus ou en l'absence du premier, étoit en droit, vu des circonstances très-pressantes concelle de la douleur, &c. de lever l'appareil qu'avoit posé le premier, & à quelles conditions, &c? Cette question a été déja discutée dans les numeros 10, 16 & 20.

Aujourd'hui on prétend que le premier Chirurgien, MM., n'a pu se trouver à la levée de l'appareil, qu'il a repris le malade, lui a continué ses soins & l'a guéri. Mais pourquoi l'anonyme prend-il tant de précautions pour venger l'honneur de ce Chirurgien? Nous avions eu la prudence de ne pas le nommer, & cette affaire a dû être & a été sans doute jugée, sans que ces feuilles aient influé sur le jugement. Lorsqu'un fait avancé publiquement dans quelque écrit est faux, tout le monde a droit de le détruire, & nous n'avons jamais refusé à personne la liberté de se défendre & de se justifier. Mais lorsque pour se défendre on garde l'anonyme, on s'expose à un refus. Nous n'avons pas cru cependant, dans cette affaire, devoir profiter de nos droits pour refuser cette satisfaction à la personne qui nous a écrit.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 7 Juillet.*

DISSERTATION *sur les maladies de l'uretre avec des réflexions sur la méthode qu'ont employé jusqu'à présent quelques Praticiens ; par* M. GUÉRIN, *ancien Chirurgien-major de Marine, Maître en Chirurgie à Rouen, &c.* ouvrage relatif à la nouvelle méthode de traiter les gonorrhées, &c. &c. du même auteur, nouvelle édition corrigée & considérablement augmentée. Tome I. A Paris chez l'Auteur, rue Sainte-Anne, & chez Prault, Didot & Durand, Libraires à Paris. 1782. *in-12.* de 415 pag.

Les maladies de l'uretre, dont l'Auteur fait mention ici, se réduisent aux difficultés d'uriner, qui comprennent la *strangurie*, lorsque le malade ne rend les urines que goutte-à-goutte, & l'*ischurie*, lorsqu'il ne peut pas uriner du tout. La difficulté d'uriner peut dépendre de plusieurs causes, de la pierre ou des graviers, d'un amas de sang, des glaires ou de corps membraneux qui bouchent le col de la vessie, des fungosités, d'ulceres, de vertues, de tumeurs, de brides, &c. qui se forment soit dans le canal de l'uretre, soit dans les parties voisines, telles que les prostates, les vésicules séminales, &c.

L'objet de M. Guerin est de ne traiter que de ces dernieres causes, & principalement de celles qui sont l'effet d'un vice vénérien. Il examine par quels moyens ~~moyens~~ on peut parvenir à procurer la liberté des urines. Ces moyens consistent dans l'emploi des sondes & des bougies. Les premieres ne servent qu'à faire évacuer les urines ; les autres à détruire les obstacles qui les retiennent.

Les bougies sont de plusieurs sortes. Il y en a d'émollientes, de résolutives, de suppuratives & d'incarnatives. Les plus vantées sont celles de MM. Daran, de la Faye, Desbarres, Goulard. L'Auteur en donne la composition avec la maniere de les préparer & des réflexions sur leur usage. Enfin, il rapporte plusieurs observations sur des maladies de cette nature qu'il a combattues fort heureusement par l'emploi des bougies. Il attaque la maniere dont M. Daran s'y prend pour traiter ses malades & la composition de ses bougies, &c. Nous ne doutons point que cette deuxieme édition n'ait autant de succès que la premiere, & nous voyons avec plaisir des personnes de l'Art occupées d'une partie de l'art de guérir très-intéressante, & sur laquelle il y encore beaucoup à faire.

NOUVELLES *recherches sur l'économie animale, par* M. VRIGNAULD, *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.* A Paris, chez Didot le jeune, Cailleau & Méquignon, l'aîné, Libraires, 1782. *in-8°.* de 388 pag. Prix 3 liv. 5 f.

La maniere dont les fonctions s'exécutent dans le corps animal a été & sera vraisemblablement toujours la pierre d'achopement de l'esprit humain. On demandera longtems comment & par quelle puissance la chaleur naturelle peut elle s'entretenir, presque toujours au même degré, pendant une longue suite d'années dans notre corps ? Comment peut-il se

faire que des ressorts mus si longtems & de tant de manieres ne s'usent pas plutôt? Comment se font les différentes fonctions, la digestion, les sécrétions des humeurs? Comment & par quel artifice s'entretient le jeu des parties, ce mouvement perpétuel qui existe en nous? Comment s'opérent la vue, l'ouie, la guérison naturelle des maladies, &c. Il faut qu'il y ait une puissance invisible qui dirige tous ces phénomenes, qui agisse sans cesse au-dedans de nous & indépendamment de nous. Un Auteur de l'antiquité avoit déja dit, *est deus in nobis*. Presque tous les anciens Médecins avoient donné le nom de *nature* à cette puissance reconnue de tout tems, les modernes, celui de *principe de vie* ou *principe vital*. Ainsi, on n'a fait que changer de nom.

Mais comme les questions qu'on vient d'exposer seront toujours très intéressantes, dignes de l'attention de l'homme, & jamais complettement résolues, il est naturel de voir de tems en tems ceux dont l'imagination est plus ou moins brillante & féconde, s'exercer sur un sujet si fertile & si beau. Les loix ordinaires de la méchanique, de l'ydrostatique, de l'hydraulique, de la chymie, appliquées au corps animal, étant insuffisantes pour rendre raison des phénomenes qu'on y observe, il faut bien chercher à quoi ils tiennent. C'est dans cette vue, que M. Vrignault a composé cet écrit.

Nourri des principes & de la doctrine de deux hommes célebres, de MM. Barthès & Lamure, il avoue dans sa préface, que c'est à ces deux Professeurs qu'il est redevable de la plupart de ses idées. Après une exposition succinte des principaux systêmes de physiologie, il entre en matiere.

Il traite successivement du mouvement du sang dans ses vaisseaux, de la respiration & des effets de l'air sur le corps vivant ou mort; du besoin qu'a le corps vivant d'alimens solides & fluides; de leur digestion; de la coction des humeurs; des sécrétions en général & de l'élaboration des différentes fluides du corps & de leur usage; de l'exercice & du repos, de la veille & du sommeil & de l'état du corps occupé spécialement de sa végétation, toutes ses fonctions animales étant comme interrompues; de la nutrition, de l'accroissement & du décroissement du corps; des organes des sens & de ceux du mouvement & de la génération.

L'Auteur agite dans cet écrit, qu'on peut regarder comme un essai de physiologie, les questions les plus intéressantes sur les fonctions de l'économie animale & les résoud souvent d'une maniere qui nous a paru heureuse. Il tâche de rendre raison de tous les phénomenes qu'on y observe. Nous n'y avons remarqué aucune erreur, au contraire, nous croyons qu'il y a quelques vérités mieux constatées sur l'usage de certaines parties, telles que les glandes conglobées, par ex. dans l'enfance. L'Auteur a même fait quelques expériences sur les animaux pour éclaircir plusieurs points de physiologie, & en général cet ouvrage, qui renferme les notions modernes, sur tout ce qui a rapport à la physiologie, nous a paru susceptible de devenir utile surtout dans les écoles.

*Observation sur une tumeur à l'aine, & avis demandé à ce sujet; par M. Boisard, D. M. M.*

La malade qui fait le sujet de ce mémoire est une fille de 60 ans, d'un très-bon tempérament. Sa santé n'a jamais été dérangée, elle a toujours été bien réglée jusqu'à l'âge de cinquante. Au mois de Janvier dernier elle sentit dans l'aine droite un corps dur de la grosseur d'un œuf; & quelques jours après, sans aucune incommodité, ses regles reparurent dans la même quantité que dans sa jeunesse. Elles ont continué depuis très-régulierement; elles durent trois jours: voici déja la 7e époque depuis leur retour. La tumeur qui, dans le commencement, étoit fort petite a augmenté au point qu'elle occupe actuellement toute la capacité du bas-ventre jusqu'au dessus de l'ombilic; elle est très-dure & paroît skirheuse. Lorsque les menstrues sont sur le point de couler, elle augmente sensiblement sans diminuer après.

Il faut observer que la malade n'a d'autre incommodité que celle de ne pouvoir uriner. Elle ne peut prendre beaucoup de nourriture à la fois, ni rester longtems assise; courbée sur le devant, elle est moins fatiguée de rester debout. Les fonctions se font très-bien chez elle, la respiration n'est point gênée, l'appétit est assez bon, le ventre comme dans l'état naturel, le pouls régulier, il n'y a ni fievre, ni frisson. Elle a cependant beaucoup mai-

gri depuis le retour menstruel ; la malade n'a reçu aucun coup, ni fait aucune chûte. On craint beaucoup que cette tumeur ne trouble toutes les fonctions du bas-ventre & même de la poitrine.

On demande actuellement quels remedes exige cette tumeur skirreuse, quels seroient les moyens de la faire diminuer ou au moins d'empêcher qu'elle n'augmente ? Comment a-t-il pu se faire que les regles qui ont cessé naturellement aient reparu au bout de dix ans & dans un âge si avancé, enfin quel rapport pour avoir cette tumeur avec le flux menstruel ?

*Signé*, BOISARD, D. M.

*R.* Nous croyons qu'on doit regarder l'excrétion sanguine comme un effort de la nature qui tend à suppléer à l'ancienne évacuation dans une circonstance où elle est sollicitée à opérer le dégorgement d'une tumeur. En supposant que cette tumeur ne soit formée ni par l'intestin, ni par aucun des organes contenus dans la capacité du bas-ventre, & qu'il y ait à craindre qu'elle ne devienne cancereuse, le plus court parti & le plus sûr est d'en faire l'extirpation par le fer, après une préparation convenable.

## *Remede pour la goutte.*

On peut s'être déja apperçu combien nous sommes éloignés de croire à la vertu de ces recettes que multiplie l'empirisme & qui se noient enfin presque toutes dans le grand fleuve d'oubli. Mais lorsqu'il est question de la qualité ou de l'effet sur le corps animal d'une substance simple, surtout d'une plante, cette qualité bonne ou mauvaise a des droits à notre attention, & nous avons soin de la faire remarquer, parce qu'elle peut contribuer un jour à la perfection de la matiere médicale.

L'expérience a appris à plusieurs particuliers, exposés à des attaques fréquentes de goutte, que l'usage habituel des feuilles du frêne, (*fraxinus excelsior*) en éloignoit les accès d'une maniere si sensible, qu'il y en a qui ont resté quinze ans sans en avoir d'attaque. L'usage de cette plante n'est ni désagréable, ni gênant. Après avoir eu l'attention de faire cueillir les feuilles du frêne au mois d'Octobre, on les fait sécher à l'ombre. On en met cinq sur un demi-septier d'eau bouillante ; on donne deux ou trois bouillons & on prend de cette eau avec un peu de sucre ou du syrop de guimauve, tous les matins à jeun. On fait ensorte de joindre l'exercice à l'usage de cette plante & son effet n'en est que plus efficace. On a remarqué sur certains sujets, disposés sans doute aux sueurs, que l'usage habituel de ce végétal les faisoit transpirer considérablement.

Du reste, on peut garantir à cette dose, les qualités innocentes des feuilles du frêne, & quoiqu'on n'ait reconnu en général à cet arbre qu'une qualité astringente & fébrifuge résidant dans l'écorce, il est naturel de penser qu'un genre de plante qui produit la manne, peut contenir d'autres vertus.

## *Mémoire à consulter.*

Une Dame Religieuse, âgée de 25 ans, d'un petit tempéramment & d'un caractere gai, eut à l'âge de 17 ans une fievre putride compliquée avec une fluxion de poitrine. N'étant pas alors à portée des secours d'une ville, elle prit une dose excessive de tartre stibié, qui la fit vomir avec des efforts violens depuis deux heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. La maladie dégénéra en fievre double tierce, qui la tint depuis le mois d'Avril jusqu'au mois de Septembre suivant.

Sept ou huit mois après, elle commença à ressentir des douleurs d'estomac, suivies de diarrhée. Elle vécut ainsi un an ; alors elle eut un catharre ; les oreilles suppurerent pendant quelques jours ; la suppuration finie, il survint une toux qui dura encore un an avec des quintes aussi fortes que peut en éprouver quelqu'un attaqué de la plus forte coqueluche.

Elle étoit à peine guérie de la toux, qu'elle devint enflée des extrémités. Elle le fut pendant un an, malgré un usage constant des purgatifs hydragogues. Sur la fin de cette maladie, elle fut atteinte d'une douleur très-vive à la jambe droite, dont elle perdit l'usage pendant 3 mois.

A peine commençoit-elle à être soulagée à cette partie, qu'elle s'apperçut que son sein gauche grossissoit, & bientôt le bras du même côté devint à la fois immobile & insensible, au point de ne pas sentir les piquûres profondes des épingles. Cette stupeur attaqua tous ses membres, au bras droit près. Cet état paralytique dura neuf mois, au bout desquels elle eut un crachement de sang abondant, provenant de la poitrine.

A peine le crachement de sang étoit fini, que sa poitrine & ses bras se couvrirent de taches noires de la largeur d'une lentille ; à cela se joignirent un engourdissement général, un bourdonnement d'oreilles, avec des douleurs vives au front, & enfin un sommeil que les cris & autres moyens ne purent interrompre. La malade continua de dormir, quoiqu'on eut fait pour la reveiller ; à la fin on lui frotta le bout du nez ; elle se reveilla avec les yeux sereins, répondit pour un moment, ensuite reprit son sommeil qu'on ne put encore interrompre qu'en lui touchant le bout du nez, moyen qu'on employoit pour lui faire prendre la nourriture, les remedes & la boisson qu'on jugeoit nécessaires. Elle garda ce sommeil pendant dix jours, quoiqu'on eut fait pour le dissiper.

La malade, à son reveil, reprit son état ordinaire d'infirmités & de douleurs qu'elle conserva depuis le mois de Février 1781 jusqu'au mois de Septembre de la même année, où elle s'apperçut de nouveau que sa poitrine & les bras se couvroient de taches noires, prélude assuré de son sommeil, qui revint avec les mêmes symptômes que la premiere fois. Sa durée fut de neuf jours. Au mois de Novembre, elle eut une troisieme attaque semblable en tout aux précédentes. Enfin elle vient d'en éprouver une quatrieme, qui a duré un mois complet & qui a été annoncée également par des taches noires, des douleurs à la partie antérieure de la tête, un engourdissement, en un mot par les mêmes symptômes qui avoient précédé les autres, à la longueur du paroxisme près & avec cette différence que, dans les trois premieres attaques elle n'avoit pas de mémoire, au lieu que dans celle-ci elle l'a conservée.

J'ai été appellé pour la premiere fois, à la fin du dernier paroxisme de ce sommeil, sur la fin du mois dernier. J'ai vu le bras gauche toujours engourdi & plus petit en tout sens que l'autre. Son sein du même côté est enflé, avec une douleur intolérable au moindre attouchement. Cette enflure s'étend par fois jusqu'aux vertebres, & elle est emphisémateuse. Le corps glanduleux du sein n'est pas dur au toucher, & il n'y paroît pas le moindre engorgement.

On a cru devoir entrer dans ce détail, pour tâcher de procurer une guérison à la personne qui fait le sujet de cette consultation, & qui intéresse par ses qualités personnelles tous ceux qui peuvent la connoître. On prie les Maîtres de l'Art de de faire part, par la voie de la Gazette de Santé, de ce qu'ils pensent du caractere de cette maladie ; de dire qu'elle en pourroit être la cause, quels moyens on pourroit employer pour parvenir à la faire cesser.

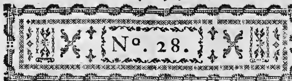
La personne digere difficilement. On a eu souvent recours aux vésicatoires ; on les lui a appliqué 24 fois. Les purgatifs ont été prodigués également. On avoit établi un cautere que la malade a jugé à propos de supprimer, n'en étant pas soulagée. En attendant d'autres avis, je lui aurois conseillé le suc dépuré de cresson à forte dose, l'extrait de quinquina, des camisolles de laine sur la peau, la diete poissonniere & les bains tempérés de Barreges.

*Signé*, Broun, *Méd. D.*

R. Nous sommes bien de l'avis de M. Broun sur l'usage du suc dépuré de cresson & des autres plantes anti-scorbutiques, de la flanelle appliquée sur la peau, & sur celui du quinquina. Mais nous préférerions un régime végétal à toute autre, formé surtout des plantes potageres aigrelettes, des fruits fondans, &c. Quant aux autres secours ; nous n'en voyons d'indiqués que ceux qui sont capables de détruire l'humeur qui, à raison de son siege prend la forme de presque toutes les maladies & qu'on ne détruira que par les dépuratifs les plus puissans, dont l'effet sera aidé par celui des bains tiedes quelconques (ceux de Barreges nous paroissent bien indiqués) pris à des intervalles éloignés. Les antiscorbutiques les plus puissans peuvent être encore très-heureusement employés.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*ANNÉE* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 14 Juillet.*

MÉMOIRE *sur l'inoculation de la peste, avec la description de trois poudres fumigatives anti-pestilentielles, par M. D. SAMOÏLOWITZ, Assesseur des Colleges de Sa Maj. Impériale de toutes les Russies, Docteur en Médecine, Chirurgien-major du Senat de Moscou, &c. &c.* A Strasbourg, chez Lorentz & Schouler, Imprimeurs; & à Paris chez Leclerc, Lib. quai des Augustins, *in*-8°. de 36 pag. Prix 1 liv. 4 sols.

IL y a environ douze ans qu'il parut en Hongrie un gros volume *in*-8°. écrit en latin, sur l'inoculation de la peste. Comme cet ouvrage étoit considérable, personne ne le lut & on n'en parla pas. Quelques années après, on proposa dans une feuille volante, d'inoculer la peste & on frémit à cette proposition, (voy. *le Journal encyclopedique* du tems). Aujourd'hui on la renouvelle dans une brochure de 36 pages, & l'on pourroit presque assurer qu'on ne frémira plus aujourd'hui; que même cette méthode pourroit bien prendre, surtout en insistant un peu & en intéressant beaucoup de gens. On pourroit proposer d'inoculer encore les fievres malignes, le pian, la lepre, l'enphantiasis, les maux vénériens, &c. C'est ce qu'on appelle alors avoir de grandes vues en Médecine. Le trafic des maladies, la vente des germes pestilentiels, offre une branche de commerce qui peut devenir d'une très-grande ressource en Europe, & on finiroit vraisemblablement par s'y accoutumer & par dire, *il faut bien que tout le monde vive; chacun vit de son métier.*

M. Samoïlowitz paroît fonder ses espérances, pour la réussite de son projet, sur ce que le siecle est très-éclairé, & s'adresse aux Médecins célebres de l'Europe, auxquels il dédie son ouvrage. Dès-lors, cela ne nous regarde plus, & nous attendrons la décision de ces Médecins célebres pour dire notre avis.

En attendant, nous conseillons à l'Auteur de ne point se presser d'introduire le levain de la peste en Europe, où il n'y en a déja que trop. L'inoculation de la peste a été déja faite sur les animaux, par M. Didier, durant la peste de Marseille en 1721; & si M. Samoïlowitz etoit plus instruit, il sauroit qu'il y a des faits autentiques dans l'histoire, qui prouvent qu'elle a été faite aussi sur les hommes avec des instrumens, mais qu'il est sans doute beaucoup plus important pour l'humanité qu'elle les ignore que de les lui faire connoître.

*Observation sur une fievre comateuse, par M. CAZAUBIEL, D. M. à Versailles.*

Le 10 Avril 1769, Madame ***, âgée de 35 ans, d'un tempérament sanguin, fut prise d'une fievre très-aigue, avec grand mal de tête, chaleur & soif considérables. L'indication prise du ressort du pouls, de sa plénitude, de sa tension, de la force de la fievre, décida trois fortes saignées.

Le second jour, la fievre, les accidens subsistans à-peu-près au même degré, elle fut encore saignée trois fois. La limonade, le petit-lait oitrés à la dose de douze

grains, l'eau de veau pour bouillon, furent les boissons dont la malade usa abondamment. On n'épargna pas non plus les lavemens adoucissans.

Le 3e. jour, le pouls quoique très-fréquent, s'étant relâché, on en profita pour passer le tartre stibié. La dose en fut portée, à des intervalles suffisans, vu son peu d'effet, à la quantité de trente grains. Il fit vomir assez de bile, & évacua par bas. La tête qui avoit été très-soulagée, au point de n'avoit pas mis dans le cas de saigner du pied & qui avoit toujours été très-libre, continua de l'être jusqu'à 5 heures du soir, que la malade perdit absolument la connoissance & l'usage de tous ses sens. Il ne lui resta de bon que la faculté d'avaler, toutes les fois qu'on lui présentoit des boissons. En conséquence de cet état, on appliqua les vésicatoires aux jambes, & un autre à la nuque.

Le quatrieme, l'état étant le même, on eût bien désiré saigner du pied ou de la jugulaire, mais le moyen de saigner pour un état, que des saignées copieuses & faites aussi promptement auroient dû prévenir, lorsque le pouls ne présentoit plus d'indication de pléthore, de raréfaction, en un mot que le défaut de ressort du pouls la contre-indiquoit absolument. On s'en tint donc aux remedes prescrits.

Le cinquieme, on ne devoit voir d'autre indication que celle de faire vomir une seconde fois. On administra en conséquence trente grains de tartre stibié en trois fois d'heure en heure. Il fit vomir encore de la bile & opéra surtout par bas.

Le sixieme, n'y ayant aucun changement, on appella un conseil, qui opina fortement pour la saignée du pied; mais, après avoir discuté avec attention les indications qui devoient se prendre de l'état antérieur comme des forces de la malade, on arrêta qu'on la pratiqueroit au premier redoublement qui pouvoit la prendre, & qu'on s'en tiendroit à bien faire suppurer les vésicatoires, aux boissons, aux lavemens émolliens rendus quelquefois laxatifs.

Le onzieme, je profitai d'un redoublement plus fort, pour conseiller la saignée du pied, elle fut au moins de trois palettes. Ce que j'avois prévu arriva. La saignée, qu'il étoit sage de faire dans cette circonstance, n'apporta aucun changement à l'assoupissement. Il n'en a pas moins duré au même degré, jusqu'au 21e. de la maladie, que la fievre étant bien diminuée, les matieres prenant la consistence de purée bilieuse, elle recouvra toute sa connoissance. Le 24e. la malade sans fievre fut purgée & entra en convalescence.

## *Aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.*

Quoiqu'à la fleur de mon âge, MM., j'ai déja senti quelques petits accès de goutte. Le remede que vous avez inséré dans votre Gazette, m'a d'autant plus fait d'impression, qu'il me paroît simple, d'un usage facile & nullement dangereux. Comme je me propose d'en essayer, permettez-moi de vous faire quelques questions, que je crois nécessaires, vu surtout la qualité de sudorifique attribuée aux feuilles de frêne.

Par le mot *usage habituel*, entendez-vous *journalier* (1)? Est-il susceptible d'être interrompu? La quantité est-elle déterminée au demi-septier pour une fois? Peut-on continuer le remede pendant l'accès ou seulement avant & après?

Pardonnez tant de questions qui peut-être vous paroitront puériles, mais satisfaisantes pour un patient. Celui qui souffre & à qui la nature n'a pas accordé le don de la patience, cherche à se procurer tous les moyens possibles de soulagement.

Je finis, MM., par une derniere observation que je ne vous aurois pas faite si je n'avois une teinture de Botanique; mais qui je crois n'est pas inutile. On connoît en Botanique deux especes de feuilles, les *simples* & les *composées*, le frêne, (*fraxinus excelsior* Lin) porte des feuilles composées. C'est une côte qui tient à la tige, & qui est garnie des deux côtés de petites folioles. Le tout s'appelle *feuille*. Les plantes legumineuses, les noyers, les sumac (*rhus*) &c. portent toutes des feuilles composées. Ainsi, vous indiquez dans votre remede contre la goutte, de mettre cinq feuilles dans un demi-septier d'eau bouillante. Est-ce cinq feuilles entieres ou cinq *folioles* (2). Vous sentez, MM., que si la dose n'est que de cinq folioles, & qu'on emploie cinq feuilles, cette erreur peut être très-préjudiciable

(1) C'est journalier. (*Note des Rédact.*)

(2) C'est cinq folioles, pour nous conformer au langage de l'Auteur de la lettre. (*Note des Rédacteurs.*)

au malade, qui se trouveroit prendre un remede dix fois plus fort qu'il n'est indiqué.

J'ai l'honneur d'être, &c. *Un de vos Abonnés.*

*Remede pour le lait grumelé dans le sein des nouvelles accouchées.*

J'habite un pays, MM., où les femmes se trouvent très-souvent exposées à la maladie en question & qui est presque toujours due à leur inattention ou à des imprudences. Elles négligent, après leur couche, de se tenir chaudement, ou s'exposent à l'impression de l'eau froide des rivieres ou des mares où elles vont laver le linge. Les gerçures du mammelon causées par l'enfant qui mord souvent le bout du sein, peut encore contribuer à cet accident, en occasionnant une plaie & rendant la succion impossible. Je sais que pour ce dernier accident (pour les gerçures) on fait usage avec succès d'une décoction forte ou rapprochée de racine de grande consoude; mais pour ce qui est de l'autre effection, on emploie tant de moyens, qui paroissent superstitieux ou qui ne sont fondés sur aucun principe raisonnable, que je ne sais quel est celui qu'on doit mettre en usage.

En voici un qui m'a été communiqué par une personne qui dit en avoir vu de très-bons effet. Il consiste à prendre du cerfeuil, à le faire bouillir légerement & à l'appliquer un peu chaud sur le sein. D'autres qui paroissent plus fondés conseillent des résolutifs puissans tels que l'eau de sel, le savon dissout dans l'eau-de-vie, ou les cataplasmes émolliens faits avec les plantes douées de cette qualité. Je vous prie, MM., de vouloir bien fixer mes idées à cet égard.

*R.* Nous croyons qu'il n'y a pas de plus sûr moyen de prévenir cet accident que le soin d'entretenir les seins dans une chaleur convenable, c'est-à-dire bien couverts, après la couche, & lorsque le mal existe, le secours le plus efficace est l'application des cataplasmes faits avec la mie de pain & le lait, en joignant à ce moyen l'usage interne d'une décoction de bourrache aiguisée avec le sel de duobus, à la dose d'un gros ou deux par pinte. On se tient chaudement & on tâche de suer.

*Prix proposé par l'Académie de Berlin.*

L'Académie des Sciences de Berlin propose pour sujet d'un prix fondé par M. Eller, d'assigner. 1°. *Quelles especes d'herbes ou de plantes fraîches ou séchées, destinées au bétail, sont les plus profitables dans chaque nature de terre; 2°. quelles d'entre ces especes peuvent être facilement cultivées & recueillies avec le plus d'abondance, sans qu'elles ne perdent rien de leur qualité nutritive, & en s'assurant d'un profit réel; 3°. quelles sont les regles à observer dans la culture de ces herbes ou plantes, relativement à la différence du sol?*

*Fromage de pommes de terre.*

On vient de nous faire parvenir cette nouvelle combinaison de la pomme de terre, qui peut avoir quelque mérite aux yeux de ceux qui se sont fait un besoin d'une table variée, ainsi que de mets nouveaux & peu usités.

» Il seroit difficile, nous marque-t-on, lorsque l'on goûte de ce fromage pour la premiere fois, de décider de quoi il est composé. Son goût est agréable; il se conserve d'ailleurs très-bien: c'est ce qui le fait préférer par plusieurs personnes à beaucoup d'autres fro&ages. Voici la recette pour le faire. Prenez une suffisante quantité de pommes de terre, faites-les bouillir; & après les avoir pelées, pétrissez-les avec les mains jusqu'à ce qu'elles soient réduites en pâte; vous y ajouterez du fromage blanc, c'est-à-dire, la matiere dont on le fait, en quantité égale à celle des pommes de terre, ou même moindre, si vous le voulez. il suffit que le tout mêlé ensemble ait une certaine consistance. Vous l'assaisonnerez alors de sel, de laurier, & de quelques clous de girofle pilés. Ce mélange étant bien couvert, laissez-le un jour sans y toucher, pour lui donner le tems de fermenter un peu. Vous en formerez ensuite de petits fromages à la maniere accoutumée. On a remarqué qu'ils devenoient meilleurs à mesure qu'on les gardoit plus longtems «. (*Gaz. d'agr.*)

*Moyen pour preserver de la corruption l'eau douce en mer.*

» Le Docteur *Alstron*, Médecin à Edimbourg, proposa & publia l'année derniere un moyen pour préserver l'eau de corruption dans les voyages sur mer. Il est inutile de démontrer ici de quelle importance seroit une pareille découverte; mais la méthode de M. *Alstron* étoit coûteuse & embarrassante«.

M. Henri, de la Société Royale de Londres, marchant sur ses traces, a cherché des moyens moins dispendieux que les siens, & qui puissent rendre son procédé d'un usage plus commun. Ce procédé vient d'être rendu public dans un ouvrage avec figures qui se trouve chez Elmsli, il contient une suite d'observations & de procédés très-curieux, que l'Amirauté d'Angleterre a accueillis, & qu'elle a bien voulu permettre de publier sous ses auspices & à ses frais.

On y trouve aussi une maniere d'impregner d'air fixe une grande quantité d'eau pour divers usages.

Voici ce procédé. M. Henri conseille de mettre deux livres de chaux vive sur une tonne d'eau de 480 pintes, lorsqu'on remplit les tonnes pour les embarquer (1). Quand on est prêt à faire usage de l'eau d'une tonne, il faut la purger ou débarrasser de la chaux dont elle est chargée, par le procédé suivant. Ayez un tonneau d'environ 140 pintes, dont l'ouverture supérieure soit assez large pour y descendre un vaisseau de bois à large ventre, garni de plomb à son fond externe, pour le fixer, & dont l'ouverture se rétrecisse, & soit fermée exactement par un bouchon de verre tubulé. Metrez dans ce vaisseau de bois, avant de le descendre, une quantité de craie ou de poudre de marbre & d'acide vitriolique un peu affoibli avec de l'eau; placez le bouchon tubulé; descendez ce vaisseau au fond de la tonne pleine d'eau chargée de chaux, fermez la tonne avec son couvercle.

L'air fixe qui se dégagera du mélange, sortira par les tuyaux capillaires du bouchon, & fera précipiter la chaux. L'eau se trouvera aussi pure ou même plus qu'elle ne l'étoit avant qu'on y mit la chaux, & aussi douce que de l'eau de pluie. On sent bien que ce dernier procédé peut être employé pour impregner d'air fixe une grande quantité d'eau, & que par le premier on peut préserver de la corruption l'eau douce que l'on veut garder pour divers usages. (*Article tiré des papiers publics*).

(1) Cette chaux la préservera de la corruption, pendant des années.

## LIVRES NOUVEAUX.

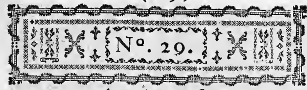
*Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique & de médecine rurale & vétérinaire, suivi d'une méthode pour étudier l'agriculture par principes, ou dictionnaire universel d'agriculture, par une société d'Agriculteurs, & redigé par M. l'Abbé* Rozier, *Prieur Commendataire de Nanteuil-le-Haudoin, Seigneur de Chevreville, membre de plusieurs Académies, &c.* Tome II. A Paris, rue & Hôtel Serpente. in-4°. de 680 pag. avec des figures en taille douce.

Ce volume contient la fin des articles compris sous la lettre A & un commencement de la lettre C, c'est-à-dire jusqu'au mot *chante-pleure*. Tout ce qui a rapport à l'agriculture, aux maladies des bestiaux, à l'usage des plantes, à leur culture ou à leurs maladies & dont les noms commencent par les lettres indiquées, se trouve exposé dans ce volume, qui est entichi de plus de plusieurs figures propres à donner une idée juste des objets dont il est question. Nous croyons que cet ouvrage peut devenir d'un très-grand secours & d'une grande utilité dans les campagnes.

Traité *des scrophules, vulgairement appellées écrouelles ou humeurs froides. Troisieme partie, contenant l'examen analytique des nouveaux procédés qui composent le remede anti-scrophuleux; suivie de deux dissertations médico-chymiques, dont la premiere contient le procédé pour dissoudre le plomb dans le corps vivant, par le moyen du mercure coulant & animé; la seconde, intéressante pour tous les ordres de citoyens, expose les dangers presqu'inévitables des étamages, ainsi que les remedes les plus efficaces pour guérir les maladies qui en résultent, & toutes celles qui procedent des autres substances métalliques; par M.* Pierre Lalouette, *Docteur-Régent de la faculté de Médecine de Paris, & Chevalier de l'Ordre du Roi.* Tome II. in-12. 1782. A Paris, chez Gauguery, Libraire, rue S. Benoît, vis-à-vis l'Abbaye S. Germain des-prés.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*ANNÉE* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 21 Juillet.*

*Queſtion médico-légale propoſée par M. DELACROIX, D. M. à la Ferté-Bernard, à l'occaſion d'un procès qui vient d'être jugé dans le Perche.*

J'INSTRUIS le public de la ſingularité de cette cauſe, parce qu'il y a des mémoires imprimés & répandus dans tout le canton, & que je veux faire part de mon ſentiment en attendant celui des autres Médecins, dont le jugement en pareille circonſtance doit être plus certain que celui des Juges, qui ignorent les principes de la Médecine. Sans avoir préalablement pris leur avis, ils ont déchargé l'un de l'accuſation, & condamné l'autre aux dépens. Celui-ci a fait appel au Parlement de Paris pout obtenir réparation d'injures, &c. & pour ſavoir s'il faut préférer la ſaignée du bras à celle du pied.

Voici les faits médicinaux tels qu'ils ſont dans ce mémoire ſigné pat M. *Depreſelne*, Avocat pour M. *d. V.* D. M., demandeur contre M. C. Doct. Médecin, défendeur.

» Une femme du commun va conſulter M. d. V. Médecin; elle lui dit qu'elle pouvoit avoir quinze jours pour accoucher; elle ſe plaignoit d'un enrouement, d'une oppreſſion, d'une toux aſſez fréquente, d'un léger mal de gorge & d'un léger crachement de ſang momentané, enfin d'une bouffiſſure conſidérable aux extrémités, & notamment aux jambes & aux cuiſſes. Ce Médecin ne trouva le pouls ni dur, ni plein, & la pâleur du viſage le détermina à lui ordonner un gargariſme fait avec les figues & le lait, de ſe promener beaucoup & manger peu le ſoir. Quinze jours après cette ordonnance, cette femme accoucha fort heureuſement, peu de tems après elle éprouva une ſuppreſſion ſubite qui, dans 4 à 5 heures, la conduiſit au tombeau ».

Comme elle ſe trouva alors très-mal, on fut chez ſon Médecin qui ne ſe trouva pas à la maiſon; on courut chez un autre, M. C. qui, en arrivant, ordonna la ſaignée du pied, parce qu'elle avoit beſoin de ſecours urgens: M. d V. ne fut point de cet avis; il vouloit la ſaignée du bras.

Entre l'arrivée des deux Médecins, on fut conſulter un Chirurgien qui donna ſon avis ſur le rapport de la Sage-femme; le voici en ſubſtance tel qu'il eſt inſéré dans le mémoire.

» Nous, &c. ſur ce rapport fait par la ſuſdite Sage-Femme, arriere de la malade que nous n'avons pas vue, nous Chirurgien ſuſdit, conſeillâmes la ſaignée même téiterée; qu'environ trois ſemaines après, le nommé Vauldron ſon mari, eſt venu en demandant du ſecours pour ſa femme, & ſur ſon rapport d'un accident ſubit qu'elle éprouvoit après avoir été accouchée & couchée dans ſon lit, que nous crûmes provenir d'une ſuffocation d'*uterus*, par l'affaiſſement de la matrice & vagin preſſés par l'abdomen en ſituation perpendiculaire, larérale, antérieure, que la Sage-Femme ſuſdite ſuivit de près ledit Vauldron, qui dit en nous parlant, mais Monſieur, cette femme va mourir; ſurquoi nous conſeillâmes de

donner à l'accouchée une situation différente dans son lit, de reporter avec la main l'abdomen vers le diaphragme avec légeres secousses à diverses reprises pour réhabiliter la circulation, respiration & issue des lochies. Telle est la vérité des faits ci-dessus, & le certificat finissant par les termes ordinaires, est signé *Guerin.*

*A Belesme ce 26 Avril 1782.*

Pendant l'instance du procès, ce Chirurgien envoya un mémoire à consulter à la Faculté de Caen dont il n'a point reçu de réponse, voy. pag. 10 du mém, & il a consulté M. Desessartz, ancien doyen de la Faculté de Paris, dont la consultation en substance est d'après l'exposé ci-dessus de l'état de la malade.

» Quinze jours avant ses couches, il eut été contre toute raison & contre l'expérience la plus commune de lui faire tirer du sang, ayant tous les symptômes énoncés dans le mémoire, & il n'y avoit donc aucun symptôme de plethore sanguine; tout, au contraire, annonçoit une dissolution des liqueurs & devoit faire craindre une infiltration au moins commençante de la poitrine. Or personne n'ignore que cette disposition proscrit la saignée; loin de l'exiger, la contre-indication pour la saignée est encore plus forte chez une femme grosse à qui cette évacuation auroit pu être promptement funeste en précipitant l'épanchement dans la poitrine, & l'enfant auroit dans cette circonstance couru le plus grand danger. Si la saignée eût été nécessaire, parce qu'il y avoit surcharge dans les vaisseaux, la femme auroit, après la sortie de l'enfant, éprouvé une perte considérable. Au contraire, on annonce qu'il n'y a point eu d'évacuation. Toutes ces considérations auxquelles on pourroit en ajouter d'autres, me déterminent à prononcer que ce n'est point par le défaut de la saignée quinze jours avant l'accouchement, que cette femme est morte deux heures après être accouchée. A Paris ce 13 Avril 1782. Signé, *Desessartz, ancien doyen de la Faculté* ».

Discutons sans aigreur 1°. la consultation du Méd. M. d. V. donnée quinze jours avant l'accouchement; 2°. la différence des saignées proscrites par M. Desessartz; 3°. si M. d. V. n'est pas en contradiction avec lui-même sur l'état de la malade accouchée; 4°. son entrevue avec M. C. au moment de la mort de cette femme; 5°. l'avis du Chirurgien; 6°. la maniere de se comporter dans les consultations & après.

1°. Un gargarisme aussi simple que celui-là étoit-il suffisant pour arrêter des accidens aussi graves? Etoit-il avantageux & facile à une femme ayant les extrémités gonflées, surtout les jambes & les cuisses, & menacée d'étouffement, de se promener beaucoup? Le conseil de manger peu le soir après cet exercice, étoit-il analogue?

N'auroit-il pas mieux valu appliquer sur la partie latérale de la poitrine, avec les précautions requises, un large vésicatoire, entretenir l'écoulement très-longtems, & prescrire une tisane légerement apéritive, & des loochs anti-scorbutiques? L'anatomie ne devoit-elle pas faire présumer que la tête de l'enfant comprimoit les vaisseaux iliaques, s'opposoit au cours de la lymphe, & que son état compliqué exigeoit plutôt une situation horizontale que perpendiculaire, & le repos plutôt que la promenade?

Tous ces moyens n'étoient point contre-indiqués par la grossesse. La compression auroit été moins grande & les progrès de la dissolution & de l'épanchement beaucoup plus lents. On devoit se défier du dernier accident, qui résulte nécessairement des fortes contractions qu'éprouve l'économie animale & des grandes inspirations suivies de pareilles expirations. L'engorgement devient plus considérable, & les vaisseaux du poumon sont plus susceptibles de rupture dans l'instant de l'accouchement. La suppression des lochies s'est faite par engouement excité par amas de sérosités. Ce mal de gorge étoit un symptôme d'engorgement de la membrane continue du larynx. Un gargarisme un peu plus actif ou anti-scorbutique auroit mieux convenu, quoiqu'il n'eût pas rempli toutes les indications.

En second lieu, on a dû juger par la consultation de M. le Doyen de la Fac. de Méd. de Paris, que toute espece de saignée étoit contre-indiquée par la dissolution & par l'infiltration de la poitrine. Pourquoi M. d. V. étoit-il plus obstiné à la saignée du bras qu'à celle du pied, proposée par son Confiere? Ne devoit-il pas être persuadé que cette suppression de lochies dépendoit plus de l'inertie & de défaut de principe vital que de cause inflammatoire? L'épuisement de cette femme étoit manifeste, & l'infiltration

de poitrine étoit réelle. Les inspirations en pareil cas sont trop violentes pour qu'il n'arrive pas déchirement & issue de fuides lymphatiques, (les choses sont les mêmes dans le cerveau,) quelque prompt que soit un accouchement.

» En troisieme lieu, M. d. V. se contredit ouvertement dans son mémoire, p. 4. Je cours, dit-il, j'entre avec empressement, j'examine la malade, son état étoit celui de cette espece d'apoplexie que produit la suppression des suites de l'accouchement; je vois qu'on se dispose à faire une faignée du pied; j'apperçois en ce moment M. C. auquel j'adresse la parole & je lui dis » que sans doute il est du sentiment des Médecins qui préferent la faignée du pied à celle du bras dans les suppressions subites, mais que la faignée du bras étoit la seule convenable ».

Mais M. d. V. n'a pas distingué l'espece d'apoplexie; il n'a pas même touché la région de la matrice, & surtout son col, pour s'assurer on d'une inflammation ou d'une suffocation. C'est le conseil de Levret. Il a donc ignoré si la suppression étoit parfaite absolue, ou imparfaite. La 1ere., suivant Astruc, annonce un engorgement inflammatoire; la 2e. un affaissement des vaisseaux vermiculaires & inanition des appendices veineuses. Ce diagnostic conduisoit à l'emploi des faignées & des remedes analogues dans l'instant. M. d. V. ne parle pas du pouls.

Si Monsieur C. n'a pas aussi pris les précautions essentielles, il est excusable par son empressement à soulager momentanément la femme Vauldron expirante. Il toucha, de l'aveu des assistans, la région de la matrice qu'il trouva molete, & la suppression étoit imparfaite. On ne peut le blâmer d'avoir ordonné une faignée du pied. Si l'apoplexie laiteuse est excitée par inflammation de matrice, il faut la faignée du bras, le premier cas d'Astruc est égal, dans le second c'est celle du pied, parag. 3, p. 404, & dans une suffocation, les antispasmodiques. M. d. V. se croit fondé à suivre le contraire d'après la citation de Leclerc, *hist. nat. de l'homme malade.*

» Il y a six cas particuliers, dit cet Auteur, où la faignée occasionne souvent la perte du malade &c. L'assoupissement avec délire obscur ou l'apoplexie laitée des femmes en couche après une suppression, & ce cas est l'écueil des Praticiens les plus éclairés. La faignée du pied est celle que l'abus général a introduit dans cette circonstance, &c. Il finit en disant que la faignée du pied est souvent meurtriere dans l'état dont il s'agit. Le fait n'est malheureusement que trop prouvé. » Celle du bras est indiquée & réussit». C'est à l'expérience à le démontrer.

La citation des Auteurs ci-dessus, & l'expérience détruisent ce sentiment, qui porte sur une fausse application des loix hydrauliques, comme on le fera voit.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

## *De Foix, en Languedoc.*

» La suette miliaire, cette maladie épidémique qui a causé tant de ravages & tant d'alarmes dans le Languedoc, s'est étendue aussi à la ville de Foix où elle éclata le 10 Mai dernier. La dévastation qu'elle avoit causée dans les environs, étoit bien propre à effrayer les habitans de cette ville. Leurs craintes augmenterent lorsqu'ils virent leur Médecin ordinaire attaqué lui-même de cette cruelle maladie.

M. Duvexy, Seigneur de Benac, Docteur en Médecine & membre du Conseil de Ville, qui depuis longtems avoit abandonné l'exercice de la Médecine, dans laquelle il s'étoit acquis une juste célébrité, s'empressa de le reprendre dans cette circonstance fâcheuse. Sa bienveillance & son humanité lui firent quitter sa retraite, pour voler au secours de ses concitoyens. Sa prudence, ses savantes méditations, son expérience mirent en usage, dès les premiers momens, les traitemens les plus convenables pour opérer une prompte guérison. Ses succès ont été constans. De plus de 600 malades qu'il a traités, il n'en est péri aucun. Il s'est écarté pour cela des méthodes indiquées dans les mémoires nombreux envoyés à Foix. Il a fait observer un régime tout opposé & il a inspiré la confiance la mieux méritée à tous ses malades.

Le Maire, le Lieutenant de Maire, le Conseil & le Consul de la ville de Foix, assemblés le 14 Juillet, ont arrêté par délibération de donner une marque flatteuse de reconnoissance & de sensibilité au citoyen qui avoit si bien mérité de sa patrie. Le discours du Maire à cette occasion est très-intéressant & très-bien fait. La distinction qu'accordoient les anciens Romains à celui qui avoit sauvé la vie à un citoyen, devoit naturellement être

rappellée, & c'eſt celle que la ville de Foix a cru devoir à M. Duvexy. Il fut arrêté en conſéquence que le Corps de Ville en entier, les Officiers municipaux à la tête, iroit préſenter le même jour, à la fin de la ſéance, une couronne civique qu'on attacheroit à ſa porte avec tout le cérémonial uſité en pareil cas. Le cortege précédé par un détachement des Compagnies provinciales ſous les armes, avec muſique militaire, le tout annoncé par trois ſalves de mouſqueterie & des trois pieces d'artillerie du château au moment où la couronne civique ſeroit placée. Il fut arrêté encore que M. Duvexy ſeroit prié d'accepter tous les témoignages d'eſtime & d'attachement dont le Corps de Ville en particulier & tous les habitans en général lui font le plus pur hommage & qu'on le prieroit d'accepter copie de cette délibération. Cette cérémonie touchante inſpirée par la reconnoiſſance, ne fait pas moins d'honneur à ceux qui l'ont ordonnée qu'à celui qui en eſt l'objet.

On ne peut qu'applaudir aux ſuccès ſi dignement couronnés de M. Duvexy, & nous nous empreſſons de lui rendre notre hommage. Mais ne ſeroit-ce pas obliger doublement le public, que de lui faire connoître la méthode qu'il a employé dans cette circonſtance avec tant d'avantage? C'eſt à quoi nous l'invitons.

### *Aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.*

Permettez, MM., que je dépoſe dans votre Journal un détail de la ſituation doulouteuſe où je ſuis depuis quatre mois, eſpérant que les perſonnes de l'Art découvriront & l'eſpece de maladie qui me fait la guerre & le remede pour la guérir.

Le mal dont je ſuis tourmenté a commencé, après beaucoup de courſes, par une douleur à la plante du pied qui ſe diſſipoit par la marche. Cette douleur a paſſé dans l'intérieur de l'ongle au-deſſous du gros doigt & à l'articulation du petit, où je ſens comme la cuiſon d'une forte brûlure. Si je veux faire quelques pas dans ma chambre, la plus grande partie de la douleur ſe place dans l'articulation & dans l'intérieur des os du gros doigt; & alors cette douleur devient des plus inſupportables: on ſent au toucher dans les chairs du gros doigt, qui ſont toujours ſeches & arides, des duretés inégales & grumeleuſes. Quelquefois la douleur qui a pluſieurs ſieges change de l'un à l'autre. Il y a même des inſtans où la douleur ceſſe entierement; mais cet état de bonheur dure peu. Dans de certains accès on apperçoit un peu de rougeur au gros doigt & vers le bas de la jambe du côté de la partie charnue du pied qui en tout n'eſt qu'inſenſiblement gonflé, conſervant d'ailleurs ſa couleur naturelle, & les ſouffrances que j'éprouve dans les parties déſignées, n'affectent point le pied en entier.

Les gens de l'Art que j'ai conſultés, ont dit qu'ils ne connoiſſoient pas ce mal qui avoit quelque choſe de la goute ſans en avoir tous les caracteres. Malgré cette incertitude, las de ſouffrir j'ai eſſayé de pluſieurs remedes, les bains entiers, beaucoup de rafraîchiſſans, & à la ſuite, des médecines. Quant à l'extérieur, j'ai appliqué des cataplaſmes avec le lait & la mie de pain, j'en ai fait d'autres avec des aromates boulis dans du vin. J'ai trempé le pied dans une décoction d'herbes émollientes, ainſi que dans le lait chaud. J'ai auſſi employé la douche; j'ai encore fait uſage de cataplaſme de mucilage de guimauve; aucun de ces remedes ne m'a procuré un ſoulagement réel. Je ſuis obligé, MM., de garder le lit.

Comme l'âge, le tempérament & quelquefois le caractere peuvent faire connoître une maladie & ſont une ſorte de guide pour la cure, je dois vous dire que je n'ai pas 40 ans, que je ſuis d'un tempérament bilieux & que mon moral eſt d'une ſenſibilité étonnante.

R. En attendant d'autres avis, le nôtre eſt que cette perſonne eſt atteinte d'une humeur goutteuſe, & qu'elle eſt podagre. Il n'y a rien d'extraordinaire dans cet état, nous lui recommandons beaucoup l'uſage du lait, du petit-lait, & le régime végétal.

*Errata de la Gazette précédente.*

Pag. 109, prem. colonne, enephantiaſis, *liſez* elephantiaſis.

*On prie ceux qui auront quelque obſervation de Médecine ou quelque choſe de relatif à la ſanté à faire inſérer dans la Gazette, d'adreſſer leurs lettres & paquets, francs de port, au ſieur* MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année eſt de 9 liv. 12 ſols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 28 Juillet.*

*De lue venerea in recens natis*, c'est-à-dire *de la maladie vénérienne dans les enfans nouveaux nés.* Thèse soutenue aux écoles de Chirurgie le 29 Juillet 1781, par M. Faguer Desperieres, Chirurgien de l'Hospice de Vaugirard, ci-devant Chirurgien principal à Bicêtre. *in-4°.* de 28 pages.

Quoique nous ne soyons pas dans l'usage d'annoncer les thèses de Médecine ou de Chirurgie, nous avons cru devoir faire mention de celle-ci à cause de son utilité.

Depuislongtemps on a vu avec douleur que les enfans qui naissent avec la maladie vénérienne, étoient les tristes victimes de la débauche ou du malheur de ceux qui leur avoient donné le jour. Il étoit naturel qu'un mouvement de tendresse ou d'humanité fit faire des efforts soit aux Magistrats, soit aux personnes de l'Art, pour essayet tous les moyens de conserver leur vie. C'est dans cette vue & sous les auspices de M. le Noir, Lieutenant-Général de Police, qu'on a créé sur la paroisse de Vaugirard, un hospice où l'on a fait l'essai de plusieurs méthodes sous la direction de Médecins & de Chirurgiens. M. Faguet qui en est Chirurgien, examine dans cette thèse ces deux questions importantes:

*Quels sont les signes diagnostics du mal vénérien dans les enfans nouveaux nés?*

*Quelle est le meilleur traitement à employer pour les guérir?*

Après avoir donné une description anatomique de la peau où ce mal se montre ordinairement, il fait le tableau des symptômes qu'on remarque sur le corps de ces créatures. On voit que ce mal assiege principalement les yeux, le nez, la bouche, les parties sexuelles, & qu'il paroît sous la forme de pustules sèches ou inflammatoires, ou érysipelateuses, qui se couvrent de croûtes, ou sous celle de taches jaunes, brunes ou livides, ou de tumeurs dures ou molles, indolentes, suppurant difficilement, ou d'ophtalmie, ou d'œdême des paupieres, ou dérosions, d'ulceres divers, caties aux os, panaris, chûtes des doigts, &c. &c. Mais un symptôme frappant qu'on fait remarquer, c'est l'aspect, pour ainsi dire, de la vieillesse avec toutes ses rides & sa tristesse, imprimé sur le front de ces créatures; ce qui est toujours un signe certain de la présence du mal vénérien & d'un présage ordinairement funeste; ce qui avoit été déja remarqué.

Il résulte des observations faites par M. Faguet, que le mal vénérien ne se manifeste en général sur les enfans nouveaux nés que le 12e. jour de leur naissance; que les ulceres de nature vénérienne placés à la tête sont plus dangereux que les autres à cause de l'état gangreneux auxquels ils sont sujets; que ceux qui se forment sur la membrane pituitaire, & qui produisent un écoulement sanieux ou putulent, sont toujours suivis d'accidens plus ou moins fâcheux, & plus que ceux qui se forment sur les yeux, à moins que le globe ne soit fondu par la suppuration établie dans l'orbite; que les affec-

tions de même nature, sous forme d'aphtes & qui ont leur siege au palais ou dans d'autres parties de la bouche, ne sont pas en général suivies d'accideos funestes, surtout lorsque les pustules sont d'une couleur rose, ou jaune ou blanche, mais qu'elles sont très à craindre lorsqu'elles assiegent en quantité la pointe de la langue & le palais, sont profondes & se couvrent d'une croûte brune. On voit encore que la complication du *millet* ou *muguet* les rend constamment & promptement mortelles; que les pustules à la peau, petites & clair-semées sont bénignes & qu'on doit regarder comme malignes celles qui sont dures, larges & croûteuses; que les tumeurs à l'épine du dos & au sacrum qui ne suppurent pas, ne sont point dangereuses, mais qu'elles le deviennent par la suppuration, à cause de la carie & de la gangrene auxquelles les parties voisines sont exposées; que les rougeurs, les rhagades & excoriations à l'anus & aux parties génitales, se guérissent difficilement par les remedes les plus énergiques; qu'on ne doit rien craindre d'un écoulement virulent chez les petites filles, ni de l'oedème des parties de la génération, chez elles.

Voilà principalement en quoi consiste le prognostic qui paroît la partie la plus soignée de cette thèse.

Quant au traitement, il consiste dans l'usage des frictions données à la nourrice avec les précautions convenables. On commence par un demi-gros de pomade mercurielle, dose qu'on augmente graduellement jusqu'à un gros, un gros & demi. Cette méthode a eu des succès déja publiés par M. Doublet, Médecin de cet hospice. Une circonstance très-fâcheuse & qui s'oppose au traitement & à la nutrition de l'enfant, c'est lorsque le lait se grumele dans le sein, ou que le bout ou l'aréole sont attaqués de gersures &c. Dans ce dernier cas, M. Faguer conseille les onctions à cette partie, faites avec la moëlle des grands os des animaux, rendue liquide à une chaleur égale à celle du bain marie.

*Suite & fin de la question médico-légale, par* M. DELACROIX.

1°. Si les lochies sont supprimées par affaissement, perte de ressort &c. replis des embouchures des appendices veineuses, il faut attirer une certaine quantité de sang pour forcer la dilatation de leur diametre. S'ils sont trop pleins ou engorgés, il faut mettre en pratique les avis de MM. Astruc & Levret; mais ce dernier dit que dans les apoplexies laiteuses «il n'y a point d'autre moyen à tenter pour secourir les malades, que des saignées abondantes & très-rapprochées, mais plutôt du pied que de toute autre partie, encore rarement en sauve-t-on quelques-unes, même en s'y prenant de bonne heure, tant le péril est urgent». Sect. 3e. pag. 166, §. 879, édit. 3e. Tel étoit le cas de la femme Vauldron & de plus compliqué d'infiltration de poitrine.

En quatrieme lieu, on ne conçoit pas pourquoi M. d. V. n'a pas déféré à l'avis de son Confrere, puisqu'il n'y avoit pas de symptôme inflammatoire. La citation littérale de son mémoire en est une preuve évidente. Celui-ci, en proposant la saignée du pied, avoit donc raison de secourir une malheureuse expirante & suivoit entierement le précepte de Celse, *melius est tentare remedium anceps, quam nullum; extremis extrema remedia.*

5°. Le Chirurgien devoit-il, d'après les accidens décrits, conseiller des saignées réitérées, & pouvoit-il distinguer plutôt une suffocation de matrice que toute autre affection; & quand bien même ceci en eût été une, la manoeuvre de reporter avec la main l'abdomen vers le diaphragme étoit-elle un moyen curatoire? Cette pression n'auroit-elle pas plus agi sur les muscles que sur la matrice? Et si elle eût opéré, bien loin de réhabiliter la circulation, elle auroit irrité les muscles toujours tendus en pareilles circonstances. Ce n'étoit pas-là le cas de manier le corps de la matrice, béante & dans l'inertie. En refoulant le diaphragme vers la poitrine, l'oppression feroit devenue plus considérable, & l'issue des lochies ne se feroit pas accomplie. Il eût été plus utile de faire des frictions de haut en bas. La situation qu'on pouvoit donner à la malade, étoit de lui tenir la tête haute, & le bassin très-bas.

6°. M. d. V. n'auroit-il pas mieux fait de cacher cette dispute que de la divulguer? Est-il de la dignité de la profession d'un Médecin de traduire dans les tribunaux un confrere pour faire décider de la disparité des avis dans les consultations? Un homme de loi est-il en état de juger un cas de Médecine? Est-ce au Palais qu'on doit chercher à rétablir sa répu-

tation de bon Médecin ? Un Médecin ne peut être jugé que par ses Pairs, & souvent c'est très - difficile. Doit - il ignorer que dans toute consultation on ne doit avoir en vue que le bien & le soulagement de l'humanité, & qu'on doit user d'une honnêteté & d'une condescendance réciproques, afin de mériter l'estime de ses confreres & la confiance du public.

On ne doit pas non plus invectiver, & il seroit à souhaiter que M. d. V. eût suivi à cet égard le précepte d'Hippocrate. *Signé*, Delacroix, *Médecin de Monsieur*, *commis spécialement pour les épidémies de la Province du Perche.*

## *Aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.*

Les prix des Académies qui se succedent & se multiplient chaque jour pour le progrès des sciences & des arts, pourroient devenir un objet de grande considération pour les compagnies qui les proposent, & un sujet de spéculation pour quelques particuliers. Le mérite des ouvrages couronnés n'est, le plus souvent, que relatif à ceux des autres concurrens; puisque sans adopter les principes ni garantir les faits, les Académies jugent par comparaison & décernent la palme au meilleur mémoire, pour ne pas dire quelquefois au moins mauvais. L'ouvrage préféré reçoit tous les honneurs de la victoire; il est proclamé dans un jour solemnel, rendu public par la voie de l'impression, même jusqu'à deux éditions; les journaux se répandent en éloges; ils les répetent comme autant d'échos; la gloire de l'Auteur est à son comble, il n'a plus rien à désirer. Cependant, dix, quinze & vingt concurrens plaintifs gémissent en silence de n'avoir pu partager, au moins par un *accessit*, le triomphe de l'athlete fortuné; autant de travailleurs qui ont perdu leur peine; autant de mémoires oubliés, devenus inutiles. On ignore même s'ils sont parvenus à leur destination.

Je vais proposer deux moyens propres à consoler les Auteurs & à rendre leurs travaux de quelque utilité.

1°. Il seroit à propos que toutes les Académies désignassent dans leur programme, par leur épigraphe, tous les mémoires qui auroient concouru: ce seroit ajouter autant de palmes au triomphe de celui qui remporteroit le prix. A cette épigraphe on joindroit un jugement précis, & en deux mots pour apprécier le rang, le degré de mérite, ou le foible de chacun de ces mémoires, tant pour le fond que pour la forme. L'Auteur se reconnoîtroit à sa devise, se jugeroit lui-même, se corrigeroit, se perfectionneroit, se rendroit enfin digne d'obtenir une autre fois la couronne.

2°. Il seroit juste qu'on rendît aux Auteurs leurs mémoires lorsqu'ils les réclameroient. Quoiqu'une Compagnie ou ses Commissaires les aient condamnés à l'oubli, doit-on croire qu'ils ne puissent être utiles ? Une société de Rédacteurs à qui on livreroit ces mémoires, avec l'agrément des Auteurs, seroit payée de ses peines par la reconnoissance publique & par certains avantages qu'elle sauroit y trouver, en se chargeant de mettre au jour ces ouvrages, en voulant bien extraire ce que les moins bons pourroient contenir d'utile & faire ressortir ce qui seroit propre à chacun, éloignant toutefois d'inutiles critiques. On fait à grands frais, des recueils, des compilations de thèses, de chansons, &c. Pourquoi n'en feroit-on pas des ouvrages entrepris dans des vues d'utilité ? Il me semble que tout le monde auroit à profiter d'une telle collection tirée de l'obscurité. On pourroit en faire pour chaque genre, littérature, médecine, agriculture, &c. l'émulation seroit encouragée, le travail récompensé, des presses oisives mieux occupées, le papier des nouvelles fabriques employé, les lecteurs qui n'en veulent qu'aux nouveautés, rassasiés, & la curiosité satisfaite.

Comme les sujets de médecine sont ceux qui sont le plus fréquemment proposés, c'est à vous, MM., que j'ai cru par préférence devoir faire part de mon idée. Si vous croyez qu'elle renferme quelque vue utile, comme je me le persuade, je vous prie de la mettre au jour. Je suis, &c. A. F. M.

## *Mémoire à consulter.*

Une personne en entendant la messe, (il y a environ 25 à 28 ans) & réfléchissant sur l'état de quelqu'un dont le sort l'affectoit, eut une foiblesse qui dura environ trois quarts d'heure & le laissa sans connoissance. Dans le courant de la même année il en eut plusieurs, & d'autres

à la suite des voyages qu'il fit à cheval, à pied, & cela en arrivant.

Deux ans après, il en eut d'autres dans la même année à différens tems & dans différentes circonstances, ainsi que les années suivantes. Après l'âge de 35 ou 36 ans, ces foiblesses ont été moins fréquentes. Une sueur les précede toujours. Lorsqu'elles sont passées, le sujet ne sent aucune douleur; il se trouve dans le même état qu'il étoit auparavant. Il a de l'appétit, se met à table & mange comme s'il n'avoit rien éprouvé.

Un jour en voyageant à cheval & n'ayant mangé que quelque cerises, il en éprouva une qu'il ne pût prévenir avec un peu de vin, mais dont il revint avec un peu de kerschwaser qu'on lui fit prendre. Mais il en résulta un dégoût qu'il n'avoit point éprouvé après les autres. Deux jours après, il en eut une autre accompagnée de mouvemens spasmodiques & suivie de jaunisse & d'amaigrissement sensibles, qui disparurent l'un & l'autre en deux fois 24 heures.

La derniere qu'il a eu a été suivie d'un dégoût total, même pour le vin que le consultant aime, ne pouvant souffrir ni bouillon, ni viande, ni pain, &c. Il éprouve aussi un feu violent dans le corps qui lui a occasionné quelquefois une éruption de boutons à la langue & au palais. Les urines sont d'un rouge tirant sur le noir. Le malade est presque toujours en sueur sans s'en appercevoir, & cette sueur est quelquefois d'une odeur si forte, qu'il a de la peine à la supporter. La salade & les acides lui ont réussi quelquefois.

Dans toutes ces foiblesses, on ne lui a fait autre chose que de lui jetter beaucoup d'eau & de le secouer. Le kerschwaser a paru réussir quelquefois. Il y avoit trois ans qu'il n'en avoit eu; encore croit-il que celle qui lui arriva, il y a trois ans, pouvoit être une indigestion ayant beaucoup mangé ce jour là. Cependant elle s'est terminée comme les autres, étant passée, il a soupé comme les autres fois.

Le consultant n'a point été purgé depuis 28 à 30 ans ni saigné. Il a joui toujours d'une bonne santé, à quelques petites indispositions près, qui n'ont pas été bien sensibles.

Depuis le 1er. Janv. de cette année, il a senti une douleur au bras droit qu'il a éprouvé quinze à vingt jours de suite, & après ces douleurs des engourdissemens dans les membres.

Depuis 25 ans, il fait la méridiene après dîné dans son lit environ une heure, & ressent une foible douleur au creux de l'estomac, ou dans un fauteuil, & alors il ne ressent point cette douleur. On demande des avis sur cet état.

*R.* Nous invitons nos confreres à en donner. En attendant, nous croyons que ces foiblesses viennent principalement de l'estomac qui digere mal ou qui est surchargé d'alimens ou assailli par une humeur rhumatismale qui joue principalement ici. Les évacuans, les vomitifs surtout, nous paroissent être les premiers secours à employer.

## LIVRES NOUVEAUX.

*TRAITÉ sur les gonorrhées, par* M. GUERIN, *ancien Chirurgien-major de Marine, Maître en Chirurgie à Rouen, & membre du College de S. Côme de cette Ville, &c. &c. ouvrage relatif à la nouvelle méthode de traiter les maladies de l'urethre, &c. du même Auteur.* Nouvelle édition corrigée & considérablement augmentée, Tome II. A Paris, chez l'Auteur, rue Sainte-Anne; chez Prault, Didot & Durand, Libraires. 1782. *in-12.* de 228 pag.

Ce court traité nous a paru contenir à-peu-près la doctrine reçue sur les gonorrhées & les distinctions nécessaires pour les reconnoître. Nous croyons encore que l'Auteur est très-experr & très-adroit dans l'application des bougies, sondes, &c. ce qui est précieux pour les anciennes maladies de l'urethre ordinairement très-rebelles; mais il nous a paru qu'il n'étoit pas également heureux dans le traitement des gonorrhées & des fleurs blanches dont il a parlé dans cet écrit. En général, dans l'un & l'autre cas, il n'y a rien de plus dangereux que les injections ou lotions astringentes, ou dessicatives, c'est-à-dire celles où l'on fait entrer soit le sel de saturne, soit l'eau de chaux, soit l'alun, &c. & nous avons vu avec peine que l'Auteur en conseille l'application en plusieurs endroits. Les pilules faites avec la thérébentine sont encore d'un usage très-peu avantageux dans le traitement des gonorrhées; l'Auteur les conseille. Il y a en outre beaucoup de fautes typographiques, telles que le sel d'*ipsum*, les eaux de *Volt*, de *Magnès*, &c. pour dire sel d'epsom, eaux de Vals, &c. On est fâché de voir que dans une nouvelle édition, l'Auteur ait négligé d'être plus correct.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*Année* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 4 Août.*

USAGE *de la poudre anti-vénérienne de M. le Chevalier* DE GODERNEAUX. *in*-4o. de 8 pages. A Liege, chez la veuve Bourguignon.

CE programme, qui n'est pas tout-à-fait académique, commence ainsi:

» Avant d'indiquer l'usage de ce spécifique contre les maladies vénériennes, les dartres, les maladies de la peau, & un très-grand nombre d'autres qui ont résisté aux meilleurs remedes connus, telles que les écrouelles, les engorgemens des glandes, &c. on a cru devoir mettre sous les yeux du public, les titres qui constatent l'efficacité de ce nouveau dépuratif du sang ».

» Indépendamment des expériences solemnelles qui ont été faites par ordre du Roi, pour s'assurer des propriétés de ce remede, & des procès-verbaux qui rendent témoignage de son efficacité pour détruire les maladies vénériennes invétérées, rébelles, infructueusement traitées par les différentes méthodes qui sont en usage; l'extrait des lettres ministérielles écrites à M. le Chevalier de Goderneaux fera connoître les intentions positives de Sa Majesté à ce sujet ».

On rapporte ensuite des lettres du Ministre. Quant aux procès-verbaux, l'Auteur a cru devoir les supprimer entierement. Il nous semble cependant que M. le Chevalier de Goderneaux auroit dû les produire, pour donner surtout aux personnes de l'Art la satisfaction de juger par elles-mêmes, & sans secours impératif, de l'effet bon ou mauvais de cette poudre. On remarque que les personnes les plus intéressées même au débit d'une marchandise quelconque, n'oublient jamais de publier tous les titres qui parlent en sa faveur. Nous croyons cet oubli involontaire de la part de M. le Chevalier de Goderneaux; mais nous croyons devoir l'inviter à faire ce cadeau au public, parce qu'en cas de discussion, ou de jugement à porter, les procès-verbaux des traitemens forment toujours la principale piece du procès, & sans laquelle on ne sauroit prononcer; à moins qu'on ne regarde l'affaire comme jugée.

M. le Chevalier de Goderneaux, que nous croyons Médecin, continue ainsi.

» L'usage de cette poudre ne demande aucunes préparations antérieures, telles que la saignée, la purgation, les bains, les tisanes, &c. la saignée est surtout *défendue* pendant le cours du traitement ».

Nous demandons bien pardon à M. le Chevalier: mais si un état inflammatoire survenoit au sujet; s'il éprouvoit une de ces maladies que la saignée seule peut guérir, que faudroit-il faire dans ce cas? Laisser périr le malade? Nous croyons M. le Chevalier trop éclairé & trop sage en Médecine pour dire sans aucune restriction, *il est défendu de saigner* les malades qui ne peuvent guérir que par ce moyen.

On trouve ensuite la maniere d'avaler la poudre & le régime à suivre, qui consiste à manger du boeuf, du mouton, du veau, de la volaille, &c. s'il n'y a point de fievre, & à éviter les fruits, les ragoûts, & toute espece d'acide. Les femmes n'en prendront pas, (de la poudre)

pendant leurs *secours* périodiques, pag. 4. On pourra d'ailleurs se promener à pied & à cheval, suivant le goût des malades, & on aura soin de n'avoir pas les pieds mouillés. Dans les maladies qui exigent un traitement long, comme les écrouelles, &c. on prend de cette poudre tous les quatre à cinq jours. Si l'on éprouve un mal être, c'est une preuve que le remede travaille sur les humeurs. Si l'on se trouve moins bien qu'auparavant, & que la fievre survienne, il ne faut pas s'en effrayer, & continuer toujours l'usage de la poudre, page 6. Suivant la théorie de M. le Chevalier de Goderneaux, » ce désordre accidentel n'est occasionné que par un reste d'humeurs visqueuses qui ne peuvent pas prendre leur cours & qui ont besoin de la double action de la fievre & de la poudre de vie. Cette révolution est même nécessaire pour la guérison radicale». *ibid.*

Les personnes qui ont la poitrine *grasse*, (1) pag. 6, ou l'estomac tapissé de glaires ou de bile, vomissent quelquefois plutôt ou plus tard, après avoir pris la poudre. Dans ce cas, après avoir vomi, on est bientôt soulagé. *ibid.*

Il est encore des individus, p. 6, à qui ce remede cause des coliques ou pincemens d'entrailles, qui cessent quand on a été à la garderobe & qui suivant la théorie de M. le Chevalier, ne sont occasionnées que par le *détachement* des humeurs épaisses & âcres. *ibid.*

Lorsque les malades salivent abondamment ou que les gencives deviennent douloureuses, on modere cet accident, p. 7, avec de l'eau tiede & un peu de miel blanc, qu'on met dans la bouche.

C'est surtout dans les cas désespérés que la poudre de vie produit des effets *incroyables*, dit-on, non-seulement dans les maladies vénériennes, mais dans les maladies aigues, dont les accidens sont dûs » aux humeurs qui ne trouvent point de » débouché par les routes ordinaires. Dans » ce cas, une ou deux prises du remede » évacuent les heterogenes nuisibles avec » une telle promptitude, qu'on a vu souvent des hommes qui paroissoient mourans, être rendus à la vie dans l'intervalle de quelques heures; ces faits sont » connus & ils sont inconteftables, p. 7.

Il est bien certain que s'il n'y avoit pas quelque chose de bien extraordinaire dans cette poudre, ce ne seroit pas la peine d'en parler; & puisqu'elle fait revenir les mourans, il y a apparence que bientôt elle fera ressusciter les morts.

## *Aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.*

Les expériences, MM., & les réflexions du savant M. Gleditsch de Berlin, touchant les dangereux effets que les exhalaisons d'une plante de l'Amérique septentrionale produisent sur le corps humain, que j'ai vu dernierement consignées dans le supplément du Journal de physique de cette année, Tome XXI, m'ont rappellé ce que j'avois éprouvé moi-même plusieurs fois de la part de cette plante, qui est le *rhus toxicodendron L.* & que je possede dans mon jardin. Comme cet arbuste ne demande pas beaucoup de soin, je n'avois occasion de le voir d'assez près & d'en redresser les tiges rampantes qu'une fois l'an, c'est-à-dire au printems; & chaque fois il me survenoit le lendemain ou peu de jours après des prurits aux mains avec de petites ampoules blanches, remplies d'une humeur aqueuse très-caustique; elles occupoient principalement le dos de la main & l'entre deux des doigts comme dans la gale. Ces vessies étoient distinctes; dans leur apparition, elles s'annonçoient comme de petits boutons luisans: bientôt plusieurs s'aggregeoient ensemble & devenoient confuses. Quelquefois elles étoient précédées d'une rougeur érysipelateuse & brûlante avec asperité & grande démangeaison. Cette incommodité a toujours été passagere & se terminoit en 5 ou 6 jours par la desquammation des vésicules. Une fois seulement le mal fut plus considérable, ce qui arriva sur la fin du mois d'Août 1777.

Un après souper, après avoir arrosé & touché le feuillage de cette plante, j'avois essuyé la sueur de mon front avec le

(1) Nous avouons notre ignorance sur la valeur de ce terme. Par *poitrine grasse* entend-on une poitrine chargée de graisse? Dans ce cas, l'effet de la poudre est inexplicable ou miraculeux, puisqu'elle fait vomir plu ôt les personnes grasses que les personnes maigres. Si par *grasse* on entend une poitrine chargée d'humeurs, l'effet est encore plus inexplicable, à moins que cette poudre n'ait la propriété lorsqu'on l'avale, de descendre dans la poitrine & de faire vomir sur le champ cet organe au lieu de l'estomac, ce qui seroit encore plus miraculeux. Mais au ourd'hui on ne doit être étonné de rien, en fait de miracles opérés par les poudres de vie.

dos de la main; le lendemain à mon lever je sentis un grand feu sur le visage; une partie étoit couverte d'une plaque d'un rouge vif, l'autre d'un rouge foncé; un œil étoit à demi poché par le gonflement de la paupiere; le front avoit quelques vergetures rouges avec aspérité; la commissure des levres du côté droit étoit occupée par une dureté avec gonflement qui s'étendoit jusqu'au-dessous du menton; quelques gros boutons étoient parsemés autour du col jusqu'aux oreilles & y causoient un grand prurit. Je n'eus cependant point de fievre. Les mains se couvrirent de petits boutons d'abord plus sensibles au tact qu'à la vue. Ne pouvant résister au soulagement que j'éprouvois en les grattant, j'y attirai un gonflement avec tension de la peau qui confondit tous les boutons, lesquels s'éleverent bientôt en vessie. Il en sortoit quelques gouttes d'une humeur sereuse, salée, blanchâtre qui tachoit & roidissoit le linge. J'en procurai l'issue en perçant plusieurs de ces phlyctenes avec la pointe d'une aiguille. Pendant la nuit, cette humeur, en suintant, s'amoncela, se durcit & prit la belle couleur jaune & brillante du succin; je l'enlevai en la ramollissant avec l'infusion de sureau dont je me servis pour dissiper tous ces symptômes, aidé pourtant d'une saignée & de la diete rafraichissante. Tout disparut en 8 jours.

Cette maladie cutanée qui, chez moi, n'a été tantôt qu'efflorescence & tantôt érysipele avec pustules, se rapproche fort, comme vous voyez, de celle qui a été observée pendant 8 ans, avec quelques symptômes plus graves, sur toutes les personnes qui occupoient une même maison à Cronen, dans laquelle étoit un jardin où l'on avoit formé un cabinet de verdure avec la plante en question, prise mal-à-propos pour la vigne-vierge ou de Canada, *hedera quinquefolia*. Le retour périodique de la maladie qui survenoit constamment deux & trois fois l'an chez les personnes de Cronen & une fois seulement chez moi, ou deux fois par occasion, tient visiblement aux circonstances de la fréquentation du lien où croît la plante & aux différentes époques de sa végétation. A l'ordinaire prochain, j'aurai l'honneur, MM., de vous faire part de quelques réflexions à ce sujet qui me paroissent importantes.

L'arbrisseau de Cronen ayant été arraché, la maladie a disparu: mon attention à ne plus toucher cette plante m'en a préservé des accidens.

Je suis, &c. AMOREUX, fils, Méd.

### *Mémoire à consulter.*

Un malade âgé de 55 ans, d'un bon tempérament, tirant sur le sanguin, ayant toujours vécu sobrement, eut il y a 15 ans, la goutte aux pieds, pour la premiere fois; elle lui dura trois mois, sans le faire beaucoup souffrir; elle lui revint six ans après & aussi longtems. Il n'en a pas eu depuis cette attaque; il souffrit au mois de Décembre dernier un peu d'oppression, & la goutte le tracassa un peu; il fut pris en même tems de coliques, de maux de cœur. Il prit l'émétique & des médecines. Mais l'oppression continua toujours à faire du progrès: les accès venoient plus souvent lorsque le tems étoit changé. Comme il avoit du mieux, après avoir rendu des glaires, on lui donna une demi-prise d'ipécacuanha, trois à quatre grains à prendre tous les matins; il en rendit beaucoup à chaque dose, & il se trouva soulagé pour 15 jours. Il voulut en reprendre lorsque l'oppression revint, mais il fit bien des efforts sans vomir, & l'oppression continua toujours.

On lui a appliqué des sinapismes; il a pris des bains à l'esprit de sel. Les pieds ont rougi, & la goutte n'est pas revenue. Il n'y a que les sangsues à l'anus & aux jambes, qui lui ont fait revenir la goutte pour 24 heures; & il étoit très-bien pendant ce tems; mais elle s'est rejettée à la poitrine, & les maux de cœur, l'oppression, les foiblesses & l'insomnie sont revenues. On lui a donné un minoratif qui a fait beaucoup de mal, de maniere qu'il n'y a point de relâche depuis dix jours. On a ordonné les saignées du pied, les sinapismes, des diaphoretiques, des antispasmodiques & des stomachiques. On demande qu'est-ce qu'on pourroit faire pour rappeller la goutte? Le malade paroît pressé.

R. En attendant d'autres avis, le nôtre est que le meilleur parti qu'il y ait à prendre pour un pareil état, est d'appliquer les véficatoires aux jambes, en observant de ne faire usage intérieurement d'aucun stimulant, d'aucune préparation antimoniale, enfin de rien qui soit capable de fixer la goutte du côté de la poitrine, de l'estomac ou des intestins. On doit se borner à l'emploi des adoucissans & des

mucilagineux, & diriger ses vues du côté des extrémités inférieures.

Nous dirons ici, en passant qu'une des hypothèses de Médecine les plus pernicieuses qu'il y ait parmi les gens du monde, est celle qui persuade qu'il est avantageux de rendre beaucoup de glaires, ou de juger favorablement de l'effet d'un remede qui en fait rendre beaucoup. Nous voyons avec peine que bien des personnes sont dans cette opinion, qui peut devenir très-pernicieuse. En tendant beaucoup de cette mucosité qui enduit les intestins, on perd pour ainsi dire une partie de sa substance, & c'est une grande erreur de croire que c'est un bien. Cette évacuation prouve au contraire qu'il y a une très - vive irritation dans les intestins, dont le dernier degré est l'état d'érosion qu'on remarque dans la dissenterie, où ces glaires sont mêlées de sang. C'est ainsi qu'avec un faux principe on peut déchirer impunément les entrailles du genre humain, qui peut se persuader encore qu'on a très-bien fait.

*Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé.*

» Il est de l'importance de vos feuilles, Messieurs, d'exposer les faits sans altération, autant qu'il vous est possible : c'est d'après cette considération & la justice, que vous devez à la vérité, que vous ne tarderez sûrement pas de désavouer la conduite qu'a tenu le sieur Boué, Chirurgien à Meulan, vis-à-vis son Confrère Molier, établi à Brouafle, lorsque vous aurez lu, dans la Gazette des Tribunaux, n°. 16, art. 111, le jugement du Baillage de Meulan, donné le 15 Avril 1782, par lequel le sieur B. a été interdit de ses fonctions pendant quinze jours & condamné en 50 liv d'amende envers le domaine & aux dépens, & qu'en même tems vous y verrez qu'il a acquiescé à ladite sentence. Cette réparation autentique pour le sieur Molier est d'autant plus juste, que la question proposée par le sieur Boué, dans votre n° 11 du 17 Mars de cette année, est fausse dans toute l'étendue de son exposé.

J'ai l'honneur d'être, &c. WILL D. M.

LIVRES NOUVEAUX.

LE *Vigneron expert, ou la vraie maniere de cultiver la vigne*, ouvrage qui a concouru à l'Académie Roy. des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Nancy. A Paris, chez Durand, neveu, rue Galande ; & se vend à Nancy, chez Bonthoux, Libraire. 1782, *in*-12.

C'est un Rudiment à la portée du Vigneron le plus ignorant, il y apprendra non-seulement la maniere de planter, de cultiver, de traiter les maladies de la vigne, mais encore la façon de faire les vins, de conserver le raisin & les fruits; plusieurs avis contre la fraude des marchands de vin; on doit cet ouvrage à M. Lavocat de Champigneulle.

LIVRES ÉTRANGERS.

DISSERTATIO *inauguralis dulcium naturam & vires expendens*, c. à. d. Dissertation inaugurale sur la nature & les vertus des corps *doux*, par J. F BEHRENS DE NORDHEIM, Doct. en Méd. A Gottingue, chez Dietrich, 1779, *in*-4°. de 40 pag.

Les corps *doux* entrent dans une grande partie de nos alimens ; ce sujet n'avoit pas encore été traité d'une maniere assez complette ou satisfaisante. Le Docteur Behrens s'en est occupé avec assez de succès. Sa dissertation est partagée en deux sections; dans la premiere il traite de la nature des corps doux, & comme le sucre tient le premier rang parmi ceux-ci, il en fait l'analyse chymique. Les vertus des corps doux ou sucrés sont exposées dans la seconde section, c'est toujours le sucre qui l'occupe principalement. Le Docteur Behrens en approuve fort l'usage : suivant lui, le sucre est un excellent vermifuge, febrifuge ; il adoucit singulierement la pituite qui excite la toux & l'asthme; il diminue considérablement les douleurs de la goutte & de la pierre ; c'est un grand adoucissant dans les maladies de la poitrine ; un puissant détersif contre les ulceres internes & externes. Le sucre est antiseptique, propre a effacer les tayes des yeux ; employé en fumigation, il guérit l'enchifrenement.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*Année* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche* 11 *Août.*

Suite de la Clef *du sanctuaire philosophique*, *par* C. Chevalier, *Comte du S. Empire Romain, Chevalier de l'Ordre militaire de l'Eperon d'Or, Conseiller ordinaire du Roi & des Cent-Suisses de la garde ordinaire du Corps de Sa Majesté, &c.* 3e. volume, *in*-12. de 40 pag. A Paris, chez l'Auteur, rue S. Denis, & chez Quillau, l'aîné, Libraire, rue Christine, 1782. Prix 4 f.

L'Auteur dit dans le frontispice: » Cette nouvelle clef sert à introduire celui qui la possède dans le sanctuaire de » la nature; & en ouvrant ses portes » pour passer plus avant, elle en découvre beaucoup plus les mysteres & les » secrets les plus merveilleux, soit pour » la santé ou pour les arts, qui sont la » richesse de toutes les nations.

Ce 3e. volume est une suite du discours philosophique de Milady Stuart de Chevalier, épouse de l'Auteur, qui commence ainsi:

» L'Alchymie est la premiere de toutes » les sciences & la plus utile, en procu- » rant la santé aux hommes & les richesses. C'est pourquoi Morien avoit bien » raison quand il a dit au Roi Calid, qui » lui offroit tous ses services; *celui qui possède tout, n'a besoin de rien.*

Il faut que l'Alchymie soit une science bien profonde, bien mystérieuse & bien inconcevable, puisqu'elle procure la santé & des richesses, à l'insçu de tout le monde. Ce qui intéresse le plus dans cette science, dit on, c'est la découverte de la Médecine universelle. L'Auteur dit, p. 5, qu'il est certain qu'elle existe. On en peut donc conclure que ceux qui la possedent, ne peuvent pas mourir; à moins que cette assertion ne soit prise dans un sens mystique ou figuré; ce qui est très-vraisemblable; car prise au positif, l'Alchymiste pourroit aller de pair avec la divinité même. Nous avouons notre ignorance sur tous ces mysteres. Nous avons lu & relu cette brochure pour y trouver des moyens dont on parle de rendre la santé durable au moins pendant un tems; il faut que nous soyons bien profanes & bien indignes d'entrer dans le sanctuaire, puisque nous n'y avons rien compris. Il est beaucoup question ici de promesses de bien, de salut, &c. aux vrais élus, de la purification & transmutation des métaux, &c. Nous n'avons pu rien découvrir qui fût capable de remédier à la moindre indisposition.

Nous devons cependant convenir que s'il y a une charlatanerie excusable, c'est celle des Alchymistes, tels que M. Chevalier, &c. Celle-ci s'annonce ordinairement avec une sorte de sublimité de langage, qui séduit & qui plaît. Elle est en général peu nuisible, parce qu'elle se borne à l'usage de quelque eau distillée ordinairement très-pure & qui fait rarement mal, parce qu'on lui suppose des vertus étonnantes & qu'on ne l'a prescrit qu'à de très-petites doses. Cette science a été en outre l'apanage de plusieurs hommes de génie & toujours celui des têtes les plus exaltées en chymie. Elle a de plus, la noble ambition de vouloir se mesurer perpétuellement avec la nature, dont elle cherche

à pénétrer, à découvrir les mysteres, ou à imirer, surpasser même les opérations. Enfin ceux qui la possedent ou croient la posséder, peuvent être dans des toutes qui sont inconnues aux autres hommes, ou dans un délire qui les rend heureux. Dans tous les cas, c'est peut-être la seule sciencecapable de satisfaire l'homme inquiet & avide de savoir, puisqu'elle n'a pas de bornes, puisqu'elle le séduit, soit en le trompant perpétuellement par une illusion séduisante, soit en ne lui ôtant jamais l'espoir de faire de nouvelles découvertes ou d'acquérir des richesses. L'Art s'est enrichi plusieurs fois des découvertes des Alchimistes; & on peut dire de cette science, que si c'est celle des fous, ce n'est pas celle des sots, c'est-à-dire des esprits bornés.

## *Aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.*

L'accident arrivé, MM., pendant 8 ans à Cronen, donr M. Gleditsch nous a fourni le détail; le cas particulier dont il fut témoin à Berlin ainsi que M. Pallas, en la personne du Jardinier Muller & de ses garçons; ce que j'ai observé fut moi-même & ce que m'a confirmé le Jardinier Botaniste actuel du Jardin Roy. de cette ville, pour l'avoir éprouvé aussi, nous prouvent combien on doit être circonspect à se rendre familiers avec les plantes exotiques dont on ne connoît pas assez les propriétés; combien on s'expose en les maniant sans précaution, en en portant différentes parties à la bouche, au nez, pour éprouver leur odeur, leur saveur; comme aussi en les cultivant & les multipliant dans des lieux qui ne sont pas faits pour elles. Les plantes exotiques ne sont pas les seules dont on ait à craindre les dangereux effets; plusieurs de celles qui croissent dans nos climats, dont les arts & la médecine tirent quelque utilité, soit en nature, soit par différens procédés, sont essentiellement des plantes malfaisantes aux effets desquelles les gens de la campagne qui les ramassent, & différens ouvriers s'exposent involontairement ou par ignorance.

La Botanique a fait assez de progrès pour que sa nomenclature ne doive plus tant occuper les Botanistes. Ne feroit il pas tems que ceux qui la possedent & qui savent combien davantages, peu connus encore, peut en retirer l'homme sain & malade, fissent distinguer dans un ouvrage exprès les plantes veneneuses, non pas seulement celles qui, prises intérieurement, à titre d'aliment ou de remedes, peuvent être nuisibles dans certaines circonstances, mais encore toutes celles qui le sont par leurs exhalaisons virulentes, par leur transpiration ou leur vapeur soporifique, par leur contact immédiat ou l'épanchement de leur suc laiteux, âcre & caustique qui laissent quelquefois des empreintes indélébiles; enfin quelles sont celles qui affectent désagréablement les sens extérieurs, &c.

L'exposition des maladies ou des simples incommodités que nous procurent les plantes est un recueil à faire, bien digne des recherches des Médecins. Puisque ce sont des maux à éviter, ne causassent ils que de la rougeur, de la demangeaison, de l'enflure & des boutons. Les affections de la peau sont assez inquiétantes & désagréables par elles-mêmes pour ne pas tâcher d'en diminuer le nombre ou de les prévenir chez une classe d'hommes surtout en qui elles sont toujours plus rébelles, je veux dire les gens de la campagne. Tels sont ceux qui sont occupés au taillis des bois, à arracher des broussailles, à l'abbatis des forêts; ceux qui chauffent les fours & les chaudieres avec toute sorte de bois & de feuillage. On peut aussi n'être pas exempt de quelques accidens que procurent la vapeur & la fumée qui s'éleve de certains végétaux par la combustion. Les ouvriers qui scient & débitent des bois frais, surtout des bois étrangers, peuvent en recevoir les émanations nuisibles. Les teinturiers sont exposés à toucher longtems des drogues caustiques. Il faut remarquer que tous ces gens sont pour l'ordinaire en sueur pendant un travail long & pénible, par conséquent plus susceptibles de recevoir des émanations pernicieuses.

Quant aux plantes exotiques vénimeuses, les Jardiniers & les Botanistes qui en ont loin, sont plus exposés aux exhalaisons nuisibles qui peuvent s'en échapper dans le fort de leur végétation, ou lorsqu'ils les renferment & les visitent dans des serres chaudes & des orangeries. Car il est à noter que telle peut être venimeuse dans un tems & innocente dans un autre, ou seulement dans l'une de ses parties. Ces derniers peuvent par conséquent éprouver quelques-uns de ces effets, que les voyageurs

& les naturalistes nous rapportent des arbres & plantes veneneuses des Iodes, principalement de l'Amérique septentrionale, dont celle qui a donné lieu à ces réflexions est originaire.

Ces maladies pourroient bien n'être pas tellement particulieres aux Artistes, aux Herboristes & Botanistes de profession, pour que les gens du monde n'en fussent aussi atteints, sans s'en douter. Ce qui pourroit y donner lieu, ce sont les jardins d'agrément avec bosquets, ou ces jardins nouveaux d'un goût extraordinaire dans lesquels on entasse les arbres & les arbustes des quatre parties du monde, en se flattant d'imiter la nature avec trop d'art & de singularité. On n'y cherche qu'à distraire la vue par la variété, sans consulter la nature des plantes qu'on y rassemble. La plus spécieuse en apparence est souvent la plus trompeuse par ses qualités, si elle n'est inutile. C'est au Botaniste (1) à savoir si elle est suspecte & à faire connoître ses caracteres distinctifs & ses qualités.

J'ai cru, MM. devoir vous faire part de ces idées parce qu'il me paroît que c'est un champ que la Médecine présente à deffricher. De ce travail aussi utile que nouveau, il en résulteroit des connoissances qui recuieroient les limites d'un art qui n'en doit point avoir, puisqu'il s'étend sur tout ce qui peut procurer la santé & la vie, conséquemment le bonheur des foibles humains.

Je suis, &c. Amoreux, fils, Méd.

(1) Quand je dis les Botanistes, je n'en excepte en aucune façon les Médecins, quoi qu'en général ils négligent trop une science qui a fait la base de la Medecine des anciens & qui feroit le mérite de celle des modernes : *medicina paucarum herbarum scientia.* Si la connoissance des plantes fut jamais utile aux Medecins, c'est depuis qu'on cherche à tirer parti des plantes veneneuses Sans elle l'emploi des unes peut être inutile, la méprise pour les autres funeste.

Quelqu'envie que j'aye d'attribuer à une inadvertance typographique la phrase de Botanique qui s'est glissée dans l'annonce que M. de la Bragerelle fait des vertus admirables de la pulsatille ou coquelourde dans les maladies psoriques, ( *Gaz. de santé*, ann. 1782, numero 25 ), on ne peut la rendre excusable. Elle pourroit induire grandement en erreur les étrangers qui ne s'en tiennent pas à des noms françois. Pour désigner cette plante, on l'a nommée, *anemone pratensis* Lin. Or l'anemone des prés n'est pas la pulsatille ; celle qu'il falloit désigner, c'est *l'anemone pulsatilla* Linn. Celle-ci a des propriétés qu'on ne trouveroit pas dans l'autre.

## LIVRES NOUVEAUX.

*Avis aux personnes qui font usage des eaux de Plombieres, ou traité des Eaux minérales, dans lequel on expose les diverses manieres d'user de ces eaux ; le régime qu'il convient de suivre ; les différentes maladies, pour lesquelles elles doivent être administrées ; avec plusieurs observations de pratique, pour en constater les effets ; par M.* Didelot, *Médecin-Chirurgien, Associé & Correspondant de plusieurs Académies & Sociétés littéraires, &c.* A Bruyeres, de l'Imprimerie de la Veuve Vivot ; & se vend à Plombieres, chez Parisot, freres, marchands. 1782, *in*-8°. de 283 pages.

Quinze articles composent ce très-instructif traité. L'on y trouve les détails, que tous Médecins-Praticiens doivent savoir, relativement à Plombieres, & que les personnes indisposées auxquelles on ordonne ces eaux minérales, ne doivent pas ignorer. M. Didelot y présente, avec beaucoup de sagacité, les qualités salutaires de ces eaux, leur antique célébrité qui remonte jusqu'au temps de César, la topographie & situation de Plombieres, l'élevation de ses montagnes au-dessus du niveau de la mer, la qualité de l'air qu'on y respire, qui est très-sain, celle des bains, étuves & fontaines, la pesanteur des eaux minérales, leur chaleur, leur analyse ; des observations sur la maniere dont elles agissent sur l'estomac, sur le sang, à la tête ; les maladies où elles sont favorables, dangereuses ou contre-indiquées ; la description d'une fontaine ferrugineuse nouvellement découverte ; les diverses façons de prendre l'étuve & la douche, les maladies où elles conviennent, celles pour lesquelles il feroit dangereux de s'en servir ; des attentions & précautions qu'il faut avoir pendant l'usage des eaux & des bains, des conseils importans aux étrangers, le régime qu'il faut observer. Presque tous les articles sont terminé par des observations pratiques, la plupart de l'Auteur, qui répandent beaucoup d'intérêt & de lumieres sur les cas dont il est question. Nous allons en rapporter deux, qui ne démentiront pas cette assertion.

» La femme d'un Boulanger de la ville de Schelestat en Alsace, souffroit depuis très-longtems des douleurs dans le bas-ventre, que rien n'avoit appaisées ; elle avoit des difficultés d'uriner, que l'on attribuoit à une pierre dans la vessie ; on

la fonda, & on n'en trouva point. Réduire à l'état le plus fâcheux, on lui conseilla les eaux de Plombieres; après quelques jours de bains & de boissons, elle rendit, par la voie des urines, quantité de vers, comme des ascarides. Dès ce moment, cette femme fut rétablie ».

« Une fille de 19 ans qui, à cette époque, ne connoissoit pas encore la maladie attachée à son sexe, étoit sujette, chaque mois, à des vomissemens affreux, & à des palpitations qui l'obligeoient à garder le lit. Tous les remedes prescrits par l'Art, lui ayant été inutiles, elle s'est rendue cette année à Plombieres où, par les conseils de M. Didelot, elle a fait usage des eaux thermales en bain, & des ferrugineuses en boisson. Dans l'espace de quatre semaines, ses incommodités ont disparu, & les regles ont coulé ».

Nous ne saurions trop conseiller l'acquisition de cet ouvrage. Nous invitons encore les hydropotes de Plombieres à suivre les conseils de l'Auteur.

### LIVRES ÉTRANGERS.

*DISSERTATIO Botanico-medica de catechu*, ou Dissertation Botanique-medicale sur le Cachou, par C. H. WERTMULLER de Stockolm, Doct. en Méd. en l'Université Georgienne de Gottingue. *in*-4°. de 52 pages. A Gottingue, chez Dieterich. 1779.

Quoique l'histoire naturelle ait fait de très-grands progrès depuis deux siecles, il est certain qu'il en est encore à faire de très-considérables. Quand Commerson n'auroit pas annoncé vingt-cinq mille plantes nouvelles, dont la découverte étoit due à ses recherches & à ses voyages, plantes totalement inconnues à nos phytographes; quand il n'auroit pas donné à soupçonner les lacunes immenses, qu'il nous reste à remplir dans la Botanique, qui est peut-être la partie de l'histoire naturelle la plus cultivée; on ne peut dissimuler son ignorance à la vue de mille objets qui servent tous les jours à des usages économiques ou médicinaux, & que cependant on connoît à peine. On a un exemple frappant de ce qu'on vient de dire dans l'histoire naturelle & médicinale du cachou.

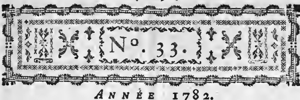
Depuis près de 300 ans, on se sert de ce médicament en médecine, & l'on vient seulement de découvrir sa véritable origine Pendant longtems on étoit si peu instruit sur son histoire, que les uns le regardoient comme une espece de terre, tandis que d'autres pensoient que c'étoit un suc végétal. La chymie ayant enfin répandu sa lumiere sur la matiere médicale, les expériences de Hagedorn & de Boulduc démontrerent que le sentiment des derniers devoit prévaloir. Mais c'étoit encore bien peu. On ignoroit si ce suc étoit simple ou mélangé, & l'on ne savoit de quel arbre on le retiroit. Néanmoins, d'après divers témoignages peu sûrs, Linné l'attribua à une espece de palmier qu'il appelle *areca catechu*. Les Pharmacographes qui vinrent après, se copiant les uns les autres, n'en dirent pas davantage. Enfin Kerr, Chirurgien Anglois, vivant dans le Bengale, a tranché la difficulté dans des observations & des recherches de médecine, qu'il a publiées en sa langue, il y a peu d'années. Il a décrit avec soin toutes les parties de l'arbre Indien, auquel on est redevable du cachou, & en a donné la figure. M. Wertmuller, d'après ces indications, l'a reconnu pour être du genre des *mimosa*, & l'a dénommé à cet effet *mimosa cate*.

Après tout ce qui concerne l'historique du cachou, l'Auteur en donne l'analyse chymique avec des corollaires, la maniere de le préparer, l'examen général des vertus médicales de cet extrait. Il n'oublie rien en un mot, de ce qu'il falloit pour rendre sa dissertation complette, en joignant l'utile à l'intéressant.

Le cachou est un si puissant antiputride, que si l'on en saupoudre la viande pendant les plus grandes chaleurs, elle se conserve saine & sans corruption.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 18 Août.*

OBSERVATIONS *sur l'usage des végétaux exotiques & particulierement du gayac, de la squine, de la salsepareille, & du lobelia syplilitica, dans les maladies vénériennes*, par M. J. DUPAU, *Docteur en Médecine de la Faculté de Toulouse*. A Paris, chez Guillot, Lib. de *Monsieur*, rue de la Harpe, au-dessus de celles des Mathurins. *in*-8°. de 103 pag. avec cette épigraphe, tirée des écrits d'Hippocrate, & qui nous a paru heureuse.

*Ne pigeat ex plebeis sciscitari, si quid ad curationem utile.*

Que le Médecin ne rougisse pas d'apprendre quelque chose du peuple, si c'est utile pour la guérison des maladies.

L'OBJET principal de cet écrit est de faire voir qu'on peut guérir les maladies vénériennes par d'autres moyens que par le mercure, ou plutôt qu'il est beaucoup de cas de maux semblables qu'on ne guérit bien que par les végétaux annoncés dans le titre de l'ouvrage. Pour le prouver, l'Auteur rapporte les observations les plus capables d'accréditer cette opinion & tour ce qu'il y a de plus fort à cet égard, consigné dans les écrits de Médecine. Cependant, M. Dupau n'est pas prévenu en faveur de cette idée, au point de se faire illusion ou de s'aveugler sur l'efficacité du mercure. Il se borne à rapporter fidelement ce qui a été observé par les Auteurs les plus estimés, & on voit, d'après la lecture de son ouvrage, qu'il est peu de cas de maladies vénériennes que l'une ou l'autre de ces plantes ne puisse combattre avec succès.

Il nous a paru que l'Auteur, parmi les autorités qu'il cite, a choisi à-peu-près les meilleures & qu'il s'accorde en une infinité de points avec ce qu'on trouve sur cet objet dans les Commentaires de Wanswieten sur les aphorismes de Boerrhaave.

La véritable origine du mal vénérien est encore la chose du monde la moins connue & celle qui a exercé le plus souvent la sagacité des Médecins. Elle a donné lieu à plusieurs opinions, dont la moins vraisemblable sans doute est celle qui le fait dépendre de la continence. Celle-ci a eu cependant ses partisans, & on conçoit qu'avec un peu d'esprit on peut aussi la faire valoir. Elle est très-propre à servir d'excuse à ceux en qui la nature parle fortement; mais elle ne s'accorde pas avec tous les principes, & surtout avec l'expérience, qui prouve qu'il y a infiniment moins à perdre pour la santé par la continence, que par une conduite opposée. Du reste, l'Auteur n'adopte pas cette opinion, il ne fait que la rapporter.

Le pays natal du mal vénérien, l'époque de son apparition dans le monde, sont encore deux points très-peu éclaircis dans l'histoire de cette maladie, malgré les recherches du célebre Astruc, du moins, si l'on en juge par les doutes qu'on a élevés depuis quelque tems à cet égard. Et à ce sujet, on ne peut s'empêcher de témoigner sa surprise sur le ton leste avec lequel certains Auteurs parlent d'un écrivain aussi respectable que M. Astruc, qui a fait tant d'honneur à la Médecine, par ses talens, par son savoir, son érudition

& son amour pour la vérité. Et s'il est vrai, comme on le dit, qu'en composant son traité des maladies vénériennes, son parti étoit pris d'avance de faire adopter son sentiment sur la nouveauté du mal vénérien ; il est vrai aussi que c'est l'opinion la plus vraisemblable & que tout ce qu'on a dit depuis pour la combattre, ne mérite pas seulement d'être mis en parallele avec une seule page de son livre.

Personne n'ignore qu'on n'ait observé de tout tems des maux qui ressemblent à certaines affections vénériennes, tels que la gonothrée d'un mauvais caractere même, des condylomes encore, & qu'il y en a d'autres qui se communiquent d'un sexe à l'autre, surtout des femmes aux hommes, qui ont aussi l'apparence en quelque sorte de maux vénériens. Mais tous ces maux ne sont point virulens, n'ont jamais eu la marche des maladies vénériennes, & c'est ce que M. Astruc a très-bien prouvé en fixant le vrai caractere de celles-ci.

On est encore étonné de voir qu'on ait produit, en dernier lieu, comme une nouveauté, tout ce qu'on dit des vertus de la plante du nord de l'Amérique, qu'on appelle *Lobelia* ou cardinale bleue ; tandis que depuis la traduction des mémoires de Stockolm où se trouve celui de M. Kalm sur les vertus de cette plante, il n'est question que de ce végétal, qui porte même le nom de l'Observateur Suédois, (*Lobelia Kalmi L.*)

Du reste, nous pensons avec l'Auteur qu'on a peut être un peu trop négligé la vertu des végétaux anti-vénériens. M. Dupau s'est procuré une certaine quantité de *Lobelia* & a fait déja plusieurs essais dont il rend compte dans son ouvrage. Il a soin de bien distinguer & de faire connoître, par leurs vrais caracteres botaniques, toutes les plantes dont il parle. Nous croyons que cet écrit mérite d'être lu.

### *Mémoire à consulter.*

Mademoiselle de *** a joui dans son enfance de la meilleure santé. A l'âge de 14 ans, elle fut logée dans une chambre très-humide qu'elle occupa pendant quatre années. Dans ce temps-là, elle se donna un coup très-violent au coude sur la pomme d'un chenet de cuisine; la douleur fut vive, le coude devint noir, on n'y mit rien. Quelques jours après elle se plaignit que la douleur subsistoit. Le bras étoit engourdi, on y appliqua des feuilles de mauve bouillies, ce qui occasionna un relâchement qui ne la soulagea pas, au contraire, mais qui fit ouvrir une petite plaie imperceptible où il s'établit un suintement qui a subsisté pendant huit ans.

A cette époque, les personnes qui s'intéressoient à la malade ont voulu faire examiner ce bras. L'os s'est trouvé carié, ce qu'on a reconnu aisément avec la sonde. On purgea la malade & on se décida à ouvrir tout de suite le bras pour travailler à la guérison de l'os. On employa d'abord l'éponge préparée pour écarter les chairs, on toucha plusieurs fois la carie avec la pierre infernale, on y mit de l'essence d'aloès & de l'eau-de-vie pure, &c. Tout cela fut sans succès, l'exfoliation n'eût pas lieu ; il fallut venir à une nouvelle opération, & on employa le feu qui réussit.

Après plusieurs mois de souffrances, pendant lesquels on a travaillé à corriger le vice qu'on supposoit dans les humeurs, par du petit lait avec des cloportes, du suc de cresson & du quinquina, des pilules fondantes qui ont précédé celles de cigue, des purgations de tems en tems, des saignées, &c. l'exfoliation s'est faite, & pour prévenir tout accident, on a jugé à propos d'établir un cautere au même bras; ce qui a occasionné des accidens terribles, la plaie qui étoit au moment de se cicatriser, s'est élargie prodigieusement, a donné plus abondamment que jamais quoique le cautere donna beaucoup, le bras s'est enflé, est devenu rougenoir, templi de boutons, enfin couvert d'un érysipele; on a bien vîte abandonné le cautere & toutes choses sont revenues en bon état.

Enfin le premier de Mai 1780, la plaie se cicatrisa parfaitement, & le bras ne donna plus jusqu'au premier Décembre de la même année, qu'il a repris son ancienne habitude au moment des regles. Pendant cet intervalle, elle a eu de tems à autres des maux d'estomac, d'yeux, & quelquefois des douleurs dans la poitrine.

Au mois de Janvier 1781, on décida la malade à se faire ouvrir un nouveau cautere à la jambe du côté du bras malade, qui a subsisté une année & qui a constamment donné.

Au mois d'Avril suivant, l'état du bras donna quelques espérances de guérison : il resta quinze jours sans suinter, après

quoi le suiotement taparut, s'arrêtoit de tems en tems, revenoit encore & a suivi cette alternative jusqu'au mois de Décembre suivant. Depuis ce tems, le suintement a eu lieu constamment.

Il faut observer que depuis le mois de Juin 1781, la malade a des maux d'estomac insupportables presque sans relâche, & des maux d'yeux, quoiqu'il n'y paroisse rien, qu'elle souffroit également malgré l'écoulement du bras, qu'elle éprouvoit aussi de bons momens dans ceux où le bras ne donnoit pas, & qu'elle souffroit, quand le retour de l'humeur au bras ne la soulageoit pas.

On lui fit prendre des bains; les premiers parurent calmer les douleurs d'yeux & d'estomac, & après ils firent un effet contraire. Il fallut les cesser, parce que le mal d'estomac augmentoit considérablement dans l'eau. Elle en a repris l'été dernier qui n'ont pas mieux opéré.

On conseilla le quinquina en substance pour donner du ton aux nerfs de l'estomac; il fut pris à la dose d'un gros une fois par jour, le mal augmentoit ou plutôt devenoit par sa durée insupportable, on laissa le quinquina.

La malade a éprouvé que les boissons restaurantes la soulageoient, comme le caffé, l'eau de noix, &c. Malgré qu'elle sentit la bouche seche & enflammée; mais comme le mieux n'est pas de durée, elle redoute ces palliatifs qui pourrient à la longue lui faire beaucoup de mal.

Elle a pris les pilules de savon ordinaire, & par-dessus un verre d'eau de boule d'acier, coupée avec du vin blanc, mais avec aussi peu de succès que tous les autres remedes.

On lui avoit conseillé, dans le principe de son mal, l'usage des purgatifs de tems en tems pour entraîner l'humeur par la voyes des selles; une médecine ordinaire qu'elle prit, la mena fort peu, renouvella plus fortement encore toutes ces douleurs qui étoient un peu assoupies depuis quelques jours; elle éprouva des pesanteurs, des tiraillemens d'estomac & un mal-aise général insupportable.

Il faut observer que la malade est très-constipée, surtout aux approches de ses regles qui sont & ont toujours été très-peu abondantes: dans ces tems-là & quand elle souffre beaucoup, rien ne peut lui procurer la liberté du ventre; des lavemens émolliens, le savon, le sel même ne peuvent rien; ils ne servent alors qu'à la fatiguer. Quand elle se purge, il arrive souvent qu'elle ne rend que quelques glaires bilieuses fort peu abondantes & presque jamais de matieres. Elle est ces jours-là dans un mal-aise à faire pitié.

Cette personne a actuellement vingt-cinq ans. On propose aujourd'hui de lui faire prendre la liqueur minérale de Wanswieten comme le remede le plus efficace en pareil cas.

R. En attendant d'autres avis, nous croyons ce remede très-puissant, mais on ne doit pas l'associer aux spiritueux, parce qu'il réussit moins bien. La tisane des bois sudorifiq. nous paroît d'un usage plus sûr & mieux indiquée. On pourroit y ajouter une très-petite dose du sel qui sert de base à la liqueur de Wanswieten. On peut tenter encore les puissans dépuratifs, tels que les préparations antimoniales, &c.

## *Prix proposé par l'Académie de Rouen.*

Cette Académie avoit proposé pour le prix des Sciences qu'elle désiroit décerner cette année: *Jusqu'à quel point & à quelle conditions on peut compter, dans le traitement des maladies, sur le magnétisme & sur l'électricité, tant positive que négative ?*

Depuis cette proposition, publiée en Septembre & Octobre 1781, l'Académie a reçu plusieurs lettres anonymes, par lesquelles elle est priée d'accorder aux concurrens un délai, pour perfectionner leurs travaux & multiplier leurs expériences. Et vu l'importance de l'objet, elle s'est déterminée à laisser le concours ouvert jusqu'au premier Juin 1783; passé ce terme, aucun ouvrage n'y sera plus admis. Le prix est une médaille d'or de 300 livres.

Le programme de l'Académie porte que la théorie doit être appuyée par des faits; que l'appareil des expériences doit être assez détaillé, pour que l'on puisse les répéter au besoin; qu'on n'ignore point le nombre d'écrits publiés à ce sujet; que les Auteurs y trouveront des matériaux pour former le tableau de nos connoissances acquises sur cet objet, & qu'il sera facile d'apprécier ce que l'Art devra à leurs recherches personoelles.

*Prix extraordinaire.*

Un Amateur des Sciences, qui désire rester inconnu, a vu avec intérêt combien la question sur les terres calcaires, proposée en 1780, avoit donné lieu à l'Au-

teur couronné, de s'étendre en applications à l'agriculture & aux arts. Dans l'espoir qu'il pourroit résulter autant d'avantages d'un travail semblable sur les terres vitrifiables, il a fait offrir une somme de 300 liv. pour un prix extraordinaire à décerner au mois d'Août 1783, au mémoire dont l'objet seroit: *d'établir des caractères distinctifs entre les diverses terres* argilleuse, alumineuse, quartzeuse *& autres, que les Chymistes ont jusqu'à présent confondues, sous le nom de* terres vitrifiables, *ensorte que de ces distinctions physiques & chymiques, bien établies, résultent des connoissances utiles à l'agriculture & à différens Arts, tels que* la foulerie, la poterie, la fayencerie, *celui de* la porcelaine, la verrerie *& autres, dont plusieurs sont cultivés à Rouen avec succès, & font une partie du commerce de cette ville.*

Les mémoires, lisiblement écrits en françois ou en latin, seront adressés, francs de port, avant le premier Juin 1783, à M. *L. A. Dambourney*, négociant à Rouen, Secrétaire perpétuel pour la partie des Sciences. Les concurrens sont avertis d'éviter tout-ce qui pourroit les faire connoître, mais de joindre un billet cacheté, contenant leur nom, leur adresse, & la répétition de l'épigraphe inscrite en tête de leurs mémoires.

## LIVRES NOUVEAUX.

*Journal des observations minéralogiques faites dans une partie des Vosges & de l'Alsace*, ouvrage qui a remporté le prix, au jugement de MM. de la Société Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Nancy, en 1782, par M. de Sivry, Avocat au Parlement. A Nancy, chez H. Hœner, Imprimeur du Roi, *in*-8°. de 117 pag.

Ces observations sont dédiées à MM. de la Société Roy. des Sciences, &c. de Nancy; elles aideront à completter les matériaux nécessaires à l'histoire naturelle de la Lorraine; cette province non moins fertile en minéraux qu'en végétaux, prouvera un jour ses richesses naturelles indigènes. On trouve dans l'ouvrage de M. de Sivry, d'excellentes réflexions sur la qualité des différens terreins, leur nature, toutes les especes de minéraux que ce jeune savant naturaliste a trouvé dans ses voyages, les pierres, les terres, les eaux, les mines, la position des lieux, rien n'a échappé à sa sagacité.

## *Avis sur les Fourneaux économiques.*

Le sieur Nivert, auteur de ces fourneaux, annoncés dans ces feuilles, (an. 1780, n°. 40) donne avis au public qu'il vient d'y faire des corrections & augmentations capables de les rendre plus utiles & plus commodes. On peut par exemple, dans ceux-ci, substituer le charbon, dont la mesure est déterminée, au feu des lampions, & par-là ils en sont plus économiques. On se sert toujours des mêmes vases pour faire cuire les alimens, & l'expérience prouve qu'ils sont également bons. On y a menagé encore un four. On peut y faire rôtir aussi la viande, & il y a un instrument à cet effet. On peut y faire encore le caffé, &c. Ces fourneaux ont la forme d'un petit poële à tuyau.

D'après l'expérience qu'on en a faite, il est prouvé qu'en se servant de charbon, pour 3 sols, on peut y faire cuire un pot-au-feu de deux livres & demi de viande, deux entrées, une poularde à la broche, qu'on peut y faire son caffé & ce qu'on veut d'ailleurs dans le four.

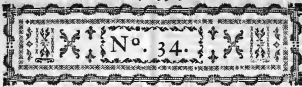
La demeure du sieur Nivert est rue & vis-à-vis le Cherche-Midi, maison de M. de Lafontaine, vis-à-vis le Couvent, au premier. Son nom est sur la porte.

## Livres étrangers.

*An inquiry into the source from whence the symptoms of the scurvy and of putrid fevers arise*, &c. c. à. d. Recherches sur les sources & les symptômes du scorbut, des fievres putrides, & sur le siege de ces maladies dans l'economie animale, par M. F. Milman, Docteur en Médecine, membre de la Société Roy. de Londres, &c. *in*-8°. 1782. A Londres, chez Dousley, Lib.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 25 Août.*

ÉTRENNES *du printems aux habitans de la campagne & aux Herboristes, ou Pharmacie champêtre, végétale & indigene, à l'usage des pauvres & des habitans de la campagne; par M.* BUCHOZ, *Médecin de* Monsieur, *membre du College des Médecins de Nancy & de plusieurs Académies.* Nouvelle édition, augmentée de la maniere de réduire les plantes en formules; premiere partie. A Paris; chez Lamy, Lib. quai des Augustins, près la rue Git-le-Cœur. 1783. *in-16* de 209 pages.

NOUS sommes, on ne peut pas plus portés à faire l'éloge des productions de M. Buchoz, lorsqu'elles nous paroissent utiles; mais comment se fait-il que, jusqu'aux titres de ses écrits, il y ait presque toujours quelque chose à reprendre? Qu'est-ce par exemple qu'une pharmacie indigene? Passe pour une plante; on sait qu'on appelle indigenes celles qui sont naturelles aux pays qu'on habite, pour les distinguer de celles qui sont étrangeres & qu'on nomme exotiques; mais une pharmacie peut-elle être indigene?

Le titre annonce encore une édition augmentée de la maniere de réduire les plantes en formules. Le lecteur s'attend par conséquent à trouver des formules; bien loin de les y trouver, il n'y trouve pas même la dose à laquelle il faut donner ces plantes. Il est vrai qu'on dit ensuite dans la préface, que ce sera dans la seconde partie de l'ouvrage, qu'on promet au public. Mais pourquoi annoncer dans le titre d'un livre ce qui n'y est point? Toutes ces petites négligences, qui ont peut-être leur but nous paroissent peu dignes de la profession & des écrits d'un Médecin, surtout lorsqu'il parle au public.

L'Auteur a cru devoir distribuer sa matiere, c'est-à dire toutes les plantes indigenes dont il fait mention, en neuf paragraphes, avec des numeros pour chacune & dont la totalité monte à 579. On croiroit que cela fait 579 plantes; point du tout; il y a un paragraphe pour les racines, un autre pour les bois, un autre pour les écorces, un autre pour les feuilles, un 5e. pour les sommités, un 6e. pour les fleurs, un 7e. pour les fruits & baies, un 8e. pour les semences, & un 9e. pour les excroissances ou gommes; de façon que s'il y a une plante dont toutes les parties soient d'usage en Médecine, elle revient autant de fois qu'elle a de parties qu'on employe. Il se peut que cette méthode soit fort bonne pour le Libraire, en ce que l'occasion de parler plusieurs fois de la même plante & de répéter ce qu'on a dit, se renouvelle souvent & fournit par conséquent plus de matiere & à la fin un volume; mais elle n'a pas certainement les mêmes avantages pour le public.

Au surplus, il n'y a pas un trop grand nombre d'erreurs dangereuses dans cet écrit; mais on y trouve quelques articles qui ont besoin d'être éclaircis.

L'Auteur dit, par exemple, page 19, que la *décoction de la racine de pomme de terre convient à ceux qui ont le sang dissout.* Comme M. Buchoz n'a pas jugé à propos de marquer, dans ce nouvel ouvrage, la dose des plantes dont il conseille l'usage,

on ne fait ni à quel poids ni à quelle mesure il conseille celle-ci. Mais il nous paroît nécessaire de demander à l'Auteur :

1°. Qu'est-ce qu'il entend par cette expression, *racine de pomme de terre*, qui peut donner lieu à une équivoque, en ce qu'on peut prendre les fibres qu'on trouve quelquefois à cette racine pour la racine elle-même ; il est vraisemblable cependant que l'Auteur n'a voulu parler ici que de la partie tubéreuse du *solanum*, c'est-à-dire de sa racine qu'on appelle pomme de terre.

2°. Qu'est-ce qu'il entend par un *sang dissout*, terme vague & d'un sens peu déterminé, surtout pour les habitans de la campagne, auxquels cet ouvrage est dédié avec priere expresse de l'agréer, & auxquels il n'est pas aisé de faire sentir la différence qu'il y a entre un sang dissout ou décomposé & celui qui a beaucoup de consistence, puisque cela est très-difficile à expliquer & à établir même à la ville ; à moins que l'Auteur ne regarde comme reçu, que pout dire qu'un sang soit dissout, il suffise qu'il coule facilement, ou qu'on soit sujet à des hémotthagies ou à des infiltrations de sérosités, ou à des taches, &c. ce qui est encore fort incertain & ce qu'il falloit au moins dire ou faire entendre, afin qu'on ne se trompa point sur cet état.

3°. Enfin, par qui ou par quelle expérience l'Auteur s'est-il cru autorisé à conseiller la décoction de la racine de pomme de terre, comme un remede propre à remédier au sang dissout, tandis que cette même décoction, qui est âcre & dangereuse, paroît plutôt capable de conduire à la dissolution du sang, que d'y porter remede.

L'Auteur dit encore, page 64, *que le suc de jusquiame mêlé avec du lait est un excellent gargarisme contre la squinancie.*

Nous croyons devoir avertir qu'il faut bien se garder d'employer, en pareille circonstance, le suc de jusquiame en gargarisme ; car outre que cette plante ne convient nullement dans ce cas, & peut au contraire faire beaucoup de mal, même en gargarisme, l'expérience a prouvé que les personnes peu au fait de se gargariser, peuvent avaler une portion du liquide, & celui-ci étant très-dangereux, pourroit causer les accidens les plus graves, dont le moindre est toujours le délire.

L'Auteur conseille encore, page 88, l'usage interne de la rhue, comme emménagogue, & toujours sans en marquer la dose. On peut assurer le public qu'à quelque dose que ce soit, l'usage interne de la rhue sera toujours dangereux.

Du reste, toutes les vieilles erreurs sur la vertu des plantes, la maniere empyrique de les donner dans les maladies, tout se trouve consigné dans cet écrit. On y voit que les feuilles de chêne, par exemple, conviennent dans le crachement de sang, ainsi que la racine de chervis, celle de la grande centaurée, le suc de bardane, les feuilles de bouillon blanc, &c. qu'une bonne dose de semences de fenouil d'eau prise sur une tartine de pain, le matin, guérit la fievre intermittente ; que pour remédier aux engelures, il faut les exposer à la fumée des graines de jusquiame qu'on met sur un réchaud de feu, sans parler du danger qui peut en résulter, c'est-à-dire de la stupeur ou de l'étourdissement qui en est toujours la suite, surtout dans les endroits fermés, comme c'est ordinaire en hiver, saison des engelures. Enfin, on ne peut pas rendre à quel point l'Auteur abuse de la permission d'écrire sur la Médecine. Et cependant, tous ces petits livrets vont dans les campagnes y porter l'erreur, le mensonge & quelquefois la mort.

La seule chose qui nous ait paru un peu raisonnable & utile dans ce livre, c'est la dissertation en forme de lettre sur la *maniere de préparer les plantes pour les pharmacies*, qu'on trouve à la fin, & qui contient, à cet égard, quelques avis utiles qu'il est quelquefois bon de rappeller.

## *Expériences faites avec le* Lobelia, *par* M. Dupau.

M. Dupau, dont la vue de s'assurer de l'effet du Lobelia dont il avoit reçu une quantité d'Amérique, prit le parti de l'essayer sur lui-même, & voici le résultat de ses épreuves.

A 7 heures & demi du soir, au mois de Juillet 1776, il prit dix-huit grains de cette plante (tiges & feuilles) réduite en poudre dans un demi-septier de lait tiede. Elle ne produisit sur lui aucun effet sensible ; il se promena, soupa comme à son ordinaire, dormit la nuit & se réveilla le lendemain en très-bonne santé, mais en sueur.

Le lendemain matin, à jeun, il prit à 8 heures, un gros de la même plante ré-

duite en poudre, encore dans un demi-septier de lait, ce qui lui procura deux évacuations considérables par les selles, l'une à 9 heures, l'autre à 11 & demi du matin.

Quatre jours après, il prit, le matin, deux travers de doigt d'un verre ordinaire de l'infusion de demi-once des feuilles seches, infusées 24 heures dans une pinte d'eau. Il lui trouva une odeur désagréable & un goût insipide. Après l'avoir bue, il sentit une chaleur âcre dans la gorge, & à mesure que la liqueur descendoit dans le canal intestinal, il éprouvoit la même chaleur dans les parties que la liqueur parcouroit. Cette chaleur alloit toujours en augmentant dans les intestins & en diminuant dans l'oesophage & dans l'estomac. Cette sensation dura jusqu'à onze heures. Son sommeil fut interrompu cette nuit, & il eut en se levant un violent mal de tête, mal auquel l'Auteur est sujet & qu'il attribue à ses lectures de nuit, ce qui lui étoit arrivé cette fois. Ce mal de tête qui lui duroit ordinairement toute la journée & plus, se dissipa entierement, après qu'il eut pris deux travers de doigt de l'infusion du Lobelia.

Un demi-verre d'infusion, faite pendant six heures, de la même plante feche ( une once sur une pinte d'eau) lui souleva l'estomac, & quatre heures après ce goût nauséabonde n'étoit pas entierement dissipé.

L'Auteur ajoute qu'il a fait d'autres épreuves semblables qui lui ont donné les mêmes résultats. Elles paroissent s'accorder en général avec ce qu'on trouve consigné dans les Commentaires de Vanswieten sur les aphorismes de Boerhaave, & qui se réduit à ceci: que le lobelia donné à forte dose fait vomir, purge à une dose moyenne, & qu'en petite quantité il excite la sueur, ( voy. Vanswieten, Comm. Tome V, p. 537 ).

Quant à sa vertu antivénérieone; l'Auteur finit en disant qu'il ne croit pas que ce remede, non plus qu'aucun autre antivénérien, quel qu'il soit, puisse suffire seul & dans tous les cas.

*Extrait de l'ouvrage de M. GESNER, qui a pour titre, DÉCOUVERTES LES PLUS MODERNES EN MÉDECINE.*

Comme il est beaucoup question depuis quelque tems de la fievre puerpérale ou des femmes en couche, & qu'il paroît qu'il y a deux sortes de maladies comprises sous ce oom soit par abus des termes, soit par abus des choses; voici ce que M. Gesner dit au sujet de cette fievre, telle qu'on l'observe en Angleterre.

On observe, dit-il, la fievre puerpérale dans toutes les saisons. Elle attaque indifféremment les femmes jeunes ou autres, celles qui ont eu beaucoup d'enfans, comme celles qui n'en ont pas eu. On a cru remarquer que celles qui pendant leur grossesse avoient travaillé au-delà de leurs forces, y étoient plus sujettes.

La maladie se manifeste au commencement par une sueur putride. La matiere des vomissemens est mêlée de beaucoup de bile foncée en couleur. Les selles sont souvent très-fétides, abondantes & fréquentes; d'autres fois, la malade est tourmentée de tenesmes & d'envies d'uriner. Elle tousse; elle est oppressée, a des disparates. L'urine est presque toujours de couleur foncée, quelquefois trouble & dépose un sédiment gelatineux. Elle ressemble très-souvent à une décoction de quinquina. Il y a ordinairement dégoût pour toute espece d'alimens liquides ou solides, excepté pour ceux qui sont froids & un peu acides, angoisses, serrement de poitrine excessifs, soupirs fréquens &c.

Dans les unes, il n'y a aucun changement dans la matiere des évacuations ordinaires; chez d'autres elles coulent moins abondamment & sont fétides, chez d'autres elles sont supprimées. En général, il y a une altération quelconque, soit dans leur couleur, soit dans la quantité.

Il y a des exemples de femmes mortes dans les premieres vingt-quatre heures. Si l'on combat cette maladie avec des remedes & un régime échauffans, il survient des taches pétéchiales & le pourpre.

Les traces de cette maladie se font appercevoir principalement dans la cavité du bas-ventre & quelquefois dans la matrice.

Daos un sujet ouvert après la mort, le ventre n'étoit ni gonflé, ni tendu; on a trouvé l'omentum enflammé, gangrené & épaissi en partie, l'intérieur rempli d'une humeur sanieuse & ichoreuse, ainsi que la cavité du bas-ventre; les intestices des intestins collés ensemble & remplis d'une matiere blanche ou jaune, comme sebacée, enflammés & gangrenés, surtout du côté gauche; les parties

sexuelles, la matrice, ainsi que les autres visceres du bas-ventre dans l'état naturel.

Dans un autre, on a trouvé le bas-ventre fort rendu, & dès qu'on a pénétré dans la cavité, il en est sorti une vapeur très-fétide. On y a trouvé une sanie ichoreuse. L'estomac très-tendu renfermoit une grande quantité de liqueur noire & épaisse. La matrice étoit dans l'état naturel & il y avoit dans la poitrine des traces d'inflammation.

Dans un 3e. on a trouvé les mêmes ravages, & dans un 4e. on a observé l'omentum gangrené avec un point purulent.

MM. Whitt & Gesner mettent la fievre puerpérale au rang des fievres putrides; Gesner l'attribue aux mêmes causes, c. à. d. à la transpiration contagieuse des autres malades, à une bile corrompue, à des impuretés dans le canal intestinal, &c. Whitt, à des écarts dans le régime, aux vêtemens pesans & étroits que portent les femmes enceintes, à l'air infect des chambres des femmes en couche, à l'abus des boissons échauffantes, aux couvertures chaudes, à la malpropreté, à la succion trop tardive du lait, &c.

On a cru que la pression de la matrice sur les intestins & l'épiploon étoit la cause de cette fievre. Leacke refute cette opinion principalement en disant que ce n'est point une maladie des femmes grosses, mais des femmes en couche.

On a cru que les laxatifs, les lavemens, les vomitifs étoient les moyens curatifs les plus essentiels. Hulme employoit dans cette vue le sel catharrique amer, l'huile de ricin, le tartre stybié & le vin émétique. Dans l'intention de procurer des sueurs, il prescrivoit ensuite l'ipécacuanha ou les antimoniaux joints à de petites doses d'opium. L'anti-émérique de Riviere étoit d'une grande utilité. Quelquefois on étoit obligé d'avoir recours aux vésicatoires; mais on devoit être circonspect dans l'emploi de la saignée.

Si après un usage réitéré des vomitifs, de l'anti-émétique de Riviere, le dégoût & le vomissement persistent & qu'il y ait lieu de soupçonner un amas de bile, on peut donner un demi-gros de racine de colombo, ou quelques cueillerées de son infusion ou l'extrait, surtout lorsqu'il y a dévoiment. Dans le cas de spasme, pourvu qu'il n'y ait point de délire, on peut donner l'opium uni à la rhubarbe. On a employé encore la racine de seneka, lorsqu'il n'y a pas de point inflammatoire.

Pour prévenir cette fievre, Leacke conseille l'usage du quinquina & de quelque eau ferrugineuse, surtout celles de Pirmont & de Spa, pendant quelques jours avant & après l'accouchement; & invite les meres à nourrir leurs enfans pendant les trois ou quatre premieres semaines.

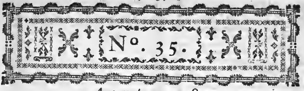
Tel est le tableau donné par les Médecins Anglois, de cette maladie. Mais, il est presque démontré par cet exposé, que cette fievre puerpérale, telle qu'elle est décrite ici, n'est pas la même que celle qu'on observe à Paris, quoique dans les mêmes circonstances, & malgré les rapports qu'il y a entre ces deux affections, il y a des circonstances qui ne permettent pas de les confondre.

1°. Celle qu'on observe en Angleterre donne le tems d'agir, d'observer, & dure plus ou moins, en suivant la marche des fievres putrides, & s'étend au moins audelà d'une semaine. Celle de Paris ne donne pas le tems de se reconnoître, & c'est un cas très-extraordinaire lorsqu'elle passe cinq jours, à moins qu'on n'ait employé d'abord le traitement convenable; & comme elle est extrêmement aiguë, la cure doit être très-prompte, c'est-à-dire que si l'on n'écarte pas subitement le danger, en prévenant l'épanchement de lait dans le bas-ventre, c'en est fait, le sujet est perdu.

2°. Dans celle de Paris, on n'a jamais observé d'éruption, ou du moins lorsque cette circonstance s'y est jointe, on l'a regardée comme une complication. Dans celle d'Angleterre, on parle d'une éruption de pétéchies, suscitée, dit-on systématiquement, par un régime chaud.

D'après ces principaux traits, je crois qu'on doit conclure qu'il y a deux sortes de fievre puerpérale, ayant l'une & l'autre pour cause une matiere contagieuse, mais dont l'une paroît tenir à un principe de fievre pétéchiale ou éruptive, & l'autre à un principe de nature inconnue, ou du moins dont l'effet est de détourner constamment le lait du sein, & d'en déterminer l'épanchement dans le bas-ventre, épanchement toujours mortel lorsqu'on n'a pu le prévenir.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche premier Septembre.*

*Prix distribués & annoncés par la Société Royale de Médecine, dans sa Séance publique, tenue au Louvre le Mardi 27 Août 1782.*

LA séance publique de la Société Roy. de Médecine a été tenue au Louvre le 27 de ce mois, dans l'ordre suivant.

Après la distribution & l'annonce de prix qui ont été faites par le Secrétaire M. Hallé a lu un mémoire sur la nature & le traitement de la maladie épidémique qui a regné cette année dans le haut-Languedoc & dans une partie du Roussillon.

M. de Fourcroy en a lu un sur la combinaison du kermès minéral avec l'alkali-fixe caustique, sur les phénomenes qui l'accompagnent & sur les avantages que la Médecine peut en retirer.

M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel, a lu ensuite l'éloge de feu M. Fothergill, Médecin célebre de Londres, associé étranger, mort l'année derniere.

Après la lecture de cet éloge on a entendu celle d'un mémoire de MM. de Lassone pere, & Cornette, sur la dissolubilité des précipités mercuriels dans l'eau, & sur la combinaison du mercure avec l'alkali-volatil.

La séance a été terminée par la lecture d'un mémoire de M. Caille, sur les fievres rémittentes & intermittentes qui ont regné pendant les années 1780 & 1781.

I. La Société avoit proposé, dans sa séance publique du 29 Août 1780, pour sujet d'un prix de la valeur de 300 livres, dû à M. Menuret, associé regnicole à Montélimart, le programme suivant :

*Exposer la nature, les causes, le mécanisme & le traitement de l'hydropisie; & sur-tout faire connoître les signes qui fixent d'une maniere précise les indications des différens genres de secours appropriés aux divers cas & aux diverses especes d'épanchemens ?*

Ce prix a été partagé entre M. Camper, associé étranger, à Klein-Lankum, près Franeker en Frise, Auteur du mémoire envoyé avec l'épigraphe suivante : *Ne Medicina quidem morbos insanabiles vincit: tamen adhibetur aliis in remedium, aliis in levamen.* SENEC. & M. Barailon, associé regnicole, dans le pays de Combrailles.

» Il étoit difficile qu'une question aussi étendue fut traitée complettement dans tous ses points. Le mémoire de M. Camper contient un grand nombre d'observations intéressantes sur l'hydrocéphale, le *spina-bifida*, l'hydrocèle & l'hydropisie des articulations. L'Auteur y a joint des détails de Chirurgie & d'anatomie qui sont très-curieux. Le travail de M. Barailon comprend toutes les especes d'hydropisies, & présente des vues hardies, dont quelques-unes sont appuyées sur l'observation Mais le traitement méthodique de l'hydropisie étant l'objet, sur lequel ces deux mémoires laissent le plus à desirer, la Société a pensé qu'il seroit utile de ne pas abandonner ces recherches & de proposer une seconde question qui pût servir de supplément à la premiere, en conséquence, elle annonce, pour sujet du prix de 600 liv. fondé par le Roi, le programme suivant :

*Déterminer quels sont les especes & les*

*différens cas d'hydropisie, dans le traitement desquels on doit donner la préférence au régime délayant ou au régime sec ?*

» Ces deux méthodes ont eu leur succès. On demande une réponse fondée sur des observations & des faits de pratique relatifs aux différens genres d'hydropisie, & à leurs complications. Les mémoires qui concourront seront envoyés avant le premier Janvier 1784; & le prix sera distribué dans la séance publique du Carême de la même année.

II. La Société propose, pour sujet d'un prix dont la valeur sera une médaille d'or de deux cent livres, la question suivante:

*Déterminer, par des observations exactes, si le scorbut est contagieux?*

Déja deux programmes ont été publiés par la Société relativement au scorbut. L'un concernoit la nature & le traitement de ce mal, & il a été distribué dans la séance tenue le 28 Août 1781. L'autre est relatif à l'analyse chymique des remedes anti-scorbutiques, tirés de la famille des plantes cruciferes; & il sera distribué dans la premiere séance publique de l'année 1783. Pour completter le travail annoncé sur cette maladie, il reste à déterminer si elle est contagieuse?

D'après cet exposé, la Société demande que l'on fixe, par des observations exactes, l'opinion des Médecins à ce sujet. Les mémoires seront envoyés avant le premier Mai 1783, & le prix sera distribué dans la séance du la fête de S. Louis de la même année.

III. La Société avoit annoncé, dans sa séance publique du 10 Février de cette année, que la description & le traitement des maladies épidémiques étant un des travaux les plus importans de la Compagnie, elle croyoit devoir le joindre aux autres sujets pour lesquels elle proposoit des prix d'encouragement. Parmi les mémoires qu'elle a reçus depuis cette époque, elle en a distingué trois, aux Auteurs desquels elle a adjugé des prix.

» Le premier, consistant en une médaille de la valeur d'un double jetton d'or, a été remporté par M. Lépec-de-la-Cloture, associé regnicole à Rouen, Auteur d'un Mémoire sur les maladies ou constitutions épidémiques qui ont regné à Rouen & dans la Généralité depuis le printemps de 1778, jusqu'à l'automne de 1780 inclusivement. Ce recueil est le septieme du même genre remis par M. Lépece-de-la-Cloture à la Société: elle ne sauroit trop applaudir à son zèle.

» Le second prix, aussi de la valeur d'un double jetton d'or, a été décerné à M. Poma, Correspondant à Pruyeres en Lorraine. Il a présenté un mémoire, ou plutôt un ouvrage latin intitulé, *Observationes Météorologicæ & Medico-Practicæ circà Topographiam soli Bruyeriensis; seu de Aere, Locis, Aquis, Productis. & Morbis Endemicis, circà constitutiones Aeris & Morbos grassantes in Urbe Bruyeriensi apud Vosgas, in Lotharingiâ, ab anno 1770 ad annum 1782.* La précision & l'exactitude de ce travail doivent mériter des éloges à M. Poma.

Le troisieme prix, de la valeur d'un jetton d'or, a été adjugé à M. Jadelot, associé regnicole à Nancy, Auteur d'un mémoire sur la constitution de l'atmosphère en Lorraine, depuis le mois de Janvier 1781 jusqu'au mois de Mai 1782, avec l'histoire des maladies qui ont regné à Nancy pendant ce temps. Les observations de M. Jadelot sont rédigées avec beaucoup de méthode & de sagesse.

» La Société croit devoir citer avec éloge un mémoire de M. le Canut, associé regnicole à Caen, intitulé, *Compte rendu des maladies qui ont regné pendant l'année 1781, sur les côtes de la Normandie, depuis la riviere de Dive jusqu'au Vey.* M. le Canut y templit dignament les fonctions d'*Inspecteur Royal pour la Santé.* La Société l'invite à continuer des travaux aussi utiles & à lui en communiquer les détails.

IV. Parmi les mémoires envoyés sur la *Topographie Médicale*, deux ont mérité d'être couronnés.

» Le premier prix d'encouragement, consistant en une médaille de la valeur d'un double jetton d'or, a été remporté par M. Thion de la Chaume, Correspondant de la Société & premier Médecin de l'armée Françoise devant Gibraltar. Il a remis un mémoire intéressant sur la situation, le terrein, l'air & les eaux de la ville d'Ajaccio en Corse, sur les maladies qui y regnent, las Casernes & les Hôpitaux.

» Le second prix, de la valeur d'un jetton d'or, a été adjugé à M. Leon Beltz, Docteur en Médecine à Sultz, en haute Alsace, auteur d'un Mémoire bien fait sur la Topographie médicale de S. Grégoire en haute Alsace, avec cette épigraphe, *quare si quis ad urbem sibi incognitam perveniat, circumspicere oportet ejus situm, &c.* HIPPOCR. *De Aere, &c.*

V. La Société désire toujours qu'on lui envoye, pour concourir aux prix d'encouragement, des mémoires, 1°. sur la constitution médicale des saisons & sur les épidémies regnantes ; 2°. sur la topographie médicale des différentes villes ou cantons ; 3°. sur l'analyse & les propriétés des eaux minérales ; 4°. sur les maladies des artisans ; 5°. sur celles qui sont les plus répandues parmi les bestiaux.

VI. Elle adjugera aussi des prix d'encouragement aux Auteurs des mémoires qui, sans traiter de ces différens objets lui paroitront propres à contribuer d'une maniere marquée aux progrès de la Médecine.

*Réponse au Mémoire à consulter du n°. 27, par M. Izard, Médecin breveté du Roi, Correspondant de l'Académie des Sciences de Bordeaux.*

On se rappelle qu'il a été question d'une Dame Religieuse tourmentée par une humeur mobile d'un mauvais caractere, & sujette à un sommeil qui dure très-longtems, &c. Voici de quelle maniere M. Izard s'explique sur cet état.

Les accidens qu'éprouve la Dame Religieuse, sur l'état de laquelle on demande des avis dans votre Gazette, n°. 27, nous paroissent, ainsi que vous l'avez observé, dépendre d'une humeur, dont le caractere ne s'annonce pas par des signes faciles à saisir, & qui à raison de son siege prend la forme de toutes les maladies. Cette humeur existoit-elle avant la fievre putride, dans le sujet qui en est si cruellement tourmenté ? Ou bien est-elle le produit du mauvais traitement administré alors, traitement qui aura troublé la marche de la nature qui n'a pu opérer la dépuration parfaite de l'humeur morbifique, qui faisoit le fond de la maladie. Il seroit bien essentiel de pouvoir résoudre cette question, afin d'établir l'éthiologie de l'état actuel de la malade & le procédé curatif convenable. Le mémoire à consulter, quoique fait par un Médecin dont la réputation est aussi solide que méritée, nous paroît laisser quelque chose à désirer de ce qui auroit pu nous aider dans ce travail. On a omis par ex. de dire un mot de l'évacuation menstruelle : si elle avoit lieu ou non : si les périodes en sont réguliers & la quantité & la qualité toujours la même. Il auroit été très-essentiel aussi de savoir si on n'a pas lieu de soupçonner quelque vice héréditaire, & d'être instruit des indispositions auxquelles la Dame Religieuse peut avoir été sujette jusqu'à l'époque de la fievre putride, & de connoître quel a été son régime. Les fonctions du bas-ventre, l'état des visceres contenus dans cette cavité, celui du pouls, des glandes en général, de la peau, de la transpiration, &c. sont autant d'objets sur lesquels il auroit été utile de fournir des éclaircissemens.

Quoiqu'il en soit de la difficulté de prononcer précisément sur la nature de l'humeur morbifique que nous avons à combattre, & d'établir un traitement en conséquence, il paroît cependant qu'elle est très-abondante, très-âcre, & que son action principale se porte sur les nerfs ; peut-être que ces organes sont originairement foibles & délicats.

Les remedes propres à dépurer le sang, à corriger l'âcreté de l'humeur, & à redonner du ton au systême nerveux, sont les seuls qu'on doive employer. Nous adoptons donc l'usage des dépuratifs déja indiqués, celui des anti-scorbutiques &c. Mais nous désirerions qu'on essayât l'extrait de cigue mêlé avec celui de quinquina, dont on aideroit les effets par une ample boisson de petit-lait de chevre. La cigue sera portée jusqu'à un grain par jour, s'il est possible, l'extrait de quinquina ne doit pas excéder quinze grains. Il seroit à propos d'appliquer sur le sein malade des flanelles imbibées d'une décoction de feuilles de cigue & de carotte. Nous voudrions aussi qu'on employât le bain électrique pour rendre le mouvement & le sentiment au bras engourdi.

Les camisolles de laine, les bains sont très-bien indiqués. Nous donnons la préférence à la diette végétale. Les purgatifs ne doivent être employés que rarement : un large vésicatoire appliqué entre les deux épaules pendant le paroxisme du sommeil (s'il revient) pourroit en diminuer la durée & en prévenir les suites.

Quels que soient les remedes dont on fera usage, cette Dame doit sortir de son couvent afin d'en faciliter les effets. Sans prétendre nous expliquer sur la conduite de ceux qui comptent assez sur leurs forces pour prendre des engagemens, qui n'ont d'autre terme que la vie ; nous croyons pouvoir observer ici, que la constitution physique de certains individus les met dans l'impossibilité de les remplir. La Dame Religieuse dont l'état nous occupe & à laquelle nous prenons

le plus vif intérêt, nous paroît malheureusement dans ce cas, dans l'impossibilité de se débarrasser absolument d'un fardeau qui surpasse ses forces, elle peut sans blesser sa conscience profiter de tous les moyens permis pour en diminuer le poids.

*Signé*, IZARD, *Médecin breveté du Roi, correspondant de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres &c. de Bordeaux.*

## *Mémoire à consulter.*

Mademoiselle de *** âgée de 45 ans, paroît avoir un tempérament robuste; il est cependant très-délicat. Les irritans font sur ses entrailles des impressions vives, ce qu'on ne doit pas perdre de vue dans les avis qu'on lui donnera.

Elle avoit eu, il y a quelques années, une rétention d'urine, qu'elle éprouva de nouveau il y a environ 4 ans, mais plus longue & plus douloureuse, qui céda cependant au bout de 4 ou 5 jours, aux émolliens, aux huileux, aux bains. Ses urines n'ont jamais rien charrié, elle en sentit pendant quelques jours le poids, dont elle ne se débarrassoit qu'avec effort. Elle éprouvoit dans le bas ventre de la gêne. La région hypogastrique étoit sensible, douloureuse au tact; on touchoit sur le côté gauche de l'hypogastre une dureté qui disparut ensuite. On l'avoit mise à l'usage de la rhubarbe, du pareira-brava qu'elle fut obligée de discontinuer à cause des mal-aises qu'occasionnoient ces remèdes. La malade a joui ensuite pendant deux ans de la meilleure santé, dont elle se crut redevable aux eaux de Cauterez & de Cransac.

Il y a dix-huit mois qu'elle sentit de nouveau quelque douleur dans le bas-ventre; ses cuisses & ses jambes devinrent gorgées & tendues. L'engorgement commença par les cuisses. Ces accidens se dissiperent par des bouillons apéritifs & les eaux de Cransac. Elle ne se rappelle pas si son ventre avoit grossi. L'approche de ses regles est, depuis quelques années, laborieuse; elles ont toujours été de peu de durée; elle a quelquefois des pertes blanches; elle n'a jamais été attaquée de pâles couleurs.

La malade a eu dans le mois de Mai dernier la suette miliaire. A cette époque, elle s'apperçut d'un peu d'élévation dans l'hypogastre qui a augmenté de jour en jour. Cet état fut examiné attentivement dans le mois de Juillet, & l'on observa cette région élevée en globe, dure, sensible particulierement sur les côtés; l'élévation s'étendoit de deux travers de doigt au-dessous de l'ombilic. Le museau de tanche ne se présente pas dans le vagin comme dans les filles; il est plus gros, plus large, évasé, applati. Elle a été réglée à l'ordinaire; elle l'est encore aujourd'hui. On ne doit avoir aucun soupçon sur la vertu de la malade. Une main expérimentée a trouvé dans les recherches qu'on a fait tous les signes de la virignité. Elle vient de prendre des bains & des eaux thermales de Bareges; elle prend à ce moment des bouillons apéritifs. Malgré ces remedes, l'hypogastre a grossi & s'est élevé dans toutes ses dimensions. La grosseur a monté jusqu'au nombril. Son ventre ressemble parfaitement à celui d'une femme au cinquieme mois de sa grossesse.

La malade fait bien toutes ses fonctions; elle a les mêmes apparences de santé, la même légereté dans son port. Point de souffrance à moins qu'on ne comprime la partie.

On demande si on doit tenter la fonte de cette tumeur & entreprendre une guérison radicale? Et par quels moyens? ou bien qu'on indique les remedes les plus propres à en arrêter les progrès & prévenir les suites.

La malade a fait toute sa vie usage du caffé au lait, & s'obstine à le continuer dans la persuasion qu'il ne sauroit lui nuire.

*R.* En attendant d'autres avis, il nous paroît probable que cet état est dû en partie à l'ancien principe de maladie qui a agi sur les organes du bas-ventre, sur les ovaires, la matrice & la vessie & qui, dans la nouvelle circonstance de fievre miliaire se trouve joint à un reste d'humeur de ce genre, qui cause un engorgement dans les visceres du bassin. Les saignées, les sangsues à l'anus, les bains, les eaux ferrugineuses nous paroissent les plus puissans secours.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

N°. 36.

ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 8 Septembre.*

LES ORACLES DE COS, *ouvrage de médecine clinique, à la portée de tout lecteur capable d'une attention raisonnable, intéressant pour les jeunes Médecins & utile aux Chirurgiens, Curés & autres Ecclésiastiques ayant charge d'ame; par M. AUBRY, Doct. en Médecine, Conseiller ordin. du Roi, Intendant des Eaux de Luxeuil, &c.* Nouvelle édit. revue, corrigée, considérablement augmentée & suivie d'une introduction à la thérapeutique de Cos, dans laquelle on a principalement en vue le traitement des maladies aigues. *in-8°.* de 563 pag. Prix 6 liv. 12 s. broc. A Paris, chez Didot le jeune, 1781. Avec cette épigraphe:

*Un chêne antique s'élève; l'œil en voit de loin les feuillages; il approche, il en voit la tige, mais il n'apperçoit pas ses racines; il faut percer la terre pour les trouver.*

Montesquieu, Esprit des Loix.

D'APRÈS ce titre, on feroit presque dispensé de faire l'éloge du Livre, qui est comme on voit, *intéressant, utile, à la portée de tout lecteur, &c.*

L'Auteur lui a donné pour titre, *Oracles de Cos*, parce que le fond en est tiré des écrits du Prince de la Médecine, Hippocrate qui habitoit l'Isle de Cos, dans l'Archipel, où ce grand homme dictoit ses sentences, près de 500 ans avant J. C. & qui passent encore avec raison pour des oracles. Voilà pourquoi on a donné encore le nom de *Coaques* à un de ses Livres (*coacæ prænotiones*) qui renferme des préceptes fort estimés sur la Médecine. Mais ce n'est point celui que M. Aubry a interpreté, comme le titre semble d'abord l'annoncer. C'est le tableau des symptômes qu'ont éprouvé 42 malades, dont Hippocrate nous a laissé l'histoire dans le 1er. & 3e. livres de ses épidémies ou épidémiques, & auquel M. Aubry a ajouté les sentences du même Auteur, qui semblent avoir été tirées de l'observation de ces maladies & qu'on trouve répandues dans ses autres écrits, surtout dans ses aphorismes, ses coaques, &c. Il y a joint des réflexions, souvent critiques sur les commentaires des autres Auteurs, surtout de Galien, un discours préliminaire très-étendu, une introduction à la thérapeutique de Cos, & enfin l'histoire de deux petites-véroles décrites par Boerrhaave avec des réflexions, &c.

Cette 2e. édition differe de la premiere, 1°. par le nombre des pages, la premiere n'en ayant que 473, 2°. par un grand nombre d'additions faites au discours préliminaire & relatives surtout au régime physique & moral des anciens Prêtres d'Egypte, 3°. par l'introduction à la thérapeutique de Cos, & par l'explication de plusieurs termes de l'Art.

Indépendamment de ces changemens ou additions, on y trouve quelques notes ajoutées au discours préliminaire donc plusieurs ont pour but de prouver qu'il y a eu beaucoup de copistes en Médecine & des gens qui ont été récompensés pour des découvertes qu'ils n'avoient point fait. On cite, entr'autres, l'exemple de M. Goulard pour sa prétendue découverte de l'usage des préparations de plomb, dont on trouve une composition

dans les Œuvres de Riviere. L'Auteur auroit pu ajouter, & dans beaucoup d'autres Auteurs, où il est fait mention de ces sortes de préparations & de leur usage, comme dans Houlier, le Fevre, Glaser, & surtout dans le recueil tiré des leçons des Professeurs de Leyde, Maest, Lemort & Margraf, qui a pour titre, *Collectanea chymica leydensia*, publié d'abord par Morley dans le siecle passé, ensuite par Muykens, & dans lequel on trouve toutes les préparations de plomb d'usage en Médecine, avec leurs propriétés & les précautions qu'il y a à prendre.

Nous sommes fâchés que ces notes, la plupart très-sensées, soient en général d'un mauvais ton & quelquefois injustes. En voici un exemple. L'Auteur, en parlant de Galien, dit page 11 :

» Si les Livres qu'on lui attribue de
» *secretis*, de *medecinis expertis* &c. lui sont
» propres, il est évident qu'il étoit fon-
» cierement empyrique & que tous
» ses *verbiages* philosophiques n'étoient
» qu'une broderie pour éblouir, fasciner
» les yeux, &c.

Cette maniere de parler d'un Auteur aussi estimé que Galien, nous paroît indécente & un peu dure. On sait que Galien suivoit la Médecine rationelle, & qu'il s'est expliqué plusieurs fois sur la nécessité où se trouve quelquefois le Médecin d'avoir recours à des recettes d'empyriques; mais il ne s'ensuit pas pour cela qu'il fût empyrique ou de mauvaise foi; & à propos de ce Livre, suivant le critique, de *medecinis expertis*, qu'on lui attribue, on est étonné que ce Censeur, si severe envers les autres, soit assez indulgent pour lui-même, ou assez peu familier avec la langue ordinaire de l'Art, c'est-à-dire avec la langue latine, pour employer presque partout le mot *medecina*, au lieu de *medicina*, soit dans le discours, soit dans les notes, voy. pag. 11, 69, 160. Nous avouons qu'en lisant l'ouvrage, dont la partie typographique est d'ailleurs bien soignée, on est choqué de voir revenir si souvent ce mot *medecina*, qu'on affecte même de ne pas corriger dans un errata très-minutieux & très-étendu qu'on trouve à la fin.

Voilà à-peu-près ce qu'il y a de plus choquant dans la forme; quoiqu'il y ait peut-être encore bien des choses à éclaircit, comme de savoir, par exemple si *Pantimides* étoit un quartier de l'Isle de Cos, ou bien un homme, comme M. Aubry le donne à entendre en parlant de la femme qui demeuroit chez Pantimede. Mais cela est indifférent.

Quant au fond de cet ouvrage, l'Auteur a cru devoir le faire précéder d'un discours préliminaire, dans lequel on trouve un détail sur toutes les sectes qui ont été suivies en Médecine & où l'on conclut que l'empyrisme ou la méthode empyrique est peut-être ce qu'il y a de plus raisonnable en Médecine, &c. Il combat par conséquent toutes les théories, ou les fait combattre les unes par les autres. Mais qui ne voit qu'en renonçant à toute théorie, il faut renoncer pour ainsi dire à toute connoissance de l'état de l'économie animale dans les maladies, à celle de toutes les modifications des solides & des fluides, ou du moins à l'avantage qu'on peut tirer de ces connoissances; & ces avantages sont réels. En voici un exemple.

En adoptant, je suppose, le *strictum* & le *laxum* indiqué par Thémison, état réel des solides & qu'on observe tous les jours dans les maladies, qui se manifeste constamment par l'état du pouls, ou par un excès de sensibilité ou par la tension, ou par le relâchement, &c. on est conduit à l'administration des secours appropriés à l'un ou à l'autre état, c'est-à-dire à l'usage des relâchans ou des toniques &c. & l'expérience prouve que cette théorie, fondée d'ailleurs sur l'observation & dont l'expérience confirme tous les jours la bonté, est presque toujours suivie de la guérison des maladies. Qu'un Médecin, au contraire, n'ait ni principes, ni théorie; il admettra indistinctement dans le traitement des maladies tous les remedes que l'empirisme pourra lui suggerer. Toute sa science consistera uniquement dans la connoissance de quelques formules, de quelques recettes; celle qui fait tirer des présages presque toujours sûrs, qui annonce ce qui se passe à l'intérieur, lui deviendra inutile. C'est le chasseur qui s'exerce à tirer sans principes, & qui avant d'être instruit, avant qu'on lui ait appris à se moderer, à placer son fusil, à suivre la piece, &c. tire quatre mille coups de fusil sans en tirer une; tandis que le chasseur instruit, qui a des principes, est presque toujours sûr de son coup. Il en est de même de tous les Arts. Lorsqu'une routine aveugle où la coutume seule en dirige l'effet, ils ne se perfectionnent jamais.

Il est vrai que M. Aubry admet des regles de pratique, soit pour établir la distinction des maladies, soit pour tirer des présages, soit même pour administrer des secours. Mais son pyrrhonisme sur l'avantage de certaines connoissances & surtout de celle du pouls, sur la vertu de certains remedes, sur la solidité de certains principes, nous a paru porté à l'excès & tendre plutôt non-seulement à l'empyrisme qu'il suit, ce qui est le plus commode, mais à une décadence entiere de la Médecine, s'il étoit suivi. Heureusement, il ne se trouve présenté d'une maniere ni assez agréable pour plaire, ni assez solide pour persuader, ni assez séduisante pour entraîner. C'est une répétition de la plupart des choses objectées contre les théories de Médecine, dont on connoît l'abus de puis longtems.

Quant à la distribution des histoires des 42 malades, prises dans le 1er. & 3e. Livres des épidémies d'Hippoc. & mises en deux classes principales, dont la premiere contient ceux qui sont morts, l'autre ceux qui sa sont rétablis, elle nous a paru essentiellement vicieuse, en ce qu'elle comprend ensemble les malades de la constitution du premier Livre & ceux de la constitution du 3e., qui n'est pas la même. D'ailleurs, il semble, en lisant M. Aubry, qu'Hippocrate a tiré de ces 42 observations seules tout ce qu'il a dit dans ses Coaques & dans ses Aphorismes, & d'après cette idée il se flatte d'avoir deviné son secret. Mais Hippocrate n'a pas fait le fin ni le mystérieux à cet égard. Il a dit au commencement de chaque Livre, quel étoit le résultat de ses observations dans telle ou telle constitution ou épidémie qui avoit regné, & on voit que ses Coaques & ses Aphorismes sont le résultat d'une infinité d'observations semblables faites par lui ou par d'autres & qui avoient été toujours suivies de tel ou tel événement.

Il y a encore un autre défaut dans cet ouvrage: c'est que M. Aubry s'est permis quelquefois des oublis, ou d'alterer le sens de quelques passages pour mieux faire quadrer une sentence avec l'observation. En voici un exemple.

Hippocrate dit qu'en général les malades de la premiere constitution ou du premier Livre des épidémies, étoient jugés par des hémorrhagies ou des sueurs abondantes ou par un flux de ventre dyssenterique, ou par des bubons, &c. mais qu'il n'y avoit cependant rien de bien constant dans cette marche de la nature; que les uns mouroient quelquefois après que la maladie avoit été jugée favorablement en apparence & à la suite d'une crise heureuse, comme la fille de Philon, qui mourut après que la maladie eut été jugée par une hémorrhagie abondante, &c. qu'on en voyoit d'autres, qui se rétablissoient, quoiqu'ils eussent eu de mauvais symptômes, comme Maton, qui est le 7e. malade du premier Livre & qui avoit rendu des urines noires, &c.

M. Aubry qui ignore ces faits, ou feint de les ignorer, lorsqu'il expose l'histoire d'un malade qui est mort, par exemple, rappelle à chaque symptôme tout ce qui confirme que ce symptôme est très-fâcheux, & qu'il doit être suivi à coup sûr de la mort; de façon que souvent Hippocrate semble en contradiction avec lui-même, & toujours on ignore ce qu'il a dit sur la constitution regnante. Nous ne voyons pas de quel avantage peut être un écrit fait de cette maniere. Si M. Aubry a cru qu'Hippocrate avoit fait le fin & qu'il avoit tiré ses sentences de ces 42 observations, il s'est trompé; s'il a cru encore qu'il étoit utile de réunir les malades de différentes constitutions, il s'est encore trompé; s'il a cru que dans une fievre ardente ou analogue, des urines noires étoient un présage de mort, comme une hémorrhagie abondante celui du rétablissement d'un malade, il s'est encore trompé.

Voici ce que nous aurions désiré pour la perfection d'un ouvrage fait sur le plan de celui de M. Aubry; 1°. une connoissance un peu plus profonde des écrits d'Hippocrate; 2°. un tableau des 42 malades mis dans l'ordre où Hippocrate les avoit mis; 3°. un développement nouveau de la nature de ces maladies & de leur marche constante, savoir, par exemple, si ces fievres observées à Thaso, à Larisse, à Abdere, à Cos, &c. étoient essentiellement des fievres ardentes, qui dans certains tems, se montroient sous la forme de dyssenterie, dans d'autres sous celle de maux de gorge, dans d'autres portoient leur action au cerveau, & se montroient sous celle d'une phrénésie & c. si à ces fievres s'en mêloient d'exanthématiques ou de pestilentielles, comme cela est arrivé; ou plutôt si des circonstances particulieres ne leur donnoient pas

ce caractere; enfin comme l'a fait Freind, en examinant ces malades, s'il étoit possible d'en guérir plusieurs qu'Hippocrate n'avoit pas guéris. Un ouvrage, bien exécuté sur ce plan, auroit été vraisemblablement utile. Quand on n'auroit fait que fixer le caractere de ces maladies; c'eût été du moins quelque chose; & à cette occasion, nous croyons pouvoir dire qu'en général on n'observe pas communément aujourd'hui cette fievre ardente dont il est fait mention si souvent dans Hippocrate; que par conséquent les préceptes qui en sont déduits pour les jours critiques, ne sont point toujours applicables aux autres. Celle-ci est de telle nature, qu'elle marche toujours avec une fievre accompagnée de plus ou moins d'ardeur, de quelque point douloureux, à moins qu'il n'y ait un délire phrénétique qui l'efface, quelquefois d'une éruption de tumeurs critiques aux glandes conglobées ou autres, & presque toujours d'une révolution quelconque qui juge ordinairement la maladie. Or, cette fievre n'est pas fréquente parmi nous; elle a été observée cependant sans avoir été jamais bien décrite depuis Hippocrate; elle est très-dangereuse dans nos climats; mais un traitement convenable en triomphe toujours. Les vésicatoires & les acides végétaux, surtout les vésicatoires sur l'endroit de la douleur, sont les principaux secours.

Du reste, malgré les défauts nombreux de cet ouvrage, il nous a paru que la partie diététique y étoit très-bien traitée & contenoit une infinité de choses utiles & bien vues. Nous avons trouvé encore la description de la pet. vér. qui est dans le discours préliminaire, faite d'après nature; l'exemple des deux pet. vérol. rapportées d'après Boerrhaave avec sa pratique, celle de M. Aubry & ses réflexions à ce sujet, ne méritant pas seulement la peine d'être lues; en général une morgue presque insultante; une prévention contre Galien, fondée on ne sait sur quoi; aucune vue; une érudition ordinaire, & beaucoup de choses inutiles, ou qui n'ont aucun rapport au sujet ce qui fait de cet ouvrage un *farrago*, dans lequel on distinguera néanmoins toujours le tableau, quoique très-incomplet, de la petite-vérole, & la partie diététique.

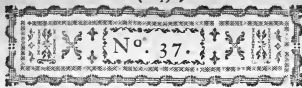
## LIVRES NOUVEAUX.

*Fauna Groenlandica*, &c. c'est-à-dire, Faune Groenlandoise; rapportant dans un ordre systématique les animaux trouvés jusqu'à présent dans le Groenland occidental, &c. par M. Othon Fabrice, Ministre de l'Evangile, membre de la Société des Sciences de Copenhague. A Leipsik & Copenhague, chez Rothe; à Strasbourg, chez Konig, 1780. *in-8°.* de 452 pag. avec une planche.

Le Ministre Fabrice, invité par le protecteur des Sciences du Dannemarck, de donner ses momens de loisir à l'étude de l'histoire naturelle d'une contrée très-peu connue, s'y est livré, guidé par la nature & par le plaisir qu'on goûte à la contempler; bientôt il y a fait de grands progrès. Chaque voyage, soit dans le pays, soit sur les côtes, lui offroit des choses curieuses & rares dans tous les genres. Une correspondance exacte avec le plus grand naturaliste actuel du Dannemarck, l'infatigable M. Othon Frederic Muller, le détermina à mettre par écrit tout ce qu'il trouvoit d'intéressant relatif à la physique, & à l'histoire naturelle. Ces précieux matériaux sont ici classés suivant la méthode du *Prodrome* de la *Zoologie Danoise* de M. Muller. Ils présentent des descriptions, une synonimie, l'indication des endroits où se trouve chaque animal, des détails sur leurs moeurs, leur usage, & la maniere de les prendre.

M. Fabrice a observé que les quadrupedes du Groenland ne sont pas en grand nombre. Un pays aussi froid ne peut en nourrir beaucoup d'especes. L'ours blanc avec les phoques & les lamantins sont les plus remarquables. Les oiseaux & les poissons sont plus abondans que les quadrupedes. On en trouve, dans cette Faune, plusieurs décrits pour la premiere fois. Mais la classe à laquelle M. Fabrice a donné tous ses soins, c'est sans contredit celle qui traite des vers, des limaçons, des coquillages, des orties de mer, des polypes & des autres zoophytes. Les naturalistes y trouveront partout des remarques neuves & des descriptions lumineuses. En général cette Zoologie Groenlandoise mérite l'accueil des amateurs de l'histoire naturelle.

De l'Imprimerie de la Veuve Ballard & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 15 Septembre.*

*Avis à la Société sur son plus grand intérêt, où l'on propose la guérison parfaite de la maladie anti-sociale, sans jamais employer les caustiques ni les instrumens tranchans; découverte importante à laquelle on est enfin parvenu après trois siecles d'expérience, moyennant le célebre antivenérien de M. le Chevalier* DE GODERNAUX, *éprouvé solemnellement en Angleterre & en France, adopté par le Roi pour le traitement de ses troupes en campagne & en garnison.* A Paris, 1782. in-12. de 12 pag. avec cette épigraphe :

Cet avis n'est point vulgaire.....

CET avis est si vulgaire, qu'on le distribue sur les grandes routes, aux relais des voitures, à la porte des thuilleries, &c. L'Auteur auroit pu choisir une épigraphe plus heureuse & plus convenable au sujet :

*quid non mortalia pectora cogis, auri sacra fames ?*

Virgil. Œneid. III.

On avertit que » la grande authenticité » du remede de M. Godernaux, d'après » les expériences solemnelles ci-après » énoncées & sa propriété inappréciable » de guérir les *troupes en marche & sous* » *les drapeaux en tems de guerre, sans l'application du fer ni des caustiques*, exclusi- » vement à tout autre antivenérien con- » nu jusqu'à ce jour, ayant porté plu- » sieurs particuliers à Paris, à Versailles, » & dans les pays étrangers à contrefaire » mal adroitement ce remede, ainsi *que* » *le timbre adopté par le Roi, & déposé au* » *bureau de la guerre*; il importe d'éluder » cet abus dangereux en s'adressant di- » rectement à la personne indiquée à la » fin de cet écrit ». (Cette personne est *Brutus.*) Ce n'est pas celui dont un Poëte a dit, *Tu dors Brutus & Rome est dans les fers.* En cas que celui ci eût envie de dormir, son Directeur M. Andrieu, *Dispensateur* du remede, auroit grand soin de le tenir éveillé, surtout depuis neuf heures du matin jusqu'à une heure, qui sont celles où l'on reçoit l'argent du public, rue de la Comédie-Françoise. Comme ce remede est principalement destiné aux guerriers, il falloit bien un nom analogue à la profession.

» Le remede antivénérien, dit-on p. 4, de M. Godernaux, ancien Capitaine de Dragons, Chevalier de l'Ordre Royal & militaire de S. Louis, est très-fameux à raison de ses succès étonnans, soit en Angleterre, où il est connu depuis longtems sous le nom de *poudre unique*, soit en France, où des expériences solemnelles & irréfragables, plusieurs fois réitérées, en ont à jamais confirmé l'efficacité, notamment celles qui ont été faites en 1780 par ordre exprès du Roi, & par les soins du Ministre de la guerre, sur un détachement de trente-six soldats de différens Régimens, affectés de maladies vénériennes plus ou moins graves & invétérées, lesquels étant partis de Lille-en-Flandres *sur la route de la Cour*, n°. 27, pour se tendre à Toulon, & ayant été traités pendant leur route avec la poudre antivénérienne sans aucun autre secours; conformément aux ordres du Roi, arriverent au lieu de leur destination, parfai-

tement & radicalement guéris de leurs maux vénériens, tels que la *vérole*, *gonorrhée virulentes*, *bubons*, *fistules*, *chancres*, *poireaux*, &c. &c.... sans qu'aucun d'eux eût éprouvé le moindre contre-tems, & sans qu'ils eussent été obligés de retarder leur marche ; ainsi qu'il conste par les procès-verbaux des Officiers de Santé & des Commissaires des guerres de Lille & de Toulon, par la relation itinéraire, circonstanciée & exacte des chefs conducteurs du détachement, celle des Médecins & Chirurg dispensateurs du remede pendant la route ; & enfin, par le rapport confirmatif de dix-sept Commissaires, dont onze Médecins de la Faculté de Paris ou de la Cour, & six Chirurgiens de l'Académie Royale de Chirurgie & de l'Académie des Sciences, &c. nommés par le Ministre à l'effet de constater l'état de ces trente-six hommes, rappellés de Toulon aux casernes de Saint-Denis ». (1)

» Deux autres examens, subséquens au premier, ont eu lieu encore à la caserne de Saint-Denis ; l'un, à la réquisition & en présence de M. l'Intendant de Paris, accompagné de MM. les Médecins & Chirurgiens, ci-devant nommés ; l'autre, quatre mois après, à la réquisition de M. Prieur, Commissaire des Guerres dans la Généralité de Paris au département de Versailles, en vertu des ordres à lui adressés par M. l'Intendant de Paris, à l'effet de faire partir lesdits trente six hommes pour se rendre à leurs Régimens, après avoir préalablement fait procéder à un troisieme examen par les Chirurgien-major & Adjoint des troupes & camps de la Généralité de Paris, lesquels, assistés & en présence de M. l'Intendant & de M. le Commissaire des Guerres susdit, ont reconnu & jugé tous les trente-six hommes bien gueris & très-capables de rejoindre leurs Régimens. *L'aspect & l'air sain de chacun d'eux, suffisant d'abord pour juger de leur bonne santé & parfaite guérison.* Signé, DE LAFAURIE, MOREAU & PRIEUR, *avec paraphe* ».

(1) L'on donne bien ici le nom & les qualités des onze Medecins & des six Chirurgiens nommés pour constater l'effet du remede & dont l'autorité est du plus grand poids, mais on ne donne jamais au public la satisfaction de voir ces procès-verbaux qu'ils ont signes ; tandis que c'est la seule chose qu'il y avoit à produire. Mais comment accorder ces procès-verbaux ou la vérité avec *l'auri sacra fames*, deux choses qui ne peuvent gueres marcher ensemble, *il faut vendre de la poudre*, dit-on, *il faut de l'argent*. ( *Note des Rédact.* )

D'ailleurs, toutes les propriétés possibles sont accordées à cette poudre. Elle est antivénérienne, antiscrophuleuse, antilaiteuse ; elle guérit encore les lepreux & les *semi lepreux* de naissance, la gratelle ; & on a bien soin d'avertir, que ceci n'est point une charlatanerie, comme celle des autres confreres, dont les remedes ne doivent leur vogue passagere qu'à la crédulité, a la fantaisie, à la faveur, à la mode ou à des *motifs pécuniaires*, &c. Nous conseillons à M. le Chevalier de Godernaux de se dépêcher de vendre de sa poudre. Il faut craindre le goût de la mode en France. Depuis Keiser, dont les dragées étoient bien autrement miraculeuses encore, il y a bien eu des charlatans.

### *Aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.*

Je profite, MM., avec plaisir de l'avantage qu'offrent vos feuilles, pour l'instruction du public.

Il s'agit de la poudre de vie. Je vois dans le n°. 45 de votre Gazette, 1780, où M. Desbois de Rochefort dit, tel est le remede, qu'on vient d'essayer sur des soldats attaqués de maladie vénérienne, désigné sous le nom de *poudre de Godernaux* & connu pour n'être autre chose que la poudre de vie, qui se trouve à la page 90 d'un livre imprimé en 1763, qui a pour titre *Dictionnaire médicinal*. A Paris, chez d'Houry.

Voici une autre recette prise à la page 24 d'un autre livre qui a pour titre : *Secrets utiles & éprouvés dans la pratique de la Médecine & de la Chirurgie, pour conserver la santé & prolonger la vie* ; ouvrage très utile à tous les Chirurgiens, Curés, chefs de famille, fermiers, imprimé à Paris en 1767. in-12. & dont la premiere édition est de 1737.

*Poudre de vie.*

» Mettez dans un petit matras deux onces de mercure revivifié de cinabre, & trois onces d'esprit de nitre, au feu de sable, jusqu'à ce que le mercure soit parfaitement dissout.

» Dissolvez dans un autre vaisseau une demi-once de sel commun dans six onces d'eau commune ; mêlez les deux liqueurs, qui se troubleront, & le mercure se pré-

cipitera au fond en poudre blanche. Versez la liqueur qui surnage par inclination; lavez une douzaine de fois cette poudre avec l'eau commune, & versez la poudre dans un plat de terre neuf non vernissé, ou vous la ferez sécher à petit feu de sable.

» La poudre étant seche, on verse dessus de l'esprit de vin jusqu'à ce qu'il surnage de quelques lignes. On y met le feu, remuant toujours avec un bâton de canelle. On réitere encore une fois cette opération; on fait sécher exactement la poudre, que l'on tient dans une bouteille bien bouchée.

» On donne cette poudre en bols, ou d'une façon équivalente, depuis 4 grains jusqu'à 15, en buvant par-dessus un verre de quelque liqueur convenable.

» Lorsque le malade est pressé, on peut lui donner cette poudre à toute heure; s'il ne l'est pas, il faut qu'il la prenne à jeun. Dans les fievres tierce, quarte, quotidienne, on la doit prendre quatre ou cinq heures avant l'accès. On l'emploie au commencement de la pleurésie ou du pourpre, lorsqu'il y a indication pour purger.

»Cette poudre est merveilleuse pour les *rhumatismes*, *paralysies*, *sciatiques*, *fluxions à la tête*, *aux yeux*, *à la poitrine*, pour les *vieux ulceres*, *loups*, *abcès*, *hydropisies naissantes*, *les vers*, *les obstructions*, *l'épaisseur de la lymphe*, &c. car elle agit en divisant les parties épaisses & brisant les sels du sang & des autres liqueurs.

» Il faut éviter tous les acides solides ou liquides, le jour qu'on prend ce remede, & même le lendemain, si son opération dure encore, comme il arrive quelquefois.

Vous ferez, MM., de cet exposé, l'usage que vous jugerez à propos.

J'ai l'honneur, d'être &c. FRENEHARD.

*Cataplasme contre le cancer, extrait de la* Pharmacopée des pauvres, *à l'usage de l'Institut clinique de la Société des Médecins de Hambourg*, remede annoncé dans une des feuilles précédentes.

Prenez du rob de carotte, une livre; des feuilles de cigue en poudre, de l'écorce du Pérou pulvérisée, de chacune une once; de l'extrait de saturne, du laudanum liquide de Sydenham, de chacun deux gros; mêlez le tout.

## LIVRES NOUVEAUX.

HISTOIRE NATURELLE *de la province du Dauphiné, par M.* FAUJAS DE SAINT-FONDS, Tome I, *in*-8°. de 464 pag. avec gravures. 1781. A Grenoble, chez la Veuve Giroud; & à Paris, chez Nyon, Lib. rue du Jardinet, & au Bureau du Journal de physique, chez Cuchet, rue & Hôtel Serpente.

Ce premier tome de l'ouvrage, entrepris par M. Faujas, qui sera en 4 vol. du même format, enrichis de figures & d'une carte géographique & minéralogique du Dauphiné, contient plusieurs mémoires relatifs à l'histoire naturelle de cette province, qui est peut-être celle de France qui offre le plus de choses curieuses & qui ont passé même pour des merveilles de la nature. Personne n'étoit plus propre à les faire connoître & les apprécier que M. Faujas de S. Fonds, déja connu très-avantageusement du public par l'édition qu'il a donnée des Œuvres de Bernard Palissy & par son ouvrage sur les volcans éteints du Vivarais & du Velay.

Ce volume, qui contient d'abord des vues générales sur la province du Dauphiné, le parti qu'on peut tirer de sa situation, de ses productions, &c. est composé de plusieurs mémoires détachés qui ont pour objet 1°. l'examen & l'emploi de la marne pour améliorer les terres; 2°. la culture des muriers nains, les maladies des vers à soye avec les moyens de les prévenir & un grand nombre d'expériences faites à ce sujet; 3°. la culture de la vigne, le choix du raisin & la maniere dont on fait les vins les plus estimés du Dauphiné, tels que ceux de *côte-rôtie* & de *l'hermitage*; 4°. l'examen & la nature des pierres que les rivieres de cette province charrient; 5°. la description des grottes & cuves de sassenage, avec l'examen critique des pierres connues sous le nom de *chelidoines*, de *pierres d'hirondelle* ou de *sassenage*; 6°. la description de quelques corps marins pétrifiés & dont on voit les figures; 7°. les tremblemens de terre qui se firent sentir à *Clansaye* & aux environs en 1772 & 1773; 8°. l'examen des ossemens fossiles, & celui des différentes especes de granit, &c.

L'Auteur agite encore plusieurs questions importantes relatives à l'histoire naturelle, comme celle qui a pour objet la formation du granit, que M. Faujas regarde comme l'ouvrage de l'eau; celle

qui concerne le passage du basalte volcanique à l'état de basalte spathique blanc &c. On trouve encore dans ce volume ce qu'on doit penser des ruines de la ville de Brandes, sur les Alpes, de la fontaine ardente, des grottes de sassenage, de celle de Notre-Dame de la Balme, &c. Cet ouvrage est terminé par une notice bibliographique des divers Auteurs qui ont écrit sur quelque partie d'histoire naturelle de physique, de médecine, d'agriculture & d'économie relatives à la province du Dauphiné.

Les articles les plus intéressans pour les Médecins, sont ceux qui concernent les maladies du ver à soye & les expériences faites à ce sujet; l'état de l'homme, lorsqu'il se trouve sur les plus hautes montagnes, comme à 13 ou 14 cent toises au-dessus du niveau de la mer, où l'on éprouve, d'après les observations de M. Bouguer sur les Cordilieres, & d'après celles de MM. de Saussure & Faujas sur les Alpes, une lassitude particuliere & une pente presque invincible au sommeil auquel il seroit dangereux de se livrer; l'examen des corps fossiles qui ont appartenu aux animaux, celui des gas dans différens endroits, &c. & enfin les reproches d'ignorance, de crédulité ou de charlatanerie, auxquels se sont exposés depuis quelque tems des personnes de l'Art qui ont soutenu ou des idées absurdes, ou des imposteurs à prestiges, à tours de gobelet, &c. tels que le sieur Parangue ou l'hydroscope du Dauphiné, qui voyoit couler l'eau à travers les rochers, loué & défendu par un Auteur de Montelimart, qui a dit aussi que les corbeaux, oiseaux de mauvais augure, en traversant un nuage où est la peste, portent sur leurs aîles cet horrible fléau & le dispersent au loin sans en ressentir les atteintes; tel que le Sr. Bletton, tourneur de baguette, défendu par M. T., tel que M. Mesmer, loué & défendu par M. D., tel enfin que M. Caghostro, loué & prôné par différentes personnes, &c. &c.

M. Faujas, après avoir exposé ces faits, ne peut s'empêcher de témoigner sa surprise à ce sujet, pag. 61 & suivantes de sa préface.

» Une chose véritablement digne de » figurer dans l'histoire des folies hu- » maines, dit-il, c'est de voir dans un » siecle où les sciences ont fait tant de » progrès, des hommes faits par état » pour combattre l'erreur, en devenir les » partisans; & ce qu'il y a d'extraordi- » naire, c'est que c'est dans la classe des » hommes qui sont censés les plus ins- » truits, tels que les Médecins, qu'on » trouve les coryphées d'une troupe de » novateurs, &c ». Après l'énumération de ces nouveautés, l'Auteur ajoute, p. 64, » en faisant voir que c'est à des Médecins qui ont voulu se frayer une route étrange qu'elles sont dues, je n'ai point eu l'intention de m'en prendre au corps entier que je respecte; je sais trop combien il s'occupe en général du bien de l'humanité, & je tends toute justice aux Médecins de la Capitale & des provinces qui honorent leur état par leur vigilance & leur application & dont les lumieres distinguées, reculent infiniment les bornes de l'Art ».

On voit que M. Faujas tâche d'être juste, mais qu'il sait aussi apprécier les choses pour ce qu'elles valent. Nous avouons qu'à cet égard sa surprise est fondée, & que toutes ces absurdités & charlataneries modernes sont infiniment du tort à ceux qui les soutiennent.

Quant au merite de l'ouvrage que nous annonçons; nous croyons que des hommes comme M. Faujas sont rares, & quesson ouvrage peut être très-utile.

RECHERCHES *sur la petite-vérole, sa marche, ses nuances, & les meilleurs moyens de la traiter, avec des observations sur l'épidémie qui a regné dans Aufréville & les environs... sur la nature des gaz inflammables & détonnans, & les meilleurs moyens de prévenir leurs pernicieux effets, ou d'y remédier... & sur la dyssenterie épidémique qui a regné l'année 1779, dans la ville de Caen & ses environs; par* H. F. A DE ROUSSEL, *Doct. & Professeur en Médecine en l'Université de Caen, &c. &c.* 1 vol. in-8°. de 200 pag. br. A Paris, chez Didot le jeune, Lib. quai des Augustins.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*Année* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 22 Septembre.*

Mémoire *sur la maladie qui a attaqué en différens tems les femmes en couche à l'Hôtel-Dieu de Paris, lu à l'une des assemblées de la Faculté de Médecine, dites* primamensis. A Paris, de l'Imprimerie de Quillau, Imp. de la Faculté de Médecine, rue du Fouare, 1782.

Nous ne connoissons de découvette heureuse en Médecine, faite depuis bien des années, que celle qui fait le sujet de ce mémoire, & elle est due à feu M. Doulcet, Doct. Régent de la Faculté de Médecine de Paris & Médecin de l'Hôtel-Dieu.

Quiconque n'a pas été à portée d'observer cette maladie & la terminaison toujours funeste dont elle étoit suivie, ne peut concevoir de quel prix est cette découverte. Qu'on se mette à la place d'un Médecin qui voit un millier de femmes attaquées d'une maladie à laquelle il ne peut apporter aucun secours, toujours suivie de la mort; ce mauvais succès seroit capable de le faire renoncer à sa profession, si d'ailleurs il n'étoit dédommagé par des triomphes réels dans d'autres cas. C'est cependant ce qu'on a vu, avant l'époque où un traitement heureux & inattendu a dompté victorieusement la férocité de ce fléau.

Nous avons annoncé, dans le tems, cette heureuse découverte. Mais elle méritoit, à raison de son importance, des succès confirmés & soutenus depuis, un mémoire particulier; c'est celui dont il est question aujourd'hui.

On y voit que cette maladie a été observée en 1746, à Paris, par M. Antoine de Jussieu sur des femmes en couche, par des Médecins & des Accoucheurs, & ailleurs qu'à l'Hôtel-Dieu.

On y trouve une description exacte de ses symptômes. On y dit: » l'état des femmes attaquées de cette maladie ne présente rien pendant le cours de leur grossesse, après même leur accouchement, ordinairement heureux, qui puisse faire soupçonner qu'il aura des suites aussi cruelles. Tout se passe à merveille jusqu'au 3e. jour, époque fatale à laquelle se déclarent les symptômes les plus alarmans; quoiqu'ils aient cependant eu lieu plutôt & même quelques heures après l'accouchement ».

Pour les décrire avec ordre & pour apprendre à bien distinguer cette espece particuliere de maladie, ils sont distingués en deux ordres, en symptômes toujours existans, c'est-à-dire communs à toutes les femmes ainsi attaquées, & constituant essentiellement la maladie, & en symptômes particuliers à un certain nombre. Les premiers sont les suivans: il se déclare tout-à-coup une fievre sensible, mais non pas très-forte; le pouls est petit, concentré & un peu acceleré. Les seins se flétrissent à l'instant, au lieu d'augmenter de volume; le ventre se météorise & devient excessivement douloureux, sans qu'il y ait aucune diminution de lochies, qui continuent à bien couler. Il y a abattement de forces.

Les symptômes particuliers qui se joignent aux premiers, mais avec beaucoup de variété sont les suivans: 1°. un frisson

plus ou moins violent qui se déclare dans le principe ; 2°. des vomissemens de matieres vertes ou légérement teintes en jaune & plus fréquemment encore de simples nausées sans vomissement ; 3°. un dévoiement laiteux & très fétide ; 4°. les yeux s'éteignent ; 5°. le visage se décolore ; 6°. enfin la langue est ordinairement humide & chargée d'un limon blanc assez épais & quelquefois d'un jaune verdâtre à sa base.

C'est à cette période, c'est-à-dire à cette premiere apparition des symptômes, qu'on doit administrer le traitement ; quelques heures plus tard, pour l'ordinaire, il n'est plus tems.

Ces symptômes augmentent d'intensité & vers la fin du second jour de la maladie ou dans le courant du 3e., les douleurs, qui étoient intolérables, diminuent & sont suivies quelquefois d'un calme trompeur auquel succede souvent une sueur froide & gluante, un pouls tremblotant & misérable, du délire, &c. & les malades meurent à la fin du 3e. ou au commencement du 4e. jour de la maladie, rarement avant & quelquefois plus tard.

On trouve après la mort un épanchement laiteux dans la cavité du bas-ventre, & la matrice dans l'état naturel.

Lorsque l'épanchement du lait est formé dans la cavité du bas-ventre, il ne paroît pas qu'il y ait des moyens humains capables d'y remédier. Aussi, n'y a-t-il pas un seul exemple de guérison ; mais on peut prévenir cet épanchement, & c'est en cela que consiste tout l'art & le traitement de M. Doulcet.

On voit, dans ce mémoire, de quelle maniere ce Médecin habile & estimable y fût conduit. Présent un jour au moment même où une femme nouvellement accouchée ressentoit les premieres atteintes de la maladie, qui débuta chez elle par des vomissemens, il saisit promptement l'indication qui se présentoit, & prescrivit à l'instant quinze grains d'ipécacuanha qui furent donnés en deux prises & qui produisirent leur effet ; il répéta ce vomitif le lendemain, ayant alors observé une remission notable dans les symptômes, il soutint les déjections, que cette seconde dose procura, par une potion huileuse avec addition de deux grains de kermès minéral, prévint ainsi le dépôt qui menaçoit de se former & sauva la malade.

Encouragé par ce succès, il reconnut la nécessité de mettre ce remede entre les mains de la maitresse Sage-Femme, résidante à l'Hôtel-Dieu, très-habile en son art, très-intelligente & très-zelée, & à portée de voir toujours l'invasion de la maladie. Il est prouvé que, dans un intervalle de 4 mois, près de deux cens femmes ont été sauvées par ce moyen, & qu'il n'a péri dans l'épidémie que celles dont on n'a pu vaincre l'opiniâtreté à refuser tout secours.

La guérison s'opere sans que la révolution du lait ait lieu, c'est-à-dire sans que les seins se gonflent sensiblement, comme il arrive ordinairement le 3e. jour de la couche. Toute la matiere laiteuse se trouve évacuée par les selles, coule avec les vuidanges, ou s'échappe par la voie de la transpiration & des urines.

Il faut lire, dans le mémoire, les précautions qu'il y a à prendre, relativement à la nécessité & au moment d'employer ou de répéter le remede, au tems où il faut purger la malade, &c. &c.

On conclut en disant, & avec raison, » que le service rendu à l'humanité par M. Doulcet, est inappréciable, qu'il est d'autant plus avantageux de publier la description de cette maladie & son traitement, qu'elle n'est pas particuliere à l'Hôtel-Dieu, ainsi que nous l'avons démontré ; qu'au moyen du détail exact de ses symptômes, elle ne sera plus méconnue, & qu'enfin le traitement qui lui est propre étant rendu public, on aura la satisfaction de sauver la vie à des femmes vouées auparavant à une mort certaine.

*Réponse au Mémoire à consulter du n°. 30 de la Gazette de Santé, année 1782 ; par M. Cazaubiel, D. M. à Versailles.*

On se rappelle qu'il est question d'une personne sujette depuis longtems à des foiblesses ; voici l'avis de M. Cazaubiel sur cet état.

Les foiblesses qu'éprouve le consultant depuis 25 à 28 ans, dont une a été accompagnée de mouvemens spasmodiques & suivie de jaunisse, ne me semblent nullement dépendre de l'état de l'estomac, vu surtout, qu'aussitôt qu'elles sont passées, il a eu de l'appétit & a mangé à l'ordinaire ; je crois au contraire qu'elles dépendent absolument de la foiblesse, de la mobilité des nerfs. D'après ces vues, voici ce que j'ai à proposer.

1°. Je conseille les bains peu chauds, c'est-à-dire au 25 ou 26e. degré tout au plus du thermometre de M. de Réaumur, ensuite les plus froids possibles en y arrivant par degrés, & chaque bain au moins d'une heure.

2°. Je voudrois quelque boisson pour le matin, telle que l'infusion de fleurs de tilleuil, de caille-lait jaune, de feuilles d'oranger, ou l'eau avec le syrop violat ou de limon, le bouillon coupé, l'eau de poulet, de veau, quelquefois l'eau pure, le petit-lait plutôt froid que chaud, & chaque matinée à la dose de pinte environ.

3°. Quelques demi-lavemens à l'eau tiede d'abord, & ensuite par degrés froids.

4°. Quant à ce qui convient pour les foiblesses, nous croyons qu'on ne doit se permettre que le vinaigre, quelque peu d'eau au visage; & sitôt que le malade est en état d'avaler quinze à vingt gouttes d'æther vitriolique ou de liqueur minérale d'Hoffman sur un morceau de sucre, ou dans une cuillerée d'eau de fleurs de sauge.

5°. Le grand point, la maladie étant ancienne, sera de faire les remedes proposés longtems à diverses reprises, & lorsque le malade sera en bon état, il prendra en bol ou dans sa soupe, à midi & le soir, un scrupule de bon quinquina en poudre, douze grains d'éthiops marrial, jusqu'à la saison où il pourra prendre des eaux minérales froides, légérement ferrugineuses qui seront à sa portée. Il sera nécessaire qu'il les prenne pendant plusieurs saisons.

6°. Le régime est un point essentiel; le malade ne doit vivre que d'alimens doux, de viandes rendres, les blanches de préférence, de purée de lentilles, de feves rouges, de feves blanches, de riz, de vermichel, &c. de légumes herbacés, de fruits bien mûrs. Il faut éviter le vin, le caffé, la liqueur. La boisson sera de bonne eau pure, ou très-foiblement rougie de bon vieux vin. S'il lui arrive de prendre sommeil après le dîner, il faut que ce soit à peine pour un quart-d'heure. On ne peut assez recommander l'exercice & la tranquillité d'esprit la plus parfaite.

## *Programme de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon.*

Distribution des Prix.

L'Académie, dans sa séance du 27 août dernier, a proclamé le prix de physique, fondé par M. Christin. Après avoir considéré, dans les sujets précédens, l'électricité de l'atmosphere, relativement au corps humain, en 1780, elle en proposa un nouveau, relatif à ses rapports avec les végétaux, conçu en ces termes: *L'électricité de l'atmosphere a-t-elle quelque influence sur les végétaux? Quels sont les effets de cette influence? Et s'il en est de nuisibles, quels sont les moyens d'y remédier?*

Quatre mémoires ont été admis au concours. Ils ont tous fixé l'attention de l'Académie; mais elle en a particuliérement distingué deux: un mémoire françois, qui, au mérite de l'élocution, réunit celui de rapporter les plus importantes observations des physiciens sur cette matiere; & un mémoire latin qui, après avoir résumé les mêmes faits, présente plusieurs expériences nouvelles & intéressantes, au moyen desquelles il établit, sous un nouveau jour, l'influence de l'électricité sur la végétation.

L'Académie a accordé le prix, consistant en une médaille d'or, de la valeur de 300 liv. au mémoire latin, coté n°. 1, ayant pour devise... *Ignis enim omnia per omnia movere potest, aqua verò omnia per omnia nutrire.* Hippoct. lib. 1. de diæta.

L'Auteur est M. Fr. Jos. Gatdini, Doct. Méd. en l'université de Turin, à S. Damiens, près d'Asti, en Piémont; le même qui, en 1779, partagea avec M. Bertholon, un des prix concernant l'électricité des animaux. L'Académie invite ce savant, s'il est dans l'intention de publier son mémoire, de le terminer par des tables analytiques qui, en rapprochant particuliérement les faits nouveaux, indiquent d'une maniere précise les conséquences qui en résultent.

L'*accessit* a été décerné au mémoire ci-dessus mentionné, lequel a pour devise ces mots d'Horace,

*Ast ubi plura nitent... non ego paucis offendar maculis.*

L'Auteur ne s'est pas fait connoître.

L'Académie s'est vue, à regret, dans le cas de ne pouvoir distribuer, en même tems, les deux autres prix, qu'elle avoit proposés pour la présente année, elle n'a reçu aucun mémoire sur le sujet *des alimens & des boissons des différens peuples*, relatif au prix de l'histoire naturelle, fondé par M. Adamoli, & s'est décidée à le proposer double, pour 1784.

*On verra dans la feuille suivante les prix extraordinaires.*

*Souscription pour une seconde édition du Journal de Médecine.*

» Depuis Juillet 1754, que le premier cahier a paru, le nombre des Souscripteurs a augmenté, & quelques-uns des anciens Souscripteurs ont égaré des cahiers & des volumes ; enfin, plusieurs Médecins, Chirurgiens & Apothicaires ne se déterminent point à commencer à souscrire, pour la raison que les anciens volumes sont excessivement chers, & qu'il est même très-difficile d'en completter la collection ».

» Afin de faciliter l'acquisition de cet ouvrage, également intéressant pour les praticiens & pour les auteurs, on propose de le fournir aux conditions suivantes :

» On livrera tous les volumes de cette collection, depuis son origine ( Juillet 1754 ) jusques & compris les deux volumes 1782, faisant en tout 58 volumes, chaque volume de 576 pages, format de la premiere édition».

» MM. les Souscripteurs recevront la premiere année, 15 volumes ; la seconde, 15 volumes ; la troisieme, 15 volumes ; & la quatrieme année, les 13 derniers volumes. MM. les Souscripteurs paieront la somme de 24 liv. d'avance pour les 15 premiers volumes, & la même somme de 24 liv. pour chacune des trois livraisons suivantes :

» On ne recevra de souscriptions que de la part des personnes qui s'abonneront en même tems pour l'année 1783. Ce n'est qu'en augmentant le nombre des souscriptions annuelles, qu'on peut entreprendre de faire une nouvelle édition à un prix si modique ».

» On observe que le prix courant de cette collection est actuellement de dix louis, & qu'il est encore difficile de la trouver complette, tandis que le prix de la souscription proposée, n'est que de 96 liv. dont les paiemens se feront à raison de 24 liv. par année.

» MM. les Souscripteurs feront retirer cinq volumes à la fin d'Avril, cinq volumes à la fin d'Août, & cinq volumes à la fin de Décembre de chaque année, ou tous les 15 vol. ensemble à la fin de Décembre ; ou, si cela convient mieux à MM. les Souscripteurs, on leur enverra ces 15 volumes par les voitures publiques, aux adresses qu'ils indiqueront.

» MM. les Souscripteurs actuels, qui auront à completter leur collection, trouveront les volumes qui leur manquent, au prix de trente cinq sols chacun ; mais s'ils ne demandoient que peu de cahiers, ils paieroient le cahier à raison de quinze sols. Ils sont priés d'indiquer les cahiers qu'ils desirent, six mois d'avance.

» Cette souscription n'aura lieu que jusqu'à la fin de Février prochain. La modicité du prix de cette souscription ne permet point de la faire par la voie des Libraires de Province. MM. les Souscripteurs adresseront leur demande directement par la poste, à *Didot* le jeune, Lib. quai des Augustins, à Paris.

» Les lettres non-affranchies resteront au rebut : MM. les Souscripteurs sont priés d'ajouter sur l'adresse, ces mots ; *Pour le Journal de Médecine.*

» La table générale du Journal de Médecine pour les 54 volumes, c'est-à-dire, jusques & compris 1780, paroîtra en 1783 : elle est faite d'après un plan qui présente au premier coup-d'œil tous les articles qui se rapportent au même sujet, & tous les articles communiqués par le même Auteur. Nous donnerons, au mois de Mars 1786, une table pour les dix vol. qui auront paru depuis 1780, & ainsi de suite, une table, chaque cinquieme année, faite de maniere, qu'au moyen d'un renvoi à la table précédente, on puisse en consultant la derniere table, dans l'instant même, trouver dans la collection entiere tout ce qui a rapport au même sujet.

» Les auteurs & les praticiens desirent également une table exécutée d'après ce plan.

» *On remettra à MM. les Souscripteurs, avec la premiere livraison des Journaux, le prospectus de la table générale.*

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette ; d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne.* **Le prix de l'Abonnement** *pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

Du Dimanche 29 Septembre.

*Observations & recherches sur l'usage de l'aimant en médecine, ou mémoire sur le magnétisme animal, par MM.* Andry *&* Thouret, *extrait des mémoires de la Société Roy. de Médecine, an.* 1779. A Paris, de l'Imprimerie de *Monsieur*, 1782. *in*-4°. de 168 pag. avec *fig.*

Ce mémoire est distribué en trois parties. Dans la premiere on donne un précis historique des travaux entrepris sur le magnétisme médicinal. Dans la seconde, les observations qui sont particulieres aux Auteurs du mémoire; & dans la troisieme, on rend compte de la méthode qu'on a suivie dans l'application des aimans, & de celle qu'on doit suivre.

La partie historique de ce mémoire contient beaucoup de recherches sur l'emploi & l'application de l'aimant au corps humain. D'après un passage du Pere Kircher, on présume que son usage en Médecine peut être très-ancien, & que l'aimant a été employé dans les maladies par les anciens Prêtres Egyptiens. Du reste, on y rappelle les vertus qu'ont attribué à cette substance quelques Médecins Arabes, Paracelse, Borel, &c. Il nous a paru qu'on avoit oublié de parler du principal ouvrage qui existe sur cette matiere, qui est celui de Maxuel de *Medicina magnetica*, de l'ouvrage de Suedembowg, &c. qui auroient trouvé ici leur place. On a encore oublié de parler de la vertu attribuée à l'emplâtre magnétique.

Ce mémoire nous a paru bien écrit, surtout la premiere partie; mais on n'aime pas à y lire certains noms propres, tels que ceux de *Garcie d'Horta* ou *Garcias ab horto*, p. 11. *Aetius d'amida*, p. 23, *Quercetan &c.* Pourquoi ne pas conserver certains noms propres sans les franciser, ou les estropier, comme celui du Botaniste Espagnol, *Garcias ab orta*, & pourquoi ne pas franciser ceux qui en sont susceptibles, comme celui d'Aëce, Méd. d'Amide, ou qui sont françois, comme Duchesne, au lieu de *Quercetan*, &c. On releve ces fautes dans des écrits où l'on paroit s'être piqué d'employer une diction pure. On n'aime pas encore à lire dans un ouvrage bien écrit, des animaux *envenimés*, des expressions trop familieres, comme celle-ci, *assez volontiers*, *&c.* ni dans un ouvrage exact la citation d'un Livre attribué à Galien, p. 11, & qu'on auroit bien de la peine à trouver dans ses écrits.

La seconde partie présente une suite de faits qui nous ont paru intéressans. Elle renferme en général les observations des Auteurs du mémoire & celles de M. l'Abbé le Noble, déja connu avantageusement des Physiciens par l'art qu'il paroît avoir perfectionné de donner la plus grande force au fer aimanté & par l'application heureuse qu'il a fait des aimans dans plusieurs maladies.

Dans la troisieme partie, on trouve des préceptes & des conseils sur cette application & une sorte de théorie sur la maniere d'agir de l'aimant appliqué au corps humain. Il paroît résulter des observations rapportées, que l'aimant est calmant & antispasmodique.

On voit, dans cet écrit, la progression

des découvertes magnétiques faites surtout dans ce siecle, la naissance & les progrès de celles de M. Mesmer. Il est malheureux que dans un tems où les lumieres de la physique sont si nécessaires, pour distinguer les secours physiques des secours moraux qu'on employe si communément & qui sont devenus si essentiels aujourd'hui, on ne puisse pas interroger l'expérience sur les animaux. Dans la certitude où l'on est qu'on n'auroit pas à faire à des êtres dont l'imagination fut troublée ou frappée, ou très-vibratile, on sauroit du moins, à-peu-près, à quoi s'en tenir sur tous ces effets, & on pourroit conclure que l'imagination n'a eu aucune part à tous les changemens qu'on auroit observés. Mais que conclure de l'effet momentané de ces applications dans des maladies nerveuses, souvent aussi changeantes elles-mêmes, que l'imagination des malades, aussi mobiles que les modifications des nerfs qui en sont le siege? N'est-il pas démontré aujourd'hui, par exemple, que M. Mesmer & ses fauteurs n'ont agi, n'ont parlé jusqu'ici qu'à l'imagination. Il en sera peut-être de même de l'aimant. Que conclura-t-on alors, les mêmes maux existans toujours; que le traitement méthodique de l'imagination ou de l'esprit, est peut-être aussi nécessaire que celui du corps. Voilà pourquoi on magnétisera peut-être encore longtems, c'est-à-dire qu'on *mentalera* beaucoup, s'il est permis d'exprimer ainsi l'action par laquelle on porte des secours à l'esprit ou à l'imagination malade.

*Lettre au Rédacteur de la Gazette d'Agriculture*, *no*. 86, *ann*. 1782.

La petite-vérole, M., à laquelle les bêtes à laine sont très-sujettes, & qui, dans ces animaux, est connue sous le nom de *claveau*, se manifesta, au mois d'Août dernier, sur les troupeaux de plusieurs paroisses de la Subdélégation de Fontainebleau. Le sieur Richard, éleve vétérinaire, établi dans cette ville, fut chargé par M. Jannin, Subdélégué, dont le zéle & l'activité méritent les plus grands éloges, de traiter les animaux affectés, & de s'opposer aux progrès de cette maladie qui se propage avec la plus incroyable rapidité.

Le claveau étoit du genre confluent; il affectoit particulierement la tête. L'éruption étoit précédée d'une chaleur extraordinaire de cette partie, de l'inflammation des yeux, de la membrane pituitaire, de la chaleur & de la sécheresse de la bouche, & d'une soif inextinguible. Cette éruption s'effectuant autour des yeux, de la base des oreilles, dans la bouche, sur la membrane pituitaire, &c. au lieu de soulager le malade, aggravoit considérablement son état. A ces symptômes se joignoient le dégoût absolu, la tristesse, la prostration des forces, la difficulté de respirer, le battement de flancs, un flux de matiere épaisse, visqueuse ou sanguinolente par les nazeaux, une toux opiniâtre & convulsive: cette toux étoit suivie, dans plusieurs sujets, de l'évacuation par la bouche de très-gros flocons de matiere concrete qui ont paru à l'Artiste être des débris de la membrane interne du larinx; cette opinion étoit d'autant plus probable, que l'ouverture des cadavres lui montroit toujours cette membrane supputée & gangrenée.

Outre les parties de la tête dont nous avons parlé, toutes celles dégarnies de laine, comme les ars, les cuisses, & les articulations des genoux & des jarrets, étoient affectées de pustules varioleuses.

Plusieurs de ces pustules entassées les unes sur les autres formoient des tumeurs d'un pouce de saillie sur 3 à 4 de base. Les parties qui recouvroient ces pustules étoient le plus souvent détruites.

Elles étoient circonscrites à leur base par un cercle rouge & très-enflammé, leur sommet s'ouvroit le troisieme jour, & laissoit couler une humeur séreuse, très-âcre, qui brûloit & corrodoit les parties sur lesquelles elle s'épanchoit. Après cette évacuation les pustules s'affaissoient & noircissoient.

La suppuration ou maturité des pustules étoit dans tous les sujets accompagnée d'un flux par les nazeaux d'une humeur épaisse, tenace & jaunâtre qui, s'y attachant, en fermoit l'orifice & suffoquoit les animaux.

Presque tous les malades périssoient lorsque les pustules venoient à suppuration. Il n'en feroit peut-être rechappé aucun sans le soin qu'eut l'éleve de faire laver plusieurs fois par jour les nazeaux avec une décoction de graine de lin & d'ouvrir les pustules avec l'instrument tranchant aussitôt qu'elles blanchissoient; il pressoit ces pustules pour en faire sortir l'humeur, après quoi il les lavoit

avec sa même décoction de graine de lin.

Le traitement intérieur portoit dans tous les sujets chez qui l'inflammation étoit considérable, sur les anti-phlogistiques, & dans tous les autres sur les dépuratoires, les diaphorétiques, en général sur les substances capables de transporter l'humeur du centre à la circonférence; le nitre donné à forte dose a paru produire les effets les plus avantageux.

La séparation des animaux malades d'avec les sains, le régime, les parfums, la propreté des bergeries, le renouvellement d'air, &c. ont été les premiers moyens employés par le sieur Richard, & sans lesquels tous les autres eussent été infructueux.

C'est par cette méthode qu'il a guéri 2037 moutons, tous affectés à un dégré plus ou moins considérable de cette cruelle maladie, qui, malgré les succès réitérés des éleves, passe encore pour incurable; préjugé funeste, qui fait périr un nombre considérable de moutons, qu'il seroit aisé de conserver.

Je suis, &c. Chabert.

*Réponse au mémoire à consulter du N°. 31, par M. de Lacroix, Médecin.*

Il n'y a point de maladie où l'on forme plus d'hypotheses que dans la goutte. Chaque particulier vante les vertus de ses spécifiques; mais tout Médecin éclairé ne peut ignorer que ce ne soit un âcre qui a la faculté d'épaissir tous les sucs albumineux & lymphatiques avec lesquels il a le plus d'analogie: c'est un vice inhérent à ces fluides, ou pour mieux dire un virus dont la cause est inconnue & dont les effets sont sensibles, comme la tenacité, l'épaississement, la coagulation de certaines humeurs. Il acquiert une qualité acrimonieuse capable d'altérer toute la masse humorale, en excitant des douleurs très-aigues. S'il attaque l'humeur bronchique, les étouffemens subits, l'oppression & les suffocations douloureuses en sont les suites; s'il se mêle à l'humeur gastrique & intestinale, il y a des maux de cœur, des malaises, & surtout des nausées qui sont plutôt le produit de l'irritation & de la phlogose éréfypelateuse que d'un amas d'humeurs; des coliques qui cessent momentanément par des évacuations glaireuses forcées & nullement salutaires, pour reparoître par la suite avec plus d'excès; s'il agit sur le cerveau, les apoplexies en peuvent être les suites; si c'est au foie & aux reins, les accidens sont également sensibles.

Il y a longtems que j'ai pensé comme les Auteurs de la Gazette de santé, que ces sortes de déjections étoient plutôt l'effet d'une chaleur d'entrailles ou de l'irritation, &c. & du défaut d'action des petits filtres que d'une surabondance d'humeurs. Quoiqu'on n'ait point parlé du pouls dans ce mémoire, on sent un resserrement spasmodique, & d'irritation qui est contraire à celui où les évacuations sont critiques. Ceux qui sont imbus de préjugés suivent aveuglément cette pernicieuse pratique de remplir l'indication qui se présente alors avec des vomitifs & des purgatifs dans toute sorte de gouttes anomales, quelques raisons contraires qu'on allegue. Toutes les sécrétions se font avec peine à cause des embarras qui sont inséparables de cet état; leur cessation momentanée n'annonce pas la destruction totale du principe de la maladie; parce que le foyer est prêt à se développer à la moindre faute dans le régime & l'exercice, & par les inconstances du tems, jointes aux dispositions du sujet.

Dans ce cas, on doit s'appliquer autant à changer la disposition des humeurs qu'à en diminuer la surcharge. Ce dernier point exige l'application de trois sortes de moyens; celle des sangsues aux extrémités, celle des saignées du pied & celle des ventouses humides. Dans les affections de la tête, les saignées des jugulaires, & les sangsues aux tempes doivent être préférées; lorsque l'humeur est déposée à la poitrine & à l'estomac, l'application de ces moyens doit se faire aux extrémités. Quant aux boissons, on en fera prendre d'adoucissantes, de mucilagineuses, sous quelque forme que ce soit; les premiers accidens étant passés, les fondans savoneux en devenant évacuans rendent la fluidité à ces sucs épaissis & éloignent l'accès; tels sont la terre foliée de tartre, le sel fixe de tartre & la magnésie blanche, soit en apozême, soit en décoction de plantes ameres.

On trouve dans le remede suivant de quoi remplir toutes les indications. C'est un sel lixiviel qu'on fait avec quatre onces de cendres de feves de marais infusées dans une pinte de vin blanc non-tartareux sur des cendres chaudes pendant huit jours. On le filtre pour le garder dans

une bouteille bien bouchée. On en prend une cuillerée dans une tasse d'infusion de camomille, trois fois par jour, on le continue pendant un an, ou plus s'il est nécessaire.

On doit remarquer qu'il ne faut jamais se presser d'employer les vésicatoires dans le tems de l'orgasme, de peur d'exciter une dérivation sur les visceres du bas-ventre qui se terminent tantôt par inflammation & tantôt par gangrene, comme je l'ai vu arriver dans des tempéramens sanguins, vifs & cholériques. Les autres épispastiques réussissent beaucoup mieux après les relâchans, quelque pressant que soit le danger dans ces récidives de goutte anomale auxquelles les vieillards sont sujets souvent, l'acreté des humeurs est portée au dernier degré. C'est pourquoi les saignées du pied sont quelquefois dangereuses dans ce même tems d'orgasme, les ventouses humides appliqués sur le lieu voisin sont préférables. Si on avoit à craindre par un trop long délai un engorgement considérable, l'application des vésicatoires avec les précautions convenables, conviendroit mieux, parce qu'on ne lui feroit pas parcourir un si long espace & on s'opposeroit à la causticité du sel volatil des cantharides, en ne lui donnant pas le tems d'agir sur la masse, pourvu qu'on les otât dans le tems où l'on s'appercevroit de la sortie d'une certaine quantité de sérosité.

On soumettra le malade à un régime humectant & végétal, on lui prescrira à l'une des extrémités inférieures pour le reste de ses jours, un cautere; les purgatifs seront les absorbans & la poudre cornachine. Je crois que l'application des sangsues à l'anus n'est pas sans inconvénient.

*Signé*, DE LACROIX, *Médecin de Monsieur.*

## *Suite du Programme de l'Académie des Sciences &c. de Lyon.*

*Prix extraordinaires.*

L'Académie avoit réservé, en 1778, une médaille de 300 liv. de la fondation de M. Christin, pour un prix extraordinaire. Un des MM. les Académiciens a posé pour sujet de ce prix, *la mixtion de l'alun dans le vin, considérée relativement à la conservation du vin & à la conservation de la santé*; & dans le cas où ce sujet agréeroit à l'Académie, il lui a demandé de permettre qu'il s'engageât à doubler la valeur de la médaille.

L'Académie a pensé que cet objet intéressoit particulierement les provinces où cette mixtion devient d'un usage fréquent; en conséquence elle propose le prix double, & demande l'*examen physique & raisonné de la dissolution de l'alun dans le vin, considérée relativement à la conservation du vin & à la conservation de la santé.*

Elle exige des expériences précises, constantes, faciles à répéter, & dont le but soit la solution des questions suivantes:

1°. *La mixtion de l'alun dans le vin est-elle un sûr moyen de le conserver, ou de rétablir sa qualité lorsqu'elle est altérée? De quelle espece d'altération dans le vin, l'alun est-il le préservatif ou le correctif?*

2°. *En quelle proportion faut-il mêler l'alun dans le vin, au cas que ce mélange soit reconnu avantageux?*

3°. *Le vin, tenant en dissolution la quantité d'alun nécessaire à sa conservatiou ou à son amélioration, est-il nuisible à la santé? Quels en sont les effets sur l'économie animale?*

4°. *Si l'alun, dissout dans le vin, est reconnu préjudiciable à la santé, est-il quelque moyen d'en corriger les effets nuisibles?*

5°. *Enfin quelle est la maniere la plus simple & la plus exacte, de reconnoître la présence de l'alun, & sa quantité, lorsqu'il est en dissolution dans le vin?*

Le prix, consistant en deux médailles d'or, de la valeur chacune de 300 livres, se distribuera dans la même séance; & les mémoires ne seront admis que jusqu'au premier avril 1783.

A la même époque, l'Académie décernera le prix de 1200 liv. dont M. l'Abbé Raynal a fait les fonds, & dont le sujet a été annoncé ainsi qu'il suit:

*La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain?*

*S'il en est résulté des biens, quels sont les moyens de les conserver & de les accroître?*

*Si elle a produit des maux, quels sont les moyens d'y remédier?*

Vu l'importance du sujet, l'Académie n'a point fixé l'étendue des mémoires & s'est contentée d'inviter les Auteurs à les écrire en françois ou en latin. Aucun ouvrage ne sera admis au concours, passé le premier avril 1783.

Les mémoires en françois ou en latin seront adressés francs de port à M. de la Tourette, Secrétaire perpétuel pour la classe des Sciences, à Lyon.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*Année* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 6 Octobre.*

*Avis sur les Blés germés, par le comité de l'École gratuite de boulangerie; imprimé & publié par ordre du Gouvernement.* A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, Imprimeur ordinaire du Roi. 1782. *in*-8°. de 16 pages.

L'Abondance des pluies, dit le Comité, pendant les tems des récoltes, a retardé la moiſſon, & fait germer une partie des blés ſur pied ou en javelle».

» On donne le nom de blé germé à celui dont une portion a ſubi la germination; car ſi la totalité du grain avoit entierement développé ſon germe, il ſeroit difficile d'en faire de bon pain, parce que le germe auroit épuiſé une partie des principes du blé. Ce qu'on nomme blé germé ſe borne donc à quelques grains qui ſont plus ou moins germés dans chaque épi».

» Il eſt bon de prévenir que le pain qui provient du blé germé n'a rien de dangereux pour la ſanté, ſi on a recours aux précautions qui vont être indiquées; quelques Médecins regardent même la farine de ce blé, comme préférable pour faire la bouillie des enfans, parce que la germination du blé détruit en partie la viſcoſité de la farine».

» Le blé germé eſt très-difficile à conſerver, parce que le développement du germe le diſpoſe à fermenter & à s'échauffer, & qu'en outre il retient beaucoup d'humidité, raiſon de plus pour qu'il fermente & s'échauffe».

» Les inſectes paroiſſent l'attaquer plus volontiers, parce qu'il eſt plus tendre, & que la germination lui donne un goût ſucré, parce qu'auſſi, plus ſuſceptible de s'échauffer, il favoriſe d'avantage la ponte des œufs des inſectes».

» Le blé germé, abandonné à lui-même, ne tarde pas à fermenter & à s'échauffer; il contracte de l'odeur & de la couleur, le grain devient d'un rouge obſcur. Dans cet état il a un mauvais goût & une ſaveur piquante, qui ſe communique à la farine & au pain. Enfin il ſe moiſit & s'aigrit. Alors les animaux même le rebutent, & de pareil blé ne peut plus faire tout au plus que de l'amidon ».

» On conçoit que des blés germés qui auroient été altérés de la ſorte, ne pourroient plus donner qu'un pain très-mauvois & nuiſible à la ſanté ».

» Le blé germé ſe mout mal, il engrappe les meules, il engraiſſe les bluteaux, il donne peu de farine, le ſon retient une partie de la farine».

» La farine de blé germé eſt humide & molle; elle prend peu d'eau au pétriſſage, & donne communément moins de pain; elle ne ſe conſerve pas, ſurtout pendant les chaleurs; un orage, un coup de tonnerre peut la gâter».

» Le ſon du blé le meilleur & le plus ſec ne peut pas ſe conſerver long-tems; le ſon d'un blé germé & humide doit à plus forte raiſon ſe cotrompre aiſément, auſſi il s'aigrit & paſſe ſur le champ à la putridité; les animaux n'en veulent plus, & s'ils en mangeoient, ils en ſeroient incommodés».

» Ce ſon retient beaucoup de farine, ſi on a attendu un peu de tems pour le

bluter, cette farine est aigre, bise, remplie de mittes, conséquemment elle rendra le pain très-mauvais ».

» Le levain fait avec la farine de blé germé absorbe peu d'eau; il fermente ou revient très-promptement, mais il ne tarde pas à s'affaisser & à s'applatir, & si on ne l'employe pas à tems, c'est un levain passé ».

» La pâte est encore sujette à plus d'inconvéniens que le levain »

» Comme le levain, elle absorbe ou boit peu d'eau, elle est courte, gluante, n'a pas de soutien, mollit, lâche à l'apprêt, rend son eau ».

» Le pain de blé germé ne bouffe ou ne se gonfle pas au four; il s'y applatir; si on n'a mis beaucoup d'espace entre les pains, ils tiennent tous ensemble; il cuit difficilement, quitte sa croûte qui est coriace; il reste mat, gluant & gras-cuir; il est fade, se digere difficilement, nourrit moins, il s'aigrit & se moisit ».

Tels sont les inconvéniens du blé germé. Le Comité indique ensuite les moyens d'y remédier, dont les principaux sont le soin qu'on doit avoir de ne pas le laisser en meule, celui de le mettre dans la grange & à part, & de le dessecher après, au four où dans des étuves après qu'il est battu. On fait voir dans ce mémoire, tous les avantages de la dessication, les precautions qu'il y a à prendre pour l'obtenir, & l'avantage à cet effet des étuves publiques.

On ne peut qu'applaudir aux travaux de ceux qui composent ce Comité, dont l'objet est de la plus grande importance & mérite en effet toute l'attention d'un Gouvernement sage & éclairé.

*N. B* Les Villes ou Communautés qui désireroient former l'établissement d'une Etuve, pourront s'adresser au Comité de l'Ecole gratuite de Boulangerie, établie rue de la Grande Truanderie à Paris, qui leur indiquera les moyens de se procurer cet établissement.

On adressera les lettres, mémoires & observations relatifs à la Meunerie & à la Boulangerie, francs de porc, à M. *Cadet de Vaux*, Professeur de l'Ecole & Secrétaire perpétuel du Comité, &c.

*Réponse au nº. 35 de la Gazette de Santé, année 1782; par M. Cazaubiel, D. M. à Versailles.*

Quoique Mademoiselle de *** pour laquelle on consulte, ne se soit apperçue de l'élévation de l'hypogastre qu'à l'époque de la suette miliaire, il est très-vraisemblable que le principe remonte plus loin. La marche & l'augmentation rapides de la tumeur, demandent des secours prompts & efficaces, non-seulement pour en ralenter les progrès, mais pour en détruire jusqu'au dernier germe. Il faut employer les fondans les plus puissans, & les administrer sagement. Voici en général la conduite que je tiendrois.

Je ferois prendre à la malade tous les matins à son reveil, des bols composés avec un scrupule de savon du codex récemment fait, huit grains de gomme ammoniac, & un grain d'extrait d'élixir de propriété. Mademoiselle de *** prendroit la même dose le soir, deux heures avant son soupet. Par-dessus les bols immédiatement, elle prendroit ou un bouillon coupé, ou fait avec un quarteron de veau pour deux bouillons. On feroit fondre dans celui du matin un gros de sel de duobus.

Pour aider l'effet des remedes, la malade prendroit dans la matinée comme dans l'après midi, quelques verres de d'une tisane faite avec une once de racine de patience, sur la fin on feroit infuser une bonne pognée de cresson & une bonne pincée de cetfeuil. On ajouteroit à cette boisson un gros de sel de duobus.

Au bout de quelque tems de l'usage de ces remedes, on donneroit un demi-gros de savon, on augmenteroit même par degrés jusqu'à un gros. On patriroit des effets, pour juger ce qu'on pouvoit se permettre à cet égard.

La malade pourra substituer quelquefois aux pilules savoneuses, la terre foliée de tartre à base d'alkali minéral dans un vase d'infusion de cresson, ou d'eau de veau matin & soir, & même aussi dans quelques verres d'eau de Vichy, à la dose de demi-gros, & ensuite par degrés à celle d'un gros.

Le petit-lait, les bains, les sangsues à l'anus, pourront être employés concurremment, suivant les circonstances, pour assurer l'effet des remedes, surtout si gradués convenablement, ils venoient à irritet.

Le grand point sera de faire les remedes exactement & assez longtems, pour détruire jusqu'au moindre germe d'obstruction.

Un régime adoucissant secondé d'un exercice modeté, doit être suivi.

*Consultation de Chirurgie legale sur une fracture du col du fémur; par M.* **Marigues**, *Chirurgien-major de l'Hôpital Roy. de Versailles, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, &c.*

La reconnoissance chez certains particuliers est un fardeau si pesant, qu'il n'est pas rare d'en voir plusieurs chercher tous les moyens de s'en débarrasser. Le cas de Chirurgie pour lequel on a requis notre avis, est une nouvelle preuve des désagrémens qu'éprouvent de tems en tems les personnes vouées par état au soulagement de l'humanité.

Le sieur P*** âgé d'environ 60 ans, de la paroisse de N***, tomba de sa hauteur sur le grand trocanter (1) de la cuisse gauche; il lui fut impossible de se relever, & lorsqu'il le fut par l'aide des personnes présentes, il ne pût mouvoir l'extrémité gauche ni faire un seul pas. On le porta dans son lit; on fit venir le Chirurgien de cette paroisse qui trouva le membre blessé plus court que l'autre, la pointe du pied & le genou considérablement tournés en dehors. Le sieur P*** ne pouvoit de lui-même, remettre la partie dans sa direction naturelle: on ne sentit point la crépitation, mais l'exclusion de ce signe positif n'empêcha pas le Chirurgien de conclure que l'os de la cuisse étoit fracturé dans son col. Il fit les extensions nécessaires pour mettre les deux extrémités paralleles, & ayant jugé la coaptation exacte, il appliqua un bandage convenable qu'il renouvella autant de fois qu'il le jugea nécessaire; aucun accident ne vint traverser son traitement. Trois mois après, le malade fut en état de se lever & de commencer à marcher; il le fit d'abord difficilement & en boitant, mais avec le tems, il parvint à marcher plus solidement, sans néanmoins cesser de boiter.

Le sieur P*** guéri de sa fracture, ayant oublié d'être reconnoissant envers son Chirurgien; celui-ci le fit assigner au Baillage de ****. Le sieur P*** produisit des défenses & prétendit que quelques gens de l'Art qu'il avoit consultés lui avoient assuré que la crépitation, seul signe auquel on peut reconnoître une fracture, ne s'étant point fait sentir, on pouvoit estimer qu'il n'y en avoit point eu; que la blessure en question n'avoit été qu'une simple contusion à l'articulation & aux parties molles environnantes. En conséquence, il concluoit que le Chirurgien fût débouté de sa demande avec dépens, comme l'ayant traité d'une maladie qu'il n'avoit pas. Le Chirurgien demanda des experts. Celui qui fut commis, trouva le sieur P*** debout, le fit marcher & observa que, quoique sa marche fût assez facile, il ne pouvoit néanmoins l'exécuter qu'en boitant. L'ayant ensuite fait coucher sur son lit, il mit les deux extrémités à côté l'une de l'autre & trouva la gauche plus courte que la droite d'environ neuf lignes: la rotule & la malleole interne étoient évidemment plus élevées dans cette partie que dans l'opposée; l'extrémité affectée étoit encore un peu gonflée & œdemateuse, le genou & la pointe du pied paroissoient un peu portés en dedans, ce qui exhaussoit le grand trocanter & le rendoit plus saillant dans la cuisse malade que dans la saine. Le mouvement de l'articulation étoit libre & se faisoit sans douleur, dans quelque sens que les mains, qui soutenoient la partie, le dirigeassent. Néanmoins le sieur P*** couché horisontalement, ne levoit cette partie qu'avec difficulté. De ces observations, il fut conclu que la cuisse avoit été fracturée dans son col. Mais le Sr. P*** ayant prétendu que le Chirurgien, aux rapports, avoit favorisé les assertions de son confrere, exigea qu'on prit l'avis d'un autre Chirurgien, & c'est dans ces circonstances que nous avons été consultés.

Il est certain, d'après cet exposé, qu'on ne peut méconnoître la fracture du col du fémur; l'existence de cette fracture nous a paru suffisamment établie par les signes dont on a parlé; le défaut de crépitation, qu'on ne peut pas toujours rendre sensible dans cette espece de solution de continuité, n'est pas une raison de croire qu'elle n'existe pas; le raccourcissement & l'immobilité absolue du membre, le déplacement involontaire de la pointe du pied & du genou considérablement portés en dehors, par la rétraction combinée des muscles fessiers & quadri-jumeaux, peu de tems après la chûte, lesquels n'ont jamais lieu dans les simples contusions de l'articulation, nous ont toujours paru des signes suffisans pour établir la certitude de cette fracture, lorsque

(1) Portion de partie supérieure de la cuisse.

que, comme dans le cas dont est question, il y a exclusion des signes qui peuvent indiquer particulierement la luxation de cette partie. Le raccourcissement du membre, de la quantité d'environ neuf lignes, reconnu après la guérison, & qui a paru être la cause de la claudication, a pu être l'effet, 1°. de l'usement du col de l'os, par l'altération de son tissu spongieux, ainsi que Ruisch & plusieurs autres praticiens l'ont remarqué. Cette partie dont la longueur, dans l'état naturel, est d'environ deux travers de doigts, se réduit quelquefois presqu'à rien dans la solution de continuité qui lui arrive; la longueur du membre dans ce cas, doit nécessairement diminuer d'une quantité proportionnée, de la rétraction des muscles qui ont leur attache inférieure au grand trocanter & aux environs. Cette rétraction, qui a lieu plus ou moins, malgré les attentions que l'on a de l'empêcher, contribue également à ce raccourcissement dont l'effet est d'élever le trocanter, qui alors est plus faillant dans la cuisse affectée que dans celle qui ne l'est pas, & de faire boiter plus ou moins le malade.

La pointe du pied & le genou portés un peu en dedans, après la guérison, nous porte à croire que dans le cas dont il s'agit, ce raccourcissement étoit véritablement l'effet réuni de ces deux causes, & il nous paroît certain, par ce dernier phénomène, que les pieces de la fracture étoient réunies par un calus solide; enfin, que le col de l'os dans cette fracture, ayant été en grande partie effacé, a dû favoriser la réunion de la partie interne & supérieure du trocanter avec la partie inférieure de la tête, dans le tems où le membre contenu dans l'appareil, s'est trouvé porté un peu plus en dedans qu'il n'auroit fallu pour qu'il eût conservé la rectitude naturelle. Ce qui nous engage à penser de cette maniere est que, lorsque dans cette espece de fracture, il ne se fait aucune soudure ou réunion, comme il arrive quelquefois, la pointe du pied & le genou se portent toujours en dehors. Cette remarque peut servir utilement à faire distinguer ces deux cas. Ces différens phénomenes ne se remarquent pas dans les affections de l'articulation de la cuisse avec le bassin, quand elles ne consistent que dans la contusion de cette partie, dans celles des parties qui l'environnent, & dans la distension de ses ligamens.

L'espece de liberté avec laquelle le malade a fait agir sa cuisse & a marché après sa guérison, prouve que la fracture, qui n'a point été méconnue, a été parfaitement contenue par les procédés fructueux du Chirurgien. Les Auteurs ont établi, d'après des observations concluantes (1), que la fracture du col du fémur ne se réunit pas toujours, que quelquefois elle donne lieu à des accidens mortels, & qu'elle est d'autres fois suivie d'exostose, d'ankilose, de l'atrophie du membre, &c. qui estropient le malade & lui ôtent la faculté de marcher, sans qu'on soit fondé à prétendre que le Chirurgien qui a conduit le traitement puisse en être garant. Ces accidens ne se sont point rencontrés chez le Sr. P***. On a, au contraire, observé que les mouvemens de l'articulation s'exercent par la mobilité de la tête du fémur dans sa cavité, qu'il n'y a point, à l'endroit de la fracture, de fausse articulation, & que si l'on s'est apperçu que les mouvemens que le malade imprime lui-même à la partie affectée sont encore un peu difficiles, surtout lorsqu'il veut la lever, nous croyons devoir assuret que ce léger inconvénient, qui ne vient que de la roideur des ligamens & des muscles qui la font mouvoir, se dissipera avec le tems, à mesure que les ligamens & les muscles reprendront leur souplesse ordinaire. Nous pouvons en dire autant de l'oedematie que nous regardons comme un effet de l'inaction dans laquelle la partie maladé a été forcée de demeurer pendant toute la cure.

De ces observations, nous concluons que l'os de la cuisse du sieur P*** a été évidemment fracturé dans son col, que la réduction en a été faite selon les regles de l'Art; que la claudication dépend des causes assignées ci-dessus; que le sieur P*** n'est point estropié, qu'il pourra travailler & vacquer à ses affaires aussitôt que le membre aura repris sa force, que la légere oedematie dont il est affecté sera dissipée, et que le tems & un exercice moderé ameneront peu-à-peu; enfin que le Chirurgien qui a traité le Sr. P*** de sa blessure est bien fondé à lui demander le prix de ses soins.

C'est l'avis du soussigné. MARIGUES.

(1) *Acad. de Chirurgie*, *Tome IV*.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 13 Octobre.*

PHYTONOMATOTECHNIE *universelle*, c. à. d. *d'art de donner aux plantes des noms tirés de leurs caractères ; nouveau systême au moyen duquel on peut de soi-même, sans secours d'aucun livre, nommer toutes les plantes qui croissent sur la surface de notre globe. A la publication de ce systême, on joint les figures, les descriptions les plus méthodiques, l'analyse, les propriétés, les vertus, l'usage, l'éthimologie & la synonimie de toutes les plantes de la France. Ouvrage proposé par souscription, par M.* BERGERET, *Chirurg. Démonstrateur de Botanique.* Prospectus de 4 pag. *in-fol.* A Paris, de l'Imprimerie de *Monsieur*.

L'AUTEUR dit dans ce prospectus, » jusqu'à présent on a fait imprimer différentes méthodes qui conduisent plus » ou moins facilement à la connoissance » des plantes. Mais telles que soient ces » méthodes, & quelque bien qu'on les » possede, elles ne dispensent point les » Etudians d'apporter avec eux l'ouvrage « dans lequel ces plantes sont rangées » selon les principes de l'Auteur, qu'ils » étudient. Ces ouvrages sont la plupart » très-volumineux & par conséquent » très-embarassans ».

M. Bergeret assure que quiconque possédera les principes de sa méthode, pourra aisément sans secours d'aucun livre, pas même de celui qui contient la sienne, nommer toutes les plantes qu'il n'auroit jamais vues; mais bien plus que cent personnes parlant cent langues différentes, éloignées de cent lieues les unes des autres, nommeront & écriront les noms des mêmes plantes, de la même maniere que l'Auteur les auroit écrites. Les principes de son systême sont, selon lui, faciles à saisir & à retenir. Ceux, au moyen desquels on parvient à connoitre les noms des différens genres de plantes, peuvent être écrits sur moins de douze cartes à jouer. Il en est de même des principes qui concernent & font connoitre les especes de plantes. Les uns & les autres doivent être détaillés dans l'introduction de l'ouvrage qu'on annonce. (1) On y exposera de la maniere la plus satisfaisante tous les termes dont on se servira dans les descriptions qui font le principal objet de l'ouvrage qu'on annonce. Toutes les descriptions seront faites selon le modele qu'on joint à ce prospectus.

La grande quantité de planches nécessaires à cet ouvrage oblige l'Auteur d'avoir recours, pour en faire les frais, à la souscription, dont voici les conditions.

Comme cet ouvrage ne sera tiré qu'à deux cent exemplaires, dont la moitié du nombre des figures sera enluminée, l'autre non, on borne à cette quantité le nombre des souscripteurs ; auxquels il sera envoyé, tous les deux mois, un cahier de douze planches & de 14 pages de discours *in-folio*, à commencer du mois de Janvier 1783. Le prix de la souscription, pour les plantes enluminées, sera de 54 liv. par année, savoir 18 liv. en recevant le premier cahier, 9 liv. en recevant le 2e, 9 liv. en recevant le 3e, 9 liv. en

(1) Cette introduction paroitra incessamment & se vendra séparément.

recevant le 4e, 9 liv. en recevant le 5e, & le 6e. sera remis gratis. Le prix de la souscription pour les plantes non enluminées sera de moitié.

On donnera aux Souscripteurs une reconnoissance signée de l'Auteur ou du Libraire, dans laquelle on fera mention des différens prix de la souscription. On ne continuera l'envoi pour les années suivantes qu'autant qu'on aura renouvellé l'abonnement, & consigné la somme convenue pour les années suivantes. L'ouvrage sera imprimé du même caractere & du même format que le présent prospectus; on n'en tirera que douze exemplaires sur papier d'Hollande (1).

On a joint à ce prospectus un exemple de la maniere dont cet ouvrage doit être traité, & on a choisi le muguet des bois, ( *asperula odorata* Lin. ) pour modele. On décrit avec soin toutes les parties de cette plante; on indique ses vertus, l'usage qu'on en fait, la dose à laquelle on la prescrit & l'étimologie de son nom; enfin on donne la synonymie ou nomenclature des Auteurs & le nom *phytonomatotechnique* qui est *Githyado-ardal*.

On est obligé de convenir que la maniere dont cet ouvrage est présenté, le modele qu'on y joint, l'exactitude de la description, de la synonymie, du dessin &c. tout est fait pour inspirer de la confiance & pour mériter à l'Auteur le suffrage du public. Il y a longtems qu'on desire un ouvrage traité à-peu-près de cette maniere. Une synonimie exacte surtout est une chose précieuse à faire. Mais indépendamment du mérite que peut avoir un ouvrage ainsi exécuté, celui-ci en a un autre, qui appartient à l'Auteur & qui n'est point l'effet d'un travail ingrat ou de recherches pénibles, mais celui du génie, auquel il faut toujours rendre hommage, partout où on le trouve, parce qu'il est inventif, ordinairement bienfaisant & sans prétentions, ennemi des brigues, des cabales, qui sont le partage de tous les hommes médiocres.

Ce que nous regardons ici comme l'effet du génie est l'art de former cette nomenclature des plantes, pour ainsi dire, d'après leur physionomie, art réduit ici en principes & en pratique, & dont nous attendons le développement dans l'introduction que l'Auteur promet au public. Nous savons bien que l'idée n'en est peut-être pas neuve; que le Pere Kircher, Porta, Leibnitz ont proposé des langues particulieres pour les sciences. Mais l'Auteur a au moins le mérite de l'application, & lorsque les mots d'une langue sont assez riches pour contenir & annoncer, en même tems, le nom & les caractères d'une plante, on doit convenir que non-seulement l'idée en est ingénieuse, mais qu'elle est extrêmement heureuse.

(1) *On souscrit chez* l'Auteur, *rue d'Antin; chez Didot le jeune, Imprimeur de* Monsieur, *quai des Augustins; & chez Poisson, Graveur en taille douce, Cloître S. Honoré.*

FRAGMENS *pour servir à l'histoire naturelle, botanique & médicinale, de la pulsatille noirâtre, par M. W.*

Le succès qu'a obtenu M. Bonnel de la Bragaresse, par l'usage de l'extrait de la pulsatille, contre les affections dartreuses, lui a sans doute été suggéré par la lecture du *Traité latin sur l'usage médicinal de la pulsatille ou coquelourde noirâtre*, qui a été publié par M. Storck, premier Médecin de Sa Majesté Impériale. C'est donc, quoiqu'en ait dit un homme de mérite, *l'anemone pratensis* du Chevalier de Linné, & non une faute typographique. Nous allons, pour prévenir les erreurs dans ce genre, faire connoître très-spécialement la pulsatille employée par M. le Baron de Storck.

Quoique la pulsatille noirâtre n'ait point encore été placée parmi les plantes officinales, on doit cependant la mettre de ce nombre, suivant le jugement de M. Storck; & selon les expériences rapportées dans son traité. Il assure positivement que cette plante lui a réussi pour guérir les anciennes affections des yeux, que par son moyen, il a fait recouvrer la vue à un grand nombre de personnes qui l'avoient perdue depuis plusieurs années. Il en a soulagé d'autres, sans néanmoins avoir pu vaincre entierement le mal. On peut, sans inconvénient, faire prendre intérieurement la coquelourde noirâtre, & l'appliquer à l'extérieur contre la carie, les ulceres & les dartres. Elle fait revenir, continue M. Storck, les menstrues aux femmes, lorsqu'elles ne sont point naturellement supprimées.

Voici les principaux noms de cette plante.

*Anemone pratensis* L. *Spec. pl.* 760.
*Pulsatilla flore minore nigricante* C. B.

*Pulsatilla flore clauso Lob. ic.* 283.
*Pulsatilla secunda* Boerrhav. *Lugd. B.* 2. 39.
*Pulsatilla nigricans off.*
*Coquelourde noirâtre.*

*Description.* La racine est oblongue, raboteuse, d'une grosseur inégale, fibreuse, vivace; elle pousse au printems des feuilles, qui sont en conséquence radicales, deux fois ailées, & accompagnées de folioles très-étroites, allongées, pointues, inégalement divisées, d'un vert obscur. Avant que ces folioles soient entierement développées, il s'éleve une ou deux tiges cylindriques, d'un vert obscur, la collerete est une feuille profondément & inégalement divisée en plusieurs parties, un peu brune à l'extérieur, & d'un vert obscur intérieurement. La partie de la tige qui est au-dessus de la collerete, porte une fleur nue, à six pétales, presque fermée, d'une couleur foncée & comme noirâtre; les étamines occupent le fond de la fleur; les filamens sont nombreux, jaunes, capillaires, moitié plus courts que la corolle; les anthères jumelles, droites; les germes amassés en forme de chapiteau, terminés par des stilets pointus d'un pourpre foncé, qui se changent en semences aigues, ornées d'une queue longue & velue.

Cette plante croît dans les prairies & endroits exposés à l'ardeur du soleil & fleurit en Avril.

Toutes ses parties, pour peu qu'on les mâche, impriment sur la langue une forte acrimonie brûlante, qui se fait sentir longtems. La racine est un peu plus douce.

L'autre espece de coqueloutde, que l'on nomme pulsatille vulgaire, est encore appellée:

*Anemone pulsatilla* L. sp. pl.
*Anemone sylvestris* Fuchs. *hist.*
*Pulsatilla folio crassiore & majore flore* C. B. 13. 177.
*Pulsatilla* Cam. *epit.* 398.
*Ranunculus* 2 Diosc.
*Herba venti* Trag.

Certe espece se distingue de la noirâtre, en ce qu'elle a le duvet qui la recouvre sur toute sa superficie, très-abondant, épais, blanchâtre; lorsqu'elle est verte, ses folioles plus larges; elle porte des fleurs plus grandes, plus ouvertes, droites, d'un violet pâle. Au reste, toutes les parties de cette plante ne sont point âcres, quoiqu'on la mâche longtems, la langue ne ressent simplement qu'une saveur nauséabonde, légerement amere. Son eau distillée n'a presqu'aucun goût. Lorsque la coquelourde vulgaire defleurit, c'est alors que la pulsatille noirâtre commence seulement à fleurir.

M. le Baron de Storck invite ceux qui la recueilleront de la distinguer avec soin, car leurs vertus paroissent etre bien différentes. Cependant, l'Auteur de la *Flore françoise* ne fait de la pulsatille *noirâtre*, qu'une variété de la vulgaire, & cela d'après la *Flora gallo-provincialis* de M. Gerard. Nous sommes pourtant persuadés, ainsi que le Chevalier de Linné & plusieurs autres savans Botanistes, que ces deux pulsatilles sont très-différentes C'est pourquoi nous allons faire suivre la maniere de préparer & d'administrer la coquelourde noirâtre, à la méthode de Storck.

On prend toute la plante avec les fleurs, à l'exception de la racine, après l'avoir découpée menue, on la met dans une cucurbite de verre. Il faut verser pardessus huit parties d'eau de fontaine; apposez le chapiteau à la cucurbite, adaptez un récipient, & retirez par le moyen du bain de sable, la moitié de la quantité. Cette eau distillée de coquelourde noirâtre, est fort âcre & pénétrante.

En faisant bouillir le résidu de cette distillation, après qu'on en a fortement exprimé l'herbe, & cela à une chaleur douce, jusqu'à consistence d'extrait mol, on prépare alors des poudres propres pour l'usage, Cet extrait mis sur la langue, paroît d'abord être légerement astringent; il y excite ensuite de plus grandes douleurs, & finit par y produire une chaleur qui dure longtems.

M. Storck compose deux sortes de poudres avec cet extrait.

Il appelle poudre A la premiere, dont la dose d'extrait est moins forte; & la seconde B, celle-ci en contient le double; voici les formules.

A Prenez de l'extrait de coquelourde noirâtre, sept grains; du sucre blanc, un gros. Mêlez le tout, faites une poudre très fine, en broyant longtems dans un mortier de marbre.

B. Prenez de l'extrait de coquelourde noirâtre, quatorze grains de sucre blanc. Mêlez, faites une poudre très-fine, comme ci-dessus.

La dose est depuis dix jusqu'à trente

grains, deux à trois fois par jour, pendant plusieurs mois, suivant l'exigeance des cas.

L'eau distillée se prend matin & soir à la dose de demi-once chaque fois, en continuant plusieurs semaines, selon les maladies.

LIVRES ÉTRANGERS.

*De medendi tineæ capitis ratione paralipomena*, ou Paralipomenes sur la maniere de guérir la teigne; par M. J. A. MURRAY, Doyen des Médecins, Professeur de l'Université de Gottingue, Conseiller Aulique du Roi d'Angleterre, Professeur de Médecide & Chevalier de l'Ordre Royal de Wasa. A Gottingue, de l'Imprimerie de J. C. Dieterich, 1, 82. *in*-4°. de 26 page.

Cet écrit académique du célebre Professeur M. Murray, est rédigé avec le plus grand intérêt. Il conduit les Maîtres de l'Art à traiter une maladie abominable, l'opprobre de la Médecine & de la Chirurgie. Tour le monde sait que les remedes internes ou externes y sont souvent prodigués sans succès, que les calottes de poix, avec lesquelles on arrache le tissu chevelu des malades, en leur faisant souffrir des tourmens affreux, ne servent souvent à rien. Après bien des tentatives, M. Murray est enfin parvenu à découvrir deux méthodes curatives qui lui ont réussi, contre ce mal hideux.

Il s'agit dans la premiere, de frotter la teigne, une fois ou deux par jour, avec une once d'onguent rosat, auquel on mêle exactement un gros de précipité blanc. La seconde méthode s'opere par l'usage de la cigue. Il faut, dans ces deux cas, employer les purgatifs de tems en tems. On peut lire une observation détaillée, qui termine cette dissertation, où M. Murray rapporte la guérison d'une jeune fille attaquée de la teigne, en faisant un usage exact de la cigue, tant intérieurement qu'à l'extérieur, & qui avoit tenté inutilement les autres remedes.

*PRÆLECTIONES in Hermanni* Bœrrhaave *institutiones pathologicas, collegit, recensuit, additamentis auxit, edidit*, F. *de Wasserberg*, &c. c. à. d. Preleçons sur les Institutions pathologiques de Hermann Boërhaave, par A. DE HAEN, Archiatre, premier Professeur de Médecine en l'université de Vienne, Conseiller de S. M. Impériale & Royale; recueillies, redigées, augmentées & publiées par M. F. de Wasserberg. A Vienne, chez Grœffer & à Strasbourg, chez Konig, 1780. Tome III de 678 pag.

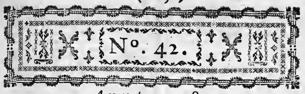
Nous avons rendu compte des deux premiers volumes de cet intéressant ouvrage, dans une de nos feuilles précédentes; il nous reste à dire un mot de celui-ci.

Il est absolument consacré à la symptomatologie. Cette partie de la Médecine est sans contredit la plus nécessaire, pour bien connoître les maladies. L'ordre des matieres est toujours celui des paroles de Boerhaave, que de Haen commente. On trouve de tems en tems des additions faites par M. de Wasserberg, dont la plupart étoient indispensables. Boerhaave recommande les tiges de douce amere contre l'épilepsie; il regarde ce médicament comme un spécifique dans cette terrible & affreuse maladie, pourvu toute fois qu'on ne le donne pas à trop forte dose. Voici la maniere la plus assurée de prendre la douce-amere. Il en faut une once découpée même & concassée, que l'on infuse dans une pinte d'eau tiede pendant une heure, on y ajoute du miel; on prend cette quantité par petits gobelets, qui doit suffire pour 24 heures.

Un remede contre la coqueluche des enfans, qui mérite encore d'être connu, est celui-ci, qui a été recueilli par le Doct. de Haen. *Prenez* de la racine d'aulnée, une livre; faites-la infuser dans du bon vinaigre de vin, suffisante quantité pour qu'il surnage la racine de quatre doigts, & cela pendant huit jours, après quoi exprimez la colature. L'on en donne une petite cuillerée à chaque enfant, édulcoré avec un peu de syrop violat, ou de coquelicot, ou d'œillet. Si la poitrine étoit trop affectée, on pourroit alors préparer ce remede avec du vin de Bourgogne, au lieu de vinaigre.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans la Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*ANNÉE* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 20 Octobre.*

REMARQUES *sur les fievres en général & en particulier sur celles de l'automne* 1781 & 1780, *adressées en forme de lettre à M. Colombier, Médecin de la Faculté de Paris, &c. par* M. DAIGNAN, *Médecin-Consultant des Camps & Armées du Roi; & premier Médecin de l'armée en Bretagne.* A Paris, chez Lamy, Lib. quai des Augustins, 1783. *in*-8°. de 62 pages.

L'OBJET principal de l'Auteur est de faire voir, dans cet écrit, qui est en latin & en françois, l'abus qu'on fait tous les jours des termes *d'épidémie*, de *putridité* & de *malignité* qu'on donne indistinctement à plusieurs maladies qui ne méritent pas ce nom, ainsi que le danger qui peut en résulter pour les malades. M. Daignan voudroit qu'on employât toujours le nom propre des maladies, & qu'on ne les désignât pas autrement; il soutient que les fievres putrides & malignes sont rares. Pour mettre le public en état de profiter de ses remarques, il a cru devoir définir les maladies épidémiques, endémiques, sporadiques, &c. ou du moins en donner une idée. Voici sa maniere de penser à cet égard.

Il dit, page 19, » On appelle ordinai-
» rement *épidémiques*, les fievres qui reg-
» nent en certains lieux, dans certaines
» saisons de l'année; mais ces fievres ne
» sont point épidémiques, elles sont en-
» démiques, c'est-à-dire propres à ces
» lieux-là; telles sont, par exemple, les
» fievres qui regnent tous les ans dans
» la Flandre, la Hollande, &c.

Et p. 21, » Les maladies épidémiques
» naissent tout-à-coup de causes ordi-
» nairement inconnues, & on les attri-
» bue à des émanations contagieuses,
» qui passant d'un sujet à l'autre, n'im-
» porte de quelle maniere, l'affectent à
» peu-près de même ».

Pour faire voir la différence qu'il y a entre une maladie sporadique & une maladie épidémique, M. Daignan se sert de la comparaison suivante. » Personne n'i-
» gnore, dit-il, que dans la canicule
» beaucoup de gens suent, & ceux qui
» suent, suent parce qu'ils sont affectés
» de la même maniere, par le même
» degré de chaleur & non parce que la
» sueur de l'un excite celle de l'autre,
» quoiqu'il reçoive les exhalaisons du
» premier, &c. Pour pouvoir dire que
» la sueur fût épidémique, il faudroit
» qu'elle fût excitée de l'un à l'autre par
» les émanations de la sueur même, &
» non pas par le même degré de chaleur,
pag. 21.

» Les maladies *sporadiques*, sont celles (*ibid.*) qui dépendant d'une cause commune ou générale, se répandent aussitôt d'un lieu à un autre, & y ont à-peu-près la même marche, &c. »

Nous en demandons bien pardon à M. Daignan; mais nous ne sommes point de son avis sur aucune de ces définitions. Ce n'est pas parce qu'une maladie a la propriété de se communiquer de l'un à l'autre qu'elle est réputée épidémique. Pour mériter ce nom, il suffit qu'elle soit subite & générale, c'est-à-dire qu'elle soit généralement sur le peuple, comme le mot le porte (*epi demos*). M. Daignan,

en définissant une épidémie, donne la définition d'une maladie contagieuse, & paroît supposer que toute épidémie est une contagion, ce qui est faux. On a la preuve du contraire dans les catarrhes épidémiques.

Il en est de même des maladies *sporadiques*; ce n'est pas parce qu'elles se répandent d'un lieu à un autre, où elles suivent la même marche, qu'elles portent ce nom; c'est tout le contraire, c'est parce qu'elles ne se répandent pas, & qu'elles sont isolées. On les appelle sporadiques, c'est-à-dire, éparses, peu nombreuses, pour les distinguer des épidémiques qui sont générales.

Nous en disons autant des maladies *endémiques*; ce n'est pas parce qu'elles regnent en certains lieux & en certaines saisons de l'année, qu'on les appelle ainsi, mais parce qu'elles y sont toujours. La différence qu'il y a entre les maladies endémiques, épidémiques, sporadiques, &c. ne dépend pas de celle des causes, (qui sont presque toujours ignorées) mais du nombre des malades & des circonstances où elles s'observent. Ainsi, une maladie endémique, ou qu'on observe constamment dans un pays, une maladie contagieuse qui se communique de l'un à l'autre, perdent leur premier nom & sont censées épidémiques lorsqu'elles deviennent tout-à-coup générales. Voilà pourquoi *épidémique, populaire*, sont synonimes. Ce n'est que depuis qu'on parle beaucoup de causes, qui ne devroient jamais entrer dans les définitions, qu'on se fait des idées fausses du vrai caractere de ces maladies.

M. Daignan combat la définition des *fievres putrides* qu'on a dit être » celles » dans lesquelles les malades rendent, par » haut & par bas, beaucoup de matieres » corrompues & très-fétides p. 25. Mais nous croyons qu'il n'y a aucun Médecin, qui donne le nom de fiev. putride à des maladies qui ne présentent que ces symptômes. Cet Auteur dit, page 23, & d'après Baglivi, que le commun des hommes & le commun des Médecins appelle *fievres malignes*, celles qui s'annoncent avec des symptômes graves. M. Daignan ajoute » que c'est précisément lorsqu'elles » s'annoncent avec des symptômes *graves*, qu'elles ne sont pas malignes, » p. 23, & il cite à ce sujet la définition qu'en a donné Sauvage, qui dit qu'au commencement une fievre maligne paroît bénigne & sans danger, &c. Mais n'en déplaise à M. Daignan, parce qu'une maladie ne s'annonce pas avec un appareil menaçant, ou d'une maniere orageuse, il ne s'ensuit point que les symptômes n'en soient pas graves. Au contraire, plus il y a d'abbatement, de foiblesse du côté des forces vitales comparées aux forces musculaires, plus les symptômes sont graves, c'est-à-dire dangereux. Ainsi, lorsqu'elles s'annoncent avec des symptômes graves, c'est-à dire avec abbatement, délire, &c. elles sont toujours censées d'un très-mauvais caractere, ou malignes si l'on veut.

Du reste, M. Daignan ne donne aucune définition des fievres putrides & malignes, & il nous semble que pour faire voir en quoi consistoit l'abus des termes & des choses, il falloit les définir.

Cet Auteur blâme encore la méthode de certains Praticiens dans le traitement des maladies, & en supposant que les reproches qu'il leur fait soient fondés, nous croyons que la pratique de M. Daig. n'est pas dangereuse. Elle consiste, en général, dans l'emploi de quelques boissons humectantes, apéritives & savoneuses, aiguisées avec le sel prunelle; dans l'usage des juleps tempérans, des émulsions, en s'abstenant des acides & des bouillons à la viande, que l'Auteur fait donner en lavement aux malades. Il ne leur permet, parmi les boissons de ce genre, que l'eau de veau, surtout aux sujets secs & bilieux; pour en venir à l'usage des opiatiques, qui emmenent la détente & dont on profite pour purger.

Telle est la méthode que l'Auteur employe, à ce qu'il nous a paru, dans les fievres intermittentes. Mais quoiqu'il paroisse persuadé que les opiatiques ont été employés par les Praticiens en général à Paris, & que cette méthode soit bonne; nous pouvons l'assurer qu'elle n'est pas mise généralement en usage & qu'on croit avoir observé au contraire, qu'elle a beaucoup d'inconvéniens.

D'ailleurs, on ne trouve que des généralités dans cet écrit. Le ton qui y regne n'est pas toujours le meilleur; en voici un exemple :

» Pourquoi donc ne pas imposer silence à ces bavards qui, semblables à des oiseaux de mauvais augure, rebatent sans cesse les oreilles de ces mots vuidés de sens, *d'épidémie*, de *putridité* & de *malignité*, dont l'abus est plus funeste au genre

humain que la guerre la plus cruelle p. 15.

Au surplus, l'Auteur, en parlant des plantes, avertit les Médecins, page 43, de faire bien attention qu'il ne parle jamais de décoction, puisqu'il ne prescrit de faire bouillir absolument rien que des substances résineuses, & qu'il ordonne toutes les plantes en infusion. Cependant, il y en a, ce nous semble, qui exigent une décoction, telles que les plantes mucilagineuses, le chiendent, la racine de fraisier, le pourpier, les épinards, que l'Auteur conseille, &c. Nous n'avons pas pu comprendre dans quelle vue l'Auteur prescrit de faire bouillir de préférence les substances résineuses.

*Observation sur une plaie d'arme à feu dans l'articulation de la jambe avec le pied, par M. Cazaubiel.*

En 1762, un soldat âgé de 30 ans; d'une excellente & forte constitution, blessé à l'affaire victorieuse de Mgr. le Prince de Condé, fut apporé à l'Hôpital de Fridberg. A la levée du premier appareil, je trouvai qu'une balle avoit traversé le pied dans son articulation avec la jambe, qu'elle étoit entrée à la malléole externe du pied droit, & avoit sorti directement à la malléole interne. Le pied étoit d'une grosseur considérable, ainsi que l'articulation; les deux malléoles étant brisées en pieces, l'astragal l'étoit aussi nécessairement. Le malade avoit une fievre très-forte, le pouls plein, dur, &c. Il fut mis à la diette la plus sévere, & saigné huit fois. La plaie fut pansée méthodiquement. On appliqua sur tout le pied, des émolliens, toutes les quatre heures. Ce traitement fait pendant dix jours, dissipa la fievre & borna les accidens du pied à beaucoup d'abcès, qui se formerent dans toute son étendue. Le 12e. jour, le pied présentant un aspect hideux avec plusieurs points à la peau noire & gangreneux, le Chirurgien-major effrayé se décida à l'amputation pour le lendemain. Je lui fis plusieurs observations pour l'engager à différer, mais inutilement; j'en avertis le malade, & lui donnai le conseil de ne pas y consentir, en l'assurant que dans le cas où l'opération devint indispensable, je l'en avertirois à tems. Il joua fort bien son rôle, il s'y opposa d'une façon à déconcerter le plus hardi Opérateur. Son pied fut pansé à l'ordinaire. J'ai ouvert encore par la suite plusieurs abcès. J'en ai enlevé pendant toute la cure plus de cinquante esquilles; mais enfin à force de soins, j'ai eu la satisfaction au bout de trois mois, de voir le malade parfaitement guéri; à cela près, comme on le juge bien, que la jambe étoit nécessairement soudée avec le pied.

Cette observation prouve évidemment, qu'on ne doit se décider à l'amputation, même dans les plaies avec fracas d'os, que lorsqu'on a perdu tout espoir de conserver la partie, & qu'on ne peut être trop en garde, dans ces sortes de cas, de se décider trop légérement.

*Nouveaux Mémoires ou Cahiers semestres de l'Académie de Dijon, pour la partie des sciences & arts, proposés par souscription.*

» Rien ne contribue davantage, dit-on, aux progrès des Sciences & des Arts, que la prompte circulation des découvertes, des observations, des recherches de ceux qui les cultivent; elle éveille leur attention sur les objets d'un intérêt présent; elle leur fait du travail d'autrui, des échelons pour arriver à un but plus élevé; elle hâte le moment où leurs opinions deviennent des vérités, après avoir soutenu les regards de la critique; elle entretient cette émulation qui les presse de produire, pour partager la gloire de ceux qui se rendent utiles ».

» Toutes les Sociétés savantes, animées d'un même esprit, se sont en conséquence imposé l'obligation de publier, au moins tous les ans, les fruits de leurs travaux. L'Académie de Dijon, après avoir suivi cet exemple, s'est vue forcée, depuis plusieurs années, d'interrompre la publication de ses mémoires, par des circonstances qu'il est inutile de retracer. Mais les secours que les Etats généraux de Bourgogne lui ont accordés pour l'entretien d'un laboratoire & d'un jardin de plantes, l'ayant mise à portée d'étendre ses travaux & ses correspondances, d'entreprendre des suites d'expériences, de donner chaque année des Cours publics de Minéralogie, de Chymie, de matiere médicale & de botanique; & l'émulation de ses membres étant sans cesse excitée par ces établissemens, elle croiroit manquer à ce qu'elle doit à la Société, si elle ne prenoit tous les moyens possibles pour parvenir à la faire jouir des mémoires & observations qu'elle a en dépôt dans ses porte-feuilles, qui se multiplient tous

les jours, & dont plusieurs ont déja été cités, quoiqu'en manuscrit, par ceux qui traitoient les mêmes matieres ».

» Les moyens qui lui ont paru les plus propres à remplir son objet, sont, 1°. de donner un recueil particulier de tout ce qui concerne les Sciences & Arts; 2°. de le répandre par la voie de la souscription ».

» Ainsi, on n'inférera dans l'ouvrage annoncé, que des mémoires, observations & autres pieces relatives aux Sciences & aux Arts, l'Académie se réservant de publier séparément les pieces de littérature. Par ce moyen, chacun pourra acquérir la partie de son genre, sans être obligé de payer un volume pour un ou deux morceaux qui l'intéressent; ce qui rebute à la fois & le Savant & le Littérateur: l'inconvénient devient de plus en plus sensible, à mesure que les livres se multiplient ».

» La voie de la souscription lui a paru indispensable, soit pour accélérer la circulation devenue très-difficile & toujours dispendieuse, surtout pour les provinces; soit pour n'être pas exposée à faire tirer en plus grand nombre qu'il n'y a de curieux, ce qui écrase le plus souvent les éditions de livres des Sciences ».

»Ce recueil, de format *in*-8°. de même papier & caractere que ce Prospectus, sera divisé par année, & le volume de chaque année partagé lui-même en deux cahiers, composés chacun de quinze à seize feuilles d'impression, avec des gravures en taille douce, lorsqu'elles seront nécessaires ».

» Le premier cahier, formant la premiere partie de l'année 1782, est actuellement sous presse; il sera délivré à MM. les Souscripteurs, le 15 Janvier 1783, & le second cahier au 15 Juillet de la même année. Les cahiers pour les années suivantes, seront ainsi publiés aux mêmes époques, de six mois en six mois. Cependant l'Académie ne propose d'engagement que pour les deux premieres parties; & après les avoir reçues, on sera libre de cesser ou de continuer la souscription ».

» Le prix des deux cahiers brochés est de 6 liv. pris à Dijon, & de 7 liv. 10 sols pour les recevoir francs de port par la Poste, dans tout le Royaume. On paye d'avance en recevant la reconnoissance de souscription ».

On souscrit à Dijon, *chez le sieur Causse, Imprimeur de l'Académie, place S. Etienne.*

A Paris, *chez M. Hucherot, rue du Four S. Honoré, maison de M. Pottemain, la 3e. porte cochere à droite en entrant par la rue S. Honoré.*

» Messieurs les Souscripteurs pourront remettre la même somme de 7 liv. 10 sols aux Bureaux des postes dans les provinces, & en affranchissant seulement la lettre d'avis au sieur Causse, dans laquelle ils lui indiqueront leurs adresses & la date de la remise de l'argent au Bureau de leur Ville; ils seront sûrs de recevoir exactement les cahiers aux termes indiqués ».

*Programme de l'Académie de Bordeaux.*

Parmi les sujets de prix proposés par cette Académie, on a vu qu'il y en avoit un relatif à notre objet: *indiquer les ouvrages qui traitent du* LECTI MINCTIO; *quelle est la cause manifeste ou cachée de cette infirmité; quels en sont les principes, quelle soit habituelle ou par périodes réguliers ou à des intervalles inégaux; quels sont les remedes qui ont été proposés pour la guérir & ceux enfin qu'une expérience constante peut faire regarder comme spécifiques?*

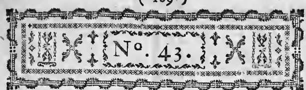
Il y avoit une somme de 300 liv. promise à l'Auteur du meilleur mémoire à ce sujet, & une de 150 pour la recette d'un remede dont l'efficaciré eût été constatée par les Commissaires de l'Académie. Un seul mémoire, avec cette épigraphe, *principiis obsta, serò medicina paratur*, &c. a fixé son attention, mais n'a pas paru digne du prix, parce que l'expérience manquoit aux talens de l'Auteur, dont l'Académie fair une mention honorable. Cette Compagnie n'a pu prononcer encore sur l'efficacité des remedes proposés.

D'après ces considérarions, la proclamation de ce prix est remise à l'année 1784; sous les mêmes conditions.

Pour le prix courant de la même année que cette Compagnie double d'un de ses prix reservés, elle demande:

*Quel seroit le meilleur procédé pour conserver, le plus long-tems possible, ou en grain ou en farine, le maïs ou blé de Turquie* (frumentum indicum mais dictum C. B. P.) *plus connu dans la Guienne sous le nom de blé d'Espagne & quels différens moyens il y auroit pour en tirer parti dans les années abondantes indépendamment des usages connus & ordinaires dans cette province.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins




*Année* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 27 Octobre.*

*Dissertation anatomicco-acoustique, &c. par* M. Perrolle, *Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Correspondant de l'Académie des Sciences de la même Ville, &c.* A Paris, chez Méquignon, l'aîné, Lib., & à Toulouse, chez Brouillet, Lib. rue Saint-Rome, 1782. *in-8°.* de 42 pages. Prix 18 sols.

Cette dissertation, divisée en deux parties, contient 1°. des expériences qui tendent à prouver que les rayons sonores n'entrent pas par la trompe d'Eustache & font connoître une propriété qu'ont toutes les parties externes de la tête & quelques unes du col, de sentir ou de propager le son par le toucher; 2°. un essai d'expériences, faites à Paris en 1777, sur des sourds & muets, chez M. l'Abbé de Lépée.

Les raisonnemens que l'Auteur fait pour établir que la nature ne paroît pas avoir formé la trompe d'Eustache pour propager le son par cette voie dans l'oreille, nous ont paru fondés & presque concluans. En effet, comment imaginer qu'un conduit si mince, qui est anguleux, placé derriere le voile du palais, c'est-à-dire derriere une partie molle, puisse être propre à communiquer le son. On sait, en physique, qu'il n'y a en général que les corps durs qui jouissent éminemment de cette propriété, quoique les liquides puissent l'avoir, puisque l'air & l'eau transmettent les sons. L'Auteur, en refusant à la trompe d'Eustache la faculté de propager le son, ne nous dit pas à quel usage la nature l'a destinée.

L'argument le plus spécieux en faveur de l'opinion de ceux qui croient à la propagation du son par cette voie, consiste à dire, que pour mieux entendre on ouvre la bouche. M. Perrolle regarde cette action comme l'effet ordinaire de l'admiration ou de l'étonnement, à la vue ou au récit des choses frappantes & extraordinaires. Il est étonné même que M. de Buffon se soit contenté de dire » qu'alors tout mouvement est suspendu, » qu'on reste dans la même attitude ». Nous croyons que M. de Buffon a raison; c'est l'effet ordinaire de la surprise. Mais lorsque l'admiration ou la surprise est stupide ou muette, & qu'on ne veut rien perdre de la vue ou d'un récit, il y a des raisons physiques & morales qui déterminent alors l'ouverture de la bouche. Les raisons physiques en sont, qu'en ouvrant la bouche, on entend en effet beaucoup mieux, parce que d'une part, le conduit auditif externe se trouve plus ouvert par l'éloignement des apophises condyloïdes, ce dont on peut se convaincre en mettant le doigt dans l'oreille lorsqu'on ouvre la bouche, & que de l'autre, le bruit que peuvent faire les dents les unes contre les autres lorsque la bouche est fermée, peut être un obstacle à la fonction de l'ouie. Ainsi, il n'est pas étonnant que Virgile ait dit, en parlant des auditeurs d'Énée qui étoient attentifs à son récit, *intentique ora tenebant.* Le même effet a lieu, lorsqu'il s'agit de ne rien perdre du côté de la vue; l'ouverture de la bouche facilite encore celle des yeux. D'après cela, on ne

doit pas être surpris que, lorsqu'il s'agit de voir ou d'entendre, on ouvre la bouche, puisqu'on voit & qu'on entend beaucoup mieux. Si l'on joint à cette action naturelle, celle de l'amour propre intéressé à ne rien perdre du récit d'une action mémorable, ou de la vue d'un objet frappant, on aura la raison pourquoi l'homme, dans l'une ou l'autre circonstances, ouvre naturellement la bouche. Nous aurions désiré que l'Auteur eût développé ces causes, & fût entré dans quelques détails.

On voit dans l'histoire & les anciens mémoires de l'Académie des Sciences, beaucoup de choses relatives à l'organe de l'ouie, beaucoup d'expériences faites par M. Perrault & du Verney, dans la vue d'éclaircir tout ce qui a rapport à cette fonction ou aux organes de ce sens; nous sommes étonnés que l'Auteur ne fasse pas mention de ces expériences, les plus curieuses qui aient été tentées à ce sujet & dont il y en a plusieurs de la nature de celles de M. Petrolle, avec l'explication de presque tous les phénomenes de l'ouie.

Il résulte principalement des expériences faites sur les sourds & muets chez Monsieur l'Abbé de Lépée, que presque tous ces sujets ont la propriété de sentir le son par le toucher; qu'il y a beaucoup de variations par rapport au nombre & à la nature des parties par lesquelles ils peuvent entendre; que quelquefois les sourds souffrent de la perception seule du son du mouvement d'une montre; qu'ils ont quelquefois la propriété de sentir les sons par les mains &c. Ces résultats amenent naturellement quelques questions relatives à ce sujet, qu'on trouve à la fin de cette dissertation.

L'Auteur attribue en partie la propriété qu'ont certaines parties externes de la tête, de recevoir, transmettre & propager par le toucher l'impression des corps sonores, à la distribution de la portion dure du nerf auditif, qui se répand à différentes parties de la tête & du col.

Cette idée, qui est de feu M. Bertin, l'Anatomiste, ne paroît pas fondée. La seule interposition des corps durs suffit pour cet effet, qui n'a pas lieu sans cette condition. L'agacement des dents par la lime s'explique mieux par ce moyen. Il y a encore bien des choses à expliquer. Comment l'harmonica par ex. a-t-il pu produire tant de mouvemens dans notre fi- cle? N'est-il pas possible que les animaux soient sensibles à la douceur de certains sons? Le pouvoir attribué à Orphée est-il entierement chimérique? Ne seroit-il pas il possible d'adoucir par certains sons les tigres & les lions? Il y en a peut-être; mais il y en a d'autres aussi qui seront toujours tigres.

*OBSERVATION sur une affection épileptique, communiquée de l'homme aux animaux par la cohabitation, & questions relatives à ce sujet, faites à des Médecins de la Faculté de Paris.*

On vient de faire part à des Médecins de la Faculté de Paris, d'un phénomene observé en Auvergne, & qui est bien digne de l'attention des Gens de l'Art.

Une Dame ayant pris auprès d'elle, par un sentiment d'humanité, une orpheline âgée de 15 à 16 ans, dont elle ne connoissoit pas parfaitement les parens, a vécu avec elle sans s'appercevoir d'aucune altération dans sa santé pendant plusieurs mois. Cette jeune personne aimant beaucoup les animaux, surtout les chats, a obtenu de sa bienfaictrice d'en avoir, & en faisoit coucher un avec elle. Au bout de quelque temps, cet animal s'est trouvé atteint d'une maladie qui a présenté tous les phénomenes de l'épilepsie. Différens remedes qu'on lui a donnés, n'ayant produit aucun effet, & ses attaques étant devenues très-fréquentes, l'état piteux de cet animal a décidé à s'en défaire, & la jeune personne en a pris un autre. Celui-ci s'étant trouvé dans les mêmes circonstances que le premier, n'a pas tardé à éprouver les mêmes accidens, & on s'en est défait de même, au bout de quelque temps; enfin elle en a pris un troisieme qui commence à éprouver les mêmes symptômes.

On fait observer que la jeune personne se porte bien, mais que dans sa famille il y a des épileptiques, &c. & on demande s'il est avantageux pour elle qu'elle continue une pareille cohabitation. On a répondu que cette cohabitation ne pouvoit pas nuire, au contraire, & que pour un cas aussi extraordinaire, on devoit s'en rapporter à l'expérience; que d'ailleurs, l'animal en prenant une partie de cette disposition à l'état épileptique, dont cette personne est menacée, c'étoit en quelque sorte, autant de moins pour elle, &c. &c.

Cette question présente un beau sujet de discussions & de réflexions. On a dit

souvent, *nemo dat quod non habet.* Comment une personne peut elle communiquer ce qu'elle n'a pas? L'épilepsie ou plutôt la disposition à cette maladie, qu'on présume, peut-elle se communiquer, surtout de l'homme aux animaux? En supposant qu'une espece d'animal soit susceptible d'en contracter le principe & qu'il ait des humeurs propres à le développer promptement & presqu'aussitôt qu'il l'a reçu, peut-on conclure de-là qu'il aura un jour moins d'énergie & d'activité dans le corps du sujet qui le communique? Un mal contagieux s'affoiblit-il en se communiquant? Toutes ces questions importantes que fournit cette observation, méritent d'être examinées & pourroient ouvrir quelque voie à de nouvelles vues ou observations sur l'origine & la marche des maladies. On ne peut douter qu'il n'y ait des exemples de maladies communiquées de l'homme aux animaux, & *vice versa.*

## MÉMOIRE *intéressant à consulter, traduit du Grec.*

Un sujet, âgé de 30 ans, originaire & habitant de la Moldavie, doué d'une fortune considérable, d'un tempérament vif & sanguin, d'une complexion charnue, & quant au goût pour les plaisirs, un autre Sardanapale; parvenu à peine à l'âge de puberté, commença à se livret aux plaisirs, & se fit bientôt connoitre pour un soldat très-fort & belliqueux dans la milice de la Déesse de Cypre (1). Mais peu fait à la modération qu'elle prescrit à ses sectateurs, il fut à la fin réduit à la plus grande humiliation à l'âge de 26 ans; ses armes étant devenues absolument nulles & incapables de lui rendre le moindre service.

Les parties qui lui avoient acquis tant de gloire sont à présent dans une atonie complete, *tanquam funeratæ*, & insensibles à toute espece d'aiguillon naturel ou artificiel, qunique dans cette circonstance, *optimæ indolis sperma copiosè fluat, absque tamen voluptate motuque spasmodico rem veneream, ut mos est, comitantibus.*

Le malade, impatient de jouir de ses droits, s'est adressé déja à plusieurs Professeurs en Médecine, & n'a point rougi de leur communiquer son état & ses vœux. Il a mis en usage les différens traitemens qui lui ont été conseillés; il a employé les préparations & les eaux martiales, le quinquina, &c, pendant longtemps & sans en retirer le moindre avantage, de sorte que depuis cinq ans, il a perdu presque toute espérance de se rétablir.

Cependant, il n'éprouve ni lassitude, ni derangement quelconque dans ses fonctions, au contraire, il se trouve plein de vigueur, & jouit du reste d'une santé parfaite, en agissant librement & sans incommodité.

Dans cet état, il demande, avec le plus grand empressement, s'il seroit possible, à l'aide de quelque remede efficace, de regagner ses premieres facultés, & comment il peut se faire qu'il ait perdu l'usage des parties dont il s'agit, pendant qu'il exerce parfaitement bien toutes ses autres fonctions.

*Signé*, DEMETRIUS RHAZIS, *d'Etolie; Doct. en Médecine.*

*R.* En attendant d'autres avis sur cet état (& nous invitons instamment nos Confreres à en donner) le nôtre est que le défaut de ton qui existe ne provient que d'une tension excessive & continue de l'organe malade, tension qui a été comme forcée pendant un temps & suivie d'un relâchement total, comme cela arrive souvent, lorsqu'on abuse de certaines facultés. Nous croyons encore qu'il n'y a aucun remede proprement dit capable de réveiller l'action de cet organe, que le temps seul & l'usage des alimens succulens & propres à cet état peuvent rétablir. C'est une partie trop fatiguée & qui a besoin de repos. Les moyens artificiels pourroient peut-être nuire, & en supposant qu'on veuille en employer un, l'électricité est le seul qu'on indique. Mais il est à craindre que le rétablissement qu'on peut obtenir par ce moyen, ne soit que momentané; au lieu que celui qui sera produit par le temps & par l'usage des bons alimens, peut être solide & permanent.

## *De Dijon, du 27 Octobre.*

EXTRAIT *des Registres des délibérations de la Chambre du Conseil & de Police de la Ville & Commune de Dijon.*

La Chambre du Conseil & de Police de cette ville, ayant singulierement à

(1) Il paroît que le consultant est familier avec la lecture d'Horace, qui a dit:
*Vixi puellis nuper idoneus*
*Et militavi non sine gloria.*

cœur le bien public, vient de donner une nouvelle preuve de son zele pour l'humanité. Comme elle sait de quelle importance il est pour le public que les Apothicaires soient instruits en Chymie & en Botanique, elle vient de rendre une Ordonnance du 26 Octobre, qui enjoint à tous ceux qui se destinent à cette profession délicate, de produire la preuve de leur capacité dans l'une & l'autre science, celle de leurs études pendant deux ans, & de se soumettre à un examen public avant d'être reçu dans cette ville. Cette Ordonnance est conçue de la maniere suivante :

» Sur ce qui a été remontré à la Chambre par le Syndic, que dans le nombre des établissemens qui ont été faits dans cette capitale depuis quelques années par MM. les Elus Généraux, pour l'avantage & l'utilité du public, deux des plus précieux à l'humanité, étoient les Cours de Chymie & de Botanique ».

» Que ces deux Cours n'ont pas plutôt été établis, qu'un grand nombre de personnes s'est empressé d'y accourir pour profiter des leçons des Professeurs, dont les lumieres & les talens connus leur ont mérité la confiance du public.

» Que comme l'étude de la Chymie & de la Botanique étoit plus nécessaires à ceux qui se destinoient à la profession d'Apothicaire, pour ne pas laisser de pareils établissemens infructueux, & répondre aux vues patriotiques de MM. les Elus Généraux, il requéroit :

» Qu'il fût ordonné qu'à l'avenir nul ne puisse être admis à être reçu Apothicaire en cette ville, qu'il n'ait justifié d'un certificat de deux ans de fréquentation desdits cours de Chymie & de Botanique, soit dans cette ville, soit dans d'autres où il y en a d'établis ; qu'il n'ait subi un examen public devant la Chambre, à la maniere accoutumée, & répondu sur les questions qui lui seront faites, tant sur la Chymie que sur la Botanique, par les Maîtres Apothicaires, les autres personnes qui ont droit d'y assister, & en outre par les Professeurs de Botanique & de Chymie ».

» Enfin, le Réglement qui interviendra, sera imprimé & distribué, à la diligence du Syndic, aux Maîtres Apothicaires, qui seront tenus de le lire dans une assemblée qui sera convoquée à cet effet, de l'inscrire sur leur registre, & d'en certifier la Chambre dans huitaine, à ce qu'il n'en soit prétexté cause d'ignorance. Sur quoi les opinions prises, oui le rapport de M. Caillard ».

» La Chambre du Conseil de la Mairie de la ville de Dijon, pour les affaires de la Police, a ordonné & ordonne qu'à l'avenir nul ne pourra être admis dans le Corps des Maîtres Apothicaires de cette ville, & en exercer la profession, qu'il n'ait justifié d'un certificat de deux ans de fréquentation des Cours de Chymie & de Botanique, soit dans cette ville, soit dans d'autres où ces Cours sont établis ; qu'il n'ait subi un examen public devant la Chambre, à la maniere accoutumée, & répondu sur les questions qui lui seront faites tant sur la Chymie que sur la Botanique, par les Maîtres Apothicaires, par les autres personnes qui ont droit d'y assister, & en outre par les Professeurs de Chymie & de Botanique ».

» Ordonne que le présent Réglement sera imprimé & distribué, à la diligence du Syndic, aux Maîtres Apothicaires de cette ville, qui seront tenus de le lire dans une assemblée qui sera convoquée à cet effet, & de l'inscrire sur leur registre, & d'en certifier la Chambre dans huitaine, à ce qu'il n'en soit prétexté cause d'ignorance ».

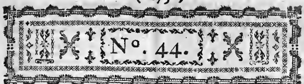
» Fait en ladite Chambre du Conseil & de Police de la ville de Dijon, le samedi 26 Octobre 1782. Signé sur le Registre, RAVIOT ».

Et par extrait, signé, NAISSANT, Secrétaire.

## AVERTISSEMENT.

*Nous sommes très-fâchés du retard qui existe actuellement dans la publication de ces Feuilles. Il a tenu à des circonstances qui n'existent plus, & nous témoignons tous nos regrets à cet égard à MM. les Souscripteurs. Nous prions encore tous ceux qui nous ont fait l'honneur de nous écrire, de nous excuser, si on ne leur a pas fait de réponse. MM. les anciens Souscripteurs auront incessamment leur année complete 1782 avec la Table, & MM. les nouveaux Sousc. auront la fin de l'année 1782, & l'année entiere 1783.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 3 Novembre.*

ŒUVRES *posthumes de* M. POUTEAU, *Docteur en Médecine, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon.* A Paris, chez Méquignon l'aîné, rue des Cordeliers, 1783. 3 vol. *in*-8°. Prix 18 liv. relié.

M. Pouteau étoit un de ces hommes de génie qui se plaisent à se frayer des routes nouvelles, par une marche hardie & souvent inconnue. Lorsque ces sortes d'esprits ne sont dirigés que par un motif de singularité, ou par l'effet d'une imagination trop exaltée, ils risquent de ressembler à Paracelse, à Vanhelmont. Mais lorsque les vues d'un homme de cette trempe sont le résultat de la réflexion, des méditations profondes sur l'art & ses difficultés; lorsque les ressources qu'il trouve sont puisées dans les vrais principes, dans l'imitation de la nature, cet homme mérite une des premieres places parmi les autres; il se rapproche de ces êtres rares & bienfaisans, qui allument, pour ainsi dire les premiers, un feu que la postérité se charge d'entretenir. Tel a été Hippocrate, sorte de genie dont M. Pouteau se rapproche le plus, & dont il a été imitateur en bien des points.

Ayant saisi la vérité de quelques-uns de ses grands principes, comme de ceux-ci, *ubi dolor, ibi morbus* —. *quod ferrum non sanat, ignis sanat*, &c. & ayant réfléchi de plus sur les ressources de la nature livrée à elle-même, sur celles de l'art, il a su en tirer parti de la maniere la plus heureuse dans plusieurs cas, même dans ceux qui passent pour désespérés.

Cet Auteur a examiné les objets les plus intéressans, les questions les plus difficiles de l'art, les cas qui offrent le plus de difficultés à vaincre, enfin il s'est presque toujours attaché aux points chirurgicaux qui ont été pour ainsi dire l'écueil des plus grands Maîtres.

Son ouvrage, dont le public connoissoit déja une partie, est distribué en plusieurs mémoires. Le premier volume en contient sept; l'un qui a pour objet des recherches sur le vice cancereux & sur les moyens de le combattre; le 2e. qui tend à démontrer qu'on a trop étendu les propriétés des pores absorbans de la peau, relativement surtout à la maniere d'agir des remedes extérieurs; le 3e. sur les avantages du feu appliqué immédiatement sur les parties attaquées de douleurs rhumatismales fixes & invétérées; le 4e. sur le remede employé par Auguste contre la sciatique avec l'explication du passage de Suetone qui indique ce remede; le 5e. qui tend à prouver les avantages de la chaleur seche sur la chaleur humide dans le cas de douleur & d'engorgement extérieur; le 6e. sur la phthisie pulmonaire; le 7e. sur le rakitis & spécialement sur la gibbosité, avec les moyens d'y remédier.

Le 2e. volume renferme seize autres mémoires sur différens sujets; 1°. sur les engorgemens sereux & lymphatiques des articulations connus sous le nom fausses ankiloses; 2°. sur les avantag & les inconvéniens du feu appliq u sur le sommet de la tête; 3°. sur la théorie des douleurs par sympathie; 4°. sur les dangers des coups à la tête; 5°. sur les

abſcès du foie, formés à l'occaſion des plaies à la tête; 6°. ſur les différentes cauſes de mort qu'on peut reconnoitre dans les cadavres qu'on retire de l'eau & ſur les ſecours à employer pour rappeller les noyés à la vie; 7°. ſur la luxation de la cuiſſe à la partie ſupérieure & en dehors; 8°. ſur les fractures de l'avant-bras & ſur les luxations incompletes du poignet; 9°. ſur les fractures du peroné; 10°. ſur la luxation des muſcles & ſur leur réduction; 11°. ſur les moyens que la nature employe pour arrêter les hémorrhagies & pour aider l'effet des ligatures; 12°. ſur les dangers de la compreſſion circulaire après les amputations & ſur les cauſes de la ſaillie de l'os après l'amputation de la cuiſſe; 13°. ſur les apparences de vie & de ſentiment qu'on peut exciter dans un membre coupé & ſur les entes animales; 14°. ſur la cauſe des douleurs qu'on peut reſſentir dans un membre qui a été coupé; 15°. ſur la différence à établir entre les nerfs du ſentiment & les nerfs du mouvement; 16°. ſur un charbon ou anthrax au viſage.

Le 3e. volume contient un pareil nombre de mémoires, qui roulent ſur d'autres points; 1°. ſur la cauſe phyſique des douleurs de l'accouchement & ſur la légitimité de quelques naiſſances précoces & de quelques autres tardives; 2°. ſur le mécaniſme de l'enfantement; 3°. ſur les naiſſantes tardives; 4°. ſur l'effet de l'huile d'olive dans la morſure de la vipere; 5°. ſur la préparation aux grandes opérations; 6°. ſur les oſſifications extraordinaires; 7°. ſur le panſement des fiſtules à l'anus; 8°. ſur une nouvelle maniere d'employer le ſaiton dans le traitement des voies lacrymales; 9°. ſur les ligatures de l'épiploon, ſur leur danger, leur utilité; 10°. ſur l'uſage de tailler un grand nombre de malades le même jour dans les hôpitaux; 11°. ſur les dangers d'inoculer par les panſemens, toute ſorte de virus, ſurtout celui de la gangrene humide & ſur les moyens d'y obvier; 12°. ſur les ſymptômes de cette gangrene dans les hôpitaux & ſur les remedes propres à la combattre; 13°. ſur l'effet des exutoires avec l'examen de ce problême, *un cautere, un ſeton, une ventouſe, un véſicatoire, &c. ſont-ils capables d'appeller préciſément ſur la partie où on les applique, la portion viciée de nos humeurs qui forme la maladie?* 14°. ſur une feve de haricot ſervant de noyau à un calcul de la veſſie urinaire; 15°. ſur l'opération de la taille; 16°. ſur l'incontinence d'urine; 17°. enfin un ſupplément ſur l'avantage qu'on peut retirer de l'application des véſicatoires dans différentes maladies.

L'Editeur y a ajouté pluſieurs notes qu'on trouve à la fin de chaque volume. Nous rendrons compte inceſſamment de cet ouvrage, & nous tâcherons de faire connoître les vues de l'Auteur & les reſſources qu'elles offrent pour l'avantage de l'Art. On peut juger, déja par cet expoſé, combien peut être intéreſſante & fructueuſe la lecture d'un pareil ouvrage fait par un homme du mérite de M. Pouteau.

*OBSERVATION ſur une maladie convulſive cauſée par l'uſage du caffé & des liqueurs, par M.* CAZAUBIEL, *D. M. à Verſailles.*

Une Dame de Verſailles, âgée de vingt-cinq ans, d'un tempérament ſanguin, & d'une bonne conſtitution, ayant eu quatre enfans, depuis quatre ans qu'elle eſt mariée, étoit dans l'habitude de prendre, dans toutes ſes groſſeſſes, le caffé deux fois par jour, & après ſouper, un petit verre de liqueur ou d'eau-de-vie. Elle obſerva ce régime dans ſa derniere groſſeſſe, & ſi elle accoucha heureuſement, heureuſement auſſi elle perdit beaucoup de ſang dans ſon accouchement, & les jours ſuivans.

Quoiqu'elle ne nourrit pas ſon enfant, elle n'en prit pas moins ſon caffé au lait, tous les matins. Pluſieurs contradictions qu'elle éprouva furent la cauſe occaſionnelle de l'état convulſif, dans lequel je la trouvai le neuvieme jour de ſa couche, état qui avoit été précédé, pluſieurs jours auparavant, de légeres diſparates.

Cette Dame avoit une fievre continue aſſez forte, ſans aucun ſigne de plethore, de tenſion dans le pouls, avec un redoublement toutes les nuits. Le ventre étoit en bon état, ſans douleur, ni élévation quelconque, la peau d'ailleurs aſſez bonne. La tête de la malade étoit la partie la plus affectée & ſans connoiſſance. Elle n'articuloit que des paroles ſans ſuite & ſans objet déterminé, ne répondant point aux queſtions qu'on lui faiſoit, & voulant continuellement ſe lever & ſortir de ſon lit. La machoire inférieure, ſans être ſerrée, ni totalement rapprochée contre la ſupérieure, ne pouvoit s'abaiſſer, vu l'état convulſif des muſcles.

Je jugeai cette affection absolument spasmodique; je conseillai en conséquence les bains, je les fis préparer, en attendant l'avis de M. Cornette mon confrere, qu'on choisit pour conseil.

L'usage long-temps continué du caffé, de la liqueur, les contradictions, l'espece de délire, mais surtout l'état convulsif des muscles de la machoire & des yeux, nous firent juger que cette maladie, compliquée d'une fievre continue quelconque, dépendoit très-certainement de la tension des nerfs, qui étoient portés au plus haut degré de spasme. Nous conseillames les bains à 27 à 28 degrés au thermometre de M. de Reaumur. On la mit dans le bain à quatre heures du soir jusqu'à huit, à minuit jusqu'à cinq. Nous fûmes aussi surpris qu'elle eut avalé, ce jour-là, trois cuillerées d'une potion calmante & antispasmodique, que nous le fûmes peu, qu'elle n'eût pu le faire les jours suivans, ayant toujours observé, dans cet état, la déglutition impossible. Le quatrieme jour, les dents seches & couvertes en partie d'un enduit noir & glutineux, nous firent craindre que cette fievre n'eût un caractere putride. Les accidens continuerent au même degré jusqu'au quatorzieme jour; mais alors la fievre fut très-moderée, la grande vivacité dans les yeux peu matquée, les grands mouvemens, les agitations moins fortes dans le bain, où on avoit beaucoup de peine à la tenir.

Le quinzieme jour, la malade sans fievre, resta aussi tranquille dans son lit que dans le bain; & quoiqu'ayant peu de connoissance, néanmoins elle commença à prendre quelques tasses d'eau de veau & quelques cuillerées de la potion. Comme le pouls se soutenoit toujours bien, on ne donna que des lavemens d'eau de veau, qu'elle gardoit chaque fois.

Le seizieme, à deux heures après minuit, elle eut un accès de fievre très-violent. L'accès dutoit encore, quoique sur sa fin, lorsqu'on la mit dans le bain à midi jusqu'à huit heures; elle continua de prendre de l'eau de veau, chaque fois que la déglutition le permettoit.

Le dix-septieme, la malade sortit de son bain, se coucha seule, & but plus aisément. Le dix-huitieme, elle se mit elle même au bain & avala avec facilité. Le dix-neuvieme, elle eut une selle copieuse vers les six heures du matin. Après son premier bain, elle commença à manger une légere soupe. Le vingtieme, après le bain du soir, elle dormit pour la premiere fois quatre heures de suite.

Le ving-unieme, elle prit un dernier bain, & dormit encore deux heures. Le lait ne s'est point porté au sein; les lochies ont coulé par intervalles & en petite quantité. La tête ne s'est remise que par degrés, & fort lentement. Le trentieme jour de sa couche, quoiqu'elle eut toute sa raison, elle ne pouvoit encore ôter de son imagination, qu'elle mouroit en dormant. Nous l'avons tenue dans le bain douze à quinze heures au moins tous les jours. Si cet état a cédé si difficilement à un traitement aussi long, ce ne peut être que parce que le caffé, la liqueur avoient sourdement & de loin préparé les nerfs à la tension, à la convulsibilité. Comme il n'a pas été possible de lui faire continuer les bains, nous l'avons mise à un régime doux, à une boisson abondante d'infusion de tilleuil, de caille-lait jaune, à des demi-lavemens, à des bains de pied. L'insomnie, qui a été de tous les symptômes le plus opiniâtre, n'a cessé que le quarantieme jour de sa couche. Le retour du sommeil a été le signe assuré d'une guérison parfaite.

## *MÉMOIRE à consulter,*

Une femme, âgée de 42 ans, d'une constitution séche & maigre, incommodée depuis environ douze ans, se trouve accablée de douleurs extraordinaires dans la tête, d'étouffement, de crampes, & bourdonnement aux oreilles, au point qu'elle craint des accidens graves par les différens mouvemens qu'elle éprouve. Il y a des jours que les douleurs se jettent au creux de l'estomac; alors la tête paroît entierement libre. Peu de jours passent sans que la malade se trouve avoir des sueurs froides au visage, accompagnées des especes de foiblesses sans cependant perdre connoissance.

Il y a environ deux ans qu'elle ne sort plus; au moindre exercice qu'elle s'efforce de faire, elle se trouve avoir des mouvemens spasmodiques & des étourdissemens si violens, que si, dans ce moment, elle ne prenoit le parti de s'asseoir, elle tomberoit par terre. Il est bon d'observer que dans la journée il lui arrive par fois pendant une heure ou deux d'être moins accablée; c'est lorsqu'à midi elle mange avec un peu d'appétit, & tant que la digestion se fait elle se trouve moins mal.

Dans le cours de cette maladie elle a éprouvé des spasmes à la langue, au point qu'elle s'est trouvée pendant plusieurs minutes sans pouvoir articuler.

La malade n'a pas été sans consulter des Médecins; les uns lui ont prescrit les adoucissans & les délayans, les autres ont fait prendre les purgatifs & les remedes échauffans, qui ont toujours paru contraires, vu que son état empiroit. On a établi des cauteres; on a appliqué les vésicatoires; elle a pris des pidiluves, & au moins 150 bains tiédes; il y a plusieurs années qu'elle fait usage du *cortex peruvianus* joint à la valeriane sauvage & au sel de succin, le tout sans éprouver un mieux réel.

On a toujours attribué cette sensibilité & irritabilité des nerfs à un grand saisissement qu'elle a eu, peu de temps avant sa maladie, étant dans le cas de nourrir un enfant, & pour lors n'ayant pris aucune précaution; son lait a disparu peu de temps après. Cette personne étant l'aînée de plusieurs enfans qui se portent bien, est née d'un pere qui étoit accablé de goutte.

La malade a eu, depuis ses incommodités, plusieurs enfans, dont le dernier a 3 ans, & pendant les 9 premieres années, quelques pertes & fausses-couches. Les évacuations périodiques, depuis son dernier enfant, ont presque toujours été dérangées, si ce n'est depuis trois mois qu'elle se trouve passablement réglée. La bouche & les gencives sont en bon état, ces dernieres ne sont ni engorgées ni saignantes.

On desire savoir le sentiment des personnes de l'Art sur les moyens à employer pour rétablir la santé de cette Dame.

R. En attendant d'autres avis, le nôtre est que le siege de la maladie est principalement à la matrice, que c'est vers cet organe qu'il faut diriger toutes ses vues. Les eaux ferrugineuses conviennent à cet état, ainsi que les subfumigations & les demi-bains émolliens.

## Livres étrangers.

*Tentamen historiæ Lichenum*, &c. c'est-à-dire, Essai sur l'histoire des Lichens, & principalement sur ceux qui croissent en Prusse, par M. C. G. Hagen, Doct. & Professeur en Médecine, Apothicaire du Roi, & membre de l'Académie Impériale des curieux de la nature d'Allemagne. A Konigsberg, chez Hartung; & à Strasbourg, chez Konig, Lib. 1782. *in-8°*, de 142 pages, avec des fig. enluminées.

M. Hagen, domicilié en Prusse, ne traite ici que d'un seul genre de plantes, du Lichen. Il a donné une attention spéciale à ceux qu'on rencontre dans ce vaste Royaume. Il partage son Essai en deux sections. La premiere est consacrée aux Lichens en général. L'Auteur débute par donner quelques détails préliminaires sur l'état de la Botanique en Prusse, sur l'étimologie du mot *Lichen*. Il tâche ensuite de déterminer ce que les Botanistes entendent par le mot *Algues*. Il dit que cet ordre de plantes cryptogames, dans lequel est contenu le genre des Lichens, se connoît facilement par le port, mais qu'on ne peut en donner une définition *affirmative*. « Il faut donc, dit-» il, se contenter de la *négative*. Les » fougeres se distinguent très-bien des » algues par le feuillage, les mousses par » leurs capitules couverts d'un opercule » & d'une coëffe, & les champignons » par le chapeau qui leur est propre».

M. Hagen passe de-là aux caracteres génériques des Lichens. Il parle de leur substance, de leur structure, de leurs couleurs, de leurs croûtes, des racines, de leur fructification, des endroits où ils naissent, du temps où ils sont en vigueur, des variétés, de leur famille. Il démontre que ces petites plantes, qui échappent souvent à la vue, sont incapables de nuire aux arbres sur lesquels elles croissent; qu'elles peuvent être d'une utilité particuliere à la fertilisation; qu'elles excitent la végétation comme engrais; qu'elles sont essentielles dans l'art de la teinture; qu'elles ont des propriétés précieuses dans la Médecine. Il y a un Lichen qui sert de principale nourriture aux Rennes. Le bétail, le gibier, le cerf, mangent des Lichens. Les Canadiens, au rapport de Kalm, se nourrissent souvent avec un Lichen particulier à cette froide contrée. C'est avec les Lichens que beaucoup d'especes d'oiseaux fabriquent leurs nids, que les guêpes & les frelons forment en partie les cellules alvéolaires de leur guêpier.

De l'Imprimerie de la Veuve Ballard & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Math[urins].

N°. 45.

ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 10 Novembre.*

ŒUVRES posthumes de M. POUTEAU. 2e. Extrait.

M. Pouteau donne d'abord ses idées sur le cancer ou vice cancéreux qu'il définit, *un vice qui réside dans une certaine dépravation des fluides d'un corps animé, dont le vrai caractere n'a pu encore être reconnu ni par ses effets, ni par les efforts de l'analyse chymique.* Cette définition nous a paru trop vague.

Pour rendre sa théorie plus claire, l'Auteur offre un tableau général des parties du corps. Qu'on se représente, dit-il, page 5, une masse spongieuse ayant la forme d'un corps animé; placez dans ce corps spongieux des os, des chairs, des nerfs, des arteres & des veines, &c. de façon que toutes les cellules de cette éponge communiquent entr'elles; établissez à-peu-près au milieu de cette éponge, une machine hydraulique; que de cette machine parte un tuyau principal qui se divise à l'infini & qui porte jusques dans les moindres recoins les liqueurs qu'elle fournit; que les tuyaux du dernier ordre, percés imperceptiblement sur les côtés, laissent transuder dans les cellules de l'éponge, des particules tenues & onctueuses du liquide qu'ils charrient, tandis que le dernier terme de ces vaisseaux réduits à la finesse d'un cheveu, se replient pour donner naissance à un autre ordre de vaisseaux qui remontent vers la machine & reprennent dans les cellules, par des porosités aspirantes, une portion des sucs onctueux qui y étoient déposés; que ces vaisseaux, grossissant peu-à-peu aillent enfin verser dans cette machine, par deux gros tuyaux de décharge, la plus grande partie du fluide qu'elle avoit d'abord poussée, &c. on aura à-peu-près une idée de la circulation du sang.

On voit que cette machine est le cœur, qui pousse le sang jusqu'aux extrémités par les arteres, d'où il lui est rapporté par les veines; le suc onctueux est la graisse, versée par les arteres & repompée par les veines, suivant le besoin. Un coup porté sur ces vaisseaux fait éclater leurs parois & répandre les liquides, tel que le sang, dans ces cellules. Il peut être repompé peu-à-peu par les porosités aspirantes des veines; s'il ne l'est pas, il se dissout d'abord, il devient âcre par son séjour, il irrite par sa présence les filets nerveux autour desquels il est répandu, d'où naît une tumeur d'abord très-petite, & qui, par succession de temps, acquiert une dureté très-volumineuse.

C'est ainsi que M. Pouteau explique la formation des cancers dépendans d'une cause externe, comme d'un coup, d'une chûte. L'Auteur donne encore une idée de la distribution des nerfs, de leur origine, & de la structure du sein, siege ordinaire des cancers. Il en compare le corps glanduleux à plusieurs grappes de raisin dont les pédicules se réunissent en faisceaux, au nombre de dix à douze, pour se faire jour au sommet du mammelon, percé pour cet effet, en maniere d'arrosoir. Cette description est exacte. Chaque grappe est composée d'un grand nombre de grains destinés à trans-

former une partie du sang en lait, qui passe sous cette forme dans les pédicules particuliers du corps glanduleux, enfin dans les pédicules communs pour arriver au mammelon. De ces pédicules partent d'autres petits canaux qui aboutissent au tissu glanduleux & qui sont autant de vaisseaux de décharge pour le débarrasser du lait superflu, en cas de pléthore. Ce lait ainsi versé dans les cellules, se répand de l'une à l'autre jusqu'à ce qu'il se dissipe par la voie des sueurs ou par d'autres. L'extravasion du sang ou du lait peut se faire, soit dans les cellules, soit dans le corps de la glande; de-là naissent les tumeurs cancéreuses. La présence d'une humeur âcre portée dans le sein peut produire le même effet que du sang ou du lait altérés; de-là la formation de toutes les tumeurs de cette nature. Cette explication nous a paru conforme à ce que l'observation nous apprend, & propre à donner une idée juste des tumeurs cancéreuses.

Cela posé, M. Pouteau examine quelles sont les ressources de l'Art. Après plusieurs observations qu'il cite, il pose pour principe qu'on ne doit jamais entreprendre la cure d'un cancer, de cause surtout externe, par des remedes; & que l'opération est le seul moyen de secourir les malades; qu'après l'opération, on doit les mettre à l'usage de l'eau à la glace ou de l'eau bien froide pour toute nourriture; la betterave rapée & battue avec le blanc d'œuf suffit, appliquée sur le sein, pour le pansement. L'Auteur cite plusieurs exemples de l'avantage de ce régime, aussi extraordinaire que rigoureux, & qui a pu être soutenu des mois entiers. Il l'emploie non-seulement après l'opération, mais le conseille dans le commencement de la formation des cancers. Il explique très-ingénieusement comment l'eau froide agit sur le corps humain, comment elle peut tenir lieu d'aliment, comment elle devient calmante, &c. & finit par dire que dans une maladie où il y a si peu de ressources, il est permis de tenter un traitement extraordinaire. L'application du feu avant & après l'opération lui paroît encore utile dans quelques circonstances. Voilà les principales vues de théorie & de pratique qu'offre le premier mémoire de M. Pouteau. Nous donnerons une idée des autres dans les Feuilles suivantes.

*QUESTION proposée aux personnes de l'Art.*

Une femme bien constituée, âgée de 25 ans, en couche depuis 24 heures, & qui avoit intérêt de cacher son état, apprend une nouvelle fâcheuse. Sur-le-champ, elle en est troublée; la tête se prend; le lait, au lieu de gonfler le sein, paroît se porter ailleurs; les vuidanges, qui couloient abondamment, se suppriment; la fievre s'allume & bientôt le délire accompagne cet état; le pouls est très-fréquent, devient irrégulier, le ventre un peu douloureux. On fait des fomentations émollientes sur l'hypogastre, on lui donne l'ipécacuanha à la dose de 18 grains. Ces moyens paroissent la soulager un peu, & la tête est plus libre. Mais bientôt les mêmes symptômes reparoissent avec plus d'intensité & accompagnés de mouvemens convulsifs; une potion anti-spasmodique remédie bien foiblement à ce dernier accident. Le lait ne monte pas dans le sein; les vuidanges ne coulent plus; cette femme meurt le 4e. ou 5e. jour, à dater du moment où elle apprend la fâcheuse nouvelle.

On demande quels sont les moyens les plus efficaces à employer dans cette circonstance? Croit-on qu'une saignée du pied ou du bras eût été convenable? Les sangsues à l'anus, les véficatoires n'étoient-ils pas indiqués?

R. En attendant d'autres avis, nous pensons qu'il est très-difficile de remédier aux fortes révolutions qui arrivent dans cette circonstance. Lorsque la déviation du lait ou des vuidanges a lieu, c'est-à-dire, lorsque ces humeurs se détournent de leurs couloirs naturels, que la fievre de lait n'arrive pas, & que la tête ou la poitrine est prise, c'est presque toujours un état désespéré, à moins que le mal ne tienne à une cause ou principe physique susceptible d'être combattu; mais lorsqu'il dépend d'une forte affection morale, qui intercepte le cours ou la sécrétion de ces humeurs, & qu'il survient des accidens tels qu'on les a exposés, alors on doit tenter tous les moyens d'ôter, d'un côté, le superflu de sang qui existe & de le rappeller de l'autre à ses couloirs naturels. On a observé que l'application des sangsues à la vulve avoit quelquefois réussi. Les saignées, dans cette

circonstance, ne font ni indiquées par l'état du pouls, ni utiles, d'après l'expérience. On invite les personnes de l'Art à parler. En attendant, nous croyons nécessaire d'avertir qu'on ne sauroit prendre trop de précautions lorsqu'il s'agit d'une nouvelle désagréable à annoncer aux femmes qui sont dans cet état.

## *Aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.*

De Saintes.

Comme l'état que j'exerce m'oblige à procurer du soulagement à l'humanité, je vois avec beaucoup de plaisir, par la lecture de vos Gazettes, que vous tâchez de prouver de plus en plus le danger auquel le Public est exposé, lorsqu'il est question de chercher sa guérison, en s'adressant pour cela à des malhonnêtes empiriques, ou pour mieux dire à des Charlatans frippons & voleurs, qui ne cessent de détruire les forces & le bien des pauvres gens qui ont le malheur de s'adresser à eux pour avoir des remedes pour leurs maladies. Voilà seize personnes attaquées de rhumatismes goutteux, & neuf de paralysie qui ont été obligées de se mettre dans différens hôpitaux après avoir usé leurs forces & le peu de bien qu'ils avoient pour avoir des remedes de ces insignes Charlatans, qui roulent de province en province & qui ne font jamais que du mal à ceux qui ont confiance en eux.

Il feroit bientôt temps que MM. les Intendans des Provinces fussent instruits de la conduite de ces destructeurs de l'humanité; il feroit bientôt temps aussi que, dans tous les hôpitaux, il y eut des Professeurs dans l'art de guérir, dont l'objet principal feroit l'instruction des Sages-Femmes & des jeunes Eleves en Chirurgie, qu'on placeroit pour accoucher les femmes & procurer du soulagement aux pauvres gens de la campagne, dont le plus grand nombre périt souvent faute d'avoir le moyen d'aller chercher des Chirurgiens ou des Médecins dans les villes. Le meilleur & le plus court parti qu'il y auroit à prendre pour pouvoir facilement trouver des Professeurs capables de former des Sages-Femmes dans l'art des Accouchemens & des Eleves en Chirurgie en peu de temps, feroit de ne donner les places de Médecins & Chirurgiens en chef des hôpitaux qu'à des Maîtres bien expérimentés dans l'art de guérir, & sous condition qu'ils se chargeroient d'enseigner toutes les parties de la Chirurgie, la Pharmacie & la Botanique, *gratis*, à tous ceux qui feroient curieux de profiter de cet avantage, en suivant les visites & les pansemens qui se feroient chaque jour dans lesdits hôpitaux. Je suis très-persuadé, MM., que cette représentation que j'ai l'honneur de vous adresser, ne pourra que vous plaire, parce que vous aimez à contribuer au soulagement de l'humanité, par vos travaux & vos sages avis.

J'ai eu pendant l'année derniere la satisfaction de profiter des talens d'un homme charitable & expérimenté dans l'Art, qui m'a guéri d'un rhumatisme goutteux dont j'étois attaqué depuis huit ans, après en avoir également guéri quinze autres de la même maladie dans cette Province, sans compter cinq paralysies qui avoient résisté à l'application externe & à l'administration interne des remedes que plusieurs autres Maîtres de l'Art avoient mis en usage jusqu'alors. Le plus grand nombre de ces malades avoit été électrisé. Ce moyen les avoit un peu soulagés d'abord, à la vérité; mais comme l'électricité seule ne peut point détruire la cause des rhumatismes goutteux en général, non plus que celle de la paralysie, je me trouve fort heureux d'avoir pu profiter des avis d'un de vos Eleves qui vient encore de faire depuis peu une cure surprenante dans l'hôpital des Dames Hospitalieres de cette ville, à la sollicitation de Madame David, Infirmiere dudit hôpital. Ce sujet est une cuisiniere qui étoit attaquée de paralysie de tout le côté gauche de son corps: cette fille, qui n'est âgée que d'environ trente-six ans, avoit été mise à l'hôpital pour y rester toute sa vie. Son ancien Maître l'a reprise lorsqu'elle a été guérie: elle travaille & jouit d'une bonne santé.

Le Sr. Martin, maître Vitrier en cette ville, ayant été attaqué d'une fievre putride pendant le mois de Mai dernier, dont il fut guéri par l'usage des remedes indiqués par les Médecins, a eu depuis un rhumatisme goutteux au bras droit, dont il souffroit cruellement jour & nuit, ayant perdu le mouvement du poignet par le gonflement que l'humeur rhumatismale avoit occasionné à cette partie. Le malade avoit fait usage de tous les remedes que différens Charlatans

lui avoient vendus, sans avoir été soulagé. Il a aussi eu le bonheur de profiter des avis de l'homme de l'Art qui a guéri la fille paralysée à l'hôpital, & il a été parfaitement guéri en un mois de temps.

Cela suffit pour prouver que si tous les Chirurgiens de Province avoient eu l'avantage de profiter de savantes leçons, le Public ne seroit pas si souvent exposé à languir avec les maladies qui l'affligent, faute de pouvoir trouver en eux des moyens convenables pour en détruire les causes.

Je désirerois qu'il me fût permis d'annoncer le nom de l'homme honnête & charitable qui m'a guéri de mon rhumatisme, afin que d'autres personnes affligées de la même maladie fussent également dans le cas de profiter du même avantage. Mais comme il n'exerce gueres son Art qu'en faveur des pauvres, il n'a pas voulu, ni jugé à propos de me permettre d'annoncer ses talens par la voie des papiers publics, quoique cependant il ne se plaît pas moins à procurer du soulagement à d'autres, en cas de maladie, & il s'est fait même un devoir de donner des instructions à de jeunes Chirurgiens & à des Sages-Femmes, dans l'art des accouchemens.

Je vous supplie, MM., de ne point vous lasser de procurer du soulagement aux pauvres, & de joindre vos observations à ce court exposé, persuadé qu'il pourra servir à exciter l'émulation des Eleves en Chirurgie, & des femmes qui désirent d'apprendre l'art des Accouchemens, ainsi qu'à diminuer le nombre des Charlatans, toujours aussi dangereux à la Société que des maladies épidémiques.

J'ai l'honneur d'être, &c. D. B. L. S.

### Livres étrangers.

Ger. Gottleb Richter, &c *Opuscula Medica*; c'est-à-dire Opuscules de Médecine; par G. G. Richter, Doct. en Médecine, Conseiller aulique, Archiatre du Roi d'Angleterre, premier Professeur de la Faculté de Médecine en l'Université de Gottingue, &c. publiés séparément en divers temps, & recueillis par M. J. C. Ackerman, Doct. en Méd. Tome III. A Francfort & à Leipsick, chez Fleischer; à Strasbourg, chez Konig, Lib. 1781, *in* 4°. de 566 pag.

Comme nous avons rendu compte des deux premiers volumes de ce recueil, pag. 36 & 60, ann. 1782, il est juste de faire connoître le troisieme. Ce 3e. tome offre quarante-deux pieces, que Richter avoit déja publiées. Il est aisé de voir combien ces Opuscules sont peu susceptibles d'analyse. Les principales pieces traitent des causes des maladies; de l'effet des remedes; des propriétés médicinales des végétaux, selon les parties des plantes qu'on emploie; de l'ingénuité des anciens empiriques; de la matiere & du siege de la goutte; de la manie érotique; de la phthisie sans ulcere, & de la phthisie nerveuse; du poisson considéré comme aliment; du mélange du lait & du vin; de la vertu stomachique du vin chaud; de la sobriété; de la mort subite chez les hommes qui ont toutes les apparences d'une bonne santé.

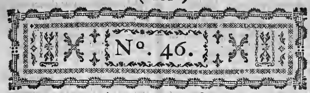
*Dissertatio de febre scarlatina.* Dissertation sur la fievre scarlatine; par M. J. C. Haken, de Sunde, Doct. en Médecine & Chirurgie. A Gottingue, chez Barmeker, 1781, *in*-4°. de 48 pages, & se trouve à Strasbourg, chez Konig, Lib.

Cette Dissertation, consacrée à la fievre scarlatine, renferme tout ce que les Auteurs ont dit sur cette maladie. Voici la marche que M. Haken a suivie. Il fait d'abord l'énumération des Auteurs qui ont traité de la fievre scarlatine, & donne leurs descriptions particulieres. Il examine ensuite plus en détail le cours de cette fievre; il en décrit les caracteres qui la distinguent des autres fievres exanthematiques; il en marque les divisions. Après en avoir recherché les causes, il en vient à la curation, & termine son opuscule par quelques observations sur la tumeur leucophlegmatique qu'on observe à la suite de cette maladie.

### *Avis sur le dernier Programme de l'Académie de Lyon.*

Nous avons annoncé dans le N°. 38 de cette année, pag. 151, que le sujet du Prix proposé par cette Académie, *au sujet des alimens & des boissons des différens peuples*, avoit été remis à l'année 1784. C'est une erreur. L'Académie n'ayant reçu aucun mémoire sur cet objet, a renoncé entiérement à ce Prix.

De l'Imprimerie de la Veuve Ballard & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 17 Novembre.*

ÉCARTS DE LA NATURE, *contenant des recherches sur les loix générales de la reproduction des êtres organisés, & sur les singularités, anomalies, jeux & écarts de la nature dans la formation des monstres; par M. B***. Ouvrage* in-fol. *orné d'estampes sur papier de Hollande, coloriées, peintes & gravées par M. & Mad.* Regnault, *& continuées par M.* de la Lande, *proposé par souscription.*

CE Prospectus nous a paru si bien fait, que nous croyons obliger nos lecteurs de le rapporter en entier.

« Les êtres qu'on nomme *organisés*, parce qu'ils sont pourvus d'organes propres à différentes fonctions, jouissent d'un principe vital très-marqué, avec la faculté de reproduire leur semblable. Ils se partagent en deux regnes très-distincts, le *végétal* & *l'animal* ».

« Le premier de ces regnes comprend cette multitude d'êtres vivans & végérans qu'on nomme *plantes*, qui s'accroissent par voie de développement & d'intussusception, & qui se reproduisent par l'union des sexes ou le concours des organes nécessaires à la formation des germes.

« Le second regne embrasse cette variété infinie d'êtres organisés qui, outre le développement des germes, la vie végétative & la faculté de reproduire leur semblable, qu'ils possedent comme les plantes, ont encore en partage le sentiment & le mouvement spontané. Il est en eux un principe interne & sensible qu'on appelle *ame*, qui anime ces corps organisés si différemment des autres, & qui leur a fait donner le nom d'animaux.

« Non-seulement ces deux regnes sont trss-distincts par leurs formes & leurs propriétés diverses; mais chacun d'eux se subdivise encore en classes, en ordres, en genres, en especes, pa lesquels on distingue cette multitude innombrable & si prodigieusement variée d'êtres ou d'individus si différemment organisés. Cet assemblage méthodique forme une espece d'échelle par laquelle on s'éleve de degrés en degrés, de la matiere brute & inorganique à la plante; de la plante à l'animal; de l'animal à l'homme, qui est le dernier anneau de la chaîne.

« Le systême de la nature n'est que la série des êtres classés par familles naturelles, suivant les rapports ou degrés d'affinité, configurarion, instinct, qualités, vertus & propriérés qui les lient entr'eux. Ce systême naturel est trop vaste, sans doute, pour l'esprit humain qui ne peut embrasser l'étendue de cette chaîne immense, ni en placer tous les anneaux dans l'ordre de la création. Mais cette chaîne des êtres, dont la liaison nous échappe à chaque instant, n'en existe pas moins pour l'Être tout-puissant qui la fait mouvoir à son gré & qui la renouvelle sans cesse par une reproduction continuelle d'êtres vivans qui remplacent ceux que la mort a frappés ».

« Les loix générales de la reproduction des êtres par le développement des germes implantés dans une matrice convenable, assurent la durée & la perpétuité des especes, sans qu'elles puissent se coa-

fondre ni s'anéantir. Ces loix sont uniformes pour les deux regnes organisés ; & le concours des sexes y est également indispensable, malgré la diversité infinie des formes & celle des organes qui en est la suite nécessaire ».

« Les végétaux sont soumis à cet égard aux mêmes loix que les animaux ; leurs parties sexuelles sont renfermées dans les fleurs qui sont comme le lit nuptial ; ce qui fait dire à Pline, que la fleur est la joie des plantes, & que le concours des sexes a lieu pour elles comme pour les animaux. L'amour vivifie tout. C'est sans doute ce que les Anciens ont voulu expliquer dans leur Mythologie, en disant que l'amour débrouilla le cahos, &c. »

L'Auteur continue sur le même ton, & donne ses idées sur ce qui caractérise les êtres du regne végétal & animal sur les loix de leur reproduction, sur les jeux, les écarts de la nature, sur les rapports & enchaînement des êtres organisés, sur leur génération, &c. enfin sur ce qui constitue le grand tableau de la nature.

L'organisation réguliere des formes matérielles procédant, dit-il, les unes des autres, est le sceau de la Toute-Puissance qui manifeste dans chaque espece d'êtres organisés la suprême intelligence de son Auteur, & le but qu'il s'est proposé dans la création. Il semble qu'il y ait un prototype pour chaque espece, une forme plastique, un modele particulier dont la nature ne peut s'écarter, modele déterminé pour la forme des organes sexuels, afin que les especes ne puissent se mélanger & se confondre indifféremment. Sans cela, la nature organisée ne seroit bientôt dans les deux regnes vivans qu'un cahos de formes monstrueuses. Le Minotaure, les Cyclopes, les Centaures, ne seroient plus des êtres de raison ; les Métamorphoses d'Ovide seroient l'histoire de la nature, & l'on verroit sans cesse paroître sur la scene de nouveaux monstres incapables de se reproduire, comme on le voit dans la plupart des mulets dont les especes du pere & de la mere sont trop distantes.

« Le modele particulier à chaque espece se trouvant déterminé principalement par la forme extérieure & le rapport des organes sexuels, est, sans doute, la cause de cet attrait vainqueur qui force les sexes à se rapprocher & se réunir pour la perpétuité de l'espece. Le plaisir étoit le plus sûr moyen, le plus puissant ressort que la nature put employer pour charger les individus eux mêmes du soin de la conservation de leur espece. Croissez & multipliez, ce sont les fonctions de la vie & l'ordre exprès du Créateur ».

« Ce rapport des sexes & des formes, ce mode particulier à chaque espece, se trouvant réalisé dans les individus, & pouvant être saisi par l'esprit observateur, puisqu'il consiste dans les formes extérieures des corps, c'est le point de ralliment qui sert d'étendart aux Naturalistes pour rappeller les individus & leurs variétés infinies chacun à leur espece ; les especes à leur véritable genre ; les genres à leur ordre naturel ; les ordres à leur classe, & les classes à leur regne. C'est ainsi qu'en montant & en descendant, on présente le magnifique tableau du systême de la Nature, par la série des êtres & des rapports qui les unissent entr'eux ».

« La durée du systême de la Nature dépendant de la perpétuité des especes, la génération n'est qu'une multiplication continuée par le moyen des individus de chaque sexe. Ainsi, lors de la création, il dut y avoir un individu mâle & femelle pour chaque espece, & sur-tout pour l'espece humaine, qui étoit le terme de la création. C'est vraisemblablement la source & l'origine de cette ancienne fable de l'Androgyne, si célébrée dans les écrits de Platon, dans le Talmud, & chez les Poëtes ».

« La génération, qui est le seul moyen naturel de reproduction & de multiplication, ne peut donc s'opérer que par l'union des sexes. Tout être vivant, soit végétal, soit animal, procéde d'un œuf fécondé, dont la cause finale est de produire une race conforme aux parens qui lui ont donné l'être & la vie. L'œuf se trouve tout formé dans l'ovaire des femelles, même de celles qu'on nomme *vivipares*. Mais ces œufs, sans germes, restent inféconds & ne sont pas susceptibles de développemens, s'ils ne sont pas vivifiés par la semence des mâles, s'ils n'en reçoivent le germe primitif, le *punctum saliens* qui doit l'animer. Il en est de même des plantes, dont les graines sont les véritables œufs végétaux fécondés par la semence des mâles ; les loix de la reproduction étant, comme on l'a dit, les mêmes pour les deux regnes organisés ».

Puisqu'il existe pour chaque espece un germe primitif, un modele des especes

dessiné par le Créateur, & déterminé par les formes & par les sexes, modele réalisé dans les individus de deux sexes qui doivent se rapprocher pour se reproduire; la nature ne peut s'écarter de ce modele à moins qu'elle n'y soit contrainte par des circonstances ou par quelque vice des matieres séminales. Ce sont ces mêmes circonstances qui, en dérangeant l'organisation primitive & commune à toute espece, forment ce qu'on appelle des *monstres* ».

« On donne donc le nom de monstres ou de formes monstrueuses, à certaines formes particulieres qui semblent s'éloigner de la régularité & de l'uniformité des autres productions naturelles. Mais il faut bien se garder de confondre les monstruosités proprement dites, avec les différences qui constituent l'espece, ou avec les variétés individuelles. Ainsi la couleur noire & la laine frisée des Negres, la couleur cuivreuse & l'absence de la barbe chez les Américains, la grandeur gigantesque des Patagons, cette race d'avortons connue sous le nom de Lappons; les hommes à queue, les tabliers des femmes Hottentotes, &c. &c. ne feront point des monstruosités, mais seulement des variétés de l'espece humaine. On ne trouve monstrueuses ces variétés que comparativement, & suivant les idées de beauté & de régularité que nous nous forgeons nous-mêmes, d'après les formes qui se présentent le plus communément à nos yeux ».

« On distingue les véritables monstres suivant la nature de leur difformité, qui peut provenir ou d'une conformation extraordinaire, ou du déplacement de quelque partie; ou par défaut, lorsqu'il manque quelque partie; ou enfin par excès, lorsqu'il se trouve plus de parties que l'état naturel ne le comporte. Ces monstruosités forment des exceptions assez rares aux loix générales que suit la nature dans sa marche ordinaire de la propagation des êtres; elles servent même à confirmer d'avantage la regle des formes déterminées pour chaque espece, puisque dans les especes distantes d'un certain nombre de degrés & mêmes voisines, les organes sexuels varient avec les formes, au point de ne pouvoir plus se convenir, ni même se rapprocher pour former de nouveaux monstres, dont le cercle est également circonscrit & déterminé ».

« Quoique les formes extérieures soient déterminées & constantes pour chaque espece, par conséquent naturelles, elles sont néanmoins si variées, qu'elles pourroient paroître monstrueuses à ceux qui voudroient les comparer dans des distances éloignées; distances qu'il sera aisé de mesurer par la précision de l'échelle des êtres vivans que nous mettrons sous les yeux des Lecteurs. Ainsi, les végétaux divers, les zoophytes ou plantes animales qui forment le lien des deux regnes organisés, les vers, les insectes, les coquillages, les poissons, les amphibies, les reptiles, les oiseaux, les quadrupèdes, les antropomorphytes, composent, comme l'espece humaine, des familles naturelles; & la forme si extraordinaire de tous ces êtres, qui se propagent pour couvrir le globe habitable, n'est pas plus monstrueuse en elle-même, que celle de l'homme & de la femme qui sont les vrais modeles de la beauté ».

« S'il se trouve peu d'Auteurs empressés à répandre la clarté sur cette partie intéressante de l'Histoire Naturelle, il est aisé d'en sentir la raison; la nature s'éloigne si peu de l'uniformité admirable de sa marche, que les productions monstrueuses sont assez rares; le concours des curieux disperse les objets, de sorte qu'on ne les rencontre qu'épars çà & là dans les cabinets. De plus, les soins continuels qu'exige leur conservation, occasionne une destruction qui augmente leur rareté. De-là suit nécessairement la difficulté de les réunir en un corps d'ouvrage, non-seulement par les voyages qu'une pareille entreprise rend indispensables, mais encore parce que le soin de recueillir les objets ne peut être confié qu'à des mains sûres & habiles. Il falloit que le hasard fit rencontrer le Peintre & le Graveur avec l'Amateur d'Histoire Naturelle, pour rendre ces objets d'une maniere satisfaisante ».

« M. & Mad. Regnault, déja connus par un Ouvrage de Botanique, formant une collection grand *in-folio* de près de 150 Planches enluminées, avoient cédé aux instances de plusieurs Naturalistes qui désiroient de voir réunir, sous un même point de vue, ce que la nature produit journellement de plus bisarre, & ce que les cabinets renferment de plus curieux en ce genre. Ils firent paroître, en 1775, sous le même titre *d'Ecarts de la Nature*, quelques Planches des monf-

truosités les plus caractérisées qu'ils purent se procurer alors. La maniere précieuse dont ces Planches étoient exécutées & coloriées les fit alors généralement accueillir. Mais le manque d'un texte propre à éclaircir la doctrine des loix générales de la nature dans la reproduction des êtres & de ses écarts dans la formation des monstres, a fait abandonner une entreprise qui présentoit de si grands avantages pour les progrès de l'Histoire Naturelle.

« L'Artiste avoit rempli son objet. Ses vues ne tendoient qu'à rendre fidelement les effets; mais il n'en a pas moins senti que cette entreprise ne pouvoit se soutenir sans un texte approprié au même objet. Un Auteur, connu par un grand nombre de productions utiles, & qui fait ses délices de l'Histoire Naturelle, a composé le Texte dont nous donnons l'analyse dans ce *Prospectus*. M. & Mad. Regnault aideront de leurs conseils le Graveur, qu'ils ont eux-mêmes élevé & formé à ce genre de travail, qui apportera les mêmes soins pour le completter, & le Texte se délivrera successivement jusqu'à la fin, avec la suite des Estampes coloriées, pour que tout marche à la fois. On pourra leur adresser les singularités & monstruosités qu'on croira propres à embellir cet Ouvrage ».

« On mettra à la tête des Estampes le Portrait de l'homme & de la femme dans leurs plus belles proportions, comme étant le modele des belles formes, le chef-d'œuvre & le terme de la création. On y joindra par la suite les détails anatomiques nécessaires à l'intelligence du texte. A l'égard des monstruosités, on ne s'arrêtera qu'à celles qui sont les mieux caractérisées, dans les deux regnes organisés, & l'on n'y rencontrera point de ces monstres merveilleux tels que ceux dont parlent Pline le Naturaliste, & plusieurs Voyageurs modernes; on ne veut donner que du vrai: ainsi chaque objet sera marqué au coin de la vérité; l'on citera dans le texte provisionel & dans le corps de l'Ouvrage les sources où l'on a puisé ».

Le Public ne craindra point que l'Ouvrage se fasse entendre, puisque le texte est fort avancé, & qu'il y a déja sept à huit livraisons de planches entiérement finies; mais les dépenses qu'exige cette entreprise ne permettent pas de commencer l'impression du texte avant qu'il y ait 150 souscriptions au moins de remplies.

*Conditions de la Souscription.*

On délivrera le Texte & les Planches par cahiers séparés, & chaque cahier sera composé de six Planches & de six à sept feuilles *in-folio* d'impression, en beaux caracteres. Il en paroîtra un cahier tous les deux mois, ou plutôt s'il est possible, à compter du jour où il y aura 150 souscriptions de remplies.

Le Prix de chaque Cahier de six à sept feuilles *in-folio* d'impression, & de six Planches coloriées, sera de 9 liv. pour les Souscripteurs, francs de port à Paris. On fera remettre les Cahiers pour les Souscripteurs de Province, soigneusement emballés, aux voitures publiques, aux adresses qu'ils indiqueront. Ceux qui les désirerons couverts en toile cirée, paieront les frais d'emballage.

Le premier Cahier paroîtra au commencement de Mai. On déposera 9 liv. en souscrivant, pour le prix de la premiere livraison; & alors la derniere sera donnée *gratis* aux Souscripteurs.

Le bas Prix de cette souscription justifie cette avance modique; & comme on ne tirera qu'un très-petit nombre d'exemplaires au-delà des souscriptions, ceux qui n'auront pas souscrit paieront 15 l. pour chaque livraison, & ne pourront se procurer séparément, ni le Texte, ni les Estampes.

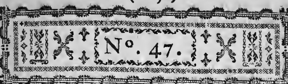
L'ordre des premieres épreuves sera celui des souscriptions. On aura la bonté d'affranchir les lettres & l'argent.

Si le nombre de 150 souscriptions n'est pas rempli dans l'année, on rendra fidelement la même somme de 9 liv. à ceux qui auroient souscrit. On connoît l'exactitude de M. & Mad. Renault pour ces sortes d'engagemens; ainsi il n'y aura nulle sorte d'inquiétude à cet égard.

A l'égard de ceux qui auroient déja les anciennes Estampes des Écarts de la Nature, on leur en tiendra compte sur le prix de la souscription actuelle, en souscrivant pour tout l'Ouvrage.

On souscrit chez MM. *Armey*, Procureur, rue des Prouvaires; *Regnault*, Peintre, rue de Montmorency; *de la Lande*, Graveur, même maison; & chez les principaux Libraires qui auront la bonté de s'adresser à MM. *Armey* & *de la Lande*.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*ANNÉE* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 24 Novembre.*

*ŒUVRES posthumes de M. POUTEAU, 3e. Extrait.*

LE Mémoire de M. Pouteau, qui a pour objet l'examen des pores absorbans de la peau & de leur action, tend à répandre des doutes, non-seulement sur cette action, mais sur leur existence même. Cet Auteur prétend qu'on a trop accordé à ces pores pour expliquer l'effet des remedes externes. « En demandant, dit-il, la revision des preuves qu'on donne de » l'existence des pores absorbans de la » peau, je ne prétends pas que cette en- » veloppe commune soit impénétrable à » toute sorte de substance, &c ».

En effet, il ne se dissimule point l'action de l'onguent mercuriel appliqué à l'extérieur, celle des cantharides, celle des bains, &c. mais il pense qu'on a trop étendu l'usage de ces pores pour expliquer l'effet des topiques; que les ramifications nerveuses jouent le principal rôle dans leur action, & que le corps doit être considéré comme un cercle dont tous les points se correspondent; que les modifications des papilles nerveuses de la peau, causées par des agens extérieurs s'étendent par irradiation sur les parties intérieures, comme l'effet des remedes intérieurs ou leur action sur l'estomac, réagit de tous côtés & jusqu'à cette enveloppe extérieure. Cette idée n'est qu'un développement ou plutôt un commentaire de celle d'Hippocrate, qui considéroit le corps humain comme un cercle qui n'a ni commencement ni fin, & qui a senti mieux que personne l'harmonie & la correspondance établies entre les parties, en disant dans plusieurs endroits de ses écrits : *consensus unus, conspiratio una, consentientia omnia.*

Le Mémoire qui suit & qui a pour objet de faire voir l'avantage de l'application du feu sur les parties attaquées de douleurs rhumatismales fixes & invétérées, est un des plus intéressans. L'Auteur, fondé sur l'autorité des anciens Médecins, sur celle d'Hippocrate sur-tout, & sur la pratique de plusieurs peuples, des Egyptiens & des Arabes principalement, rapporte un grand nombre de faits qui prouvent que cette application a été suivie des succès les plus marqués dans une infinité de maladies rebelles, sur-tout dans celles qui reconnoissent pour principe une humeur rhumatismale fixe & ancienne, dans les douleurs de goutte sciatique, dans plusieurs fluxions, dans certaines douleurs profondes d'un caractere indéterminé, dans les collections de sérosités, même de pus, quoiqu'il propose ce moyen avec quelque restriction, dans cette derniere circonstance.

La méthode de M. Pouteau, imitée de celle des Chinois & des Japonois qui emploient le moxa, (feuilles seches d'armoise) & la même que celle des Arabes & des Egyptiens, puisqu'on lui a donné le nom d'*ustio arabica*, consiste à prendre du coton en laine, à l'envelopper avec une bandelette de toile large d'un pouce sur trois de longueur & arrêtée par quelques points d'aiguille, pour en former un cylindre d'un pouce de dia-

mette, & qu'on coupe transversalement avec un tranchant bien affilé, pour en faire deux. Il faut que le coton soit très-serré. Après avoir mis le feu à la partie supérieure, on attend qu'il en ait consumé une partie; alors on applique le cylindre par sa base, c'est-à-dire par la partie qui a été coupée, sur la peau qu'on humecte avec un peu de salive, & on excite légerement le feu par quelque moyen.

On a observé que ce feu ne s'étend jamais au-delà de la peau, lors même qu'on fait brûler successivement plusieurs cylindres à la même place. Les Egyptiens défendent la peau des environs avec une piece de fer en forme de cercle; mais cette précaution a paru superflue à M. Pouteau.

Pour employer le feu avec le plus grand avantage, il faut, autant qu'il est possible, placer le coton au centre de l'engorgement ou vis-à-vis du point douloureux. Cette méthode a lieu sur-tout chez les Egyptiens dans les engorgemens & les douleurs des articulations, & il est rare d'en trouver un qui n'ait quelque marque de brûlure à ces parties.

M. Pouteau essaie ici de faire revivre un moyen que la Chirurgie moderne sembloit avoir proscrit, comme on le voit dans les Œuvres de Dionis, de Perit, de la Faye, de Sharp, &c. Il cite l'exemple de plusieurs peuples anciens & modernes, celui des anciens Scythes, des peuples actuels de la Laponie, de l'Egypte, de la Chine, &c. & se prévaut beaucoup de l'autorité de Prosper Alpin qui a été témoin des effets avantageux de cette cautérisation en Egypte. Il explique encore fort ingénieusement cette action graduée du feu, & le regarde dans ce cas comme capable d'évacuer, de résoudre, de fortifier, & de relâcher en même temps, de diviser, enfin de servir d'aiguillon & d'anodin. M. Pouteau essaie de prouver ces effets, contraires en apparence, indiqués par les anciens.

Cet Auteur fait encore mention des effets secondaires de la cautérisation, & ajoute des réflexions très-sages & des observations pratiques à leur sujet. Enfin, il n'oublie rien pour prouver que dans les engorgemens des articulations, dans toutes les douleurs rhumatismales fixes & invétérées, dans certains cas d'hydropisie, de phthisie même, &c. l'application du feu peut trouver place & procurer les plus grands avantages. Cet Auteur étoit si persuadé de l'efficacité de ce moyen, qu'il n'a pas craint de l'employer sur lui-même, dans une circonstance où une humeur de goutte s'étoit jettée sur sa poitrine; mais il fait remarquer avec raison qu'on doit en éviter l'usage, lorsqu'on a à faire à une humeur inflammatoire ou mobile. On évite de faire l'application du feu sur le visage.

Nous avons admiré dans ce Mémoire les ressources du génie de M. Pouteau. L'érudition qui convient s'y trouve jointe au talent du Praticien. C'est par tout des coups de lumiere qui éclairent. Le sujet est peut-être un des plus brillans & des plus féconds qu'il y ait à traiter en Médecine; & il n'appartenoit qu'à un homme de génie de l'entreprendre. Mais que l'art de la pyrotechnie est encore loin de sa perfection!

Si l'on n'avoit pas à craindre les entreprises des frelons qui dévorent impunément le miel des abeilles; si l'homme de génie n'étoit condamné à ne pouvoir être utile qu'après sa mort, on pourroit essaiet d'encourager ceux qui en ont les heureuses dispositions & leur indiquet les sources où les précieux matériaux de l'ouvrage qui reste à faire, se trouvent consignés. Mais à quoi sert de préparer des tourmens à ceux qui n'auroient que l'intention de bien faire. Il nous suffit de dire, en attendant des circonstances plus heureuses, que les écrits d'Hippocrate sont le principal livre à consulter sur cet objet, mais qu'il faut le lire avec une attention réflechie & une sorte de courage, qui sont rares aujourd'hui.

Avant de quitter cet objet, nous ferons remarquer qu'il faut craindre l'application du feu chez les personnes à nerfs très-sensibles & très-irritables; dans le cas de maladies vénériennes; qu'il faut appréhender beaucoup le reproche qu'on fit autrefois aux Médecins Egyptiens qu'on avoit fait venir à Rome, qui employoient trop facilement le feu dans preique toutes les maladies; enfin qu'avant de l'appliquer, il faut connoître les parties auxquelles il est avantageux d'en faire l'application, & que les regles à cet égard n'étant pas généralement connues, il faut agir avec beaucoup de prudence.

M. Pouteau examine, dans un autre Mémoire, quel peut être le remede qui fut employé par Auguste contre sa sciatique. Le passage de Suetone qui l'an-

nonce, dit: *Coxendice & femore & pede sinistro, non perinde valebat, ut sæpe etiam inde claudicaret, sed remedio arenarum atque arundinum confirmabatur.* Cet endroit a été interprété de plusieurs manieres, dont la plus naturelle paroît celle-ci : « la douleur sciatique qui tourmentoit Auguste, le renoit à la jambe & à la cuisse gauches, & il se trouvoit soulagé par le remede du sable & des roseaux ». Un interprete a dit que c'étoit du sable chaud & un roseau appliqué sur la partie affectée; un autre, une fomentation de sable chaud & un mélange de suc de roseaux & de vinaigre appliqués sur la même partie. M. Pouteau conjecture que ce remede consistoit à battre la partie malade avec de petites baguettes de bois léger ou de roseaux, & sur laquelle on appliquoit ensuite du sable chaud. Cette discussion, qui nous a paru plus curieuse qu'utile, donne lieu à cet Auteur de parler de plusieurs moyens de réveiller le sentiment ou le ton dans certaines parties, & de l'avantage de l'application des corps secs.

MÉMOIRE *sur la maladie qui a attaqué en différens temps, les femmes en couche à l'Hôtel-Dieu de Paris, lu dans une des assemblées de la Faculté de Médecine de Paris, dites* prima mensis, *suivi d'un rapport, fait par ordre du Gouvernement, sur le même sujet, avec des réflexions sur la nature & le traitement de la fievre puerpérale, lu dans la séance de la Société Royale de Médecine, tenue au Louvre le 6 Septembre 1782.* A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1783. *in-4°.* de 23 pag.

C'est pour la seconde ou troisieme fois que nous annonçons la découverte de M. Doulcet pour le traitement de la fievre puerpérale. Mais cette fois, l'annonce est essentielle, en ce que la découverte se trouve revêtue du sceau de l'approbation générale & couronnée du laurier que méritoit son importance, c'est-à-dire publiée par ordre du Gouvernement, qui, selon nous, ne pouvoit pas donner une preuve plus frappante du bien qu'il a envie de faire, qu'en favorisant la publication d'une pareille méthode. Il n'y a que ceux qui nnr été à portée d'observer cette maladie, qu'on a souvent confondu & qu'on confond avec d'autres & sur laquelle cependant tout le monde se permet de parler & de prononcer, qui puissent en apprécier les avantages. Nous renvoyons, pour en avoir une idée juste, au Mémoire publié aujourd'hui, ou à l'annonce que nous avons fait les premiers dans les numéros précédens, ou au compte que nous avons déja rendu du même Mémoire.

Nous avons déja fait observer que la fievre puerpérale observée en Angleterre, n'étoit pas la même que celle de Paris, & que la premiere tenoit à un principe de fievre pétéchiale, qu'on n'avoit jamais observé dans cette ville.

RÉPONSE *au Mémoire à consulter du numéro 43.*

On se rappelle qu'il a été question d'un jeune homme de 26 ans, devenu complétement invalide pour le service de Vénus, pour nous servir de ses expressions. M. de Lacroix répond à son mémoire, de la maniere suivante.

Il n'est pas surprenant, dit-il, que ses organes mis trop-tôt en action soient tombés dans un relâchement total. On sait que l'élaboration convenable d'une humeur, son séjour, sa sortie à temps, contribuent à la force, à l'élasticité de certaines parties. Cette condition n'existe plus dans le sujet qui s'est livré aux plaisirs avec trop d'excès.

Mais quelqu'impatient qu'il soit de jouir de ses droits, il faut les attendre du temps; il en chercheroit en vain le retour par des liqueurs fortes & ardentes, & autres moyens artificiels. Les corps caverneux ne peuvent plus se gonfler par l'épanchement du fluide sanguin, parce que les cellules du tissu spongieux ont été trop dilatées. Il leur faut une plus grande quantité, & une autre qualité de sang propres à l'érection & au gonflement. La semence de bonne qualité, dit-on, qui coule dans l'état passif, sort par regorgement des vésicules séminales; si son effusion, dans l'état actif, est sans volupté, c'est que les vaisseaux destinés à cette action sont trop variqueux & ont été trop distendus pour faire leur fonction ordinaire. La liqueur est en outre trop séreuse pour produire la titillation.

Pour que ses forces reparoissent à l'âge de 40 ans, il vivra sobrement, & ne se livrera à aucun excès de quelque genre que ce soit. Il prendra, chaque année, un nombre désigné de bains froids, & il se fera faire sur ces parties des douches d'eau froide; tous ses mets succulens seront toujours froids; son régime consiste-

ra autant dans les végétaux frits ou bouillis, tels que les purées de lentilles, de fèves, d'haricots, crême de riz, de semoule & de gruau d'avoine, que dans l'usage des poissons frits ou cuits au bleu: tout cela sans épices ni aromates.

Cette maniere de vivre rétablira mieux ses fonctions que toute espece de mets échauffans ou aromatiques ; le repos de ces parties trop relâchées devient un motif plus pressant.

*Signé*, DE LACROIX, *Médecin de* MONSIEUR.

LIVRES ÉTRANGERS.

*Carl Gaspar Siebold*, &c. &c. *parotidis scirrhosæ feliciter extirpatæ*, &c. c. à. d. Histoire d'une parotide squirreuse heureusement extirpée ; par M. C. G. Siebold, Docteur en Médecine, Professeur d'Anatomie, de Chirurgie & de l'art des Accouchemens à Wurtzbourg. A Erfort, chez Keyser, & se trouve à Strasbourg, chez Konig, Libraire, 1781. *in*-4°. de 12 pag.

Le Professeur Siebold expose d'abord dans ses Opuscules les inconvéniens qui peuvent résulter de l'extirpation des parotides. Outre que cette opération est très - douloureuse, à cause des branches nerveuses qui l'environnent, elle est encore fort difficile à exécuter par rapport au voisinage de l'artere carotide. Les Médecins ont toujours craint cette extirpation, & les Chirurgiens les plus habiles dans l'Angeologie redoutent de la pratiquer. Nous avons néanmoins plusieurs exemples de cette opération faite avec succès. M. Siebold vient de la pratiquer heureusement sur une femme de 30 ans, qui depuis 5 avoit la parotide droite squirreuse, & de la grosseur d'un œuf de poule. Après avoir employé inutilement beaucoup de remedes à l'extérieur, elle s'adressa à M. Siebold, qui par sa dextérité, l'a guérie de ce mal en assez peu de temps.

DISSERTATIO *sistens animadversiones quasdam in hæmorrhagiarum system*, &c. Dissertation de Méd. contenant des remarques sur les systêmes des hémorrhagies, établis par Sauvages, Sagar & Cullen; par M. L. A. T. Giesecken de Pyrmont, Doct. en Médecine & Chirurgie. A Gottingue, chez Dieterich, & à Strasbourg, chez Konig, 1781. *in*-4°. de 28 pag.

M. Giesecken discute dans cette Dissertation les genres & les especes d'hémorrhagies que Sauvages, Sagar & Cullen ont établis. Ses remarques peuvent en effet éclaircir & constituer l'ordre systématique des différentes hémorrhagies un peu mieux qu'il ne l'a été par ces écrivains. L'utilité de ce petit ouvrage se borne donc à rectifier en quelques points des systêmes que la nature refuse d'admettre. La guérison des maladies, le principal but du Médecin, n'est pas assurément du ressort des systêmes. M. Giesecken se sert, par tout, du nom de Boissier, au lieu de celui de Sauvages, sous lequel l'illustre Médecin systématique de Montpellier est plus connu.

DISSERTATIO *medica sistens observationum obstetriciarum* &c. c'est-à-dire, Dissertation de Médecine, contenant des observations sur l'Accouchement, dans lequel l'enfant présente les fesses ; par M. G. G. Spangenberg de Nordheim, Doct. en Médecine. A Gott. chez Barmeier, & se trouve à Strasb. chez Konig, Lib. 1781. *in*-4°. de 38 pag.

M. Spangenberg donne ici dix observations faites par son maître, l'illustre M. *Wrisberg*, Professeur à Gottingue. Selon cet habile Médecin, très-versé dans la pratique des Accouchemens, c'est une grande erreur de croire que dans l'accouchement où l'enfant se présente en double, il faille toujours le retourner: ses observations viennent à l'appui de son sentiment. On les lira toutes avec plaisir, mais particulierement celle qui détaille l'accouchement heureux d'un enfant qui présentoit les fesses, & que M. Wrisberg tira, sans le changer de situation, mais en se servant du forceps.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne.* Le prix de l'Abonnement est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.

De l'Imprimerie de la Veuve Ballard & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




ANNÉE 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 1er. Décembre.*

## ŒUVRES *posthumes de* M. POUTEAU, 4e *& dernier Extrait.*

LES Œuvres de M. Pouteau sont si riches en idées, en vues nouvelles, que nous croyons obliger nos Lecteurs d'y revenir encore.

Le Mémoire qui suit ceux dont nous avons rendu compte, est celui qui contient le plus d'observations. Il a pour objet le diagnostic & le traitement de la phthisie pulmonaire ; maladie qui a toujours été & qui est encore la pierre d'achoppement de l'art de guérir. M. Pouteau en distingue d'abord de trois ou quatre especes. Mais cet Auteur paroît n'avoir pas eu assez d'observations pour compléter son tableau, qu'il a laissé à cet égard, fort imparfait. Le Lecteur en est amplement dédommagé par l'exposition des succès obtenus par l'Auteur dans plusieurs cas de maladies de poitrine, qui pouvoient dégénérer en vraies phthisies pulmonaires, c'est-à-dire en maladies de ce genre, dans lesquelles un ulcere de mauvaise qualité, dévore les poulmons & infecte le sang d'un pus de mauvais caractere.

Il résulte, en général, de ses observations, que l'application des véficatoires a réussi constamment dans les cas de maladies de poitrine, accompagnées de points douloureux, & sur-tout d'une abondance de serosités dans cette partie; dans les affections de même nature, dépendantes d'un vice éryfipelateux porté dans l'intérieur de cette cavité; que l'usage interne du cresson, combiné avec les secours externes, a concouru souvent à la guérison des malades ; qu'on a retiré encore beaucoup d'avantages de l'application du feu dans quelques cas, sur-tout dans ceux où une douleur fixe & vive étoit le principal symptôme de la maladie. Ce Mémoire offre un grand nombre de circonstances où il a été nécessaire d'ouvrir le foyer des dépôts purulens formés dans la cavité de la poitrine.

Le Mémoire qui suit concerne les moyens de secourir les sujets attaqués du rakitis. M. Pouteau étoit encore persuadé que l'application des véficatoires & du feu dans les gibbosités, étoit le principal moyen d'y remédier.

On voit, dans un autre Mémoire, que les engorgemens séreux & lymphatiques, connus sous le nom de fausses ankiloses, & qui, suivant l'Auteur, ont les mêmes causes que la gibbosité, exigent le même genre de secours.

Celui qui traite des avantages & des inconvéniens du feu appliqué sur le sommet de la tête, offre une preuve non équivoque de la bonne-foi de l'Auteur, qui rapporte avec candeur les accidens qu'il a observés à la suite de cette application, ainsi que ses succès. Il en résulte, en général, que lorsqu'on se détermine à cette application, il ne faut point pénétrer jusqu'à l'os, ou que l'os soit à nud. On y lit un exemple de guérison d'épilepsie, opérée par ce moyen.

On trouve, immédiatement après, des réflexions sur le remede Indien dans le *cholera*, & qui consiste à appliquer un fer

rouge au talon, au rapport de *Belloni*, (l'Auteur veut parler sans doute de Pierre Belon, Médecin de la Faculté de Paris, & voyageur au levant).

On voit encore quelles sont les idées de M. Pouteau sur les douleurs par sympathie, qu'il attribue principalement aux solides; ses réflexions sur le danger des coups à la tête & sur d'autres parties, lors même qu'ils n'intéressent que la peau, danger qu'il attribue principalement aux ramifications nerveuses qui s'y trouvent répandues en très-grand nombre; il attribue encore avec Sigray, (Pigray sans doute) les abscès du foie à la suite des coups à la tête, à l'irritation nerveuse.

L'Auteur discute aussi la question sur la différence des causes de mort des noyés; d'où il résulte que l'assertion de M. Louis, qui a dit qu'il y a une différence essentielle à observer entre une personne jettée dans l'eau après sa mort, & celle qui est morte dans cette eau, est vraie & confirmée par les expériences faites à Lyon par MM. Faissole & Champeaux, c'est-à-dire, que lorsqu'un animal est noyé après sa mort, on ne trouve aucune trace d'eau dans ses poulmons, & qu'au contraire, quand il est noyé vivant, la trachée artere & ses divisions sont plus ou moins remplies d'une eau écumeuse. Mais la solution de cette question est suivie de quelques remarques, d'après lesquelles l'Auteur semble vouloir insinuer qu'un animal noyé vivant n'a pas toujours de l'eau dans la poitrine. Enfin M. Pout. porte son jugement sur ce cas, & ajoute aux signes donnés par M. Louis, en cas de mort causée par le seul effet de la submersion, une poitrine arrondie, l'élévation des épaules & la tension du ventre. Ce jugement est suivi d'un précis des secours à administrer aux noyés, extrait des Œuvres de M. de Haën, dans lequel M. Pouteau expose plus nettement sa façon de penser, & dit clairement qu'on doit trouver de l'eau écumeuse dans la poitrine, si un animal vivant & submergé cesse de vivre au moment de l'inspiration & que le contraire arrive, s'il se trouve au moment de l'expiration.

On lit ensuite des réflexions pratiques, tant sur la luxation de la cuisse, de la rotule du bras; sur les fractures de l'avant-bras, du péroné, sur la luxation des muscles & sur leur réduction, que sur les méthodes de MM. Petit, Fabre, Dupouy, Maisonneuve, &c.; un mémoire sur les moyens que la nature emploie pour arrêter les hémorrhagies; moyen attribué généralement au caillot de sang qui bouche l'extrémité du vaisseau, mais que M. Pouteau dérive de la pression du tissu cellulaire voisin qui se trouve gonflé dans ce cas.

On trouve encore des remarques pratiques sur l'anévrisme, & sur les différens moyens employés pour arrêter les hémorrhagies, sur-tout dans l'amputation des testicules & sur les inconvéniens de ces moyens, avec une méthode particuliere indiquée par l'Auteur; enfin d'autres mémoires sur les différens sujets très-intéressans, déja indiqués.

Les bornes de ces feuilles ne nous permettent pas de nous étendre davantage sur cet ouvrage, dont on ne sauroit trop recommander la lecture. On y trouvera partout des vues neuves & des ressources, ou des moyens d'y arriver, dans les cas les plus embarassans & les plus difficiles. Il ne faut point oublier encore une circonstance essentielle; c'est que M. Pouteau employant quelquefois une pratique qui paroissoit extraordinaire, étoit heureux; ce qui forme un préjugé favorable en faveur de ses écrits & des moyens qu'il a indiqués.

**RÉPONSE** *au Mémoire du no. 44, par M.* **CAZAUBIEL**, *D. M. à Versailles.*

On se rappelle qu'il est question d'une Dame de 42 ans, attaquée d'une maladie nerveuse. M. Cazaubiel dit :

Le grand saisissement qu'éprouva la Dame pour laquelle on consulte, peu de temps avant sa maladie, n'a été que l'occasion & nullement la cause de la sensibilité & irritabilité des nerfs, portée depuis au degré de produire tous les accidens nerveux mentionnés au mémoire. Si les purgatifs & les échauffans ont paru contraires, & si son état a empiré sous leur usage, il n'y a pas lieu d'en être surpris; la pratique prouve tous les jours les mauvais effets de ces remedes dans la sensibilité surabontante des nerfs.

L'indication à saisir me paroît double, 1°. Faire cesser entierement la sensibilité surabondante & ramener les nerfs à leur état de sensibilité naturelle; 2°. fortifier les nerfs, & détruire tous les effets de la mobilité par des toniques appropriés.

Pour remplir la premiere avec succès,

il faut employer les bains, les relâchans de toute espece, les bains peu chauds depuis le 26, 27, ou tout au plus le 28e degré du thermometre de M. de Reaumur, & de deux à trois heures & plus, si la malade peut les supporter; ensuite par degrés plus froids. Les pédiluves, les demi-lavemens avec la graine de lin, les infusions légeres de tilleuil, de caille-lait jaune, de mille-feuille, de feuilles d'oranger, le petit-lait, l'eau de veau, de poulet, &c. ayant toutefois égard à l'état de l'estomac. Si la malade avoit de la peine à prendre sommeil, on donneroit l'extrait de jusquiame ou l'extrait d'opium préparé à l'eau par une longue digestion.

Quand à la seconde indication, lorsqu'après un très-long usage des remedes ci-dessus, les accidens nerveux seront bien diminués, & presque dissipés, il faudra continuer les bains froids ou presque froids, donner de légers toniques, tels que l'éthiops martial à petite dose d'abord, ensuite les eaux ferrugineuses légeres, ou de Vichy, coupés avec le petit-lait ou l'eau de veau pour quelque temps.

Lorsque la malade sera beaucoup mieux, que ses digestions se feront bien, je conseille alors le lait d'ânesse matin & soir, même aussi le lait pour toute nourriture, lorsqu'on se sera assuré du bon état de l'estomac. Comme il n'est pas possible, la maladie étant ancienne, d'assigner un terme où ce traitement puisse être cessé, on ne doit le quitter que lorsque la malade sera entierement débarrassée de tous les accidens. Il faudra même (la malade une fois bien rétablie) éviter au physique & au moral, tout ce qui pourroit mettre en jeu la sensibilité. Il sera bon encore, pour prévenir cette sensibilité, de prendre de temps en temps les bains, de mettre la malade à l'usage journalier & habituel de l'éthiops martial, ou des eaux ferrugineuses aux saisons convenables.

Il faut éviter les échauffans & sur-tout les purgatifs, qui sont sujets à produire les plus grands maux; les seuls laxatifs sont permis, ils opérent bien dans les cas d'absolue nécessité : car enfin les relâchans sont purgatifs dans le spasme, comme les émolliens sont resolutifs dans l'inflammation.

Le régime le plus doux est essentiel. La malade ne doit se permettre que les viandes blanches, la purée de lentilles, de feves rouges, des blanchets, le riz, le vermichel, &c. &c, les légumes herbacés au gras, les fruits mûrs ou cuits; elle doit éviter le vin, le caffé, les liqueurs; l'exercice à pied, à cheval, sera très-utile par la suite: la dissipation, la gaité, & la tranquillité d'esprit la plus parfaite ne sont pas moins indispensables.

### *Mémoire à consulter sur une surdité extraordinaire.*

Un jeune homme de 16 ans essuya, il y a 3 ans, une fievre maligne dont il fut traité très-méthodiquement. Il eut une convalescence tranquille, sans dépôt critique apparent. Pendant ce temps, il survint une ophtalmie humide qui dura deux mois. On la supprima subitement avec un collyre fait avec un blanc d'œuf & la litharge battus ensemble dans de l'eau de fontaine. Il se manifesta aussitôt une surdité qui continue depuis deux ans & demi. Sitôt qu'on s'en apperçût, les Médecins qui l'avoient traité, firent appliquer à la nuque du col des véficatoires qui ont été infructueux, & qu'on ne laissa pas couler assez de temps, parce que ce jeune homme s'en ennuya. On a essayé différens remedes plus inutiles les uns que les autres. Cette surdité augmente ou diminue, suivant qu'un écoulement d'humeurs sereuses est plus ou moins abondant par le nez. Ce bien être reparoît quelques jours après la cessation de ce flux. Ces récidives arrivent plusieurs fois dans un mois ou deux de suite; les glandes du col sont très-engorgées, celles du côté gauche le sont plus que celles du côté droit; les deux oreilles sont affectées, mais les humeurs qui coulent de chaque oreille ne sont pas les mêmes; celle qui coule de l'oreille droite est noire; celle de la gauche est jaune. Le sujet parle beaucoup du nez.

Pourroit-on espérer de soulager ce jeune homme, l'unique objet de sa famille, & incapable d'application aux études? Il n'avoit jamais ressenti ces maux avant cette fievre. Peut-on supposer que l'engorgement du nez & l'écoulement des oreilles dépendent de la même cause? Il est vraisemblable que l'intérieur est des oreilles le receptacle de l'humeur. N'y a-t-il pas à craindre qu'il ne se fasse une déperdition de substance dans cet organe? Comme il est difficile d'y porter directement des remedes, l'électricité

avec les moyens usités seroit-elle convenable ?

*Signé*, DE LACROIX, *Médecin*.

R. Nous croyons que la vapeur de l'eau portée dans l'intérieur de l'oreille & les purgatifs peuvent remédier à cet état.

LIVRES ÉTRANGERS.

*Antonii de Haen*. &c. *prælectiones*, &c. &c. Préleçons sur les Instituts pathologiques de Boerhaave ; par A. DE HAEN, recueillies, corrigées, &c. par *F. Aug. de Wasserberg*. Tome IV & V. A Vienne, chez Groeffer ; à Strasbourg, chez la Ve. Konig, 1782. *in*-8°. de 516 pages, l'autre de 494.

Ce quatrieme volume est consacré à la Semeiotique & à l'Hygiene. M. de Wasserberg l'a traité comme les précédens. Quand le texte de l'illustre de Haen lui a semblé trop long, il l'a un peu racourci. Il a eu soin aussi d'ajouter ce qu'il a cru le plus utile à l'instruction des jeunes Médecins, ou qui avoit été oublié par le Professeur de Vienne. Il a surtout eu recours aux ouvrages de Médecine les plus récens ; on doit lui en savoir très-bon gré, d'autant plus que ces ouvrages ne consistent souvent qu'en des dissertations, des programmes, des feuilles volantes qu'on a peine à trouver chez les Libraires.

La méthode dont M. de Haen se sert pour enseigner à ses Eleves les signes des maladies, est vraiment lumineuse. Nous conseillons fort aux jeunes gens qui s'appliquent à la Médecine, l'étude de cet ouvrage, digne à tous égards de la réputation de l'auteur. Outre les préceptes, ils trouveront ici quelques observations que M. de Haen eut occasion de faire dans sa pratique.

Ils pourront remarquer qu'il s'étoit abondamment nourri de la lecture des anciens, dont il a su profiter plus d'une fois, & envers lesquels il ne se montre point ingrat. Les admirateurs d'Hippocrate lui sauront bon gré d'avoir démontré l'injustice du reproche qui avoit été fait à ce grand homme par Asclépiade, Celse, & quelques autres, tant anciens que modernes. Ces Auteurs ont accusé le Prince des Médecins, de s'être laissé surprendre par le nombre mystique des Pythagoriciens, le *Septenaire*, en comptant les jours critiques. M. de Haen prouve, par les observations mêmes d'Hippocrate, qu'il ne s'est point ainsi abusé, mais que ses paroles n'ont pas été bien entendues.

Dans les additions de M. de Wasserberg on remarquera l'extrait d'une dissertation de M. Wykiffary, sur l'usage sûr & efficace du sublimé - corrosif dans la maladie vénérienne, ainsi que l'abrégé d'un traité allemand de M. Weber, contenant des observations & des expériences faites sur l'urine. Il est aussi fait mention, dans la Semeiotique, d'une dissertation de M. Lange sur l'ophthalmie en général & en particulier, dans laquelle l'Auteur recommande l'inoculation du virus vérolique. Fondé sur des observations & sur le raisonnement, il pense que cette méthode seroit très-utile dans les maladies qui viennent d'une gonorrhée inconsidérément supprimée & qui résistent aux remedes ordinaires.

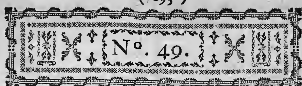
A la fin du volume, se trouve l'Hygiene. M. de Haen ne s'est pas fort étendu sur cette partie. M. de Wasserberg y a suppléé. Il remarque, avec raison, que son étude, la plupart du temps négligée dans les écoles, est cependant une des plus utiles & des plus agréables pour les auditeurs. Un homme instruit y répand des fleurs qu'il sait recueillir de l'histoire naturelle, de la physique, de la géographie, &c. &c.

Le 5e. volume est beaucoup plus varié que le précédent ; M. de Haen y commente toujours les paroles du grand Boerhaave. M. de Wasserberg réduit ce qui est trop étendu, & ajoute les supplémens nécessaires. La diete, la prophylactique, les antidotes, les indications de médicamens, l'inoculation, la saignée, &c. sont les objets qui piquent le plus la curiosité du lecteur & l'intéressent par leur diversité & par la maniere dont ils sont traités.

*La suite à l'ordinaire prochain*.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* MÉQUIGNON, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume*.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*ANNÉE* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 8 Décembre.*

BIBLIOTHEQUE *physico-économique, instructive & amusante; recueillie en 1782: Contenant des Mémoires & Observations-Pratiques sur l'économie rustique, sur les nouvelles découvertes les plus intéressantes; la Description de nouvelles Machines & Instrumens inventés pour la perfection des Arts utiles & agréables, &c. &c. On y a joint nombre de Recettes, Pratiques & Procédés découverts en 1782, sur les Maladies des Hommes & des Animaux, sur l'économie domestique, & en général sur tous les objets d'agrément & d'utilité dans la vie; avec des planches en taille douce. Ouvrage à la portée de tout le monde.* A Paris, rue & Hôtel Serpente, 1783. *in*-12. de 424 pag. Prix 3 liv. rel. & 2 l. 10 br. franc par la poste.

CET ouvrage, dit-on dans la préface, est un recueil de tout ce qui est le plus capable d'intéresser les hommes, de rendre les travaux plus faciles, la vie plus agréable & même plus longue, puisqu'on y trouve aussi des remedes. Ce recueil est très-varié, & fait avec un certain choix. Il renferme des articles dont le plus grand nombre a pour objet une utilité réelle. On y trouve, outre plusieurs remedes ou méthodes de traiter les maladies des hommes, plusieurs moyens de soigner, de secourir les bestiaux, différentes choses sur l'agriculture, l'économie rurale, domestique, &c. & en général on y a réuni presque toutes les inventions modernes.

La seule chose qui déprecie un peu cet écrit, est le grand nombre de fautes d'impression qu'on trouve dans l'article traduit du Suédois de M. Holmberger, & qui a pour titre, *Pan des Bœufs*; mém. d'ailleurs utile dans lequel on indique les plantes que les bêtes à cornes recherchent, & celles qu'elles rejettent. On ne s'arrêtera qu'à quelques-unes. Par exemple, on trouve dans le latin; *chantarella*, pour *chantarellus*, *trifolium transigerum* pour *trif. fragiferum*; *schœnophrasum* pour *schœnoprasum*; *fucus versiculosus* pour *fucus vesiculosus* &c. & dans le françois, *agaric chantanelle* pour girolle; *bec de gene* pour bec de grue, *varec de diverses couleurs* pour varec à vesicules, &c. Nous invitons ceux qui traduisent les Auteurs, ou qui font des recueils, d'apporter un peu plus d'attention à la maniere dont ils travaillent, & de ne pas être honteux de s'adresser aux gens instruits. Du reste, celui-ci nous a paru de nature à pouvoir devenir intéressant & utile.

Les personnes qui désireront y faire insérer quelque mémoire, procédé, notice, relatifs aux matieres qu'il embrasse, sont priées de les adresser, *franc de port*, à M. *Cuchet*, Libraire, rue & Hôtel Serpente. On les citera avec reconnoissance.

OBSERVATION *sur une maladie peu connue, par M.* *** *D. M.*

Une personne d'un tempérament sanguin, dans sa 74e. année, ayant mis au monde quinze enfans, s'est trouvée atteinte tout à-coup d'une douleur fixe à la partie supérieure & interne de la cuisse droite. Il n'y avoit aucune protubérance, mais cette douleur étoit accompagnée de tension & d'une couleur olivatre qui

étoit plus foncée & presque entiérement noire vers le centre. Les environs étoient marbrés & vergetés. Ces différentes couleurs occupoient environ les deux tiers de la cuisse, à la partie interne, & tout ce qui étoit coloré se trouvoit tendu, sans que les vaisseaux fussent variqueux. Toute la partie latérale externe de la même cuisse étoit aussi marbrée, & cette marbrure formoit une bande longitudinale depuis la tête du fémur jusqu'au genou. Cette bande pouvoit avoir quatre à cinq pouces de largeur. La partie qu'elle occupoit n'étoit point douloureuse.

Cet état étoit accompagné de fievre & d'un pouls très-irrégulier, intermittent à chaque 7e. ou 8e. pulsation. Il y avoit un peu d'oppression & une gêne douloureuse du côté de la poitrine, avec une toux, qui rendoit cette gêne plus sensible. Il n'y avoit point de sommeil. D'ailleurs, la malade étoit gaie, son visage n'étoit point altéré. Le mal s'est soutenu à-peu-près dans le même état pendant plusieurs jours. La malade prenoit une décoction de quinquina & de cresson de fontaine qui a paru la soulager, & pour boisson ordinaire de l'hydromel. Le 9e. ou 10e. jour de la maladie, les jambes se sont œdematiées généralement, & la couleur brune & marbrée de la cuisse est devenue moins sensible. L'oppression & la gêne dans la poitrine sont devenues plus fortes & le pouls a resté dans le même état. La malade a refusé de prendre d'autres remedes, l'insomnie a toujours continué, la gêne de poitrine est devenue plus considérable sans rendre la respiration ni précipitée, ni beaucoup plus gênée; enfin les mains se sont gonflées & l'enflure des jambes a diminué en raison de l'augmentation de celle de mains. Le ventre s'est tendu avec fluctuation; la douleur & la couleur extraordinaire de la cuisse se sont presque entiérement dissipées. Cette dame ne peut être qu'assise dans son lit, & ne peut se coucher sur les deux côtés; l'oppression de poitrine est plus forte, le pouls est toujours le même, & on croit que l'hydropisie de poitrine est formée, & qu'il n'y a pour ainsi dire point de ressources; le pouls est toujours dans le même état & plus misérable.

On demande si les personnes de l'Art ont jamais observé une maladie semblable, qui n'est ni gangrene seche, ni charbon, ni érysipele, ni zoster, ni phlegmon, ni herpes, &c. On a proposé à la malade l'usage de l'oximel scillitique qu'elle refuse. On croit que cette maladie n'a pas de nom.

*Mêches économiques du Sr. Leger.*

» Si le mérite d'une découverte, dit-on dans le Prospectus, est en raison de son utilité, celle que nous annonçons doit mériter à son Auteur la reconnoissance & la faveur du Public ».

» Le sieur Leger vient d'inventer des Mêches qui ne donnent ni odeur, ni fumée, quelque commune que soit l'huile qu'on emploie; ce qui lui a mérité l'approbation de l'Académie Roy. des Sciences, après le rapport de Messieurs les Commissaires qu'elle avoit nommés, & qui, par une suite d'expériences, ont constaté la bonne qualité desdites Mêches. La découverte que nous annonçons est d'autant plus utile, que la maniere de s'éclairer n'est point indifférente à la santé, ni même à la vie des hommes, comme les gens instruits peuvent le penser. Tout le monde connoît le danger des exhalaisons du charbon enflammé, & les Physiciens savent très-bien que les vapeurs qui s'exhalent de l'huile qui brûle sans préparation, celle des chandelles, & même des bougies, ne seroient pas moins dangereuses dans un lieu trop étroit où l'air se renouvelleroit difficilement. On s'apperçoit aux spectacles que la fumée des lampions est incommode à tous ceux qui en sont à portée, & qu'elle devient insupportable aux personnes d'une santé foible, & surtout à celles dont le genre nerveux est délicat ».

» La classe la plus nombreuse & la plus laborieuse de la Société est obligée, par son peu d'aisance, de se servir de lampes & de l'huile la moins chere, pour éclairer leurs demeures ou leurs travaux; aussi une multitude de maladies auxquelles ces infortunés sont exposés, en est la suite nécessaire; ce qui n'est pas indifférent pour les gens sensibles & amis de l'humanité ».

» Les Mêches du sieur Leger mettent à l'abri de ces funestes inconvéniens: elles conviennent également aux riches & aux pauvres, aux gens de lettres & aux artisans: les uns & les autres trouveront dans ces Mêches une maniere de s'éclairer

plus salubre, plus agréable à la vue, & beaucoup moins chere que toutes les autres manieres connues jusqu'à présent ».

» Le Dépôt général est à Paris, *rue & Hôtel Serpente*. On s'adressera au sieur Buisson, *Directeur du Dépôt des Mêches économiques, audit Hôtel. & seul chargé de la distribution pour les Provinces de France & pour l'Etranger.* Les lettres & l'argent lui seront adressés *franc de port*, & il expédiera avec célérité les demandes qui lui seront faites, par diligences ou autres voitures, à moins de frais possibles, & dans de petites boîtes faites exprès, qui peuvent en contenir plusieurs douzaines, & dont le prix est de dix sols en sus du prix de la douzaine des Mêches.

» On délivrera en même temps aux personnes qui se procureront ces Mêches, un imprimé pour indiquer la maniere de s'en servir & de les arranger dans la lampe; car cela n'est point indifférent pour obtenir les avantages qu'on se propose. Une Mêche trop longue & hors des proportions indiquées par l'Auteur, donneroit de la fumée, parce que l'huile monteroit avec trop d'abondance, & n'auroit pas le temps de s'épurer en passant trop vîte par la composition dont les Mêches sont pénétrées, pour qu'elles fassent tout l'effet possible. Elles ne doivent déborder le porte-mêche que d'une ligne ou une ligne & demie tout au plus. Dans cette situation elles ne fournissent à la flamme que la quantité d'huile nécessaire pour l'entretenir; & comme l'huile est forcée de séjourner plus long-temps dans l'intérieur de la Mêche, elle y dépose ses parties mucilagineuses & grossieres qui sont retenues par la composition ».

» Ces Mêches sont propres à différens usages, soit pour garnir les poufs, les réverberes, les lampes portatives, les lampes de cabinets destinées aux gens de Lettres & aux Artistes, & pour échauffer les fourneaux à lampes à l'usage des Chymistes. On trouve dans les Dépôts tout ce qui est nécessaire au service des lampes ».

» Ces Mêches sont, par la modicité de leur prix & par leur durée, à la portée de tout le monde. On les vendra par paquets de douze en détail. Il y en a de plates, de rondes, de larges, d'étroites, d'épaisses & de minces. Ces Mêches ont quatre pouces de longueur; & en s'en servant, comme il est prescrit, il ne s'en consume toutes les neuf ou dix heures qu'une ligne & demie ou deux lignes au plus, avec un demi-quarteron d'huile : De sorte qu'une seule Mêche peut durer douze jours.

» Les Mêches marquées N°. 1, consument un quarteron d'huile dans vingt heures. Prix de la douzaine, 1 l. 10 f.

N°. 2, un quarteron dans 18 heures, 1 l. 16 f.

N°. 3, un quarteron dans 12 à 13 heures, 2 l.

Les rondes, ou Mêches de nuit, un quarteron dans 21 ou 24 heures, 1 l. 4 f.

» Pour éviter que le Public ne soit trompé par des contrefactions, le sieur Leger avertit que tous les paquets de Mêches de sa composition seront signés de lui & cachetés de son cachet.

» On détaille ces Mêches dans tous les Entrepôts.

## Livres étrangers.

### *Suite des Préleçons sur les Instituts pathologiques de Boerhaave, &c.*

On lit en divers endroits de cet écrit, des observations & des remarques curieuses; en voici des exemples.

Il est des poisons que quelque nations connoissent, mais qu'elles se gardent bien de découvrir aux étrangers. Monsieur de Haen dit même avoir appris d'un Gouverneur de Surinam, que les negres qu'on ammene d'Angola dans cette isle, sont dans ce cas. Quelques-uns de ceux qui appartenoient au Gouverneur, empoisonnerent sa propre fille. Il fit appliquer à la question tous ses esclaves. Les tourmens les plus affreux ne purent leur arracher leur fatal secret. On ne sait rien de ce poison subtil, si ce n'est qu'ils savent le cacher sous leurs ongles, & qu'en l'appliquant à un verre tandis qu'ils le rincent, ils font périr à coup sûr celui qui a le malheur d'y boire.

On ne se sert plus guere maintenant en médecine de l'herbe du Paraguai; autrefois elle étoit en usage comme vomitif, les Hollandois avoit une singuliere coutume. Chaque année les peres & meres de famille s'assembloient un jour marqué avec tous leurs enfans dans un même lieu. Là, tous prenoient de l'infusion de l'herbe du Paraguai, & vomissoient dans le même vase: c'étoit un vomitif ordinairement de précaution.

Un Jurisconsulte, presque septuagénaire, avoit depuis dix ans la jambe couverte d'un grand nombre d'ulceres malins & considérables. Tous les remedes, tant externes qu'internes, ordonnés par les gens les plus versés dans la Médecine & dans la Chirurgie, n'y servirent de rien. Enfin, dans ce cas désespéré, Monsieur de Haen proposa un seton au-dessous du genou, à la partie interne de la jambe. On le pratiqua : dès-lors tous les ulceres disparurent peu-à-peu, & le malade fut parfaitement guéri.

C'est par de pareilles observations que M. de Haen réveille l'attention de ses disciples, fatiguée par les préceptes. Nous recommandons fortement la lecture de cette Pathologie aux jeunes Médecins.

Ce cinquieme & dernier tome est celui auquel M. de Wasserberg a fait le plus d'augmentations. Le texte ne fournissoit pas un volume d'une grosseur pareille aux autres; l'Editeur y a suppléé dans le cours du livre. On y trouve l'extrait d'un traité Allemand de M. Weber, contenant des expériences nouvelles, faites sur la salive; une dissertation de M. Meyer, sur l'usage de l'ipécacuanha, & de quelques autres émétiques, imprimée à Gottingue en 1779; une autre dissertation par M. Sigismond Batisani. Cette derniere a été publié à Vienne en 1780, & renferme, en abrégé, toute la doctrine de MM. Storck & Stoll, sur la perite-vérole. A la fin du volume, M. de Wasserberg a ajouté sous le titre d'*Appendix*, 1°. un mémoire de M. Gehler, sur les différens moyens de corriger l'air corrompu, 2°. la dissertation de M. Storck sur l'hémitritée;3? des expériences neuves sur la bile, tirées de l'ouvrage Allemand de M. Weber, que nous avons déja cité plusieurs fois.

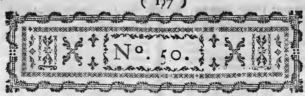
DISSERTATIO *medica sistens causas difficilis deglutitionis*, ou Dissertation de Médecine sur les causes qui rendent la déglutition difficile; par M. HAASE, Doct. en Médecine. A Gottingue, chez Dieterich, 1781. *in*-4o. de 22 pag.

Cette dissertation académique démontre qu'il n'est pas rare de voir des maladies qu'une déglutition rend graves & dangereuses. Quand ce facheux symptôme se manifeste, l'œsophage est affecté, le malade ne peut avaler aucune nourriture; il a ordinairement beaucoup de peine à respirer, & souffre de grandes douleurs; aussi la guérison en est difficile; la multirude & la diversité des causes rend le Médecin incertain. Voilà les motifs qui ont engagé M. Haase à traiter spécialement ce sujet. Ce nouveau Doct. fait d'abord l'énumération des affections dans lesquelles ordinairement la déglutition est gênée, il recherche ensuite les causes de ce symptôme, & trouve qu'elles sont occasionnées la plupart du temps par l'inflammation des organes qui servent à la déglutition. Cet opuscule mérite d'être lu.

## *AVIS.*

La Veuve Buschel, à Leipsick, fait imprimer un ouvrage de *Gasp. Hoffmann*, Doct & Professeur en Médecine à Altdorf, qui a pour titre, *Analecta correctionum Græci codicis Galeni, impressi Basileæ, an.* 1538. Elle donnera en trois vol. *in*-4°. ces Analectes remarquables par l'érudition qu'ils renferment. Les Amateurs de la Littérature Grecque, de la Critique, de la Philosophie & de la Médecine, y trouveront de quoi satisfaire leur goût. Les manuscrits ont été conservés dans la Bibliotheque Thomasienne de Nuremberg. Chaque volume coûtera huit gros d'Allemagne, qu'il faudra payer avant la livraison. Le premier tome paroîtra sans faute à la S. Jean; le second à la S. Michel, & le dernier à Noel. Il faut faire parvenir les lettres & l'argent, franc de port, à la veuve Buschel, qui se charge de faire les frais de l'envoi des volumes. Elle fera imprimer en tête de ces *Analectes* le nom des Souscripteurs. Cette entreprise typographique sera exécutée sur du beau papier, en beaux caracteres, & avec toute la correction possible. Ce sera M. J. Godefroi Gruner, qui enseigne la Médecine avec gloire dans l'Université de *Jena*, qui veillera à l'édition, & qui composera la préface. Ceux qui souscriront pour neuf exemplaires, en auront un dixieme *gratis*; ceux qui n'en prendront que cinq en auront moitié. Le tems de la souscription écoulé, le prix de chaque volume sera de deux florins.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*Année* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 15 Décembre.*

Erreurs *populaires sur la Médecine, ouvrage composé pour l'instruction de ceux qui ne professent pas cette science, avec l'explication des termes de l'Art, dont on n'a pu se dispenser de se servir; par M.* d'Iarce, *Ecuyer, Docteur en Médecine & Médecin breveté du Roi.* A Paris, chez l'Auteur, rue Caumartin, & chez Méquignon, l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, 1783. *in*-12. de 465 pages. Avec cette épigraphe:

*L'ignorance & l'erreur enfantent tous nos maux; On ne peut les dompter que par mille travaux.*

On sait qu'il existe plusieurs écrits, dont le titre & l'objet sont les mêmes que ceux de celui-ci, c'est-à-dire qui ont pour but de faire connoître & de détruire les erreurs généralement répandues sur la santé, sur les maladies & la maniere de les gouverner. On sait que Laurent Joubert en publia un dans le seizieme siecle, avec ce titre; que Primerose est l'auteur d'un autre du même genre publié dans le dix-septieme siecle; enfin que Thomas Brown & M. Bienville ont publié chacun un traité sur le même objet M. d'Iarce, qui ne l'ignore point, a voulu marcher sur les traces de ces Auteurs, & a cru devoir rappeller des vérités utiles, & qu'on ne sauroit trop répéter. Son objet spécial a été de proposer, comme il le dit lui-même, à ceux qui ne sont pas de l'Art, des moyens d'éviter les maladies & d'écarter tout ce qui peut en empêcher ou retarder la guérison, quand on n'a pu les éviter.

Son ouvrage est distribué en deux parties; dans la premiere, l'Auteur traite des erreurs qu'on commet en temps de santé; du régime qu'il convient de suivre, de l'air & de ses effets; des alimens en général & en particulier du pain, de l'eau, du vin, des liqueurs spiritueuses, du caffé, du chocolat, du thé, des bains, de l'exercice, du sommeil, de la veille, des tempéramens & des regles du régime selon leur différence, &c. La 2e. a pour objet les Médecins, leurs devoirs, les connoissances qu'ils doivent acquérir, la différence qu'il y a entre les vrais & les faux Médecins. On y apprécie les empyriques, les gens à secret, les Charlatans, les guérisseurs des maladies vénériennes, ou qui promettent une prompte guérison; enfin on y marque la conduite du public envers les Médecins.

Cet ouvrage se ressent en général des bons principes que l'Auteur a reçus; les sources dans lesquelles il a puisé ses connoissances sont à-peu-près celles qui sont généralement avouées des Médecins; & M. d'Iarce a mis dans cet écrit la dignité qui convient à ceux qui exercent une profession si noble. Son ouvrage est en outre enrichi de quelques traits historiques qui ont rapport au sujet & dont quelques-uns se font lire avec plaisir. Ils concernent le plus souvent des personnages intéressans de l'antiquité, & tout annonce en général un esprit cultivé, du talent & du goût. Mais cet écrit nous a paru bien foible, ne contenant rien de neuf, & rappellant à-peu-près ce que tout le monde sait. Du reste, comme il ne con-

tient aucun principe dangereux, nous croyons que la lecture en peut être utile aux personnes qui ne sont pas de l'Art, pour lesquelles il a été fait. L'Auteur auroit pu se dispenser de mettre en tête de l'ouvrage l'explication de quelques termes de l'Art. Notez que cet ouvrage n'est point ici jugé à la rigueur.

CULTURE *de la grosse asperge, dite de Hollande, la plus précoce, la plus hative, la plus féconde & la plus durable que l'on connoisse; traité qui présente les moyens de la cultiver avec succès en toute sorte de terre; par M. FILASSIER, de plusieurs Académies.* Nouv. édit. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez le même Libraire, 1783. *in-12.* de 149 pag. Prix 24 f. broché.

L'asperge dont il est question ici, est celle qui est généralement connue sous le nom de *grosse asperge, asperge de Hollande*, de *Darmstat*, de *Pologne*, de *Vendôme*, de *Gravelines*, &c. C'est la belle variété de l'*asparagus sativa* de G. Bauhin.

L'Auteur, qui s'est livré d'une maniere particuliere à la culture de cette plante, en donne l'histoire, la description, la distinction d'après les Botanistes; il releve les erreurs dans lesquelles quelques-uns de ceux-ci sont tombés à son sujet, & cherche à établir que cette variété est toujours constante, différente de l'asperge ordinaire. Il entre dans tous les détails nécessaires, relatifs à sa culture, à sa conservation, au temps de la semer ou de la planter, aux soins qu'elle exige, &c.

Ce petit traité, joint au mérite d'être bien écrit & souvent d'une maniere très-piquante, lorsque l'Auteur fait la critique de quelque ouvrage sur cette matiere, celui de réunir tout ce qui concerne ce végétal, soit comme objet de culture, soit comme moyen dont la Médecine se sert pour remédier aux maladies. On sait que l'asperge est très-diurétique, ou plutôt que cette propriété s'annonce constamment par une odeur forte & désagréable qu'elle donne aux urines, odeur qu'on corrige facilement en mettant quelques gouttes d'huile essentielle de thérébentine dans les vaisseaux destinés à les recevoir. Nous devons ajouter qu'elle ne convient pas à tous les tempéramens, sur-tout aux pituiteux, qu'elle trouble quelquefois les digestions & fournit un chyle en général cru & de mauvaise qualité, enfin qu'elle a besoin, pour ne pas incommoder, d'être bien cuite & d'être apprêtée à l'huile & au vinaigre, ou bien en maniere de petits pois. On trouve à la fin de ce traité, la discussion & la solution de quelques questions proposées dans la Gazette d'Agriculture du 19 Mars 1782. Il seroit à souhaiter qu'il y eût un traité particulier, fait de cette maniere, sur toutes les plantes potageres.

## *Problême chymique.*

J'ai vu, MM., que vous aviez donné place quelquefois dans vos feuilles à des problêmes de chymie; j'ai l'honneur de vous en adresser un que je crois digne de l'attention de ceux qui cultivent cette science, & dont j'ai confié le procédé à un Médecin de la Faculté de Paris; le voici.

*Former un sel parfaitement neutre & crystallisable, composé de trois substances, savoir de poids égal d'un acide & d'une terre saturés ensuite d'alkali minéral pur, sans que la terre s'en sépare, dont les crystaux soient à quatre faces, applatis par leur milieu, semblables à une épée à deux tranchans, & tronqués horisontalement aux deux extrémités.*

Ce sel que nous avons vu & goûté, & qui forme une exception aux regles des affinités données par les Chymistes, est très-soluble dans l'eau. Sa saveur n'est ni styptique, ni amere, ni trop salée, & n'a rien de désagréable. A raison de sa solubilité & des matieres qui entrent dans sa composition, on peut présumer qu'il pourroit fournir un fondant savoneux, de quelque efficacité dans certaines maladies & offrir une nouvelle ressource à l'Art. *Remarque des Rédacteurs.*

## LIVRES NOUVEAUX.

DISSERTATION *chirurgico-medicale, sur le traitement de l'hydropisie de matrice, accompagnée d'inflammation dans l'état de grossesse; par M. COUSIN, Chirurgien du Roi & Accoucheur.* A Paris, de l'Imprimerie de Nyon, Imp. du Parlement, rue Mignon, 1783. *in-8°.* de 23 pages.

COURS *complet d'agriculture théorique, pratique, économique & de Médecine rurale & vétérinaire, suivi d'une méthode pour étudier l'agriculture par principes, ou Dictionnaire universel d'agriculture, par une Société d'Agriculteurs, & rédigé par M. l'Abbé* ROZIER, *Prieur Commandataire de Nanteuil-*

*le-Haudoin*, &c. Tome III. A Paris, rue & Hôtel Serpente, 1783. *in*-4°. de 683 p.

Les lettres de ce volume sont le C & le D. Il commence au mot *chanvre*, & finit à celui de *dictame*. Les articles les plus étendus sont sous les mots *chanvre*, *chardon*, *charrue*, *chataigne*, *chenille*, *cheval*, *chicorée*, *chou*, *chien*, *cire*, *claveau*, *cochon*, *concombre*, *culture*, *dessechement*, &c. On y voir les figures nécessaires à chaque article. Nous croyons qu'il seroit difficile de trouver un ouvrage plus étendu & plus complet sur l'agriculture.

### *Avis aux personnes de l'Art.*

Le sieur Didot, Libraire, s'étant défait de quantité d'ouvrages de Médecine qui ont été vendus à la Chambre Syndicale le 14 Octobre 1782, & le fonds de boutique du sieur Cavelier ayant passé en d'autres mains, nous croyons obliger les Médecins & Chirurgiens, &c. de leur indiquer les Libraires chez lesquels on les trouve actuellement, sur-tout ceux du fonds du sieur Didot. Le sieur Méquignon, l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, se trouve pourvu des articles suivans:

HIPPOCRATIS *Aphorismi Græcè & latinè*, perit *in* 12.
— *ejusd. omnia opera, edente Foesio, in-fol.*
— *ejusd. opera, edente Vanderlinden*, *in*-8°. 2 vol.
DURETUS, VALLESIUS, Commentateurs d'Hippocrate.
GALENI, ARETÆI CAPPADOCIS, BAGLIVI, BALLONII, BONETI, ALPINI, ETMULLERI, FORESTI, FREIND, DE HAEN, HOFFMANNI, LOMMII, MORGAGNI, MORTON, RIVERII, SYDENHAMII &c. *opera omnia*.
BOERHAAVII, *Aphorismi cum commentariis Vanswieten*, *in*-4°. 5 vol.
— *Methodus studii medici*, *in*-4°. 2 vol. & autres ouvrages du même Auteur, tant latins que traduits.
HALLERI *Elementa physiologiæ*, *in*4°. 8. vol.
— *Disputationes Medicæ & Chirurgicæ*, *in*-4°. & autres ouvrages du même Auteur.
HEISTERI *Institutiones chirurgicæ*, *in*-4°. 2 vol. fig.
— Les mêmes en françois, *in*-4°. & *in*-8°. & autres ouvrages du même Auteur.
AURELIANUS (*Cælius*) *de morbis acutis*, *in*-4°.
HARRIS, *de morbis infantum*, *in*-8.
— Le même en françois, *in*-12.
HARVÆUS & LANCISI, *De motu cordis*, *in*-4°.
HOME, *Principia medicinæ*, *in*-8.
MAGATUS, *de rarâ medicatione vulnerum*, *in*-4°. 2 vol.
*Pharmacopea Bateana*, *Argentauratensis*, *Leydensis*, &c.
ROUPPE, *de morbis navigantium*, *in*-8.
LORRY, *de morbis cutaneis*, *in*-4°.
— *de Melancholiâ*, *in*-8. 2 vol.
SANCTORIUS, *de Medicina staticâ*, *in*-12.
CHEYNIUS, *de sanitate tuendâ*, *in*-12.
SAUVAGES, *Nosologia methodica*, *in*-4°. 2 vol.
CULLEN, *Apparatus ad nosologiam methodicam*, *in*-4°.
STORCK, *Annus medicus*, *in*-12. 3 vol. & autres ouvrages du même Auteur.
TOURNEFORT, *Institutiones reî herbariæ*, *in*-4°. 3 vol. fig.
TULPII *Observationes*, *in*-12.
VANDERVIEL *Observationes raræ*, *in*-8. 2 vol.
MOERRINGII *Historiæ medicinales*, *in*-8°.
KLEIN, *Interpres clinicus*, *in* 8.
— Le même en françois, *in* 12. 2 vol.
SENAC, *de reconditâ febrium naturâ*, *in*-8.
TRONCHIN, *de Colicâ pictonum*, *in*-8.
BARON, *Formules des Hôpitaux de Paris*, *in* 12.
BERTIN, *Traité d'Ostéologie*, *in*-12. 4 vol. fig.
— *Consultation sur les naissances tardives*, *in*-8.
DAVACHE DE LARIVIERE, *Miroir des urines*, *in*-12.
GEOFFROY, *Dissertat. sur l'organe de l'ouïe*, *in*-8.
LA FAYE, *Principes de Chirurgie*, *in*-12.
— *Cours d'opérations de Dionis*, *in*-8. fig.
LASSUS, *Traité des fractures & luxations*, *in*-12.
LIEUTAUD, *Anatomie*, 2 vol. *in*-8. & autres ouvrages de cet Auteur.
LIND, *Traité du scorbut*, *in*-12. 2 vol.
MARET, *Mém. sur les bains d'eau douce & d'eau de mer*, *in*-8.
MARTEAU, *Mém. sur le même sujet*, *in*-12.
MARTIN, *Traité de la phlébotomie*, *in*-12.
— *Traité du lait*, perit *in*-12.
LAZERME, *Méthode pour guérir les maladies*, *in*-12. 2 vol.
MAURICEAU, *Accouchemens*, *in*-4°. 2 vol. fig.
— Les mêmes en latin, *in*-4°.

Petit, *Maladie des os*, in-12. 2 vol.
——*Opérations chirurgicales*, in-8. 3 vol. fig.
——*Recueil sur les naissances tardives*, in 8. 2 vol.
Roussel, *Système physique & moral de la femme*, in-12.
Sue, *Nouv. élém. de Chirurgie*, latin françois, petit in-8.
——Les mêmes françois, in-8.
Didier, *Hist. des os*, in-12. 2 vol. fig. & autres ouvrages de cet Auteur.
La Motte, *Traité de Chirurgie*, avec les notes de M. Sabatier, in-8°. 2 vol.
Le Blanc, *Opérations de Chirurgie*, in-8. 2 vol. fig.
—— *Traité des hernies*, m. format. fig.
Quesnay, *Traité de la suppuration*, in-12.
——*De la gangrene*, in-12.
——*De la saignée*, in-12.
——*Des fievres*, in-12. 2 vol.
——*Economie animale*, in-12. 3 vol. fig.
Rozen, *Maladie des enfans*, in-8°.
Aubry, *Oracles de Cos*.
Bertholon, *Electricité du corps humain*, in-12.
Le Bourcier, *Instructions pour les Sages-Femmes*, in 12
Dagelle, *Maladies des Negres*, in-8.
Goulard, *Œuvres chirurgicales*, in-12. 2 vol.
Morand, *Opuscules de Chirurgie*, in-4°. 2 vol.
Verley, *Médecine primitive*, in-12.
*Mém. clinique sur les maladies vénér.* in-8.
Thomassin, *Dissertat. sur le charbon malin*, in-8.
Valmond de Bomare. *Dict. d'histoire naturelle*, in-4. 6 vol.
——Le même, in-8. 9 vol.
Albinus, Vesale, Bidloo, Cowper, Monro, Eustache, Manget, & un grand nombre d'autres articles de France & des pays étrangers, dont on trouve un Catalogue détaillé chez le même Libraire.

*Chez* Barois, *le jeune.*

Adanson, *Familles des plantes*, in-8. 2 v.
Codex *medicamentarius seu pharmacopœa Parisiensis*, in-4°.
Sabbatier, *Anatomie.*
Fabre, *Malad. vénér.* in 8.
Macquer, *Dict. de Chymie*, 4 vol.
*Diction des termes de Médec.*
Lieutaud, *Précis de Médec. & de matiere médicale.*

*Chez* Delalain, *l'aîné.*

Tissot, *Avis au Peuple sur sa santé*, in-12.
——*l'Onanisme*, in-12.
Réaumur, *Hist. des insectes*, in-4°.
*Mémoires de l'Acad. de Chirurgie.*

*Chez* Barois, *l'aîné.*

Barrelieri *Icones*, in-folio.
Bonnet, *Insectologie.*
Trembley, *Traité des polypes.*
Dalibart, *Floræ Parisiensis prodromus.*
*Chymie hydraulique*, par M. Parmentier.

*Chez* Onfroy.

Paulet, *Hist de la petite-vérole*, in-12. 2 v.
——*Avis au Public sur son plus grand intérêt.*

*Chez* Knapen.

Cornel. Celsus, *De re medica*, in-8.

Livres étrangers qu'on trouve à Léipfick.

Bereno, *De lactis metastasibus.*

Collin, *Observationes circà morbos.*

*Commentarii de rebus in scientia naturali & medicina gestis.* 23e. v. Pars IV, Lipsiæ, in 8.

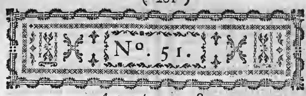
Daniel (*Christ. Fried*) *commentatio de infantum nuper natorum umbilico & pulmonibus*, in-8. Halæ. 50 kr.

Dante, de usu aquæ frigidæ externo topico, in-4°. Gotting. 12 kr.

Haneman (*Sam.*) *Conspectus affectuum spasmodicor.* in-4°. 8 kr.
Meza, 7us. *fasciculus.*

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au sieur* Méquignon, *Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne.* Le prix de l'Abonnement est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.

De l'Imprimerie de la Veuve Ballard & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.




*Année* 1782.

# GAZETTE DE SANTÉ.

*Du Dimanche 22 Décembre.*

PHYTONOMATOTECHNIE *universelle, c'est-à-dire, l'art de donner aux plantes des noms tirés de leurs caracteres, nouveau systême au moyen duquel on peut de soi-même & sans le secours d'aucun Livre, nommer toutes les plantes qui croissent sur la surface de notre globe; auquel on joint les figures, la description, l'analyse, les propriétés, les vertus, l'usage, l'étymologie & la synonomie de toutes les plantes de la France; ouvrage proposé par souscription; par M.* BERGERET, *Chirurgien, Démonstrateur de Botanique* 1er. 2e & 3e cahiers *in-fol.* A Paris, chez l'Auteur, rue d'Antin; chez Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins, & chez Poisson, Graveur, Cloître Saint Honoré.

Nous avons déja annoncé le prospectus de cet Ouvrage & fait connoître les conditions de la souscription. Chaque cahier est de douze planches & de 24 pages de discours, & le prix de 9 liv. pour ceux dont les figures sont enluminées, & de 4 livres 10 sols pour ceux dont les figures sont simplement gravées. Il en paroît un tous les deux mois.

L'Auteur est exact. Les trois premiers cahiers qui paroissent, contiennent les plantes suivantes:

Le premier, *l'agaric moucheté, le bry sans col, le politric commun, l'asperule odorante, la véronique rustique, la véronique lierrée, la drabe printaniere, la pulmonaire officinale, la pulmonaire élancée, la belladone officinale, la saxifrage tridactyle, la savonaire officinale.*

Le second, *l'agaric farineux, le lichen de fresne, le bry rural, le bry éteignoir, le bry subulé, le perce neige, la gentiane ceutauriette, le samole de Valerand, l'alleluia blanc, la renoncule ficaire, le vitex chaste, le doronic pardaliant.*

Le troisieme, *le pezize à lentilles, le bry strié, le bry ondulé, le paturin annuel, la dorine alternée, le tithymale peplus, la primevere officinale, le bec de grue herbe à Robert, le bec de grue cicutin, le groseiller rouge, le cerest tomenteux, le doronic plantaginé.*

On doit s'appercevoir que la plupart de ces noms ne sont que la traduction litrérale de ceux de Linné, & qu'on appelle, noms triviaux ou spécifiques.

L'Auteur, comme il l'avoit promis, donne ici une premiere idée ou la clef de son systême, dans un Avis aux Souscripteurs mis à la tête du premier cahier. Ce systême consiste à représenrer par les lettres de l'alphabet, la disposition ou maniere d'être des principales parties de la fructification dans les plantes, c'est-à-dire de la corolle, des étamines, du nectarium, des pistils, de l'enveloppe, du calice, du péricarpe & des semences. L'Auteur exprime chacune de ces dispositions par une consonne; ce qui lui fournit d'abord huit tableaux alphabétiques. La plupart de ces dispositions ou manieres d'être de ces parties pouvant subir encore un examen particulier; cette nouvelle considération fournit sept autres tableaux où il n'y a que des voyelles. L'Auteur distingue ces tableaux par les épithetes de *grands & petits*. On s'en sert alternativement, de maniere que chacun ayant fourni une lettre, le nom

d'une plante peut être facilement trouvé; & tous les noms résultent de la combinaison des lettres de ces quinze tableaux. Ces lettres sont exprimées, & quelquefois sousentendues pour éviter la confusion ou la répétition de la même. Alors, le nombre de fois qu'elle est employée s'exprime par un chiffre qu'on met dessus & qui le marque.

Pour qu'on ait au moins une notion de ce systême, l'Auteur expose un premier tableau, c'est-à-dire celui de la corolle, en promettant de donner les autres dans l'introduction de l'ouvrage, qui paroîtra incessamment. La lettre A signifie que c'est une plante sans corolle; la lettre B, que c'est une corolle d'une seule piece, & parmi les fleurs non-labiées; C, que cette corolle est en deux parties égales; D en deux parties inégales; E en trois parties égales; F en trois parties inégales; G en quatre parties égales; H en quatre parties inégales; J en cinq parties égales; I en cinq parties inégales; L en plus de cinq parties égales; M en plus de cinq inégales; N que c'est une fleur labiée dont une levre est entiere, l'autre fendue en deux; O qu'elle est fendue en trois; P qu'elle est fendue en plus de trois; Q que c'est encore une fleur labiée à deux levres découpées, dont l'une est fendue en deux, la seconde en trois; R en plus de trois; S que les deux levres sont fendues en trois ou plus; T que c'est une fleur composée & flosculeuse à moins de douze fleurons; V à plus de douze fleurons égaux; U à plus de douze fleurons inégaux; W que c'est une fleur semi-flosculeuse à moins de douze demi-fleurons; X à plus de douze demi-fleurons; Y que c'est une fleur radiée à moins de vingt fleurons; Z à plus de vingt fleurons.

Pour donner un exemple de l'application, l'Auteur cite la belladone, qu'il suppose qu'on voit pour la première fois, & dont on veut avoir le nom caractéristique. On voit d'abord que la corolle est à cinq découpures égales; on pose J; les découpures de la corolle étant peu profondes & offrant une disposition particuliere, on passe à un autre tableau qui donne la lettre E, ce qui forme déja JE. On passe à un 3e tableau où l'on trouve que l'insertion des étamines est sous le germe, cette nouvelle disposition est marquée par la lettre Q, ce qui forme JEQ. Le nombre des étamines étant de cinq, on trouve à un 4e tableau cette disposition annoncée par la lettre L. L'ouverture des antheres par les côtés est exprimée, dans un 5e, par la lettre Y, l'on a déja JEQLY. Enfin, par cette méthode, on parcourt successivement les quinze tableaux, dont chacun fournit une lettre, qui étant mises l'une à la suite de l'autre, donnent le nom de JEQLYABIAJISBEV, qui équivaut, suivant l'Auteur, à la description que donne Linné du genre *atropa*, puisque chacune de ces lettres exprime un caractère de la plante.

On ne peut nier que cette méthode ne soit fort ingénieuse, & il ne manque peut-être à l'Auteur qu'un nom plus fait pour inspirer une confiance générale. En attendant cette révolution ou la perfection d'une méthode qui sauveroit au moins le supplice de la synonimie, de la multiplicité des phrases & des noms botaniques; nous ferons observer que ce systême ne doit point épouvanter le public par une apparence de difficultés, ou de termes barbares, qui ne font rien à l'ouvrage, ni à la nomenclature ordinaire ou à la synonimie, qui s'y trouvent indépendamment de celle de l'Auteur. Et quant au fond de l'ouvrage, il nous a paru que les plantes y étoient très-bien rendues, sans l'être trop superbement; que les descriptions en étoient exactes, ainsi que la synonimie, & le tout en général bien exécuté; enfin que l'Auteur n'étoit pas un marchand d'images ou de figures, comme la plupart de ceux qui en font commerce aujourd'hui. Mais on ne peut dissimuler qu'il n'y ait quelques négligences soit sur les choses, soit sur la diction, soit sur le choix des termes propres, &c.

Ces négligences, qui ne sont peut-être qu'apparentes, supposent la nécessité néanmoins de s'entendre, lorsqu'on parle un langage quelconque, ou celle de définir les objets. Nous ne citerons qu'un exemple de cette inexactitude, pris de la première plante du premier cahier, qui est l'*agaricus muscarius* de Linné, que l'Auteur traduit par, *agaric moucheté*. Au sujet de cette plante, M. Bergeret dit *qu'il n'a pu appercevoir le collet auquel vont s'attacher les feuillets*, selon un Auteur qui a écrit sur les champignons, M. P.. (voy. page 1, prem. cahier).

Qu'il y a de choses à dire sur ce peu de mots! D'abord ce n'est point exact. L'Auteur que M. Bergeret cite, n'a jamais

dit ni pu dire que les feuillets d'un champignon vont s'attacher sur un collet, puisqu'il n'y a pas d'exemple d'une pareille insertion. Il a dit seulement, (voy. p. 450 du premier volume de la Société Royale de Médecine) » que les feuillets de ce » champignon se réunissent & s'implan» tent à une espece de bourlet qui cerne » le pédicule sans y être adhérent ».

Il n'est pas question ici de *collet*; mais ce qu'il y a de plus singulier dans cette citation, c'est que l'Auteur qu'on fait parler ainsi, n'a pas même employé ce mot dans la description qu'il a fait de cette plante, & pour laquelle il renvoye à Vaillant qui l'a décrite avec détail. M. Bergeret, en citant, doit prendre garde désormais de ne pas faire dire aux Auteurs ce qu'ils n'ont pas dit, & de ne pas manquer à la premiere loi des citations, qui est la fidélité. Mais, en admettant qu'on eût dit ce que M. Berg. suppose, cet Auteur seroit encore dans l'erreur & dans son tort, puisque le collet ou anneau existe dans ce champignon, & d'une maniere si frappante, que M. B. lui même l'a fait représenter fortement dans la figure qu'il en donne & qu'il met sous le nom de *bourse partielle*. Mais avec sa permission, ce n'est point une bourse ni générale ni partielle. Les Botanistes sont convenus de donner le nom d'anneau ou de collet (*annulus*) à cette partie dans les champignons qui ayant d'abord couvert, en maniere de membrane ou de voile, la portion inférieure d'un chapiteau, se rabat ensuite sur la tige ou y reste attachée tout autour, après le développement de la plante, en maniere d'anneau ou de collet.

Nous sommes fâchés que l'Auteur nous ait forcés d'entrer dans ces détails. Nous devons dire encore, au sujet de la traduction des noms de Linné, que *agaricus muscarius* ne signifie pas *agaric moucheté*, c'est le *champignon à mouche* ou *tue mouche*, ainsi nommé par les Botanistes Allemands sur-tout, parce qu'on s'en sert en Allemagne, principalement pour faire périr ces insectes; & quant à la dénomination d'*agaric*, elle nous paroît encore impropre, lorsqu'on veut se conformer au langage ordinaire, ou aux idées les plus reçues. Parce qu'il a plu à Linné de donner le nom *d'agaricus*, qui (suivant Tournefort, Dillen, Micheli, &c. & tous les Auteurs, signifie agaric) à un genre qui comprend, selon lui, tous les champignons ou agarics feuilletés, il ne s'ensuit pas que dans une traduction exacte, on doive toujours dire agaric, qui signifie une plante fongueuse qui croît ordinairement sur les arbres. Du reste, nous conviendrons que cette critique ne porte pas sur les choses les plus essentielles & qu'elle est un peu févere.

*RÉPONSE au Mémoire du numero 48, par M. CAZAUBIEL, Doct. Médecin à Versailles.*

La surdité du jeune homme ayant pour cause le reflux ou transport de l'humeur opthalmique, sur l'intérieur des oreilles, à l'occasion du collire repercussif, demande qu'on ouvre promptement des voies, par lesquelles l'humeur puisse s'écouler & débarrasser les oreilles.

Les glandes du col très-engorgées, démontrent évidemment un vice d'épaississement dans la lymphe, qu'il faut détruire pour opérer une guérison parfaite.

Dans ces circonstances, mon sentiment est que l'on établisse à l'un des bras un cautere, dont la fossete soit grande assez pour admettre non pas un simple pois, mais un bouton de racine d'iris large comme une piece de douze sols; il sera important de le faire bien couler journellement. J'y joindrois encore l'application d'un vésicatoire vers le derriere de la partie chevelue de la tête: en pareil cas on rase les cheveux de la grandeur d'un écu de six livres, & on applique le vésicatoire que l'on pose journellement avec de l'onguent plus ou moins chargé de cantharides.

Au surplus, je conseille comme un des moyens les plus efficaces pour redonner aux humeurs leur fluidité & leurs qualités naturelles, l'usage du remede anglois (1): deux cuillerées de solution de mercure sublimé-corrosif, huit grains par pinte d'eau distillée, quatre grains d'extrait de cigue, deux fois le jour, en augmentant de deux grains tous les quatre

(1) Ce remede a rendu la santé à M. Maliotte, Lieutenant Prévôt de Revin près Rocroi, (c'est le nom de ce pere si précieux à sa nombreuse famille, pour lequel M. Riondel, Chirurgien-major de l'Hôpital Royal de Rocroi, a demandé des avis dans le numero 34 ann. 1780). Ce Chirurgien auroit donné cette observation intéressante sans une maladie qui l'en a empêché. Il m'a écrit que ce pere si précieux jouit actuellement d'une santé plus parfaite qu'à l'âge de 25 ans.

jours, & deux verres de décoction de quinquina à la dose de deux onces par pinte d'eau.

L'extrait de cigue feroit pour le matin, le quinquina se prendroit une heure avant les repas, & la solution se donneroit avec dans la soupe de midi & du soir.

Il seroit convenable aussi d'injecter, matin & soir, les oreilles avec une infusion vulnéraire & le miel rosat. On purgeroit tous les dix à douze jours avec de la manne & le sel de duobus, de façon à produire six à sept selles seulement. L'exercice ainsi qu'un bon régime, favoriseront singulierement l'effet des remedes.

*Avis sur l'utilité d'une nouvelle Machine fumigatoire, inventée par le Sieur* Frederic Hildebrand.

» De tout temps, dit l'Auteur, on a reconnu l'utilité des fumigations ; mais privé d'un fumigatoire propre à les appliquer aux différentes maladies qui les exigent, on n'en avoit pas fait un usage aussi étendu, que leur efficacité sembloit le demander ».

» Le sieur Hildebrand, Mécanicien, a inventé différentes machines, à la faveur desquelles on peut aisément parfumer & exposer aux bains de vapeurs toutes les parties externes du corps humain, & plusieurs des internes. Ces machines ont l'avantage de varier les effets des fumigations & des vapeurs, en modifiant à volonté la quantité, la chaleur, la qualité, &c.

» Le sieur Hildebrand a cru devoir soumettre ses inventions à plusieurs Sociétés savantes, afin de pouvoir offrir au Public leur jugement, qu'il a toujours senti être seul capable de fixer son opinion ; pour cet effet, il a présenté ses machines au College de Médecine de Lyon, & à l'Académie des Belles-Lettres, Arts & Sciences de la même ville, & il a obtenu de ces deux Compagnies des rapports avantageux, d'après lesquels il administré des fumigations dans cette ville, d'après l'avis des Gens de l'Art ».

» Désirant faire connoître ses fumigatoires dans la Capitale, il s'est adressé également à la Faculté, à la Société de Médecine, qui en ont fait un rapport avantageux ».

» Le sieur Hildebrand avertit que, ne se guidant que par ceux dont l'unique étude est de connoître les différentes especes de maladies & d'y appliquer les remedes, il ne s'est proposé dans son travail que de rendre plus assurés & plus variés les effets de ses découvertes, dirigés par des personnes de l'Art».

» Il a sur-tout fait ensorte d'étendre l'usage de ses instrumens, au point qu'ils peuvent être employés d'une chambre à l'autre, sans que le malade voye le fumigatoire ».

» Uniquement occupé depuis plusieurs années à appliquer la mécanique au corps humain dans les maladies, il a aussi construit des bandages pour des varisses & anévrismes, & une machine propre à retenir les urines dans les maladies où ce fluide coule involontairement ».

D'après ce que nous avons vu, entendu ou observé sur les machines fumigatoires du sieur Hildebrand, nous croyons être autorisés à avertir le Public que ce moyen peut être très-efficace dans bien des cas, sur-tout dans ceux de surdité, de dureté d'ouie, dans quelques cas de paralysies locales, &c. enfin toutes les fois qu'il est nécessaire d'employer une puissance active, capable de pénétrer, de fondre, de résoudre ; or tel est souvent l'effet de la vapeur de l'eau concentrée & portée avec art sur une partie malade.

Le sieur Hildebrand demeure rue des Boucheries St. Honoré, Hôtel de Saint-Maurice, au premier étage. Il prévient qu'il administrera gratuitement les fumigations & bains de vapeurs aux pauvres, les mardis, depuis six heures du matin jusqu'à onze ; & les samedis, depuis une heure de relevée jusqu'à cinq, en exigeant toutefois qu'ils rapportent 1°. l'ordonnance d'un Médecin qui leur aura conseillé ce remede, 2°. un écrit de M. le Curé de leur paroisse, qui certifiera qu'ils ne sont pas en état de payer.

Le sieur Hildebrand se transportera chez les personnes qui auront besoin de son ministere.

*Il invite aussi MM. les* Docteurs *en Médecine de Paris, de vouloir lui faire l'honneur d'assister à ses opérations aux jours indiqués.*

De l'Imprimerie de la Veuve Ballard & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

# TABLE
# DES MATIERES
## CONTENUES
# DANS LA GAZETTE DE SANTÉ,
## DE L'ANNÉE 1782.